

2m11.2837.1

Université de Montréal

Étude de la mémoire économique d'entrepreneurs
des Premières nations du sud du Québec

par

Patrice Marcel BUREAU, B.Sc.

Département de Sociologie

Faculté des Arts et Sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Maître ès Sciences (M.Sc.)
en Sociologie

Janvier 2000

© Patrice M. Bureau, 2000



Titel des Dokuments

Titel des Dokuments des Instituts für Geschichte
des Landes Nordrhein-Westfalen

HM
15
U54
2000
N, 012

Titel des Dokuments des Instituts für Geschichte
des Landes Nordrhein-Westfalen
Abteilung für Mittelalterliche Geschichte
an der Universität

Jahr des Dokuments

Titel des Dokuments



Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé:

**Étude de la mémoire économique
d'entrepreneurs des Premières nations
du sud du Québec**

présenté par

Patrice Marcel BUREAU

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes:

Luc RACINE

président du jury

Paul SABOURIN

directeur de recherche

Gilles HOULE

membre du jury

Mémoire accepté le: 1^{er} mai 2000

Sommaire

Cette étude propose une problématique du sociosymbolique économique, qui entend re-totaliser les niveaux de rationalité individuel et social. En considérant la dimension symbolique immanente aux pratiques, on peut envisager l'intégration des groupes économiques dominés, sous l'angle de leur acculturation aux formes économiques dominantes (dont l'entreprise, le salariat, l'industrie et le marché), en faisant l'hypothèse de la transition de leur connaissance économique.

Une perspective interactionniste sur les théories de Maurice Halbwachs propose la réciprocité des mémoires individuelle et groupale(s). L'actualisation de la mémoire sociale désigne la reconstitution du contexte des interactions antérieures et l'appropriation sociocognitive de l'expérience dans les cadres (référents, ou matérialités du social) spécifiques à ces interactions. La mémoire économique collective renvoie au concept de représentation sociale de l'économie, puisque les cadres de connaissance permettant l'appropriation cognitive des relations économiques se fondent dans l'expérience des groupes.

L'étude de cas repose sur l'échantillonnage qualitatif du phénomène de l'entrepreneuriat dans deux localités du sud du Québec, habitées par une collectivité ethnoculturelle amérindienne (Premières nations). Le matériau discursif est tiré d'entretiens de recherche avec des informateurs représentatifs, à propos de leurs relations de production. L'analyse structuro-sémantique des représentations sociales de l'économie dans le matériau dégage les processus affectant la connaissance, en fonction des modalités de la transition économique. Les résultats montrent une construction identitaire différenciée de l'économie, chez les groupes autochtones et allochtones impliqués dans le procès de production.

Résumé

Cette étude propose une *sociologie de la connaissance économique*, sous l'angle de la mémoire collective d'un groupe économique dominé, constitué par les entrepreneurs oeuvrant dans un milieu ethnoculturel représentatif des Premières nations (Amérindiens) du sud du Québec : les *Abénakis*. Le présent mémoire de recherche rend compte de l'exploration heuristique de ce "terrain" peu fréquenté par les sociographes, en vue d'une monographie économique (demeurée incomplète). Il fournit aussi le prétexte à un cumul de la sociographie économique, ainsi qu'à un exposé (dans un but pédagogique) de la convergence de certaines théories sociologiques de la connaissance et de l'économie, à la suite de relectures récentes des thèses de Maurice Halbwachs.

La partie théorique se compose de deux chapitres. Le premier chapitre se divise en deux : une revue des publications, suivie d'une problématique. Dans la première section, la revue des publications scientifiques sur les économies des Premières nations nordaméricaines, en sociologie et en anthropologie économiques, ainsi qu'en sciences administratives, en révèle trois (3) lacunes. Premièrement, le manque de rigueur et d'uniformité dans le traitement conceptuel et méthodologique de l'économie limite les possibilités de cumul et de généralisation des résultats. Deuxièmement, l'économie y est souvent conceptualisée en omettant les formes économiques dites "modernes" (ou de "développement"), telles que le commerce, l'économie de marché, le salariat et l'entrepreneuriat, sinon en les réduisant à des dérèglements de l'économie de subsistance dite "traditionnelle" (chasse, pêche, cueillette et horticulture), ou, encore, en se concentrant sur les changements socioéconomiques qui introduisent un état d'*anomie* chez les populations considérées. Troisièmement, les concepts visant l'économie y sont surtout développés, en fonction d'en étudier la dimension "objective" : *i.e.* les pratiques et les réseaux de circulation économiques, en faisant abstraction de la connaissance impliquée.

Considérant ceci, nous consacrons la deuxième section de ce chapitre, à un inventaire des perspectives de recherche sur les économies des groupes dominés. Nous développons ainsi notre *problématique du sociosymbolique économique*, posé comme la connaissance sociale de l'économie (ou les idées à propos de l'économie dans les sociétés).

Cet inventaire met en lumière trois (3) caractéristiques de la sociographie économique, qui nous permettent de conceptualiser le sociosymbolique économique chez les Premières nations. Ce parcours s'effectue en trois (3) moments (correspondant à trois "réfutations" dans le texte).

1. *En nous appuyant sur les thèses de Mark Granovetter à propos de l'organisation sociale de l'économie, nous montrons que les Premières nations ne sauraient être envisagées comme des cas d'entrepreneuriat ethnique, ou d'enclaves ethniques commerçantes, au sens dégagé de notre lecture des théories concernant l'auto-emploi des minorités immigrantes (ou «ethnic business theories», par des auteurs tels : Edna Bonacich, Ivan Light, Alejandro Portés, etc.).*

Ces auteurs étasuniens confondent généralement les niveaux de rationalité *individuel* et *social*, en analysant la topologie des pratiques individuelles, afin de rendre compte de l'appropriation collective des relations sociales impliquées. Ainsi, ils décrivent des stratégies individuelles d'entreprise dans un contexte de libre marché (dans une société dite "libérale"), en postulant la normalité de la logique sociale d'accumulation (propre au mode de développement capitaliste). L'"acculturation" des immigrants est aussi envisagée, dans la perspective de leur intégration simultanée, à la "culture" de la majorité ethnique et à son espace économique.

Or, les cas "autochtones" contreviennent généralement au cadre de ces études. En raison de leur situation politique (dite "aborigène"), l'économie des Premières nations nordaméricaines apparaît comme une périphérie surdéterminée par une métropole, davantage que l'espace de groupes minoritaires, dont l'action économique locale permettrait l'intégration collective. Par conséquent, l'acculturation des individus autochtones aux formes dominantes de l'économie ne saurait que très incomplètement résumer la construction symbolique et collective des rapports économiques.

2. *Une étude des pratiques économiques ne parviendrait pas à expliquer certains phénomènes observés, d'ordre symbolique.* Par exemple, à l'examen heuristique d'un matériau discursif, nous repérons le phénomène de l'utilisation généralisée de références à l'identité ethnique et à la mémoire collective, dans la construction discursive de l'expérience économique. Ce trait s'observe, chez *toutes* les catégories d'acteurs autochtones initialement concernés par l'étude monographique de l'entrepreneuriat en milieu abénaquis.

3. *Il est nécessaire de dépasser la perspective de l'intentionnalité de l'action.* Ceci ressort de l'examen du traitement de la rationalité des sujets connaissant, dans la sociographie économique québécoise traitant des Premières nations (spécifiquement les auteurs Gérard Duhaime, Jean-Jacques Simard, Harvey Feit, ainsi que Harold Bherer *et al.*).

À cet effet, notre relecture des travaux de Maurice Godelier et Paul Sabourin fait ressortir que la distinction analytique entre action intentionnelle et inintentionnelle, doit être re-totalisée dans une *conception de la connaissance économique en tant que rationalité sociale, laquelle implique la réciprocité des perspectives individuelles et collectives* (comme chez Halbwachs).

Ainsi, l'économie est conçue comme un ensemble de pratiques de production et de circulation, présentant une dimension idéale immanente, tel que proposé par Godelier (soit, en fonction de l'encastrement cognitif de l'économie, ou «*cognitive embeddedness*» au sens entendu par Paul DiMaggio). Par conséquent (selon Karel Kosic), *l'action économique suppose un mode de connaissance correspondant à ces relations sociales*, que nous appelons ici : les représentations sociales de l'économie (suivant Pierre Vergès).

Dès lors, *la transition économique* des sociétés se définit comme un processus de développement de formes autonomisées d'action et de connaissance spécifiquement économiques (à la suite des travaux sociohistoriques de Karl Polanyi). Ainsi, *la transition cesse d'être envisagée seulement à travers son renvoi à la régulation des modes de production préindustriels, ou précapitalistes* (comme chez Feit, ou Duhaime). Nous la définissons plutôt comme un processus d'acculturation à des pratiques industrielles, de marché, de salariat et d'entrepreneuriat, lequel implique l'appropriation par la connaissance.

Les développements précédents nous permettent de spécifier notre problématique, en posant l'hypothèse que *l'appropriation des interactions économiques s'effectue à partir des cadres pré-existant dans la mémoire des groupes économiques, soit, en suivant la trace d'expériences sociales et de contextes d'interaction antérieurs*. Nous référons alors à un exemple, tiré de la sociographie : le récit mythique de l'industrialisation de la région des *Bois-Francs*, au Québec.

Dans un deuxième chapitre de théorie, *nous exposons notre conceptualisation de la connaissance économique, à partir d'une relecture interactionniste des théories de la mémoire sociale de Halbwachs, puis des représentations sociales de Serge Moscovici*. Dans une première section, nous présentons et réinterprétons les concepts de mémoire sociale, de mémoire économique et d'actualisation de la mémoire sociale, en nous basant sur les travaux récents de Paul Sabourin. La mémoire sociale est définie comme un mode d'appropriation de l'expérience dans des cadres (ou référents), qui décrivent les interactions. L'actualisation de la mémoire est décrite comme un procédé de reconstitution du contexte social des interactions, ainsi qu'un mode d'expression et de mise à jour de la connaissance impliquée.

À partir d'une théorie de la société implicite aux travaux de Halbwachs (l'image du «*feu de camp*»), nous appuyons notre position selon laquelle, *l'actualisation de la mémoire économique collective suppose l'appropriation symbolique des hiérarchies économiques, à travers les cadres décrivant spécifiquement certaines interactions*. Nous renvoyons alors à un autre exemple tiré de la sociographie : les pratiques de commercialisation dans une entreprise des *Bois-Francs*.

Dans une dernière section théorique, nous montrons les liens unissant les théories de la mémoire, avec la notion de "représentations collectives" chez Émile Durkheim. Suivant la relecture interactionniste de Moscovici, nous posons que toute représentation est "sociale", puisqu'elle s'élabore dans un but communicationnel et dans un contexte d'interaction. Par conséquent, tout acte discursif concernant l'économie permet aux acteurs de participer à la vie sociale, selon leur statut social particulier et leurs relations économiques à des groupes (comme dans la théorie du «*feu de camp*»). À la suite de Vergès, nous posons que *les catégories de connaissance (ou les représentations), qui sont au fondement des discours sociaux à propos de l'économie, actualisent la mémoire des interactions avec des groupes sociaux*.

Dans le chapitre méthodologique, nous utilisons principalement les travaux de Robert Yin et de William Foote Whyte, afin de présenter les fondements des méthodes monographiques, ethnographiques, d'étude de cas et d'analyse structuro-sémantique du discours.

La partie empirique de ce mémoire de recherche est consacrée à l'étude du cas d'entrepreneurs oeuvrant dans deux petites localités (réserves) semi-rurales du sud du Québec, où réside une population très majoritairement autochtone (amérindienne) : les villages d'*Odanak* et de *Wôlinak*.

Un chapitre entier est consacré à présenter l'étude de cas. Nous montrons d'abord la spécificité de la situation du groupe ethnoculturel *Abénaki*, d'expression majoritairement française, lequel constitue un groupe économique dominé au sein de l'économie francophone. Ce point de vue nous permet de rendre compte, à travers l'économie, des processus touchant son identité ethnoculturelle et sa reproduction sociale, à long terme.

Nous détaillons, à la suite, les étapes menant à l'échantillonnage qualitatif du phénomène de l'entrepreneuriat dans le milieu considéré. Nos définitions heuristiques circonscrivent les dimensions de l'expérience socioéconomique, à travers les notions de travail, d'activité économique, de mobilité de la main-d'oeuvre (ou migration démographique), puis par la configuration des pratiques dans le milieu. Ces dimensions permettent de dresser une *typologie des pratiques d'entreprises* (nos unités d'analyse).

À la fin de cette présentation, le matériau est défini comme les discours d'entrepreneurs représentatifs, en relation avec le concept de production. Notre objet empirique de recherche désigne les représentations sociales de l'économie, dont les dimensions opératoires sont les *référents* de la production.

Le chapitre suivant sert à la description, puis à l'analyse du matériau. La section "description" expose, à l'aide d'extraits choisis, les dimensions empiriques des discours chez les types d'entrepreneurs : collectif, privé et artisanal traditionnel.

La partie "analyse" propose une synthèse des représentations sociales de l'économie, procédant du repérage d'associations sémantiques entre des référents spatiaux, temporels et langagiers de la production (c.a.d. les catégories de connaissance qui construisent les modalités de lieux et de temps dans lesquelles se déroulent les activités économiques). On interroge ensuite les pratiques à partir de la structuration de la connaissance observée. On montre comment l'actualisation des cadres de la mémoire collective s'explique par plusieurs hypothèses complémentaires sur la transition de l'économie dans les localités abénaquises.

En conclusion, un regard d'ensemble sur la transition économique des collectivités abénaquises, québécoise et étasunienne (Nouvelle-Angleterre) reporte l'interprétation de la transition de la connaissance économique sur le *statut identitaire de l'économie*, en regard de la conception manifestement différenciée de la mémoire dans ces sociétés.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|--------------|
| Sommaire | i |
| Résumé | ii |
| Table des matières | vii |
| | |
| Liste des tableaux | xv |
| Liste des figures | vx |
| Liste des sigles et abréviations | xvii |
| | |
| Dédicace | xviii |
| Remerciements | xix |

Introduction

| | |
|--|----|
| Propos général du mémoire de recherche | 1 |
| 1.0. Les Premières nations et la spécificité du Québec : la question de départ | 3 |
| 2.0. Le "développement" économique et régional différencié des Premières nations | 5 |
| 3.0. Les pratiques "autochtones" de développement économique | 7 |
| 4.0. Résumé de la démarche théorique et méthodologique | 9 |
| 5.0. Plan du mémoire de recherche | 12 |

Chapitre 1

Spécificité et encastrément social des économies des Premières nations

| | |
|--|----|
| Introduction à la partie théorique | 14 |
| 1. Recension des publications scientifiques sur les économies des Premières nations | |
| 1.1. Contexte sociohistorique global | 15 |
| 1.2. Contexte "ethnologique" | 16 |
| 1.3. Contexte "ethnohistorique" | 17 |
| 1.4. Contexte "culturaliste" | 18 |
| 1.5. Contexte "monographique" | 19 |
| 1.6. Bilan de la sociographie et de l'ethnographie économiques | 21 |
| 2. Problématique de l'économie des Premières nations | |
| 2.1. La rationalité économique en tant que problématique | 23 |
| 2.2. Nos trois (3) axes de recherche : première rupture et objections théoriques | 26 |
| 2.3. Réfutation 1. Les Premières nations : entrepreneuriat ethnique ou économies d'enclaves? | 28 |

| | |
|--|----|
| 2.3.1. Précision de l'objection et sommaire de notre réfutation | 28 |
| 2.3.2. Exposé des théories de l'entrepreneuriat ethnique | 29 |
| 2.3.2.1. La perspective situationniste : minorités commerçantes et marché du travail dual | 29 |
| 2.3.2.2. La perspective sociologique : ressources ethniques et de classe sociale | 31 |
| 2.3.2.3. La perspective de l'enclave ethnique : concentration et cohésion | 34 |
| 2.3.3. L'encastrement social de l'économie et l'analyse des réseaux | 36 |
| 2.3.4. Les limites des théories face au contexte des Premières nations | 42 |
| 2.3.4.1. Discussion générale des théories sociologiques de l'entrepreneuriat des minorités | 42 |
| 2.3.4.2. La situation politique des Premières nations | 49 |
| 2.3.4.3. Les pratiques entrepreneuriales des Premières nations | 51 |
| 2.3.4.4. La rationalité économique chez les Premières nations | 53 |
| 2.3.4.5. L' <i>Ethnic Business</i> et l'acculturation des Premières nations à l'économie moderne | 56 |
| 2.4. Réfutation 2. La construction sociosymbolique des économies des Autochtones | 58 |
| 2.4.1. Spécification de l'objection et formulation de notre hypothèse fondamentale | 58 |
| 2.4.2. L'appropriation sociale de l'économie : rationalité et irrationalité des acteurs | 60 |
| 2.5. Réfutation 3. L'étude des rationalités économiques | 63 |
| 2.5.1. Les approches théoriques et méthodologiques québécoises | 63 |
| 2.5.2. L'approche sociologique : objets de recherche | 65 |
| 2.5.2.1. Circulations et régulation économiques | 66 |
| 2.5.2.2. Idéologie et rationalité économiques | 69 |
| 2.5.3. L'approche ethnographique : la régulation sociosymbolique de l'économie | 70 |
| 2.5.4. L'approche économique (formaliste) : <i>Homo Oeconomicus</i> et contexte d'entreprise | 73 |
| 2.5.4.1. Définition empirique de l'entreprise "autochtone" | 74 |
| 2.5.4.2. Traitement méthodologique de la rationalité économique | 78 |
| 2.6. Synthèse de la problématique du sociosymbolique économique | 82 |
| 2.7. La nécessité théorique et pratique de l'étude de la <i>rationalité économique</i> | 84 |
| 2.8. Spécification de la problématique | 88 |
| 2.8.1. Le statut théorique du sociosymbolique économique | 88 |
| 2.8.2. Première formulation opératoire : la mémoire sociale | 90 |
| 2.8.3. L'exemple du récit mythique de l'industrialisation des Bois-Francs | 91 |
| 2.8.4. La reconstruction discursive de la mémoire dans le contexte des Abénakis | 95 |

Chapitre 2

Cadre théorique

| | |
|---|-----|
| 1. Théories de la mémoire sociale et économique | |
| 1.1. Survol des approches théoriques de la mémoire sociale | 97 |
| 1.1.1. La pluralité des concepts de la mémoire sociale | 98 |
| 1.2. Réinterprétation des théories classiques de la mémoire sociale | 100 |
| 1.2.1. Une perspective méthodologique sur la mémoire et l'expérience sociales | 100 |
| 1.2.2. La mémoire sociale en tant que théorie de la société | 103 |
| 1.2.3. Pour une relecture pluraliste de la «théorie du feu de camp» | 105 |
| 1.2.4. Pour une lecture interactionniste de la «théorie du feu de camp» | 105 |
| 1.3. Réinterprétation du concept de mémoire économique | 107 |
| 1.3.1. L'hypothèse et le concept de mémoire économique | 107 |
| 1.3.2. Un exemple d'actualisation de mémoires économiques multiples | 107 |
| 1.3.3. Le multisymbolisme, ou l'actualisation des mémoires économiques multiples | 109 |
| 1.4. Lien entre les théories de la mémoire et des représentations sociales | 110 |
| 2. Théories des représentations sociales et économiques | |
| 2.1. Réinterprétation du concept de représentation sociale | 111 |
| 2.1.1. Historique des concepts de représentations collectives et sociales | 111 |
| 2.1.2. L'opposition entre représentations collectives et sociales reconsidérée | 113 |
| 2.1.3. Définition de la représentation sociale en tant que mode de connaissance | 114 |
| 2.1.4. Les conditions psychosociales de l'émergence des représentations | 116 |
| 2.1.5. L'émergence d'une représentation | 117 |
| 2.1.6. Le décalage des contenus représentatifs : un effet idéologique | 118 |
| 2.1.7. La nature évolutive et dynamique des représentations de l'économie | 120 |
| 2.1.8. Langage, discours et fonction idéologique des représentations de l'économie | 120 |
| 2.1.9. Représentations sociales et enracinement localisé de la connaissance | 121 |
| 2.2. Présentation du concept de représentation économique | 124 |
| 2.2.1. Une perspective historique et philosophique sur la connaissance économique | 124 |
| 2.2.2. La théorie des représentations économiques | 125 |
| 2.2.3. Une théorie du Sujet dans les représentations sociales de l'économie | 127 |
| 2.2.4. Actualisation de la mémoire collective dans les discours de sens commun sur l'économie ... | 128 |

Chapitre 3

Méthodologie

| | |
|---|-----|
| 1. Présentation de la démarche méthodologique | |
| 1.1. Synthèse de la méthodologie de recherche | 131 |
| 1.2. Remarque sur l'approche de "terrain" | 132 |
| 2. Les caractéristiques de la méthodologie de recherche | |
| 2.1. La perspective transversale, ou synchronique, sur la connaissance | 134 |
| 2.2. La pertinence de l'étude d'un "cas" précis | 136 |
| 2.3. L'échantillonnage qualitatif d'un phénomène sociologique | 136 |
| 2.3.1. Les principes fondamentaux de l'échantillonnage qualitatif | 136 |
| 2.3.2. L'échantillonnage qualitatif en vue de la description des représentations sociales | 137 |
| 2.3.3. La représentativité qualitative versus la description ethnographique | 138 |
| 3. Les bases épistémologiques de la méthode | |
| 3.1. Les cinq composantes d'une étude de cas | 139 |
| 3.1.1. La formulation de la question de recherche | 139 |
| 3.1.2. La formulation des hypothèses | 140 |
| 3.1.3. La délimitation des unités d'analyse | 140 |
| 3.1.4. La spécification des liens théorie-empirie | 141 |
| 3.1.5. Les critères objectifs d'analyse des données | 142 |
| 3.2. Les critères de validité scientifique | 143 |
| 3.2.1. L'épistémologie des systèmes sociosymboliques | 143 |
| 3.2.2. La logique de la preuve | 146 |
| 3.2.3. Les critères de validité d'une étude de cas | 149 |
| 3.2.3.1. La validité des dimensions opératoires des concepts | 149 |
| 3.2.3.2. La validité interne de la théorie | 150 |
| 3.2.3.3. La validité externe de la théorie | 151 |
| 3.2.3.4. La fiabilité des données | 151 |
| 3.3. La spécification du "cas" en tant qu'observatoire d'un phénomène sociologique | 152 |
| 4. L'entretien de recherche à structure ouverte | |
| 4.1. L'entretien à structure ouverte en tant que méthode ethnographique | 153 |
| 4.2. Les techniques d'entretien à structure ouverte et la structuration du discours | 154 |
| 4.3. La situation d'entretien en tant que rapport social et relation interpersonnelle | 156 |

| | |
|--|-----|
| 4.4. Les paramètres de la relation d'entretien et leurs effets communicationnels | 157 |
| 4.5. La généralisation des méthodes d'entretien aux <i>panels</i> d'informateurs | 157 |
| 4.5.1. La conversation en <i>dyade</i> en tant que discours social visant une audience | 158 |
| 4.5.2. L'audience présumée d'un entretien par <i>panel</i> | 159 |
| 5. Le matériau | |
| 5.1. La construction du matériau de recherche | 161 |
| 5.2. Le statut méthodologique du matériau de recherche | 161 |
| 5.2.1. Les liens entre pratiques et discours sur l'économie | 162 |
| 5.2.2. Considérations sur le choix du matériau | 163 |
| 5.2.3. Définition du matériau | 163 |
| 6. L'analyse sémantique et structurale du discours | |
| 6.1. La sémantique structurale en tant que méthode d'analyse du discours | 165 |
| 6.2. Le statut linguistique du matériau | 166 |
| 6.3. Sommaire des étapes de traitement du matériau | 166 |

Chapitre 4

Présentation de l'étude de cas

| | |
|--|-----|
| Introduction et plan du chapitre | 167 |
| 1. Présentation du cas étudié | |
| 1.1. L'ethnie <i>Abénaki</i> au Québec : singularité et représentativité | 168 |
| 1.2. Retour sur la méthodologie : homogénéité et contextualisation | 173 |
| 1.3. Retour sur la problématique : la perspective mémorielle sur la connaissance | 174 |
| 2. Présentation du matériau | |
| 2.1. Compte-rendu de l'approche du terrain et de la construction des données | 175 |
| 2.2. Rencontre avec l'entrepreneuriat en milieu abénaquis : notre observatoire | 180 |
| 2.3. Pré-description des contenus d'entretiens et des expériences socioéconomiques | 181 |
| 2.3.1. L'expérience socioéconomique générale des Autochtones du sud du Québec | 182 |
| 2.3.2. Les circulations de personnes Autochtones (migrations et exogamie) | 183 |
| 2.3.3. Les expériences spécifiques aux employés des firmes à propriété collective | 186 |
| 2.4. Définition et dimensions de l'unité d'analyse : le type d'entrepreneuriat | 189 |
| 2.4.1. Définition des activités économiques "modernes" | 190 |
| 2.4.2. Définition des activités économiques "traditionnelles" | 193 |
| 2.4.3. Définition d'une catégorie économique et symbolique : le travail | 195 |

| | |
|---|------------|
| 2.4.4. Définition du concept heuristique de type d'entrepreneuriat | 196 |
| 2.4.5. Identification et description des types empiriques d'entrepreneuriat | 197 |
| 2.4.5.1. L'entrepreneuriat collectif | 197 |
| 2.4.5.2. L'entrepreneuriat privé | 199 |
| 2.4.5.3. L'entrepreneuriat artisanal traditionnel | 200 |
| 2.4.6. Les types d'entrepreneuriat représentatifs des localités abénaquises | 203 |
| 2.4.6.1. Wôlinak : l'entrepreneuriat collectif | 203 |
| 2.4.6.2. Odanak : l'entrepreneuriat individuel | 205 |
| 2.4.6.3. Hors réserve et sur les réserves : l'entrepreneuriat traditionnel | 205 |
| 2.5. Stratégie d'échantillonnage du phénomène de l'entrepreneuriat | 206 |
| 2.5.1. Regroupement des informateurs par points de vue | 206 |
| 2.5.2. Critères empiriques de sélection des informateurs | 208 |
| 2.5.3. Présentation des entretiens de recherche | 211 |
| 2.5.3.1. Entretien de recherche numéro 1 | 211 |
| 2.5.3.2. Entretien de recherche numéro 2 | 214 |
| 2.5.3.3. Entretien de recherche numéro 3 | 216 |
| 2.5.3.4. Entretien de recherche numéro 4 | 219 |
| 3.0. Spécification des liens entre les objets empirique et théorique | 222 |

Chapitre 5

Description et analyse des contenus d'entretiens d'entrepreneurs à propos de l'économie autochtone

| | |
|---|------------|
| Présentation du chapitre | 225 |
| 1. Description du matériau | 227 |
| 1.1. Les discours d'entrepreneurs collectifs | 227 |
| 1.1.1. Rappel de la définition et survol des dimensions des discours représentatifs | 227 |
| 1.1.2. Les dimensions spontanées du discours | 228 |
| 1.1.2.1. Le procès de travail | 228 |
| 1.1.2.2. L'organisation du travail | 228 |
| 1.1.2.3. L'encadrement et la supervision | 234 |
| 1.1.2.4. Les relations humaines au travail | 234 |
| 1.1.2.5. Le recrutement | 236 |
| 1.1.3. Les dimensions induites par le schéma d'entretien | 244 |

| | |
|---|-----|
| 1.1.3.1. Rapport à la vie de la collectivité | 244 |
| 1.1.3.2. La notion de réseau(x) | 248 |
| 1.1.3.3. La prise de décision | 249 |
| 1.2. Les discours d'entrepreneurs "privés" | 251 |
| 1.2.1. Rappel de la définition et survol des dimensions des discours représentatifs | 251 |
| 1.2.2. Le procès de travail | 251 |
| 1.2.3. L'organisation spatiale et temporelle de la production et de l'échange | 252 |
| 1.2.3.1. Les temps sociaux de la production | 252 |
| 1.2.3.2. Les espaces sociaux de la production | 254 |
| 1.2.4. Le rapport à la vie de la collectivité | 256 |
| 1.2.4.1. Le rapport à l'entrepreneuriat de type collectif | 256 |
| 1.2.4.2. Le rapport à la mémoire économique collective | 257 |
| 1.3. Les discours d'entrepreneurs artisanaux traditionnels | 261 |
| 1.3.1. Rappel de la définition et survol des dimensions des discours représentatif | 261 |
| 1.3.2. Le rapport à la vie de la collectivité | 263 |
| 1.3.2.1. Rapport à l'histoire économique des collectivités | 263 |
| 1.3.2.2. Le rapport des entrepreneurs artisans traditionnels à l'entrepreneuriat de type collectif | 264 |
| 1.3.2.2.1. L'organisation et l'encadrement d'activités "traditionnelles" en milieu de travail | 265 |
| 1.3.2.2.3. Le recrutement des travailleurs traditionnels par les entreprises collectives | 267 |
| 1.3.3. Le style de vie des entrepreneurs artisans traditionnels | 269 |
| 1.3.3.1. La spiritualité | 269 |
| 1.3.3.2. Le recrutement dans le champ professionnel, l'éducation et la formation | 271 |
| 1.3.3.3. L'accumulation | 272 |
| 1.3.3.4. La notion de "marché" | 272 |
| 1.3.3.5. La notion de "commerce" | 273 |
| 1.3.3.6. La notion de "réseau" | 275 |
| 1.4. Synthèse des discours d'entrepreneurs en milieu abénaquis | 277 |
| 1.4.1. La construction sémantique de la spatialité et de la temporalité de la production | 277 |
| 1.4.2. La construction différenciée de la mémoire chez les types d'entrepreneurs | 279 |
| 1.4.2.1. Les référents de la production chez les entrepreneurs collectifs | 279 |
| 1.4.2.1.1. La spatialité de la production | 279 |
| 1.4.2.1.2. La temporalité de la production | 282 |

| | |
|---|------------|
| 1.4.2.2. Les référents de la production chez les entrepreneurs privés | 285 |
| 1.4.2.2.1. La spatialité de la production | 285 |
| 1.4.2.2.2. La temporalité de la production | 288 |
| 1.4.2.3. Les référents de la production chez les entrepreneurs artisanaux traditionnels | 289 |
| 1.4.2.3.1. La spatialité de la production | 289 |
| 1.4.2.3.2. La temporalité de la production | 291 |
| 2. Analyse de la structuration de la connaissance économique | |
| 2.1. Interrogations de recherche et sommaire des étapes d'analyse | 293 |
| 2.2. Synthèse des catégories de connaissance et des représentations économiques | 294 |
| 2.3. Analyse de la structuration de la connaissance économique | 298 |
| 2.4. Hypothèses sur l'actualisation de la mémoire économique | 302 |
| 2.4.1. Chronologie du développement des formes d'entrepreneuriat | 303 |
| 2.4.2. Transformation des modalités d'intervention des promoteurs du développement | 306 |
| 2.4.3. Contexte de transition et modes de production | 308 |
| 2.4.4. Les identités collectives en transition | 310 |
| Conclusion | 312 |
| Bibliographie | 317 |
| Annexes | |
| I. Conventions typographiques pour les verbatims d'entretiens de recherche | xx |
| II. Schéma d'entretien court (spécifique aux développeurs communautaires) | xxii |
| III. Schéma d'entretien long (pour toutes les catégories d'informateurs) | xxxii |
| IV. Copie de la promesse de confidentialité | liv |
| V. Bibliographie afférente à la revue des publications scientifiques | lvi |

Liste des tableaux

| | |
|--|-----|
| Tableau I Représentativité des employés de <i>L'Entreprise Récréotouristique Collective, inc.</i> , à l'été 1998 | 186 |
| Tableau II Représentativité des expériences socioéconomiques en contexte d'entreprise (en milieu abénaquis) parmi le <i>pool</i> d'informateurs | 209 |
| Tableau III Lexique et référents spatiaux et temporels de la production chez les entrepreneurs collectifs autochtones (ou "développeurs communautaires") | 280 |
| Tableau IV Lexique et référents spatiaux et temporels de la production chez les entrepreneurs collectifs (ou "développeurs communautaires") autochtones | 281 |
| Tableau V Lexique et référents spatiaux et temporels de la production chez les entrepreneurs privés en milieu abénaquis (allochtones et autochtones) | 287 |
| Tableau VI Lexique et référents spatiaux et temporels de la production chez les entrepreneurs artisanaux traditionnels en milieu abénaquis | 290 |

Liste des figures

| | |
|---|-----|
| Figure 1 | 182 |
| Dimensions de l'expérience socioéconomique générale des Premières nations du sud du Québec (avec les sous-dimensions) | |
| Figure 2 | 185 |
| Caractéristiques des migrations parmi le <i>pool</i> d'informateurs Abénakis | |
| Figure 3 | 187 |
| Dimensions de l'expérience socioéconomique des employés de <i>L'Entreprise Récréotouristique Collective, inc.</i> (autochtones et allochtones confondus) | |
| Figure 4 | 189 |
| Dimensions spécifiques à l'expérience du développement socioéconomique en milieu autochtone au sud du Québec (à l'exemple d'une localité abénaquise) | |
| Figure 5 | 204 |
| Diagramme d'un relais héliocentrique de circulation (exemple fictif) | |
| Figure 6 | 207 |
| Représentativité des points de vue des informateurs | |
| Figure 7 | 210 |
| Caractéristiques représentatives des informateurs sélectionnés | |
| Figure 8 | 295 |
| Diagramme des représentations sociales de l'économie chez les entrepreneurs privés et artisans traditionnels du milieu abénaquis | |
| Figure 9 | 297 |
| Diagramme des représentations sociales de l'économie chez les entrepreneurs collectifs (développeurs communautaires) en milieu autochtone | |

Liste des sigles et abréviations

Sigles :

| | |
|---------|--|
| CBJNQ : | Convention de la Baie-de-James et du Nord québécois (1975) |
| CNEQ : | Convention du Nord-Est du Québec (1979) |
| FMI : | Fonds Monétaire International |
| GÉTIC : | Groupe d'Études sur les Inuit et le Circumpolaire |
| MAINC : | Ministère des Affaires Indiennes et du Nord canadien |

Abréviations :

| | |
|----------|--|
| c.a.d. : | c'est-à-dire. |
| i.e. : | <i>in extenso</i> (explicitation du sens ou du contexte). |
| PME : | petite(s) et moyenne(s) entreprise(s). |
| ROC : | <i>Rest of Canada</i> (les provinces et territoires canadiens autres que le Québec). |

Index lexical :

- Aborigène(s) : (ou premiers occupants) selon le Droit international, collectivités ethniques occupant le territoire des États-Nations depuis la période précédant leur fondation .
- Amérindiens : groupe de peuples autochtones, ou aborigènes, du continent nordaméricain.
- Autochtone(s) : individu(s) ou collectivités ethniques aborigènes (voir Premières nations).
- Allochtone(s) : individus, ou groupes, d'origine autre qu'autochtone.
- Bois-Francs : région des Cantons de l'est, voisine de l'Energie, de la Beauce et du Maine.
- Loi sur les Indiens : ensemble de lois fédérales régissant les peuples autochtones.
- Loi C-31 (1981) : l'une des lois qui amendent la loi sur les Indiens.
- Nouvelle-Angleterre : région du nord-est des États-Unis continentaux.
- Premières nations : peuples autochtones, ou aborigènes, du Canada (Amérindiens, Inuit et Métis).
- Traité : entente d'ordre diplomatique, ou politique, entre un groupe aborigène et un État-Nation.

Dédié à la mémoire de Jean-Nil Bélanger,

mathématicien, enseignant, missionnaire, sourcier.

Libérez / Free Leonard Peltier

Étude de la mémoire économique d'entrepreneurs
des Premières nations du sud du Québec

par

Patrice Marcel BUREAU, B.Sc.

Janvier 2000

Remerciements

En plus de souligner la contribution théorique, méthodologique et logistique de notre directeur de recherche, *Paul Sabourin*, l'auteur désire exprimer sa gratitude aux personnes suivantes, qui ont contribué à ce mémoire de façon désintéressée :

Messieurs Luc Racine et Rémi Savard de l'Université de Montréal, ainsi que Guy Sioui Durand et Jean-Jacques Simard de l'Université Laval.

L'auteur remercie aussi le personnel et les représentants du *Conseil des Abénakis de Wôlinak* et de ses entreprises subsidiaires.

* *

La production de ce mémoire a été rendue possible grâce au soutien financier des organismes suivants :

*Fonds FCAR, Programme de Bourses de Maîtrise (1997-1999).
Fondation Desjardins, Programme Girardin-Vaillancourt (1997).*

Introduction

"Qu'importe, Guillaumet, si tes journées et tes nuits de travail s'écoulent à contrôler des manomètres, à t'équilibrer sur des gyroscopes, à ausculter des souffles de moteurs, à t'épauler contre quinze tonnes de métal : les problèmes qui se posent à toi sont, en fin de compte, des problèmes d'homme, et tu rejoins, d'emblée, de plein pied, la noblesse du montagnard."

_ Antoine de Saint-Exupéry, Terre des Hommes.

Propos général du mémoire de recherche

Pour ne pas enfermer les leçons d'une étude dans un langage hermétique réservé à des spécialistes, on doit à l'occasion recourir à des images, ou à des analogies, qui frappent l'imagination. Nous optons pour la finesse dans l'explication et la force dans l'exposition.

Il importe de souligner la différence habituelle entre un sociologue et un anthropologue. Les deux partent de perspectives opposées sur les rapports entre tradition et modernité. Les anthropologues viennent généralement observer dans les communautés, à quoi *devait* ressembler un "vrai Indien", à partir des "vrais" tels qu'ils se présentent aujourd'hui. Les sociologues cherchent plutôt à "comprendre" la même question, mais en sens inverse. Pourquoi les "Blancs" *ne sont plus* des "vrais Blancs"? C'est-à-dire : pourquoi les Bretons ne pêchent plus la morue au large de la Bretagne, pourquoi les Irlandais n'élèvent plus de moutons entre deux *cromlechs* dans les verts pâturages de l'Irlande et pourquoi les Vikings ont cessé de mener leurs *drakkars* visiter les pays voisins, pour se mettre plutôt à fabriquer des *Volvo*.

Lorsque des sociologues entendent les mots "Premières nations" pour la première fois, l'idée qui leur vient spontanément en tête est : «Qui a gagné, finalement?» Lorsqu'ils réalisent qu'on ne leur parle pas du classement des pays médaillés aux Jeux Olympiques, ils ont alors spontanément tendance à refiler le sujet à leurs collègues anthropologues.

Ils demandent alors : «*Que peut-il bien se passer chez les Premières nations, qui puisse me permettre de comprendre pourquoi les Vikings fabriquent aujourd'hui des Volvo, plutôt que drakkars?*» Ils finissent, enfin, par réaliser que les anciens Vikings ont bien dû commencer, quelque part, un jour, à faire du commerce maritime et à bâtir des usines, *comme leurs voisins Néerlandais et Anglais avant eux.*

Mais, ils oublient souvent de poser une question banale : «*Pourquoi les Vikings sont-ils devenus des Suédois, ou des Norvégiens, malgré le fait qu'ils se sont mis à fabriquer des automobiles, tout comme les Anglais et les "Américains"?*» Autrement dit : «*Pourquoi les anciens Vikings ne sont-ils pas aussi "devenus" des Anglais, des Néerlandais, etc.?*»

Alors seulement, les sociologues commencent à s'intéresser à deux petits villages abénaquis, enclavés dans la campagne québécoise. Pour illustrer notre propos, évoquons le récit de fiction suivant, dont l'introduction (bien connue) se lit ainsi :

"Nous sommes en 50 avant Jésus-Christ. Toute la Gaule est occupée par les Romains. Toute? Non! Car, un village peuplé d'irréductibles Gaulois résiste encore et toujours à l'envahisseur."¹

Ce récit raconte comment un petit village Gaulois arrive à demeurer Gaulois, malgré le fait qu'un de ses citoyens (un tailleur de menhirs nommé Obélix) se laisse influencer par un fonctionnaire romain² et commence à "industrialiser" sa production - payée aussitôt à prix d'or par le trésor Impérial. Il est bientôt imité par tous les chasseurs, commerçants et artisans de son village. Au faîte de cette activité, les Romains créent de toutes pièces une "économie" du menhir à travers l'Empire, peu avant que la concurrence commerciale de tous les peuples conquis ne fasse s'effondrer les marchés. Avec l'État romain acculé à la faillite et submergé de menhirs invendables, les stratèges de l'Empire voient la solidarité (et l'économie) villageoise reprendre le dessus, et les irréductibles Gaulois résister miraculeusement à la décadence par l'argent. Ce récit de fiction illustre les motifs, qui nous portent à nous interroger sur les entrepreneurs Abénakis.

¹ GOSCINY, R. ET UDERZO, A., OBÉLIX ET COMPAGNIE. UNE AVENTURE D'ASTÉRIX LE GAULOIS (PARIS et Montréal : Dargaud, 1975).

² On serait tenté d'y voir une sorte d'animateur communautaire, ou d'Agent des *Affaires Indiennes* avant l'heure.

1.0. Les Premières nations et la spécificité du Québec : la question de départ

Dans un mémoire destiné à parler de l'économie des Premières nations, il peut sembler déplacé de commencer par évoquer le contentieux Québec-Canada. Or, on dit parfois d'*autrui* qu'il nous sert de miroir : on ne peut comprendre cet *Autre* qu'à travers une réflexion de soi et sur soi. Pourquoi questionner la spécificité québécoise à travers la "question autochtone" et *vice versa*? Quels enjeux économiques, spécifiques aux Autochtones du Québec, peuvent bien découler de son caractère de "société distincte" (pourtant débattu au sein du Canada)?

Le devenir des Premières nations, de même que celui du Québec, se joue aujourd'hui à l'échelle nord-américaine. Il importe de situer les caractéristiques locales du "problème" qui intéresse les sociologues : «*Comment des groupes minoritaires, dominés, opprimés, ou simplement enclavés, s'approprient-ils l'économie dominante?*» Dans le cas qui nous occupe, on désire savoir ceci : «*L'économie du Québec forme-t-elle un terreau accueillant pour les jeunes "pousses", pour les individus Autochtones en quête d'intégration socioéconomique? Quels sont les défis économiques particuliers des Premières nations, au Québec?*»

Ce questionnement appelle deux interprétations. La première demeure à saveur essentiellement politique. On y voit se profiler l'affrontement peu ragoûtant des nationalismes ethnique et civique : «*Le Québec traite-t-il différemment les Autochtones³, par rapport aux autres provinces du Canada (le "Rest of Canada", ou R.O.C.)?*» Nous laissons aux spécialistes de la science politique et aux principaux intéressés, le soin de débattre de cette question⁴.

Ramenée en termes d'économie, la précédente question revient à examiner sur une base comparative les statistiques d'emploi des Autochtones, leurs projets de développement et leurs

³ La vivacité des tensions politiques avec l'État québécois semble surtout déterminée par la langue d'usage dans les communautés autochtones. Ce constat désespérant ne présume en rien du degré d'ignorance généralisé de la population en général, par rapport au problème du "sous-développement" socioéconomique des Premières nations. Autant au "Nord" qu'au "Sud", les autochtones "qui réussissent" se retrouvent plus souvent qu'autrement entraînés, voire chassés vers la grande ville par la rareté des emplois et la faiblesse des perspectives économiques dans les réserves : il s'agit d'un exode interrompu des "cerveaux" et des "portefeuilles". Ces pressions démographiques sont aggravées par les problèmes sociaux endémiques aux secteurs fragilisés des sociétés modernes, à la fois surprotégés, ghettoïsés et exclus économiquement.

⁴ La simple consultation du répertoire des publications officielles des bibliothèques publiques permettra aux curieux de se faire une idée du volume de verbiage, souvent malsain et acariâtre, que font naître de telles interrogations parmi les fonctionnaires, les acteurs politiques autochtones et non autochtones, ou le public. En particulier, on glanera parmi les publications de la *Commission Royale sur les Peuples Autochtones* (CANADA : 1982-1992, co-prés. Érasmus-Dussault). On pourra aussi s'intéresser à quelques-uns des mémoires présentés aux audiences de la *Commission sur l'Avenir Constitutionnel du Québec* (QUÉBEC : 1990, co-prés. Bélanger-Campeau), que ce soient par le *Conseil des Atikamekw et des Montagnais*, ou encore par des particuliers non autochtones, qui s'autorisent en toute ignorance de cause à proposer des aménagements capables de transformer la situation actuelle en un second *Chiapas*.

formes d'entrepreneuriat, au Québec et hors-Québec. «*Du point de vue des Premières nations, le Québec constitue-t-il un environnement économique "distinct", par rapport aux autres provinces et territoires canadiens, ou aux états "américains"?*» Prise dans son ensemble, cette question est beaucoup trop vaste, pour en faire une étude détaillée dans l'espace imparti.

Deux nouvelles interprétations surgissent ici, de toutes façons. D'un côté, on demande : «*Le Québec présente-t-il des caractéristiques différentes du R.O.C., en regard de l'intégration socioéconomique des individus autochtones habitant son territoire?*» De l'autre, on questionne : «*Les Autochtones du Québec réalisent-ils mieux que leurs contreparties du R.O.C., l'appropriation de l'économie dominante à partir de leur position particulière?*» Ces types de comparaisons suggèrent d'avance une forte polémique, laquelle nous semble stérile.

Nous prenons pour acquis que les Premières nations du Québec évoluent dans un environnement économique, politique et social, tout à fait particulier. Dès lors qu'on renonce aux comparaisons Québec-Canada, il faut décrire de l'intérieur les singularités des économies des communautés autochtones. On cherche alors à savoir : «*Existe-t-il des "projets de société" chez les Premières nations du Québec, comprenant une dimension économique?*»

Nous préférons formuler cette question de départ sous son angle plus *microsociologique*, ou plus intimiste, dirions-nous. «*Les autochtones du Québec ont-ils du "succès" dans leur intégration économique au Québec? Comment arrivent-ils à s'intégrer économiquement? Quelles sont les modalités de leur appropriation de l'économie dominante, capitaliste et (post)industrialisée du Québec?*» La présente étude vise à répondre à la dernière de ces interrogations, à travers les récits de pratiques relatant l'expérience économique d'entrepreneurs représentatifs de deux communautés autochtones du sud du Québec, et l'examen de leur rapport à la *mémoire* des groupes, autochtones et allochtones, de l'Amérique du Nord-Est.

Nous souhaiterions montrer l'utilité sociale de cette étude, qui est de mieux comprendre les rapports complexes unissant les Premières nations à l'ensemble québécois. Nous entendons proposer une interprétation originale du *legs* économique, ainsi que des acquis *sociocognitifs*, de leur expérience singulière des rapports de colonialisme avec une société "euroaméricaine" nettement "distincte" : les *Canadiens-français* (appelés les "Francophones" du Québec)... Dans toutes les variantes locales et encore actuelles de ce colonialisme.

2.0. Le "développement" économique et régional différencié des Premières nations

On doit poser quelques principes, avant de commencer la sociologie. La notion même de "développement", de même que sa jumelle le "sous-développement", proposent toutes deux une vision du monde inadéquate⁵, où l'on pose d'avance un état final des choses que l'on surimpose ensuite au passé, en fonction de relire ce passé comme une évolution obligée et inévitable, menant à ce qui existe ici et maintenant. En philosophie, on appelle cela une *téléologie*.

En Amérique du Nord, on aimerait croire que la mesure du bien-être des collectivités puisse passer par autre chose que les statistiques socioéconomiques sur la richesse, la croissance, l'emploi, la productivité, etc. On souhaiterait prendre des mesures du Bonheur humain, comme dans la vitalité des Arts, ou la santé affective et spirituelle des individus, ou encore interpréter les taux de fertilité des adultes en âge de se reproduire, etc.

Or, la première leçon que le réel administre aux sociologues, en Amérique du Nord, c'est que l'argent est roi, *sic transit...* Il fait, "*indeed*", le bonheur des gens - pas directement et pas exclusivement, mais il y contribue grandement. Il en est presque devenu une condition nécessaire, dans les sociétés capitalistes. On doit donc se résigner, en tant que chercheur, à accepter la puissance effective de la *téléologie* proposée par le Dieu de l'argent, et par l'Économie avec un grand "É". Cette *téléologie* est celle du "développement économique".

Si l'argent "fait le bonheur" des individus, qu'en est-il des *sociétés*? À cet égard, les indicateurs socioéconomiques semblent s'imposer comme l'instrument le plus accessible et le plus universel, pour prendre le pouls du "développement" des groupes marginaux, minoritaires, en difficulté, etc. Les publications et les données départementales du MAINC (*Ministère des Affaires Indiennes et du Nord Canadien*) fournissent quelques statistiques éparses (rarement compilées de façon à comparer le Québec et le "*Rest Of Canada*", soit dit en passant). On pourrait y effectuer ses propres croisements de données et comparer les provinces, quant au revenu moyen par ménage résidant sur les "réserves", à la scolarisation, ou au taux d'incarcération des citoyens Autochtones, etc. On peut aussi se référer à certaines études (comme D. KINKADE, 1991), où l'on compare la survie des langues autochtones entre les provinces.

⁵ Les spécialistes hésitent devant des termes plus expressifs, comme celui qui nous était venu spontanément : vision du monde "*un peu tordue*". Il nous semble que cette expression rendait mieux l'idée d'une vision du monde "faussée", ou "tordue", par l'idéologie du développement économique, entraînant le recours à des stratégies économiques qui forcent les humains à réduire leur propre vie à une "course au développement", à la "tordre" en fonction de l'économie, aux dépens de tous ses autres aspects.

On peut aussi se familiariser avec les données propres à la situation québécoise. Des monographies économiques (comme J.J. SIMARD, 1996 ; G. DUHAIME, 1985 et 1987 ; et aussi H. BHERER *ET AL.*, 1989) dressent toutes le portrait d'une *autochtonie* nettement scindée en deux : entre un surplus d'intervention gouvernementale au "Nord", et un relatif laisser-faire au "Sud". Dans une *théorie du développement*, par exemple, on pourrait transposer les hypothèses et les résultats d'analyse de C. CÔTÉ⁶. Selon cet auteur, les régions du Québec peuvent déplorer la redistribution régionale relativement inéquitable des prélèvements fiscaux par l'État provincial. Les régions périphériques souffrent d'une répartition insuffisante et inégale de l'assiette des dépenses publiques, alors que les quartiers appauvris des centres urbains concentrent géographiquement *trop* d'intervention publique. La surconcentration de l'intervention dans le secteur des services sociaux et de la santé écrase ces centres urbains, en détruisant leur qualité d'ensemble en tant que milieux de vie (d'où l'exode vers les banlieues).

Les communautés autochtones du Québec, dans leur ensemble, doivent composer avec ces mêmes effets (relire le paragraphe précédent, avec cette hypothèse en tête). Ou bien, elles sont négligées tout comme les "régions" qui les entourent, ou bien, en tant que *ghettos*, elles concentrent un *surplus* d'intervention gouvernementale dans le secteur des affaires sociales.

Conséquemment, en comparant la population globale des régions du Québec avec les Autochtones qui y vivent, on verrait nettement que seules les *causes premières* du sous-développement diffèrent, mais que la même *dynamique* l'entretient dans tous les cas. Partout, en définitive, il serait question de la *responsabilité fiscale*⁷ déficiente des pouvoirs publics et des effets à long terme de leur négligence.

Cependant, la présente étude ne vise pas, ne souhaite même pas enfoncer de telles portes ouvertes. *Notre objet de recherche est autre : nous voulons comprendre la spécificité des moyens par lesquels les acteurs autochtones du sud du Québec réagissent, ou agissent proactivement, face à de telles incohérences fiscales, et face à leur situation économique, politique et sociale particulière.*

⁶ Ces effets sont les mêmes qui ont été identifiés, avec une moindre acuité, pour les régions périphériques du Québec, dans CÔTÉ, C., *DÉSINTÉGRATION DES RÉGIONS : LE SOUS-DÉVELOPPEMENT DURABLE AU QUÉBEC* (Chicoutimi : Éditions JCL, 1991) ; cf. aussi la monographie gouvernementale *DEUX QUÉBEC DANS UN*, (Québec : Bureau de la Statistique du Québec, 1987).

⁷ Nous entendons ici tout autre chose que la "responsabilité fiscale" des démagogues, soit l'équilibre budgétaire annuel des gouvernements. La véritable responsabilité fiscale réside dans le pouvoir de lever des impôts, ainsi que dans l'obligation d'utiliser stratégiquement le pouvoir de l'État de dépenser ces impôts, en fonction d'améliorer les conditions matérielles et sociales des collectivités.

3.0. Les pratiques "autochtones" de développement économique

Qu'est-ce qui peut bien inspirer la *praxis* économique "amérindienne", quelles idées-forces, ou quels "mots-symboles" comme l'écrit J.J. SIMARD⁸? Une idée, un mot revient souvent - puisqu'il est à la mode - un mot idéologiquement porteur de *sens* : l'entrepreneuriat. Il succède à la notion d'autogestion, devenue désuète.

Il importe de distinguer en quoi la *praxis* économique amérindienne, dans le sud du Québec, articule de manière originale l'entrepreneuriat *collectif* et centralisé, avec l'entrepreneuriat des *individus* Autochtones. Nous sommes loin, dans notre "Sud" à nous (à peu près réductible à la Vallée du Saint-Laurent), de l'*impériation*⁹ massive de l'économie des réserves *nordiques*¹⁰ par l'État, les animateurs communautaires et les consultants "Blancs" (comme c'est le cas chez les *Cris* et les *Inuit*). Et, pourtant, les experts en "développement économique" existent aussi dans le "Sud" : ils agissent ici aussi, et les communautés autochtones s'en accommodent. Elles appellent cela : le "développement communautaire".

En parallèle, des entreprises privées, des PME autochtones surgissent, çà et là. Certains entrepreneurs privés oeuvrent en partenariat avec les développeurs dits "communautaires" (ou "collectifs"), tandis que certains autres s'en tiennent loin comme de carcasses de pestiférés. Dans certaines communautés, il y a "*synergie*" - comme disent les spécialistes - et les affaires communautaires et privées marchent "main dans la main", au grand bonheur de tous les intéressés. Ailleurs, il y a "*incompatibilité*" - comme on le dit dans le langage populaire.

Que se passe-t-il, dans la tête de tous ces entrepreneurs, selon qu'ils soient promoteurs du "développement communautaire", ou encore fondateurs de PME privées, sinon les deux à la fois? «*Comment tous ces entrepreneurs conçoivent-ils leur environnement et leur action économiques? Quelle(s) idée(s) se font-ils de leur(s) économie(s) concrète(s)?*»

Dans sa critique, portant sur le regard universalisant de la tradition "universitaire", le sociologue J.J. SIMARD¹¹ fait remarquer que les chercheurs ont bien du mal à considérer les activités économiques des Premières nations dans la perspective de l'*innovation*. Or, les

⁸ SIMARD, J.J., "AUTOGESTION ET AMÉRINDIENS", *RECHERCHES AMÉRINDIENNES AU QUÉBEC*, vol. XIII, no. 1, 1983 : 27-34.

⁹ Expression reprise aux travaux de G. DUHAIME et J.J. SIMARD. L'*impériation* désigne la prise de contrôle étatique et politique sur les activités économiques. Quelques auteurs font le parallèle avec l'Union Soviétique.

¹⁰ La *nordicité* est entendue au sens de *LA NORDICITÉ CANADIENNE* (1962) du géographe Louis-Edmond HAMELIN.

¹¹ SIMARD, J.J., *loc. cit.*

entrepreneurs autochtones sont des innovateurs, c'est-à-dire une sorte de *révolutionnaires* qui refusent de se contenter des perspectives économiques offertes par le destin.

Du "développement communautaire" des Autochtones, on peut affirmer qu'il met en forme un certain "projet de société", ou qu'il propose une *idéologie* derrière les pratiques économiques. Cependant, de l'entrepreneuriat dit "individuel", ou privé, on peut aussi penser qu'il articule un tel "projet" : les précédents "européens" le montrent déjà, selon SIMARD.

"Dans une société, disait [Paul Alinsky], vous trouverez des gens qui n'ont rien - ni fric, ni pouvoir, ni prestige - les «Have not» ; et des gens qui ont tout, les «Have». Au milieu, quelque part, il y a les «Have little, want more» : ce sont eux qui prennent les devants du progrès. Sous les régimes aristocratiques, les «Have little, want more» s'appelaient les bourgeois. Depuis le dix-neuvième siècle, ce sont les membres de plus de plus nombreux de l'intelligentsia professionnelle qui jouent ce rôle. Leur idéologie spécifique est le socialisme, avec ses variantes plus ou moins frelatées, plus ou moins globalisantes, mais qui aboutissent inévitablement à une lutte pour soumettre la production à la démocratie et à la raison par le biais de l'État.

(...) [O]n se souvient que le monde n'est ni cynique, ni parfait, que les humains font leur histoire à mesure avec les moyens symboliques qui leur tombent sous la main, et que parmi ceux-ci se trouvent les grandes définitions alternatives des possibles inspirées par l'ambition aux classes montantes. Nous l'écrivons d'entrée de jeu : Liberté, Egalité, Fraternité furent de celles-là. Ont-elles perdu toute grandeur et toute puissance critique, du moment qu'on a découvert qu'elles avaient avant tout étayé l'ascension de la bourgeoisie? Raison et démocratie ont aussi été des slogans bourgeois et ils continuent de nommer convenablement les aspirations et les luttes les plus fécondes aux quatre coins de la planète.

Les Amérindiens d'ici occupent un de ces recoins. (...) [L]e *sens qui reste* dans les mots d'autogestion, de développement communautaire et de participation, une fois comprises les complicités socio-historiques de leur mise au monde, n'en demeure pas moins pertinent pour expliquer les mouvements de la praxis amérindienne, voire même - qui sait? - pour les inspirer.¹² [Italiques dans le texte, nos soulignements.]

Il se trouve beaucoup d'ethnologues et de sociologues, pour constater les ratés du "progrès" en terrain autochtone. Il sont tout aussi nombreux à déplorer l'impossibilité pratique de "l'authenticité culturelle" pour les Premières nations. À ce propos, on a tous entendue la même litanie de clichés à propos de l'économie "traditionnelle", appelée "mythologie de la primitivité" : par exemple, comme quoi la vie dans la nature serait plus "authentique", ou comment la société "moderne" pervertit les relations humaines, etc.. Mais, on a beaucoup moins souvent entendus des chercheurs s'interroger sur *le sens donné aux pratiques économiques*, dans un tel contexte.

Posons ce truisme, une fois pour toutes : *entre chien et loup, les Premières nations ne sont plus, et ne peuvent plus être des "chasseurs-cueilleurs-pêcheurs-horticulteurs". Dorénavant citoyens, électeurs, voisins, clientèles, bénéficiaires et administrés, ils ne peuvent ni retourner à*

¹² *Ibid.* : 33.

l'économie de subsistance "précolombienne", ni s'ajuster complètement et instantanément aux modèles de "Prêt-à-penser" fournis par "l'Économie" moderne.

Devant ce dilemme, certains acteurs sociaux des Premières nations ont cherché des *voies mitoyennes, entre le folklore et l'assimilation*. Il leur est arrivé de faire fausse route, ou de devoir changer de cap. Mais, parfois, ils sont parvenus à ériger des modèles et des prototypes autochtones d'*action économique*. Notre étude s'intéresse à de tels efforts, en particulier aux acquis sociaux et intellectuels (symboliques) de ces tentatives, passées et présentes.

Nous n'avons nullement la prétention de fournir un mode d'emploi de l'économie moderne à l'intention d'acteurs des Premières nations. Nous désirons seulement consulter le mode d'emploi qu'ils en écrivent eux-mêmes, chacun de leur côté, mais tous ensemble d'une certaine façon.

4.0. Résumé de la démarche théorique et méthodologique

Les chercheurs savent que les plus grandes leçons s'apprennent tout au long du parcours, et non pas seulement une fois rendu à destination : ainsi, l'ancêtre direct du mémoire de recherche est un carnet de voyage. Notre étude part d'une démarche monographique demeurée incomplète, afin de proposer une méthode permettant de dépasser l'étude des *représentations sociales de l'économie*¹³. Nous l'appliquons aux discours d'entrepreneurs Autochtones (Amérindiens) du sud du Québec.

Notons que peu d'ethnologues et de sociologues enquêtent auprès des premiers intéressés, en l'occurrence les entrepreneurs des Premières nations eux-mêmes, sur le *sens* donné à leurs pratiques économiques concrètes. C'est le constat que nous faisons ressortir de notre recension des publications scientifiques (voir le prochain chapitre).

Les sciences sociales en général nous semblent manquer à leur propre projet de connaissance, à propos du statut des idées et de la vision du monde dans l'action économique et les processus de transition économique. La présente étude vise à défricher ce terrain laissé vierge, inexploré, ou négligé. Nous nous appuyons ici sur les progrès récents de la sociologie de tendance *constructiviste*. Cette étude est sociologique.

¹³ Nous référons ici aux travaux de P. VERGÈS sur les représentations sociales de l'économie.

Elle s'intéresse à un phénomène social : *l'entrepreneuriat chez le groupe ethnoculturel Abénaki, plus précisément à des entrepreneurs oeuvrant dans un "milieu" ethnoculturel précis, formé par les deux communautés abénaquises du Québec : Odanak et Wôlinak.*

Nous n'étudions pas les entreprises des Abénakis en tant que *firmes*, objets de gestion et de rentabilisation, à la manière des spécialistes de la gestion. Nous n'étudions pas, non plus, les Abénakis à la manière des ethnologues, soit en tant que *groupe ethnoculturel*, doté d'une organisation sociale et économique propre. Enfin, nous n'étudions pas, non plus, les comportements et la rationalité économiques des Abénakis en tant qu'*entrepreneurs ethniques*, à la manière dont le fait souvent la sociologie économique étasunienne.

En tant que contribution à la sociologie de la connaissance et de l'économie, notre objet sociologique de recherche est l'appropriation sociosymbolique de l'économie du point de vue d'un groupe économique dominé, dans le contexte de pratiques économiques précises et localisées, soit l'entrepreneuriat dans deux communautés abénaquises (typiques des petites "réserves Indiennes" enclavées du sud du Québec).

Nous considérons qu'une étude de ce type doit représenter un effort de connaissance original et relativement inédit. L'occasion se présente donc de réaliser ici une synthèse théorique la plus large possible¹⁴. Nous réunissons de façon originale - c'est notre prétention, à tout le moins - les cadres théoriques de la sociologie économique et de la connaissance.

Notre contribution la plus originale consiste à faire ressortir les liens, entre les théories des *représentations sociales*, d'une part, et de l'autre, la *mémoire sociale* et de la *mémoire économique* chez M. HALBWACHS et P. SABOURIN. Nous croyons offrir à ces dernières théories - sauf erreur de notre part - l'un de leurs tous premiers terrains de vérification empirique en sol nordaméricain, avec la présente étude du cas des entrepreneurs amérindiens. Nous appelons cela, un banc d'essai.

La partie théorique de notre démarche consiste à montrer comment les deux systèmes se rencontrent, parce que leurs hypothèses respectives les plus centrales se rencontrent, aussi, nécessairement. Nous parlons ici de convergence théorique.

¹⁴ On comprendra ainsi le volume assez inhabituel de la partie théorique du présent document.

D'un côté, la théorie substantiviste de l'économie pose l'hypothèse centrale de l'*encastrement* («*embeddedness*», GRANOVETTER, M., 1985) de l'économie dans les relations sociales. Certains auteurs laissent clairement entendre la possibilité qu'il existe un fondement *cognitif*, ou une dimension *sociosymbolique*, à cet enracinement de l'économie¹⁵ dans les rapports sociaux.

De l'autre côté, la théorie de la mémoire sociale montre comment les relations sociales (dont l'économie) supposent l'évocation et la réappropriation continuelle des espaces, des temps et des usages langagiers, qui fondent les cadres de la mémoire des groupes.

L'hypothèse de l'actualisation de la mémoire économique découle de la précédente théorie. Elle propose que les rapports économiques (ceux qui décrivent les matérialités sociales de la production, de la consommation et de la circulation des biens sociaux) sont ancrés dans des cadres sociaux, faits de lieux, de temporalités et d'usages langagiers localisés. Cette appropriation revient à un ensemble localisé de procédés, symboliques et langagiers, d'évocation et de reconstruction simultanée de la mémoire des groupes sociaux.

Si l'on considère le symbolique comme une composante idéale des relations sociales, immanente aux pratiques concrètes¹⁶, alors la catégorie intellectuelle appelée "Économie" doit apparaître dans les mêmes cadres cognitifs et usages langagiers, qui enracinent les *matérialités* des rapports de production concrets dans la connaissance individuelle. Par là, on entend qu'il y aurait *réciprocité* de ces perspectives, individuelle et sociale.

En outre, les usages langagiers différenciés découlent de la variabilité des *matérialités*, qui enracinent la *mémoire économique* chez les différents groupes sociaux, en interaction dans les économies modernes. Les sujets-acteurs recourraient donc à une multiplicité de mémoires collectives, pour décrire leurs cadres d'interactions complexes. C'est dans la constellation de leurs représentations sociales de l'économie, qu'apparaissent les dimensions les plus *opératoires* du concept de *mémoire économique* : les référents de temps et d'espace, ainsi que les usages du langage lui-même.

¹⁵ Nous référons alors à la thèse de l'encastrement social de l'économie de K. POLANYI et à la dimension symbolique de cet encastrement proposée par P. DIMAGGIO, entre autres.

¹⁶ Comme dans la thèse de la "part idéale du réel", défendue par M. GODELIER.

Selon notre hypothèse, ces éléments discursifs constituent les traces de l'élaboration d'une mémoire économique, chez un groupe ethnoculturel vivant un processus très prolongé d'acculturation à l'économie de marché (ou une transition économique, autrement dit). En cela, les discours de mémoire peuvent porter en eux les traces d'un procédé universel d'encastrement sociosymbolique de l'économie, à travers l'interaction et la communication humaines.

Pour résumer la présente démarche de connaissance en termes techniques, le phénomène social de l'entrepreneuriat chez un groupe ethnoculturel minoritaire (autochtone) nous sert d'observatoire au phénomène sociologique de l'actualisation de la mémoire économique des groupes sociaux, à partir du point de vue d'un groupe économique dominé.

5.0. Plan du mémoire de recherche

Après ce résumé de notre propos théorique et la précédente présentation qualitative de la situation socioéconomique des Premières nations du sud du Québec, survolons à présent le plan d'ensemble du présent mémoire de recherche.

1. La partie théorique de notre mémoire est divisée en deux chapitres. Le premier porte sur notre conceptualisation de l'économie chez les Premières nations du sud du Québec, développée à partir d'une recension des publications en anthropologie, en sociologie, en histoire et en administration. Ce parcours nous permet, ensuite, d'élaborer notre problématique générale des sociétés et des économies "autochtones".
2. Par la suite, dans le deuxième chapitre, nous introduisons les *théories sociologiques* sur lesquelles nous nous appuyons : théories de la *mémoire économique* et des *représentations sociales*.
3. Le troisième chapitre expose les fondements *méthodologiques* et *épistémologiques* de la présente étude.
4. Dans la partie *empirique* du mémoire, nous faisons l'étude du cas des entrepreneurs oeuvrant dans deux localités du sud du Québec, habitées par le groupe ethnoculturel *Abénaki*. Le quatrième chapitre sert à la présentation de l'étude de cas et de notre "protocole" méthodologique précis. Après un exposé de la spécificité du milieu et de l'économie des Abénakis, nous construisons progressivement une *unité d'analyse* (les types de pratiques entrepreneuriales), à l'aide de critères et de définitions heuristiques. Nous explicitons, ensuite, les règles constitutives d'un *échantillon qualitatif*

d'entrepreneurs, avant de décrire et de définir notre *matériau de recherche* (soit le contenu discursif *d'entretiens de recherche*). Puis, nous procédons à la mise en contexte des situations d'entretiens, à l'aide d'observations de terrain. Enfin, nous posons les dimensions opératoires du concept de *mémoire économique* et raffinons l'hypothèse de son *actualisation* dans le discours des entrepreneurs.

5. Le cinquième chapitre se divise entre une partie "*description du contenu d'entretiens*" et une partie "*analyse*". La description est consacrée à la mise en évidence d'une construction discursive différenciée des représentations sociales de l'économie, à l'aide de citations tirées du matériau discursif. La partie analyse propose certaines hypothèses explicatives des *processus de changement dans la connaissance économique*, ayant pu conduire aux formes observables dans notre matériau. Ces hypothèses sont alors reliées aux modalités connues de *transition des rapports économiques* impliqués.
6. Nos *conclusions* plus globales apparaissent au sixième chapitre.
7. Suivent, enfin, la bibliographie et diverses annexes (grilles d'entretien, etc.).

Chapitre 1

Spécificité et encastrément social des économies des Premières nations

"Il est écrit que Yahwéh eût épargné les cités corrompues de Sodome et Gomorrhe, à condition d'y compter aussi peu que - mais au moins - dix justes. Les rêves que construisent les hommes pour libérer leur avenir méritent bien autant de tolérance. Plutôt qu'à leur ambiguïté historique on s'intéresse alors à leur transcendance : la puissance qu'ils conservent de définir le sens de la vie et d'inspirer les engagements sociaux par-delà les tyrannies de l'ici et du maintenant. La transcendance exclue, toute pratique n'est qu'ajustement, adaptation, résignation en somme. La portée transcendante des idéaux fournit des normes symboliques pour juger des possibles et fixe le regard sur ce qui devrait être plutôt que sur ce qui est fini, borné, réalisé.

*Ainsi l'intention autogestionnaire : elle ne se contente pas de critiquer le présent pour déboucher l'horizon. Elle rapaille également pour son compte les fils d'une tradition occidentale très profonde dont le sillage mène des philosophes grecs jusqu'aux pages de *Recherches Amérindiennes*.¹⁷ Une phrase en dira l'essentiel : la liberté et la raison appellent l'exercice de la démocratie dans la production (étant admis que la «production» englobe tout le «travail» qu'une société effectue sur elle-même). Chaque mot-symbole compte ; dépoussiérons."*

— Jean-Jacques SIMARD.¹⁸

Introduction à la partie théorique

La partie théorique du présent mémoire de recherche s'étale sur deux chapitres. Le premier de ces chapitres (celui-ci) se présente lui-même en deux parties.

Dans la première partie, nous effectuons une *revue des publications scientifiques*¹⁹, principalement en sociologie et en anthropologie-ethnologie, sur le thème général des économies des peuples autochtones nord-américains²⁰.

¹⁷ Allusion au périodique "*Recherches Amérindiennes au Québec*", voir note suivante.

¹⁸ SIMARD, J.J., "LA CULTURE ÉBRÉCHÉE AU POSTE DE COMMANDE", *RECHERCHES AMÉRINDIENNES AU QUÉBEC*, vol. XIII, no. 2, 1983b : 131-138 ; suite et fin de l'article "AUTOGESTION ET AMÉRINDIENS", *Ibid.*, vol. XIII, no. 1, 1983a : 27-34 (soulignement *in textu*).

¹⁹ Le lecteur trouvera, en annexe, la bibliographie complète afférente à toute cette section.

²⁰ Mentionnons aussi l'existence d'une très riche sociographie des Autochtones en langue portugaise au Brésil, ainsi que d'études d'envergure internationale sur les "petits peuples" de la C.E.I. (la Fédération de Russie), sur les *Saami* ("Lapons") en Scandinavie, ou sur les *Inuit* dans tous les pays circumpolaires.

Dans la deuxième partie de ce premier chapitre, nous dressons ensuite l'inventaire des principales perspectives de recherche sur l'économie des groupes dominés ou minoritaires, afin d'étayer notre *problématique* originale des sociétés et des économies des Premières nations.

Puis, dans un deuxième chapitre (le prochain), nous précisons notre conceptualisation de la dimension privilégiée dans l'étude des économies des Autochtones : la connaissance économique. Nous présentons alors les perspectives de recherche de la mémoire sociale et des représentations sociales, afin d'en dégager les outils qui nous seront nécessaires à la description et à l'analyse de la connaissance économique chez un groupe autochtone, dans la partie empirique du mémoire.

1. Recension des publications scientifiques sur les économies des Premières nations

1.1. Contexte sociohistorique global

Le XIX^e siècle a vu la fin des envois diplomatiques des États européens, auprès des groupes ethniques et politiques autochtones de l'Amérique-du-Nord. C'est l'époque de la "réduction" massive des Premières nations dans les "réserves", autant aux États-Unis qu'au Canada. Dans la foulée des "missions" chrétiennes, le "terrain autochtone" a été bientôt également revendiqué par l'ethnologie (une branche de l'anthropologie). Ses préoccupations de recherche tournent autour de l'*organisation sociale et économique* dite "traditionnelle" des Premières nations, ainsi que l'étude du *changement social* envisagé sous l'angle de l'*acculturation*, c'est-à-dire une pression à "l'assimilation culturelle", en conséquence de l'hégémonie politique, économique et culturelle grandissante des groupes ethniques d'origine européenne (appelés ici les "Allochtones").

La recherche sur les Premières nations est longtemps demeurée éloignée des préoccupations d'*intégration* et de *développement économiques*. Au XX^e siècle, toutefois, l'interventionnisme croissant de l'État dans les réserves amène l'émergence des services sociaux en milieux autochtones, en plus d'efforts d'intervention et de recherche en matière de conservation du "milieu naturel", par des géographes, puis des biologistes.

Au cours des dernières décennies, on a aussi commencé à aménager la sauvegarde de la "culture traditionnelle". Quelques efforts de recherche en sciences économiques, en science

politique, en anthropologie et en sociologie économique cherchent des aménagements viables pour le "développement économique" et la "survie culturelle" des Premières nations.

Ces mutations récentes des interventions scientifiques semblent correspondre à deux dynamiques politiques simultanées. On y rencontre, d'une part, les revendications autonomistes croissantes des Premières nations, et de l'autre, les vœux de l'État qui cherche désespérément (depuis plus d'une centaine d'années!) à se départir du fardeau économique des réserves. L'on pourrait dire que, résignée devant l'échec de l'assimilation ethnoculturelle projetée au XIX^e siècle, la classe politique actuelle accueille de plus en plus favorablement toute occasion de "pelleter" les responsabilités publiques de l'État "néolibéral", vers les administrations locales autochtones.

Dans leur ensemble, les études sur les économies des autochtones entrent dans quatre contextes de recherche : ethnologique, historique, culturaliste et monographique.

1.2. Contexte "ethnologique"²¹

L'économie des peuples dits "aborigènes" de l'Amérique du Nord, plus couramment appelés "autochtones" en français, a été abondamment étudiée en anthropologie (ethnologie), surtout dans la perspective de l'*organisation sociale* et du *changement social*. L'objet de telles études est la régulation du mode de production "de subsistance", i.e. les économies basées sur l'exploitation des ressources fauniques et botaniques du territoire. Le changement social y est envisagé sous l'angle d'une altération de l'organisation économique traditionnelle, ou de la "culture" envisagée de façon *relativiste* (i.e. comme un ensemble "unique" de pratiques et de symboles). Les "cultures" autochtones seraient "menacées" par l'introduction des pratiques agraires, ou de salariat (par exemple, aux États-Unis, chez les *Navajos*), ou par les conséquences historiques de la traite des fourrures (principalement au Canada, chez les *Cris*, les *Algonquins*, les *Innus*, les *Inuit*, etc.).

L'anthropologie économique s'est intéressée aux changements sociaux introduits par la *praxis* économique "moderne" des autochtones. Ce type de problématique part souvent du présumé (encore fortement répandu) que les économies précolombiennes étaient "sans commerce". Selon ce point de vue, les pratiques commerciales reliées à l'économie de marché

²¹ Pour les références de cette sous-section, nous référons à R. SAVARD et à ses exposés du cours ANT 3854, "AIRE CULTURELLE : LES PEUPLES AUTOCHTONES DU TERRITOIRE CANADIEN", Université de Montréal, département d'Anthropologie, 1996.

des pays développés constitueraient une double menace. D'un côté, la "survie culturelle" des autochtones dépendrait de l'endiguement des atteintes à leur "spécificité culturelle" et à "l'identité" des communautés - une menace plus ou moins contenue par le biais de l'affirmation politique (R. SALISBURY, 1984). D'un autre côté, la "reproduction sociale" des communautés ethniques serait menacée par l'assimilation inexorable des autochtones, à travers l'acculturation au "commerce" et l'*aliénation* subséquente, dans la perspective marxiste "orthodoxe" (E. LEACOCK : 195x).

Ces différents courants anthropologiques ont tendance à problématiser le *changement social*, en fonction des effets "négatifs" de la transformation des modes d'organisation socioéconomiques. Ces changements sont attribués aux pratiques *commerciales* des Européens, typiquement aux conséquences de la traite des fourrures (F. SPECK : 193x). Parmi ces pratiques "néfastes", on retrouve la dépendance cyclique des Amérindiens, face au système de crédit des fournisseurs de denrées manufacturées établis dans les communautés autochtones (le "*putting-out system*" décrit par A. TANNER, 197x).

1.3. Contexte "ethnohistorique"

Le présupposé d'une économie précolombienne "sans commerce" a été progressivement levé par des études ethnohistoriques (T. MORANTZ, 1980 ; R. SAVARD, 1981), ainsi que par une relecture du *structuralisme* par M. SAHLINS (*Islands of History*, 1983). Des études de cas, à portée ethnohistorique, "découvrent" des processus historiques et *endogènes* de changement social, chez les peuples dits "indigènes" - les sociétés "froides" étant plus "chaudes" qu'on l'avait cru pendant longtemps (M. SAHLINS, *op. cit.*). De plus, on y réhabilite l'idée d'une *rationalité économique* "normale", bien que localisée et singulière.

Néanmoins, la problématique des économies des autochtones contemporains demeure encore près des préoccupations "d'authenticité" et de "survie" culturelles. D'ailleurs, bon nombre d'études de cas sociohistoriques tendent à relativiser la capacité des sociétés indigènes à l'adaptation culturelle. On a ainsi décrit la vulnérabilité de certains systèmes de croyances autochtones devant "l'altérité" radicale (T. TODOROV, 1981 et 1992) - ou la fragilité du "mode de vie" et de l'organisation sociale des populations indigènes, devant le "colonialisme" et l'empiétement territorial par des squatters, des pionniers et des colons, protégés militairement (S. TALBOT, 1971).

1.4. Contexte "culturaliste"

De façon générale, en sciences sociales, les aspects *symboliques* de l'économie sont assez peu souvent étudiés pour eux-mêmes. Les études abordent plutôt la dimension cognitive de la vie sociale, par le biais de "l'acculturation" définie comme un processus de *diffusion* culturelle. Les savoirs "européens" (savants, techniques, ou populaires) remplaceraient inexorablement les compétences et la technologie locales - en dernier ressort, transformant par acculturation les sociétés "indigènes".

Par ailleurs, les études ethnologiques du *sociosymbolique* se sont longtemps concentrées sur la *fonction* des rituels et de la mythologie, en tant que modes de connaissance du milieu "naturel", parfois en lien avec les pratiques de subsistance, telles la chasse au gibier et le piégeage des animaux à fourrure²².

La raison de cet abandon relatif du champ *symbolique* n'est pas sans rapport avec la croyance eurocentrique en un "âge d'or" des chasseurs-cueilleurs, où le commerce est présumé absent, sinon rudimentaire, voire réductible à une extension ritualisée du *don* et du *contre-don*. Ce désintérêt des scientifiques n'est pas sans rapport, non plus, avec la lecture marxiste orthodoxe de E. LEACOCK et de plusieurs autres, pour qui tout système d'*idéologies* chez les populations ayant été "contactées" par les Européens se doit d'être devenu "illusoire" (c'est le thème de l'*aliénation* dans la société bourgeoise chez les penseurs marxistes), sinon "acculturé" (parce que *non authentique*, au sens de la "corruption" de sa "pureté" ethnologique).

Pour les *structuralistes*, la connaissance "indigène" est simplement marquée du sceau d'une ignorance, ou d'une inconscience, dont la magie et la mythologie comblent les vides, en formant la *structure* et les *enceintes mentales*, dont parle généralement C. LÉVI-STRAUSS.

Pour les *déconstructivistes*, enfin, les sociétés "élémentaires" échapperaient à l'*aliénation* des masses, par le rouleau compresseur de "l'Histoire" des sociétés modernes. Elles seraient porteuses d'un modèle "authentique" d'*organisation* et de *dynamique* (économique et politique), reposant sur un "communisme primitif" et une "société sans classes" (P. CLASTRES, 1970). Dans ce "jardin de l'Éden", les tribulations de l'humanité s'appellent *changement social* et ne commencent que lorsque s'y insinue le serpent de la "propriété privée". En cela, ce courant (très)

²² Sur les rituels magiques des chasseurs-trappeurs *Innus* du Québec, dont le célèbre rite de divination de la "Tente tremblante", on lira entre autres les auteurs S. VINCENT et J. MAILHOT.

marginal reprend la perception un peu romantique d'auteurs ethnologiques beaucoup plus popularisés, comme R. LOWIE, ou L.H. MORGAN (ce dernier, auquel référaient Fredrich ENGELS²³ et Karl MARX).

1.5. Contexte "monographique"

Les sciences sociales canadiennes anglaises sont particulièrement fertiles en études monographiques de terrain, que ce soit en milieu nordique, ou dans des réserves rapprochées des grands centres, voire même carrément en milieu urbain.

Le premier type (sur des "réserves" situées en région isolée) appartiennent généralement à la tendance ethnographique (Y.G. LITHMAN, 1984), parfois à l'économie et la gestion (W. WUTTUNEE, 1992). Le deuxième type, la *sociologie urbaine* des Amérindiens, fait davantage appel à une démarche épidémiologique et statistique, comme dans certains travaux du *Institute of Urban Studies*, rattaché à *University of Winnipeg* (S.J. CLATWORTHY, 1982), ou à l'exemple des enquêtes périodiques du MAINC (*Ministère des Affaires Indiennes et du Nord canadien*) sur la situation économique des femmes autochtones.

Le problème de l'*intégration économique et urbaine* des autochtones est abordé au cas par cas, dirions-nous, soit par le biais des enclaves urbaines à concentration "amérindienne" relativement élevée (à l'exemple de *North Winnipeg*), soit par celui des individus isolés vivant de façon prolongée en milieu urbain. La résidence urbaine est alors considérée comme un "exil" prolongé hors de la communauté ethnique et de la réserve d'attache. Le milieu urbain est étudié comme le lieu d'une "acculturation" (S.J. CLATWORTHY : *op. cit.*). Ce type d'étude sur les conditions de résidence urbaine est exceptionnel, voire étranger, à la sociographie québécoise des autochtones²⁴.

Par ailleurs, nous appelons *socioéconomie nordique* les études monographiques, portant sur des communautés amérindiennes du nord du Canada. Ces études (R. BLISHEN ET A. LOCKHART, 1984 ; LOCKHART, 1987 et 1989) dressent une typologie des communautés, autochtones et

²³ ENGELS, F., LES ORIGINES DE LA FAMILLE, DE LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE ET DE L'ÉTAT : DANS LE PROLONGEMENT DES RECHERCHES DE LEWIS H. MORGAN (plusieurs éditions).

²⁴ Nous repérons une seule étude sur le cas de résidence urbaine des *Algonquins* (*Anishnabe*, ou *Abittibiwini*) à Val-d'Or (dont la référence est malheureusement manquante ici). On pourrait approfondir cette question, en s'adressant au réseau des *Centres d'Amitié Autochtones*, ou à l'*Alliance Autochtone du Québec*, qui intervient auprès des *Atikamekw* de la région de La Tuque (Haute-Mauricie).

allochtones, dites "nordiques" : la "cohésion sociale" des communautés y est évaluée au moyen d'indicateurs extraéconomiques, et faisant référence aux caractéristiques objectives de la circulation des biens sociaux. Les auteurs établissent la corrélation entre les caractéristiques précédentes et celles, plus phénoménologiques, des institutions politiques locales, par exemple leur "efficace politique" ("*Political efficacy*" : A. LOCKHART, 1987). Devant la "dépendance économique" constatée des communautés, les études monographiques mesurent aussi les "impacts sociaux" du développement (CANADA : *Commission Royale d'enquête sur les impacts sociaux de la construction du pipeline de la vallée du Fleuve MacKenzie*, 1973).

L'approche monographique a essaimé autant au "Nord", qu'au "Sud", donnant naissance à la série des monographies industrielles sur les réserves amérindiennes, compilées par le MAINC au cours des années 1970 et 1980. L'objet de ces études est de promouvoir, ce que les sociologues québécois appellent de leur côté "l'autogestion". En sociographie canadienne-anglaise, on y réfère en tant que "*community-oriented development*" (R. BLISHEN ET A. LOCKHART, *op. cit.*).

Aux États-Unis, les monographies de localités amérindiennes se concentrent davantage sur le développement économique ("*development*", ou "*business*"). On peut mentionner, à titre d'exemple, la préoccupation de recherche soutenue pour les *Navajos* et les *Cherokees*. Ces nations ont en commun la particularité, d'avoir très tôt adoptés le salariat et l'économie de marché, basée chez les *Navajos* (en Arizona) sur une production céréalière et bovine, bref : *rurale*. Les publications étasuniennes en *sociologie rurale* traitent des cas amérindiens comme d'économies *périphériques* de la métropole capitaliste. L'économie est alors théorisée en termes de *développement inégal*. Cette approche est reprise au Québec, dans le domaine agro-alimentaire, notamment en ce qui concerne les *Inuit* (G. DUHAIME, 1987 et 1991).

Ajoutons à la liste, les monographies traitant du "capitalisme rouge". Ce terme décrit l'émergence de firmes-entreprises de grande taille, soit, chez les "tribus" vivant du jeu et des casinos ("*the new buffalo*", selon l'expression consacrée) : les *Péquots* du Massachusetts, ou les *Séminoles* de Floride ; soit, chez les éleveurs bovins : les "frères ennemis" *Arapahoes* et *Shoshones* du Montana ; soit, chez "l'OPEP amérindien" : les *Osages* de l'Oklahoma ; soit enfin, chez les "industriels rouges" : les *Choctaws* du Mississippi.

La préoccupation centrale y est assez pratique : il s'agit de promouvoir le "développement régional", soit, en rendant la "région" attrayante à l'investissement exogène, soit, en faisant la

promotion du "développement endogène" par le milieu. Par ailleurs, ce "développement" s'appuie parfois sur l'argent des compensations financières des paliers fédéral et provincial de gouvernement, pour l'extinction juridique des droits territoriaux découlant du Droit des premiers occupants. Aussi, étudie-t-on les impacts sociaux du *consumérisme* naissant ("*affluence*" : R. SALISBURY, 1984) et du *dirigisme économique* des instances politiques.

Les monographies sur le développement économique des communautés autochtones étasuniennes et canadiennes proviennent des horizons théoriques les plus variés, allant de l'anthropologie culturelle à la sociologie urbaine, et de l'administration à la socioéconomie. En somme, les publications sur les entreprises et le développement des peuples autochtones sont assez éclectiques et rarement très rigoureuses.

1.6. Bilan de la sociographie et de l'ethnographie économiques

L'étude des économies autochtones nordaméricaines se fait généralement au cas par cas, communauté par communauté, souvent sans préoccupation théorique centrale au-delà d'assurer la continuité de la tradition ethnographique classique, depuis L. MORGAN, R. LOWIE, F. BOAS, etc.

Il ressort de ce vaste ensemble, les trois (3) constats suivants :

1. *L'économie des Premières nations y est construite, théoriquement et méthodologiquement, en fonction des intérêts de recherche de disciplines variées, et en fonction d'objets focalisés et locaux.* On trouve dès lors peu d'approches macroéconomiques, ou totalisantes, des formes sociales des économies des milieux "autochtones".
2. De façon générale, dès qu'il est question des Premières nations, le réflexe académique semble répliquer celui de sens commun : soit, de *réduire leurs économies aux formes dites traditionnelles, ou de subsistance.* Aussi, trouvons-nous davantage d'études en anthropologie et en sociologie économiques portant sur la chasse "traditionnelle" en milieu nordique, que sur le "développement économique" actuellement en cours dans les réserves. L'objet d'étude "entrepreneuriat" demeure donc peu abordé en soi.

3. Peu importe si les études s'attachent aux pratiques traditionnelles, ou modernes, cela n'enlève rien à cette autre caractéristique de la production académique : *la dimension sociosymbolique de l'économie des Autochtones est systématiquement mise de côté, a fortiori en ce qui concerne les formes modernes comme le commerce de biens et services*. Ce constat s'applique intégralement à la multitude de publications, qui se préoccupent du développement d'entreprises dans les réserves des États-Unis.

Il y a, donc, relativement moins d'études qui construisent l'économie de façon positive, dans ses formes marchandes et modernes, que *par la négative* (soit en fonction du dérèglement des économies "traditionnelles" de subsistance). On s'y intéresse très rarement aux *mode d'appropriation symbolique* du changement social et économique. De plus, on y porte considérablement plus d'attention aux milieux nordiques (les réserves isolées du grand Nord), qu'aux communautés autochtones enclavées dans les régions plus "développées" du "Sud".

Les études québécoises forment une certaine exception, en particulier lorsqu'elles s'intéressent à la dimension *sociosymbolique* des différentes formes d'économie : la chasse chez les *Cris* (H. FEIT, 1987), les pratiques d'entreprise (J.J. SIMARD, 1982) et le salariat (G. DUHAIME, 1985 et 1991) chez les *Inuit*, ainsi que la *régulation économique* par l'État en milieu nordique (G. DUHAIME, 1987 et 1988 ; J.J. SIMARD, 1996). Cependant, elles se concentrent aussi sur le "Nord" et les localités isolées (surtout chez les ethnies *Crie*, *Inuite* et *Innue-Montagnaise*), tout en les comparant parfois aux milieux allochtones par le biais de la statistique économique (G. DUHAIME, 1988 ; J.J. SIMARD, 1996), ou aux milieux autochtones du "Sud" (plus proches des grands centres) dans la perspective psychologisante des sciences économiques sur la "culture" des individus-entrepreneurs (H. BHERER, S. GAGNON ET J. ROBERGE, 1989).

2. Problématique de l'économie des Premières nations

2.1. La rationalité économique en tant que problématique

Reportons-nous à la citation placée en exergue²⁵ du présent chapitre. "Dépoussiérer" les mots de l'économie : c'est notre propos dans cette partie du mémoire. Il nous faut dégager les *idées*, de la gangue où les enferme souvent le *langage* courant. Notre intention est simple : nous placer en position d'exposer et de comprendre, ce qui motive l'entrepreneuriat chez un groupe ethnoculturel (les *Abénakis*). Or, pour cela, il faut pouvoir décrire et analyser les *idées* qui ont cours au sein de ce groupe, à propos de l'économie. Nous appelons cela : le *sociosymbolique économique*.

Les idées émises par les spécialistes (et qu'on appelle des *théories*) demeurent souvent enfermées dans un *formalisme* économique, selon lequel la "rationalité économique pure et dure" et la "logique du profit" seraient universelles. Les idées économiques seraient alors réductibles aux stratégies de n'importe quel *individu rationnel*, en tant qu'*acteur économique*.

Habituellement, les théories réussissent partiellement, à faire la part entre ce "calcul rationnel" (une sorte de *rationalité individuelle*), et un type complètement différent de rationalité, d'ordre *social*, qu'il serait aussi convenable d'appeler une *socio-logique*²⁶. Il subsiste souvent, néanmoins, une certaine confusion entre les deux niveaux d'analyse.

Au mieux, les théories réussissent à établir l'*ontologie* (ce qui veut dire, en français plus courant, l'existence autonome) d'une logique *sociale* dans l'économie. Mais, la plupart d'entre elles s'en tiennent à la composante observable, matérielle, ou tangible, des économies concrètes : les *pratiques* économiques : c'est-à-dire, les circulations des biens sociaux et la configuration des réseaux économiques. Les théories s'aventurent plus rarement dans le domaine des *idées* économiques.

De toute évidence, notre propos est une affaire de *mots*. Certains mots - y compris ceux de la *science*²⁷ - présentent plusieurs significations. Ces mots-significations, qui semblent

²⁵ Il s'agissait des propos de J.J. SIMARD sur le *sens* (ou l'*usage* social) des pratiques d'"autogestion".

²⁶ Terme que nous re prenons des ouvrages de P. SABOURIN.

²⁷ Selon des épistémologie à la G.G. GRANGER, J.C. GARDIN, ou F. BERTHELOT, le propos et la mission même du travail scientifique est de réduire la *polysémie* (la multiplicité des significations) du langage commun, à la précision d'un langage technique le plus *univoque* possible. Par univocité, on entend que le langage serait réduit à un *code*,

équivalents, portent en eux de cruciales divergences de sens. Par exemple, le terme *problématique* implique l'accomplissement d'une réflexion en deux temps distincts, d'où une certaine confusion langagière.

D'abord, une *problématique* désigne le fait de démonter les rouages de la pensée des auteurs précédents, pour en repérer les "failles", les "insuffisances". Autrement dit, on y pose les aspects "problématiques" des théories (au sens commun de "ce qui pose problème"). On montre comment tel, ou tel autre, aspect d'une question "pose problème", dans le sens où cet aspect n'a pas été "problématisé" suffisamment.

Paradoxalement, le verbe *problématiser* possède donc un double sens : reconnaître "qu'il y a problème", puis "régler" ce problème au niveau de la formulation (verbale) des idées (les *concepts*). Cette "solution" originale débouche, par la suite, sur la *théorie* et la *méthodologie* de recherche.

Le caractère "problématique" dépasse évidemment la formulation verbale. Le "problème", que l'on montre dans une *problématique*, se situe au niveau des idées. Il résulte du fait qu'un *mot-idée* peut en cacher un autre, et désigner ainsi plus d'un *ordre de réalité*.

Dans le présent chapitre de problématique, nous effectuons ce qu'il est convenu d'appeler une *rupture épistémologique* : nous entendons, par là, une "rupture" avec les façons "habituelles" de procéder à une recherche, dans le domaine d'étude qui nous intéresse. Il s'agit de repérer les "problèmes" habituels des publications scientifiques, puis de proposer nos "solutions".

D'abord, nous explicitons les dimensions de notre *objet théorique* : ce sont le *symbolique* (et non pas les *pratiques*), l'économie et l'entrepreneuriat. Immédiatement, nous énonçons trois objections théoriques, face à notre approche. Ces objections nous ont été, ou bien, adressées par des spécialistes, ou bien, inspirées par notre revue des publications scientifiques.

semblable à la formalisation mathématique, dans lequel une relation bijective unit chacun des *signes* d'un ensemble-domaine, appartenant à un niveau opératoire du langage, à une et une seule *signification* dans un ensemble-destination, appartenant à un niveau conceptuel et abstrait. En d'autres termes, la science entend typiquement dédoubler le langage populaire (polysémique et localisé), par un *code* technique (unisémique et universel), où chaque *mot-symbole* est ramené à un *signe*, dont le sens est unique, universellement compris et applicable. Le langage de la science se présente dès lors comme une sorte de *vocabulaire*, sans autre organisation *grammaticale* et *sémantique* que sa *syntaxe logique* prédéfinie.

Ces trois objections font l'objet de trois (longues) réfutations théoriques, lesquelles constituent le corps de ce chapitre. Elles servent à appuyer notre choix d'*objet théorique* dans cette recherche.

1. Dans notre première réfutation, nous montrons que la problématique de l'*entrepreneuriat ethnique* ne permet pas de rendre compte des dimensions politiques de l'économie, dans les "communautés" autochtones. Nous critiquons notamment le traitement conceptuel de la *rationalité économique* et de l'*identité ethnique*, dans le courant de recherche appelé "*Ethnic Business*".
2. Dans notre deuxième réfutation, nous montrons la pertinence, d'étudier l'économie à travers sa dimension *symbolique*. Nous proposons une problématique de recherche originale de la *rationalité sociale* (ou de la *socio-logique*) de l'économie.
3. Dans notre troisième réfutation, nous examinons le traitement conceptuel et méthodologique de la notion de *rationalité économique*, dans quatre études québécoises portant sur la connaissance économique chez les Premières nations. Nous faisons ressortir, en quoi notre problématique se démarque des précédentes. Autrement dit, nous montrons comment dépasser leurs limites, en ce qui se rapporte à la *rationalité sociale et symbolique de l'économie*. À l'aide des travaux de M. GODELIER et P. SABOURIN, nous distinguons deux niveaux de *rationalité économique* : individuel et social. Ceci nous permet d'appréhender le phénomène sociosymbolique de l'économie.

Enfin, nous résumons le chapitre, au moment de spécifier notre *problématique* théorique. À travers les travaux de M. HALBWACHS et P. SABOURIN, nous montrons, comment la connaissance de sens commun de l'économie se rattache à la problématique de la *mémoire économique*, soit, à l'hypothèse de l'*actualisation de la mémoire économique collective*. Par la suite, dans une section suivante, nous montrons que l'étude des représentations sociales de l'économie permet d'approfondir cette problématique de la mémoire économique.

2.2. Nos trois (3) axes de recherche : première rupture et objections théoriques

Résumons notre préoccupation de recherche. L'approche que nous proposons ici recoupe les trois axes de recherche suivants : 1) les économies concrètes dans les communautés autochtones du sud du Québec; 2) *l'entrepreneuriat* en tant qu'ensemble de pratiques économiques; et 3) la dimension *sociosymbolique* de l'économie. Examinons chacun de ces axes.

1. *Il est nécessaire de prendre en considération les caractéristiques particulières des économies concrètes des Autochtones du sud du Québec.* Leur situation socioéconomique diffère quelque peu des Autochtones d'autres provinces et des territoires du Canada, d'un point de vue statistique²⁸. Mais, il faut surtout s'attendre à ce que les économies concrètes au "sud" du Québec soient *socialement encastrées*²⁹ d'une manière différente, de celle des réserves en milieu "nordique". On doit décrire quelles sont les conditions économiques et sociales particulières des réserves du "sud", afin de rendre compte de leur impact sur les activités d'entreprise dans ces communautés.
2. *Il est utile de définir la forme sociale appelée "économie d'entreprise" dans le contexte des "milieux" autochtones.* La définition de l'entreprise doit prendre une coloration particulière, afin d'être en mesure d'englober les pratiques entrepreneuriales singulières, observées dans les communautés autochtones du sud du Québec.
3. *Il est souhaitable d'intégrer les acquis des études, portant sur la dimension sociosymbolique de l'économie chez les Autochtones, spécifiquement en regard de l'économie "moderne" et des activités commerciales et d'entreprise.* Nous démarquons ainsi notre démarche, de toute la foison d'études portant sur la *mythologie*, les *idéologies* politiques, et les *structures* cognitives ou linguistiques, toutes prises isolément des économies concrètes.

Pour chacun des points précédents, les éventuels sceptiques soulèvent une objection majeure. Nous avons donc le devoir de répudier ces objections. Les trois (3) objections majeures à notre approche se résument ainsi, point par point.

1. *Les entreprises des autochtones pourraient être étudiées comme des cas d'"entrepreneuriat ethnique", exactement comme chez les minorités immigrantes.* Cette démarche reviendrait à transposer le cadre théorique et méthodologique des études de pratiques et de réseaux chez les entrepreneurs des minorités immigrantes (ou "*Ethnic Business*

²⁸ Cf. KINCADE, D. (1994) et HAWTHORNE, H.B., *A SURVEY OF THE CONTEMPORARY INDIANS OF CANADA : A REPORT ON ECONOMIC, POLITICAL, AND EDUCATIONAL NEEDS AND POLICIES*, 2 Vol. (Ottawa : Indian Affairs Branch, 1967).

²⁹ Voir notre recension des thèses de M. GRANOVETTER, plus loin dans le présent chapitre, pour une définition de l'*encastrement social* de l'économie.

*theories*³⁰). Dans cette optique, l'analyse de réseau des entrepreneurs autochtones fournirait un portrait suffisamment clair, de l'*encastrement social* de cette économie "ethnique" (tout à fait comme pour les restaurateurs *Cubains* de Miami, les opérateurs de postes d'essence *Coréens* de Los Angeles, les diamantaires *Juifs* de New York, les agriculteurs *Japonais* de la Californie centrale, etc.). Ce point de vue part d'une supposition (erronée), selon laquelle la situation sociale, politique, économique et culturelle des groupes dits "aborigènes" ne diffère fondamentalement en rien, de celles des *immigrants*.

2. *Les conditions économiques particulières des autochtones du Québec pourraient être traitées méthodologiquement comme les dotations initiales des acteurs, dans la perspective d'une analyse stratégique des choix économiques et du développement économique conséquent.* Cette perspective présuppose que, la rationalité économique singulière de chaque société peut être décrite et interprétée, à partir de la rationalité des individus.
3. Une dernière objection pointerait vers le simple *manque de pertinence d'une étude du sociosymbolique économique en terrain autochtone*. Selon certains courants de pensée quelque peu ethnocentristes, la nature "universelle" de la "rationalité économique" rendrait caduque toute considération culturelle, politique, ou sociale, dès qu'il serait question d'activités "économiques" et des "dures lois du marché". Toujours selon cette perspective, les cadres conceptuels et méthodologiques de la science économique rendraient déjà compte des "idées" économiques de sens commun, même lorsque le terrain d'étude concerne... :
 - i. Des situations d'*altérité* radicale des sociétés (autochtones *versus* allochtones) ;
 - ii. Des *formes* économiques complexes (*i.e.* les activités économiques modernes³¹) ;
 - iii. Des conditions matérielles et/ou politiques telles, que les économies locales concrètes sont *surdéterminées* par une métropole économique nationale, voire continentale, sans égard aux conceptions et aux pratiques *localisées* de l'économie, parmi des groupes économiques dits *périphériques*, ou *dominés* (eu égard à la situation politique qualifiée de "colonialisme", vécue par les peuples dits "aborigènes").

Nous commencerons par l'objection numéro 1, puisqu'elle demeure la position la plus vraisemblable aux yeux des spécialistes. Partant, elle semble aussi la plus difficile à démentir. Nous traitons ensuite de l'objection numéro 3, avant la numéro 2. Nous préférons d'abord établir la pertinence de l'étude du *sociosymbolique économique*, dans le contexte des Premières nations (en réponse à l'objection numéro 3). Après cela, nous réfutons l'objection 2 (*i.e.* «*s'en tenir à la rationalité individuelle*»), en examinant les études monographiques québécoises sur les économies des Autochtones sous l'angle du sociosymbolique.

³⁰ Nous pensons aux auteurs E. BONACICH, J. MODELL, I. LIGHT, R. MANNING, A. PORTÉS, etc.

³¹ Au besoin, se reporter à notre définition des activités économiques modernes (voir au chapitre 4).

2.3. Réfutation 1. Les Premières nations : entrepreneuriat ethnique ou économies d'enclaves?

2.3.1. Précision de l'objection et sommaire de notre réfutation

Nous répondons ici à l'objection spontanée de plusieurs sociologues, face à la pertinence de présente recherche. En termes simples, on peut citer certains d'entre eux : «les activités d'entreprise des autochtones constitueraient de "simples" pratiques d'entrepreneuriat "ethnique", ni plus, ni moins».

Un peu plus rigoureusement, leur objection s'exprime ainsi : «*Les entreprises dans les communautés amérindiennes, par exemple celles fondées sur le principe de l'autogestion³², sont encadrées socialement d'une façon différente des entreprises des minorités ethniques entrepreneuriales³³, mais elles rappellent presque en tous points le style d'entrepreneuriat dit "collectiviste"³⁴ chez les minorités immigrantes, et présentent quelques-unes des caractéristiques des économies "d'enclaves ethniques"³⁵». Bref, ajoutent-ils, cette étude est superflue, sans surprises. Il n'y aurait «rien de plus à en apprendre».*

Cette objection est-elle entièrement valide? Non, selon nous, précisément à cause du choix de notre objet de recherche. Cette section vise à le démontrer.

On trouve certaines indications utiles à l'étude des *économies dominées* (comme celles des communautés autochtones) dans les théories des *entrepreneurs ethniques* (notre traduction de "*Ethnic Business*") et des *économies d'enclaves ethniques* (notre traduction de "*Ethnic enclave*").

³² À l'exemple des entreprises développées par les Conseils de bande, des magasins coopératifs, ou des coopératives d'art inuites. Pour une discussion extensive de la notion d'*autogestion*, cf. SIMARD, J.J. (*op. cit.*).

³³ Car, bien sûr, les chercheurs étasuniens ont constaté, que les minorités immigrantes avaient une propension très variable à l'entrepreneuriat. Ces théoriciens ont cherché à expliquer la sur-représentation de certaines minorités en auto-emploi, à partir de la "culture" (E. BONACICH), des "facteurs situationnels" (J. SHECTER-MODELL, E. BONACICH, ou A. PORTÉS), ou d'une perspective fonctionnaliste sur les pratiques économiques (I. LIGHT). "Tout le monde préfère les gagnants", dit-on communément : aussi, les théories des minorités entrepreneuriales s'intéressent aux études de cas de "*success stories*" : les *Cubanos* qui contrôlent littéralement la péninsule Key Biscayne à Miami, les diamantaires Juifs de Manhattan, les détaillants Coréens de Los Angeles, etc. Mais, qui parlera jamais des chauffeurs de taxi Kurdes, ou des Érithréens, Thaïlandais, Tamils, Khmers, Salvadoriens, Portugais et Roumains qui alimentent l'industrie légère nord-américaine, en main-d'oeuvre peu qualifiée et sous-payée?

³⁴ Expression relevée chez SAUMURE, L., *STRATÉGIES ÉCONOMIQUES ET RÉSEAUX SOCIAUX FRANCOPHONES AU QUÉBEC : LE CAS D'UNE ENTREPRISE DE LA MONTÉRÉGIE*, thèse M.Sc., Université de Montréal, département de Sociologie, 1992.

³⁵ Alejandro PORTÉS a réalisé quelques études sur le thème de l'enclave urbaine, le "*ghetto*".

Dans sa critique, L. SAUMURE³⁶ classe les théories de l'*Ethnic Business* en trois types d'explication : "culturaliste", "situationniste" et "sociologique". Convenons de mettre de côté les thèses *culturalistes*, à cause de leur penchant à tout expliquer par la psychologie individuelle (ou la "culture", réduite à une échelle *microsociale*), en plus de leur définition *formaliste* de l'économie³⁷. E. BONACICH (1972 et 1973) et E. BONACICH ET L. CHENG (1983) représentent les formes achevées de la seconde catégorie, les thèses *situationnistes*. I. LIGHT (1980, 1981 et 1984) représente la catégorie *sociologique*. Comme le romancier, nous ajoutons un quatrième mousquetaire à ces trois premiers : les thèses sur les *économies d'enclave ethnique* de A. PORTÉS.

Après un exposé de ces théories, nous abordons les thèses de M. GRANOVETTER sur l'encastrement social de l'économie, en complément. Nous appuyant sur cet auteur, nous discutons et concluons, d'abord sur le niveau de rigueur du cadre conceptuel appelé "entrepreneuriat ethnique", puis sur sa pertinence face à la situation économique des Premières nations (c.a.d. des peuples dits "autochtones", ou "aborigènes", de l'Amérique du nord). D'une part, les déterminants des économies des autochtones sont fondés dans un rapport politique avec la société dominante, soit, une dimension qu'ignorent entièrement les théories de l'entrepreneuriat des minorités immigrantes. D'autre part, la notion de rationalité économique est insuffisamment problématisée dans ces études, en regard de notre objet de connaissance : la logique sociale et symbolique immanente aux relations économiques.

2.3.2. Exposé des théories de l'entrepreneuriat ethnique

2.3.2.1. La perspective situationniste : minorités commerçantes et marché du travail dual

En tout bien, tout honneur, nous commençons par les travaux d'Edna BONACICH, puisqu'ils servent de référence à tous les autres. Les thèses de BONACICH sur les "minorités séjournantes"³⁸ s'inscrivent dans le prolongement de l'ethnographie des "*Sojourners*"³⁹, une sorte de travailleurs migrants, ou de "séjournants"⁴⁰, venus chercher l'enrichissement rapide⁴¹ dans des régions plus

³⁶ SAUMURE, L. (*op. cit.*) : 33-38.

³⁷ En cela, nous sommes d'accord avec L. SAUMURE (*ibid.*) et P. SABOURIN (1983).

³⁸ BONACICH, E., "A THEORY OF MIDDLEMEN MINORITIES", *AMERICAN SOCIOLOGICAL REVIEW*, VOL. 38, 1973 : 583-594.

³⁹ BONACICH, E., "A THEORY OF ETHNIC ANTAGONISM: THE SPLIT LABOR MARKET", *AMERICAN SOCIOLOGICAL REVIEW*, VOL. 37, 1972 : 547-559. BONACICH réfère à l'ethnologue SIU (1952), pour le concept de migrant temporaire ("*Sojourner*").

⁴⁰ Notre traduction.

⁴¹ Notre traduction de "*Fortune Seeking*", cf. BONACICH, E. (*opae. cit.*)

"développées". La concentration des séjournants dans certains secteurs économiques crée des "*Middlemen minorities*" (minorités commerçantes), ou en d'autres termes, des cas sociologiques d'*entrepreneuriat ethnique*⁴².

La théorie du *marché du travail dual*⁴³ apparaît comme une théorie explicative, à la fois, de l'*entrepreneuriat ethnique* et du climat des *relations interethniques* aux États-Unis⁴⁴. BONACICH y développe deux séries de déterminants non économiques du *prix* de la main-d'oeuvre. La variable indépendante (qui agit sur chaque déterminant) est l'*ethnicité*. Les déterminants sont les *ressources*⁴⁵ de chaque groupe ethnique et les *motifs*⁴⁶ de l'*entrepreneuriat* ("*motives*").

1. Les *ressources* ("*Resources*") sont : le niveau de vie, l'information et les ressources politiques. Le prix commandé par la main-d'oeuvre est directement proportionnel à la détention de ressources. Les groupes dominants contrôlant davantage de ressources, ils commandent donc des circulations monétaires plus importantes : ainsi, les salaires et le coût de la vie sont plus élevés chez des groupes "riches", ou dans des économies "développées".
2. Quant aux *motifs* ("*motives*"), ils peuvent être, ou bien, des objectifs fixes de *revenu*, ou de supplément de revenu ("*Fixed or Supplementary Income Goal*", comme chez certains travailleurs "ruraux" des régions en développement), ou bien, la recherche d'un enrichissement plus permanent (la *mobilité socioéconomique* ascendante). On comprendra que l'émigration internationale vers les pays "riches" repose davantage sur ce dernier *motif*⁴⁷.

L'existence d'un *différentiel* dans le prix de la main-d'oeuvre (locale, ou immigrante) expliquerait que les pays développés aient été, jusqu'à un passé assez récent, de grands importateurs de main-d'oeuvre en provenance des régions défavorisées⁴⁸. Les "circonstances" de

⁴² Toujours selon SAUMURE, L. (*op. cit.*) : 34.

⁴³ Notre traduction de "*Split labor market*", BONACICH, E. (1972) : 547-559.

⁴⁴ Ceux qui douteraient du bien-fondé de cette préoccupation, n'ont qu'à se remémorer les émeutes raciales à Los Angeles, au lendemain du verdict dans l'affaire juridique "Rodney King", où les détaillants Coréens et leurs biens ont été violemment et particulièrement pris à parti par les émeutiers Afro-Américains, dans les quartiers défavorisés.

⁴⁵ Le concept de *ressource* est repris directement des thèses classiques de l'ethnologue BARTH, F., "ECONOMIC SPHERES IN DAFUR", IN R. FIRTH (DIR.), *THEMES IN ECONOMIC ANTHROPOLOGY* (London : Tavistock, 1967) ; et aussi "ETHNIC GROUPS AND BOUNDARIES", IN A. KUPER (DIR.), *PROCESSES AND FORMS IN SOCIAL LIFE: SELECTED ESSAYS OF FREDRICK BARTH* (Boston : Routledge & Kegan Paul, 1981) : 198-227. La sociologie de I. LIGHT en fait une relecture différente (voir la section suivante).

⁴⁶ Ce qui reviendrait à parler de *rationalité économique*. Mais n'anticipons pas.

⁴⁷ Nous n'abordons pas cette question, laquelle suppose une critique de la théorie de la *circulation des élites*.

⁴⁸ Dans leurs formulations les plus poussées, les thèses *situationnistes* en arrivent à relier étroitement l'impérialisme économique, la migration de la main-d'oeuvre et la sur-représentation de certains groupes ethnique en auto-emploi, par exemple BONACICH, E. ET L. CHENG, "INTRODUCTION: A THEORETICAL APPROACH TO INTERNATIONAL LABOUR MIGRATION", IN E. BONACICH ET L. CHENG (DIR.), *LABOR IMMIGRATION UNDER CAPITALISM: ASIAN WORKERS IN THE UNITED STATES BEFORE*

la migration de cette main-d'oeuvre, appelées "contraintes structurelles", produisaient l'ostracisation de ces groupes séjournants par la main-d'oeuvre locale, qui réagit ainsi devant leur "compétition ethnique"⁴⁹ sur le marché de l'emploi. Partant, les groupes *séjournants* se referment sur eux-mêmes⁵⁰, en concentrant leurs activités économiques au sein de leur communauté ethnique. En définitive, l'ostracisme de la société hôte, à l'égard d'un groupe immigrant, renforce sa cohésion interne et augmente le caractère *endogène* de son entrepreneuriat.

2.3.2.2. La perspective sociologique : ressources ethniques et de classe sociale

Les sociologues de l'économie, tels Ivan LIGHT et Robert MANNING, recherchent surtout l'explication de la *sur-représentation* de certaines minorité ethniques, en auto-emploi. Contrairement aux approches précédentes, les théories "sociologiques" ne séparent pas d'emblée la "culture" et les "facteurs situationnels" (soient les deux facettes explicatives rencontrées jusqu'ici). Ainsi, elles s'intéressent aux *pratiques* et au *symbolique* dans l'économie (notons qu'elles achoppent cependant, quand vient le temps de formuler une perspective *sociale* sur le *symbolique*).

I. LIGHT⁵¹ réinterprète en profondeur le concept de "assets" de l'ethnologue renommé, F. BARTH. Par ailleurs, on pourrait retracer l'origine de son concept de *ressources* ("resources") chez E. BONACICH. Le parallèle évident, avec les thèses *situationnistes*, concerne la source des *avantages compétitifs* («*facilities*») des entrepreneurs ethniques.

WORLD WAR II (Berkeley : University of California Press, 1984) : 1-51. Paradoxalement, le comportement même de la classe entrepreneuriale ("*Capitalist class*") des pays "développés" favorisait (dans le passé) l'émigration et l'auto-emploi chez les immigrants, cf. LIGHT, I. ET E. BONACICH, IMMIGRANT ENTREPRENEURS: KOREAN ENTREPRENEURS IN LOS ANGELES, 1965-1982 (Berkeley : University of California Press, 1988) : 401-421. L'émigration était (ou est toujours) la conséquence de la *prolétarianisation* de la main-d'oeuvre dans des pays "colonisés", c'est-à-dire du *déclassement* économique de groupes entiers, suite à l'effondrement de leur *mode de production* traditionnel et rural, plus ou moins directement provoqué par... Les entreprises des pays développés. Devant la relative fermeture de l'économie industrielle locale et émergente dans ces pays, les exclus et les groupes nouvellement marginalisés deviennent candidats à l'émigration... Vers la métropole économique. La classe entrepreneuriale de la métropole peut rejeter, ou accueillir favorablement, ces migrants. Dans le passé, leur arrivée était mieux reçue. Elle constituait une occasion de faire compétitionner la main-d'oeuvre locale, plus coûteuse, par les migrants et de modifier ainsi le rapport de classes sociales à l'avantage du patronat, "(...) *helping undermine the local class struggle*" BONACICH, E ET L. CHENG (*op. cit.*) : 400. Devant le rejet croissant de cette main-d'oeuvre par les entreprises de l'économie dominante, l'entrepreneuriat "ethnique" prendrait le relais.

⁴⁹ Cf. L. SAUMURE (*op. cit.*) : 160-161. Cet auteur distingue ainsi les concepts de *concurrence* et de *compétition*. La *concurrence* suggère l'entrée des groupes, dominés et dominants, sur un même marché libre. La *compétition ethnique* voisine une stratégie d'exclusion, où un groupe dominant empêche l'accession des dominés à des "marchés", ou encore, où les dominés empêchent la formation de marchés ouverts aux groupes dominants, au sein de leur espace économique "enclavé".

⁵⁰ E. BONACICH (1972) : 554-558.

⁵¹ LIGHT, I., "Immigrant and ethnic enterprise in North America", Ethnic and Racial Studies, vol. 7, avril 1984 : 195-216.

"In Barth's (1962) terminology these facilities constitute entrepreneurial «assets», but the term resources is more general [...]. Ethnic resources are any and all features of the whole group which coethnic business owners can utilize in business or from which their business benefits [...]. Thus, ethnic resources include orthodox cultural endowments, relative satisfaction, reactive solidarity, sojourning orientation, and these four encompass all types of ethnic resources empirically [sic] described in the existing literature [Turner and Bonacich, 1980: 152]. As such, ethnic resources should be distinguished from class resources. Class resources are cultural and material. On the material side, class resources are private property in the means of production and distribution, human capital, and money to invest. On the cultural side, class resources are bourgeois values, attitudes, knowledge and skills transmitted intergenerationally in the course of primary socialization [Di Maggio, 1982: 190-191]. An established bourgeoisie equips its youths with appropriate class resources, and, having them, the youth are well endowed to prosper in a market economy. Class resources exist and sociological theory has amply and basically acknowledged their importance."⁵²

Un premier type, les *ressources ethniques*, réfère à l'*organisation sociale* du groupe ethnique, c'est-à-dire aux facteurs structurels internes de la société d'origine. Il s'agit des solidarités traditionnelles, ou *ascriptives*⁵³, auxquelles un "entrepreneur ethnique" doit un avantage compétitif certain, par rapport aux concurrents locaux, lesquelles entretiennent un rapport "de marché" avec leur main-d'oeuvre.

Un deuxième type, les *ressources de classe*, équivaut à des "avantages" légués par la mobilité sociale ascendante et généralement rapide des premières générations d'entrepreneurs ethniques, à leurs descendants. LIGHT (1980 et 1984) se préoccupe de l'articulation des ressources collectives et des ressources individuelles, dans la perspective de la *transmission intergénérationnelle* des ressources. La mobilité sociale ascendante semblerait transformer les "entrepreneurs" immigrants, en une élite économique, ou en une *classe* économique... Dominante. En principe, la mobilité ascendante réduirait d'autant la vitalité des solidarités ethniques. Or, dans la réalité, ces solidarités perdurent au-delà des attentes de certains analystes.

L'étude des entrepreneurs Coréens de Los Angeles (I. LIGHT ET E. BONACICH : 1988) révèle, qu'ils utilisent aussi bien les *ressources de classe*, que les *ressources ethniques*⁵⁴. Ils se méritent ainsi le qualificatif de "*ethnic bourgeoisie*"⁵⁵ : les *ressources de classe* et les *ressources ethniques* jouent un rôle tout aussi important, dans leur intégration économique. Par exemple, la capitalisation de leurs entreprises repose tout autant, d'une part, sur des agences ethniques *formelles* (caisses d'économies, etc.), que sur des agences *informelles* (clubs sociaux, conseils de

⁵² *Ibid.* : 201-202.

⁵³ Au sens de F. BARTH. Si l'on résume, l'*ascription* désigne l'affirmation de l'appartenance à un groupe ethnique, par la participation individuelle à ses institutions sociales fondamentales.

⁵⁴ LIGHT, I. ET E. BONACICH (1988) : 271-272.

⁵⁵ *Ibid.* : 203-204.

voisinage, etc.). La constitution même des *agences ethniques* formelles et informelles repose à son tour sur un savoir-faire d'entreprise, associé à une *culture de classe* bourgeoise, tout autant que sur leur *encastrement* dans des réseaux ethniques.

Les études montrent aussi la très improbable concentration ("*clustering*") des entrepreneurs coethniques dans certains secteurs industriels spécifiques⁵⁶. C'est précisément à cette concentration industrielle des partenaires - réunis au sein des mêmes *agences ethniques* - que les entrepreneurs "ethniques" doivent certains leurs "avantages" : circulations informelles de capitaux, opportunités d'apprentissage et de partage du savoir-faire d'entreprise, parrainage d'affaires, accès à la main-d'oeuvre coethnique à coût réduit et à des cartels de fournisseurs, etc.

L'analyse sociologique de l'entrepreneuriat des minorités se raffine encore quelque peu, au sein d'un groupe de réflexion auquel participe, justement, I. LIGHT. Ce collectif⁵⁷ considère les opportunités situationnelles ("*opportunity structures*") et les caractéristiques ethniques ("*group characteristics*").

Les *opportunités* sont littéralement des conditions de marché, qui permettent de desservir, en produits particuliers, des marchés non ethniques, ou ethniques. Les *caractéristiques du groupe*, ici, reprennent la dimension des *ressources ethniques* chez LIGHT. L'agencement contingent des éléments d'*opportunité* et de *ressources*, par les agents, constitue les *stratégies ethniques* ("*ethnic strategies*") particulières à chaque groupe :

"[...] as ethnic entrepreneurs adapt to the resources made available in opportunity structures and attempt to carve out their own niches."⁵⁸

On se rapproche ici, en apparence, de l'*analyse stratégique* en économie, où l'on étudie l'adéquation des stratégies d'affaires à des obstacles perçus, en vue de l'atteinte d'objectifs.

⁵⁶ LIGHT, I. (1984) : 183.

⁵⁷ WALDINGER, R.D., R. ALDRICH, R. WARD, ET AL. (DIR.), ETHNIC ENTREPRENEURS: IMMIGRANT BUSINESS IN INDUSTRIAL SOCIETIES (Newbury Park, CA : SAGE Publications, 1990), 222 p.

⁵⁸ *Ibid.* : 21.

2.3.2.3. La perspective de l'enclave ethnique : concentration et cohésion

Puisque nous en sommes à la question de la concentration sectorielle et locale des entrepreneurs "ethniques", examinons l'approche qui traite spécifiquement des économies d'*enclave* ethnique.

Parmi une brochette de publications⁵⁹ étasuniennes et canadiennes, nous retenons A. PORTÉS ET R. MANNING (1985). Ces auteurs distinguent une *enclave ethnique*, proprement dite, d'une "*Middlemen Minority*"⁶⁰ (une sorte de *diaspora* sans concentration géographique particulière). Les cas d'*enclaves* supposent la concentration géographique d'un groupe ethnique, en plus de l'existence d'une économie concrète au sein du groupe, présentant quatre caractéristiques.

1. Une enclave possède, bien évidemment, une densité de population coethnique élevée et une localisation géographique précise. Du fait, elle constitue un bassin de main-d'oeuvre ("*labour*") coethnique, nécessaire à l'émergence d'une économie d'enclave.
2. Sur ce territoire, s'implante un véritable réseau institutionnel parallèle (écoles, services sociaux, de santé et de loisir, etc.). Ce réseau peut fonctionner entièrement dans la langue d'origine et/ou à travers des manifestations d'appartenance ethnique (religion, etc.).
3. On y retrouve une activité commerciale orientée vers l'intérieur de l'enclave, qui vise à desservir les coethniques en produits de consommation "typiques", ou "traditionnels", destinés à des usages folkloriques, identitaires, religieux, etc. Ils correspondent à une alimentation, ou à des choix de consommation, radicalement différents de la société d'accueil. Sous cet angle, les coethniques constituent un marché intérieur, relativement captif, faisant *compétition* aux marchés et aux industries du pays d'accueil.
4. On y retrouve, EN PLUS, une activité productive tournée vers l'extérieur de l'enclave, concentrée dans des secteurs précis - appropriés de façon souvent monopolistique par les coethniques - dont la production vise des marchés *concurrentiels*. De ce point du vue, les entreprises de l'enclave oeuvrent en *concurrence* avec certaines entreprises

⁵⁹ PORTÉS, A. ET R.D. MANNING, "L'ENCLAVE ETHNIQUE : RÉFLEXIONS THÉORIQUES ET ÉTUDES DE CAS", REVUE INTERNATIONALE D'ACTION COMMUNAUTAIRE, vol. 14, no. 54, *Migrants : trajets et trajectoires*, Automne 1985 : 45-61; PORTÉS, A. ET S. SASSEN-KOOB, "MAKING IT UNDERGROUND: COMPARATIVE MATERIAL ON THE INFORMAL SECTOR IN WESTERN MARKET ECONOMIES", AMERICAN JOURNAL OF SOCIOLOGY, vol. 93, Juillet 1987 : 30-61; PORTÉS, A. ET A. STEPICK, "UNWELCOME IMMIGRANTS: THE LABOR MARKET EXPERIENCES OF 1980 (MARIEL) CUBAN AND HAITIANS REFUGEES IN SOUTH FLORIDA", AMERICAN SOCIOLOGICAL REVIEW, vol. 50, 1985 : 493-514 ; REITZ, J.G. ET S.M. SKLAR, "CULTURE, RACE AND THE ECONOMIC ASSIMILATION OF IMMIGRANTS", SOCIOLOGICAL FORUM, vol. 12, Juin 1997 : 233-278. Cette dernière étude porte sur l'agglomération métropolitaine de Toronto.

⁶⁰ A. PORTÉS ET R. D. MANNING (*op. cit.*) : 56-59.

(locales) et les élites économiques de la société dominante. Les élites économiques des groupes respectifs se concurrencent, même lorsque leurs activités sont "complémentaires", ou que les entreprises minoritaires sont subordonnées à des firmes de la "majorité".

Autrement dit, les économies d'enclaves existent là, où les entrepreneurs immigrants trouvent une concentration géographique et démographique suffisante de coethniques, expérimentés en entreprise et disposant de capitaux. Cette concentration des ressources permet de lever certaines "barrières à l'entrée", en réunissant, par exemple, des capitaux suffisants pour se lancer dans telle, ou telle, industrie.

"La naissance d'une économie d'enclave ethnique dépend de trois facteurs : premièrement, la présence d'un grand nombre d'immigrants ayant une expérience dans les affaires dans leur pays d'origine; deuxièmement, la disponibilité du capital de risque; et, troisièmement, un bassin de main-d'oeuvre."⁶¹

Le premier facteur, le "savoir-faire", rappelle autant les *ressources culturelles*, ou *ethniques*, que les ressources *de classe* chez LIGHT. Le deuxième, la "capitalisation", nécessite l'action des coethniques au sein d'*agences ethniques*, encore au sens entendu par LIGHT : ce sont pratiquement des ressources *ethniques*, pouvant être liées, ou non, à une position de *classe sociale*. Le troisième facteur, la *concentration* de la main-d'oeuvre, donne son originalité⁶² à cette théorie.

L'explication par le concept d'*enclave ethnique* reprend donc tous les facteurs *situationnels*, mais en réinterprétant différemment les facteurs *ethniques*, lesquels viennent à ressembler aux *ressources ethniques*, dans les explications dites *sociologiques*.

⁶¹ *Ibid.* : 56.

⁶² Selon nous, ces apparentes convergences théoriques seraient la conséquence des choix d'objets de recherche, posés préalablement en regard de l'économie des enclaves ethniques en milieu urbain. Ce qui revient à soupçonner PORTÉS ET MANNING d'avoir élaboré une théorie *grounded*, de façon quelque peu tautologique : la théorie y est construite en fonction des caractéristiques opératoires d'un objet précis, avec une validité externe douteuse et une généralité limitée. On parlerait alors d'*empirisme méthodologique*, soit une conséquence du positivisme ("*positivist persuasion*"), dicit ALEXANDER, J. C., *THEORETICAL LOGIC IN SOCIOLOGY*, (Los Angeles : University of California Press, 1982), vol. 1 : 5-15 ; lui-même, critiquant B. GLAUSER ET A. STRAUSS, *THE DISCOVERY OF GROUNDED THEORY* (1967).

2.3.3. L'encastrement social de l'économie et l'analyse des réseaux

Les différentes thèses de Mark GRANOVETTER portent sur l'*organisation sociale* des rapports économiques. Elles reposent sur des études monographiques du monde du travail et des organisations (les firmes-entreprises), et procèdent typiquement par la méthode de l'*analyse de réseaux*. Cet auteur propose, aussi, une synthèse théorique très importante, en regard de notre évaluation des thèses du courant "*Ethnic Business*". Exposons ces différents aspects.

GRANOVETTER définit l'économie comme un ensemble d'actions, accomplies au sein de relations sociales, soit selon la thèse de l'*encastrement social* de l'économie. Sa relecture du concept d'encastrement ("*embeddedness*") et de la définition substantiviste de l'économie (tirés de K. POLANYI) permet de rompre avec le présupposé fonctionnaliste de l'"autonomie", ou du *désencastrement* ("*disembeddedness*") de l'économie "moderne"⁶³ par rapport aux institutions sociales "traditionnelles". Si l'on suit sa pensée, la thèse polanyienne du désencastrement découle d'une vision "sur-socialisée" de l'action, où l'on conçoit les institutions en tant que "modèles de comportements" rigides, auxquels adhèreraient mécaniquement les acteurs.

Cependant, au sein du très vaste courant méthodologique de l'*analyse institutionnelle*, on présente les thèses de GRANOVETTER, parmi celles qui démentissent le plus ouvertement les théories *microsociologiques* du *choix rationnel*⁶⁴ (cette dernière vision de l'*action* étant dite "sous-socialisée"). L'auteur inscrit sa position théorique entre les sur-socialisée et sous-socialisée.

"A fruitful analysis of human action requires us to avoid the atomization implicit in the theoretical extremes of under- and oversocialized conceptions. Actors do not behave or decide as atoms outside a social context, nor do they adhere slavishly to a script written for them by the particular intersection of social categories that they happen to occupy. Their attempts at purposive action are instead embedded in concrete, ongoing systems of social relations."⁶⁵ [Nos soulignements.]

⁶³ Il resterait à explorer en quoi la thèse de l'"*embeddedness*" se rapproche d'une perspective wébérienne sur l'économie, cf. M. GRANOVETTER, "ECONOMIC ACTION AND SOCIAL STRUCTURE: THE PROBLEM OF EMBEDDEDNESS [1985]", in M. GRANOVETTER ET R. SWEDBERG (DIR.), *THE SOCIOLOGY OF ECONOMIC LIFE* (Boulder, CO : Westview Press, 1992) : 76 ; et COLLINS, R., "Weber's Last Theory of Capitalism: A Systematization", *loc. cit.* : 85-110. Pendant la phase d'exploration du "terrain" autochtone, nos considérations les plus spéculatives sur les économies contemporaines des Premières nations, nous ramenaient, toujours et avec insistance, à l'axe wébérien classique *Gemeinschaft-Gesellschaft*. Cependant, nous mettons de côté cette perspective, parce qu'elle entraîne des difficultés conceptuelles importantes, cf. LALONDE, M., *OBJECTIVATION DU TEMPS ET SOCIÉTÉS*, thèse Ph.D., Université de Montréal, département de Sociologie, 1987, 590 p. Voir nos remarques à ce sujet, dans les différentes parties de notre chapitre théorique.

⁶⁴ Cf. POWELL, W.W. ET P.J. DiMAGGIO (DIR.), *THE NEW INSTITUTIONALISM IN ORGANIZATIONAL ANALYSIS* (Chicago : University of Chicago Press, 1991), 478 p.

⁶⁵ GRANOVETTER, M., "ECONOMIC ACTION AND SOCIAL STRUCTURE: THE PROBLEM OF EMBEDDEDNESS", *AMERICAN JOURNAL OF SOCIOLOGY*, vol. 91, 1985 : 497.

Le caractère *intentionnel* ("*purposive*") de l'action économique renvoie à son encastrement dans des rapports sociaux, précisément à des logiques proprement sociales, qui président aux rapports économiques. En définitive, il faut comprendre que la *rationalité économique*, dans cette perspective, est conçue comme une affaire "individuelle" et "sociale", laquelle relie l'*intentionnalité* des individus, avec la *fonctionnalité* des réseaux d'*interaction*.

Une hypothèse, relevée chez GRANOVETTER, est celle de "la force des liens *faibles*"⁶⁶. Dans les recherches empiriques sur les réseaux, on a découvert depuis longtemps que la circulation de l'information se fait "mieux", le long des liens périphériques à un lien *faible*⁶⁷, que du long des liens périphériques à un lien *fort*. Offrons une traduction et un exemple concret : les amis respectifs de deux "frères" échangent moins d'information entre eux (parce qu'ils ont plus tendance à s'éviter mutuellement, ou à éviter certains sujets de conversation), que les amis communs de deux "connaissances".

Les liens *faibles* sont typiques des relations distantes, du genre de celles qu'on développe dans les contextes sociaux, entourant les activités industrielles (le travail). Ces liens "font le pont" entre des réseaux moins apparentés et des secteurs plus différents de la société⁶⁸. Dans un contexte de "marché du travail", l'employabilité et la promotion (donc, la *mobilité sociale* ascendante d'un individu donné) sont facilitées par la diffusion beaucoup plus large de l'information, concernant un individu à travers les liens *faibles* développés dans l'activité industrielle.

Parmi les liens *faibles* d'un réseau personnel (ou *égocentré*), ceux qui "font le pont"⁶⁹ entre des réseaux éloignés sont les plus "efficaces", car ils permettent d'avoir accès à (ou de diffuser) des informations plus diversifiées, provenant de secteurs plus variés de la société⁷⁰. Les liens

⁶⁶ GRANOVETTER, M., "THE STRENGTH OF WEAK TIES", *AMERICAN JOURNAL OF SOCIOLOGY*, vol. 78, 1973 : 1360-1380 ; et aussi "THE STRENGTH OF WEAK TIES: A NETWORK ANALYSIS THEORY REVISITED", in R. COLLINS (DIR.), *SOCIOLOGICAL THEORY*, 1983 (San Francisco : Josey-Bass Publishers, 1983) : 201-233.

⁶⁷ La *force* des liens interpersonnels est définie, comme une caractéristique de la relation entre deux pôles (individus), au sein du réseau interpersonnel *égocentré* (centré autour d'un individu). "Granovetter caractérise un lien fort par les quatre traits suivants : on y consacre du temps, il donne lieu à de l'émotion intense, il donne lieu aussi à de l'intimité (par des confidences mutuelles) et il se traduit par des services réciproques", LEMIEUX, V., *RÉSEAUX ET APPAREILS : LOGIQUE DES SYSTÈMES ET LANGAGE DES GRAPHS* (St-Hyacinthe / Paris : Edisem / Maloine, 1982) : 43. Les liens *forts* représentent le prototype des relations qui soutiennent les structures sociales de *réciprocité*. Les liens *faibles* sont de l'ordre des amitiés distantes, des relations en milieu industriel. Bref, ils s'inscrivent dans une logique sociale de type *associative*.

⁶⁸ GRANOVETTER, M. (1983) : 228-229.

⁶⁹ C'est notre façon de traduire en français la notion de "*bridging links*", relevée chez GRANOVETTER, M. (1973 et 1983).

⁷⁰ GRANOVETTER, M. (1973) : 1360-1380.

faibles (comme l'amitié distante, ou les rapports avec des collègues de travail) sont donc plus déterminants du statut professionnel⁷¹, que les liens *forts* (ces derniers prenant naissance, presque par définition, dans des secteurs similaires de revenu, de classe, d'origine ethnique, de lieu de résidence, *etc.*).

Nous en tirons ici quelques déductions utiles, en traduisant quelques-uns des constats de l'*Ethnic Business*, dans ce "langage" des *réseaux*. Il semblerait que les pratiques économiques des groupes minoritaires échappent à cette dernière règle, propre au "marché du travail". En effet, l'économie dite ""ethnique" (les "minorités") est fortement *encastrée* dans des *réseaux* de *forte* proximité⁷², où les comportements ne reposent pas toujours sur des logiques de "marché". La force de l'*encastrement* dans des liens *forts* est, même, la principale condition observée du succès des entreprises "ethniques". Celles qui réussissent, le font à partir d'une panoplie d'*avantages compétitifs* dues à des liens *forts*, impossibles à dupliquer par les entrepreneurs "locaux" : travail bénévole de la part de membres de la famille étendue, salaires des travailleurs coethniques plus bas que les normes du pays d'accueil, systèmes d'endettement personnel⁷³, "cartels" de fournisseurs coethniques, "marchés ethniques" captifs, *etc.*

Plus théoriquement, les modalités de la mobilisation des ressources en entreprise "ethnique" illustrent la pertinence de l'analyse des *réseaux* économiques. Nous montrons ici un autre élément de convergence théorique.

La configuration des réseaux coethniques détermine l'importance des ressources (en main-d'oeuvre, en capital et en savoir-faire) mobilisées en entreprise⁷⁴. Deuxièmement, la qualité des liens de *forte* proximité, que tissent les acteurs coethniques entre eux, permet une régulation sociale de l'activité économique. Cette régulation repose sur le climat social de confiance mutuelle⁷⁵ des partenaires industriels et commerciaux coethniques, entre eux et avec leurs

⁷¹ C'est le propos de la thèse de Doctorat de M. GRANOVETTER, GETTING A JOB..., dont la référence est manquante ici.

⁷² Au sens donné dans GRANOVETTER, M., (1992, reprise intégrale de 1985) : 53-81.

⁷³ Cette notion n'est pas seulement une prétention théorique, mais une réalité vécue, qui défraie l'actualité. Son côté "criminel" est illustré par le débarquement récent (été 1999), sur les côtes de la Colombie-Britannique, d'un nombre anormalement élevé de "Boat People" provenant d'une même région de la Chine, en particulier. Une proportion aussi anormalement élevée de ces arrivants se sont presque immédiatement soustraits au processus légal de naturalisation au Canada, présumément à cause des pressions, exercés sur eux par des organisations mafieuses du même groupe ethnique... Lesquelles auraient aussi "parrainé" leur déplacement, selon une certaine "rumeur". N'empêche, un petit nombre d'entre eux ont refait surface, quelques jours plus tard, à un poste frontalier canado-américain, mais cachés la cargaison d'un camion de marchandises roulant en destination des États-Unis.

⁷⁴ Cf. PORTÉS, A. ET R.D. MANNING (*opae. cit.*). Lire aussi le point suivant.

⁷⁵ C'est la "solution" à l'énigme de l'évitement de la malfeasance économique, dans GRANOVETTER, M. (1985) : 497-503.

employés coethniques. Ce climat est précisément soutenu par l'appartenance commune à des réseaux ethniques de *réciprocité*, aussi appelés, dans d'autres théories, des *agences ethniques*⁷⁶.

Selon nous, ces deux dimensions (*configuration* et *régulation*) décrivent, de façon opératoire, l'*encastrement social des pratiques économiques* (soit, l'*action économique* telle que conçue par GRANOVETTER). Elles renvoient, respectivement, à l'*organisation* et la *dynamique* sociales, sur un plan plus théorique⁷⁷.

Autre aspect : on doit relever les développements théoriques de GRANOVETTER, à propos de la *structure de l'entrepreneuriat* chez différents groupes ethniques. Dans sa discussion critique des *sphères économiques* et de l'*action* des entrepreneurs chez F. BARTH⁷⁸, il pose que l'organisation sociale détermine, largement et même en dernier ressort, la forme et la fonctionnalité des firmes-entreprises au sein des groupes ethniques. GRANOVETTER envisage en fait, sous cet angle, le problème du "sous-développement" des groupes économiquement périphériques⁷⁹, ou dominés.

"The New Institutional Economics leads us to expect that the scale of economic operations in any system will be just the one appropriate to the transaction costs and types found there⁸⁰. But the literature on economic and political development is quite different in this respect, implying that the existing scale is too small in many less developed settings so that one must find the «obstacles» to the organization of firms and larger scale activity."⁸¹
[Nos soulignements.]

La "petitesse" des entreprises, dans les groupes dominés, résulteraient d'"obstacles" structurels au développement de leurs activités économiques. Pour expliquer ceci, GRANOVETTER représente la structure (l'organisation) sociale par deux modalités d'intégration économique : les *solidarités* "horizontales" et la *hiérarchisation* "verticale". Nous schématisons ceci par deux "vecteurs".

⁷⁶ Nous introduisons ici le terme *agences ethniques*, tiré de I. LIGHT (*opae. cit.*), pour montrer la convergence des théories.

⁷⁷ Nous référons bien sûr à DURKHEIM, É., *LES RÈGLES DE LA MÉTHODE SOCIOLOGIQUE*, 20^e éd. (Paris : Quadrige / P.U.F., 1981), 144 p. ; et aussi "MORPHOLOGIE SOCIALE", *L'ANNÉE SOCIOLOGIQUE*, vol. 2, 1899.

⁷⁸ GRANOVETTER, M., copie avant-publication du CHAP. 4, "ENTREPRENEURSHIP, DEVELOPMENT AND THE EMERGENCE OF FIRMS" IN *SOCIETY AND ECONOMY* (non publié, 1990), spécifiquement la section "2.2 Entrepreneurship as Arbitrage: The Unexpected Meeting of the Austrian School with the Fur of East Africa" : 7-14. Pour la théorie dont il est question, voir BARTH, F., "ECONOMIC SPHERES IN DAFUR", IN R. FIRTH (DIR.), *THEMES IN ECONOMIC ANTHROPOLOGY* (London : Tavistock, 1967).

⁷⁹ *Ibid.*, toute la section "3 The Emergence of Firms and the Social Organization of Entrepreneurial Groups" : 3-31.

⁸⁰ Soit, une conception sursocialisée de l'action (notre commentaire).

⁸¹ *Ibid.* : 14.

Le plan horizontal représente les rapports de coopération au sein de la "masse" des coethniques, sans égard à leur statut social relatif. Ce vecteur horizontal d'intégration réfère à la qualité des rapports, soit de coopération, soit de concurrence/compétition, entre les agents économiques coethniques. Quant au plan vertical, il réfère aux relations d'autorité (les hiérarchies) et au statut social (prestigieux, ou non) des entrepreneurs, au sein de leur milieu, ou de leur groupe.

L'articulation des deux plans (voir le schéma 1) rend compte de la configuration particulière des rapports économiques, dans chaque milieu social. Les groupes qui privilégient l'intégration verticale, donnent naissance à des petites firmes familiales, où les producteurs et les marchands coordonnent la production et la distribution. On dit, alors, que le groupe possède une certaine stratification économique : les entrepreneurs bénéficient d'un statut social élevé et sont reconnus comme des "organiseurs" de la vie sociale et économique (à l'exemple des relations entre "patrons" et "clients").

Cette modalité d'organisation apparaît dans les contextes de compétition interindividuelle élevée. L'intégration verticale décrit la régularité sociale de ces économies concrètes, où la production et les circulations s'effectuent à l'intérieur de "factions" rivales, en compétition. Ce mode d'organisation nécessite, toujours selon GRANOVETTER, une "idéologie pratique"⁸² justifiant la position hiérarchique élevée des entrepreneurs, comme dans les sociétés divisées en classes.

Dans chaque groupe ethnique, les solidarités "verticales" rencontrent les solidarités "horizontales", ou *ascriptives* (clans, familles, etc.). L'entrepreneuriat, qui se développe dans des sociétés à fortes solidarités "horizontales", est typique du "*no resource entrepreneurship*" des *situationnistes*. Il procède d'un fort penchant collectiviste, en fonction d'une *norme* sociale d'égalité économique. La firme y sert de système de redistribution des richesses à l'échelle de la collectivité ("*social welfare*"), comme dans les exemples fournis par l'anthropologie économique.

"[...] [T]his account raises the question of why a system with strong hierarchical but weak horizontal solidarity, as in the Phillipines, does not use the vertical ties to build enterprises that can then be rationalized because there is less pressure than in a Balinese-type system to operate them as social welfare systems."

⁸² "It could be sustained only in the presence of a working ideology approximating that of «moral economy»", GRANOVETTER, M. (*op. cit.*) : 18.

Comment s'articulent, au juste, les hiérarchies (verticales) et les solidarités (horizontales)? GRANOVETTER avance que, le déploiement des activités d'entreprise semble maximal, lorsque l'organisation sociale "procure" ces deux vecteurs, simultanément⁸³.

Nous retenons de cette perspective théorique, une certaine interprétation de la *rationalité économique*. Cette notion n'apparaît pratiquement pas chez GRANOVETTER (*opae. cit.*), mais nous en retrouvons toutes les dimensions fondamentales, dans ses remarques⁸⁴ sur l'*organisation sociale* des rapports de production et de circulation (*l'économie*, autrement dit).

Nous pouvons évaluer les thèses de l'entrepreneuriat ethnique aux États-Unis ("*Ethnic Business*") en regard des cas autochtones (les Premières nations), à l'aide de celles de GRANOVETTER. Puisque ce dernier puise à des sources ethnographiques infiniment plus variées, ainsi, ses thèses présentent une portée beaucoup plus générale.

⁸³ *Ibid.* : 16-18 ; aussi, "3.2 Conditions for Entrepreneurial Success: The Case of the Rotating Credit Association" : 18-21.

⁸⁴ *Loc. cit.*

2.3.4. Les limites des théories face au contexte des Premières nations

2.3.4.1. Discussion générale des théories sociologiques de l'entrepreneuriat des minorités

Commençons cette discussion avec les thèses dites sociologiques, en utilisant l'exemple de Ivan LIGHT.⁸⁵ Cette publication nous semble illustrer, de façon éloquente, l'ethnocentrisme inhérent à plusieurs travaux sur les économies des "minorités" en Amérique du Nord. Les notions de *rationalité économique* et d'*ethnicité*, chez cet auteur, révèlent toutes les limites de l'application éventuelle de la grille conceptuelle de l'"*Ethnic Business*" aux cas autochtones.

Nous notons chez LIGHT un présupposé assez ironiquement *culturaliste*, que nous développons ici à l'aide du texte. L'auteur y propose, que le succès économique soit le facteur principal, fournissant les ressources culturelles et matérielles (*de classe sociale*) avec lesquelles les immigrants s'insèrent dans la société d'accueil. L'éducation jouerait un rôle déterminant dans la transformation des pratiques d'entrepreneuriat entre les générations, chez les minorités immigrantes. De "collectivistes" chez les nouveaux arrivants, elles deviennent plus "individualistes" chez leurs descendants, en fonction directe de leur scolarisation.

Si les "ethniques" sont si souvent entrepreneurs, et si souvent de façon "collectiviste"⁸⁶, ce serait (selon LIGHT) parce qu'ils manquent des *ressources* que fournit l'éducation supérieure. La scolarisation est donc interprétée exclusivement comme une *ressource de classe*.

Il est vrai que la scolarisation est une ressource qui appartient, historiquement, aux groupes économiques dominants - d'où qu'ils viennent. Mais, ce que LIGHT néglige de considérer, c'est que la scolarisation n'est pas "neutre", en fait d'ethnicité. La position de *classe* est aussi liée à l'ethnicité, non pas seulement dans le pays hôte, mais dans le pays d'origine également.

Pour bien comprendre notre argument, il faut examiner ce que propose cet auteur, à propos de l'*ethnicité* et de la *rationalité économique*. LIGHT exprime une foi toute "hobbesienne"⁸⁷ dans

⁸⁵ LIGHT, I., "IMMIGRANT AND ETHNIC ENTREPRISE IN NORTH AMERICA", *ETHNIC AND RACIAL STUDIES*, vol. 7, avril 1984 : 195-216.

⁸⁶ L. SAUMURE (*op. cit.* : 34-44) apporte une définition de l'*entrepreneuriat collectif*, appliqué au cas des francophones du Québec, pré-Révolution tranquille, laquelle semble reprendre en tous points la théorie sociologique de l'entrepreneuriat des minorités asiatiques, recensée chez LIGHT, I., "ASIAN ENTREPRISE IN AMERICA: CHINESE, JAPANESE AND KOREANS IN SMALL BUSINESS", in S. CUMMINGS (DIR.), *SELF-HELP IN URBAN AMERICA* (New York : Kennikat Press, 1980) : 33-57.

⁸⁷ Référence au philosophe Thomas HOBBS (1588-1679), penseur de la "nature" compétitive de l'individu humain.

la stricte rationalité instrumentale des agents du marché, peu importe leur origine ethnique. Examinons de nouveau sa thèse, dont nous dégageons ici le noeud de la discussion sur le lien individu-collectivité.

"In principle, class and ethnic resources both confer potentialities for individualist or collectivistic styles of business management (sic). For instance, Koreans in Los Angeles have utilized both class and ethnic resources, and these resources have here supported individualistic and their collectivistic entrepreneurship. (...) But the balance of individualism and collectivism in immigrant entrepreneurship appears to have shifted in three generations.

Two related changes explain this shifting balance. On the one hand, the competitive sector has become smaller in size and the price of admission higher in response to capitalist concentration. Ethnic collectivism may be less adequate than in the past. On the other hand, upward social mobility has conferred class resources upon native-born ethnics whose progenitors did not have them. Specifically, native-born descendants of immigrant business owners enter the business sector with money, education, and skills their forbears lacked."⁸⁸

Plus loin, il précise davantage sa pensée.

"Equipped with MBAs (...) their descendants and North America's new immigrants (...) do not need to turn for management advice to informal, ethnically linked agencies, and they are free to operate their business enterprises as if they were isolated individuals. In this manner, access to class resources may obviate collectivism in ethnic enterprise - but not exclude it altogether."⁸⁹

D'après cette perspective, une fois que les ressources ethniques ont permis l'intégration économique de la première génération, l'accès à l'éducation permet ensuite l'intégration sociale des individus d'origine "ethnique" des générations suivantes. LIGHT ne va pas jusqu'à dire que l'atteinte d'un niveau supérieur de scolarisation rend automatiquement obsolètes les "stratégies collectivistes", typiques des moins éduqués. Mais, il laisse cependant planer l'idée que, l'accès à des *ressources de classe* rend graduellement obsolètes les *ressources ethniques*⁹⁰. Ce qu'il oppose explicitement à la scolarisation est l'*ethnicité*, pure et simple.

"In principle, ethnic and immigrant small business ought to run out of solidarity to exploit because cultural assimilation and higher education undercut the ascriptive solidarities from which immigrant-generation business owners derived the resources to power their business networks." [Notre soulignement.]⁹¹

Deux possibilités d'interprétation existent. Ou bien, LIGHT décrit un effet structural compliqué : l'accès à des ressources de classe, tel que permis par le passage dans les institutions

⁸⁸ LIGHT, I. (1980) : 206-207.

⁸⁹ *Ibid.* : 207.

⁹⁰ *Ibid.* : 204-208.

⁹¹ *Ibid.*

éducatives de la majorité, agirait comme un *facteur de situation* qui replace les *facteurs culturels* ; ou bien, il exprime le présupposé que nous croyons détecter, soit, ignorer que l'éducation est une *ressource ethnique*, déguisée en *ressource de classe*. Le postulat sous-jacent est celui du "Melting Pot", soit l'assimilation au bain(s) culturel(s) majoritaire(s) des sociétés modernes.

LIGHT s'appuie sur E. BONACICH ET J.S. MODELL (1980), lesquels présentent des résultats concluants à cet égard : "*evidence (...) that over generations ethnic resources do decay for this reason*"⁹². Il constate pourtant que, d'après WILENSKY AND LAWRENCE (1979), "*(t)he rate of deterioration has been much slower than sociologists once expected*"⁹³.

Ce dernier constat vient (involontairement) renforcer la justesse de l'hypothèse de la "force des liens *faibles*"⁹⁴ de M. GRANOVETTER. Les réseaux ethniques et les liens développés au travail sont des déterminants très forts du parcours professionnel dans un contexte de marché de l'emploi. À l'inverse, les ressources ethniques (les liens *forts*) conditionnent surtout l'entrepreneuriat de la première génération migrante. C'est ce que perçoivent d'ailleurs les études *situationnistes*. On pourrait s'attendre (comme LIGHT) à ce que les liens *faibles* prennent, éventuellement, le relais chez leurs descendants, plus scolarisés et plus "intégrés", ethniquement parlant. Or, notoirement, les liens *forts* continuent d'agir, au-delà de la première génération.

Ceci nous incite à déduire (contrairement à ce qu'écrit LIGHT), que *les descendants d'entrepreneurs ethniques apprennent les règles du jeu du pays hôte* - les règles *associatives* de l'économie, comme celles du "marché libre" de l'emploi - *mais, sans que cette acculturation ne compromette automatiquement leur participation à des agences ethniques, fondées sur des règles de réciprocité*. À la force des liens "ethniques" *forts*, ils ajoutent en plus la force des liens *associatifs*, non spécifiquement "ethniques" (*faibles*).

En d'autres termes, *l'acculturation des acteurs augmente le répertoire des ressources du groupe ethnique*, en y ajoutant les ressources des *classes* dominantes du pays hôte. Le groupe ethnique immigrant ne peut, à lui seul, fournir ce bagage de ressources (ethniques), à *moins d'être déjà en position dominante dans le pays d'origine*. Répétons-le : pour nous, la scolarisation est une ressource ethnique ET de classe sociale.

⁹² *Ibid.*

⁹³ *Ibid.*

⁹⁴ "The strength of the weak ties", cf. GRANOVETTER, M. (1973 et 1983).

L'explication que donne LIGHT, pour le même phénomène de l'*acculturation*, nous apparaît insuffisante, sous quatre (4) aspects. Nos remarques s'appliqueraient aussi à d'autres auteurs.

2.3.4.1.1. *La dynamique du marché dual de l'emploi maintient les frontières ethniques.* LIGHT ne tient aucun compte de l'effet décrit par les situationnistes, soit, l'impact de la nature duale du marché de l'emploi, sur l'ethnicité.

BONACICH appelle "*split labour market*" (marché dual de l'emploi) : "(...) *i.e. one [market] in which there is a large differential in price of labor for the same occupation*"⁹⁵. Ce "différentiel" dans les prix de la main-d'oeuvre joue, à court et moyen terme, en faveur des groupes non encore "prolétarisés" (ceux où l'on trouve des systèmes de production précapitalistes). Un groupe ethnique est dit *non prolétarisé*⁹⁶ s'il ne tire pas toute sa subsistance, et si sa reproduction en tant que groupe ne dépend pas du *salariat*. Comme la reproduction du groupe est prise en charge par les "vestiges" de l'économie précapitaliste, le prix de la main-d'oeuvre ne reflète pas le coût réel de sa reproduction.

À une échelle globale (comme le "*world-system*" de I. WALLERSTEIN), un tel avantage concurrentiel régional, dans le prix de la main-d'oeuvre, produit une opportunité d'*arbitrage*⁹⁷ sur le coût de la main-d'oeuvre, qu'exploitent à fond les entreprises multinationales délocalisées (venant en fait des régions développées). Ainsi, on conçoit le sens profond de l'expression "*cheaper labor*"⁹⁸, qu'on rencontre chez BONACICH.

De façon plus pertinente à notre propos, cet "avantage" est, précisément, aussi celui de la main-d'oeuvre "séjournante". Comme il est impossible au *prolétariat* local d'abaisser autant son échelle de rémunération sans préjudice pour son niveau de vie, il en résulte une réaction de rejet et d'ostracisation à l'égard de la main-d'oeuvre séjournante. Les séjournants sont donc amenés à se cantonner dans des *ghettos* d'emploi, peu fréquentés par la "majorité nationale", où le niveau de vie des travailleurs du pays hôte (ou du groupe ethnique dominant) n'est pas menacé par leur concurrence (cf. BONACICH, 1972).

⁹⁵ BONACICH, E. (1972) : 559.

⁹⁶ Nous tirons ce concept de notre lecture des derniers chapitres du livre I de MARX, K., *LE CAPITAL* (plusieurs éditions). Ce thème est repris dans des études marxistes de tendance "radicale" aux États-Unis.

⁹⁷ Au sens strict (notre définition), *arbitrage* : capacité de retirer un bénéfice marginal d'un décalage temporel, dans les variations du prix d'une même marchandise, entre des places de marché éloignées, au moyen d'une série de transactions spéculatives ultra-rapides entre plusieurs places de marché. L'arbitrage est considéré, en matière de commerce des valeurs mobilières, comme une pratique enfreignant les règles de la concurrence. Il résulterait de l'utilisation opportuniste d'un dysfonctionnement, ou d'une perturbation, des mécanismes de régulation et de coordination des marchés boursiers. Dans le présent contexte, nous entendons un effet beaucoup plus lent, et que les instances règlementaires ne cherche généralement pas à décourager, au contraire : il s'agit de la dynamique de l'investissement des firmes multinationales, dans des activités industrielles et des régions dites "en développement", ou encore dans des "économies émergentes".

⁹⁸ Nous soulignons le suffixe «*er*» de la langue anglaise, qui transforme l'expression "main-d'oeuvre à bon marché", en "main-d'oeuvre à meilleur marché".

La cohésion interne du groupe ethnique immigrant est donc maintenue, autant comme une stratégie réactive face à la fermeture de la société majoritaire, que comme une conséquence obligée de la marginalisation subie, en tant que groupe ethnique. Le maintien des frontières du groupe ne dépend donc pas, comme le prétend LIGHT, de la seule carence en ressources de *classe* : compétences, éducation, opportunités, *etc.*. Autrement dit, si les coethniques collaborent si fréquemment entre eux, en auto-emploi, ce n'est pas seulement par manque de savoir-faire ou de capitaux, ni automatiquement par suite de choix stratégiques délibérés.

2.3.4.1.2. *La mobilité socioéconomique ne dissout pas l'autoidentification ethnique.* LIGHT attribue le maintien de la cohésion des groupes ethniques migrants, au-delà de la première génération, à la rentabilité supérieure de l'entrepreneuriat ethnique, "(t)he indisputable profitability of ethnic capitalism"⁹⁹. La plus stricte rationalité économique et instrumentale explique, en dernière analyse, que les *individus* "choisissent" de maintenir la solidarité et la cohésion au sein du groupe ethnique.

Selon LIGHT, le "choix" de maintenir la cohésion du groupe ethnique dépendrait de la persistance des retombées économiques de l'entrepreneuriat "ethnique". C'est-à-dire, aussi longtemps que les individus (d'une origine ethnique donnée) sont à même de reconnaître les effets bénéfiques de la retombée des profits *amassés de façon privée*, ils continueront de s'associer à ces structures de *re-distribution*, à travers les réseaux de solidarité et leurs *agences ethniques*. Ces circulations de richesse ne pourraient se réaliser - selon toute bonne interprétation ethnocentrique euroaméricaine - qu'en fonction de l'action de figures centrales et paternalistes : les entrepreneurs, "[e]thnic business owners [who] identify with their ethnic community and participate actively in it."¹⁰⁰ Aussi indispensable au fonctionnement de ces corps sociaux, serait la direction éclairée de ces entrepreneurs : "[...] the leadership for ethnic institutions"¹⁰¹.

2.3.4.1.3. *Cette analyse confond les niveaux de rationalité économique individuelle et sociale.* L'emphase excessive sur le statut social dominant des entrepreneurs individuels et leur rationalité économique *individuelle*, empêcherait de prendre en considération d'*autres rationalités*, des finalités qu'on suppose "non économiques", parce que *sociales*.

Nous songeons ici aux finalités de sociétés en transition, qui cherchent à survivre en tant que groupes ethniques, et sans nécessairement prévoir leur assimilation. Cette finalité sociale s'atteint au prix d'un compromis plus ou moins

⁹⁹ LIGHT, I. (1980) : 207.

¹⁰⁰ *Ibid.*

¹⁰¹ *Ibid.*

conscient, comme celui des *Cris* de la Baie de James, décrit ainsi par l'ethnologue R. SALISBURY : "*cultural, albeit ethnic, survival*"¹⁰². Le maintien de la "différence", même en tant que "minorité ethnique", peut suggérer la nécessité de "l'inauthenticité" culturelle (*l'acculturation*). Nous interprétons cette position comme un "compromis politiquement nécessaire". Dans de tels contextes, les analyses comme LIGHT (*opae. cit.*) cessent de s'appliquer indifféremment à tous les groupes minoritaires.

Les thèses de M. GRANOVETTER sur la *structure sociale* de l'entrepreneuriat¹⁰³ fournissent une explication plus appropriée, selon nous. Chez les groupes à forte intégration verticale (comme les asiatiques étudiés par LIGHT), les entrepreneurs jouent un rôle déterminant et central dans la coordination des rapports de production et la (re)distribution des biens sociaux. Dans ces groupes, l'accumulation est tolérée, favorisée, respectée, etc.

Nous proposons que cette caractéristique est loin être universelle. GRANOVETTER¹⁰⁴ fournit d'ailleurs plusieurs exemples de groupes à fortes solidarités horizontales, chez qui d'éventuelles différences de statut entre coethniques apparaissent *idéologiquement* "intolérables" (entre autres, les *Afro-Américains*¹⁰⁵). La rationalité "capitaliste" individuelle apparaît peu compatible avec ce type d'organisation sociale. Chez ces groupes, une certaine *rationalité sociale* prévient l'*accumulation*, dans la pratique¹⁰⁶.

Signalons la part de *téléologie*, dans la *théorie de l'action* des entrepreneurs ethniques. La théorie postule l'universalité de la quête de richesses, comme *moteur de l'action*. LIGHT émet cette remarque, inspirée de BONACICH AND MODELL (*op. cit.*), qui révèle une conception *tautologique*¹⁰⁷ du lien entre l'identification ethnique et la quête de profits, l'un expliquant l'autre et *vice versa* : "[e]thnicity supports the ethnic economy, and the ethnic economy supports ethnic perpetuation"¹⁰⁸.

¹⁰² SALISBURY, R.F., "AFFLUENCE AND CULTURAL SURVIVAL: AN INTRODUCTION", in R.F. SALISBURY ET E. TOOKER (DIR.), *AFFLUENCE AND CULTURAL SURVIVAL: 1981 PROCEEDINGS OF THE AMERICAN ETHNOLOGICAL SOCIETY* (Washington : American Ethnological Society, 1984) : 10.

¹⁰³ GRANOVETTER, M. (1990, non publié). Voir notre brève recension, au point précédent.

¹⁰⁴ *Loc. cit.*

¹⁰⁵ *Ibid.* : 18-21.

¹⁰⁶ Nous n'entrons pas, ici, dans le débat sur la primauté des pratiques constitutives des formes sociales, ou des normes constitutives des pratiques. Pour les besoins de cette étude, nous reprenons la position proposée par P. SABBOURIN, sous réserve de reprendre l'examen de cette question dans une étude ultérieure. Nous émettons néanmoins nos réserves (privées) à propos de concevoir la connaissance sans transcendance des pratiques.

¹⁰⁷ *Tautologie* : du grec *tautos*, le même, et *logos*, discours. "La tautologie consiste à présenter une simple répétition en termes différents comme une proposition nouvelle qui fait progresser notre connaissance. La tautologie désigne deux propositions de même sens [...]", JULIA, D., *DICIONNAIRE DE LA PHILOSOPHIE* (Paris : Larousse, 1964) : 294.

¹⁰⁸ LIGHT, I. (*op. cit.*) : 208.

2.3.4.1.4. *L'ethnicité y est conçue de façon statique, comme une caractéristique statique de groupes marginaux, ou comme une sous-culture.* Dans sa compréhension de la notion fondamentale d'*ethnicité*, LIGHT semble conserver un pré-supposé absurde, selon lequel un groupe majoritaire, ou dominant, serait intrinsèquement "non ethnique" (parce que cosmopolite?). Or, les mosaïques ethniques Française, Chinoise, Brésilienne, etc., présentent toutes un caractère ethnique très marqué.

Implicitement, l'approche de LIGHT situe le degré d'identification des individus à leur principal héritage ethnique sur un *continuum* unidimensionnel. Celui-ci irait de "l'ethnicité" à "l'acculturation" complète (cette dernière étant en réalité l'assimilation à une majorité ethnique). On doit considérer ces deux pôles, comme des buts divergeants.

Cela revient à construire l'ethnicité, dans le contexte des sociétés modernes, avec une connotation "déviante" et comme une "anomalie" personnelle¹⁰⁹ que, seule, l'intégration à la majorité peut "corriger". À un niveau d'analyse micro-sociologique, il est vrai que des migrants séjournants peuvent graduellement s'assimiler. C'est là un accident de leur parcours individuel, qui lie leur sort à une collectivité différente de celle qu'ils quittent, encore que de façon toute relative¹¹⁰.

Or, cela ne présage pas automatiquement du sort des groupes, ni des transformations de leurs constructions identitaires. Il nous apparaît que l'ethnicité¹¹¹ - en tant que processus d'identification des individus à un groupe constitué - est maintenue partout, où persistent des frontières ethniques avec d'autres groupes. Il semble aussi - et l'application de ce principe déborde largement le cadre continental des États-Unis - qu'un de ces groupes ethniques est, précisément, la majorité ethnique, ou le(s) groupe(s) ethnique(s) dominant(s). À l'encontre du courant de l'"*Ethnic Business*", nous adoptons ici une perspective ethniciste, capable rendre compte de la nature profondément coloniale du rapport des majorités nationales aux peuples dits aborigènes¹¹².

¹⁰⁹ Une catégorie "déviante" de personnes, ou une sorte de "*label*" dans le sens classique donné par E. ERIKSON.

¹¹⁰ C'est l'un des propos des romans de NEIL BISSEONDATH. On trouve aussi des allusions à cette dynamique chez NOIVO, E., *FAMILY LIFE-WORLDS AND SOCIAL INJURIES: THREE GENERATIONS OF PORTUGUESE-CANADIANS*, thèse Ph.D., Université de Montréal, Département de Sociologie, 1992, 366 p.

¹¹¹ Selon la perspective de F. BARTH.

¹¹² Pour se convaincre de la nature coloniale de ce rapport, on pourrait recenser la sociographie portant sur les autochtones du Brésil, sur les Aborigènes ("*Black Folks*") de l'Australie, ou sur les tribus natives de la Nouvelle-Guinée, des Philippines, de l'Indonésie, etc.

2.3.4.2. La situation politique des Premières nations

Revenons à la question posée en début de chapitre. *Les entrepreneurs autochtones du sud du Québec sont-ils des entrepreneurs ethniques, ou encore fondent-ils des économies d'enclaves?* Ni l'un, ni l'autre, apparemment. Une telle typologie demeurerait toujours à construire, cas par cas, en ce qui concerne les autochtones des régions "développées" du continent nordaméricain. Mais, des généralités se dégagent de la situation politique et économique des Premières nations.

Les "bandes" forment-elles des enclaves, au sens des théories exposées ici? Non, puisque les thèses sur l'entrepreneuriat *ethnique* et les *enclaves* posent l'existence de "marchés" extérieurs (à l'enclave, ou au groupe ethnique), lesquels sont *appropriés* par les entrepreneurs "ethniques" de façon "monopolistique".

À l'inverse de la situation dite "d'enclave ethnique", les autochtones nordaméricains... :

1. ... ne sont pas en position de s'appuyer sur leur propre main d'oeuvre, ou sur l'expertise des coethniques, pour développer des activités industrielles, sauf en de rares exceptions. Les obstacles relèvent du manque de formation¹¹³ et/ou de l'inconstance de leur parcours professionnel, tel que déterminé par des facteurs *de situation* dans ces collectivités¹¹⁴.
2. ... s'appuient souvent sur des partenaires oeuvrant dans l'économie dominante et/ou sur l'intervention étatique, pour s'approprier des marchés "extérieurs" (par exemple : le gaz naturel et le pétrole, les mines, la foresterie, les pêcheries commerciales, etc.). On ne pourrait pas parler de "monopole ethnique" sur un quelconque secteur industriel, ou "d'intégration verticale", sauf dans le tourisme ethnoculturel, ou l'artisanat traditionnel.
3. ... voient le marché "intérieur" des communautés autochtones (celui de l'agro-alimentaire¹¹⁵ par exemple) complètement approprié depuis l'extérieur, par des groupes ethnoculturels oeuvrant au sein de l'économie dominante.

¹¹³ S'il faut en croire les "développeurs" collectifs autochtones, par exemple SOCIÉTÉ MAKIVIK, RAPPORT ANNUEL 1996-1997 (Kuujuaq / Lachine : Makivik Corporation, 1997), 82 p.

¹¹⁴ S'il faut en croire les sociologues, dont DUHAIME, G., DE L'IGLOO AU H.L.M. : LES INUIT SÉDENTAIRES ET L'ÉTAT-PROVIDENCE, COLLECTION NORDICANA (Québec : Centre d'Études Nordiques de l'Université Laval, 1985), 78 p. Les *Inuit* sont un cas extrême, qui illustrent néanmoins notre propos. Les travailleurs *inuit* peuvent compter sur les réseaux familiaux comme structure de distribution des biens nécessaires à la vie, en plus de l'assistance publique en cas de besoin. Ces *ressources ethniques* les dispensent pratiquement de l'obligation d'accumuler un "fonds de retraite", contrairement aux travailleurs du "Sud". Par conséquent, les "natifs" sont moins susceptibles de poursuivre une "carrière" (lire : détenir un "travail") à moyen et long terme. D'où, le recours massif des corporations inuit (en particulier *Makivik*) à la main d'oeuvre "Blanche".

¹¹⁵ Nous regrettons de ne pas avoir creusé, faute de temps, certains cas atypiques de P.M.E. agro-alimentaires, à

Les Autochtones en sont souvent réduits à faire appel à la capitalisation "exogène", faute de capitaux et d'expertise endogènes, ou faute de contrôle juridique et politique - tous les éléments présumés nécessaires¹¹⁶ au développement économique "endogène" et "soutenable". Conséquemment, certains (nombreux) auteurs n'hésitent pas à parler d'une situation de "colonialisme", une notion à laquelle nous pourrions substituer celle de *situation économique aborigène*.

La *réduction territoriale*¹¹⁷ des sociétés autochtones réfère, en Amérique du Nord, à une *domination économique et politique*, où l'on a d'abord privé les acteurs économiques "indigènes" d'un mode de subsistance "traditionnel", d'une main, pour ensuite, de l'autre main, nier leur pertinence (encore aujourd'hui), en tant qu'acteurs de *l'économie politique*, qui a remplacé *l'économie de subsistance* (depuis longtemps, déjà).

Odanak. Ces choix méthodologiques sont cependant explicités au chapitre de présentation de l'étude de cas.

¹¹⁶ La situation est décrite pour les États-Unis, par KALT, J.P. ET J.B. TAYLOR, "MEANS TESTING INDIAN GOVERNMENTS: TAXING WHAT WORKS", document digitalisé disponible dans *NATIVE-L distribution list WWW archives* (site WWW Internet), sept.-oct. 1997. Le *Bureau of Indian Affairs* des États-Unis entreprend et administre des opérations commerciales au nom des autochtones, mais ses échecs s'accroissent depuis les années 1920. Certaines nations (tribus) ont repris le flambeau, par le biais de l'entrepreneuriat collectif, ou individuel. Les instances amérindiennes semblent bénéficier d'une meilleure connaissance des besoins et orientations de leurs milieux : "*The stories of economic success in Indian Country share at least one common ingredient. In case after case, the defining trait of the successful tribes is their aggressive assertion of their right to govern themselves. In particular, they are marked by de jure and de facto replacement of federal decision makers with their own governmental capacity. There is not a single case of sustained economic development in Indian Country where the tribe is not in the decision-making driver's seat.*" (KALT ET TAYLOR : *loc. cit.*). Lire aussi à ce sujet la lettre éditoriale des Sénateurs Républicains B.N. CAMPBELL et J. McCAIN, "*Keeping our Word to the Indians*", *The Washington Post*, 10 septembre 1998 : A-21.

La situation canadienne est assez semblable, sauf que le palier fédéral conçoit très différemment son obligation en tant que fiduciaire, puisqu'il l'a héritée de la Couronne britannique, en conséquence de la signature de traités avec la plupart des Premières nations de son territoire. Pour reprendre une parabole Biblique, nous dirions que les "Américains" ont choisi de faire fructifier *les trois Talents d'or* qu'ils se sont "confiés" (pour en garder les profits pour soi), cf. par exemple la thèse sociohistorique de TALBOT, S., *ROOTS OF OPPRESSION: THE AMERICAN INDIAN QUESTION*, 2e éd. (New York : International Publishers, 1985). Les "Canadiens" ont choisi la deuxième option offerte par la parabole : cacher la somme dans un trou, en "attendant" que leurs propriétaires autochtones viennent les réclamer (mais en travaillant entretemps à les faire disparaître par l'assimilation ethnique, lire R. SAVARD, *opae. cit.*). La troisième option, la dilapidation de la somme, correspond à l'histoire coloniale de l'Amérique Latine, surtout du Brésil et des Caraïbes. Les différences dans le traitement des questions autochtones ont déjà dressés, l'un contre l'autre, le *Dominion* du Canada et les États-Unis au cours de leur histoire (qu'on pense à la guerre de 1812-14. Eh, oui!), lire SAVARD, R., "UN PROJET D'ÉTAT INDIEN INDÉPENDANT À LA FIN DU XVIIIÈME SIÈCLE ET LE TRAITÉ DE JAY", *RECHERCHES AMÉRINDIENNES AU QUÉBEC*, vol. XXIV, no. 4, 1994 : 57-69.

Les auteurs Canadiens ne manquent pas, dans les deux langues, pour décrire les conséquences désastreuses de la politique fédérale canadienne sur les '*Indiens*' et les *Inuit*, notamment sur leur sous-développement économique chronique et sur la folklorisation de leurs identités ethniques. Par exemple, lire LOCKHART, A., "COMMUNITY-BASED DEVELOPMENT AND CONVENTIONAL ECONOMICS IN THE CANADIAN NORTH", in E. M. BENNETT (DIR.), *SOCIAL INTERVENTION: THEORY AND PRACTICE* (Lewiston, NY : The Edwin Miller Press, 1987) : 393-414. Consulter aussi les diverses publications de la COMMISSION ROYALE SUR LES PEUPLES AUTOCHTONES (G. Érasmus et L. Dussault, co.-prés.), Ottawa, 1992-1996. Et, pour une large perspective comparative et internationale, cf. SALISBURY, R.F. ET E. TOOKER (DIR.), *AFFLUENCE AND CULTURAL SURVIVAL: 1981 PROCEEDINGS OF THE AMERICAN ETHNOLOGICAL SOCIETY* (Washington : American Ethnological Society, 1984) : 1-11.

¹¹⁷ Dont parlent généralement Denis DELÂGE, Jean-Jacques SIMARD et Gérard DUHAIME, entre autres.

Les *politiques* coloniales, dans leurs diverses versions contemporaines, enlèvent de droit et de fait, aux autochtones, la possibilité de s'insérer dans les réseaux et les institutions économiques modernes - du moins, dans les termes où ils auraient *choisi* de le faire. On peut présumer, qu'ils eussent préféré éviter devenir des victimes de systèmes industriels d'exploitation des "ressources" (mines, foresterie, etc.), ou tomber en état de dépendance face à l'assistance publique de l'État. Du point de vue gouvernemental, leur statut se résume à celui de populations dotées de "besoins" particuliers, administrées "pour leur bien" par des autorités "bienveillantes"¹¹⁸.

Par conséquent, lorsque nous parlons des groupes autochtones, nous y référons comme de groupes économiques dominés, aux prises avec un rapport politique de "colonialisme" avec la majorité ethnique. Sous ce dernier angle, leur situation se démarque des minorités immigrantes entrepreneuriales.

2.3.4.3. Les pratiques entrepreneuriales des Premières nations

Ainsi expliquons-nous jusqu'ici l'absence, ou la rareté relative, des cas d'observatoires vivants du "développement économique", tel que réalisé à la manière dont les autochtones l'envisagent eux-mêmes.

Ainsi, également, décrivons-nous les points de divergence majeurs, entre l'entrepreneuriat des minorités immigrantes et celui des communautés autochtones. On peut observer que les immigrants entrepreneurs tendent à constituer leurs pratiques économiques en dehors de l'intervention de l'État, et/ou en maximisant l'avantage concurrentiel de la main-d'oeuvre coethnique.

À l'opposé, il suffit d'avoir passé une seule journée en "terrain" autochtone, pour comprendre que, *contrairement à l'entrepreneuriat des minorités immigrantes...* :

¹¹⁸ Allons-y, pour une nouvelle volée de références à l'appui de cette dernière assertion. Pour les conséquences pratiques des principes de l'humanisme "primitiviste" du XIX^e siècle et de la mise en place des structures d'intervention étatiques auprès des Autochtones Canadiens, lire SIMARD, J.J., "PAR-DELÀ LE BLANC ET LE MAL. RAPPORTS IDENTITAIRES ET COLONIALISME AU PAYS DES INUIT", *SOCIOLOGIE ET SOCIÉTÉS*, vol. XV, no. 2, 1983 : 55-71. Pour une description sociologique des effets démobilisateurs du rapport identitaire des autochtones aux sociétés allochtones, lire SIMARD, J.J., 'WHITE GHOSTS, RED SHADOWS: THE REDUCTION OF NORTH-AMERICAN NATIVES', *IN LA SITUATION AMÉRINDIENNE AU QUÉBEC SOUS L'ANGLE DES PROBLÈMES D'IDENTITÉ ET DES MODES DE PRODUCTION*, (Québec : Conseil québécois de la recherche sociale, 1988) : 77-124.

1. L'entrepreneuriat, chez les Premières nations, s'appuie souvent et largement sur l'intervention économique de l'État - celui-ci constituant, à la limite, la base de l'économie "monétaire" des communautés. Les entreprises dites "collectives" y recourent, d'une façon, ou d'une autre.
2. Par ailleurs, lorsque des *individus* entrepreneurs érigent leur entreprise complètement en retrait de ces circulations monétaires "publiques", un curieux effet d'ostracisation sociale et politique l'accompagne souvent (et ce fait - sujet tabou - demeure à expliquer, au delà des considérations contenues dans ce mémoire). Il y a donc une logique sociale et communautaire, très évidente et persistante dans le temps, même dans les versions les plus "individualistes" de l'*entrepreneuriat*.
3. La participation de la main-d'oeuvre coethnique est loin de constituer automatiquement un *avantage concurrentiel*, du moins, dans le modèle de développement "collectif" des communautés autochtones. Dans les entreprises familiales et privées, il est vrai que l'on peut capitaliser à partir des circulations de services impayés, au sein des réseaux de *réciprocité*¹¹⁹ (soit, la composant "informelle" des intrants, dirait quelque économiste). À l'opposé, dans les "*business-ventures*" lancés au sein des structures *associatives*¹²⁰ (par exemple, les *Conseils de bandes*), la rentabilité et l'efficacité ne semblent pas augmenter en fonction directe de la proportion des coethniques sur la liste de paie¹²¹. Les retombées sont de nature autre. L'investigation de la *rationalité sociale*¹²² de cette économie, demande qu'on décrive les modalités de cette appropriation des pratiques d'entreprise.
4. Contrairement à *certain*s entrepreneurs immigrants (dont ceux étudiés par I. LIGHT, visiblement), la rentabilité et la viabilité des entreprises ne constitue pas nécessairement l'objectif recherché par les entrepreneurs autochtones, malgré le discours, ou les apparences. Nous voyons surgir ce point important dans nos propres données de terrain.

¹¹⁹ La logique sociale de *réciprocité* consiste dans la fonction *redistributive* de la richesse, au sein des réseaux de forte proximité ("*communal relationships*"), comme la parenté et la communauté ethnique. Selon l'anthropologie et la sociologie économiques, "[...] *in reciprocity the defence of a group interest requires some members to make individual sacrifices, which may be compensated for by other members in different ways and at different times [...]* [C]ommunal relationships are founded upon irrational actions : an actor does not defend his own direct interests but those of the community. The question of the group interest hang priority over the immediate interests of individuals constitutes the core of the concept of reciprocity as a factor of social organization", MINGIONE, E., *FRAGMENTED SOCIETIES: A SOCIOLOGY OF ECONOMIC LIFE BEYOND THE MARKET PARADIGM* (New York : Basil Blackwell, 1991) : 25-26.

¹²⁰ La logique sociale dite *associative* renvoie au "remplacement" des réseaux sociaux "traditionnels" et locaux de forte proximité, comme la famille et les réseaux de parenté, les clans, etc., par des organisations à caractère plus délocalisé, basés sur la participation, plus ou moins volontaire, ou sur l'organisation de l'action en "marchés" comme dans l'emploi, ou encore sur la vie politique "démocratique" - bref, il s'agit de la "société civile" et de l'"État". Toujours d'après E. MINGIONE, "[...] *associative relationships advance the interests of all the members of an association and defend them against those who are not members. [...]* Weber holds associative relationships to be founded upon rational actions: an actor directly defends his individual interest in an action whose means can be measured against its ends or an absolute value" (*ibid.*).

¹²¹ Ceci dit, sans porter aucun jugement sur les qualités individuelles de ces travailleurs. Voir notre étude de cas.

¹²² Nous définissons le concept de *rationalité sociale* dans les pages suivantes.

Nous faisons face au paradoxe de "nations", qui se définissent politiquement comme des "aborigènes", tout en participant économiquement au coeur le plus "développé" de l'Occident (mais à partir d'une position dominée, comme les francophones de l'époque pré Révolution tranquille).

Selon qu'on ait affaire, ou bien, à des sociétés capitalistes-démocratiques, ou bien, socialistes-totalitaires (Russie, Chine), les théories des économies ethniques ne sembleraient applicables, que très partiellement, aux "aborigènes" de ces régions (dont la liste est longue : Tibétains, Saamis, Yakoutes, Aléoutes, etc.). Encore faudrait-il, aussi, que les théories de "l'économie ethnique" soient universellement valides, peu importe l'état du développement matériel et technologique de la société hôte. La seule caractéristique fondamentale que nous posons comme une constante, c'est que la société d'accueil soit dotée de *rapports de production industrialisés*. On y fabrique des produits de consommation, ou des marchandises, à grande échelle, grâce à un système de *division du travail* poussé.

2.3.4.4. La rationalité économique chez les Premières nations

On ne peut pas se fier aveuglément à des théories de l'entrepreneuriat ethnique, qui postuleraient l'universalité d'une rationalité "économique" reposant sur la logique du "profit capitaliste" (ou l'*accumulation*, en jargon). Du moins, pour étudier des cas autochtones, il faut pouvoir envisager la possibilité, que la logique sociale au fondement de la production et de la circulation¹²³ ne produit peut-être pas nécessairement (à preuve du contraire) l'accumulation privée par quelques-uns¹²⁴.

Les études, portant sur des minorités ethniques régionales en entreprise¹²⁵, ont montré que ces acteurs sociaux s'approprient de façon *singulière* (différente dans chaque cas) les pratiques de l'industrie, du commerce et de la capitalisation. Il semble que la description de ces modalités demeure largement en chantier, incomplète, en ce qui concerne les autochtones du sud du Québec.

¹²³ Bref : l'économie, telle que définie dans les théories *substantivistes*.

¹²⁴ Ce qui constitue le rapport social et économique de "Capital", tel que défini par Karl MARX.

¹²⁵ Ici, nous faisons référence aux travaux sur l'économie francophone du Québec pré-Révolution tranquille, que nous évoquons un peu plus en détail dans la partie empirique du présent mémoire (section "présentation du cas étudié"). Nous référons aussi à l'étude monographique d'une grande organisation (la firme *Mondragón*) basée ethniquement au pays Basque : WHYTE, W. F. ET K. KING WHYTE, MAKING MONDRAGÓN: THE GROWTH AND DYNAMICS OF THE WORKER COOPERATIVE COMPLEX (Ithaca : ILR Press, 1988), 295 p.

Les thèses sur l'entrepreneuriat ethnique partent d'un constat inverse à la situation des autochtones (ou celle des francophones du Canada, à une certaine époque), lesquels s'avèrent sous-représentés en auto-emploi (traduction : il y a peu d'entrepreneurs, parmi les autochtones).

Nous ne parlerons même pas de l'état de la "participation" des autochtones au travail salarié, de leur sous-représentation dans la fonction publique, les postes de direction, les études supérieures, ou les classes élevées de revenu. Nous n'irons pas jusqu'à parler des conditions de vie¹²⁶ dans les réserves isolées : espérance de vie moindre, correction ralentie de la mortalité infantile, *etc.* L'expression consacrée est celle d'un *Tiers-monde* domestique.

Si l'on oubliait un instant cette réalité, un parallèle pourrait surgir entre les autochtones et les minorités ethniques "migrantes". Ce serait l'utilisation possible du travail salarié et de l'entrepreneuriat, pour "aller faire fortune" dans l'économie industrielle - avec un espoir de "retour", sous-entendu. On imagine alors les aborigènes comme des "*sojourning minorities*". Nous appellerions cette hypothèse : les "séjournants non migrants". Elle se lirait ainsi.

«Les entrepreneurs des premières nations utilisent, comme ressources ethniques, les "vestiges" des structures de l'économie précapitaliste, qui (on le présume) fond(ai)ent la redistribution dans les modes de production de la chasse, la pêche, l'horticulture, ou la cueillette et les combinaisons de celles-ci, en plus d'utiliser désormais les ressources de classe, auxquelles leur donne dorénavant accès leur intégration (relative) à l'économie développée et à la société moderne.»

Dans cette hypothèse - que nous présumons inapplicable - les communautés et les réseaux de proximité des autochtones, se comporteraient alors un peu comme des *enclaves ethniques*. En desservant un marché interne aux réserves, selon une logique *non concurrentielle*, ces *agences ethniques* feraient soutenir la reproduction du groupe par des pratiques, qui seraient en fait les "traces", les "vestiges", *la mémoire sociale d'un mode de production précapitaliste*.

L'avantage concurrentiel qui en serait retiré, leur permettrait (toujours hypothétiquement) de pratiquer le *capitalisme*, en desservant des marchés extérieurs, appropriés plus ou moins de façon monopolistique. La production serait effectuée dans des *réseaux*, ou des *agences ethniques*. Quant à l'appropriation de marchés concurrentiels extérieurs à l'enclave, elle pourrait très bien faire appel à des groupes extérieurs - voire, pourquoi pas? Aux groupes ethniques et économiques dominants.

¹²⁶ FRIDERES, J.S., *NATIVE POEPLER IN CANADA: CONTEMPORARY CONFLICTS* (Scarborough : Prentice-Hall Canada, 1988).

Dans cette perspective, les stratégies économiques des autochtones ressembleraient alors, à la situation décrite par G. HOULE, J. HAMEL ET P. SABOURIN (1984), en ce qui concerne l'émergence des stratégies de marché¹²⁷ en milieu francophone au Canada (lire : dans le Québec et les enclaves "francophones" canadiennes d'avant 1960).

La *problématique* diverge trop, cependant. Quel avantage concurrentiel les entrepreneurs Autochtones en retireraient-ils? De toutes façons, le *capital* qu'on vise à amasser dans une société autochtone nord-américaine est-il toujours et nécessairement constitué de *ressources de classe* (l'argent, en définitive)? Qu'est-ce qui pourrait motiver une éventuelle participation *séjournante* des autochtones, à l'économie "de marché" de la société dominante?

Pour prendre des exemple précis, il nous semble difficile de concevoir comme des *séjournants*, les amérindiens *Abénakis*, *Mohawks*, ou *Wendats*, qui vivent et travaillent dans les villes du nord-est de l'Amérique du Nord. Notamment, parce que leurs sociétés d'origine sont elles-mêmes relativement urbanisées et que les *modes de production* traditionnels y sont complètement disparus. La question d'un "retour au pays" prendrait alors une connotation quelque peu "postmoderniste", dans le contexte social des Amérindiens du sud du Québec industrialisé, ou des États de la Nouvelle-Angleterre.

Par contre, et pour mentionner d'autres exemples précis, les *Cris* et les *Inuit* qui regagneraient le "pays", effectueraient une réelle migration, car ils quitteraient véritablement une société à l'économie plus "développée", pour revenir dans une "autre" société, moins "développée". Et là, ils pourraient se réinsérer dans un *mode de production précapitaliste*... S'il y existe toujours, évidemment. Peut-on savoir, cependant, si leur "pouvoir d'achat" se serait alors significativement accru et si, par conséquent, leur séjour dans le "Sud" aurait vraiment été, pour eux, une occasion d'accumulation ("*fortune seeking*" au sens de BONACICH)?

¹²⁷ Ces auteurs, en particulier P. SABOURIN, réfèrent concrètement à une division régionale et ethnique du travail, dans le cas de *Forano, inc.* (anciennement la *Fonderie de Plessisville*). Cela signifie que la production était accomplie par des francophones, dans la région des Bois-Francs, mais que la commercialisation des produits sur le marché concurrentiel canadien était confiée à une firme-cliente anglophone, située à Montréal, cf. HOULE, G., J. HAMEL ET P. SABOURIN, "STRATÉGIES ÉCONOMIQUES ET DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL : L'ÉMERGENCE DE FORANO", *RECHERCHES SOCIOGRAPHIQUES*, vol. 25, no. 2, mai-août 1984 : 189-209 ; aussi, cf. SABOURIN, P., "L'ÉCONOMIE DE LA PARENTÉ AU QUÉBEC. SUR LA CONSTITUTION SYMBOLIQUE DES FORMES DE CIRCULATION MATÉRIELLE", *L'ETHNOGRAPHIE*, vol. 90, no. 115, *Économie et parenté*, 1994 : 87-95. Cette dernière étude, aux pages 87 et 89, décrit le phénomène du *freinage de l'émigration régionale par le développement industriel endogène* à Plessisville. Or, il se trouve que cela constitue un énoncé presque littéral, de la conception - unanime! - du "développement économique" des Premières nations, parmi les informateurs Autochtones rencontrés.

Pour démentir ce point de vue, il faut connaître la réalité de "l'acculturation" (au sens de l'abandon de la chasse et des autres activités traditionnelles), en plus du coût de la vie prohibitif dans les régions nordiques, pour comprendre que la recherche de richesse n'est pas un *motif* explicatif valide (un "*motive*" au sens donné par BONACICH). La pratique du salariat et de l'entrepreneuriat chez les Premières nations (du moins celles du "Nord") ne s'explique pas de cette façon. Il en va tout autrement pour eux, que pour des immigrants *Portugais, Roumains, Philippins, Camerounais, etc.*

2.3.4.5. L'Ethnic Business et l'acculturation des Premières nations à l'économie moderne

Reprenons, une dernière fois, la question de la validité des thèses sur l'entrepreneuriat ethnique. Pour les autochtones nord-américains, le fait de "séjourner" dans l'économie, ou dans la société *industrialisée* (dominante), n'est pas sans conséquence pour leur collectivité d'origine, à un niveau d'analyse *macrosociologique* de la "culture".

Si l'on en croit les conclusions de Frank SALISBURY (*opae. cit.*) sur l'ethnie *Crie* - ou le plus simple bon sens - un groupe peut perdre, ou abandonner certaines caractéristiques de son "authenticité" culturelle, pour en acquérir d'autres et y survivre en tant que collectif : on appelle cela, tout bonnement, le *changement social*.

Par exemple, on peut entrevoir un passage des *Cris* de la Baie de James, ou des *Innus-Montagnais*, vers la pratique accrue de l'économie de marché. Cette *acculturation* partielle n'implique pas la perte automatique du lien identitaire au territoire, même chez des peuples dont un certain fond idéologique, ou une partie de l'organisation sociosymbolique¹²⁸, dépend profondément de l'identification au territoire¹²⁹.

¹²⁸ La *mémoire sociale* au sens donné par Maurice HALBWACHS, présumément.

¹²⁹ Par exemple, «*Nitassinan*», "notre terre" en langue *innue (montagnaise)*, désigne le territoire et, par extension, le *Cosmos*. Pour se faire une idée de la profondeur des rapports mythologiques et symboliques au territoire, lire SAVARD, R., *CARCAJOU ET LE SENS DU MONDE : RÉCITS MONTAGNAIS-NASKAPIS*, 3^e éd., série *Cultures amérindiennes* (Québec : Ministère des Affaires Culturelles, 1974), 128 p. On peut d'ailleurs examiner, sous cet angle, la foison de recueils de contes et de fiction amérindienne et inuite, autant en anglais, en français, ou dans les langues autochtones. Dans ses conférences récentes (1999), l'extraordinaire géographe Louis-Edmond HAMELIN observe les changements constants de registre symbolique dans les discours des individus autochtones, même sur les sujets les plus banals : ceux-ci, passant de la mémoire ethnique, à son actualisation et à la culture "complexe" mise en branle dans les interactions "modernes" (économie, négociations territoriales, vulgarisation des savoirs traditionnels, etc.). HAMELIN ne s'étonne guère que les interlocuteurs allochtones à la pensée "linéaire" et cartésienne, délégués auprès des Premières nations, manifestent certaines difficultés à se repérer dans ces univers de significations à "géométrie variable".

Or, dans le contexte particulier des Premières nations du sud du Québec (*Abénakis, Wendats, etc.*), une partie de l'imaginaire, du langage et des pratiques, est toujours frappée du coin du "territoire". Ceci dépasse le seul "folklore". Notre étude entend montrer précisément cela, à travers la *rationalité économique sociale* et la *mémoire économique collective*.

Ce soi-disant "folklore" réfère, selon nous (et selon pratiquement tous nos informateurs en terrain autochtone), à des réalités économiques et sociales bien palpables, et renvoyant à une articulation symbolique constamment renouvelée du "traditionnel" et du "moderne". Ce point fait l'objet de notre deuxième réfutation.

2.4. Réfutation 2. La construction sociosymbolique des économies des Autochtones

2.4.1. Spécification de l'objection et formulation de notre hypothèse fondamentale

Après avoir tant critiqué les théories scientifiques existantes, comment pourrait-on en arriver à proposer une théorie, en remplacement? Eh! Bien, en accomplissant le deuxième temps de la démarche de la *problématique* théorique. C'est-à-dire, en proposant des "solutions" de rechange, ou des nouvelles façons de voir le "problème".

Rappelons que cette section vise à démentir l'objection numéro 3 (nous traitons de la numéro 2 plus loin), selon laquelle il serait "inutile" d'étudier la connaissance économique chez des groupes économiques dominés, comme les autochtones (sous-entendu : «les "mentalités" économiques se "ressembleraient" trop, après plus de 400 ans de "contact", pensez-vous...»).

Selon cette position - contre laquelle nous nous élevons fermement - la rationalité "économique" serait identique, chez tous les groupes sociaux agissant au sein des économies modernes. Selon nous, au contraire, l'étude du sociosymbolique économique (i.e. les idées à propos de l'économie dans les sociétés) revêt une importance particulièrement importante dans le cas des entrepreneurs des Premières nations. En fait, il s'agit de l'angle le plus pertinent, pour aborder globalement les économies de ces groupes dominés. Pourquoi affirmons-nous cela?

Les individus donnent un sens *social* à leur action individuel, mais sans nécessairement le *percevoir* comme tel. En fait, ce que les sociologues appellent la *vie sociale*, ou le *social*, est en majeure partie invisible aux yeux, ou inaccessible à la conscience individuelle.

En quoi tout cela s'applique-t-il aux entrepreneurs autochtones du sud du Québec (les *Abénakis* y compris)? À la fin de la section précédente, nous évoquions l'idée d'un *dialogue* "tradition-modernité". C'est d'une hypothèse de cet ordre, qu'il est question ici. Ce dialogue doit être compris comme une *interpellation* de la mémoire collective, ou comme un *recours symbolique* aux pratiques du passé, par des individus aux prises avec des problèmes économiques contemporains.

Cette hypothèse de travail est induite de nos propres constats empiriques.

«Nous observons nous-mêmes que, devant les difficultés économiques immédiates, concrètes et lourdes de la vie courante, les Autochtones qui sont entrepreneurs, ou les candidats à l'entrepreneuriat, ont tendance à s'appuyer sur des références symboliques à la "tradition" pour décrire leurs entreprises, même les plus "modernes". Du moins, c'est ce qu'ils en disent et, vraisemblablement aussi, ce qu'ils en pensent. Ces références symboliques à la "tradition", les entrepreneurs des Premières nations nous les mentionnent tous(toutes), peu importe la teneur de leurs discours sur l'économie (cf. nos entretiens de recherche)».

Nous ne pourrions pas poser l'hypothèse d'un tel rapport à la mémoire, de façon autonome, sans affirmer simultanément la nécessité de *décrire le rapport symbolique des acteurs économiques autochtones à leur(s) entreprise(s)*. Nous croyons qu'une conception de l'identité ethnique entre en jeu, dans celle de l'économie.

Ces références "traditionnelles" sont de nature "identitaires", ou "politiques" (selon la perspective allochtone sur ce qui constitue le domaine "politique"). Il peut s'agir des savoirs et des technologies "anciennes" de l'artisanat, ou de la chasse ; ou, encore, ces notions réfèrent aux réseaux de solidarité singuliers dans ces communautés ethniques, et aussi aux formes d'organisations de la *vie sociale, ou de l'interaction des individus*, dans n'importe quel groupe social de petite échelle : la bande dans son ensemble, les clans politiques, la parenté, etc.

Il peut aussi s'agir de relectures de l'idéologie "ethniste" (ou «*Green Primitivism*»¹³⁰), très présente chez plusieurs groupes autochtones. Nous n'entrerons pas dans le débat sur l'*efficace économique* des idéologies primitivistes¹³¹ : nous nous contenterons d'observer ce qui existe et se manifeste dans le social.

¹³⁰ ELLEN, R. F., "WHAT BLACK ELK LEFT UNSAID : ON THE ILLUSORY IMAGES OF GREEN PRIMITIVISM", *ANTHROPOLOGY TODAY*, vol. 2, no. 6, décembre 1986 : 8-12.

¹³¹ Deux positions s'affrontent ici. Les "primitivistes" les plus orthodoxes s'appelleraient B. ASSINIWI et P. CLASTRES. Les plus radicaux seraient V. DELORIA et S. TALBOT. Ils trouvent des échos plus nuancés dans l'affirmation politique à la D.R. SAGANASH. Leur position est reprise par leurs critiques "doux" : R. SAVARD, R. VIAU et R.F. SALISBURY. Par ailleurs, C. SCOTT, L.J. DORAIS, P. CHAREST et D. COLLIN analysent plus "durement" ce repli identitaire, soit, comme une pauvreté symbolique, ou une inadaptation (faute de modèles endogènes viables). J.J. SIMARD représente un extrême, où l'on annonce la nécessité de l'acculturation aux formes sociales de "l'Occident", ce qui va «tuer les Indiens» - que cela est malheureux, mais qu'on n'y peut rien. Ce crédo moderniste propose le dilemme de la carotte et du bâton, «marche (dans le sens de la *rationalisation*) ou crève (sur le "Bien-être social")», en tant que "solution" au dilemme identitaire de l'intégration économique des autochtones. Au contraire de ce pronostic, nous proposons d'investiguer les référents identitaires, sur un terrain "neutre" (ethniquement), mais quand même investi idéologiquement : l'économie.

Aussi, nous consacrons plusieurs pages du présent mémoire (plus loin, dans un autre chapitre) à décrire la construction (éminemment identitaire) d'un rapport au temps et au territoire, à travers l'entrepreneuriat. De ce point de vue, peu nous importe la charge *idéologique* des discours : en soi, ils constituent des actes *communicationnels* et *cognitifs*, lesquels utilisent des *référents discursifs*, constitutifs de la *mémoire sociale*. Mais, ici, nous anticipons la suite.

En fait, la découverte graduelle de ce phénomène sur le terrain, ainsi que sa conceptualisation rigoureuse au plan scientifique, constituent précisément l'objet du présent mémoire de recherche. Plus loin, nous donnons un "nom" et une définition scientifique au phénomène (on appelle cela, respectivement, un concept et une hypothèse) : il s'agit du concept de mémoire économique et de l'hypothèse de son actualisation. Mais, avant d'en arriver à nommer aussi précisément une telle "chose", il faut d'abord en comprendre la nature.

Le phénomène (d'ordre *symbolique*) se produit sur deux tableaux simultanément : la pensée *individuelle* et la "culture" des *sociétés*. Notre but, dans cette section, est de relier conceptuellement ces deux niveaux d'analyse de l'économie et du symbolique : l'individu et la société. Nous allons aussi distinguer l'étude des *pratiques*, de celle (beaucoup moins évidente) de la *connaissance économique*.

2.4.2. L'appropriation sociale de l'économie : rationalité et irrationalité des acteurs

Acceptons le constat que *l'économie politique* empêche l'émergence de certaines pratiques et de certaines formes concrètes d'économies. Cela ne doit cependant pas nous empêcher de nous interroger, sur le *sens* que donnent les premiers intéressés à leurs propres pratiques économiques.

Pourrions-nous, dès lors, prendre la gageure de rechercher l'expression canonique, dans le domaine *idéel*, de ce que les Autochtones entendraient réaliser eux-mêmes dans la pratique (si les réalités économiques leur en offraient la possibilité)? Autrement dit : de *croyances*, d'une *idéologie* et d'une *utopie* économiques proprement autochtones? Il pourrait s'agir d'idéologies différentes, dans chacune des communautés des Premières nations.

Sans pour autant rejeter de tels objets d'enquête, nous procédons un peu différemment. Toute connaissance étant *localisée* et socialement *enracinée*¹³², nous recherchons la manière dont

¹³² Ceci signifie simplement que les membres de chaque groupe social partagent une connaissance singulière (unique) de la réalité, au sens défini dans GÉERTZ, C., *SAVOIR LOCAL, SAVOIR GLOBAL : LES LIEUX DU SAVOIR* (Paris : PUF,

s'articulent le "traditionnel" et le "moderne", le "Politique" et le "Marché", à travers la connaissance de leur(s) économie(s), par les premiers intéressés. Autrement dit : nous cherchons une réponse, à travers les représentations mentales des phénomènes et de l'action économiques. Toute pratique doit ainsi avoir un contenu et un sens, que seuls connaissent les premiers intéressés. D'où le fait, que les chercheurs s'affairent à recueillir leur témoignage, par le biais d'entretiens, ou examinent des documents produits par eux.

Surgit ici, de nouveau, le problème de l'ethnocentrisme, à tous les niveaux : pratique, théorique et épistémologique. On a décrit sommairement comment la littérature scientifique reconnaît volontiers aux Autochtones nordaméricains, une connaissance "écologique" de l'économie de subsistance¹³³. Mais, il en va déjà autrement, de leur connaissance de l'économie marchande et de leur *rationalité économique*, par exemple en regard de la période historique du "contact", ou de l'époque de la traite des fourrures¹³⁴. Par exemple, T. TODOROV explique la domination européenne, lors des premiers contacts entre les grandes puissances européennes et les premiers habitants de l'Amérique, par l'asymétrie des points de vue. Cet auteur propose littéralement que les *Conquistadores* aient été plus capables d'*altérité* que les indigènes¹³⁵, et avantagés de ce fait.

A fortiori, l'on dirait que la pratique scientifique pose, par principe, que la capacité d'appropriation symbolique des premiers habitants du continent nord-américain se serait mystérieusement arrêtée, suite à leur réduction territoriale, à leur sédentarisation et à leur intégration en position plus, ou moins, dépendante à l'économie marchande, industrielle et capitaliste, bref : moderne.

1986), 293 p. L'appartenance à un groupe place les individus en situation de faire différemment l'expérience de la vie en société, dans des lieux et à des époques donnés. Pour prendre un exemple, les groupes religieux ne font pas tous la même expérience de la foi, ni des persécutions. Chacun de ces groupes (et des membres de ces groupes) entretient donc un rapport symbolique différent à ces notions, parce leur vécu en est différent. Toujours à titre d'exemple, les Catholiques Romains n'entretiennent pas le même rapport que les Juifs, à la période historique et à l'idéologie du Nazisme, parce que leurs expériences individuelles en ont été fort différentes. Ce n'est qu'un exemple, et il y en a une infinité d'autres.

¹³³ Par exemple, FEIT, H.A., WASWANAPI REALITIES AND ADAPTATIONS: RESOURCE MANAGEMENT AND COGNITIVE STRUCTURE, thèse Ph.D., Montréal : Université McGill, département d'Anthropologie, 1978, 1149 p.

¹³⁴ La *rationalité économique* des trappeurs amérindiens, durant la période du contact, a été réhabilitée de façon particulièrement édifiante, par MORANTZ, T., "THE FUR TRADE AND THE CREE OF JAMES BAY", in C. M. JUDD ET A. J. RAY (DIR.), OLD TRAILS AND NEW DIRECTIONS: PAPERS OF THE THIRD NORTH AMERICAN FUR TRADE CONFERENCE (Toronto : University of Toronto Press, 1980) : 40-58. Remarquons que l'étude de MORANTZ recense le "panier de provision" des acteurs, laquelle méthode découle de la problématique de la "consommation", chez HALBWACHS, M., Classes sociales et morphologie (Paris : Éditions de Minuit, 1972), ou dans son Essai de typologie des classes sociales (référence manquante).

¹³⁵ TODOROV, T., LA CONQUÊTE DE L'AMÉRIQUE. LA QUESTION DE L'AUTRE (Paris : Seuil, 1982), 281 p. ; et aussi TODOROV, T., LES MORALES DE L'HISTOIRE, coll. *Le Collège de philosophie* (Paris : Grasset, 1991), 308 p.

Ces présupposés ethnocentriques ont la vie dure et laissent des impacts profonds dans la pratique scientifique. Quoique l'on puisse penser de la *rationalité économique* des individus Autochtones - et quoique les études postulent abusivement leur "incompétence" généralisée, en tant que sujets connaissant individuellement soumis à une acculturation accélérée, voire forcée - *il importe de constater que la dimension sociosymbolique de l'économie est systématiquement évacuée de la recherche sur les formes modernes de l'économie en milieu autochtone, telles l'entrepreneuriat et le commerce des produits et services.*

Cette "habitude de pensée" revient à considérer les Autochtones, en tant qu'objets passifs de l'histoire qui les a emportés, et non pas comme des sujets actifs ayant des idées économiques et de la *réflexivité*¹³⁶ dans ces idées.

Notre projet d'étude s'appuie sur le présupposé contraire : nous postulons qu'il y a appropriation continue des formes économiques complexes et "modernes" chez toutes les Premières nations, mais au sein de *configurations localisées* des pratiques et de la connaissance¹³⁷.

Seulement, il ne faut pas en rester à un niveau individuel des idées, ou de la *rationalité* des acteurs. Le niveau *social* de la rationalité se démarque conceptuellement et méthodologiquement du niveau psychologique individuel. Dans notre revue des publications scientifiques et dans les pages précédentes du présent chapitre, nous avons laissé entendre que ces niveaux font l'objet d'une confusion continue. Il est temps de fournir des exemples, en réfutant l'objection 3 du début du chapitre.

¹³⁶ La *réflexivité* constitue une caractéristique de la pensée individuelle, laquelle effectue un travail *cognitif* (c.a.d. à l'aide de l'intelligence) sur l'information qui lui est accessible, puis sur l'organisation mentale de cette connaissance en une sorte d'expertise pratique, en plus de revenir perpétuellement modifier et restructurer sa propre intelligence, en fonction des nouvelles informations et apprentissages. L'approche de cette question psychologique, ou psychosociale, la plus pertinente pour les sociologues, est SPERBER, D., *RETHINKING SYMBOLISM* (Cambridge : Cambridge University Press, 1975) et *LA CONTAGION DES IDÉES. THÉORIE NATURALISTE DE LA CULTURE* (Paris : Éditions Odile Jacob, 1996).

¹³⁷ L'auteur invite les éventuels sceptiques à retenir ces trois mots-clés : *Mississippi-Choctaw, Osage et Huron-Wendat*, puis à les introduire dans des engins de recherche bibliographiques, ou téléinformatiques (Internet).

2.5. Réfutation 3. L'étude des rationalités économiques

2.5.1. Les approches théoriques et méthodologiques québécoises

Il importe de "dépoussiérer" les notions scientifiques et populaires sur l'économie, afin de pouvoir comprendre ce qui "inspire" l'entrepreneuriat chez les Premières nations. Voyons comment la sociographie et l'ethnographie québécoises des Autochtones se tirent d'affaire, à cet égard¹³⁸. Rappelons, ici, pourquoi nous prenons cette peine. Il nous faut réfuter l'objection que voici : «*La rationalité économique singulière dans chaque société, ou groupe social, pourrait être réduite à la rationalité des acteurs individuels*» (soit, l'objection numéro 2 du début de cette section).

Tel que vu précédemment, deux objets d'étude sont très peu souvent abordés dans les publications portant sur les économies des Premières nations : premièrement, les pratiques ayant une composante *commerciale et/ou monétaire*, c'est-à-dire celles impliquant des circulations de biens et/ou de services et/ou de monnaie ; et, deuxièmement, *la dimension sociosymbolique de l'économie*. *Si l'un, OU l'autre, de ces objets est rarement abordé, il est franchement exceptionnel, qu'ils le soient SIMULTANÉMENT.*

Les études québécoises portant sur les autochtones forment cependant une notable exception. Nous regroupons sous cet étroit parapluie, les multiples publications et axes de recherche du GÉTIC (anciennement le *Centre d'Études Nordiques* de l'Université Laval¹³⁹), une partie minime de l'anthropologie québécoise de langue anglaise¹⁴⁰ et quelques apports ponctuels des sciences administratives¹⁴¹.

¹³⁸ Nous reprenons ici l'énoncé de travail et le contenu de notre exposé, présenté dans le cadre du SÉMINAIRE THÉORIQUE : SOCIOLOGIE DE L'ÉCONOMIE, Université de Montréal, Département de sociologie, 1998, PR. P. SABOURIN, enseignant. Nous y examinons "*comment est définie l'économie, des points de vue théorique et empirique*". À cause du caractère très empirique de la construction sociologique de l'économie des autochtones, nous devons "*mettre en relation la définition de l'économie dans ces travaux et l'approche méthodologique adoptée*." La construction de l'économie étant surtout inductive dans ces travaux, elle s'appuie sur des indicateurs empiriques. Puisque les choix théoriques y sont si peu explicités, nous devons inférer les définitions de l'économie, à partir des choix méthodologiques et des dimensions empiriques repérées dans les travaux. Pour chacune des études citées, nous décrivons le passage de la théorie à la méthodologie à travers l'objet concret de recherche, soit : "*Quelles sont les composantes sociologique des économies concrètes étudiées?*", et : "*Quelles économies concrètes constituent l'objet d'étude de ces travaux?*"

¹³⁹ Nous pensons aux multiples travaux des sociologues M.A. TREMBLAY, D. DELÂGE, L.J. DORAIS, J.J. SIMARD et G. DUHAIME, d'anthropologues comme B. SALADIN-D'ANGLURE et P. CHAREST, et d'autres que nous regrettons d'oublier ici.

¹⁴⁰ La plus pertinente nous semble être FEIT, H.A., WASWANAPI REALITIES: RESOURCE MANAGEMENT AND COGNITIVE STRUCTURE, thèse Ph.D., Université McGill, Département d'Anthropologie, 1978, 1149 p.

¹⁴¹ Nous pensons aux travaux des économistes R. BLISHEN et A. LOCKHART (référence plus loin) ; cf. aussi, BHERER, H., S. GAGNON et J. ROBERGE, WAMPOUM ET LETTRES PATENTES. ÉTUDE EXPLORATOIRE DE L'ENTREPRENEURIAT AUTOCHTONE (Ottawa

Une poignée de ces études sur les économies des Autochtones abordent un objet similaire (le développement des activités économiques "modernes"), par le biais d'une méthodologie de recherche analogue (une sociologie, ou une anthropologie, de la connaissance économique).

Les études québécoises de l'économie des Premières nations entrent dans quatre catégories, selon l'approche adoptée : substantiviste, économiste (dite du formalisme économique), comptabilité sociale et (néo)marxiste. Voyons comment qualifier chacune d'elles.

1. Les théories *substantivistes* sont issues des travaux classiques de B. MALINOWSKI et de K. POLANYI. Elles fondent une grande part de l'anthropologie économique. Malgré nos remarques négatives à l'endroit de la tendance "culturaliste" de l'anthropologie, nous demeurons convaincus que les *méthodes* ethnographiques et la théorie *substantiviste* de l'économie demeurent les bases les plus viables, pour l'étude sociologique des pratiques économiques.
2. Les théories *formalistes* fondent les travaux en science économique et en administration. Elles partent d'une toute autre conception de l'économie, que dans les thèses sociologiques et anthropologiques. Elles ne s'intéressent pas d'emblée aux rapports des acteurs économiques entre eux, mais plus strictement à *l'action humaine entourant la production et l'échange (vente, achat, etc.) de marchandises (produits et services), à la mesure monétaire et matérielle de cette activité, et à sa rationalisation (l'augmentation de son rendement)*. La définition *formelle* de l'économie est très restrictive, dans la mesure où elle s'appuie sur une typologie préétablie des rapports "commerciaux", qui se restreint pratiquement au seul contexte de "libre marché". Peu d'économistes se sont aventurés très loin, dans leurs tentatives pour élargir cette définition, en fonction des observations empiriques réalisées dans les sociétés humaines, en général¹⁴².
3. La méthode dite de la *comptabilité sociale* découle de la définition *substantiviste* de l'économie, sauf qu'elle introduit aussi un certain *formalisme* économique. Cette part de formalisme apparaît à travers l'usage d'équivalents monétaires, servant à comptabiliser les circulations de biens sociaux non monnayables. Ceci entrouvre la porte à une certaine lecture *a priori* de la rationalité économique, ou de ce qui devrait correspondre à une rationalité "normale". Cette méthode permet cependant de dresser un bilan "énergétique" exhaustif des circulations économiques régionales.

/ Québec : L'Institut de Recherches politiques / Les Presses de l'Université Laval, 1989), 255 p.

¹⁴² Pour une approche hétérodoxe en économie, lire BLISHEN, B. ET A. LOCKHART, *SOCIO-ECONOMIC IMPACT MODEL FOR NORTHERN DEVELOPMENT* (Ottawa: Department of Indian and Northern Affairs, 1979) ; pour un compte-rendu des résultats de cette approche, voir LOCKHART, A., "COMMUNITY-BASED DEVELOPMENT AND CONVENTIONAL ECONOMICS IN THE CANADIAN NORTH", IN E. M. BENNETT (DIR.), *SOCIAL INTERVENTION: THEORY AND PRACTICE* (Lewiston, NY : The Edwin Miller Press, 1987) : 393-414.

4. La perspective *marxiste* "orthodoxe" n'a pas été appliquée depuis un certain nombre d'années, car la communauté scientifique lui reconnaît le défaut d'induire un rapport politique interne aux sociétés, lequel *rapport de classes sociales* constitue et détermine, à l'avance, l'objet à *identifier* dans le réel, par la suite. Par contre, une approche plus "hétérodoxe" (à la Maurice GODELIER, par exemple) permet d'éviter ce travers, et constitue une application empirique de la définition *substantiviste* de l'économie. Néanmoins son application se limite souvent aux *pratiques* économiques, en évitant le champ *sociosymbolique* et la connaissance.

Par ailleurs, les études québécoises considérées ici entrent dans trois champs disciplinaires distincts : la sociologie, l'ethnographie, et l'économie-administration. Voyons comment chacune traite (plus ou moins adroitement) de la notion de rationalité économique.

2.5.2. L'approche sociologique : objets de recherche

Les auteurs (sociologues) québécois se préoccupent généralement plus de l'*aspect commercial et monétaire* des pratiques économiques des Premières nations, et beaucoup moins des formes dites *traditionnelles* que les ethnologues (anthropologues). En d'autres termes, ils évitent le présupposé "ethnologique", selon lequel toute dérogation pratique, ou idéologique, aux principes "traditionnels" de l'économie de subsistance entraînerait *mécaniquement* un état d'*anomie sociale*¹⁴³.

En partant du constat de la "réduction territoriale" des Autochtones, l'approche sociologique québécoise aborde le terrain *nordique* sous l'angle de sa gestion par les administrations publiques, en décrivant les effets des pratiques bureaucratiques et technocratiques¹⁴⁴ sur des petites sociétés en transition économique.

¹⁴³ Défini au sens classique de É. DURKHEIM et de l'école française de sociologie.

¹⁴⁴ Nous renvoyons aux multiples travaux de J.J. SIMARD sur la question : *LA RÉVOLUTION CONGELÉE : COOPÉRATION ET DÉVELOPPEMENT AU NOUVEAU-QUÉBEC INUIT*, THÈSE PH.D., QUÉBEC, UNIVERSITÉ LAVAL, DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE ET D'ANTHROPOLOGIE, 1982 ; "PAR-DELÀ LE BLANC ET LE MAL. RAPPORTS IDENTITAIRES ET COLONIALISME AU PAYS DES INUIT", *SOCIOLOGIE ET SOCIÉTÉS*, vol. XV, no. 2, 1983c : 55-71 ; "AUTOGESTION ET AMÉRINDIENS", *RECHERCHES AMÉRINDIENNES AU QUÉBEC*, vol. XIII, no. 1, 1983a : 27-34 ; "LA CULTURE ÉBRÉCHÉE AU POSTE DE COMMANDE", *RECHERCHES AMÉRINDIENNES AU QUÉBEC*, vol. XIII, no. 2, 1983b : 131-138 ; "L'ANTHROPOLOGIE ET SON CASSE-TÊTE", *ANTHROPOLOGIE ET SOCIÉTÉS*, vol. 12, no. 1, 1988a : 77-102 ; WHITE GHOSTS, RED SHADOWS: THE REDUCTION OF NORTH-AMERICAN NATIVES, in *LA SITUATION AMÉRINDIENNE AU QUÉBEC SOUS L'ANGLE DES PROBLÈMES D'IDENTITÉ ET DES MODES DE PRODUCTION* (Québec, Conseil québécois de la recherche sociale, 1988b) : 77-124 ; et SIMARD, J.J. (DIR.) *TENDANCES NORDIQUES. LES CHANGEMENTS SOCIAUX 1970-1990 CHEZ LES CRIS ET LES INUIT DU QUÉBEC : UNE ENQUÊTE STATISTIQUE EXPLORATOIRE*, 2 vols. (Québec : GÉTIC, 1996). En ce qui concerne la technocratie d'État, voir SIMARD, J.J., *LA LONGUE MARCHÉ DES TECHNOCRATES...*, mémoire de Maîtrise, Université Laval, département de Sociologie, 1979.

2.5.2.1. Circulations et régulation économiques

Ces études partent d'une conception résolument *macro-économique*. Elles décrivent des *circulations* (monétaires, ou non monétaires), des *consommations* et des *productions de biens sociaux* : conséquemment, elles utilisent une définition *substantiviste* de l'économie. Cette définition s'oppose à la séparation analytique entre circulations *formelles* et *informelles*. À ce sujet, DUHAIME¹⁴⁵ établit une comptabilité uniformisée des circulations formelles et informelles, en convertissant le produit des activités de subsistance en équivalent monétaire, donc en *formalisant* les circulations économiques.

L'objet empirique de DUHAIME (1985 et 1987) est "l'activité économique", entendue au sens des *circulations*, soient "les interrelations entre les dépenses, les investissements gouvernementaux et le reste des agents et des branches économiques"¹⁴⁶. Les principaux indicateurs en sont : le "produit intérieur", "l'emploi" et les "immobilisations"¹⁴⁷. L'activité économique est décomposée en secteurs : primaire, secondaire et tertiaire. La méthode utilisée, la *comptabilité sociale*, retrace et compare les circulations formelles et informelles (ou leurs estimés). Elle permet de composer un portrait quantitatif de la "structure industrielle et économique"¹⁴⁸ du Québec arctique.

La thèse développée est le "capitalisme d'État", au sens entendu par K. POLANYI¹⁴⁹. Le propos est d'expliquer les transformations de l'économie par la thèse de l'*impérialisation*, ou *politification* de l'économie, c'est-à-dire l'hégémonie économique croissante de l'État, ou le *mode de développement économique* dit "étatique". DUHAIME en écrit ce qui suit.

"Du libéralisme économique pour ainsi dire classique (et révolu), le régime actuel n'aura peut-être conservé que le principe de la liberté d'entreprendre et d'accéder aux marchés. Mais les multiples distorsions imposées aux marchés par l'intervention gouvernementale massive et polymorphe pourraient rendre adéquate l'expression «capitalisme d'État» pour qualifier le régime économique canadien."¹⁵⁰

Plus loin, il ajoute :

¹⁴⁵ DUHAIME, G., "LE RÉGIME ÉCONOMIQUE DE L'ARCTIQUE QUÉBÉCOIS", IN G. DUHAIME (DIR.), LE DÉVELOPPEMENT DES PEUPLES DU NORD. ACTES DU PREMIER COLLOQUE QUÉBEC-RUSSIE (Québec : GÉTIC, 1988) : 29-35.

¹⁴⁶ *Ibid.* : 33-34.

¹⁴⁷ *Ibid.* : 29-34.

¹⁴⁸ *Ibid.* : 32.

¹⁴⁹ G. DUHAIME (1988) : 30. En référence à POLANYI, K., LA GRANDE TRANSFORMATION. AUX ORIGINES POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES DE NOTRE TEMPS (1944) (Paris : Gallimard, 1983).

¹⁵⁰ *Ibid.*

“Comme l'a montré Polanyi dès 1944, le régime économique des pays occidentaux est fondamentalement différent du libéralisme du XIX^{ème} [sic] siècle. Or, à cause de développements historiques particuliers que nous avons documentés ailleurs (DUHAIME 1985), le Grand Nord québécois est, en quelque sorte, un exemple extrême du *capitalisme d'État*. Non seulement l'État intervient-il dans la régulation sociale de l'Arctique comme il le fait dans le reste du pays, mais encore l'État y occupe-t-il une place plus importante du point de vue quantitatif. [...] L'État est, dans l'Arctique, l'agent économique le plus important.”¹⁵¹ [Notre soulignement.]

Les monographies de J.J. SIMARD (1996) et G. DUHAIME (1987) sur le Nouveau-Québec, accréditent l'hypothèse de la *normalisation* et de l'*impérialisation*¹⁵² de l'espace social, soient, des concepts redevables de la science politique. Dans le "Nord", les organisations étatiques¹⁵³ sont à la source du volume le plus important - et de loin! - des dépenses de tout acabit (services sociaux, immobilisations, infrastructures, etc.).

Ces auteurs arrivent à décrire et à expliquer la *régulation économique* des économies nordiques, par le jeu des acteurs et le bilan des circulations économiques, monétaires ou matérielles. G. DUHAIME examine la question de la *rationalité économique*, à travers les pratiques d'emploi des *Inuit* du *Nunavik* (nord du Québec) : la *rationalité* individuelle des acteurs est construite à partir de *révélations biographiques*, relatant la sédentarisation des *Inuit*, à l'incitation du gouvernement fédéral, entre les années 1900 et 1960¹⁵⁴.

La description de *logiques sociales* de l'économie se fait autrement, par le truchement des pratiques d'emploi des *Inuit*¹⁵⁵. Les structures de distribution sont reconstituées au moyen des circulations monétaires, et des équivalents monétaires de celles "en nature".

¹⁵¹ *Ibid.*

¹⁵² Cf. SIMARD, J.J. (1982).

¹⁵³ Le nord du Québec fournit les cas des *Inuit* du Nunavik et des *Cris* de la Baie de James. Deux organisations concrètes surgissent dans ce paysage : le *Grand Conseil des Cris* et la *Société Makivik*. Cette dernière est un exemple d'hybridation entre une firme et un gouvernement régional ethnique. *Makivik* et le *Grand Conseil* sont, chacun de leur côté, les fiduciaires multimillionnaires des compensations monétaires accordées, aux *Inuit* et aux *Cris*, dans le cadre de la *Convention de la baie de James et du Nord québécois*, suite aux grands projets hydro-électriques dans le moyen Nord du Québec. L'interventionnisme compulsif de ces grandes entités politico-économiques collectives, en plus de l'acharnement de l'État Canadien et du gouvernement provincial du Québec, à produire des "services" dans la région, ne sont pas étrangers aux effets constatés par les chercheurs, dans les sociétés *crie* et *inuite*. Les approches monographiques et sociologiques au Québec (dont celles du GÉTIC) tirent toutes des conclusions similaires, soit que le zèle administratif déployé, ainsi que la "clientélisation" des populations autochtones - telle qu'envisagée par les lunettes des "besoins" particuliers, des "droits" ethniques, et des "problèmes sociaux" - contribue à la "normalisation" croissante de tous les aspects de la vie sociale nordique. Le développement économique, géré administrativement de manière "soviétique" (cf. G. DUHAIME, 1988) y est étouffé systématiquement, bien qu'involontairement. L'insuccès de ces interventions apparaît dans toutes les statistiques économiques de la région (cf. J.J. SIMARD, 1996).

¹⁵⁴ DUHAIME, G., *DE L'IGLOO AU H.L.M. : LES INUIT SÉDENTAIRES ET L'ÉTAT-PROVIDENCE*, *Collection Nordicana* (Québec : Centre d'Études Nordiques de l'Université Laval, 1985) : 29-41.

¹⁵⁵ DUHAIME, G., *NI CHIEN, NI LOUP. L'ÉCONOMIE, L'ÉTAT ET LES INUIT DU QUÉBEC ARCTIQUE*, thèse Ph.D., Québec, Université Laval, département de Sociologie, 1987 : 453-458.

"Une partie des salariés Inuit détenant des emplois à temps plein les abandonneraient lorsque les revenus nécessaires à leurs besoins seraient suffisants pour ne pas les obliger à s'astreindre aux conditions du travail. [...]"

Un des résultats auxquels nous sommes parvenus [...] a trait au revenu moyen de la famille inuit ; ce revenu se compare parfaitement à celui de la famille québécoise, bien que la marge de manoeuvre qu'il laisse au-dessus du seuil de la pauvreté soit plus mince pour les familles inuit plus nombreuses. Ce résultat [...] indique d'abord que les Inuit s'arrangent avec ce qu'ils ont, même s'ils peuvent souhaiter avoir davantage. Le passage d'un emploi occasionnel à un autre traduit moins l'instabilité ou le rythme de travail antérieur [à la sédentarisation] que l'obligation de prendre ce qui passe, de saisir les occasions de gagner un peu d'argent pour boucler le budget. Dans ce contexte, les motifs poussant une proportion des Inuit à abandonner des emplois réguliers sont subordonnés à l'accès assuré à d'autres sources de revenu"¹⁵⁶ [y compris les pratiques de subsistance et les prestations gouvernementales, notre ajout.]

DUHAIME articule aussi la catégorie travail-emploi (ou salariat), avec les logiques conflictuelles d'*accumulation* et de *redistribution* sociale.

"Beaucoup de coopérants travaillant dans l'Arctique travaillant dans la région quittent la région lorsque les épargnes sont suffisantes. Les Inuit n'agissent pas différemment. Mais l'empilage des billets de banque n'est pas pour eux d'une importance aussi cruciale, parce qu'ils ne sont pas en exil dans l'Arctique, et qu'ils n'ont pas forcément besoin d'objectifs mesurables pour y mettre un terme, parce qu'ils n'ont pas forcément besoin de faire carrière pour garantir le revenu du lendemain. Ils peuvent parfaitement compter sur la pluralité des ressources, y compris les structures redistributives de la parenté."¹⁵⁷

Pour situer le contexte de ce commentaire, rappelons que SIMARD (1982) avait auparavant écrit, qu'un des motifs de création des magasins en formule coopérative chez les *Inuit*, était de desservir la population "mieux" que les comptoirs de la HBC (*Compagnie de la Baie-d'Hudson*). Car, les commerçants "blancs" de la région doivent souvent limiter le crédit, voire dans certaines localités, refuser périodiquement de faire affaire avec les *Inuit*, devant le fardeau financier des mauvaises créances. DUHAIME relie ces pratiques de consommation des *Inuit*, aux conditions d'intervention étatique et d'exercice des activités d'entreprise. Il s'agit - éminemment - d'un contexte de *transition économique*.

"Pourquoi tous ces contrôles? Parce qu'à l'éthique du travail et de l'appropriation correspond une éthique de la consommation. Si les Inuit sont poussés à ne pas s'en faire pour le lendemain parce qu'ils pourront toujours compter sur la diversité des sources d'argent sonnante, pourquoi s'empêcheraient-ils de consommer maintenant ce qu'ils pourront payer plus tard?"

La régulation de l'épargne et du crédit, exercée par les autres plutôt que par les consommateurs eux-mêmes n'a pas que des effets bénéfiques sur les budgets familiaux et porte des significations beaucoup plus profondes. Ici, la solidarité coopérative marque dans son propre but. SIMARD (1982) a démontré en effet que ce "renfermement" du crédit finit par retomber sur les reins des financiers des coopératives qui parviennent difficilement à recouvrer leurs comptes."¹⁵⁸ [Nos soulignements.]

¹⁵⁶ *Ibid.* : 457-458.

¹⁵⁷ *Ibid.* : 469-470.

¹⁵⁸ *Ibid.* : 472-473.

On voit que DUHAIME (1987 et 1982) explore de façon compréhensive la *rationalité* des acteurs, pour l'articuler avec la *structure* localisée des *pratiques* économiques et, enfin, décrire l'*interaction* des groupes ethniques et socioéconomiques (dont les acteurs institutionnels). L'auteur part d'une conception macrosociale, bien qu'essentiellement inductive, de l'économie, mais laisse l'impression d'une certaine ambiguïté, quant au traitement conceptuel et méthodologique du secteur "informel" (ou non monétaire). Cette question mériterait d'ailleurs un examen séparé, dans un espace beaucoup plus vaste qu'ici.

La macrosociologie économique de DUHAIME (1987 et 1985) constitue un effort de *totalisation* d'un phénomène social. Partant, *la forme de rationalité économique que décrit DUHAIME est proprement sociale*. Son interprétation se situe à l'opposé de la lecture "psychologique" et *individuelle* de BHERER ET AL. (*op. cit.*, voir notre critique plus loin).

2.5.2.2. Idéologie et rationalité économiques

SIMARD, J.J. (1982) réalise l'analyse discursive de *récits de pratiques*, afin de reconstituer la *rationalité* des acteurs économiques dans une double perspective : *heuristique* et *dialectique*. Son étude sociologique du mouvement coopératif au Nouveau-Québec (*op. cit.*) entend décrire la rationalité et les comportements d'entreprise singuliers des coopérateurs *Inuit*. Les activités commerciales étudiées dans ce dernier cas sont entrepreneuriales¹⁵⁹ : il s'agit de la naissance des magasins coopératifs dans les communautés du grand Nord.

Dans une perspective heuristique, SIMARD (*op. cit.*) pose l'économie sans la définir théoriquement. Un certain nombre de tableaux statistiques (en annexe) décrivent les modalités observables des activités d'entreprise. Ces tableaux statistiques recensent toutes les formes observables de circulation et de production, y compris la capture de gibier, le troc et le commerce. Par exemple, il élabore la formule de calcul d'équivalents monétaire des prises de gibier, qui sera reprise par G. DUHAIME. De plus, les notes méthodologiques de SIMARD (*op. cit.*) rendent explicite les règles d'utilisation des statistiques institutionnelles, les calculs des investissements gouvernementaux, ou les formules d'amortissement. Ce caractère monographique et quantitatif ne deviendra central, que dans ses publications ultérieures¹⁶⁰.

¹⁵⁹ Même si, J.J. SIMARD (1983) critiquait plutôt le terme "autogestion", à une époque où il était encore à la mode.

¹⁶⁰ SIMARD, J.J. (DIR.), TENDANCES NORDIQUES. LES CHANGEMENTS SOCIAUX 1970-1990 CHEZ LES CRIS ET LES INUIT DU QUÉBEC : UNE ENQUÊTE STATISTIQUE EXPLORATOIRE, 2 vols. (Québec : GETIC, Université Laval, 1996).

La méthode privilégiée dans SIMARD (1982) est *qualitative*, et l'analyse porte sur des *discours* (des récits de pratiques d'entreprise) de coopérateurs Inuit - ces acteurs-entrepreneurs qui ont "voulu écrire l'histoire"¹⁶¹ plutôt que de la subir, pour paraphraser l'auteur. Le propos principal se fonde dans une trame narrative, où l'on démontre une thèse politique et sociologique, soit, que les activités de coopération ont été stoppées dans leur développement, par des forces historiques de transformation des rapports socioéconomiques. Parmi elles, figure l'avènement d'une technobureaucratie inuite, laquelle fonde son pouvoir sur la prise en charge de l'intervention étatique dans toute la région. Cette transformation fait suite à la signature des "Conventions"¹⁶² régissant le Nord québécois, depuis 1975.

Le propos politique limite, en définitive, les possibilités d'explication des transformations économiques. Ainsi, les potentialités de développements théoriques importants sur l'économie et la connaissance demeurent largement inexploitées. Sinon, l'auteur reconstruit la rationalité *sociale* de la coopération inuite, en regard des *idéologies* économiques des acteurs.

2.5.3. L'approche ethnographique : la régulation sociosymbolique de l'économie

Règle générale, l'ethnologie concentre son attention sur les "dérèglements" des *structures sociales* "programmées" pour l'économie de subsistance. L'anthropologie reconduit donc souvent le présupposé de la stricte adaptation des sociétés "préindustrielles", à des "écosystèmes" précis. Le terme "subsistance" (tel qu'employé ici) désigne l'approvisionnement des groupes humains, à partir des ressources matérielles (fauniques, végétales et géologiques) d'un "environnement naturel"¹⁶³.

¹⁶¹ SIMARD, J.J. (1982) : dans l'introduction.

¹⁶² Convention de la Baie-de-James et du Nord du Québec, et Convention du Nord-Est du Québec.

¹⁶³ À l'intention des lecteurs non spécialistes, nous spécifions, que le terme "subsistance" (en anglais "*sustenance*") ne saurait être confondu avec *substantif*. En sciences sociales, les théories dites *substantivistes* définissent l'économie de manière *substantive*, c.a.d en tant que pratiques sociales par lesquelles les humains assurent leur subsistance et leur reproduction. Cette distinction est beaucoup plus qu'une simple nuance. L'*économie*, définie de façon *substantive*, englobe davantage que les seules pratiques traditionnelles "de subsistance" à partir du territoire. Elle comprend aussi le commerce et les pratiques de marché, l'industrie et la finance, en plus des "intrants intangibles" de l'économie : l'éducation, la formation, le don, le travail et les services, etc. Bien sûr, les théories sociologiques et anthropologiques attribuent des noms un peu plus exotiques, à ces pratiques pourtant "banales". En fait, la sociologie et l'anthropologie économiques regroupent entre elles des pratiques, apparemment dissemblables, d'une manière qui laisse souvent perplexe les lecteurs non spécialistes. Nous espérons ici faire comprendre un peu mieux cette approche.

L'anthropologie économique de langue anglaise comporte un versant québécois¹⁶⁴, lequel s'intéresse particulièrement à l'ethnie *Crie* de la région de la Baie-de-James. Parmi ces auteurs, H. FEIT (1987) considère les formes monétaires et commerciales, à travers leur rapport aux pratiques de l'économie de subsistance dite "traditionnelle" (le complexe "chasse-pêche-trappe-cueillette").

H. FEIT (*op. cit.*) aborde le rôle de la connaissance de sens commun des acteurs, en regard de la régulation de l'économie. Son étude met en relation les *idéologies* et les *pratiques* des familles de chasseurs-trappeurs *Cris*, dans une perspective *fonctionnaliste*. Il montre la fonction adaptative de l'idéologie, en regard de la *régulation sociale* de l'économie de subsistance, c'est-à-dire du contrôle idéologique du prélèvement des ressources fauniques du territoire¹⁶⁵.

La composante *sociosymbolique* des rapports de production y est problématisée de façon complexe, en fonction de trois types de phénomènes : les *pratiques*, l'*environnement* naturel et le *sociosymbolique* (qui pourrait, dans d'autres contextes sociaux, englober la "connaissance économique autonomisée" dont parle P. VERGÈS¹⁶⁶). FEIT pose ces liens de la façon suivante.

"L'anthropologie écologique traite de trois catégories de phénomènes : culture, environnement et comportement. (...) La présente étude indique l'importance de l'interaction entre les trois catégories de phénomènes. Une analyse détaillée des données sur les croyances et le comportement concernant l'aménagement des ressources par les chasseurs cris Waswanipi démontre comment ces croyances religieuses reflètent à la fois la structure culturelle et les relations concrètes avec l'environnement ; et comment le comportement de ces chasseurs en accord avec leurs croyances peut effectivement contrôler la chasse, les populations animales, la distribution géographique des populations humaines ainsi que leur subsistance. Les croyances se réalisent sous forme de recettes s'appliquant à des situations diverses et par la suite le comportement des chasseurs s'adapte aux conditions changeantes."¹⁶⁷ [Notre soulignement.]

La rationalité économique de sens commun des acteurs est décomposée, dans ce cas, avec un grand luxe de détails, principalement dans ses dimensions *mythologiques* et *représentationnelles*. Le sociosymbolique est construit en fonction des catégories de l'*écologie culturelle*, lesquelles s'apparentent à l'*ethnopsychologie* et à l'actuel *TEK*¹⁶⁸.

¹⁶⁴ Nous pensons aux travaux des anthropologues de l'Université McGill, dont F. SALISBURY, T. MORANTZ, H. FEIT et C. SCOTT.

¹⁶⁵ Nous espérons, que d'autres verront ici une façon d'aborder la dimension *idéologique* de la régulation des pêcheries autochtones dans les provinces maritimes, lesquelles défraient les manchettes de l'actualité au moment d'écrire le présent mémoire.

¹⁶⁶ VERGÈS, P., "REPRÉSENTATIONS SOCIALES DE L'ÉCONOMIE : UNE FORME DE CONNAISSANCE", CHAP. 12 in D. JODELET (DIR.), LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES (Paris : Presses Universitaires de France, 1989) : 387-405.

¹⁶⁷ FEIT, H.A. (*op. cit.*) : 'Extrait / Abstract'.

¹⁶⁸ "*Traditionnal Environmental Knowledge*", littéralement : la "connaissance traditionnelle de l'environnement".

Sur un plan empirique, FEIT dégage deux axes d'*organisation cognitive*. D'une part, les "recettes" forment la base *axiomatique*, ou *axiologique*, de l'action raisonnée, ou *intentionnelle*. Pour notre part, nous ferions remonter ceci à une "mémoire de l'expérience"¹⁶⁹, dans le langage de la mémoire sociale de M. HALBWACHS (telle que relue par P. SABOURIN). D'autre part, cette *idéologie* économique influence le comportement présent des acteurs. M. GODELIER appellerait ceci la part *idéelle* du réel. Selon P. SABOURIN (1997), il s'agirait cette fois d'une "mémoire dans l'expérience"¹⁷⁰.

Le cas des chasseur *Cris* illustre notre hypothèse, d'une véritable résurgence d'un *rapport sociosymbolique* aux pratiques économiques du passé, ou de son *actualisation* dans des pratiques contemporaines. FEIT tire cependant assez peu de conclusions, sur la diffusion sociale des éléments de cognitions économiques, ou sur leur rapport immédiat à l'action - rapport pourtant mis en lumière, par sa description minutieuse et exhaustive.

L'économie est définie en fonction des *formes de circulations*, donc, essentiellement des *pratiques*. FEIT traite aussi des pratiques commerciales et du salariat, mais toujours en rapport avec les conditions et les pratiques de subsistance à partir du territoire. Certaines formes commerciales sont examinées, telles la traite des fourrures et la circulation de biens manufacturés (parmi lesquels, la nourriture transformée et le gibier vendus à "l'épicerie" locale).

FEIT met aussi en relation les sous-groupes de la population *crie*, selon qu'ils pratiquent la chasse sur une base de subsistance, ou qu'ils vivent surtout du travail salarié. En somme, le commerce et le salariat ne constitueraient, guère plus, que des épiphénomènes de l'exploitation des ressources fauniques et végétales du territoire. Ils sont envisagées à travers les perturbation inévitables du fonctionnement de l'économie de subsistance des *Cris*.

On semble percevoir, ici, en filigrane, le vieux présupposé de l'anthropologie classique : *l'économie précolombienne des peuples indigènes du continent est présumée sans commerce*, c'est-à-dire reposant exclusivement sur une *production domestique*. Même dans leurs formes les plus modernes (ou "acculturées"), les circulations y seraient fondées dans le *don* et ses variantes ritualisées, ou de *normes* fondées dans des systèmes "anthropologiques" complexes et statiques.

Cette veine de recherche constitue une autre "mode" académique, que l'on souhaite éphémère...

¹⁶⁹ SABOURIN, P., "PERSPECTIVES SUR LA MÉMOIRE SOCIALE DE MAURICE HALBWACHS", *SOCIOLOGIE ET SOCIÉTÉS*, vol. XXIX, no. 2, *La mémoire sociale*, 1997 : 139-161.

¹⁷⁰ *Ibid.*

Dans la perspective d'une recherche sur l'entrepreneuriat des autochtones, nous avons à couvrir une gamme d'indicateurs nettement moins large. L'activité dite "d'entreprise" comprend une composante monétaire centrale. Elle se déroule, en bonne partie, dans des espaces-temps "de marché", ou "de travail". Elle est donc plus "stéréotypée" dans ses formes, que les circulations et les consommations, variées et complexes, d'une économie de subsistance aux prises avec l'*industrialisation*, comme celle des familles de chasseurs *Cris*.

Nous devons reconstituer la *rationalité* des acteurs d'une manière similaire à la démarche de Harvey FEIT. Tant au plan individuel, que collectif (social), l'action économique procède d'une *rationalité*, que ce soit chez des chasseurs "traditionnels", ou des entrepreneurs. De plus, le cumul de l'expérience économique des générations successives compose un registre latent de "recettes", sortes de stratégies adaptatives et régulatrices de l'action. Cette mémoire économique est compilée dans la coutume, la délimitation des territoires de chasse familiaux, le respect de préceptes religieux, etc. - des notions, envers lesquelles on manifeste toujours un certain recul individuel, ou une réflexivité apparente.

Notre hypothèse fondamentale, dans cette étude, consiste à reconduire ce mode d'interpellation du symbolique "traditionnel" par les pratiques réflexives "modernes" - identifié et décrit par FEIT - mais, en repérant "où" réside ce répertoire social de recettes économiques, lorsqu'il s'actualise dans les pratiques "modernes" de l'entrepreneuriat, du commerce, ou de l'industrie.

2.5.4. L'approche économique (formaliste) : *Homo Oeconomicus* et contexte d'entreprise

Nous recensons une seule étude¹⁷¹ qui s'intéresse à l'*entrepreneuriat* des Autochtones du sud du Québec. Son champ disciplinaire est la "science administrative". H. BHERER, S. GAGNON ET J. ROBERGE (1989) constitue une "*monographie de la structure industrielle*" de trois communautés amérindiennes : Wendake, Mingan et Mashteuiatsh.

Cette étude définit l'activité d'entreprise au moyen de critères empiriques, de manière très serrée - à tel point, que la définition présentée semblerait permettre une *définition sociologique*

¹⁷¹ BHERER, H., S. GAGNON ET J. ROBERGE, WAMPOUM ET LETTRES PATENTES. ÉTUDE EXPLORATOIRE DE L'ENTREPRENEURIAT AUTOCHTONE (OTTAWA ET QUÉBEC : L'INSTITUT DE RECHERCHES POLITIQUES / LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL, 1989).

de l'entreprise en milieu amérindien. Malheureusement, les sociologues doivent rapidement descendre de ce bateau. Voyons pourquoi, dans le détail.

2.5.4.1 Définition empirique de l'entreprise "autochtone"

L'approche adoptée, celle des "sciences de l'administration", ne se préoccupe pas de définir théoriquement l'économie, mais la pose tout simplement comme "le commerce"¹⁷².

La notion même d'un espace-temps, qui puisse être qualifié d'*entreprise*, dépend d'une articulation entre le *contenu* de l'activité "économique" et l'*enracinement* social de cette activité dans des *communautés* concrètes. Du fait, lorsque cette étude définit l'*entrepreneuriat* autochtone, elle reconnaît que l'activité d'entreprise transcende l'individu-entrepreneur, et rejoint la vie de la communauté entière - en raison des fonctions qu'assument l'individu-entrepreneur en milieu autochtone (redistribution de richesse, médiateur des logiques de marchés et de *réciprocité*, et un peu politicien *de facto*).

Les particularités des activités d'entreprise des milieux autochtones trouvent leur origine commune, dans les conditions économiques particulières où vivent ces communautés. Traduction : l'entrepreneuriat autochtone est déterminé des facteurs de situation, tels que nous les comprenons¹⁷³.

Les activités accomplies dans un cadre d'entreprise sont variées (transformation de ressources, communication et marketing, finance, jeu et loteries, fabrication industrielle, usinage, assemblage, artisanat, intervention artistique, etc.). De plus, le rôle social de l'entrepreneur autochtone peut en amener plusieurs, à concevoir leurs entreprises dans une perspective communautaire globale. Ainsi, les définitions d'entreprise doivent-elles s'accommoder de ces particularités - ce que soulignent particulièrement les auteurs.

"Cette recherche nous a permis de rencontrer des autochtones de divers milieux qui, selon leur propre contexte, lancent et gèrent leur entreprise d'une manière très différente, plus traditionnelle et plus proche du manuel du parfait petit entrepreneur pour les uns, très spontanée, aventureuse et conquérante pour les autres. Les premiers s'apparentent aux entrepreneurs-gestionnaires de l'économie dominante, les seconds rappellent plutôt l'aventure de Frédéric Godefroy, coup de filet à la pêche, récolte à venir ou produit escompté de la chasse et de la trappe.

¹⁷² *Op. cit.*

¹⁷³ Cf. notre réfutation numéro 1, ci-avant.

On ne s'étonnera donc plus, à ce stade, de la polysémie de la notion d'entreprise, ni du polymorphisme du phénomène. Les approches de l'étude du phénomène sont aujourd'hui nombreuses, variées et parfois même contradictoires, et elles rendent compte dans leur diversité des nombreux angles d'observation du phénomène et de sa nature changeante. Pour les uns, l'entreprise ne sera ni plus ni moins qu'un système politique ; pour les autres, les entreprises n'existent pas au-delà des sujets qui les composent.

À cet égard, on notera d'ailleurs que si, dans nombre de pays occidentaux, l'État-entrepreneur semble perdre de sa morgue, il n'en va pas nécessairement ainsi pour l'État " localisé " des autochtones. La prise en charge de la gestion et du développement social - voire scolaire - dans ces régions éloignées aux ressources humains et matérielles limitées, relève elle aussi du défi de lancer une entreprise. De plus, comme nous l'avons souligné, la naissance et la vocation d'entreprises à vocation économique sous la protection du conseil de bande confèrent souvent à ce dernier un véritable rôle d'entrepreneur.¹⁷⁴

La variété des activités oblige donc les auteurs à définir de façon très serrée l'entrepreneur autochtone, en tant qu'*acteur social*. Par choix, BHERER ET AL. (*ibid.*) excluent les entreprises fondées par des autochtones, mais à l'extérieur des Réserves. Ils mettent ainsi de côté, ceux que nous qualifierions de "séjournants" - par dérision, bien sûr, envers les théories des minorités immigrantes qui prétendaient décrire le comportement économique des migrants, par leur recherche d'enrichissement dans les économies plus "développées".¹⁷⁵

Tout au long des chapitres théoriques et méthodologiques, on sent BHERER ET AL. bien mal à l'aise, avec la localisation sociale et la variabilité (la "polymorphie") de leur objet d'étude. Aussi, tentent-ils de tenir compte de cette variabilité, en énumérant une série de critères méthodologiques définissant "l'entreprise" - et qui apparaissent tout au long de la citation ci-haut.

Pour BHERER ET AL. les critères empiriques se constituent à partir d'un ensemble de "balises" qui définissent le phénomène de façon inductive, à un niveau "théorique" selon eux. La pertinence de ces critères est établie dans le même souffle. Or, au fil de cette définition explicite de l'entreprise, c'est toute la *définition implicite de l'économie*, du point de vue des sciences économiques, qui surgit en filigrane. C'est presque à une analyse de discours, que nous voudrions confier ce qui suit.

"Ces balises ont permis de retenir comme entreprises aux fins de la présente étude les organisations autochtones répondant à la description suivante : *toute activité à vocation économique, qui crée de l'emploi, dont une part des revenus provient de la vente de biens ou services susceptibles de la conduire à l'autofinancement, quel que soit son statut*

¹⁷⁴ BHERER, H. ET AL. (*op. cit.*) : 57.

¹⁷⁵ Par dérision, puisqu'il est aujourd'hui assez notoire, que peu d'immigrants (parmi ceux qu'on qualifiait à une certaine époque de "séjournants") retournent dans les régions moins affluentes, une fois leur "fortune" faite - ce qui contrevient à l'hypothèse fondamentale de travaux comme BONACICH, E., "A THEORY OF ETHNIC ANTAGONISM: THE SPLIT LABOR MARKET", *AMERICAN SOCIOLOGICAL REVIEW*, vol. 37, 1972 : 547-559. Par ailleurs, bon nombre d'Autochtones vont et viennent entre leur communauté d'attache et les agglomérations urbaines. Ils manifestent ainsi, envers leur collectivité ethnique, un attachement qui défie toutes les difficultés économiques, prévalant dans leur lieu d'origine. Par exemple, cf. LITHMAN, Y.G., *THE COMMUNITY APART: A CASE STUDY OF A CANADIAN INDIAN RESERVE COMMUNITY* (Winnipeg : The University of Manitoba Press, 1984).

juridique. Nous en sommes arrivés à cette définition pour tenir compte du contexte autochtone et de ses contraintes particulières quant au financement et au partage des résultats.

Ainsi la vocation économique permet de distinguer l'entreprise des organisations à caractère social, éducatif ou politique. Mais pour s'assurer de la pertinence d'une telle distinction, il fallait aller plus loin : nous avons donc établi qu'une partie des revenus provienne de la vente de biens et services. Nous n'avons pas précisé la proportion de tels revenus autonomes, afin de tenir compte des caractéristiques structurelles de l'économie autochtone (...). Cependant, nous avons insisté pour que cette vente s'opère à partir de produits et services susceptibles de conduire l'entreprise à l'autofinancement. Cette perspective présente un aspect objectif de faisabilité dans un laps de temps raisonnable. Elle participe aussi d'une vision subjective ; l'entrepreneur en question souhaite-t-il l'autofinancement et fait-il des efforts pour l'atteindre ? (...)¹⁷⁶ [Italiques dans le texte. Nos soulignements.]

Quelques précisions supplémentaires sont apportées plus loin.

"Le critère de création d'emplois admettait donc la création du seul et unique emploi de l'entrepreneur. Une balise a été introduite cependant : l'organisation en question doit produire des revenus suffisants pour être considérée comme le gagne-pain principal du propriétaire-dirigeant concerné."¹⁷⁷ [Nos soulignements.]

Mais, plus loin encore, on pose aussi quelques limites.

"Ces principes étant établis, il nous restait à préciser dans quelle mesure les organisations qui nous intéressaient étaient des entreprises " autochtones". (...) Nous avons opté pour une approche empirique et décidé de considérer comme autochtones les entreprises sises dans les limites territoriales de la communauté étudiée. (...)

C'est donc l'emplacement qui a été utilisé comme variable indépendante, sans égard à la répartition de la propriété entre les partenaires."¹⁷⁸ [Notre soulignement.]

D'emblée, cette définition implicite de l'économie, la réduit à la forme du commerce. La logique d'entreprise est posée, à l'avance, comme l'*accumulation* (soit, l'atteinte d'un seuil minimal de "rentabilité", ou "l'autofinancement"). Ces restrictions empêchent la compréhension de toute autre logique de circulation, que l'*accumulation* postulée ici.

Par voie de conséquence, le cadre théorique et méthodologique de la "Gestion" s'enlève, aussi, la possibilité de reconstituer les structures réelles des circulations économiques - au sens anthropologique du terme, cette fois - parmi lesquelles figure la logique *redistributive*. On ne s'étonne donc pas que les auteurs aient voulu "distinguer l'entreprise", seule organisation à vocation "économique" (selon leur perspective), de toutes les "organisations à caractère social, éducatif ou politique". Ils distinguent ainsi "l'économie" (telle qu'ils l'entendent), des secteurs "non économiques", *c.a.d. non rentables du point de vue des firmes-entreprises*.

¹⁷⁶ BHERER, H. ET AL. (*op. cit.*) : 58.

¹⁷⁷ *Ibid.* : 59.

¹⁷⁸ *Ibid.* : 60.

Par ailleurs, l'organisation appelée "entreprise" fournit du "travail" (par la "création d'emplois") et constitue un "gagne-pain" pour l'entrepreneur. Ici, on réduit "l'économie" aux seuls *échanges* de services (le travail) contre monnaie (le versement de salaires et le retrait de dividendes). Car, dans un même temps, on appelle toujours "organisation", une entreprise qui ne crée qu'un seul emploi : celui du/de la "propriétaire-patron[ne]". Et, dirons-nous, que pourrait bien être ce type d'organisation, qui se restreint à un travailleur-propriétaire, sinon du "travail autonome"? Voyons ce que font les auteurs de la catégorie "personne seule à son compte"¹⁷⁹.

"Sur ce plan en effet, il apparaît risqué de refuser à de telles organisations le statut d'entreprise, surtout si on se rapporte aux considérations théoriques sur l'entreprise et l'entrepreneur énoncées plus haut. Notre recherche a donc retenu de telles organisations, d'autant que, dans les réserves et régions éloignées, si une petite entreprise peut atteindre un volume de vente suffisant pour faire vivre son "propriétaire-patron-employé unique et sa famille, elle ne pourra pas toujours espérer de croissance ultérieure, faute de marchés et d'approvisionnements. De telles créations relèvent pourtant, indéniablement, du fait de lancer une entreprise ; elles sont particulièrement fréquentes dans le domaine de l'artisanat. De plus, l'emploi unique n'y est souvent qu'une façade ; particulièrement chez les autochtones, on y découvre assez vite une collaboration intense, "gratuite", des membres de la famille immédiate, par exemple."¹⁸⁰ [Nos soulignements.]

Ici, on évite - mais tout juste - de faire simplement fi, des participations non rémunérées aux entreprises, par des conjoints, des dépendants, des parents, ou des connaissances. Pour récupérer la contradiction inhérente à leur traitement méthodologique des circulations non monétaires, BHERER *ET AL.* placent implicitement le travail non rémunéré, dans la catégorie du don unilatéral "gratuit"¹⁸¹, en négligeant de préciser que le don en retour¹⁸² s'effectue probablement en dehors de l'espace-temps de l'entreprise, et à une échelle beaucoup plus vaste que les seules personnes oeuvrant au sein de cette organisation. Ceci revient à dire (en jargon), que la *distribution* s'effectue dans une *structure sociale de réciprocité*, ce que cette approche méthodologique ignore complètement.

¹⁷⁹ *Ibid.* : 59.

¹⁸⁰ *Ibid.*

¹⁸¹ À la manière dont le don serait problématisé, chez des penseurs issus de la tradition de l'humanisme Catholique, c.a.d. en omettant de prendre en considération d'éventuelles *normes prescriptives* du contre-don. C'est le cas, par exemple, de GODBOUT, J.T., "LES 'BONNES RAISONS' DE DONNER", *ANTHROPOLOGIE ET SOCIÉTÉS*, vol. 19, no. 1-2, "Retour sur le Don", 1995 : 45-56.

¹⁸² Au sens, cette fois, de MAUSS, M., *ESSAI SUR LE DON* (plusieurs éditions). Aussi, cf. GODELIER, M., *L'ÉNIGME DU DON* (Paris : Fayard, 1996), 315 p.

2.5.4.2. Traitement méthodologique de la rationalité économique

La même étude (*op. cit.*) s'interdit aussi la compréhension de la rationalité individuelle particulière de certains entrepreneurs autochtones. Ceux-ci, d'une part, voient rapidement plafonner leur volume d'activité, dans des communautés aussi restreintes. Mais, d'autre part, ils ne semblent pas non plus se précipiter pour modifier leur offre - ni pour modifier la demande, par exemple en développant de nouveaux désirs-besoins chez leur clientèle. Ces acteurs semblent initier bien peu de nouvelles activités commerciales, dans d'autres secteurs, ou sur d'autres marchés. Ils se cantonnent souvent dans les mêmes secteurs précis.

De notre point de vue, nous présumons simplement que, la majorité des entrepreneurs autochtones ne semblent pas "pressée" d'appliquer des stratégies de "développement" de leurs activités, *en dehors de la nécessité (ressentie) de couvrir certains besoins de subsistance.*

Or, lorsque BHERER *ET AL.* entreprennent d'expliquer la "rationalité" d'entreprise des Autochtones, ils le font à travers les travaux historiques de M. NERLICH¹⁸³ - lequel décrit l'évolution des diverses connotations de l'idée d'entreprise : successivement, de "conflit" à "aventure", puis "idéalisations romantiques" de l'aventure, jusqu'à vivre du "produit éventuel" de son aventure, enfin.

"Les considérations de Nerlich sur la naissance de la conscience bourgeoise ne sont pas autre chose que la description d'une évolution des valeurs vers une connotation marchande, absente à une époque antérieure. Elles montrent qu'il s'agit, fondamentalement, des mêmes valeurs, qui empruntent à un moment historique, sous le coup des crises sociales, une coloration nouvelle. Ainsi, les valeurs marchandes ne sont pas le fruit d'une génération spontanée, mais bien le résultat d'une évolution qui transforme tout en les confirmant certaines valeurs de l'époque antérieure."¹⁸⁴ [Notre soulignement.]

Cette interprétation doit être comprise comme une théorie (partielle) de la *transition* des sociétés, chez BHERER *ET AL.* Il nous semble étonnant, que les auteurs n'aient pas appliqués, jusqu'à leur terme logique, les enseignements qu'ils en dégagent eux-mêmes. Pour nous l'expliquer, nous pouvons reconstituer les choix théoriques des auteurs.

La thèse de NERLICH est recensée, dans BHERER *ET AL.* (*op. cit.*), dans le but de définir la notion d'"entreprise". Ayant pris connaissance de la position de NERLICH - que nous qualifierions

¹⁸³ NERLICH, M., *KRITIK DER ABENTEUER-IDEOLOGIE, BEITRAG ZUR ERFORSCHUNG DER BÜRGERLICHEN BEWUSSTSEINSBILDUNG* [CRITIQUE DE L'IDÉOLOGIE DE L'AVENTURE, CONTRIBUTION À LA RECHERCHE SUR LA CONSTITUTION DE LA CONSCIENCE BOURGEOISE. Traduction dans BHERER *ET AL.*] (Berlin : Akademie-Verlag, 1977), cité dans BHERER *ET AL.* (*op. cit.*) : 54.

¹⁸⁴ BHERER, H. *ET AL.* (*op. cit.*) : 56.

à première vue de *dialectique historique* - les auteurs sont placés devant un dilemme, ou ce qui leur apparaît comme un dilemme.

Car, une double interprétation de NERLICH semble s'imposer : l'une, individuelle ou microsociologique, l'autre sociale ou macrosociologique. Qu'on juge ici du dilemme qui confronte BHERER ET AL., puis qu'on nous pardonne de nous étendre là-dessus.

"Le besoin d'accomplissement, la maîtrise de soi, la créativité, l'initiative, la capacité d'attendre la récompense, la motivation d'indépendance et d'autonomie, le plaisir éprouvé à prendre des risques et même à travailler ferme ou à surmonter des épreuves, autant de valeurs présentes dans l'aventure du Moyen Âge et qui se retrouvent à la base de l'esprit d'entreprise d'aujourd'hui, comme l'ont montré les auteurs et les spécialistes de la PME déjà mentionnés."¹⁸⁵ [Notre soulignement.]

Va pour cette interprétation microsociologique, où l'on parle d'*individuation*. De façon fort peu surprenante, les "sciences" de l'administration revendiquent pleinement cette *théorie psychologique du sujet*. Voyons maintenant son pendant, qui apparaît à la suite du texte. Du même coup qu'ils l'énoncent, les auteurs admettent que la perspective macrosociologique échappe au cadre théorique, ainsi qu'au propos de l'ouvrage.

"On pourrait poursuivre la démonstration de l'étroite parenté entre le merveilleux du Moyen Âge et le prosaïque de l'ère moderne mais, en dépit de l'intérêt qu'elle pourrait présenter, une telle démarche dépasserait le cadre de cet ouvrage. Il nous suffira de retenir une conclusion essentielle : l'évolution de certaines valeurs fondamentales ne surgit ni d'une génération spontanée ni d'un soubresaut révolutionnaire. Elle peut survenir de diverses manières, être causée par des crises sociales et, surtout, elle se produit parce qu'il existe de nombreux points d'ancrage sur l'axe d'acculturation qu'elle représente. Ainsi, les sociétés de chasseurs-cueilleurs, les sociétés paysannes, la féodalité, la bourgeoisie, ou toute autre classe ou formation sociale, peut forger une synthèse culturelle qui l'amènera à adopter une forme d'esprit d'entreprise plus ou moins marchande à la faveur d'une crise et en fonction de sa situation propre."¹⁸⁶ [Nos soulignements.]

Évidemment, le cadre interprétatif et théorique de l'administration prépare assez mal les auteurs, à relier ces deux pôles : individu et société (un exercice élémentaire en sociologie). D'où l'impossibilité (de leur point de vue) de les intégrer simultanément.

Reculant devant l'interprétation "macro" - qui leur paraît étrangère à leur propos - ils choisissent celle qui se rapproche davantage du sens commun contemporain. Il s'agit d'une

¹⁸⁵ *Ibid.* : 56.

¹⁸⁶ *Ibid.* : 57.

théorie psychologisante du *sujet* rationnel et calculateur : *Homo Oeconomicus* débarque chez les Premières nations, et les chercheurs partent *illico* à sa recherche.

Plus convainquant, encore : ils le trouvent (!). Ayant circonscrit "l'entreprise" en théorie, BHERER ET AL. s'attaquent à la construction méthodologique de leur objet, à travers une *analyse stratégique* en deux étapes. On y explore les dimensions *sociosymboliques* et *comportementales*, "(...) car ce qui est stratégique, ce n'est pas l'opinion ou l'attitude, mais la perception et le comportement."¹⁸⁷ [Nos soulignements.]

La "perception" est reconstruite, dans une première étape, en répertoriant les indices empiriques de la variable "contraintes objectives qui pèsent sur l'entrepreneur autochtone". Les indicateurs sont "des contraintes d'ordre technique, économique, social ou culturel qui se posent à l'entrepreneur et à ses projets". Les informations sont dégagées d'entretiens de recherche à partir d'une "grille diagnostique classique" et d'une "étude documentaire la plus étendue possible (correspondance, états financiers, communications internes, etc.)".

Dans l'analyse stratégique (la deuxième étape), la variable indépendante "contraintes..." (perçues) détermine la variable dépendante "stratégies" (observée), c'est-à-dire que l'on tente d'expliquer les comportements à partir d'éléments symboliques *cognitifs*, les "contraintes", et des éléments de passage à l'action d'ordre *conatif* : en cela, les auteurs s'inscrivent dans un schème interprétatif *conatif*¹⁸⁸, ou du moins volontariste, qui nous fait songer à l'*individualisme méthodologique* de R. BOUDON.

"(...) [C]onformément à la démarche de Crozier et Friedberg, cette étape reflète la conviction profonde que les incertitudes repérées lors de la première étape constituent des sources de stratégies pour les acteurs, tant individuels que collectifs : compétence et dépendance plus ou moins grande par rapport à une incertitude déterminent des regroupements, des alliances ou oppositions qui tendent vers une certaine stabilité."¹⁸⁹

Les indicateurs qui rendent opératoire la variable "stratégies" sont, empiriquement, les "réactions des entrepreneurs", face aux contraintes dégagées à l'étape précédente. L'analyse stratégique sert à reconstituer "le profil du système de décision et de transformation propre au milieu", ce qui semble constituer le concept opératoire de l'étude - lequel circonscrit en définitive

¹⁸⁷ *Ibid.* : 68.

¹⁸⁸ Au sens de R. QUIVY ET L. VAN CAMPENHOUDT., MANUEL DE RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES, 2e éd. (Paris : Dunod, 1995) : 97.

¹⁸⁹ BHERER, H. ET AL. (*op. cit.*) : 69.

la *localisation* des formes d'entrepreneuriat. En fait, cette "analyse" conduit à une description du *rapport symbolique des entrepreneurs à leurs pratiques*.

La véritable analyse des "rationalités" d'entreprise est faite, dans un chapitre à part, à l'aide d'un modèle psychologique : les "axes d'acculturation" du chercheur *Innu-Montagnais J. KURTNESS*. Son modèle n'est pas inintéressant en lui-même, ni surtout les résultats qu'il fournit, dans BHERER ET AL. (*loc. cit.*). *Ces résultats montrent que les "succès" individuels en entreprise sont le fait d'individus en perte d'intégration dans leur "communauté", dont le parcours biographique mène à l'intégration ethnique et culturelle à la société québécoise dominante.*

Ce seul constat (tragique) permettrait probablement de commencer à comprendre l'exode (et l'ostracisation préalable) des entrepreneurs individuels et de leurs entreprises vers les centres urbains et les territoires non autochtones. Cependant, souvenons-nous que les choix théoriques et méthodologiques de BHERER ET AL. (*op. cit.*) excluaient les entreprises autochtones situées hors des limites territoriales de ces "communautés". Il n'est guère surprenant, donc, que les auteurs s'attachent à comprendre le phénomène de la migration des entreprises, puisqu'ils le constatent malgré tout, même après l'avoir rejeté préalablement, par leur propre méthodologie.

Il semblerait aventureux de chercher à prédire quels types d'entrepreneurs recourront à la migration, comme "stratégie" proactive devant les "obstacles" perçus à leur intégration socioéconomique. En passant des représentations, aux schèmes d'action volontaristes, BHERER ET AL. (*op. cit.*) tentent néanmoins ce recouplement hasardeux, entre les dimension *cognitives* et *conatives* du sociosymbolique. En définitive, à partir d'un cadre théorique qui tronque fortement la compréhension de l'économie, les auteurs parviennent à un certain "portrait" de la "rationalité" des acteurs, moyennant ces quelques sauts périlleux et à partir de lourds présupposés théoriques. Sa validité est mise en péril, malgré tout le soin apporté à la construction méthodologique de l'objet, par des choix théoriques insoutenables (sociologiquement), lesquels définissent la rationalité dans une perspective exclusivement *individuelle*. Notre problématique de la *rationalité sociale et symbolique dans l'économie* entend transcender de telles limitations.

2.6. Synthèse de la problématique du sociosymbolique économique

Lorsque des chercheurs compilent des "statistiques", il leur arrive de noter de très fortes "corrélations" entre des phénomènes apparemment disjoints. Pour prendre un exemple, on note que l'augmentation de la "scolarisation" de la population d'un pays donné (à l'origine analphabète, ou moins instruite) précédera *toujours*, de quelques années, voire d'une génération, un bond spectaculaire et permanent dans son "développement économique"¹⁹⁰.

Néanmoins, même lorsque la "statistique" repère de telles associations entre des événements, elles ne décrivent en rien le mécanisme au cœur de tels phénomènes. En d'autres termes, certains phénomènes demeurent inexplicables, même si l'on reconstitue - voire, si l'on prédit - le déroulement temporel des événements. Cela n'était qu'un exemple.

Nous reviendrons (dans le chapitre méthodologique), sur les façons d'arriver à expliquer de tels mécanismes. Il y a, en effet, une différence entre décrire et expliquer. Dans le cas du (sous)développement économique actuel des Premières nations, les scientifiques ont bien reconstitué l'enchaînement historique des événements, depuis le début de la colonisation de l'Amérique par les Européens (cf. D. DELÂGE, ou R. SAVARD : *opae. cit.*). Ils ont compris l'association entre la *réduction* territoriale et politique graduelle des Premières nations, depuis le XIX^e siècle (cf. R. SAVARD, ou J.J. SIMARD : *opae. cit.*), et leur *exclusion économique* contemporaine (cf. G. DUHAIME : *opae. cit.*). Ils ont aussi compris l'influence dévastatrice de l'*idéologie* de "l'authenticité ethnique" (le "primitivisme") sur les modèles d'*action* économique des autochtones du XX^e siècle (cf. J.J. SIMARD : *opae. cit.*), de même que le désarroi *psychologique* des individus, devant la rareté contemporaine des "modèles autochtones de réussite" (cf. COLIN, D., *op. cit.*; SCOTT, C., *op. cit.*; aussi KURTNESS, J., cité dans H. BHERER *ET AL.*, *op. cit.*).

Ils ont cependant à peine commencé, à faire le point sur la "mentalité" économique des autochtones en tant que *groupes sociaux*, soit, en décrivant leurs *rationalités économiques sociales*, au sens de notre problématique - ce que font G. DUHAIME, ou J.J. SIMARD (*opae. cit.*).

¹⁹⁰ Moyennant qu'il n'y ait pas d'exode perpétuel des individus instruits, comme pour les communautés autochtones. Par ailleurs, nous n'inventons rien : c'est la thèse que défend l'historien et démographe Emmanuel Todd.

Parfois, ils ont (maladroitement) tenté de relier les conditions psychologiques "ambiantes" à l'état contemporain du "développement" économique (H. BHERER ET AL., *op. cit.*), précisément aux pratiques singulières des entrepreneurs "amérindiens".

Mais, nulle part, jamais, ils n'ont proposé de s'interroger sur l'origine de cette *rationalité* singulière des acteurs économiques contemporains, soit sur le(s) mécanisme(s) par lequel se construit la "mentalité" économique des peuples, des communautés ethnoculturelles, des groupes sociaux, ou des sociétés (autochtone, ou allochtone - peu importe!).

Référons, de nouveau, à notre propre *question de départ* : si l'on veut comprendre la "mentalité" économique des Premières nations, il faut décrire en profondeur leur "vision du monde" et de l'économie, et proposer une explication de l'origine sociale et historique de cette "mentalité économique".

Cette recherche pourrait, ou aurait pu, se faire, en comparant les "rationalités économiques" des acteurs de différentes époques - si, encore, l'on disposait de tous leurs témoignages. Hélas! En l'absence de documents qui feraient "parler les morts", ou d'une tradition orale proprement "économique", la recherche doit partir d'un portrait "instantané" de la diversité actuelle des rationalités "d'entrepreneurs", pour tenter de reconstituer l'origine des formes observées. C'est la fonction de notre hypothèse, sur *l'actualisation de la mémoire économique* du groupe social.

2.7. La nécessité théorique et pratique de l'étude de la *rationalité économique*

La recherche scientifique sur les sociétés autochtones procède, globalement, à partir de positions erronées sur la *rationalité* dans ces sociétés. Ces positions apparaissent également politiquement insoutenables, lorsqu'on songe à leurs effets concrets sur l'intervention gouvernementale, les négociations territoriales avec les Premières nations, et l'administration de la Justice auprès des autochtones (entre autres objets). On a démenti précédemment l'une de ces positions idéologiques : le présupposé de leur incapacité collective à *s'acculturer sans s'assimiler*, lequel n'est pas exclusif aux scientifiques. Nous devons maintenant remédier à une erreur fréquente, du domaine scientifique : le manque de rigueur dans la *définition* de la *rationalité économique*.

Pour arriver à construire rigoureusement une problématique du *sociosymbolique économique*, il faut discuter de deux sens différents du mot *rationalité*. Car, lorsque les chercheurs parlent de *rationalité économique*, ils désignent souvent, de manière indifférente, deux ordres de réalité très distincts. Leur niveau d'analyse de la *rationalité économique* oscille entre, tantôt, une affaire d'*individus* et, tantôt, de *société(s)*.

Dans sa critique, P. SABOURIN¹⁹¹ fait observer que M. GODELIER séparait ces deux niveaux d'analyse de la *rationalité économique*, selon le critère de l'*intentionnalité*¹⁹² de l'action dans chacun. Ainsi, la *rationalité* des acteurs individuels (intentionnelle) diffère de la *rationalité des systèmes* (inintentionnelle) - laquelle nous appelons *rationalité sociale*, en référence à GODELIER¹⁹³.

¹⁹¹ SABOURIN, P. *CAPITAL ET PRATIQUES ÉCONOMIQUES. ANALYSE DES RAPPORTS SOCIAUX AU FONDAMENT DE L'ÉCONOMIE QUÉBÉCOISE : ÉTUDE D'UNE ENTREPRISE DE LA RÉGION DES BOIS-FRANCS*, thèse M.Sc., Université de Montréal, Département de Sociologie, 1983. Voir le chap. 3, "Le capital comme rapport social" : spécifiquement, les pages 131 et suivantes.

¹⁹² RACINE, L., *EXPOSÉS DU COURS SOL 3075, ANALYSE DE RÉSEAUX ET SYSTÉMIQUE*, Université de Montréal, Département de Sociologie, 1997. Dans ses exposés magistraux sur la logique des systèmes sociaux, L. RACINE définit l'*intentionnalité* comme un "mouvement du sujet rationnel orienté vers (ou en fonction) des valeurs", soit en fonction du "fait que tout phénomène vivant [soit] orienté vers un but". Cette perspective, influencée par l'*éthologie* (l'étude du *comportement animal*), vise à transposer à l'étude de la *dynamique* des sociétés humaines, les acquis de l'analyse des *interactions* chez les animaux. Ainsi, le concept d'*intentionnalité* dans les comportements réfère à l'adéquation postulée entre les comportements et la conscience du monde, chez une espèce animale donnée. L'action observée procède de l'intentionnalité et de la connaissance des individus. Mais, il n'est pas nécessaire de connaître de l'intérieur la *conscience* du monde d'une chauve-souris individuelle, pour apprécier les *effets* de cette connaissance consciente sur ses comportements, donc sur l'organisation des comportements "typiques" chez cette espèce. Ce concept d'*intentionnalité* permet de suppléer au problème de l'interprétation (*l'herméneutique*) du *langage intentionnel*, lequel concerne d'emblée la conscience humaine. Le langage est employé dans un but de communication : il vise d'abord et avant tout à influencer une *audience* (y compris le chercheur). Son interprétation renvoie à la capacité de relier l'intentionnel et l'inintentionnel. Sauf erreur de notre part, RACINE n'étend pas la portée de ce concept jusqu'au niveau *collectif* et *inintentionnel*. Les effets *sociaux* demeureraient *inintentionnels*, au sens entendu par nous.

¹⁹³ GODELIER, M., *RATIONALITÉ ET IRRATIONALITÉ EN ÉCONOMIE*, 2^e éd., *Petite Collection Maspéro* (Paris : François Maspéro, 1974), 2 vols.

SABOURIN donne une définition méthodologique de la *rationalité de système*, à travers la *définition de l'économie* en tant que *fonction* des rapports sociaux. Les formes et les finalités de l'activité économique résultent, en dernière analyse, des propriétés des relations sociales. Dans cette perspective, la sociologie reconstruit la *rationalité économique* à partir de la logique interne des "rapports sociaux de production" (i.e. ceux qui "assument" la production, ou la circulation, des biens sociaux).

"[...] [L]es règles de la vie sociale définissent une rationalité, c'est-à-dire une articulation entre fins et moyens qui est présente dans la praxis quelle que soit la conscience des individus. L'analyse du rapport entre économie et social, sous cet angle, serait l'étude de la compatibilité, ou de l'incompatibilité de ces rationalités."¹⁹⁴

GODELIER montre lui-même la voie à suivre, pour étudier la question de l'*intentionnalité*, ou de l'*inintentionnalité*, des pratiques économiques.

"La rationalité intentionnelle du comportement économique des membres d'une société s'inscrit donc toujours dans la rationalité fondamentale, inintentionnelle de la structure hiérarchisée des rapports sociaux qui caractérisent cette société."¹⁹⁵

Dans cette perspective théorique, d'inspiration (néo)marxiste, il faudrait alors présumer - comme le font GODELIER, puis SABOURIN (1983 et 1988) - qu'un des types de rapports "non économiques" se révèle "dominant" (par exemple, la "parenté" chez les Canadiens-français). En effet, les rapports "économiques" sont "déterminants en dernière instance" de l'*organisation sociale*, dans la *théorie de l'économie* proposée par ces auteurs. D'où, l'intérêt méthodologique d'étudier les *pratiques* économiques, pour SABOURIN (*loc. cit.*).

"En définitive, à travers la hiérarchie des besoins «socialement nécessaires» la hiérarchie des structures détermine, sur la base du niveau des forces productives de la société, la distribution de la force de travail entre les divers types de production."¹⁹⁶

Notre problématique diverge ici, cependant. Nous reprenons, en fait, une question évoquée par SABOURIN¹⁹⁷, celle d'une "sociologie de la connaissance" économique.

"Nous sommes d'accord [avec M. GODELIER] pour concevoir l'étude d'une rationalité d'un système en soi, c'est-à-dire d'une rationalité théorique ou instrumentale. Poser la rationalité des agents sur la base de la conscience individuelle nous semble hasardeux. De plus, une telle prémisse laisse à penser que les rapports sociaux n'exerceraient pas de déterminations par leur histoire propre. Il apparaît évident que sous les problèmes de

¹⁹⁴ SABOURIN, P. (1983) : 138.

¹⁹⁵ GODELIER, M. (*op. cit.*), vol. I : 115.

¹⁹⁶ *Ibid.*

¹⁹⁷ Cf. SABOURIN, P. (1983).

l'intentionnalité se cache tout un domaine d'investigation qui serait une sociologie de la connaissance.¹⁹⁸ [Notre soulignement.]

Chez SABOURIN, cette distinction entre les niveaux de rationalité concerne les *pratiques* économiques. Or, voulant nous concentrer sur la *connaissance*, nous devons retourner à M. GODELIER et à sa formulation initiale du "problème" de la *rationalité*, en anthropologie économique.

"Dans la littérature contemporaine, le thème de la rationalité économique se présente sous la forme de deux questions :

1° Comment, dans un système économique donné, doivent se comporter les agents économiques pour atteindre les objectifs qu'ils se proposent ?

2° Quelle est la rationalité du système économique lui-même et peut-on la comparer à celle d'autres systèmes ?

La première question vise à expliciter une rationalité intentionnelle poursuivie par les individus, la seconde une rationalité inintentionnelle, la capacité par exemple pour divers systèmes d'assurer la croissance des moyens de production, l'élévation du niveau de vie, etc.¹⁹⁹

Selon cet auteur, en confondant ces deux niveaux d'analyse, on confronte des "comportements" à travers des "stades de développement", et *vice-versa*. On passe, donc, "d'une question à l'autre"²⁰⁰ avec un discernement nettement insuffisant.

Plus concrètement, un "comportement" économique précis s'inscrit dans un état précis des rapports économiques. On doit saisir que les "mentalités" sont *localisées* dans des époques et des sociétés précises. Si, dans un exercice de pensée abstraite, l'on déplace un individu donné, doté d'une mentalité X, localisée dans un état X des rapports économiques, à travers l'histoire et les continents - bref, si on le parachute d'un "état du développement des rapports économiques" à un autre - cela revient à nier l'adéquation des mentalités avec les époques et les sociétés. Au XIX^e siècle, K. MARX démentait déjà ce type de proposition, par son exemple absurde de Robinson Crusoe et Vendredi, vivant sur une île déserte, mais avec une mentalité "bourgeoise"²⁰¹.

Reprenant notre propos, on constate qu'en creusant une question²⁰² philosophique très différente de la nôtre, M. GODELIER fournit une formulation de notre propre problématique (sociologique) de recherche.

¹⁹⁸ *Ibid.* : 137.

¹⁹⁹ GODELIER, M. (*op. cit.*) , vol. I : 17.

²⁰⁰ *Ibid.* : 17-18.

²⁰¹ Exemple célèbre (?) des "Robinsonnades", dans l'oeuvre de K. MARX.

²⁰² La correspondance des rapports sociaux avec "l'économie", en termes de compatibilité et d'incompatibilité

"Ainsi l'idée de compatibilité et d'incompatibilité fonctionnelles nous introduit vers [sic.] une recherche opérationnelle et une cybernétique des systèmes économiques, vers une logique non pas formelle mais «réelle» de l'évolution des systèmes qui est proprement la tâche théorique de l'anthropologie économique. Cependant nos dernières analyses pouvaient laisser supposer qu'il existe une rationalité «économique» isolable. Les analyses de Nash et de Lancaster nous avaient fait entrevoir des individus poursuivant une rationalité plus large, sociale, recouvrant et organisant l'ensemble des rapports sociaux."²⁰³ [Notre soulignement.]

Bien sûr, le propos de GODELIER²⁰⁴ est plus large que la *rationalité* proprement dite (en fait, il cherche l'origine du rapport de domination entre des classes économiques, croyons-nous comprendre). Son objet et sa méthodologie diffèrent aussi de celles d'une étude de la *connaissance économique*. Cependant, nous soulignons (dans le passage précédent) un indice de la pertinence sociologique de sonder l'action et la connaissance de certains individus, en particulier lorsqu'ils apparaissent comme des "organiseurs" de l'économie à l'échelle de collectivités entières. Le langage courant nous fournit précisément un nom, pour de tels acteurs : les entrepreneurs.

structurales.

²⁰³ GODELIER, M. (*op. cit.*), vol. 2 : 203.

²⁰⁴ *Ibid.* : "Vers un renouvellement de la notion de 'rationalité économique'" : 192-208.

2.8. Spécification de la problématique

2.8.1. Le statut théorique du sociosymbolique économique

Revenons sur le statut théorique de la *rationalité inintentionnelle*. Contrairement à l'approche que nous proposons, la perspective de M. GODELIER s'oriente vers une étude *structurale* des *pratiques* économiques, comme dans P. SABOURIN (1983 et 1988). Pour GODELIER, en effet :

"[...] la notion de rationalité renvoie à l'analyse du fondement des structures de la vie sociale, de leur raison d'être et de leur évolution. Ces raisons d'être et cette évolution ne sont pas seulement le fait de l'activité consciente des hommes mais des résultats inintentionnels de leur activité sociale."²⁰⁵ [Notre soulignement.]

Son concept de rationalité peut être transposé à une étude compréhensive du *sociosymbolique*, en tant que dimension idéal du social, immanente à toutes les pratiques. Si l'on en croit GODELIER, le symbolique n'est pas sécable des pratiques : la rationalité inintentionnelle est *sociale*, dans la mesure où elle se lit comme la trame d'une *totalité*²⁰⁶ sociale, qui unifie le symbolique et l'action.

"À travers l'hypothèse d'une correspondance des structures économiques et des structures politiques, nous retrouvons l'idée d'une rationalité plus large, d'une correspondance entre toutes les structures d'un système social, parenté, religion, politique, culture, économie. Il n'existerait donc pas de rationalité proprement économique mais une rationalité globale, totalisante, une rationalité sociale, historique. [...]"

À partir de cette rationalité sociale globale découverte par l'analyse anthropologique, les mécanismes économiques pourraient être réinterprétés et mieux compris. Une conduite économique qui nous semble « irrationnelle » retrouve une rationalité propre, replacée dans le fonctionnement d'ensemble de la société."²⁰⁷ [Notre soulignement.]

Notre réinterprétation du concept de *rationalité inintentionnelle* s'appuie sur la thèse de la "part idéale du réel", telle que formulée par GODELIER²⁰⁸. Cette formulation découle, avant tout, d'au moins un²⁰⁹ constat empirique, repris dans des interrogations théoriques précises.

"[...] [Q]uelle est la part des idées, de l'idéal, dans le fonctionnement des rapports sociaux? Quelle est la part de la pensée dans la production de la société et dans sa reproduction?"²¹⁰

²⁰⁵ *Ibid.* : 206-207.

²⁰⁶ Contentons-nous, ici, d'évoquer la relecture du concept philosophique de *totalité* (sociale) par P. SABOURIN (1983).

²⁰⁷ *Ibid.* : 205.

²⁰⁸ GODELIER, M., L'IDÉEL ET LE MATÉRIEL : PENSÉE, ÉCONOMIE, SOCIÉTÉS (Paris : Fayard, 1984), 348 p.

²⁰⁹ Le deuxième "fait" annoncé par l'auteur se révèle introuvable dans le texte. Cf. GODELIER, M. (*op. cit.*) : 20 et suivantes.

²¹⁰ *Ibid.* : 21.

Traduction : «Est-ce que les idées, ou les pratiques, sont "plus" déterminantes des "normes économiques" dans un groupe, ou une société?» Ni l'un, ni l'autre, répondrait GODELIER.

"[...] [N]ulle action matérielle de l'homme sur la nature, entendons nulle action intentionnelle, voulue par lui, ne peut s'accomplir sans mettre en oeuvre dès son commencement dans l'intention des réalités «idéelles», des représentations, des jugements, des principes de la pensée qui, en aucun cas, ne sauraient être seulement des reflets dans la pensée de rapports matériels nés hors d'elle, avant elle et sans elle. [...] Bref, au coeur des rapports de l'homme avec la nature, apparaît une part idéale où s'exercent et se mêlent trois fonctions de la pensée : représenter, organiser et légitimer les rapports des hommes entre eux et avec la nature.

La démonstration faite à propos des activités matérielles des hommes peut aussi bien être refaite pour toute autre activité humaine, pour tout autre rapport social, de parenté, d'autorité, etc. Car dans tout rapport social existe une part idéale qui apparaît à la fois comme l'une des conditions mêmes de la naissance et de la reproduction de ce rapport, et même son schème d'organisation interne, comme une part de son armature, comme la part de ce rapport qui existe dans la pensée et qui, de ce fait, est de la pensée."²¹¹

Comment pourrions-nous concrètement étudier cette dimension *sociosymbolique*, immanente à l'action économique? La thèse de la part idéale du réel porte en elle, le défaut de la plupart des pensées totalisantes : elle nous semble pratiquement impossible à rendre *opérateur*, dans une méthodologie de recherche²¹². Résumons ce "problème". Non, mieux : laissons GODELIER le faire.

"L'histoire n'est pas seulement le produit d'encastresments et de destructions involontaires. Elle naît des effets de deux types de rationalités, les unes intentionnelles, les autres inintentionnelles. Et l'inintentionnel ne se réduit pas aux conséquences involontaires des actions humaines²¹³ ; il renvoie à un domaine qui débordé l'action des hommes. C'est le domaine constitué par les propriétés mêmes des rapports sociaux, par leurs capacités de reproduction dans certaines limites, propriétés et limites dont la source n'est pas dans la pensée²¹⁴. L'inintentionnel n'est donc pas une réalité qui précéderait l'histoire ou la suivrait. Il est cette histoire même, née des actions des hommes, mais en tout ce qui débordé leurs intentions et leurs efforts.

On voit les difficultés qui se dressent dès qu'on cherche à saisir les rapports qui existent entre des structures sociales et leur contexte historique, et lorsqu'on veut analyser le rôle que joue la pensée dans la transformation de ces contextes et de ces structures. Car, il faut prendre en compte, dans l'analyse, les divers décalages qui existent entre une structure et son contexte : le fait qu'elle ait pu naître plusieurs fois et dans des contextes historiques différents ; le fait qu'elle coexiste avec d'autres structures nées avant elle ou après elle, et qu'elle domine ou qui la dominant ; le fait qu'elle soit elle-même entourée d'un anneau de formes possibles, d'un anneau de rapports sociaux idéels, les uns réalisables, les autres non (purements imaginaires, utopiques?), et dont certains, donc, quand les circonstances s'y prêtent, peuvent se mettre à exister. Il faut donc élaborer la théorie de ces «circonstances»²¹⁵ [Nos soulignements.]

²¹¹ *Ibid.*

²¹² Cette remarque s'applique aussi à la thèse de l'*encastrement cognitif* de l'économie, dans la foulée de K. POLANYI.

²¹³ Voilà qui règle le cas des "effets pervers" de l'*action*, dans l'*individualisme méthodologique* de R. BODON.

²¹⁴ Voilà, pour le présupposé de la capacité d'*acculturation* "limitée" des Premières nations à "l'économie".

²¹⁵ GODELIER, M. (1984) : 227-228.

Dans ce passage, GODELIER frôle presque la formulation d'une problématique opératoire du *symbolique* : il évoque cet "anneau" *idéel*, ces *possibles* imaginaires, utopiques, idéologiques, cette *rationalité inintentionnelle* (ou ce bagage mémoriel des groupes) - lequel, nous intéresse d'emblée. Toutefois, il se hâte de regagner aussitôt son terrain familier, celui des *pratiques* : soient les "circonstances", ou les *structures* extérieures à la pensée. Si près, pourtant...

2.8.2. Première formulation opératoire : la mémoire sociale

Nous reprenons, à notre compte, le concept de *rationalité sociale*, mais en le transposant résolument au *sociosymbolique économique*. Nous désirons, autrement dit, reconduire la même distinction entre rationalités *intentionnelle* et *inintentionnelle*, mais au niveau *symbolique* et dans une perspective nettement plus *interactionniste*. Par interactionniste, nous entendons l'actualisation d'une mémoire économique, par les personnes et les groupes sociaux, faite d'une connaissance fondée et relative à l'économie.

Les travaux de P. SABOURIN²¹⁶ nous laissent clairement entrevoir cette possibilité, au plan méthodologique. Dès lors, qu'on s'éloigne d'une lecture néomarxiste et structurale²¹⁷ à la GODELIER, on peut transposer le problème de l'intentionnalité²¹⁸ au niveau sociosymbolique, à travers une sociologie de la *mémoire "qui se rapproche de l'ethno-méthodologie"*²¹⁹. Pour cela, il nous faut une théorie de la *mémoire sociale et économique*, opératoire sur le symbolique et sur l'économie.

Toute cette démarche fait l'objet de nos prochaines sections théoriques et de notre démarche méthodologique. Nous devons cependant devancer un peu l'exposé théorique, afin d'étayer ici la pertinence de notre approche au moyen d'un exemple.

²¹⁶ Cf. SABOURIN, P., "LA RÉGIONALISATION DU SOCIAL. UNE APPROCHE DE L'ÉTUDE DE CAS EN SOCIOLOGIE", *SOCIOLOGIE ET SOCIÉTÉS*, vol. 25, no. 2, "La construction des données", automne 1993 : 69-89 ; "L'économie de la parenté au Québec. Sur la constitution symbolique des formes de circulation matérielle", *L'Ethnographie*, vol. 90, no. 115, "Économie et parenté", 1994 : 73-99 ; et aussi "PERSPECTIVES SUR LA MÉMOIRE SOCIALE DE MAURICE HALBWACHS", *SOCIOLOGIE ET SOCIÉTÉS*, vol. XXIX, no. 2, "La mémoire sociale", 1997 : 139-161.

²¹⁷ Comme celle de SABOURIN, P., *SOCIOLOGIE DE L'ÉCONOMIE FRANCOPHONE AU QUÉBEC : ANALYSE DE L'APPROPRIATION DES MARCHÉS*, thèse Ph.D., Département de Sociologie, Montréal, Université de Montréal, 1988.; et aussi (1983).

²¹⁸ Comme la perspective adoptée dans SABOURIN, P., "LES ENJEUX MÉTHODOLOGIQUES DE LA CONSTRUCTION DE L'ÉCONOMIE COMME FORME SOCIALE", *ANTHROPOLOGIE ET SOCIÉTÉS*, vol. 13, no. 3, "Méthodologies et univers de recherche", 1989 : 99-118.

²¹⁹ SABOURIN, P. (1993) : 74.

2.8.3. L'exemple du récit mythique de l'industrialisation des Bois-Francis

Que désirons-nous faire, sinon "[...] retrouver un travail social de la mémoire qui est le résultat de la localisation du groupe dans l'espace"²²⁰? Ce n'est pas nous, qui l'écrivons : c'est SABOURIN, dans son interprétation d'un discours social de mémoire sur l'économie²²¹, en l'occurrence le roman en 2 tomes, écrit par Antoine GÉRIN-LAJOIE : Jean Rivard le défricheur (1874) et Jean Rivard, l'économiste (1876).

Dans ces textes de fiction, inspirés d'une recherche monographique de terrain bien réelle, SABOURIN reconnaît "l'existence d'un tel discours social et des traces matérielles de sa réactualisation : modèle d'économie de la parenté idéalisée et originale tant dans son contenu que sa forme."²²² Pour notre part, en toute ingénuité, nous aurions tendance à décrire ce récit comme une sorte d'artefact (symbolique), ou un effort de réconciliation *idéologique* (ou de *synchrétisme*²²³) des logiques sociales de la "parenté" et de "l'économie".

Ce que SABOURIN observe, avec justesse, c'est que ce "discours" constitue une présence, une quasi personne sociale - symbolique, mais réelle - aussi réelle qu'une statue de plusieurs mètres de hauteur, devant la mairie de Plessiville, et représentant le *héros*²²⁴ du roman. Cette statue existe, et elle représente un personnage de fiction - et non pas l'auteur, ni des personnages historiques importants de la région, auquel le roman prête des noms fictifs, tout leur en empruntant, vraisemblablement, paroles et manières.

En matière de monument, cette statue équivaut, à ce que vaut ce récit romanesque dans l'*oralité* de la région, c'est à dire une *représentation mythique*, ou une extrapolation du récit de ces pratiques réelles. Soulignons de nouveau l'ancienneté et l'actualité du récit, auquel se réfère la mémoire contemporaine.

"Cette concordance entre la représentation imaginaire et le «réel» dans la réactualisation de la mémoire sociale, est attribuable, nous disent plusieurs informateurs plus d'un siècle plus tard au fait que ce héros du roman d'Antoine Gérin-Lajoie «condense l'esprit et les

²²⁰ SABOURIN, P. (1994) : 82.

²²¹ *Ibid.*, la partie "6. DU CONTEXTE AU TRAVAIL SOCIAL DE LA MÉMOIRE : LE RÉCIT MYTHIQUE DE L'INDUSTRIALISATION DES BOIS-FRANCIS" : 82-87.

²²² *Ibid.* : 82.

²²³ Fernand DUMONT parlerait-il ici, à notre place, d'un *dédoublement* par la culture? Nous avouons n'en savoir trop rien. Toutefois, il nous apparaît plus près de notre propos méthodologique, de souligner la *fonction* sociale de ce discours.

²²⁴ Cf. le dénommé *Jean Rivard*, personnage fictif.

actions» de plusieurs individus pionniers du développement des villages des Bois-Francis.²²⁵ [Notre soulignement.]

Si l'on veut bien comprendre le parallèle entre, d'une part, ce récit mythique (et social) de l'industrialisation des Bois-Francis et, de l'autre, le discours contemporain sur les pratiques entrepreneuriales chez les Abénakis, alors il faut les envisager, tous les deux, comme des image-miroirs l'un de l'autre. Précisons cette idée.

Dans les pages précédentes, nous avons eu l'occasion d'évoquer le fait, que les statistiques démographiques, pour la région de l'Estrie, durant la période 1871-1961, appuyaient l'hypothèse d'un "freinage de l'émigration par l'industrialisation"²²⁶. Traduction : le fait de créer des "jobs" sur place permettait aux jeunes de fonder leur famille dans la région, au lieu d'aller "perdre leur âme" en ville.

Ce type de "projet de société", passant par l'économie, pourrait-il trouver son origine dans un *roman*, tiré à quelques milliers d'exemplaires seulement? Probablement non, mais les sociologues tendent à croire l'inverse : si cette idée s'est retrouvée dans une monographie régionale (déguisée en roman pour les besoins de la publication), c'est bien parce que ce discours était *social*, répandu et accrédité, au moins auprès d'*élites* bien pensantes.

"Le deuxième volume, *Jean Rivard l'économiste*, comme son titre l'indique, est plus explicite encore. Il est subdivisé en deux parties. La première traite de l'action sociale de Jean Rivard et de ses concitoyens dans le développement de l'organisation sociale du village auquel on donnera le nom de Rivardville. La seconde, «*Dernière partie*» est le compte rendu de la visite du narrateur à Jean Rivard, visite qui mettra en scène l'autorité religieuse représentée par le curé du village. Ce second chapitre se lit comme une série «d'enseignements et d'exemples» (Halbwachs, M., 1968) qui proposent explicitement le recours à l'industrie pour contrer l'émigration [...]»²²⁷ [Italiques dans le texte.]

La relecture contemporaine du récit, remontant le fil de l'histoire, la "justifie" toujours un peu : ainsi, l'on peut croire qu'il s'agisse de la part de la population des Bois-Francis, de l'appropriation sociale d'un discours fondateur de l'*identité* de la région, à la fois prophétique et descriptif (après coup) de leurs propres pratiques entrepreneuriales. Dans ce sens, le présent récit n'est pas préexistant, mais *coexistant* avec les pratiques. La fiction consigne ici les pratiques, avec une valeur quasi historique ("seuls les noms ont été changés...", dirait la formule familière du genre littéraire).

²²⁵ *Ibid.* : 82-83.

²²⁶ *Ibid.*, spécifiquement la partie "7. Plessisville et sa région : la localisation sociale de l'industrialisation" : 87-89.

²²⁷ *Ibid.* : 84.

Le fait que ce discours social ait été consigné de la sorte, dans un ouvrage, constitue un événement accidentel. Mais, il permet néanmoins cette réappropriation populaire, autrement que par la seule *oralité*. Traduction : dans les Bois-francs, la jeunesse peut aujourd'hui s'imprégner de la mémoire de la communauté, non seulement oralement, en écoutant les grands-pères et les vieux oncles qui ont travaillé à cette industrialisation, mais aussi à travers les canons de l'*écriture* romanesque, et les impacts probables de toute cette activité symbolique et sociale, sur l'éducation technique - laquelle est devenue, disons, courante dans la région.

En ce qui concerne une sociologie de la connaissance économique, ce document est providentiel, à la limite. De prime abord, il consigne les débats idéologiques de toute une époque, comme tous les romans. Mais, par ailleurs, son caractère monographique lui fait dépasser cette seule dimension, puisque son récit vise aussi, à exposer un *mode de résolution* symbolique de ces conflits, par les acteurs sociaux.

C'est-à-dire que - puisqu'il faut l'énoncer en toutes lettres, par souci de clarté - le roman Jean Rivard... expose non seulement le contenu *intentionnel*, de la rationalité économique des acteurs, sous la forme d'axiomes attribués, par l'auteur, à ses différents personnages fictifs. De plus, il reconstruit des dialogues et des interactions sociales, probablement proches de la vérité au demeurant, entre les personnages du roman. Et, dans ces dialogues, les personnages sont amenées à confronter leurs axiomes et leurs points de vue sociaux - bien réels, cette fois - sur la question de l'économie, devant un témoin-narrateur (Que représente le personnage-narrateur de l'auteur? Un *chercheur*, en définitive).

Par conséquent, à la façon d'une monographie, ce roman semble décrire et analyser le *mode de construction "inintentionnel" de la rationalité économique sociale* (de l'époque). Qu'on en juge à travers ces divers passages, relevés par P. SABOURIN (à partir de la réédition de 1977) :

" Mais ne connaissez-vous pas quelque autre moyen [que l'aménagement urbain agréable des villes régionales]²²⁸ également efficace d'arrêter l'émigration des campagnes?

Oui, j'en connais plusieurs, mais je m'arrêterai qu'à un seul qui me paraît moins connu que les autres : je veux parler de l'établissement de manufactures.²²⁹

²²⁸ Notre ajout.

²²⁹ GÉRIN-LAJOIE, A., cité dans SABOURIN (1994) : 84.

Plus loin, on lit :

"[...] Le Canada peut être à la fois pays agricole et manufacturier. Une chose est au moins certaine, c'est que l'établissement de manufactures contribuera puissamment à arrêter l'émigration et l'expatriation de notre belle jeunesse et à rappeler au milieu de nous ces milliers de travailleurs canadiens dispersés aujourd'hui dans toutes les villes manufacturières de l'Union américaine. (Gérin-Lajoie, A., 1977 : 346, 348)"²³⁰

Plus loin, on lit encore :

"_ Des personnes éclairées et bien intentionnées, fis-je remarquer, regardent pourtant d'un mauvais oeil l'établissement de manufactures dans le pays?"²³¹

Oui, répondit-il, et la question est aussi controversée parmi nous²³². Nous ne nous cachons pas les inconvénients que présente l'industrie manufacturière exercée à grande échelle, comme dans les vieux pays de l'Europe, où le bonheur et la vie des pauvres ouvriers sont à la merci des fabricants, où les jeunes enfants s'étiolent, où des êtres humains devenus machines passent leur vie dans l'ignorance et l'abrutissement complet. Mais, ne pouvons-nous pas nous prémunir contre ces dangers? D'ailleurs, l'établissement des fabriques au milieu de nos campagnes²³³ - et c'est là qu'elles devraient être - serait loin, il me semble, de présenter les inconvénients qu'on redoute avec tant de raison (Gérin-Lajoie, A., 1977 : 348)"²³⁴. [Nos soulignements.]

Pour schématiser, l'on dirait qu'à Plessisville, l'imaginaire de la période héroïque de l'industrialisation a été *indexé* par ce récit littéraire, lequel tranche sur l'oralité des acteurs-témoins, mais demeure généralement en accord avec leur propre expérience. À la limite, la référence au héros littéraire Jean Rivard objectifie les référents identitaires de la région des Bois-Francs, dans un support matériel, dans la communauté : d'abord un livre, puis, cent ans plus tard, un monument. mais, il ne faut pas perdre de vue que, toute ce temps, le récit était vécu par les acteurs de la période historique, dont le roman "condense l'esprit et les action" (après coup).

²³⁰ *Ibid.* : 84-85. Mettre ce discours des années 1860, en parallèle avec celui-ci, de 1997 : "La création d'emplois est un enjeu pressant. Si nous n'arrivons pas à créer de nouvelles occasions d'emploi dans la région, bon nombre de nos jeunes n'auront d'autre choix que de quitter le Nunavik. Pour préserver la culture inuit, il faut relever le défi qui consiste à générer suffisamment d'activité économique au sein du Nunavik" (rapport de MARK. T. GORDON, TROISIÈME VICE-PRÉSIDENT), SOCIÉTÉ MAKIVIK, RAPPORT ANNUEL 1996-1997 (Kuujuuaq/Lachine : 1997) : 16.

²³¹ Nous ne pouvons pas résister à la tentation, d'offrir notre "traduction simultanée" de ce discours "canadien-français" dans un idiome "primitiviste" autochtone, puis en jargon juridique moderne. Traduction de la phrase soulignée, en "Indien" : «*It is not part of Our Ways*» [commentaire entendu sur les ondes de la radio communautaire de Khanawake]. Traduction juridique : «*La Cour Suprême (ne) reconnaît (pas) que le commerce de la ressource naturelle A ou B puisse constituer une pratique traditionnelle de la Nation X ou Y.* »

²³² Traduction en "Indianisme" : «*Notre peuple palabre depuis bien des lunes, pour en arriver à un consensus.*»

²³³ Le sud-ouest de l'Ontario, la Beauce, ainsi que certains secteurs de l'Estrie et de la Nouvelle-Angleterre illustrent ce mode d'aménagement. Le contraste saisissant, offert par une usine d'assemblage d'automobiles encerclée de fermes de soya, laisse songeur à propos de ce qu'aurait pu être le "développement" industriel du Québec ; si, pour ne nommer qu'un facteur (important), cette province s'était dotée d'une technocratie d'État, à la fois, visionnaire, compétente, responsable et suffisamment indépendante d'esprit, pour arriver à se libérer *simultanément* des dogmes égalitaristes catholiques, ainsi que du conformisme et du cartésianisme obtus, lesquels constituent une porte d'entrée béante pour la pensée économiste uniformisante d'inspiration étasunienne. Hélas! L'histoire, ou l'enseignement public, en ont décidé autrement. Lire CÔTÉ, C., DÉSINTEGRATION DES RÉGIONS : LE SOUS-DEVELOPPEMENT DURABLE AU QUÉBEC (Chicoutimi : Éditions JCL, 1991), 261 p.

²³⁴ SABOURIN, P. (1994) : 85.

2.8.4. La reconstruction discursive de la mémoire dans le contexte des Abénakis

«*Comment tout cela s'applique-t-il aux premières nations du sud du Québec?*», répète inlassablement la petite voix intérieure du sociologue (devant ces longues digressions que nous regrettons d'imposer au lecteur).

Du côté des entrepreneurs oeuvrant dans le milieu abénaquis, l'on est aux prises avec un exercice symbolique un peu différent des Bois-Francs. Le travail social sur la culture ne vise pas à y objectifier la mémoire de l'expérience dans un récit, coexistant avec les pratiques du passé. En effet, contrairement aux Bois-Francs, le terrain abénaquis n'a pas révélé la présence d'artéfacts littéraires de cet ordre.

Il se peut qu'il subsiste quelques archives précieuses à cet égard. En fait, un chercheur espère toujours, qu'une telle source se manifeste. Mais, dans toute la mesure de nos observations, ce n'est pas sous une forme littéraire que nous relevons ces références idéelles au passé économique. Dans le cas des entrepreneurs autochtones, ou même allochtones, oeuvrant dans les communautés abénaquises, il nous est permis de demander : «*Quel est le support probable de ces références symboliques, aux pratiques économiques du passé de l'ethnie Abénaki?*»

Nos hypothèses d'investigation nous montrent deux possibilités. La première (hasardeuse) : un support non littéraire peut indexer toute la mémoire de l'expérience (le passé). Autrement dit : «*L'oralité consigne toute la mémoire économique depuis la période précolombienne.*» Cette hypothèse suggère une tradition orale si riche, qu'aucun doute ne subsiste dans notre esprit quant à son sort éventuel : les ethnologues se seraient déjà précipités, en masse et depuis plusieurs générations, afin de faire parler des sources aussi intarissables! Comparons, d'abord : en seulement quinze ans, depuis la signature de la *Convention de la Baie de James et du Nord québécois*, même pas tous les points de vue ont eu le temps de se faire entendre. Imaginons, en revanche : quatre cent cinquante ans de "silence" complet, sur une expérience aussi cruciale que la disparition frôlée d'une communauté ethnique entière(?). Peu probable.

Tant qu'à y être, imaginons donc aussi cet improbable et vaste complot du silence. Il nécessite néanmoins une consignation "initiatique", aussi sûre et répétitive que l'écriture. Pensons aux textes religieux du Moyen-Orient, par exemple. Comment - autrement que par

l'écriture - ces peuples auraient-ils pu permettre à la *Torah*, au *Pentateuque*, etc., de survivre à plusieurs millénaires ("sans en changer un *iota*", précise même cette "tradition"). Allons...

Deuxième hypothèse (plus vraisemblable) : *la mémoire sociale est une (re)construction sociale permanente*. Suivant HALBWACHS, puis SABOURIN²³⁵, cela coule de source. Les pratiques contemporaines réalisent l'indexation de l'expérience à travers des *référents* du social, soit, dans des cadres temporels, spatiaux et langagiers. Nous posons alors que les récits de pratiques - tout comme les pratiques elles-mêmes²³⁶ - *actualisent* l'expérience économique du passé, à travers les référents contemporains.

Dans cette perspective, le sociosymbolique économique devient l'affaire d'une reconstruction discursive par les sujets sociaux, de la mémoire économique des collectivités. Or, puisque les espaces économiques sont entremêlés, les référents seront pareillement métissés : les configurations symboliques prennent le même aspect, hétérogène et réflexif, que l'univers social où ils s'actualisent. La mémoire est donc métissée et en construction permanente. Elle est plurielle et interactive, comme le sont les sociétés pluralistes, faites de groupes sociaux en interaction.

En conclusion de ce chapitre, l'étude de la *mémoire économique* des groupes sociaux en situation de contact interethnique, d'acculturation prolongée et de transition, nécessite une perspective théorique et méthodologique capable, de tenir compte de ces deux caractéristiques : *pluralité* et *dynamique*. Dans le chapitre théorique qui suit, on montre comment y parvenir.

²³⁵ Cf. SABOURIN, P. (1997).

²³⁶ Ce qui reflète sans doute plus adéquatement les propos de P. SABOURIN (*opae cit.*).

Chapitre 2

Cadre théorique

1. Théories de la mémoire sociale et économique

1.1. Survol des approches théoriques de la mémoire sociale

Notre présent effort, pour théoriser l'enracinement de l'économie dans la connaissance, se rapproche d'une problématique de la "mémoire collective". La présente section présente une vue d'ensemble des théories classiques de M. HALBWACHS²³⁷ sur le concept de *mémoire sociale*, à travers certaines relectures récentes (P. SABOURIN, 1997 ; G. NAMER, 1987 ; F. GRAO ET N. RAMOGNINO, 1997 ; C. BAUDELLOT ET R. ESTABLET, 1994).

Nous devons omettre de discuter des résultats (d'un intérêt inégal) de quelques études empiriques (DAKHLIA, 1990 ; COENEN-HUTHER, 1994 ; et autres citées dans G. NAMER : *op. cit.*). Nous écartons aussi la perspective *performative* sur la mémoire sociale, soit, en tant que pratiques de présentation du soi et des groupes sociaux à travers le *corps* ("*bodily practices*") présentée par P. CONNERTON (1989). Cette dernière se désintéresse d'ailleurs du langage.

G. NAMER²³⁸ met en évidence les diverses influences, ayant présidé à la formation des thèses classiques de M. HALBWACHS. Son interprétation des formulations successives de la théorie permet d'en préciser les concepts. Il faut comprendre, en effet, que les ouvrages de HALBWACHS sur la question constituaient davantage un parcours de recherche, que les tomes bien achevés d'un manuel de sociologie.

²³⁷ Cf. HALBWACHS, M., LES CADRES SOCIAUX DE LA MÉMOIRE (Paris : PUF, 1925).

²³⁸ Cf. NAMER, G., MÉMOIRE ET SOCIÉTÉ (Paris : Méridiens Klincksieck, 1987), 239 p.

En s'appuyant sur les travaux à portée sociologique de J. PIAGET, P. SABOURIN²³⁹ propose d'explorer les liens mémoire-société proposés par HALBWACHS, d'une façon originale. Nous inscrivons la présente recherche dans cette perspective émergente sur la *socialité*.

À la suite de cette présentation, nous abordons ce qui constitue justement l'objet théorique de la présente recherche, soit l'hypothèse de la *mémoire économique* chez M. HALBWACHS (1968) et P. SABOURIN (1997). Enfin, nous introduisons le concept d'*actualisation* de la mémoire sociale et économique, à travers notre hypothèse du *multisymbolisme*, ou de la multiplicité des mémoires sociales.

1.1.1. La pluralité des concepts de la mémoire sociale

La polysémie du concept de *mémoire sociale* résulte de son élaboration par étapes progressives. G. NAMER (*op. cit.*) dégage trois notions distinctes de mémoire sociale, chez HALBWACHS : les *cadres sociaux de la mémoire*, la *mémoire sociale* et la *mémoire collective*.

La mémoire *collective* est la notion la plus intuitive et la plus accessible : il s'agit du bagage mémoriel et identitaire des groupes concrets. Notons que ces groupes peuvent être associatifs, comme les professions, ou reposer sur la base de réciprocités "traditionnelles", comme les nationalités et les religions. La construction d'une mémoire groupale peut être, ou bien, organisée par un "groupe organisateur de la mémoire", selon un plan et en vue d'une affirmation identitaire délibérée, ou bien, sédimentée tout au long d'un processus implicite, comme dans le cas des mémoires familiales.

"La mémoire collective est alors une sédimentation de souvenirs ; elle semble se constituer quasi mécaniquement dans le sujet collectif [...]"²⁴⁰

Cette notion de la mémoire collective s'appuie sur les *cadres sociaux de la mémoire*, soit la formulation la plus ancienne, chez HALBWACHS. Il désignait ainsi l'ancrage de la mémoire des groupes chez les individus. L'hypothèse des cadres sociaux propose que certaines notions collectives (groupales) permettent à l'individu d'ancrer tous les autres souvenirs. N'empêche, que la mémoire collective est aussi cristallisée dans des "reliquats matériels" : vieux quartiers, vieilles pratiques, habitudes, coutumes, etc.

²³⁹ Cf. SABOURIN, P., "PERSPECTIVES SUR LA MÉMOIRE SOCIALE DE MAURICE HALBWACHS", *SOCIOLOGIE ET SOCIÉTÉS*, vol. XXIX, no. 2, *La mémoire sociale*, 1997 : 139-161.

²⁴⁰ Cf. NAMER, G., *MÉMOIRE ET SOCIÉTÉ* (Paris : Méridiens Klincksieck, 1987) : 225.

Il y a donc nécessairement un travail cognitif au sein des groupes, sur les mémoires collectives. Et, évidemment, ce travail symbolique est le fait d'individus : HALBWACHS parlait, à un certain stade de l'élaboration de ses théories, de "l'individu-faisceau de mémoires"²⁴¹.

Selon NAMER, la notion de *mémoire sociale* reviendrait à une *virtualité sociale*, ce qui ressemblerait un peu aux archétypes, ou à l'inconscient collectif en psychanalyse. HALBWACHS a même qualifiées de "flux de mémoire"²⁴² ou de "courants de pensée"²⁴³, les souvenirs profonds et sous-jacents à l'histoire des sociétés.

"La mémoire sociale tend à être faite de courants de mémoire ; ces courants semblent permanents et autonomes ; ils traversent la société, les classes, les groupes. Ils sont repris de temps à autre par un groupe sous forme de mémoire collective. Mais ils peuvent se perdre aussi sous forme de traditions, de traces matérielles qui seraient une virtualité de nouvelles mémoires collectives possibles et un reliquat d'anciennes mémoires collectives privées de leur contexte. La mémoire sociale est donc une virtualité ; il appartient soit à un groupe de s'en emparer pour la faire revivre, soit à un historien de l'utiliser pour en reconstruire un récit significatif. Dans tous les cas, la mémoire sociale fait durer jusqu'à aujourd'hui un passé qui a appartenu à des mémoires collectives"²⁴⁴.

Autre élément dégagé par NAMER : la mémoire est une pratique de communication. En ce sens, elle vise à rejoindre une audience. Par exemple, la mémoire d'un peuple, ou d'une association professionnelle, est reconstituée *afin d'être reçue* par des groupes extérieurs. Par conséquent, l'on peut parler d'une pratique de mémoire comme de l'actualisation d'un discours social localisé : c'est l'idée de *mémoire-itinéraire, ou de pratique sociale de la mémoire*.

"Nous appelons «sociale» à la fois la mémoire constituée en nous par la société, et à la fois, le phénomène qui dans la société fait fonction de mémoire ou qui se donne comme référence à la mémoire. Si la mémoire peut être sociale, à ce double titre, c'est précisément parce que la mémoire se présente comme un *processus total de messages qui se prépare de façon inachevée dans le for intérieur et ne se réalise que par une pratique de discours social*. À la place de la réciprocité supposée par HALBWACHS entre les cadres sociaux de la mémoire individuelle, et les cadres de la mémoire du groupe, nous pensons que le cadre social de la mémoire individuelle est une *anticipation, une organisation du discours de mémoire en vue de la pratique sociale de mémoire*."²⁴⁵ [Italiques dans le texte.]

Le travail social sur la mémoire est une pratique discursive d'affirmation de l'identité d'un groupe, à l'intention d'autres groupes sociaux. Ainsi, dans toute situation d'entretien à structure ouverte, NAMER (partant d'une intuition de HALBWACHS) voit une communication à sens unique.

²⁴¹ Cf. LES CADRES SOCIAUX DE LA MÉMOIRE.

²⁴² *Ibid.* : 223.

²⁴³ Dans HALBWACHS, M., LA MÉMOIRE COLLECTIVE (Paris : PUF, 1968).

²⁴⁴ NAMER, G. (*op. cit.*) : 223-224.

²⁴⁵ *Ibid.* : 233-234.

"[...] [L]e plus souvent nous nous souvenons comme une réponse à la question d'un autre. À partir de cette intuition nous arrivons à l'hypothèse *que toute mémoire s'exprime*, quelles que soient les variations culturelles *sur le modèle d'un dialogue* où d'une certaine façon la société pose une question et d'une certaine façon la mémoire répond.

L'entretien est un dialogue à sens unique où l'on pose des questions et l'autre répond ; toutefois, les mimiques et la technique même de relance de la phrase masque la dimension univoque [...]."²⁴⁶ [Italiques dans le texte.]

Nous tiendrons compte de ces indications au moment de traiter de la validité de notre matériau discursif et de définir un objet d'analyse (cf. les chapitres méthodologiques et de présentation de l'étude de cas).

1.2. Réinterprétation des théories classiques de la mémoire sociale

1.2.1. Une perspective méthodologique sur la mémoire et l'expérience sociales

Nous proposons de circonscrire l'essentiel du propos méthodologique de P. SABOURIN²⁴⁷ sur la théorie de la mémoire sociale, afin d'en montrer le caractère de synthèse des perspectives de recherche.

La localisation sociale des souvenirs et la réciprocité des perspectives apparaissent comme les clés principales de cette relecture de HALBWACHS. Par *localisation sociale des souvenirs*, SABOURIN entend que les notions de sens commun servent à ancrer, dans la connaissance, les expériences du groupe social. Ses conclusions sont semblables à celles de NAMER, à propos des usages de la mémoire, en tant que construction cognitive de l'information et fonction cognitive préalable à la communication.

²⁴⁶ *Ibid.* : 232.

²⁴⁷ SABOURIN, P. (*op. cit.*) propose, en effet, un projet de sociologie de la connaissance qui unifie les thèmes de la topologie et de la dynamique sociales, avec les processus (le changement). En poussant son interprétation de HALBWACHS à la limite, on peut questionner l'impact du travail continu des acteurs individuels sur la mémoire sociale, à travers un phénomène paradoxal : la diversité topologique croissante des formations sociales qui, pourtant, s'avèrent généralement persistantes. En définitive, on en arrive à demander : qu'est-ce que la mémoire d'une collectivité ? Comment se constitue-t-elle ? Et, pourquoi dure-t-elle dans le temps ? La réponse qu'appelle SABOURIN permettrait de solutionner une autre série de questions. Comment se constitue un groupe social ? De quoi se constitue-t-il ? Qu'est-ce qu'une société, en regard de la topologie des groupes et de leur dynamique ? Nous croyons reconnaître là, sans prétention, des questions que posera nécessairement la sociologie de demain, dans le contexte de sociétés de plus en plus pluralistes et "métissées" culturellement, et où l'élément intégratif dit de "communauté ethnique" deviendra - ne serait-ce que statistiquement parlant - un facteur d'unification de moins en moins facilement repérable. En d'autres termes, qu'est-ce qui unifiera en des totalités appelées "sociétés", les collectivités multiethniques et atomisées de demain ? À défaut de répondre à cette question, on devrait se contenter de postuler bêtement leur *anomie* (au sens de l'absence de principe organisateur).

"La localisation sociale de la mémoire individuelle montre l'existence de notions collectives en tant qu'unités de raisonnement et d'expérience. C'est ainsi que même lorsque l'on constate une idéalisation du passé, celle-ci n'est pas le résultat d'une rupture avec l'expérience, mais résulte d'une transformation du rapport social de l'individu à l'expérience : le rapport au groupe s'est transformé, il n'est plus constamment présent à l'individu dans ses activités. [...]"

La localisation montre donc une unité forme/contenu d'expérience à travers la remémoration et la perception. Le contenu étant approprié à partir d'un point de vue [sic]. Il n'existe pas en dehors d'un ou plusieurs points de vue. La conclusion à tout ceci, c'est que l'activité de mémoire a une organisation «généralisante». Le souvenir est mis en forme en fonction d'un usage ultérieur dans des pratiques sociales."²⁴⁸

Soulignons un point conceptuel important. Se basant sur J. PIAGET, P. SABOURIN avance l'idée d'une "réciprocité des perspectives" individuelle et groupale, dans la mesure où les individus font constamment référence à des contextes sociaux multiples. Or, la connaissance est localisée dans des structures d'interaction particulières, soit, dans des groupes sociaux. C'est là où C. GEERTZ²⁴⁹ et P. SABOURIN s'entendent (si l'on peut dire) : il y a autant de systèmes de connaissance localisés, que de contextes de localisation singuliers.

Notre propre projet de sociologie de la connaissance concerne les notions portant sur l'économie, chez un groupe social au "confluent" de plusieurs modes de pensée sociaux : les entrepreneurs en milieu autochtone dans le sud du Québec. La perspective de la mémoire sociale nous permet bien davantage, qu'une simple ébauche de la topologie de leur connaissance de l'économie - ce que l'on pourrait la qualifier de "morphologie de la connaissance". En fait, nous pouvons aller jusqu'à décrire *comment la sédimentation des formes antérieures de socialisation à l'économie constituent des contraintes envers l'appropriation symbolique des pratiques économiques contemporaines.*

Cette perspective s'applique autant aux pratiques, qu'à la connaissance. La position de P. SABOURIN nous ouvre la voie vers une *sociologie de la connaissance localisée et de l'appropriation sociale de l'économie, telle que déterminée par le cumul des expériences des groupes sociaux, ou ethnoculturels.*

"Nous pouvons déduire de la sociologie de la mémoire deux niveaux d'objectivation du social en termes de morphologie. Un premier niveau d'objectivation, la morphologie au sens strict, qui renvoie à la morphologie des relations sociales où les référents de la construction sociologique sont internes à l'objet : langages, temps et espaces sociaux. «Le social explique le social» affirmait Durkheim. Ce principe appliqué à la morphologie devient ici, le social «mesure» le social ; les référents chronologiques et géographiques ne sont pas les référents des espaces-temps sociaux. Ils peuvent être utiles dans la description sociologique pour établir une correspondance entre les situations sociales traitées mais ne

²⁴⁸ NAMER, G. (*op. cit.*) : 152.

²⁴⁹ P. SABOURIN réfère assez souvent à l'ethnologie de la connaissance par GEERTZ, C., SAVOIR LOCAL, SAVOIR GLOBAL : LES LIEUX DU SAVOIR (Paris : PUF, 1986), 293 p.

sont pas suffisants pour construire un objet sociologique. Comme l'affirmait C. Greetz en ce qui a trait à la connaissance, dans le cas des pratiques sociales, on ne peut rendre compte du contenu d'une expérience sociale sans faire état de son mode d'organisation des comportements sociaux : la morphologie des relations sociales. La morphologie sociale au sens large, deuxième niveau d'objectivation du social, c'est celle, par exemple, des «Pierres de la cité», c'est-à-dire des configurations urbaines qu'observe HALBWACHS. Celles-ci montrent des aménagements relatifs à plusieurs formes de vie sociale combinées de façon complexe en raison de la persistance de la matière. Ces aménagements sont autant de contraintes sur la vie sociale des groupes sociaux qui y résident du fait de leurs plus ou moins grande compatibilité et incompatibilité et, pour cela donnent lieu à une appropriation des conditions d'existence.²⁵⁰ [Nos soulignements.]

Il nous faut signaler la distinction conceptuelle entre la mémoire de l'expérience et la mémoire dans l'expérience, chez SABOURIN. La *mémoire de l'expérience* décrit la sédimentation des éléments *mnésiques*²⁵¹ du passé qui, comme les vieilles structures des cités médiévales, ou antiques, délimitent l'appropriation de la vie urbaine moderne, en Europe. Dans la mesure de notre compréhension, nous posons que la perspective des groupes s'exprime à travers la *structuration* des rapports sociaux, nés de l'expérience des groupes et de leur histoire.

Par le concept de *mémoire dans l'expérience*, SABOURIN décrit la perspective des *acteurs* engagés dans des réseaux de relations sociales. Ceux-ci s'approprient leurs rapports de production (et les autres rapports sociaux), à partir des "référents" constitutifs de l'expérience, c'est à dire le contenu des expériences "contemporaines".

Ajoutons, en passant, que F. GRAO ET N. RAMOGNINO²⁵² soulignent "la nécessité d'observer le social du point de vue du groupe"²⁵³, soit, une constante dans l'oeuvre de M. HALBWACHS. Par ailleurs, ces auteurs insistent sur la nécessité de prendre en compte les trois grands types de "matérialités du social", pour reconstituer le point de vue du groupe. Notons que les termes "matérialités" et "référents" du social nous apparaissent des termes interchangeables et équivalents, dans la perspective d'une simple étude empirique.

"[...] [L]es espaces-temps ont une pertinence sociologique dans la mesure où l'on prend conscience que ces matérialités appellent, dans les usages qu'en font les acteurs sociaux, leurs «représentations» ou quelque autre concept ou notion utilisé pour nommer la matérialité «information». Comme l'écrit Paul Sabourin, ici, «le langage, l'espace et le temps social se trouvent élaborés en conjonction simultanée dans ce rapport aux autres, du fait que les êtres et même les choses figurent comme signes». Et c'est bien dans ce

²⁵⁰ SABOURIN, P. (1997) : 159.

²⁵¹ Par *mémoriels*, ou *mnésiques*, nous entendons les éléments repérables du réel, qui servent de cadres symboliques à l'indexation de l'expérience, dans les discours et dans les représentations.

²⁵² GRAO, F. ET N. RAMOGNINO, "LES MATÉRIALITÉS SOCIALES ET LEURS OBSERVATIONS. LES LEÇONS DE MÉTHODE DE M. HALBWACHS", *SOCIOLOGIE ET SOCIÉTÉS*, vol. XXIX, no. 2, *La mémoire sociale*, 1997.

²⁵³ *Ibid.* : 104.

fonctionnement de l'espace-temps social informé par les acteurs sociaux qui interagissent dans l'activité sociale que se noue la spécificité sociologique de ces trois matérialités en regard de leur prise en compte par les autres disciplines des sciences humaines et sociales."²⁵⁴ [Italiques dans le texte.]

Langage, espace et temps : ces *matérialités* (ou *référents*) constituent autant de portes d'entrée, en vue d'une description, puis d'une analyse des discours de mémoire. Parmi eux, certains portent sur l'appropriation contemporaine de l'économie, par les groupes et les individus.

Plus largement, tout discours restitue un contenu informatif, dans des espaces-temps sociaux. Conséquemment, les discours sur l'expérience économique contemporaine s'élaborent à partir des temps, des espaces et des usages langagiers proprement sociaux et localisés, c'est-à-dire particuliers à des groupes sociaux, ou à des contextes sociaux singuliers.

1.2.2. La mémoire sociale en tant que théorie de la société

La mémoire sociale articule le passé des groupes sociaux avec l'action présente²⁵⁵, soient respectivement la *mémoire de l'expérience* et la *mémoire dans l'expérience*, dont parle P. SABOURIN²⁵⁶.

"Loin d'être dépassée, la sociologie de la mémoire d'Halbwachs rejetait dès ses débuts la notion de mémoire réceptacle du passé. Elle met au jour le phénomène de l'oubli dans les termes d'une mémoire reconstruisant le passé à partir des catégories cognitives relatives aux relations sociales présentes. La problématique de l'anamnèse souvent évoquée aujourd'hui, celle de la reconstruction du passé à partir du présent, postule que le "présent" est formé dans la connaissance de catégories homogènes locales. Or, Halbwachs n'envisage pas tant la mémoire du passé fait d'un présent que le rapport entre la mémoire et l'expérience sociale qui est diversifiée notamment dans l'ordre des temporalités sociales."²⁵⁷ [Notre soulignement.]

²⁵⁴ *Ibid.* : 104-105.

²⁵⁵ Si certains entrepreneurs autochtones, par exemple, envisagent leurs opérations commerciales et industrielles à l'échelle de l'espace-temps localisé de petites communautés autochtones, alors leur appropriation de l'économie d'entreprise et de la connaissance économique est faite - quel qu'en soit le contenu - dans une matrice qu'on qualifiera ici de "traditionnelle". Mais, attention! Prenons garde à l'"acculturation" des anthropologues classiques, c.a.d. aux déperditions réelles de sens. Toute mémoire suppose que l'on traite aussi de sa face obscure : l'oubli. Or, le fait que les théories de la mémoire sociale comportent une théorisation du phénomène de l'*anamnèse* (le fait de tirer une mémoire de l'oubli) constitue une indication supplémentaire de la pertinence de ce cadre théorique.

²⁵⁶ SABOURIN distingue la "mémoire de l'expérience", de l'ancrage immédiat de l'action dans des "représentations actives", qui constituerait une "mémoire dans l'expérience". Lire SABOURIN, P. (*op. cit.*), en particulier 144-147.

²⁵⁷ *Ibid.* : 142.

L'articulation individu-société chez HALBWACHS se fait dans une perspective, où la société est vue comme un espace-temps interactif, où se négocie le statut relatif des individus.

Appelée *théorie du feu de camp*, la thèse de HALBWACHS veut que la société, conçue de façon globale, possède en son centre une zone centrale d'intense activité sociale, faite de relations humaines. La force attractive de ce centre provient du prestige des activités (de nature sociale), qui s'y accomplissent.

La précédente force centripète (le "prestige" social) s'oppose conceptuellement, à une force centrifuge, que subit la plus grande masse des acteurs. L'éloignement des masses des rapports humains centraux et prestigieux apparaît déterminé, par l'accomplissement de besoins techniques - ou, en langage philosophique, par le "contact de la matière". Envisagée de cette manière, la "société" apparaît comme le lieu de négociation de statuts, dans l'interaction et dans la continuité historique, à la fois.

Le fondement de cette théorie de la société (telle que présentée par HALBWACHS) réside dans la présomption, que les modèles de comportement des élites constituent la norme sociale. Partant, la relation continue de l'histoire personnelle et collective des membres des élites compose, ou produit historiquement, la mémoire de la société dans son ensemble. Par là, nous entendons que cet espace social de définition des normes constitue, en fait, le terrain d'activité supposé des seules élites sociales, dans la théorie telle que présentée par HALBWACHS. Par exemple, le souvenir des grands Seigneurs féodaux composait, non seulement la généalogie de leur descendance, mais aussi le cadre de référence de toute la société médiévale, donc la *mémoire* de régions et de collectivités concrètes. Alors que, celle du Tiers-état ne dépassait guère le lignage récent, et faisait l'objet d'un *oubli* immédiat et généralisé.

HALBWACHS présumait évidemment que la nature des activités sociales centrales, génératrices de prestige, devait varier dans le temps : aussi, l'un de ses ouvrages présentait-il sa propre version de la *transition* du féodalisme vers le capitalisme bourgeois, à travers la relève des *valeurs (prestigieuses)* de la noblesse guerrière, par celles des industriels et des financiers.

1.2.3. Pour une relecture pluraliste de la «théorie du feu de camp»

La *théorie du feu de camp* s'appuie sur une lecture un peu *téléologique* de l'histoire de l'Europe, ou une conception de la société particulièrement marquée par le *holisme*²⁵⁸ social, une caractéristique assez généralisée dans l'école de sociologie française. NAMER fait remarquer que la mémoire collective était construite et théorisée par HALBWACHS, en fonction de représenter la diversité de la France (assez "franco-française") de la première moitié du XX^e siècle. Or, ce contexte demeurait quand même celui d'une forte intégration en un tout social, si on le compare à la situation contemporaine des pays occidentaux, aux prises avec une résurgence de identités régionales et une immigration cosmopolite.

Cette conception de la mémoire des groupes équivaut, dans les sociétés pluralistes de demain (et d'aujourd'hui, déjà), à la mémoire des *groupes normatifs* très forts : groupes religieux orthodoxes, sectes, corps d'armée, intégrismes ethno-religieux, partis politiques, régimes totalitaires, etc.²⁵⁹

Un assouplissement du *holisme* social, caractéristique de l'école française, s'impose ici. Nous considérons que les formes complexes de l'économie contemporaine des groupes dominés impliquent une multiplicité des usages de la mémoire, ainsi que la reconnaissance de la pluralité des groupes sociaux en interaction, auxquels la mémoire individuelle se réfère, par la suite.

1.2.4. Pour une lecture interactionniste de la «théorie du feu de camp»

Nous trouvons une justification de notre conception "microsociologique", du lien entre l'*action* sociale et la *mémoire* des groupes, chez GRAO ET RAMOGNINO²⁶⁰.

"La théorie de Marx met la production au centre de la société. Or ce qu'HALBWACHS désigne comme le social ou comme la société, ce sont les relations interpersonnelles profondes où les individus peuvent vivre leurs rôles sociaux sur le mode de la vie personnelle. Relus [aujourd'hui], certains textes d'HALBWACHS ont des résonances interactionnistes qui évoquent George Mead ou Erving Goffman. [...] La société est bien le lieu où chacun défend face aux autres l'estime de soi. HALBWACHS n'utilise pas ce

²⁵⁸ *Holisme* : "Doctrine épistémologique selon laquelle, face à l'expérience, chaque énoncé scientifique est tributaire du domaine tout entier dans lequel il apparaît", LE PETIT LAROUSSE, 1997 : 517. À l'encontre de la perspective *holiste*, la perspective *constructiviste* admet la localisation (ou la régionalisation) du social.

²⁵⁹ Une idée exprimée, soulignons-le, dans NAMER, G. (*op. cit.*).

²⁶⁰ Cf. GRAO, F. ET N. RAMOGNINO, "LES MATÉRIALITÉS SOCIALES ET LEURS OBSERVATIONS. LES LEÇONS DE MÉTHODE DE M. HALBWACHS", *SOCIOLOGIE ET SOCIÉTÉS*, vol. XXIX, no. 2, *La mémoire sociale*, 1997 : 103-119.

vocabulaire mais c'est bien à ce genre de phénomènes qu'il s'intéresse d'abord.²⁶¹ [Notre soulignement.]

La sociologie de tradition durkheimienne s'occupe assez peu de la notion de *conflit* entre classes, ou entre groupes identitaires. Car, il s'agit généralement d'une sociologie du *consensus*, s'il faut en croire BEAUDELLOT ET ESTABLET²⁶². Or, la production est un haut lieu de la "lutte des classes", pour reprendre le lexique marxiste. On ne peut guère s'étonner, que la théorie de la société de HALBWACHS place la production, dans une position moins déterminante de la morphologie sociale, que la seule dimension de "l'intégration".

"Réduite à ses dimensions familiales et mondaines, «la société» exclut donc de son champ tout l'univers de la production et du travail. HALBWACHS devra donc tenir la gageure de formuler une théorie des classes sociales qui fera passer la production au second plan et laisse leur primat aux forces sociales d'intégration. L'exercice était difficile et la façon dont il l'a résolu originale et riche d'applications, aujourd'hui encore."²⁶³

Une telle application consiste dans la conceptualisation d'une société, en tant qu'espace d'interaction et de négociation des statuts individuels. Ainsi, HALBWACHS considère la société, ainsi que les rapports sociaux, de façon moins statique et contraignante, que DURKHEIM. GRAO et RAMOGNINO soulignent d'ailleurs que la perspective de HALBWACHS sur la société effectuait un "déplacement [...] de la théorie sociale."²⁶⁴

"C. Baudelot et R. Establet (1994) soulignent, pour leur part, un écart par rapport à la théorie durkheimienne du social. Les qualités qui sont en effet reconnues au social se déplacent de la société, à l'existence sociale. Les influences durkheimiennes sont ainsi contrebalancées par Bergson, autre maître de l'auteur. Maurice HALBWACHS met l'accent sur la souplesse, la mobilité, la spontanéité du vivant, les fluctuations et la complexité du social [...]."²⁶⁵ [Notre soulignement.]

Nous adhérons, en partie, à la théorie du feu de camp telle que présentée chez HALBWACHS. Quelque soit l'échelle sociale à laquelle se négocient ces statuts sociaux, de telles interactions concernent l'*action* individuelle, par définition. En tant qu'image de la société, l'existence d'un *foyer central* désignerait, non pas le centre du contrôle de la production, mais une *dynamique* très décentralisée de définition des normes et des statuts sociaux. Et, rien n'empêche de concevoir une multiplicité de ces foyers sociaux, ainsi que nous allons le proposer maintenant.

²⁶¹ *Ibid* : 105.

²⁶² BAUDELLOT, C. ET R. ESTABLET, MAURICE HALBWACHS. *CONSOMMATION ET SOCIÉTÉ* (Paris : PUF, 1994) : 40.

²⁶³ *Ibid.*, la partie intitulée "Classes sociales : la théorie du feu de camp" : 41 (et suivantes).

²⁶⁴ GRAO, F. ET N. RAMOGNINO (1997) : 105.

²⁶⁵ *Ibid.*

1.3. Réinterprétation du concept de mémoire économique

1.3.1. L'hypothèse et le concept de mémoire économique

Dans son ouvrage posthume, *La mémoire collective*²⁶⁶, HALBWACHS développe un concept de *mémoire économique*, lequel réfère en particulier à la location spatiale et temporelle précise des souvenirs, concernant les échanges commerciaux. Il s'agit bien là, selon nous, de l'*objectivation* de la connaissance dans des *référénts* du social.

"Comment l'image de l'objet évoquerait-elle le souvenir de son prix, c'est-à-dire d'une somme d'argent, si l'objet nous est présenté tel qu'il nous apparaît dans l'espace physique, c'est-à-dire dégagé de toute liaison avec la vie du groupe?"

Mais, précisément, parce que les prix résultent d'opinions sociales en suspens dans la pensée du groupe et non des qualités physiques des objets, ce n'est pas l'espace occupé par les objets, ce sont les lieux où se forment ces opinions sur la valeur des choses et où se transmettent les souvenirs des prix, qui peuvent servir de support à la mémoire économique. En d'autres termes, dans la pensée collective, certaines parties de l'espace se différencient de toutes les autres parce qu'elles sont le lieu ordinaire de réunion des groupes qui ont pour fonction de se rappeler et de rappeler aux autres groupes quels sont les prix des différentes marchandises. C'est dans le cadre spatial constitué par ces lieux qu'on évoque d'ordinaire le souvenir des actes d'échange et de la valeur des objets, c'est-à-dire tout le contenu de la mémoire du groupe économique.¹²⁶⁷ [Notre soulignement.]

À cette *objectivation*, répond un *ancrage* dans des formes de régularité sociale. À la limite, on peut parler de la "reproduction d'un modèle institutionnalisé", au sens où on l'entend dans la théorie substantiviste de l'économie.

"Puisque le groupe économique ne peut étendre sa mémoire sur une période assez longue et projeter ses souvenirs de prix dans un passé assez éloigné, sans durer lui-même, c'est-à-dire sans demeurer tel qu'il est, dans les mêmes lieux, sur les mêmes emplacements, il est naturel que lui et ses membres, en se replaçant réellement ou par la pensée dans ces lieux, reconstituent le monde des valeurs dont ils continuent à être le cadre."²⁶⁸

1.3.2. Un exemple d'actualisation de mémoires économiques multiples

L'hypothèse de l'existence des *mémoires économiques multiples* fonde le traitement méthodologique de nos données, et forme ainsi notre objet théorique. Nous énonçons ici, trop brièvement, une hypothèse, ou un constat, qui oriente toute notre démarche. *Le multisymbolisme*

²⁶⁶ HALBWACHS, M., *LA MÉMOIRE COLLECTIVE* (Paris : PUF, 1968).

²⁶⁷ *Ibid.* : 154.

²⁶⁸ *Ibid.* : 160.

est inhérent aux groupes socioéconomiques dominés, lesquels doivent adopter, ou accommoder, les modèles économiques dominants.

Qu'on nous pardonne de définir si sommairement le concept (probablement sujet à une certaine controverse) de *multisymbolisme* : *l'actualisation simultanée de mémoires sociales multiples*. Mais, nous l'introduisons seulement pour décrire la *manipulation simultanée de plusieurs univers de référents culturels, par des acteurs en position de médiateurs entre des logiques sociales différenciées*.

Pour sa part, P. SABOURIN parle d'une "multiplicité des mémoires sociales"²⁶⁹. Dans le cas de l'économie, ce phénomène réfère à des pratiques observables, comme l'établissement d'espaces-temps différenciés de production et d'échange (où s'appliquent des normes économiques localisées). SABOURIN décrit le phénomène, inhérent au développement industriel "endogène" de la région des Bois-Francs.

"Ce qui demeure exceptionnel dans le cas de cette entreprise [Forano, inc.] et de ce milieu [la région des Bois-Francs], ce sont les modalités de la transition d'une économie de la parenté formant une redistribution à une production et une circulation économiques, source d'accumulation, tandis que plus généralement apparaissait une rupture dans la société canadienne-française. Ce phénomène semble analogue à ce que décrivait M. Halbwachs au sujet de la constitution de la mémoire dans une société qui s'est trouvée soumise à un remaniement profond: "[...] il semble que la mémoire atteigne par deux voies différentes les souvenirs correspondant à ces deux périodes successives, et ne remonte pas de l'une à l'autre de façon continue. Il y a en réalité deux temps où se conservent deux cadres de pensée, et c'est tantôt dans l'un tantôt dans l'autre qu'il faut se replacer pour retrouver les souvenirs de chacun des cadres où ils sont localisés" (Halbwachs, M., 1968[:]125). Or, dans l'ethnographie que nous avons présentée, nous pouvons observer, tant dans l'ordre des pratiques que dans l'ordre du travail de la mémoire sociale, que ces deux temps se trouvaient poser celui d'une économie de la parenté en regard d'une économie dominante capitaliste, et celui d'une vie agricole et familiale en regard de la vie industrielle. Si dans l'ordre de la connaissance, cette situation contradictoire fut résolue dans l'intégration de la vie industrielle à la vie rurale, dans l'ordre des pratiques, elle se matérialisa dans l'organisation de lieux sociaux de l'activité industrielle : un bureau à Montréal, dirigé par des anglophones, pour assurer les ventes, et l'entreprise à Plessisville pour assurer la production réalisée par les francophones."²⁷⁰ [Nos soulignements.]

À travers l'hypothèse de la coexistence de plusieurs mémoires sociales, dans une collectivité en position économique dominée, nous progressons vers une position théorique sur le statut de la *connaissance économique de sens commun*. On peut poser, pour l'instant, qu'il existe

²⁶⁹ SABOURIN, P. (*op. cit.*): 154.

²⁷⁰ SABOURIN, P., "L'ÉCONOMIE DE LA PARENTÉ AU QUÉBEC. SUR LA CONSTITUTION SYMBOLIQUE DES FORMES DE CIRCULATION MATÉRIELLE", *L'ETHNOGRAPHIE*, vol. 90, no. 115, 'Économie et parenté', 1994 : 97.

des mémoires économiques propres à des groupes socioprofessionnels, voire à des groupes économiques de toute nature.

1.3.3. Le multisymbolisme, ou l'actualisation des mémoires économiques multiples

Revenons aux distinctions analytiques entre sociétés "élémentaires" et "modernes". P. SABOURIN constate ce qui suit, à propos de l'économie et des mémoires sociales multiples mises en relation par un même individu. Ce long passage concerne les rapports sociosymboliques à l'économie, chez des acteurs économiques aux prises avec des statuts sociaux asymétriques (groupes économiques dominants *versus* dominés). Ceci est précisément le cas, pour des individus participant simultanément à la vie économique des sociétés autochtones et allochtones, tels des entrepreneurs.

"Nous pourrions poursuivre l'exemple d'Halbwachs [i.e. rechercher les cadres spatiaux du souvenir des prix], en montrant l'existence de mémoires collectives dans l'activité économique, celles du travailleur et de l'investisseur capitaliste, notamment. Cet exemple nous semble avoir une portée générale pour comprendre sa conception de la mémoire économique. Contrairement à la conclusion d'Halbwachs, nous ne pensons pas que la double organisation de la mémoire du marchand, celle en relation au consommateur et celle entre les marchands indique que la première soit une illusion. Il y a paradoxe logique. Le même marchand, selon les situations sociales, attribue au même objet un prix fixe et un prix fluctuant. D'une façon opératoire, du moins, un rapport entre les deux mémoires à l'intérieur de son activité économique se compose et fait partie de la structuration de l'expérience : une socio-logique inscrite dans le rapport entre ces espaces-temps sociaux constituant l'économie. Une conception locale de l'espace-temps et une conception universelle ont pour propriété similaire de rendre opaques les situations sociales et ce qui les relie. Le marchand, à la différence du consommateur, a cette double expérience sous forme d'une problématique, tandis que le consommateur conserve une mémoire locale confortée par le dispositif du marchand. Dans le cas du marchand, il y a appropriation de l'économie, dans la mesure où il opère concrètement une "traduction" fondée sur une réciprocité des perspectives implicites entre les mémoires économiques que met au jour l'examen de la localisation des mémoires collectives. Ceci serait au fondement d'un rapport de domination du marchand sur le consommateur : la réciprocité des perspectives n'est pas "égale" entre le marchand et le consommateur. Cette hégémonie de "l'apparence sans base spatiale de l'espace économique" viendrait de l'opacité des relations sociales dans la configuration sociale de l'activité économique.

Dans les *Cadres sociaux de la mémoire*, M. Halbwachs avançait l'idée que l'élargissement des référents des individus et des groupes sociaux serait à la source d'un progrès d'un progrès social²⁷¹. Cette conception de la dynamique sociale, celle du progrès par l'élargissement des référents des cadres sociaux, nous apparaît un peu succincte pour caractériser ce rapport entre le local et l'universel à la lumière de la mémoire collective. La topographie du rapport entre des espaces-temps sociaux peut être vue comme exprimant des rapports de domination économique d'autant plus assurés que l'on est à même d'intégrer des référents du point de vue de l'Autre dans l'élaboration du dispositif social. Reste, par ailleurs, ce que suggère la configuration même de l'espace-temps des activités sociales contemporaines faites de plusieurs formes de mémoires sociales de et dans l'expérience. Cette coexistence dans les pratiques de plusieurs formes serait au principe d'une intelligence sociale qui ne réduit pas totalement à l'irrationnel les formes sociales

²⁷¹ SABOURIN réfère ici à NAMER, G., "POSTFACE", IN M. HALBWACHS, LES CADRES SOCIAUX DE LA MÉMOIRE (Paris : Albin Michel, 1994).

différentes vécues par les mêmes individus et les mêmes groupes simultanément.²⁷²
[Italiques dans le texte. Nos soulignements.]

Pour reprendre le langage de HALBWACHS, la mémoire économique est structurée, ou ancrée en référence aux *cadres* (sociaux) des interactions à portée économique. C'est dans un sens similaire, que nous entendons conceptualiser l'actualisation de la mémoire économique.

1.4. Lien entre les théories de la mémoire et des représentations sociales

En somme, en prenant pour base les théories de la mémoire sociale de M. HALBWACHS (et leurs relectures contemporaines), nous débouchons sur la position qu'*il nous faut situer les représentations sociales de l'économie à partir des cadres sociaux de la mémoire*. Autrement dit, les notions et référents collectifs acquis par les participants à l'économie, leur servent à ancrer leur connaissance de ces relations sociales particulières : c'est, aussi, précisément ce que nous entendons par les *représentations* de l'économie.

La conceptualisation de HALBWACHS s'appuie manifestement sur les théories de la connaissance de É. DURKHEIM, en particulier sur sa notion de *représentations collectives*. En partant de la formulation initiale de ces théories, dans la prochaine section de ce chapitre, nous en étudions le concept chez DURKHEIM, mais surtout les développements modernes en sociologie cognitive, connus comme l'étude des *représentations sociales*.

²⁷² SABOURIN, P. (1994) : 97.

2. Théories des représentations sociales et économiques

2.1. Réinterprétation du concept de représentation sociale

Des liens théoriques relient les théories sociologiques de la *mémoire sociale* avec certaines théories de la *cognition*. Ces convergences vont nous aider à traiter de la connaissance économique. Pour nous, la dimension opératoire du concept de mémoire économique réside dans la notion de *référénts (ou cadres) du social*. Or, ces référénts servent aux sujets connaissant à construire des *représentations* des rapports économiques.

2.1.1. Historique des concepts de représentations collectives et sociales

Le concept de *représentation sociale* tire son origine du projet de sociologie de la connaissance des pionniers de l'école française de sociologie, en particulier Émile DURKHEIM²⁷³. À l'origine, DURKHEIM introduisait une "fausse opposition"²⁷⁴ entre "représentations collectives" et "représentations sociales". Fausse opposition, car elle induisait aussi un double standard quant aux types de sociétés étudiées. On se rappellera que DURKHEIM tentait d'appuyer sa thèse de *l'ontologie du social*, c'est-à-dire de l'existence autonome de déterminants de l'action au niveau des "institutions" sociales, ainsi que le fait remarquer Serge MOSCOVICI :

" Quel but [Durkheim] poursuit, on le devine : faire des formes et du contenu des représentations un domaine à part, la preuve la plus significative de l'autonomie du social. "²⁷⁵

Ce faisant, DURKHEIM différenciait la production symbolique des collectivités élémentaires et les sociétés modernes, notamment dans "Les formes élémentaires de la vie religieuse" et dans

²⁷³ On songe ici surtout à DURKHEIM, É., LES FORMES ÉLÉMENTAIRES DE LA VIE RELIGIEUSE (plusieurs éditions dont Paris : PUF, 1979).; DURKHEIM, É., LES RÈGLES DE LA MÉTHODE SOCIOLOGIQUE, 20ème éd. (Paris : Quadrige/PUF, 1981), 144 p.

²⁷⁴ LALONDE, M., OBJECTIVATION DU TEMPS ET SOCIÉTÉS, thèse Ph.D., Montréal, Université de Montréal, Département de Sociologie, 1987 : 16-17. Selon Lalonde, le projet de sociologie de la connaissance de DURKHEIM était une tentative de dépassement de la conception des catégories intellectuelles *a priori* et universelles de Kant : "[...] DURKHEIM va plaider pour l'existence d'un isomorphisme entre la configuration de l'organisation sociale et celle des représentations collectives. De la morphologie sociale dériverait l'ordonnance des schémas interprétatifs du monde." (*Ibid.* : 17).

²⁷⁵ MOSCOVICI, S., "DES REPRÉSENTATIONS COLLECTIVES AUX REPRÉSENTATIONS SOCIALES", Chap. 2 in D. JODELET (DIR.), LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES (Paris : Presses Universitaires de France, 1989) : 79

"Représentations individuelles et représentations collectives". Or, à travers cette opposition, il reconduisait l'opposition analytique entre sociétés traditionnelles à "solidarité mécanique" et sociétés modernes fondées sur la "solidarité organique"²⁷⁶.

DURKHEIM s'appuyait vraisemblablement sur le même présupposé que C. LÉVY-BRUHL - ce qu'il dénonçait pourtant chez ce dernier auteur. Le présupposé est celui de la nature pré-rationnelle (ou "pré-logique", selon LÉVY-BRUHL) des productions intellectuelles dans les sociétés dites "élémentaires". Pour DURKHEIM²⁷⁷, le Totémisme australien illustre cet état élémentaire, ou ce degré zéro de l'organisation sociale et de la production symbolique.

La sociologie durkheimienne opposait donc ontologiquement les types de sociétés moderne et traditionnelle, à travers des types de représentations. La théorie de l'organisation sociale posait une distinction entre, d'un côté, des sociétés à solidarité *mécanique* (traditionnelles) et des représentations collectivement *partagées*, et d'un autre côté, les sociétés à solidarité *organique* (modernes) et des représentations socialement *générées*.

Le présupposé, sous-jacent à ces conceptions, est de nature à faire réfléchir sur la capacité des cadres conceptuels durkheimien, maussien, etc., à prendre en considération l'*altérité* radicale des sociétés non européennes et des acteurs issus de sociétés "rurales". Nous l'énonçons, sans pouvoir néanmoins en faire la démonstration, dans l'espace imparti. *Le présupposé consiste à postuler la fixité du contenu représentatif dans une société "traditionnelle", sans reconnaître la capacité d'adaptation des acteurs.*

Ainsi, la notion de *changement*, dans les représentations et (par extension) dans la vie sociale, serait réservé à l'état de "modernité". D'où, les associations "irrationalité-tradition-fixité" et "rationalité-modernité-changement", implicitement reprises depuis dans un nombre élevé de travaux sociologiques et anthropologiques.

²⁷⁶ MINGIONE, E., FRAGMENTED SOCIETIES. A SOCIOLOGY OF ECONOMIC LIFE BEYOND THE MARKET PARADIGM, (New York : Basil Blackwell, 1991) : 15-18. L'auteur fait remarquer que la notion même de *solidarité organique* chez DURKHEIM pose problème en regard de la méthodologie. La théorie durkheimienne de l'économie fait d'avantage référence à une théorie de l'*organisation* sociale, qu'à une étude de l'*action* interdépendante des acteurs atomisés. Ceci éloigne son approche de la conception de l'action chez M. WEBER, ou T. PARSONS.

²⁷⁷ Cf. DURKHEIM, É., LES FORMES ÉLÉMENTAIRES DE LA VIE RELIGIEUSE (éd. orig. 1899) (Paris : PUF, 1979).

2.1.2. L'opposition entre représentations collectives et sociales reconsidérée

La notion de "représentation collective" devait éventuellement disparaître du vocabulaire de DURKHEIM, pour n'y laisser que la notion de "représentation sociale". En effet, du moment qu'on admet la nature *sociale* et *dynamique* de toute représentation, l'opposition analytique entre types de sociétés modernes et traditionnelles se dissout, aussi, en bonne partie.

La démonstration de la nature sociale de toute représentation provient de la tendance interactionniste de la sociologie durkheimienne. Après une ellipse de quelques décennies, le concept durkheimien de "représentation sociale" resurgit dans une monographie : "La psychanalyse : son image et son public" (1961). Son auteur, S. MOSCOVICI, s'inspire des développements de J. PIAGET sur la cognition, ainsi que d'une étude de S. FREUD sur la "paralysie hystérique" (1908) pour étayer théoriquement le passage du collectif à l'individuel, et du conscient à l'inconscient.

Les travaux de Freud permettent aussi à MOSCOVICI, de dépasser le concept, somme toute statique, des représentations collectives et simplement "partagées" - surtout parce qu'associées à une époque archaïque (préindustrielle) - pour adopter plutôt une perspective dynamique, où les "générations successives" effectuent un véritable travail sur la culture, en produisant et en actualisant, dès l'enfance et tout au long de leur vie, leurs propres systèmes de représentations.

"Assez souvent, les matériaux réunis par Freud appartiennent au sens commun, étant épars dans les proverbes, légendes et récits relativement répandus dans l'Europe d'avant l'époque industrielle. En cela, mais pas uniquement pour cela, les théories sexuelles des enfants sont des représentations partagées. Qu'on les redécouvre et qu'on les rééchafaude différemment à chaque génération, dans les diverses familles, est dans la nature des choses. La famille est assurément la cellule où cela se produit et se reproduit, y compris le conflit psychique - entre les interprétations des parents et les interrogations des enfants, entre la censure des uns et la liberté des autres. Dans ce sens également, les théories sexuelles des enfants ont un caractère social, étant issues d'un dialogue relancé par le désir du spectateur et la ruse des acteurs. Il faudrait peut-être ajouter, chacun en a le souvenir, les commentaires et les conversations spontanées des enfants. Une culture s'y transmet qui leur est propre, formé par le choeur tantôt ironique et tantôt hostile d'enfants assistant au drame joué par les adultes. Ceux-ci en savent plus qu'ils ne disent, ceux-là en disent plus qu'ils ne savent ; ainsi le malentendu se propage et prolifère. D'où l'effervescence des représentations de la prime enfance qui, au fur et à mesure, glissent réprimées dans l'inconscient. Tandis que d'autres se forment, différentes, plus intellectuelles et plus sévères, relativement au problème des sexes, sous l'emprise de l'éducation. Ainsi toutes les théories conçues par les enfants autour d'un acte possible, sont progressivement remplacées par d'autres, plus pâles et plus vraisemblables, à propos d'une activité devenue possible.

Par dessus tout, cette fulgurante étude de Freud met au jour le travail d'intériorisation qui change le résultat collectif en donné individuel et marque le caractère de la personne. En d'autres mots, elle nous montre par quel processus, ignoré jusque-là, les représentations

passent de la vie de tous dans la vie de chacun, du niveau conscient au niveau inconscient."²⁷⁸ [Nos soulignements.]

Freud reliait ce passage du collectif à l'individuel, à un autre passage simultané chez l'individu, allant du conscient vers l'inconscient. MOSCOVOCI réinterprète plutôt ce passage à l'envers, soit du niveau collectif vers l'individuel et, parallèlement, comme un mouvement allant du rationnel (individuel et référant à des processus cognitifs) vers l'irrationnel (en termes d'effets *sui generis* de mise en forme du contenu des représentations).

Conséquemment, l'approche sociocognitive de MOSCOVOCI s'intéresse d'emblée au travail cognitif (rationnel) des acteurs sur les représentations, autant qu'à ses effets *sui generis*, soit la *production* (irrationnelle et sociale) de représentations collectivement partagées. En considérant ce qui précède, on peut positionner l'effort de connaissance de MOSCOVOCI, dans les marges de la sociologie durkheimienne de la connaissance.

2.1.3. Définition de la représentation sociale en tant que mode de connaissance

Le fait de définir la représentation sociale comme un mode de connaissance, revient à lui définir une *fonction* adaptative pour le sujet, un *statut idéal* insécable de l'action, et une *origine dynamique* à travers la communication et l'interaction. Ces caractéristiques donnent au concept de représentation sociale une dimension *processuelle*, particulièrement appropriée à la présente étude du symbolique, chez des groupes sociaux en contexte de *transition* économique et sociale.

Si l'on envisage la représentation sociale comme un mode de connaissance, on lui suppose une fonction adaptative pour le sujet, au niveau de la connaissance de sens commun. Cela ressort clairement de la définition donnée par JODELET de la représentation sociale, soit, par sa *fonction* :

"Le concept de représentation sociale désigne une forme de connaissance spécifique, le savoir de sens commun, dont les contenus manifestent l'opération de processus génératifs et fonctionnels socialement marqués. Plus largement, il désigne une forme de pensée sociale. Les représentations sociales sont des modalités de pensée pratique orientées vers la communication et la maîtrise de l'environnement social, matériel et idéal."²⁷⁹

²⁷⁸ Moscovoci, S. (1989) : 77.

²⁷⁹ JODELET, D., citée dans MEUNIER, C., LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES ET LES IMAGINAIRES SOCIAUX DE LA NOUVELLE GÉNÉTIQUE HUMAINE TELS QUE PERÇUS À TRAVERS LES DIFFÉRENTS NIVEAUX DE LA VULGARISATION SCIENTIFIQUE ÉCRITE, thèse M.Sc., Montréal, Université de Montréal, département de Sociologie, 1993 : 9.

La théorie des représentations sociales met en lumière le caractère socialement "enraciné" des productions intellectuelles individuelles. On constate, par ce biais, le caractère interpénétré du symbolique et des pratiques, l'un s'appuyant constamment sur l'autre dans l'action.

En psychologie sociale, on étudie l'*origine* communicationnelle et interactionnelle des représentations. En effet, par l'expression représentations "sociales", on désigne à la fois le caractère d'"activité cognitive", soit un processus de construction d'un rapport au monde dans l'interaction, en plus de la mise en action simultanée d'un rapport symbolique au monde. Par conséquent, et selon les termes de MOSCOVOCI, les représentations sont : "un processus qui rend le concept et la perception en quelque sorte interchangeables, du fait qu'ils s'engendrent réciproquement."²⁸⁰

HERZLICH reprend une position similaire, dans sa définition de la représentation sociale, en tant que composante et produit de l'interaction :

"En tant que modalité de connaissance, la représentation sociale implique d'abord une activité de *reproduction* des propriétés d'un objet, s'effectuant à un niveau concret, fréquemment métaphorique et organisée autour d'une signification centrale. Cette reproduction n'est pas le reflet dans l'esprit d'une réalité externe parfaitement achevée, mais un remodelage, une véritable 'construction' mentale de l'objet, conçu comme non séparable de l'activité symbolique d'un sujet - elle-même solidaire de son insertion dans le champ social."²⁸¹ [Italiques par Herzlich].

La représentation sociale est donc définie par ses caractéristiques ontologiques propres : elle possède une fonction, un statut et un processus génétique propres. Elle est un processus de nature cognitive et interactive. Autrement dit, nous n'associons pas nécessairement l'individuel au rationnel, et le social à l'irrationnel. À notre avis, toute connaissance individuelle, ou sociale, résulte d'un effort cognitif.

²⁸⁰ MOSCOVOCI, S., LA PSYCHANALYSE. SON IMAGE ET SON PUBLIC (Paris : PUF, 1961), cité dans MEUNIER (*op. cit.*) : 8.

²⁸¹ HERZLICH, C., "LA REPRÉSENTATION SOCIALE", CHAP. 9 in S. MOSCOVOCI (DIR.), INTRODUCTION À LA PSYCHOLOGIE SOCIALE, coll. Larousse Université, Sciences humaines et sociales, Vol. 1, 1ère partie (Paris : Librairie Larousse, 1972) : 306.

2.1.4. Les conditions psychosociales de l'émergence des représentations

Les conditions d'élaboration d'une représentation sociale dans l'interaction obligent son émergence dans le langage. D'entrée de jeu, la *médiatisation obligée de la communication par le langage* pose au chercheur le problème de l'existence de processus symboliques, qui seraient sous-jacents à l'utilisation du langage.

" Le terme de représentations sociales désigne, à la fois, un processus et un contenu. Ces deux aspects ont, jusqu'ici, été appréhendés à l'aide d'un matériel verbal constitué, le plus souvent, soit par les réponses à un questionnaire standardisé, soit par le discours émis au cours d'entretiens. Dans tous les cas, *la représentation est médiatisée par le langage*. Ce fait ne peut manquer de poser divers problèmes dont certains sont méthodologiques (...). D'autres sont proprement théoriques et concernent les relations entre représentation et langage. L'un de ceux-ci nous paraît particulièrement important : l'on peut sans doute soutenir que l'appréhension d'un objet social est inséparable de la formation d'un langage le concernant. Mais, tout langage correspond-il [sic] à une représentation effective ?"²⁸²
[Italiques par Herzlich, nos soulignements.]

Dès lors qu'intervient le langage, un premier problème est le statut épistémologique de ce langage. La résolution ce problème demande que l'on dispose d'une théorie, décrivant l'association de l'organisation formelle du langage, avec le contenu idéal tel que véhiculé au moyen de ce langage. Un tel projet de connaissance reviendrait à articuler la logique des langues naturelles, avec le contenu cognitif et axiomatique du discours.

Trois autres problèmes sont relevés, par MOSCOVICI²⁸³ cette fois. Les deux premiers dépendent du rapport d'objet qu'entretiennent les sujets connaissant avec des référents sociaux. D'abord, on note empiriquement qu'il y a "*dispersion de l'information et décalage* entre celle effectivement présente et celle qui serait nécessaire pour constituer le fondement solide de la connaissance."²⁸⁴ Ensuite, on observe une "*focalisation*". À cause du degré de menace et de saillance cognitive d'un objet social, dirions-nous, et "suivant les orientations profondes et la situation sociale des individus et des groupes, les objets à représenter n'affectent pas au même degré les intérêts défendus."²⁸⁵

En d'autres termes, l'expression langagière des représentations ne restitue pas fidèlement le contenu informatif, que suppose leur formation préalable. De plus, cette altération du contenu dépend des intérêts, donc des points de vue idéologiques des sujets sociaux. On note, par

²⁸² *Ibid.* : 307-308.

²⁸³ *Ibid.* : 308.

²⁸⁴ *Ibid.* [Italiques dans le texte.]

²⁸⁵ MEUNIER, C. (*op. cit.*) : 13-14.

ailleurs, un certain retard entre les transformations des réalités sociales et la constitution subséquente d'un langage approprié pour véhiculer ces contenus nouveaux.

Un dernier problème, repéré par MOSCOVICI, réside dans la "pression à l'inférence", qui est un phénomène d'ordre éminemment psychosocial. En effet :

"(...) les circonstances et les rapports sociaux exigent que l'individu ou le groupe social soit capable, à chaque instant, de d'agir, de fournir une estimation ou de communiquer. Les informations doivent pouvoir devenir, sans délai, fondement de conduites, instrument d'orientation (...). L'existence de cette pression, la préparation constante à répondre aux incitations du groupe, du milieu, accélèrent le passage du constat à l'inférence."²⁸⁶

En conséquence, le mécanisme psychosocial de représentation de la réalité sert, aux individus, pour anticiper leurs besoins de communication. En d'autres termes, les représentations servent à participer, par la communication, à la vie des groupes sociaux. Cette participation se fait, selon nous, à partir d'un "point de vue", lequel dépend des intérêts sociaux en cause.

On voit bien que les problèmes de l'interaction, dès qu'ils sont rencontrés par les sujets connaissants, forcent leur résolution pratique et instantanée dans la conscience et dans l'ordre du langage, pour des besoins purement communicationnels. Ces problèmes constituent pour nous les *conditions d'émergence* d'une représentation sociale. Ces conditions sont nettement redevables de la dimension communicationnelle des relations sociales, entretenues par les sujets connaissants²⁸⁷.

2.1.5. L'émergence d'une représentation

Mentionnons brièvement que les mécanismes d'émergence d'une représentation sociale peuvent être décrits, en fonction de deux processus cognitifs de sens opposés.

1. *Un processus d'OBJECTIVATION d'un objet social, allant du réel vers le symbolique.* Un sujet assemble un "schéma figuratif" à partir de notions sélectionnées et décontextualisées, qui auront été concrétisées pour constituer un "noyau essentiel de la

²⁸⁶ MOSCOVICI, cité dans HERZLICH (*op. cit.*): 308.

²⁸⁷ Nous énonçons ceci, au risque de paraître relancer le faux débat micro-macro, alors que nous prêchons justement pour sa résolution à travers une solution simple, sinon originale : l'origine dynamique, communicationnelle et interactive, de la topologie-morphologie des cognitions. La connaissance individuelle est envisagée en tant que métaphore de la connaissance de groupes sociaux.

représentation"²⁸⁸. Formant le noyau dur de la représentation, ce schéma organisateur "ramasse"²⁸⁹ les éléments de la connaissance déjà organisés en un "condensé saisissant". À la limite, HERZLICH parle de la constitution d'un noyau représentationnel sous la forme d'un *signe*²⁹⁰, à l'exemple de la "libido" qui résume, en une "image", toute la psychanalyse.

2. *Un processus d'ANCRAGE allant du symbolique vers les objets du réel.* L'ancrage "sert d'abord à donner un sens à l'objet représenté", qui "rend la connaissance utilisable (...)" et "est aussi perçu comme *enracinement dans le système cognitif* des individus."²⁹¹ [Italiques dans le texte.]

Ces processus renvoient à un traitement logique, visant le dépassement des "contraintes" par les sujets. Il est mis en oeuvre en raison des "problèmes" précédents.

1. Un processus de COMPENSATION, qui "assure l'unité et la cohérence entre les termes de la représentation."²⁹² ;
2. Un processus d'ANALOGIE, qui "consiste à associer par la pensée deux objets qui possèdent le même signifiant ou un signifiant semblable."²⁹³

2.1.6. Le décalage des contenus représentatifs : un effet idéologique

Pour rendre opérationnelles ces définitions, il faut qu'on puisse décrire la configuration et l'effet des représentations, sur l'organisation interne d'un discours. Or, du fait que "la représentation s'apparente à l'idéologie" et constitue une connaissance "socio-centrique" au sens de PIAGET²⁹⁴, JODELET résume ainsi les conséquences épistémologiques pour des études empiriques des représentations sociales.

"(...) L'une concerne l'étude des représentations. Le social n'est pas unidimensionnel dans les représentations, et l'on peut s'attendre à devoir le référer, selon les cas, au partage et/ou aux déterminations et/ou aux fonctions sociales de la représentation.

²⁸⁸ HERZLICH (*op. cit.*): 313.

²⁸⁹ *Ibid.* : 312.

²⁹⁰ *Ibid.* : 316.

²⁹¹ MEUNIER (*op. cit.*): 18.

²⁹² *Ibid.* : 15.

²⁹³ *Ibid.* : 14.

²⁹⁴ JODELET, D., "REPRÉSENTATIONS SOCIALES : UN DOMAINE EN EXPANSION", Chap. 1 in D. JODELET (ÉD.), LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES (Paris : Presses Universitaires de France, 1989) : 53.

La deuxième conséquence renvoie au statut épistémologique de la représentation. (...) Elle reste, comme le dit Piaget (1976), un mode de connaissance 'socio-centrique', au service des besoins, désirs, intérêts du groupe. Cette finalité, le fait que la représentation soit une reconstruction de l'objet, expressive du sujet entraînent un décalage avec son référent. Ce décalage peut être dû également à l'intervention spécifiante de valeurs et de codes collectifs, des implications personnelles et des engagements sociaux des individus. Il produit trois types d'effet au niveau des contenus représentatifs : des distorsions, des suppléments et des défalcatons²⁹⁵ [Nos soulignements.]

Ces trois effets peuvent, à notre avis, renvoyer à des procédés discursifs observables. Sur le plan du contenu des représentations, JODELET²⁹⁶ explicite ainsi chacun des effets de décalage [les capitales et les italiques sont ajoutées par nous].

1. "*Dans le cas de la DISTORSION, tous les attributs de l'objet représenté sont présents mais accentués ou minorés de façon spécifique. Ainsi en va-t-il dans l'évaluation des qualités d'un objet, d'un acte, pour réduire une dissonance cognitive (Festinger 1957).*"²⁹⁷
2. "*La SUPPLÉMENTATION, qui consiste à conférer à l'objet représenté des attributs, des connotations qui ne lui appartiennent pas en propre, procède d'un rajout de significations dû à l'investissement du sujet à son imaginaire*"²⁹⁸. JODELET parle, par exemple, de la "*tendance à projeter sur autrui des traits que l'on possède*"²⁹⁹ ;
3. "*[L]a DÉFALCATION*³⁰⁰ *correspond à la suppression d'attributs appartenant à l'objet. Elle résulte, dans la plupart des cas, de l'état répressif des normes sociales*". Dans ce dernier cas, JODELET donne l'exemple classique de l'absence de la catégorie "libido" (!) dans le schéma figuratif associé à la psychanalyse parmi la population française, en raison d'un "veto social" sur la sexualité³⁰¹.

²⁹⁵ JODELET, D., *loc. cit.*

²⁹⁶ *Ibid.* : 53-54.

²⁹⁷ *Ibid.*

²⁹⁸ *Ibid.*

²⁹⁹ Un exemple historique frappant est la projection de l'univers phantasmatique Français, à travers la représentation graphique et littéraire des habitants indigènes du continent nordaméricain, par les illustrateurs des récits de voyage des découvreurs et explorateurs du XVII^e siècle, cf. THÉRIEN, G., "L'INDIEN IMAGINAIRE : UNE HYPOTHÈSE", RECHERCHES AMÉRINDIENNES AU QUÉBEC, vol. XVII, no. 3, *L'Indien imaginaire*, 1987 : 3-21. Autre exemple, plus contemporain : la représentation des Autochtones dans les productions à caractère pédagogique, cf. ARCAND, B. et S. VINCENT, L'IMAGE DE L'AMÉRINDIEN DANS LES MANUELS SCOLAIRES DU QUÉBEC (Montréal : Hurtubise / HMH, 1979). Ce processus de projection sur autrui est explicité en ce qui concerne l'identité moderne des peuples autochtones nord-américains, lire SIMARD, J.J., "WHITE GHOSTS, RED SHADOWS: THE REDUCTION OF NORTH-AMERICAN NATIVES", in CONSEIL QUÉBÉCOIS DE LA RECHERCHE SOCIALE, LA SITUATION AMÉRINDIENNE AU QUÉBEC SOUS L'ANGLE DES PROBLÈMES D'IDENTITÉ ET DES MO-DES DE PRODUCTION, 1998 : 77-124.

³⁰⁰ *Défalcation* : le sens étymologique désigne le fait de "courber" (pour fabriquer un objet, tel une épée), ou une "modification".

³⁰¹ Malgré l'observation précédente concernant le même sujet, soit que la "libido" résume en un signe toute la psychanalyse. L'incohérence n'est pas le fait des chercheurs, mais de la structuration sociale de la connaissance.

2.1.7. La nature évolutive et dynamique des représentations de l'économie

Les processus idéologiques peuvent renvoyer à des processus structuraux, mis en évidence par C. LÉVI-STRAUSS en regard de la construction de récits mythiques. Néanmoins, nous détournons d'emblée notre attention de telles interprétations structuralistes du symbolique. Notre objet d'étude n'est ni statique, ni universel par définition, voire par présupposé.

En effet, à propos des économies en transition, on doit supposer une "transition" correspondante, i.e. celle de la connaissance de sens commun se rapportant à l'économie. D'où, la nécessité de reconnaître un statut *dynamique* aux représentations des acteurs économiques - à plus forte raison, celles des acteurs qui choisissent le changement comme projet de vie, tels les chefs d'entreprises Autochtones. Le changement consiste alors à agir dans l'univers de l'économie industrielle, ou du commerce.

2.1.8. Langage, discours et fonction idéologique des représentations sociales de l'économie

L'acte de verbaliser une représentation (sociale) repose sur une certaine focalisation de l'information, autour d'un point d'intérêt et d'un besoin de communication. Cette focalisation, d'ordre idéologique, suggère un rendu de l'information plutôt inégal, où l'on peut observer des *décalages* et une certaine *dispersion* de l'information. L'essentiel de notre position repose sur le statut théorique donnée au langage, en tant qu'expression discursive de la connaissance de sens commun.

Lorsqu'il s'agit, par exemple, de traiter la connaissance *économique* de sens commun, la fonction communicationnelle des représentations particulières à l'économie devient l'élément central de tout discours. Car, dès qu'il est question de la catégorie "économie"³⁰², ou encore des pratiques économiques concrètes, l'organisation de l'information montre une nette focalisation autour de l'expression d'une normativité sociale³⁰³.

Notre intention n'est pas de postuler une antériorité de la connaissance sur les pratiques de communications, ou des pratiques de transaction économique sur la connaissance - ranimant

³⁰² Rappelons de nouveau, que K. KOSIC, G. LUKAÇS et K. POLANYI définissaient la connaissance économique, autonome et spécialisée, comme un produit historique de la société bourgeoise, répondant aux besoins de gestion des activités industrielles et de l'investissement capitaliste.

³⁰³ C'est le propos des travaux de Pierre VERGÈS, que nous abordons plus loin dans ce chapitre.

ainsi le faux débat *matérialisme versus idéalisme*. Simplement, nous faisons observer, que la pression sociale à réaliser des opérations concrètes de nature économique peut pousser les acteurs individuels, par pure nécessité pratique, à organiser mentalement leur connaissance de l'économie, dans un but *communicationnel*.³⁰⁴

Comme tout discours, le discours économique origine d'abord d'un dialogue intérieur, cherchant à devenir un énoncé public. Cette idée est centrale, dans notre interprétation de la mise en forme discursive de la *mémoire économique*, à travers des *représentations sociales*.

2.1.9. Représentations sociales et enracinement localisé de la connaissance

Notre interprétation interactionniste du processus de représentation sociale s'avère nécessaire, pour deux motifs. D'un, on doit tenir compte des rationalités particulières et localisées des acteurs, par exemple l'*altérité* radicale des différentes sociétés, ou des groupes socioéconomiques en présence. De deux, on doit répondre à la nécessité d'intégrer à notre approche, le caractère *dynamique* des représentations sociales. Nous pallions ainsi à un risque patent d'ethnocentrisme : celui de reconduire aveuglément le postulat des caractères *statique* et *universel* des catégories de connaissance³⁰⁵.

³⁰⁴ La pression (sociale) à l'inférence dont parle S. Moscovici correspond très étroitement à l'hypothèse de Gérard Namer (1987) sur l'existence de *cadres sociaux à la mémoire individuelle*. La position de Serge Moscovici sur la construction d'une représentation revient à en fournir le mécanisme opérationnel, de nature psychosocial : la mémoire individuelle sert à l'individu à préparer ses actes de communication, et pourrait constituer, de ce fait, le mécanisme d'ancrage cognitif de l'économie. On pourrait rechercher un parallèle de ceci, dans les théories de l'*agir communicationnel* de Jürgen Habermas.

³⁰⁵ T. TODOROV explique, par exemple, la conquête militaire et la domination européenne par l'asymétrie des points de vue. Davantage capables d'altérité, les *Conquistadores* auraient, pour ainsi dire, bernés les indigènes. Sans revenir sur tout le bien-fondé de cette thèse, soulignons l'absence de compte-rendus des conquêtes, dans les régions centre et sudaméricaines, du point de vue indigène. Or, si l'on se fie aux travaux récents d'ethnohistoriens qui ont examiné, de ce point de vue, la colonisation de l'Amérique du Nord, on peut mettre en doute en bonne partie la "thèse TODOROV". Dans une perspective politique, aux XVII^e et XVIII^e siècles, les fragiles établissements européens devaient s'en remettre à la politique des alliances militaires avec les tribus du continent. L'historiographie a maintes fois invoqué les aléas du climat hivernal, pour justifier leur recours à la protection des locaux. On oublie précisément que, du point de vue européen, on se garantissait ainsi contre les raids des puissances européennes concurrentes, en même temps qu'on se prémunissait contre d'autres tribus autochtones, ennemies de ses propres tribus alliées, qui se montreraient hostiles. Les travaux ethnohistoriques, dont ceux de R. SAVARD, permettent de dépasser cette part d'ethnocentrisme, en mettant à jour le point de vue des "alliés" Amérindiens. Les Premières nations qui s'alliaient aux Européens obtenaient, eux aussi, de prestigieux alliés militaires, lesquels étaient de surcroît surarmés et suréquipés, à tel point que leur seule présence dissuadait leurs propres ennemis autochtones et allochtones, pareillement. Lire SAVARD, R., "UN PROJET D'ÉTAT INDIEN INDÉPENDANT À LA FIN DU XVIIIÈME SIÈCLE ET LE TRAITÉ DE JAY", *RECHERCHES AMÉRINDIENNES AU QUÉBEC*, vol. XXIV, no. 4, 1994 : 57-69.

Par ailleurs, et dans une perspective économique, il a longtemps semblé aisé, aux historiens et aux ethnologues, de croire que l'avantage était unilatéralement européen, dans le commerce. En effet, dans leur quête pour satisfaire les extravagances de la mode en Europe (le port de la fourrure), pourquoi les grandes Compagnies marchandes des débuts de la colonisation se seraient-elles privées, rétrospectivement, de faire appel à la main d'oeuvre "locale"? D'abord, on n'avait pas besoin de lui faire d'abord traverser l'Atlantique à grands risques, ni de

Si l'on retourne au projet originel de sociologie de la connaissance de DURKHEIM, il s'agissait d'une tentative inachevée pour dépasser le rationalisme kantien, tel que le laissait entendre LALONDE³⁰⁶. DURKHEIM s'attaquait au problème de l'origine des classifications du réel. Son projet de sociologie de la connaissance entendait "déplacer le lieu de la raison a priori vers la réalité sui generis de l'ordre social"³⁰⁷ et, partant, cesser de postuler des catégories intellectuelles transcendantales, comme chez KANT.

Toujours selon LALONDE³⁰⁸, il y a trois interprétations possibles de la thèse durkheimienne, sur l'origine sociale des catégories intellectuelles.

1. Une interprétation triviale, ou "empiriciste"³⁰⁹, où "les opérations de la raison ont lieu dans un cadre social."³¹⁰
2. Une interprétation "structuraliste"³¹¹, qui propose la "transposition" au plan symbolique de l'universalité des mécanismes sociaux. À cet effet, écrit LALONDE, "DURKHEIM plaidait pour l'existence d'un isomorphisme entre la configuration de l'organisation sociale et celle des représentations collectives. De la morphologie sociale dériverait l'ordonnance des schémas interprétatifs du monde"³¹². Cette conception de la connaissance doit "postuler a priori des opérations et des catégories mises en jeu dans la

l'entretenir ensuite. Ensuite, on pouvait la payer avec du toc, ou, mieux encore, la payer en outils qui augmentaient son rendement : armes de chasse, haches et pièges métalliques, etc. Ici encore, il revient encore aux ethnohistoriens, ou aux ethnologues comme T. MORANTZ, de remettre les pendules à l'heure. Les alliés étaient souvent transformés en partenaires commerciaux, quelque peu à leur insu. Du point de vue amérindien, ou inuit, on échangeait de simples produits courants, dont débordaient le milieu naturel environnant et les réseaux de commerce locaux, contre des objets d'un niveau technologique incomparablement élevé - tel qu'on n'y aurait jamais eu accès sans la présence des traiteurs de fourrures Européens. Non seulement, on augmentait ainsi l'efficacité de son propre prélèvement d'espèces fauniques, mais, de plus, on améliorait considérablement l'ordinaire des groupes tribaux, familiaux, etc., avec des biens de luxe importés. À preuve, MORANTZ (1980) montre que bon an, mal an, les postes de traite de la HBC (Compagnie de la Baie d'Hudson), au XVII^e siècle, vendaient des *proportions relatives presque invariables* de biens de subsistance (munitions, sel, etc.) et de denrées de luxe (alcool, thé, etc.). La rationalité économique des trappeurs autochtones était donc de se servir des postes de traite européens pour augmenter l'efficacité de leur mode de production de subsistance, sans tomber mécaniquement dans la dépendance totale envers la nouvelle technologie, ou envers l'activité marchande. L'acquisition de tels produits "exotiques" par la voie de l'échange constitue un processus similaire, au commerce intracontinental pratiqué (sans nul doute) en Amérique précolombienne, si l'on y songe bien. Nous sommes, ici, loin de l'image de l'exploitation unilatérale des Autochtones par les Européens. Il a d'ailleurs fallu, après un certain nombre d'années de frustration, l'intervention de militaires et de missionnaires Chrétiens, pour que les marchands puissent imposer des pratiques plus "coloniales" aux locaux. Lire MORANTZ, T., "THE FUR TRADE AND THE CREE OF JAMES BAY", in C. M. JUDD ET A. J. RAY (DIR.), *OLD TRAILS AND NEW DIRECTIONS: PAPERS OF THE THIRD NORTH AMERICAN FUR TRADE CONFERENCE* (Toronto : University of Toronto Press, 1980) : 40-58.

³⁰⁶ LALONDE, M., *OBJECTIVATION DU TEMPS ET SOCIÉTÉS*, thèse Ph.D., Université de Montréal, Département de Sociologie, 1987, 590 p.

³⁰⁷ *Ibid.* : 16 [soulignements dans le texte].

³⁰⁸ *Ibid.*

³⁰⁹ Notre expression.

³¹⁰ LALONDE, M., *loc. cit.*

³¹¹ Notre expression.

³¹² *Ibid.*

production de l'isomorphie entre structure sociale et représentation."³¹³ Elle repose en dernier ressort sur "la supposition d'une structuration a priori du rapport au monde, puisqu'il faut toujours imputer aux acteurs une certaine capacité de catégorisation avant d'en arriver à la production de représentations collectives."³¹⁴ Il s'agit donc, selon nous, d'un certain "rationalisme", lequel demeure impuissant devant la diversité sociohistorique des catégorisations du réel. Nous croyons aussi trouver ici, dans la mesure de notre appréciation, l'origine de la théorie structuro-fonctionnaliste de l'*action rationnelle*. Ce serait l'héritage durkheimien, ou la part de fonctionnalisme, dans le *structuro-fonctionnalisme* de T. PARSONS.

3. Une interprétation "constructiviste"³¹⁵ de "[l]a thèse de l'enracinement social des représentations collectives [qui] peut se raffiner davantage et distinguer entre catégories universelles et configurations intellectuelles plus particulières à une société donnée"³¹⁶.

De plein accord avec LALONDE³¹⁷, nous réinterprétons la thèse durkheimienne par le biais sociosymbolique (soit, son interprétation numéro 3, ci-haut). Nous proposons, comme lui, "qu'on ne pose pas quelque antériorité logique ou ontologique de l'organisation sociale sur les représentations collectives, ou vice-versa"³¹⁸. Ce faisant, nous reprenons les arguments d'une épistémologie *constructiviste* déjà établie, laquelle exclue tout autant, d'un côté, le *relativisme* empiriciste (comme au numéro 1, ci-haut), et de l'autre, l'*universalisme* rationaliste (comme au numéro 2, ci-haut).

"Si on admet que l'organisation sociale est toujours médiatisée par des catégories et des opérations intellectuelles, ne serait-ce que celles mises en jeu dans la fonction symbolique du langage, et si on admet que celles-ci ne peuvent exister que dans l'action et dans l'organisation sociale, la thèse durkheimienne devient parfaitement défendable. Son sens général s'en trouve toutefois fortement modifié, puisqu'il ne s'agit plus de comprendre le passage de l'organisation sociale ou des mécanismes sociaux aux représentations, mais le «travail» que toute société opère sur ses propres pratiques"³¹⁹.

À défaut d'utiliser un cadre proprement psychologique, nous positionnons le présent travail au sein d'une longue tradition de recherche en sociologie de la connaissance.

³¹³ *Ibid.* : 18.

³¹⁴ *Ibid.* [soulèvements dans le texte].

³¹⁵ Notre expression.

³¹⁶ LALONDE, M., *loc. cit.*

³¹⁷ *Ibid.*

³¹⁸ *Ibid.* : 19.

³¹⁹ *Ibid.*

2.2. Présentation du concept de représentation économique

2.2.1. Une perspective historique et philosophique sur la connaissance économique

Les *représentations économiques*, ou *représentations sociales de l'économie*, constituent un concept opératoire tout indiqué pour notre présente étude. De plus, la théorie des représentations économiques présente un intérêt certain, en regard de la notion de *sociétés en transition*.

La théorie des représentations sociales de l'économie part d'"une réflexion sur les processus de la production sociale des sciences économiques et des représentations économiques"³²⁰ amorcée au début des années soixante-dix (1970), par Pierre VERGÈS. Nous entendons un double sens à cette démarche.

1. D'un côté, on recherche une *explicitation des conditions et des processus cognitifs, donnant lieu à la production d'une représentation de l'économie comme objet social*.
2. D'un autre côté, on met en relation l'acteur économique en tant que *sujet connaissant avec un processus sociohistorique de constitution d'un savoir autonome : celui des "sciences économiques"*.

Selon l'historien et économiste Karl POLANYI³²¹, les marchés constituaient des lieux physiques, dans l'histoire, où les prix des produits et des services, ailleurs fixés par décret à l'échelle locale, étaient laissés au jeu concurrentiel de l'offre et de la demande. Les catégories de l'économie qui décrivent ces échanges, dans la mesure où elles sont des "catégories historiquement et socialement déterminées" (pour paraphraser Karl MARX), ont donc connue une genèse³²² intimement liée à l'émergence de l'institution du "marché" en Occident. Il s'agit des catégories de la pensée "économique" et de "l'économie politique" classique, lesquelles sont précisément devenues les catégories techniques et opératoire de "l'économie" autonomisée, ainsi que l'affirme en substance Karel KOSIČ³²³.

³²⁰ VERGÈS, P., "REPRÉSENTATIONS SOCIALES DE L'ÉCONOMIE : UNE FORME DE CONNAISSANCE", Chap. 12 in D. JODELET (DIR.), *loc. cit.* : 387.

³²¹ POLANYI, K., LA GRANDE TRANSFORMATION, AUX ORIGINES POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES DE NOTRE TEMPS (Paris : Gallimard, 1983) : 87-101.

³²² Pour s'en convaincre, au moyen d'un exemple pratique, on n'a qu'à tenter la gageure, de réécrire le même paragraphe définissant le "marché", mais sans faire appel aux notions "économiques" : biens, services, offre et demande.

³²³ Cf. KOSIČ, K., LA DIALECTIQUE DU CONCRET (Maspéro : Paris, 1978).

Les représentations économiques constituent la part symbolique d'un champ d'action localisé sociohistoriquement : l'économie autonomisée, vécue sous la forme de rapports de production industriels et d'échanges, régulés par cette institution sociale particulière appelée le "marché". Nous en parlerons, dans la partie empirique, comme de "l'Économie moderne". À ces formes économiques correspond donc une *connaissance économique autonomisée*, qui est un mode de comptabilité rationnelle et instrumentale, répondant aux impératifs de gestion de ces relations sociales particulières³²⁴.

2.2.2. La théorie des représentations économiques

VERGÈS part de la même position théorique que JODELET, en regard du lien symbolique-pratiques :

"Les acteurs économiques donnent sens à la pratique quotidienne à travers leurs système de représentation car ils vivent toujours la réalité à travers le filtre de leurs représentations."³²⁵

Les thèses de P. VERGÈS nous intéressent sous deux aspects, dont voici le premier. L'opérationnalisation du concept de représentations économiques est faite en fonction de besoins pédagogiques, en l'occurrence pour jauger l'apprentissage (ou le changement rapide dans la configuration des représentations économiques), chez des adultes inscrits à des ateliers de formation en sciences économiques, en France. Or, précisément, VERGÈS livre certains résultats d'analyse des représentations économiques, et il propose un ensemble d'hypothèses explicatives³²⁶.

Nous prenons, ici, le parti de considérer ces hypothèses comme des acquis expérimentaux et théoriques, dans la mesure où les résultats de VERGÈS peuvent se généraliser à l'ensemble des acteurs économiques adultes des sociétés industrialisées.

La connaissance économique que nous étudions est celle des entrepreneurs de souche "autochtone", dans le sud du Québec. Ces acteurs se trouvent en position, de réaliser une

³²⁴ *Ibid.*

³²⁵ VERGÈS, P., cité dans BINHAS, L., POUR UNE ANALYSE DES REPRÉSENTATIONS ÉCONOMIQUES AU QUÉBEC : LE CAS DE L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES INDUSTRIELS ET DE LA CONFÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS CATHOLIQUES DU CANADA (1945-1960), mémoire M.Sc., Montréal, Université de Montréal, Département de Sociologie, 1987 : 24.

³²⁶ Lire VERGÈS, P., 'PREMIERS RÉSULTATS', in JODELET, *loc. cit.*: 397-403.

médiation entre des formes - probablement contradictoires - de rationalités économiques. Les représentations de l'économie sont, par conséquent, un observatoire de l'appropriation des catégories économiques par des groupes économiques dominés.

Une autre question se pose d'emblée. *«L'appropriation symbolique de l'économie, par le groupe d'acteurs économiques dits "entrepreneurs", diffère-t-elle de celle des classes "populaire" des pays industrialisés³²⁷?»*

Ici encore, la théorie des représentations économiques nous intéresse, sous un deuxième aspect. Selon VERGÈS³²⁸, les représentations sociales de l'économie mettent en relation des catégories cognitives de "sens commun" et "spécialisées". En d'autres termes, *les représentations économiques confrontent une connaissance "populaire" avec une connaissance "savante" fondée sur l'économie politique classique.*

VERGÈS observe que ces représentations, ou bien, "articulent" ces deux formes de connaissance l'une par rapport à l'autre, ou bien, "autonomisent" la catégorie "économie", en la définissant séparément des autres catégories sociales³²⁹. Dans tous les cas, les notions économiques sont représentées en fonction de rendre compte de l'expérience.

Une autre question se pose, dès lors : *«Le système de représentations de l'économie, chez les entrepreneur(e)s Autochtones, pose-t-il une distinction entre économie et société - en d'autres termes, ces acteurs "autonomisent-il(elle)s" la catégorie "économie"?»*

Ici, la réponse doit provenir de l'empirie et non pas de la théorie. Les modalités de cette autonomisation apparaissent dans la constitution d'un discours de mémoire, à travers l'appropriation cognitive des référents propres à l'économie, par les acteurs.

³²⁷ De façon détournée, nous contribuons à alimenter un débat obscur, mais dont les implications sociales sont bien réelles, et qui avait encore cours tout récemment dans les *Native American Studies*, aux États-Unis : *«Les peuples autochtones vivant dans les pays capitalistes (EUA et Canada en particulier) sont-ils des nations en état de dépendance politicoéconomique, ou sont-ils une classe prolétaire 'ethnique' comme les Afroaméricains?»* La question peut sembler absurde dans le contexte des *Inuit*, ou des *Dénés* du Nord canadien, qui vivent dans des régions isolées. Mais, elle est particulièrement appropriée en ce qui concerne la "survie culturelle" des Premiers peuples les plus "enclavés" géographiquement en Amérique du Nord : *Cherokees, Abénakis, Wendat (Hurons), Khanienkehaka (Mohawks)*, etc.

³²⁸ VERGÈS, P., *loc. cit.*.

³²⁹ *Ibid.*

2.2.3. Une théorie du Sujet dans les représentations sociales de l'économie

Les observations de VERGÈS militent en faveur de la position de N. RAMOGNINO³³⁰, selon laquelle toute théorie des représentations sociales présuppose une théorie du Sujet. Ainsi, la théorie du Sujet, implicite à "la production de représentations de l'économie"³³¹, pose :

"(...) l'existence d'une production sociale des représentations en quatre lieux relativement autonomes : la place socio-économique des acteurs, leur pratique, l'instance idéologique comme organisation par les rapports sociaux, et la mémoire collective propre à chaque groupe ou classe sociale."³³²

Voici comment se définissent chacune de ces instances de production des représentations sociales de l'économie, selon VERGÈS³³³.

1. *La place socio-économique des acteurs.* La théorie des représentations économiques pose la diffusion de la connaissance économique, en tant que phénomène "d'acculturation"³³⁴ des acteurs à un système de connaissances spécialisées. Par corollaire, l'intensité de cette acculturation varie, selon la position des acteurs dans les rapports sociaux de production (c.a.d. selon un rapport de classes sociales) et selon les secteurs de l'économie. Dans le cas qui nous occupe, les Autochtones entrepreneurs seront présumés plus "acculturés" aux catégories de l'économie classique, que des familles chasseurs et de trappeurs.
2. *La pratique des acteurs.* Autre élément pertinent pour l'étude de l'idéologie des sujets économiques, "(l)'articulation représentation-conduite est heuristique, les récits de pratiques que l'on peut trouver dans des entretiens sont la trace de ce processus interactif"³³⁵ [notre italique] de production des représentations.
3. *L'instance idéologique autonome.* VERGÈS pose l'instance idéologique de façon autonome par rapport aux conflits sociaux. Ce processus mental "(...) travaille sur une matérialité différente (le sens, les signes et les symboles) et a, par là même, son propre mode de fonctionnement"³³⁶. C'est un tel projet de connaissance qui nous intéresse précisément, ici : nous désirons sonder la fonction idéologique des représentations sociales, en marge des clivages sociaux - du moins dans la mesure où une carte de l'univers mental des entrepreneurs autochtones n'a jamais été dressée

³³⁰ Cf. DUMAS, B., Exposés du cours SOL 6820, 'SOCIOLOGIE DES SYSTÈMES SYMBOLIQUES', Université de Montréal, 1998.

³³¹ VERGÈS, P. (*op. cit.*) : 392.

³³² *Ibid.*.

³³³ *Ibid.*

³³⁴ *Ibid.* : 397.

³³⁵ *Ibid.* : 393.

³³⁶ *Ibid.*

pour elle-même - au moyen d'une étude heuristique des représentations de ce groupe économique.

4. *La mémoire collective en tant que matrices culturelles d'interprétation.* Que peut révéler une étude des représentations d'un groupe social, pris isolément? En acceptant "(l)a définition de matrices de pensée dont les conditions de production socio-historiques, donc des conflits sociaux sous-jacents, ont été effacés par le temps"³³⁷, on peut accéder à ce qui nous semble les véritables fondements sociaux de la connaissance : il s'agit de matrices culturelles d'interprétation lesquelles "sont ancrées dans la mémoire collective des groupes sociaux; elles actualisent au présent la profondeur historique de [toute] société."³³⁸

2.2.4. Production d'une mémoire collective dans les discours de sens commun sur l'économie

Il serait utile de refaire un tour du jardin des différentes formulations théoriques des *représentations sociales de l'économie*, et des liens avec la *mémoire économique*. Le but de cet exercice est d'appuyer la *validité interne et externe* de notre cadre théorique, c'est à dire de réfuter la validité des théories alternatives, pour la description des mêmes phénomènes sociaux³³⁹. Voyons simplement en quoi, l'on ne pourrait pas produire autrement les mêmes résultats de recherche.

G. HOULE³⁴⁰ pose le problème du statut épistémologique de la connaissance de sens commun, dans une perspective où s'interpénètrent les représentations (le "sens commun") et l'idéologie (la "conscience de classe").

"L'économie est une forme sociale de connaissance dont la logique renvoie aux modalités de cette mise en forme, i.e. à la relativité des rapports sociaux dont les propriétés sont alors saisissables dans la construction qui en est faite comme forme sociale, comme rapport social spécifique suivant les catégories spécifiques de cette médiation qui sont la construction de cette logique sociale dans et par la conscience : c'en est la structure objective, écrit Lukacs."³⁴¹

³³⁷ *Ibid.*

³³⁸ *Ibid.*

³³⁹ Au besoin, on peut se référer à notre section "Logique de la preuve" du chapitre méthodologique.

³⁴⁰ HOULE, G., "L'ÉCONOMIE COMME FORME SOCIALE DE CONNAISSANCE", *SOCIOLOGIE DU SUD-EST*, nos. 51-54, 1987 : 145-166.

³⁴¹ *Ibid.* : 149.

L. BINHAS pose, à la suite de HOULE, le problème de la "signification sociale de l'économie dans sa genèse"³⁴² en recherchant le lien entre idéologie et sens commun, dans des *représentations sociales de l'économie*. Ce lien lui apparaît chez D. VIDAL³⁴³, pour qui : "[t]out un courant essentiel de l'analyse sociologique définit l'idéologie comme un ensemble de représentations."³⁴⁴

Nous pensons pouvoir aménager ce que L. BINHAS³⁴⁵ qualifiait de "polysémie conceptuelle" de la notion d'idéologie. Au niveau épistémologique et théorique, selon cette auteure, "le passage de l'univers idéologique au champ des représentations ne saurait être autre que la phase terminale d'un processus de définition de la notion [d'idéologie]"³⁴⁶.

Par ailleurs, il semble exister un consensus théorique minimal, en ce que les représentations débordent la stricte dimension *cognitive*, vers celles de l'*axiologique* et du *conatif*³⁴⁷. En plus de se constituer dans le champ cognitif, par le processus d'objectivation, les représentations mobilisent ce contenu informatif dans un *rapport à l'action* - ce que décrivent les théories précédentes, comme un processus d'*ancrage*. Dans ce rapport à l'action, toute représentation sociale développe une fonction idéologique, ce qui en fait d'emblée une "pratique discursive d'intervention"³⁴⁸.

Cependant, cette apparence de correspondance entre les dimensions cognitives, axiologiques et conatives des représentations sociales, nous apparaît hasardeuse et insuffisamment appuyée.³⁴⁹

Considérant ce qui précède, le cadre de la *mémoire sociale* de M. HALBWACHS (tel que relu par P. SABOURIN³⁵⁰) présente le net avantage de permettre l'analyse du rapport forme-contenu des

³⁴² *Ibid.* : 15.

³⁴³ VIDAL, D., *ESSAI SUR L'IDÉOLOGIE* (Paris : Anthropos, 1971).

³⁴⁴ VIDAL, cité dans BINHAS, *loc. cit.* : 15.

³⁴⁵ BINHAS (op. cit.): 15-17.

³⁴⁶ *Ibid.* : 16.

³⁴⁷ DUMAS, B., *Exposés du cours SOL 6820*, Université de Montréal, 1997.

³⁴⁸ Expression empruntée à BRIAND, M., *ENRACINEMENT SOCIAL ET RATIONALISATION DE LA MAIN-D'OEUVRE. LE CAS DE FORANO INC.*, thèse M.Sc., Montréal : Département de Sociologie, Université de Montréal, 1996, 103 p.

³⁴⁹ L'erreur étant de procéder à une analyse de la rationalité des acteurs économiques à partir d'une analyse stratégique directement inspirée de Crozier *et al.*. Ceci fait appel à une interprétation psychologisante des motifs d'action qui rappelle le paradigme des "bonnes raisons" de R. Boudon, et que revendiquent d'emblée les "Sciences économiques". Cf. nos commentaires sur BHERER, H., S. GAGNON ET J. ROBERGE (1989), au chapitre précédent.

³⁵⁰ SABOURIN, P., "PERSPECTIVES SUR LA MÉMOIRE SOCIALE DE MAURICE HALBWACHS", *SOCIOLOGIE ET SOCIÉTÉS*, vol. XXIX, no. 2, 'La mémoire sociale', 1997 : 139-161.

représentations sociales, à l'aide de notre hypothèse d'un "dialogue" tradition-modernité, à des niveaux d'interaction variés : interindividuel, ou intergroupe. Nous émettons cette hypothèse, afin de rendre compte d'un certain constat empirique (se référer à la section 2.4.1 du présent chapitre). *Ce dialogue "tradition-modernité" revient à la confrontation des mémoires collectives* (dont celles de l'économie, qui forment un cas particulier).

Nous dirions, alors, que la "tradition" serait une base axiomatique comparable à la "mémoire de l'expérience" chez P. SABOURIN (1997). Par opposition, la "modernité" se résumerait à l'espace-temps social actuel, ou en d'autres termes au théâtre contemporain d'une actualisation du passé et à un lieu d'affirmation d'une "mémoire dans l'action", propre à un groupe ethnoculturel. Cette résurgence du passé s'y déroulerait à travers la connaissance et les "référents sociaux" - le *contenu* représentatif - du présent. Quant au passé, dont il est question, il est en réalité multiple : il s'agit des mémoires de l'expérience de chaque groupe économique et ethnoculturel en interaction.

Question de validité externe, nous restreignons les paramètres de notre cadre théorique, en fonction d'une sociologie de la *connaissance économique*. On pourrait néanmoins aussi facilement le généraliser à toute connaissance de sens commun - voire, aux discours spécialisés, du moment que l'on montre, que cette connaissance spécialisée renvoie à une mémoire "sociale", ou "collective". Ainsi que le constatait P. VERGÈS³⁵¹, à propos de la diffusion de la connaissance économique spécialisée :

"[...]es différents groupes sociaux n'articulent pas de la même manière éléments économiques et non-économiques. Insérés dans des pratiques sociales différentes, dans des univers de signification différents, les acteurs sociaux vont établir des articulations économique / non-économique bien spécifiques."³⁵²

Dans le monde moderne, les effets idéologiques se cumulent, non seulement en fonction des rapports de classe, mais aussi des rapports interethniques, ou de ceux entre les sexes (ou genres, "*genders*"), etc. Si l'on veut rendre compte de la complexité des formes économiques modernes, il faut prendre acte de la multiplicité des rapports hiérarchiques et des axes de clivages sociaux. Toutes ces hiérarchies et ces rapports sociaux président, chacun de façon particulière, à la configuration empirique des procès économiques concrets. Leurs effets sur la connaissance sont aussi présumés cumulatifs.

³⁵¹ VERGÈS, P., "REPRÉSENTATIONS SOCIALES DE L'ÉCONOMIE : UNE FORME DE CONNAISSANCE", chap. 12 in JODELET, D. (DIR.), LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES (Paris : PUF, 1989) : 400.

³⁵² *Ibid.*

Chapitre 3

Méthodologie

"*Quis, quid, ubi, quibus auxiliis, cur, quomodo, quando?*"

— Quintilien³⁵³

1. Présentation de la démarche méthodologique

1.1. Synthèse de la méthodologie de recherche

Ce chapitre sert à exposer la *méthodologie* de recherche. Il prépare le lecteur à saisir la nature de notre *objet empirique* de recherche. Dans la problématique théorique, on a identifié «*quoi* étudier» et ce qui rendait nécessaire, ou utile, cette étude. Dans la partie théorique, on a ensuite décrit les théories qui nous servent à étudier ce «*quoi*». Dans le présent chapitre, on répond à des questions techniques, du genre : «*Comment procède-t-on à cette recherche?*».

Règle générale, la *méthodologie* de recherche est une question d'ajustement. Elle résulte de choix, quelquefois dictés par les événements qui surviennent lors de l'exploration d'un terrain, souvent effectués en fonction d'harmoniser les préoccupations de connaissance avec ces événements (et les observations qui en découlent), mais toujours envisagés en fonction de maximiser les possibilités d'investigation systématique du milieu. Les lignes précédentes reviennent à définir, dans nos mots, une démarche de recherche *heuristique*.

La méthodologie de la présente recherche n'est pas très innovatrice en soi. Nos principaux apports se situent plutôt dans la théorie et dans nos définitions empiriques des phénomènes

³⁵³ "Qui, quoi, où, par quel moyen, pourquoi, comment, quand?", QUINTILIEN, cité dans CHEVRIER, J., "LA SPÉCIFICATION DE LA PROBLÉMATIQUE", chap. 3 in *RECHERCHE SOCIALE. DE LA RECHERCHE À LA COLLECTE DE DONNÉES* (Sillery : P.U.Q., 1984) : 49-77.

observés. Nous reprenons simplement certaines méthodes de terrain déjà éprouvées en recherche sociale (i.e. dans des domaines tels la sociologie, l'anthropologie, les sciences politiques, la démographie, les sciences économiques et l'administration). Il s'agit des méthodes *qualitatives*, ou *ethnologiques*, parmi lesquelles nous utilisons l'*observation* et l'*entretien de recherche*.

Ce mémoire de recherche s'appuie sur une *étude de cas* et emprunte aussi à la *monographie*. La construction des données résulte d'observations sur le terrain, de recherche documentaire dans les archives d'organisations et de compte-rendus d'entretiens dans le cours des interactions "naturelles" dans le milieu, ainsi que d'*entretiens de recherche à structure ouverte*. Notre matériau (ou le corpus d'analyse) est constitué du contenu discursif d'entretiens structurés à structure ouverte. La méthode de traitement des données est l'analyse de discours, dans sa variante dite *structuro-sémantique*. Nous définissons ces notions techniques plus loin.

Nous présentons auparavant les caractéristiques de notre recherche. En termes techniques, cette étude est *synchronique* plutôt que *diachronique*, elle explore *en profondeur* un *phénomène singulier*. Elle s'appuie sur la constitution d'un *échantillon qualitatif*, à partir d'une *sélection raisonnée* (ou non statistique) d'*informateurs* représentatifs de la variabilité des *expériences économiques* repérées, dans le milieu étudié.

Notre échantillon d'informateurs est constitué afin de représenter trois (3) *types* différentes d'entrepreneuriat, dans deux (2) localités amérindiennes. À ce titre, notre étude constitue une *étude de cas*. Nous examinons ici en détail tous ces différents aspects méthodologiques.

1.2. Remarque sur l'approche de "terrain"

Avant tout, nous aimerons mettre en évidence un aspect de notre recherche, sur lequel nous ne pourrions pas revenir. Le travail du sociologue dans un "milieu" dépend de sa façon d'envisager les "gens" et la société. Les personnes, dans ce chapitre, sont désignées de bien des façons différentes. Les gens sur qui porte la recherche, d'abord, s'appellent des *acteurs sociaux*. Mais, selon circonstances, on réfère aussi à eux, comme des *informateurs*, ou des *interlocuteurs*. Ensuite, les gens qui font une recherche s'appellent des *chercheur(s)*, ou des *enquêteur(s)*.

"Chercheur", "enquêteur" : ces mots contiennent un niveau de menace différent, ou une charge émotive variable. De toute évidence, les gens préfèrent "renseigner un chercheur", plutôt

que "répondre aux questions d'un enquêteur". En effet, dans une "enquête", on se voit d'avance confronté au "questionnaire" d'un "enquêteur à cravate", qu'on assimile alors à un "officier de police" ou à un "agent du gouvernement". On s'imagine déjà aux prises avec ses questions de "sondage" indiscretes. Ce fut précisément la crainte de certains informateurs³⁵⁴.

Nous avons préféré appeler notre étude, une "recherche". Ce n'est pas une question de politesse, ou de beau langage, mais une nécessité pratique - dont dépendait notre succès sur le terrain. Mais, cette façon de faire apparaît plutôt vague et peu familière à bien des gens rencontrés³⁵⁵, même si elle s'avérait certainement moins contraignante pour eux, qu'une démarche de sondage. Il s'agit de l'approche, que nous qualifierions de *participante*³⁵⁶.

Une "recherche" (telle que nous l'entendons ici) requiert une certaine "participation" des gens sur le terrain. Le chercheur l'accomplit en établissant certains liens de complicité avec les gens : l'on dit alors qu'il sollicite l'apport des *acteurs sociaux*. Ceux-ci participent à la construction de la connaissance sur eux-mêmes, en guidant le chercheur vers ce qu'il est nécessaire, souhaitable, ou important, de découvrir selon eux : une personne-clé, des documents, un objet, un lieu, une idée, une interprétation, etc. Dans le cadre de notre démarche de terrain, nous avons souhaité nous faire aussi un peu un "participant", à la vie des gens.

Cette participation des informateurs ne dispense pas le chercheur de faire appel à toutes les ressources de son métier, afin de donner un *sens* sociologique à ses observations. Ainsi, il peut parfois demander qu'on lui ouvre certaines autres portes. On appelle cela l'indépendance de la recherche. Mais l'indépendance n'exclue pas la complicité et le respect mutuels du chercheur et le milieu. Le chercheur ne vise aucunement à se constituer en animateur communautaire : le cas échéant, son indépendance sauterait.

Le choix des mots et de l'approche peut donc aider, ou nuire, aux relations avec des *informateurs*. Un chercheur doit posséder davantage qu'une idée de ce qu'il cherche : il doit savoir la présenter. L'avis de chercheurs d'expérience³⁵⁷ fait toute la différence sur ce point, en clarifiant le flou de la démarche, pour soi-même et pour autrui. Cet encadrement s'impose tout particulièrement lorsque l'étude procède par l'exploration du terrain, ou de manière *heuristique*.

³⁵⁴ Fait vécu sur le terrain.

³⁵⁵ Autre fait vécu.

³⁵⁶ Il faut comprendre qu'il ne s'agit pas d'action participante, ou de la recherche-action des psychosociologues.

³⁵⁷ Nous ne saurions d'ailleurs trop remercier, pour leur commentaires désintéressés, LUC RACINE, Rémi SAVARD, Jean-Jacques SIMARD et Guy SIOUI DURAND, ainsi que l'équipe multidisciplinaire d'étudiants réunie au GÉTIC (*Groupe d'Études sur les Inuit et le Circumpolaire*, Université Laval).

2. Les caractéristiques de la méthodologie de recherche

2.1. La perspective transversale, ou synchronique, sur la connaissance

La perspective de cette étude est transversale : nous étudions un phénomène de façon synchronique, soit en un moment "arrêté" dans le temps. On a vu, dans la problématique théorique, que notre recherche vise à décrire la constitution d'une mémoire économique dans l'interaction, à partir du compte-rendu discursif de l'expérience.

On suppose tout naturellement que des processus sociaux de *changement* à long terme interviennent aussi, dans la constitution de cette mémoire économique. En l'occurrence, il s'agirait de la transformation graduelle de la connaissance de sens commun de l'économie, à travers l'acculturation continue des communautés autochtones nordaméricaines, à l'économie de marché.

Tout aussi naturellement, on demande alors au chercheur : «*Pourquoi ne pas étudier la constitution de cette mémoire économique à travers l'histoire?*» En langage technique, on parlerait alors d'étude *longitudinale*, ou *diachronique* (c'est-à-dire "qui traverse le temps", ou qui suit l'axe du temps qui passe). Pourtant, au contraire, nous réalisons cette étude descriptive de la connaissance économique contemporaine de façon *transversale*, ou *synchronique* (c'est-à-dire "simultanément", ou en figeant le temps à un moment déterminé sur l'axe de l'histoire : "maintenant"). Pourquoi, alors?

Pour des raisons pratiques, répond le chercheur. Ce n'est pas que nous y tenions particulièrement : simplement, il n'existe aucun type de *document*, porté à notre connaissance, qui nous permettrait de suivre à la trace - disons, sur une centaine d'années - l'*acculturation* des Premières nations à l'économie de marché³⁵⁸. Ce n'est pas dans les journaux, ni dans les archives des "*Affaires Indiennes*", ni dans les manuels d'histoire, que l'on traite spontanément des questions "économiques" chez les Premières nations.

³⁵⁸ Mentionnons que les auteurs "collectifs" des Premières nations (*Conseil des Atikamekw et des Montagnais, Administration Régionale Kativik, Conseil des Mères de Clan de Khanawake*, etc.) servent typiquement un discours politique, davantage que proprement économique. Les auteurs médiatiques autochtones nous intéresseraient bien davantage (*Aboriginal Voices, Native Americas, Akwesasne Notes, The Eastern Door*, etc.) ; mais leur diversité est affolante, et ils subissent tous les courants idéologiques affectant le journalisme. Les auteurs corporatifs (les firmes autochtones) présentent une veine plus probante, mais moins prolifique.

D'ailleurs, l'histoire et la sociologie ne traitent généralement pas de l'entrepreneuriat des autochtones, comme d'événements "normaux". Pourquoi? *Parce que l'acculturation à l'économie de marché, chez les Premiers peuples de l'Amérique, ne peut pas être saisie tout à fait comme une réplique conforme, de l'acculturation des "paysans" européens à l'économie des villes. Or, la sociologie et l'historiographie classiques sont apparues, en grande partie, pour expliquer ce contexte précis de transition. Hors de ce contexte, l'on ne fait pas partie de "l'Histoire" des historiens, ou de la "Société" des sociologues. Partant, les Premières nations sont reléguées, d'emblée, à la préhistoire, à la mythologie, voire à la géographie³⁵⁹ des régions.*

À cette difficulté spécifique, s'ajoute une autre, d'ordre pratique. Dans les documents dits "historiques" (archives, correspondances, mémoires et journaux intimes), l'on ne réfère pas directement à l'économie des Premières nations, mais on y fait seulement allusion à travers des notions comme la "christianisation"³⁶⁰, les "missions", la "civilisation", etc. On peut retourner lire nos conclusions, à cet égard, dans les chapitres de "Revue des publications scientifiques" et de "Problématique théorique", pour comprendre les raisons de notre scepticisme, quant à la validité éventuelle de tels matériaux. *En gros, nous désirons étudier la rationalité des acteurs autochtones, et non pas les représentations de ces acteurs par autrui, à travers les grilles idéologiques (religieuse, administrative, politique, académique, etc.) des différentes époques.*

Devant le constat de l'absence de matériau historique valide, nous devons procéder comme les archéologues³⁶¹ : en décrivant l'état du "site" aujourd'hui, puis en dégageant graduellement les "couches" successivement agglomérées, nous espérons pouvoir suggérer une certaine *chronologie* plausible. Ainsi, on n'étudie pas "le passé", mais ce qui subsiste du "passé" dans "aujourd'hui". On propose ensuite un mécanisme, par lequel le passé a bien pu se "sédimer" de la façon observée aujourd'hui.

³⁵⁹ De cette façon, on relègue à une section portant le territoire physique, le seul chapitre qui traite directement des premiers occupants, dans une monographie régionale : TAIT, I., "INDIANS IN THE EASTERN TOWNSHIPS", IN DUBOIS, J.M. (DIR.), LES CANTONS DE L'EST. ASPECTS GÉOGRAPHIQUES, POLITIQUES, SOCIO-ÉCONOMIQUES ET CULTURELS (Sherbrooke : Les Éditions de l'Université de Sherbrooke, 1989) : 67-71.

³⁶⁰ Pour s'en convaincre, qu'on choisisse au hasard parmi un ensemble de monographies historiques. On risque alors de tomber sur une historiographie proprement religieuse, telle que celle du Jésuite BÉCHARD, H., THE ORIGINAL CAUGHNAWAGA INDIANS (Montréal : International Publishers, 1976), 258 p. On s'étonnera ensuite, que le portrait "ethnographique" des premiers occupants soit plus complet, sinon plus substantiel, dans les documents anciens relatant les contacts "diplomatiques", notamment les Relations des Jésuites (1611-1672).

³⁶¹ Encore une fois, cette image nous vient de notre lecture de SABOURIN, P. (1997) et de ses commentaires.

2.2. La pertinence de l'étude d'un "cas" précis

Notre recherche explore en profondeur un phénomène sociologique. Qu'entend-on par là? Que la perspective transversale est nécessaire, à une première approximation du phénomène de l'actualisation de la mémoire économique. Pour cela, il faut se limiter au plus petit nombre possible de "cas" et "faire parler" chacun d'entre eux, au maximum.

Ce procédé nécessite donc, qu'on porte son attention sur chacune des formes repérées et sur chaque individu interrogé. La perspective longitudinale serait tout bonnement irréaliste, ici : pour tenir compte de la variation de chacune de ces formes dans le temps, l'on dépasserait rapidement le volume alloué à ce mémoire, sans nécessairement apporter une plus grande richesse informative. Nous faisons valoir que la méthodologie vise, entre autres objectifs, à *économiser* des moyens de recherche limités.

2.3. L'échantillonnage qualitatif d'un phénomène sociologique

La recherche procède à partir d'un échantillon qualitatif (non statistique). Nous venons d'énoncer la nécessité de représenter toute la diversité des formes d'entrepreneuriat chez les Abénakis, pour étudier chacune en profondeur. On appelle *sélection non aléatoire* un tel procédé d'échantillonnage, parce qu'il ne fait pas appel au hasard (aléation).

Un échantillon qualitatif n'a aucune valeur statistique. La sélection qualitative se fait sur la base d'un choix raisonné. Les critères de sélection dépendent des particularités du milieu que l'on veut représenter. La présente section vise à présenter ces principes méthodologiques. Nos critères empiriques sont explicités très en détail, dans le chapitre suivant (cf. "Présentation du cas étudié", à la section "Stratégie d'échantillonnage").

2.3.1. Les principes fondamentaux de l'échantillonnage qualitatif

Approfondissons le point précédent : «*Comment se fonde la représentativité "qualitative"?*» Il ne faudrait surtout pas croire, que les informateurs soient choisis en fonction de représenter les proportions numériques des "types" d'acteurs sociaux. Nous rappelons *qu'un échantillon qualitatif est fondé sur le principe de représenter, de la façon la plus exhaustive*

possible, la variabilité interne d'un phénomène social et sociologique, sur la base de la sociographie antérieure et du travail heuristique d'exploration.

Le phénomène représenté, ou échantillonné, est un type de *pratiques* économiques : l'entrepreneuriat. Les modalités empiriques de cet entrepreneuriat - celles qui peuvent être observées sur le terrain - diffèrent de l'idée que les sciences économiques et le sens commun se font généralement des entreprises et des entrepreneurs. En sociologie, il appartient au chercheur de bien faire ressortir les singularités observées dans les *pratiques* sociales. Dans le prochain chapitre, nous montrons la singularité des formes d'entreprises, chez les Abénakis. Empiriquement, notre échantillon d'informateurs représente un certain nombre de "types" d'entrepreneurs en milieu abénaquis, dans toute l'ampleur des variations de leurs activités, de la forme de leurs entreprises, etc.

Le caractère apparemment "inhabituel" de chacune des formes observées restituée, dans l'ensemble, les *régularités* du phénomène de l'entrepreneuriat chez les *Abénakis*. Méthodologiquement, ce principe se décrit assez simplement comme l'*hologramme* (une analogie évoquée ailleurs) : la moindre parcelle d'une image holographique restitue toujours l'image entière, en miniature.

2.3.2. L'échantillonnage qualitatif en vue de la description des représentations sociales

Le principe de l'hologramme est illustré³⁶², par le fait que les représentations sociales de l'économie (observées dans les discours) décrivent les interactions des sujets, avec des groupes sociaux formant leur vie sociale. À partir de ces représentations sociales, il est possible d'établir une cartographie de la connaissance socio-économique des groupes et des relations entre groupes, du point de vue d'individus donnés.

En effet, chaque personne participe à l'économie par sa connaissance, par identité (groupale, ethnique, etc.), mais aussi par *différenciation sociale*. Nous désignons, par là, les formes socialement différenciées de représentations de l'économie. La confrontation des *points de vue* ainsi explicités permet de développer et de corroborer notre cartographie sociale de la connaissance économique dans un milieu, dans la mesure où la connaissance fait aussi état des principaux clivages sociaux, constitutifs des points de vue.

³⁶² Nous sommes, ici, obligés à P. SABOURIN pour ses commentaires à cet effet.

2.3.3. La représentativité qualitative versus la description ethnographique

Notre échantillon n'a pas de représentativité "ethnique", parce qu'il n'a pas de valeur statistique et que la présente étude ne constitue pas une ethnographie. Expliquons-nous. Un(e) lecteur(trice) non spécialiste, mais attentif, pourrait aisément remarquer qu'il semble y avoir très peu d'Abénakis parmi notre échantillon d'entrepreneurs (voir le chapitre suivant). On y retrouve un seul individu *Abénaki* statué, résident d'une réserve abénaquise et entrepreneur "privé" au sens usuel du terme. En fait, notre échantillon comprend aussi un Abénaki sans statut, un autochtone statué d'une autre nation et deux non autochtones, dont l'un est même originaire d'un pays étranger (autre que le Canada et les États-Unis). Quatre individus sont de genre masculin, sur cinq.

Notre lecteur(trice) pourrait croire que *cet échantillon ne représente absolument pas les Abénakis, en tant qu'entrepreneurs "ethniques"*. Cela est absolument vrai, et ce n'est pas accidentel. Il faut séparer ce qui nous intéresse ici, de CE QUI NE NOUS INTÉRESSE PAS.

En termes techniques, il faut saisir la nature exacte du phénomène social et sociologique étudié. Notre objet N'EST PAS : «*Comment des entrepreneurs Abénakis, pris individuellement, font-ils des affaires?*» et pas, NON PLUS : «*Comment les entrepreneurs de l'ethnie Abénaki s'approprient-ils leurs pratiques d'entreprise?*»

La première question relèverait du domaine de la gestion, de l'administration, ou de la "socioéconomie". La deuxième appartiendrait à l'ethnographie classique, où l'on décrit les "traits culturels" d'une "tribu" - sans doute choisie par affinité - pour la classer amoureusement dans une série de catégories comparatives : les nomades de ce côté et les semi-nomades de l'autre, les chasseurs ici et les agriculteurs dans l'autre case, les peuples entrepreneurs à tribord et les non entrepreneurs à bâbord, les Algonquiens ici et les Iroquoïens là-bas, etc. Au contraire, la sociologie propose, justement, que de tels classements définitifs n'existent pas dans la réalité. Les sociologues s'intéressent, d'emblée, à tout ce qui complique les classements ethnologiques. Tout ce qui "fait désordre" dans la modernité, les ravit en réalité. Ce qui ne les empêche pas d'emprunter leurs méthodes aux ethnologues, mais dans un but de connaissance un peu différent.

3. Les bases épistémologiques de la méthode

3.1. Les cinq composantes d'une étude de cas

Toute recherche s'appuie sur une tradition scientifique, vieille de quelques siècles à présent : les *méthodes expérimentales*. Puisque nous fondons notre approche sur les acquis de ces méthodes, nous pouvons donc parler de la sociologie comme d'une discipline scientifique, ou une *science sociale*. Justifions cette position, en regard des méthodes d'étude de cas et du sociosymbolique.

Parmi une foison de manuels sur la méthode, le plus pertinent nous semble celui de Robert K. Yin³⁶³, qui fait ressortir cinq composantes d'une étude de cas. Nous réinterprétons³⁶⁴ ici chacune de ces catégories, en montrant comment notre méthode se plie à cinq (5) exigences de rigueur *épistémologique*³⁶⁵ et *méthodologique*.

3.1.1. La formulation de la question de recherche

La première étape d'une recherche consiste à formuler une question de départ peu, ou mal, formalisée, pour la reconstruire en une interrogation scientifique. Notre propre démarche, en ce sens, a dû commencer en amont de ce point, pour chercher une *question de départ* (voir notre introduction). Ensuite, après une revue des publications, nous sommes arrivés à une *question de recherche*, vers la fin de notre chapitre de problématique.

³⁶³ YIN, R.K., CASE STUDY RESEARCH: DESIGN AND METHODS, collection "*Applied Social Research Methods Series*" (Beverly Hills : Sage Publications, 1984), en particulier le chapitre 2 "*Designing Single- and Multiple-Case Studies*" : 27-54. Quant à notre enseignant, Jacques HAMEL, le service des bibliothèques de l'Université de Montréal ne possède qu'une seule copie (anglaise et introuvable) de son manuel très populaire, HAMEL, J., CASE STUDY METHODS (référence manquante).

³⁶⁴ Notre réinterprétation réfère implicitement à QUIVY, R. ET L. VAN CAMPENHOUDT, MANUEL DE RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES, 2^e éd. (Paris : Dunod, 1995), 287 p.

³⁶⁵ Nous entendons par *épistémologie*, les règles méthodologiques qui régissent le travail scientifique. Celles-ci s'inspirent historiquement des travaux des pionniers des sciences naturelles (COPERNIC, GALLILÉE, NEWTON, PASCAL, VOLTA, LINNÉ, etc.). Mais, contrairement au caractère absolu et immédiatement généralisable de la connaissance en sciences naturelles, les sciences humaines et sociales nécessitent bien plus de relativisations de toutes sortes : la connaissance y possède un caractère localisé - régionalisé, tout comme le social, et non pas universel. Les connaissances scientifiques y sont *généralisables*, mais seulement moyennant leurs contextes sociaux *localisés*.

3.1.2. La formulation des hypothèses

Comme le montre la lecture de notre chapitre de problématique théorique, puis de nos développements du chapitre théorique, la formulation d'une question de recherche est inséparable, des hypothèses qui y donnent naissance. En ce sens, le travail scientifique commence en amont de la vérification empirique. Il nécessite une interprétation théorique à partir d'une connaissance technique préalable, dans au moins un champ scientifique.

Lorsque des hypothèses ne peuvent pas être vérifiées dans le cadre d'une seule étude, mais sont appuyées sur la synthèse de la connaissance scientifique, ou des résultats de nombreuses études, elles sont alors posées comme des *postulats* théoriques.

3.1.3. La délimitation des unités d'analyse

YIN³⁶⁶ fait remarquer, qu'une étude scientifique doit spécifier la nature de son objet de connaissance, afin qu'on puisse lui reconnaître un caractère de généralité. Par là, nous entendons le fait, qu'on puisse appliquer les résultats d'une enquête, à d'autres contextes.

Sur quoi portent les résultats? Quel phénomène d'intérêt scientifique a-t-on "mesuré", ou décrit, au juste? Pourrions-nous, par exemple, prétendre avoir fait une sociologie de la mémoire économique des entrepreneurs, si la moindre ambiguïté subsistait quant à l'objet de l'étude? Serait-ce les firmes-entreprises, les individus entrepreneurs, l'ethnie Abénaki, ou quoi d'autre encore?

Notre chapitre empirique de "Présentation du cas étudié", s'attache précisément à spécifier cette unité d'analyse : il s'agit de l'expérience socioéconomique des entrepreneurs du milieu abénaquis. Les différentes dimensions de cette expérience sont interreliées.

- i. La structure d'entrepreneuriat. Nous désignons par là, le modèle idéaltypique d'organisation des circulations économiques, dans lequel s'inscrit une firme-entreprise concrète, ou l'action économique d'un l'individu-entrepreneur donné. Cette organisation économique se lit, comme la structure d'un réseau égocentré de circulation de biens sociaux. En ce sens, il s'agit de l'une des modalités typiques, ou représentatives, que peut prendre l'encastrement social de l'activité d'entreprise (il s'agit précisément de la

³⁶⁶ YIN, R. (*op. cit.*) : 31-33.

- notion d'"*embeddedness*" au sens entendu par M. GRANOVETTER). L'espace-temps de l'action dépasse la firme, pour rejoindre le ménage des individus-entrepreneurs, leur localité de résidence et/ou de travail, leur communauté ethnoculturelle et la société globale (majorité ethnique, région, pays, aire socio-économique, etc.).
- ii. La position de classe sociale des entrepreneurs. Contrairement à la sociologie dite "classique", nous ne postulons pas l'appartenance de tous les entrepreneurs à la même classe sociale (dominante), la "classe entrepreneuriale", ou "classe capitaliste". Nous tenons ainsi compte du fait que l'expérience de l'entrepreneuriat, chez des groupes économiques dominés (tels les Premières nations) découle d'une appropriation différente des pratiques entrepreneuriales, que dans les sociétés euroaméricaines (allochtones). Les théories "classiques" décrivent assez efficacement le parcours économique des individus de différentes classes : capitaliste, moyenne et prolétaire. Mais, nous avons jusqu'ici épuisé beaucoup d'encre à montrer, que des présupposés aussi confortables doivent être mis en veilleuse, lorsque l'on étudie des collectivités en *transition économique*. Nus essaierons de décrire cette appartenance de classe, à travers la nature des activités de travail, le niveau de scolarisation et le style de vie.
 - iii. L'expérience économique des groupes ethnoculturels. Les Premières nations forment des groupes ethnoculturels diversifiés. Dans l'économie dite "moderne", ces collectivités entrent en contact entre elles, et avec des groupes allochtones pareillement diversifiées. L'action des entrepreneurs individuels venant des groupes économiques dominés (comme les Premières nations dans l'économie francophone dominante du sud du Québec), les met en position de réaliser une médiation symbolique et pratique entre des logiques sociales différentes : par exemple, entre les pratiques de marché et les politiques économiques dirigistes. Bref, ces acteurs articulent plusieurs rationalités sociales divergentes, que l'on s'attend d'ailleurs à trouver plus, ou moins, compatibles entre elles. Il faut tenir compte "d'où parlent" ces acteurs-informateurs, puisqu'ils réfèrent à des "choses" différentes (espaces et temps) du social, et qu'ils le font dans des "langages" différenciés, selon leur origine de classe sociale, leur identification ethnique, etc.

3.1.4. La spécification des liens théorie-empirie

Tous les niveaux³⁶⁷ (théorique, méthodologique, empirique) sous lesquels on examine un objet doivent être cohérents entre eux. Si la théorie propose un concept, c'est que la problématique démontre sa nécessité théorique, et qu'il peut être appliqué à un objet d'étude

³⁶⁷ Attention au terme *niveau*, lequel signifie ici, autre chose qu'un simple "degré", ou palier. Un niveau est un outil de maçonnerie, qui livre une mesure uniforme de la rectitude d'un ouvrage de briques. Nous entendons ce terme au sens d'un système de repère, d'un mode d'interprétation et de mesure, distinct d'autres modes coexistants.

concret (ou empirique). On parle alors de la cohérence interne de la recherche. Le passage de la théorie à l'empirie nécessite de rendre opératoire un concept, à travers ses *dimensions empiriques*. C'est l'objet de la démarche méthodologique que nous effectuons dans notre "Présentation du cas étudié", à la partie "Constitution d'un objet de recherche".

3.1.5. Les critères objectifs d'analyse des données

Une étude cherche à tester ses propres hypothèses, à travers la vérification dans des données empiriques. Une fois défini la nature des données dont on a "besoin", celles-ci vont constituer un *matériau* d'analyse, permettant cette vérification. Dans le cas d'une analyse de discours, l'analyse procède en deux temps : d'abord, à une description du matériau discursif, puis à une analyse proprement dite (nous détaillons cette procédure ailleurs). C'est dans la partie "analyse", que l'on constate l'aboutissement du travail méthodologique, réparti sur l'ensemble du processus de recherche.

Les critères d'analyse des données doivent être posés à l'avance. Ils servent à déterminer, à quelles conditions l'on peut objectivement prétendre valider, ou réfuter, les hypothèse de recherche, et répondre à la question de recherche.

Dans le cas d'une démarche heuristique de connaissance, la partie description apporte déjà des réponses inédites. La partie analyse répond ensuite aux critères suivants : l'on doit y trouver une configuration, ou une organisation sociale (ou encore une structuration) des référents *mnésiques* (de la mémoire sociale), constituant les dimensions opératoires de la mémoire économique d'un groupe économique dominé.

À propos de la partie empirique de cette démarche, nous reconnaissons que ce passage de la théorie à l'empirie (l'observable), ainsi que l'énonciation de critères rigoureux de vérification, représentent la faiblesse majeure des sciences sociales, dans leur état actuel. Par conséquent, il s'agit de leur chantier le plus actif et le plus passionnant. Inscrivons, ici, notre modeste contribution.

3.2 Les critères de validité scientifique

3.2.1. L'épistémologie des systèmes sociosymboliques

On a évoqué ailleurs la difficulté d'étudier spécifiquement le sociosymbolique. Les recherches sur l'économie en général peuvent faire appel à l'une des "approches complémentaires du social" suivantes, selon la typologie de F. BERTHELOT³⁶⁸. C'est-à-dire, elles s'attachent à comprendre l'un, ou plusieurs, des types de phénomènes suivants :

- i. "(...) la structure dont le phénomène constitue un élément en interaction avec d'autres"³⁶⁹ ;
- ii. "(...) une réalité en devenir, produite par l'action des humains et les contradictions internes aux systèmes qu'ils construisent"³⁷⁰ ;
- iii. "(...) l'expression d'un sens qui est à découvrir, celui que les individus et les groupes donnent à leurs expériences"³⁷¹.

Ces approches concernent surtout l'étude des *pratiques* concrètes. Il nous faut prendre en considération les façons d'aborder la dimension *sociosymbolique* de la vie économique, ce qui peut prendre trois (3) formes :

1. (suivant *i*, ci-haut) l'on peut rechercher les formes sociales de la connaissance, en tant qu'expression d'une norme construite à travers des pratiques sociales (SABOURIN, P., 1983 et 1988), ou étudier la connaissance économique comme une appropriation sociale des pratiques et de la connaissance spécialisée (VERGÈS, P., 1989).
2. (suivant *ii*, ci-haut) l'on peut rechercher comment le symbolique et les formes de connaissance (dont les savoirs spécialisés, l'idéologie et le sens commun) construisent symboliquement des représentations des pratiques, lesquelles servent de métaphore aux systèmes économiques, dans l'état de leur évolution historique - ce qui constitue l'approche "critique", ou "dialectique" (HOULE, G., 1979, 1982 et 1987 ; SIMARD, J.J., 1982).
3. (suivant *iii*, ci-haut) l'on peut rechercher comment la construction symbolique de l'économie dans la conscience individuelle détermine la structure données aux pratiques individuelles et sociales, ce qui revient à reprendre le flambeau de

³⁶⁸ QUIVY, R. ET L. VAN CAMPENHOUDT, MANUEL DE RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES, 2e éd. (Paris : Dunod, 1995) : 97.

³⁶⁹ *Ibid.*

³⁷⁰ *Ibid.*

³⁷¹ *Ibid.*

l'herméneutique, ou de l'individualisme méthodologique de R. BOUDON, ou de *l'analyse stratégique* à la CROZIER (BHERER, H., *ET AL.*, 1989).

Comment choisir entre ces approches? Nous faisons ici appel aux commentaires de Luc RACINE³⁷² - lequel s'est abondamment penché sur ces questions. Il distingue trois (3) perspectives d'étude du sociosymbolique : le *cognitif*, l'*axiologique* et le *conatif*.

1. Le *cognitif* consiste dans les systèmes de croyances et, accessoirement, dans ce que la psychologie sociale appelle la "chaîne de causation". Ce terme désigne la prédiction de conduites observables à partir des attitudes, des attitudes à partir des représentations, et ainsi de suite jusqu'aux croyances métaphysiques. La prédiction est toujours limitée : l'on peut difficilement parler de schème *causal*. SI l'on prédit certaines "réactions" des agents, d'un échelon vers l'autre, on le fait seulement dans un sens, soit *de l'abstrait vers le concret*, autrement dit : de la pensée abstraite vers la plus pragmatique, ou du cognitif vers l'action. Lorsqu'on évite de parler de prédiction de l'action, on utilise alors le *contenu représentationnel* comme une métaphore, ou une sociosymbolique de l'action.
2. L'*axiologique*, pour sa part, renvoie à la notion de "valeur(s)", et recouvre l'ensembles des règles institutionnalisées qui, dans leur ensemble, définissent des "normes", voire constituent une "mémoire collective". Pour simplifier, disons que les règles en vigueur dans un corps social constitué permettent aux agents de répondre à la question : «*Que faut-il (ne pas) faire?*» La *valeur* accordée à une notion, ou à un objet du social, permet de répondre à la question : «*Pourquoi faut-il (ne pas) le faire?*» Les études de *l'idéologie* et des *représentations* participent largement de cette perspective, en plus du cognitif.
3. Le *conatif*, enfin, entretient un rapport plus immédiat à l'action : son principe moteur est *l'intentionnalité* des acteurs. On parle d'ailleurs de l'activation d'un schème moteur, dans le contexte des théories de *l'action raisonnée*. Or, dans notre chapitre de "problématique théorique", nous décrivons les limitations importantes des schèmes *actantiels*, en ce qui a trait à la description de la rationalité économique des acteurs chez des groupes économiques dominés, ou dans le contexte d'économies dites "périphériques". Ainsi, dans le contexte "colonial" des "réserves", il existe des *obstacles* (pratiques et symboliques) à la poursuite de *l'action individuelle raisonnée* en économie.

Nous orientons notre étude vers une approche éminemment heuristique, en partant du *contenu* représentationnel. Nous replaçons sa portée *axiologique* dans le cadre de la constitution

³⁷² Cf. les exposés du séminaire SOL 6830, "Sociologie des systèmes symboliques", Université de Montréal, département de Sociologie, 1998.

d'un discours normatif, en l'occurrence une *mémoire collective de l'économie*. Cette approche méthodologique nous permet d'éviter le piège de l'interprétation ethnocentrique de l'action et des discours économiques, trop immédiatement *conative*. Il nous faut *explorer* la rationalité économique des entrepreneurs autochtones, mais pas la déduire de la théorie.

Pour ceux qui tiendraient à retracer cette prise de position parmi les catégories dégagées précédemment, elle se rapproche du numéro 2 (laquelle réunit tous les principes énoncé juste auparavant en *i*, *ii* et *iii*). Nous prenons cette voie mitoyenne, entre les extrêmes *empiristes* et *rationalistes* (numéros 1 et 3), en vertu du principe qui veut que la sagesse repose dans l'équilibre entre des pôles opposés. Si nous ne craignons pas les foudres d'une certaine orthodoxie scientifique, nous qualifierions bien ce principe de "Voie du Milieu", voire de *bouddhisme méthodologique*. Mais nous aborderions là un terrain, où nous ne sommes guère qualifié.

Des travaux épistémologiques plus reconnus définissent cette démarche méthodologique, comme un travail de *dédialectisation du réel*³⁷³. Nous appuyant sur cette conception du travail scientifique, nous établissons la validité de notre démarche sur la confrontation des catégories abstraites, aux catégories concrètes du réel.

Les catégories abstraites d'entrepreneuriat, construites par nous (INDIVIDUEL, COLLECTIF et TRADITIONNEL, cf. le prochain chapitre), constituent le point de départ, ou le premier mouvement, de la démarche d'*objectivation* de notre objet empirique. Il s'agit de l'étape de "reconstruction du réel" dans l'abstrait, ou du "concret pensé"³⁷⁴.

Le deuxième mouvement méthodologique consiste dans "la réduction de la diachronie en la comparaison de deux synchronies"³⁷⁵, autrement dit de l'élaboration et de la confrontation de deux idéal-types, chacun représentant l'état des rapports sociaux dans un temps A, ou un temps B. À cet effet, il nous semble que la dualité tradition-modernité s'impose d'elle-même, dans le cas étudié.

Le troisième mouvement consiste dans la confrontation de notre classification première de l'ordre du concret "pensé abstraitement", aux catégories usuelles "de sens commun". Ainsi, la

³⁷³ Expression reprise de SABOURIN, P. (1983 et 1988). Nous référons généralement aux travaux épistémologiques de G.G. GRANGER, F. BERTHELOT, ou J.C. GARDIN, ou à l'exégèse de K. MARX par M. GODELIER.

³⁷⁴ *Ibid.*

³⁷⁵ SABOURIN, P., *SOCIOLOGIE DE L'ÉCONOMIE FRANCOPHONE AU QUÉBEC : ANALYSE DE L'APPROPRIATION DES MARCHÉS*, thèse Ph.D., Montréal, Université de Montréal, Département de Sociologie, 1988 : 229.

validité des catégories abstraites est établie en regard de l'objet réel. C'est l'objet de notre "description" du matériau.

3.2.2. La logique de la preuve

Cette section concerne les critères fondamentaux qui délimitent les autres critères. Une question de recherche peut être formulée sous les formes suivantes : «*Est-ce que... (oui, ou non)?*» et «*Comment...?*» Cette question, tout comme chaque hypothèse qui en découle, doit être *falsifiable*. Contrairement à un énoncé théologique, une proposition scientifique doit pouvoir être mise en doute : elle n'acquiert ainsi sa valeur de vérité, que lorsqu'on peut démontrer qu'elle demeure vraie, après vérification, malgré la possibilité qu'elle puisse être fausse.

Chaque hypothèse cherche à affirmer sa valeur de vérité par l'*expérimentation*. C'est-à-dire que l'on va chercher dans le réel, les éléments de réponse permettant de trancher en faveur de «oui», ou de «non». Ce "test" par le réel est appelé *vérification empirique*. C'est un principe fondateur de la *méthode expérimentale*³⁷⁶.

Dans une vérification empirique, la construction des données empiriques doit avoir un caractère de *fidélité* : soit, un outil de mesure doit toujours mesurer la "même chose" et avec "la même force". C'est à dire que les résultats de l'expérimentation doivent être *répétables*. Dans les sciences sociales, on ne "répète" rien, bien sûr. On s'assure cependant que les outils mesureraient les mêmes phénomènes, s'ils étaient placés dans des conditions identiques : c'est le caractère de *généralité*.

Dans le cas d'une démarche de recherche sociologique et heuristique (comme la présente recherche), l'*exploration* précède la formulation d'hypothèses. À partir d'une question de départ du type "*comment...?*", l'on réalise des observations empiriques préliminaires. Ensuite, l'on induit graduellement un ensemble de propositions logiques du type "hypothèses de recherche", lesquelles circonscrivent graduellement un *objet empirique* de recherche. On synthétise finalement les propositions accumulées en une *question de recherche*.

³⁷⁶ P. SABOURIN, féru de philosophie fondamentale, fait ici remarquer que notre démarche s'inscrit dans une épistémologie poppérienne (de K. POPPER). Nous y ferions plutôt observer l'influence globale de G. BATESON, C.G. JUNG et T. KUHN sur l'ensemble de notre démarche, ainsi que D. SPERBER pour notre conception de la connaissance.

Nos propositions doivent offrir davantage que les seules alternatives "vrai" et "faux". Ce type d'hypothèse de recherche, plus déductif, reproduirait la forme d'une proposition mathématique, dans laquelle le raisonnement logique force un choix entre deux scénarios : H1, l'hypothèse est vraie ; H0, l'hypothèse est fausse. Chaque hypothèse serait formulée, en fonction de n'offrir que ces deux alternatives, exhaustives de toutes les possibilités et mutuellement exclusives : H1 "vrai" et H0 "faux".

Ici, l'on demande plutôt au chercheur de poser des conditions nécessaires, ou suffisantes, pour que chacune des alternatives soit validée, ou invalidée. Ici, il serait important de nous demander, quelle type de preuve devrait s'appliquer. Pour chaque hypothèse... :

1. Dans le cas où l'on accepte une hypothèse H1 ("la proposition est vraie"), cela devrait-il absolument exclure H0, et inversement?
2. Dans le cas du rejet d'une hypothèse H1 (i.e. si on rejette l'alternative "vrai") cela devrait-il absolument valider H0 ("la proposition doit donc être fausse")?

Par ailleurs, quel lien logique devrait unir la question de recherche, à l'ensemble des hypothèses? Quelle logique de la preuve devrait-on appliquer?

Prenons une image pour illustrer ce propos. Dans le Droit pénal "français", on retrouve la "présomption d'innocence" : i.e. la partie accusatrice doit prouver la culpabilité d'un accusé. Autrement dit, H0 (faux) demeure valide par défaut, à la condition qu'on n'ait pas prouvé H1 (vrai). Ainsi, le chercheur devrait démontrer que sa théorie est *positivement* valide, soit, en prouvant H1 (vrai). À l'inverse, dans le Droit pénal "anglais", l'on doit démontrer que l'accusé ne peut pas être innocent. Autrement dit, l'hypothèse H0 doit être invalidée. H1 est présumée valide par défaut, à la condition que "l'innocence" (H0) n'ait pas été prouvée.

Quelle preuve doit-on choisir ici? La réponse à ce dilemme provient de la façon même, dont l'appréhension du réel permet la vérification d'une théorie sociale. Du point de vue du *positivisme*³⁷⁷ scientifique - la "norme", dans les sociétés issues des traditions de pensée judéo-chrétienne et anglo-normandes - l'on demande une preuve *positive* (c'est-à-dire exhaustive et factuelle) de la réalité d'un phénomène, avant d'en admettre l'existence. Autrement dit, dans cette façon de penser, on doit prouver *positivement* H1 ("vrai").

³⁷⁷ *Positivisme* : "doctrine philosophique d'Auguste Comte et de ses disciples. Par extension, tendance des esprits hostiles à la métaphysique et désireux de ne fonder la connaissance que sur des faits." JULIA, D., DICIONNAIRE DE PHILOSOPHIE (Paris : Larousse, 1964) : 237.

En sciences sociales, nous avons affaire à des être humains, dotés d'*intentionnalité* et de *réflexivité*. La pensée humaine, ainsi que l'action qui en découle, présentent donc des redoutables caractéristiques, qui la font échapper en partie à cette compréhension positiviste de l'univers.

Malgré tout, l'hégémonie de la pensée positiviste, toujours entendue en sourdine, nous oblige toujours à prouver la validité de nos théories sociologiques, dans la mesure où l'on doit pouvoir prédire l'efficacité de notre théorie, dans la compréhension³⁷⁸ du réel. La logique de notre travail scientifique rassemble donc les éléments épars des deux systèmes de preuve précédents.

1. *La réfutation des théories alternatives.* D'une part, nous démontrons que les théories alternatives à la mémoire sociale sont inefficaces, lorsqu'elles doivent saisir l'interrelation entre l'intentionnalité, la rationalité économique et l'identité collective.
2. *La vérification empirique de l'efficacité de notre théorie.* D'autre part, nous pouvons "prédire" l'efficacité de notre théorie de l'actualisation de la mémoire économique, dans la mesure où elle permet de traiter adéquatement la "connaissance économique", dans un cas empirique : l'entrepreneuriat en milieu abénaquis.

Le lecteur peut retourner au chapitre de problématique théorique, pour observer la façon dont nous y élaborons un ensemble d'hypothèses inductives, afin de réduire les diverses insuffisances des approches théoriques alternatives, quant à la question du *sociosymbolique économique*. Nous référons alors autant à ces théories, qu'à nos observations empiriques du "terrain autochtone".

Après cela, dans notre chapitre de "présentation du cas étudié", nous dégagons un ensemble supplémentaires d'observations empiriques. Nous montrons alors comment nos propositions de recherche rendent compte efficacement du cas choisi, du matériau retenu et du phénomène social et sociologique étudié. Nous décrivons et analysons enfin notre matériau à l'aide de ces théories, de façon à prouver leur "efficacité".

³⁷⁸ Le fait de prédire l'efficacité d'une théorie pour comprendre les résultats de l'action, après coup, diffère de la capacité de prédire le déroulement de l'action avant coup. À cause de l'intentionnalité des humains, cette prédiction absolue n'existe tout simplement pas. On ne peut qu'inférer partiellement la probabilité de l'action future, à partir de la modélisation de la connaissance (en termes d'attitudes, de représentations, etc.).

En définitive, on peut résumer ainsi notre "preuve" :

1. Nous montrons comment les hypothèses alternatives aux nôtres semblent invalidées par le réel (par exemple, comment la soi-disant "universalité" de la rationalité "économique" est démentie par les logiques sociales de l'économie)
2. Nous montrons comment nos hypothèses peuvent être falsifiées, et comment, aussi, il semble que le réel ne nous démente pas - malgré que nous ayons démontré que cette possibilité existait. Nous sollicitons donc la *vérification empirique* de notre théorie de la connaissance économique, à travers l'analyse des discours des informateurs sur leurs pratiques économiques.

3.2.3. Les critères de validité d'une étude de cas

Les critères suivants s'appliquent spécifiquement aux *études de cas*. Robert K. Yin³⁷⁹, lequel propose aussi plusieurs "tests", ou "tactiques de vérification", pour ces différents critères. Ces tests ne constituent pas des vérifications empiriques en eux-mêmes. Nulle part ailleurs, nous n'allons écrire quelque chose du genre : «*La réponse au test x de Yin est (...)*». Non, puisqu'il ne s'agit ici que de lignes directrices à l'intention des chercheurs, et devant s'appliquant à la conception du plan de recherche.

3.2.3.1. La validité des dimensions opératoires des concepts³⁸⁰

Parce qu'une *étude de cas* vise à répondre à une question de recherche, elle suppose la vérification empirique d'un certain nombre d'hypothèses et de propositions de recherche. Donc, le chercheur doit rendre compte de la capacité de ses "concepts" et du "cas" choisi, de répondre à sa *question de recherche* : en l'occurrence, il doit justifier et rendre compte de ce que son étude de cas va mesurer, échantillonner, ou prouver, ainsi que de la "théorie" sur laquelle s'appuie toute sa démarche. Yin³⁸¹ propose trois "tactiques" - lesquelles, nous avons toutes appliquées :

- i. Utiliser des sources empiriques multiples (plusieurs sortes de données), afin de profiter de la *télémetrie* des informations et des données de sources différentes³⁸².

³⁷⁹ Yin, R.K. (*op. cit.*) : 36 et suivantes. Yin réfère aussi à KIDDER (1981 : 7-8).

³⁸⁰ "Construct validity", Yin, R.K. : *loc. cit.*

³⁸¹ *Loc. cit.*

³⁸² *Ibid.* Cf. aussi le chapitre 4, "Collecting Evidence" : surtout les pages 90-96.

- ii. Expliciter, à travers tout le document, le processus logique de constitution de la preuve, afin de permettre à un lecteur de reconstituer le raisonnement et les étapes de la recherche, ayant mené aux conclusions formulées à la fin³⁸³.
- iii. Soumettre les versions préliminaires du rapport d'étude de cas à des personnes-ressources expérimentées.

Cet aspect de la démarche de recherche est celui, qui désoriente le plus les néophytes (dont nous sommes) : il semble y avoir une multitude de questions, qu'on puisse poser à propos de chaque facette de la vie sociale. Partant, il y a autant de "bonnes" réponses, que de "questions" bien posées.

3.2.3.2. La validité interne de la théorie³⁸⁴

Selon YIN, le critère de validité interne ne concerne que les études proposant un schéma causal (par exemple, une inférence statistique), pour expliquer les phénomènes. Une étude exploratoire, ou heuristique comme la notre, ne propose pas une explication en termes de «*A entraîne B*» : nous visons la mise au jour de la structuration de la connaissance économique, pour expliquer un phénomène (i.e. l'abondance relative des références à la mémoire collective, dans les discours de sens commun sur l'économie chez les entrepreneurs du milieu abénaquis).

D'accord avec YIN³⁸⁵, nous proposons d'examiner toutes les explications alternatives à la notre, à chaque fois que nous devons inférer un élément d'explication à partir de nos observations, du contenu de nos entretiens, ou de sources indirectes (tels des documents). À partir de ces inférences, nous construisons graduellement une "*hypothèse explicative*"³⁸⁶, ce qui constitue un sous-stratégie de la méthode dite "*repérage dans le réel d'un phénomène prédit, ou décrit, par la théorie*"³⁸⁷. Il importe de saisir la différence entre le fait de proposer une explication plausible, et celui de postuler une explication théorique qui demeure non falsifiable (donc non vérifiable) empiriquement, peu importe la configuration des phénomènes empiriques, comme dans les théories *déconstructivistes*³⁸⁸, ou *marxistes* les plus "orthodoxes".

³⁸³ *Ibid.* : 96-97.

³⁸⁴ "*Internal validity*", *ibid.* : 36 et surtout 38.

³⁸⁵ *Ibid.* : 38.

³⁸⁶ "*Explanation-Building*" : *ibid.* : 107-109.

³⁸⁷ Notre adaptation de la notion de "*Pattern-Matching*", *ibid.* : 103.

³⁸⁸ Nous désignons par là, le courant "philosophique" français des années 1960 à 1980, qui comprenait Michel Foucault, Jean Baudrillard et René Girard, entre autres.

3.2.3.3. La validité externe de la théorie³⁸⁹

Cette notion désigne le caractère de *généralité* de la recherche. Nous ne pouvons établir cette généralité sur une base comparative, puisque notre étude ne s'attache qu'à un seul cas³⁹⁰. Mentionnons que la relative absence de précédents à ce type d'étude en limite les possibilités de validation théorique, par la télémétrie des résultats avec des études précédentes.

Nous pouvons établir autrement le caractère de généralité de l'étude. YIN appelle "généralisation à la théorie"³⁹¹ le fait de répondre à une interrogation théorique de portée plus générale que le contexte localisé de l'étude. Ainsi, le cadre conceptuel repousse les limites de son applicabilité à un seul cas empirique localisé : on parle moins de la "représentativité" d'un tel cas, que de son caractère "d'observatoire" d'un phénomène sociologique d'intérêt général.

3.2.3.4. La fiabilité des données³⁹²

Cette caractéristique désigne le caractère de *répétabilité* de la vérification empirique. Afin d'assurer que des chercheurs puissent répéter notre démarche de recherche, s'ils souhaitent vérifier nos résultats, nous avons assemblé une base de données de recherche rudimentaire comprenant : des compte-rendus de séjours de terrain, des compte-rendus d'entretien, des tableaux compilant nos observations, ainsi que des enregistrements sonores d'entretiens de recherche, accompagnés de la description sommaire des thèmes abordés.

Le logiciel *Q.S.R. Nud*ist*³⁹³ nous sert à traiter chaque verbatim d'entretien (le matériau). Il permet la consignation des catégories descriptives du discours, en plus de croisements de catégories linguistiques et/ou conceptuelles. Les catégories descriptives du matériau sont explicitées au chapitre "Description et analyse du contenu d'entretiens".

³⁸⁹ "External validity", *ibid.* : 38-40.

³⁹⁰ Se référer à la section "Exploration du terrain..." du prochain chapitre, pour prendre la mesure des défis qui attendent un chercheur allochtone désireux d'étudier plusieurs "cas", en milieux autochtones.

³⁹¹ "How case studies can be generalized to theory", YIN, R.K. (*op. cit.*) : 39. Lire les pages 39-40.

³⁹² "Reliability", *ibid.* : 40-41.

³⁹³ Copyright (droits réservés) par la firme *Qualitative Systems Research* (Australie).

3.3. La spécification du "cas" en tant qu'*observatoire* d'un phénomène sociologique

Après avoir montré comment nous assurons la validité et la fiabilité de notre étude de cas, nous justifions maintenant le choix de ce cas. Notre objet est *les représentations sociales de l'économie chez les entrepreneurs du milieu abénaquis*. Le choix de ce cas nous renseigne sur un phénomène de portée générale : *l'appropriation cognitive des pratiques économiques et la constitution d'une mémoire économique, à partir de la situation d'un groupe économique en position dominée : les Abénakis du Québec*.

Dans le cas choisi (l'entrepreneuriat en milieu abénaquis), le groupe économique visé par l'étude représente aussi un groupe ethnoculturel précis. Le choix de l'ethnie *Abénaki* dépend surtout de la position économique particulière de ce groupe ethnoculturel, en fonction de l'histoire, de la politique et de la vie sociale singulière du sud du Québec³⁹⁴, par rapport à l'ensemble du Canada et de l'Amérique du Nord. Rappelons les caractéristiques singulières du groupe ethnoculturel choisi.

1. D'une part, les deux communautés abénaquises sont des *enclaves* ethnoculturelles autochtones *globalement* d'expression française, au sein de la "francophonie ethnique" du Québec (disons qu'ils représentent l'image de l'autochtonie d'expression française, peu souvent étudiée pour elle-même).
2. D'autre part, les Abénakis du Québec représentent un *groupe économique* en position dominée, dans une économie francophone dominante (ce qui renverse la perspective habituelle des études portant sur l'économie francophone du Québec).

Nous renvoyons ici à l'image employée en introduction du mémoire : celle du "village des irréductibles Gaulois" encerclé par l'Empire Romain. Les francophones du Québec, généralement habitués de se percevoir dans la situation des "encerclés" Gaulois, recherchent plutôt rarement un changement de perspective, qui les place au nombre des "encerclants".

³⁹⁴ Voir la présentation du cas, au début du chapitre suivant.

4. L'entretien de recherche à structure ouverte³⁹⁵

4.1. L'entretien à structure ouverte en tant que méthode ethnographique

Les acteurs sociaux nous intéressent, dans ce mémoire de recherche, en autant qu'ils produisent un *discours* sur leur expérience économique. Les discours des informateurs sont recueillis par le biais d'une technique appelée *entretien de recherche structuré*³⁹⁶. Nous aimerions mettre en évidence les enjeux sociaux d'une démarche de recherche, basée sur des *entretiens à structure ouverte*.

Dans une recherche en général, on peut en effet demander de plusieurs façons, à des *acteurs sociaux*, de coiffer le chapeau d'*informateurs*. On appelle *informateurs*, les acteurs qui contribuent des *informations* à des chercheurs, que ce soit tacitement, ou ouvertement. L'*informateur* acquiert ce statut, par son entente tacite ou explicite avec un chercheur. Le refus de participer à une démarche de recherche, ou le fait de poser des limites à sa participation, demeure le droit le plus inaliénable des *acteurs sociaux*. Par le fait même, ces acteurs signifient leur refus, ou leurs conditions, face à la perspective d'*informer* un chercheur. Ils ne peuvent alors pas être cités directement, même si l'interaction du chercheur avec eux demeure une source valide et légitime d'*observations* de terrain.

Jusque là, dans l'aide qu'ils apportent à la recherche documentaire, ou dans leurs entretiens informels avec les chercheurs, les acteurs sociaux peuvent se faire "complices" de la construction de la connaissance, mais sans s'engager personnellement au-delà d'un certain point. Rappelons qu'un *entretien informel* n'est finalement qu'une simple interaction entre chercheur(s) et informateur(s), où ils conversent à propos des sujets qui touchent la recherche et de considérations personnelles, dans des lieux et des modalités habituelles au milieu. *Tout ce temps, les informateurs conservent une certaine distance, par rapport à ce qui apparaît en toutes lettres dans un mémoire de recherche.*

Par contre, l'*entretien structuré* est une technique ethnographique un peu plus intrusive, où l'on demande aux acteurs - s'ils le veulent bien - de franchir cette "barrière" personnelle. En effet,

³⁹⁵ Nous préférons le terme "à structure ouverte" à celui plus largement employé, bien qu'imprécis, de "semi-directif".

³⁹⁶ À propos des techniques d'entretien, nous référons généralement aux pages magistrales, écrites par WHYTE, W.F. (K. KING WHYTE, collaboration), "INTERVIEWING STRATEGY", CHAP. 6 IN *LEARNING FROM THE FIELD: A GUIDE FROM EXPERIENCE* (Beverly Hills : Sage Publications, 1984) : 97-112.

dès qu'on envisage de réaliser un entretien de recherche structuré avec eux, on leur demande de livrer à la postérité le fond de leur pensée - et de le faire de vive voix, de surcroît. Davantage, encore : on leur demande aussi de les enregistrer, afin qu'un appareil puisse répéter indéfiniment et audiblement, ce qu'ils se hâtent de chuchoter à l'oreille du chercheur. Ce procédé de recherche repose donc sur la *confiance* des informateurs, envers le(s) chercheur(s).

L'entretien de recherche est défini comme une conversation, dans laquelle le chercheur "laisse parler" l'informateur, ou "l'amène à parler", sur les éléments précis qui intéressent sa recherche. Partant, nous qualifions aussi d'interlocuteur, tout informateur qui participe à un entretien à structure ouverte.

4.2. Les techniques d'entretien à structure ouverte et la structuration du discours

L'aspect *structuré* d'un entretien de recherche désigne la fixation, à l'avance, de quelques-uns des paramètres de la conversation, afin de resserrer le thème général de la conversation autour des préoccupations de recherche. Dans un entretien à structure ouverte, le chercheur lance la conversation dans une direction précise, mais en laissant le soin aux informateurs d'apporter le contenu informatif de leur choix, et d'influencer le déroulement de la conversation.

Pour ce faire, l'entretien à structure ouverte fait appel à une proportion élevée de *questions ouvertes* et, dans une moindre mesure, à des affirmations spécifiques. Ces "questions" ressemblent plus, en réalité, à des énoncés affirmatifs, souvent volontairement incomplets, et qui permettent à l'interlocuteur de les compléter, de les commenter, ou de les reformuler à sa guise. Le chercheur intervient le moins possible dans ce type de conversation, seulement pour relancer le discours de son interlocuteur, marquer son intérêt, ou l'orienter sur une piste pertinente.

Les modalités d'interventions par le chercheur, en cours d'entretien, sont décrits comme suit, selon leur lien au discours de l'informateur. Nous adaptons, en français, les formulations anglaises du journaliste et ethnologue étasunien William Foote WHYTE³⁹⁷ (entre parenthèses, nous plaçons leur formulation anglaise originale).

- i. *L'accusé de réception non verbal ("Uh-huh")*. Il consiste en un signe physique d'encouragement, ou d'approbation, ou en un signal auditif, même si non verbalisé : "oui",

³⁹⁷ *Ibid.* : 99-100.

- ou "hum, hum". Il vise à encourager l'interlocuteur à continuer sur sa lancée, dans la présente trame de son discours.
- ii. *Le reflet ("Reflection")*. Il consiste dans le fait de répéter, pratiquement mot pour mot, le tout dernier énoncé de l'interlocuteur, mais en le transformant en question, au moyen d'une inflexion tonale vers le haut. Il revient à demander subrepticement à l'interlocuteur, de continuer à élaborer sur le dernier point.
 - iii. *Le coup de sonde direct ("Probe the informant's last remark")*. Il consiste à poser une question, directement à propos du tout dernier énoncé de l'interlocuteur.
 - iv. *Le coup de sonde indirect ("Probe an idea preceding the last remark by the informant, but still within the scope of an informant's statement")*. Il consiste dans une question, ou dans un énoncé que l'interlocuteur est invité à commenter. Son but est d'explorer l'une de plusieurs idées, énoncées auparavant, mais reliées au contenu du dernier énoncé de l'interlocuteur.
 - v. *Le coup de sonde rétroactif ("Probe an idea expressed by the informant or interviewer in an earlier part of the interview")*. Il consiste en une question, ou en un énoncé à commenter, lequel reprend une idée exprimée un certain temps auparavant, soit par l'informateur, soit par le chercheur.
 - vi. *L'introduction d'un nouveau sujet de conversation ("Introduction of a new topic")*. Ici, on désigne davantage le procédé, que sa formulation. Le chercheur introduit une dimension de sa grille d'entretien, inabordée jusque-là, sur laquelle il souhaite faire porter la conversation, à partir de ce point.

WHYTE³⁹⁸ fait remarquer que ses types *iv* et *v* se confondent, dans la réalité. S'il peut sembler logique, du point de vue du chercheur, de séparer le contenu du dernier "énoncé" ("*statement*", ou "*body of talking*") du reste de l'entretien, ses informateurs ne disposent pas de cette même perspective. L'interlocuteur(trice) n'ayant pas accès à toute la conceptualisation menant au schéma de l'entretien, le sujet de l'entretien n'est pas découpé, pour lui (elle), en dimensions distinctes de la même façon. En fait, son discours constitue un "tout" indivisible.

Cette particularité (l'unité représentationnelle du discours) permet précisément son analyse sémantique et structurale. Puisque la construction logique et linguistique de cette totalité (sémantique) révèle son organisation dans la connaissance, alors ce mode de présentation de soi à autrui décrit, aussi, comment l'interlocuteur se représente cet objet mental abstrait à soi-même (sa représentation). Or, les opinions, les attitudes, les représentations et la mémoire des individus se construisent toujours à partir d'un substrat social, soit les référents utilisés par des groupes sociaux et décrivant leurs expériences concrètes. On parle alors de la

³⁹⁸ *Ibid.* : 100.

représentation sociale, ou de l'organisation sociale, d'un objet de connaissance (ou, en définitive, de sa structuration).

4.3. La situation d'entretien en tant que rapport social et relation interpersonnelle

Les éléments précédents composent la définition de la *situation d'entretien à structure ouverte*, soit, une conversation dont les thèmes sont choisis par le chercheur, en fonction de répondre à sa *question de recherche*. Idéalement, les paroles d'un informateur sont enregistrées et transcrites *verbatim* (mot pour mot).

La *situation d'entretien* désigne l'ensemble des paramètres de l'interaction, entre le chercheur et son interlocuteur. Ces paramètres peuvent varier, selon ce que désire savoir le chercheur et sa relation aux informateurs. On appelle *relation d'entretien*, le rapport interpersonnel et social entre le(s) chercheurs et l(es) interlocuteur(s).

Ce rapport est, d'entrée de jeu, déterminé par l'état des relations sociales "externes" à la relation interpersonnelle impliquée. Par exemple, les rapports politiques entre des groupes sociaux sont vécus et reconduits, à travers le contact du chercheur avec les gens d'un milieu donné. Le chercheur a bien peu de contrôle sur ces "extériorités". Dans le cas qui nous occupe, en terrain "autochtone", un chercheur "Québécois francophone" est un "Blanc", d'abord et avant tout. Leur rapport mutuel sera celui d'Autochtone à Allochtone.

Cependant, le chercheur peut compenser ces inévitables distorsions dans ses relations, en adaptant le contexte des entretiens aux besoins de la recherche, ou en faisant varier une série de facteurs plus "internes" à chaque entretien. Parmi ces facteurs "internes" au contexte de l'entretien, les plus évidents sont le lieu et les conditions d'entretien, la présence de tiers et l'utilisation des appareils d'enregistrement.

4.4. Les paramètres de la relation d'entretien et leurs effets communicationnels

Dans le préambule d'entretien, ou dans les phases préparatoires aux entretiens, nous rassurons les informateurs sur le caractère confidentiel des entretiens. Nous nous assurons aussi d'obtenir l'accord explicite des informateurs sur l'utilisation des moyens d'enregistrement. Pour nous, la consignation des discours par des moyens d'enregistrement n'est pas facultative, dans la mesure où nous analysons un matériau *verbal*.

Dans l'énoncé des questions, nous ajustons la formulation, le niveau de langage et le choix de vocabulaire, à chaque situation d'entretien précise. Ces ajustements sont nécessaires, à cause du caractère unique et de l'évolution de chacune des relations chercheur-informateur.

4.5. La généralisation des méthodes d'entretien aux *panels* d'informateurs

Dans l'un de nos entretiens de recherche, nous interviewons simultanément deux personnes associées en affaires. Pour les "sciences de la gestion", cette situation d'entretien s'appellerait un "*panel* de gens d'affaires".

Le terme anglais "*panel*" est d'ailleurs assez mal traduit, en français, par l'expression *groupe-témoin* (lequel réfère plutôt à un *groupe-contrôle*, en méthodes statistiques). Nous préférons nettement conserver le terme *panel*. De toutes façons, il s'agit ici d'un "rassemblement" d'informateurs, et non pas d'une comparaison. Nous parlerions donc davantage d'une *mise en contexte facilitant l'évocation des pratiques*, comme avec un groupe d'anciens travailleurs d'une firme - le discours de l'un alimentant l'évocation des souvenirs chez un autre³⁹⁹, ainsi de suite.

³⁹⁹ C'est ce que montrent des travaux empiriques récents sur la mémoire sociale.

À ce sujet, malgré des différences fondamentales, nous croyons que l'approche par *panel* est aussi valide que l'*entretien face-à-face*, dans le contexte précis où nous l'utilisons. Pourquoi? Parce que les techniques utilisées par le chercheur, dans les entretiens de recherche en face à face (les *dyades*), demeurent les mêmes dans le type précis de situation d'entretien, que nous appelons ici un *panel*. Examinons pourquoi, à travers la notion d'*audience*.

4.5.1. La conversation en *dyade* en tant que discours social visant une audience

Le discours d'un informateur s'adresse toujours à un autre *sujet social* présumé : l'audience. Le chercheur sert de médiateur à ce discours. Ce sujet social, cette audience peut se résumer à un *groupe social*, construit et défini dans la conscience de l'informateur. L'informateur adresse un message à un tel groupe, par l'entremise du chercheur : ce pourrait être les "hommes", les "femmes", les "vieux", les "jeunes", les "Québécois", les "Anglais", les "riches", le "gouvernement", "l'Occident", les "païens" et les "incroyants" (comme dans des messages de fondamentalistes de tout acabit), ou le "public" (comme dans les entrevues journalistiques avec des personnalités publiques), etc. Tout dépend du rapport qu'entretient chaque informateur avec ces groupes sociaux. *Ce rapport dépend, en retour, de la perception par l'informateur du rapport du chercheur à ces groupes, ainsi que de l'appréciation de "QUI" constitue l'audience du chercheur.*

La situation d'entretien en face-à-face (ou *dyade*) correspond, en apparence, à un scénario normal de conversation. Nous disons bien en apparence, parce que certains chercheurs proposent qu'il s'agisse d'un *monologue* facilité par le chercheur. Nous n'avons pas le loisir d'approfondir cette question.

Nonobstant cette possibilité, il appartient au chercheur de recréer l'ambiance de *dialogue* dans tout entretien, puisque la confiance de l'informateur dans le processus d'entretien en dépend étroitement. En effet, l'informateur doit ressentir, avec certitude, que le chercheur constitue un relais, efficace et crédible, pour le message qu'il destine à son audience "imaginaire".

Il importe, dès lors, que le chercheur renseigne adéquatement l'informateur, sur l'audience visée par sa recherche et sur sa propre préoccupation de connaissance. En effet, l'informateur agit différemment, selon qu'il s'attende à être cité dans les journaux, ou que ses commentaires

puissent être lus par son employeur, et selon que son anonymat puisse être préservé, ou non. La fonction du préambule d'entretien est de fournir toutes ces précisions à l'informateur.

4.5.2. L'audience présumée d'un entretien par *panel*

La situation d'entretien par *panel* répond aux mêmes exigences que la *dyade*. Sauf qu'il convient de vérifier si l'audience se limite toujours au seul chercheur (ou à l'audience présumée du chercheur).

En fait, dans le cas de *panels* réunissant des informateurs qui ne se seraient pas côtoyés depuis longtemps, on peut s'attendre à ce qu'ils cherchent à se renseigner mutuellement, entre eux. Dans les situations de "retrouvailles", ou d'"amicales d'anciens", les informateurs désignent une audience multiple, faite de chacun d'entre eux, en plus du chercheur. Les souvenirs construisent progressivement entre eux une image de leur *in-group*, à laquelle le chercheur sert de relais vers un *out-group*⁴⁰⁰.

Cette situation diffère cependant de notre situation d'entretien par *panel*. Nos informateurs en *panel* sont des intimes et des associés en affaires. Ils se côtoient quotidiennement, dans et hors du travail. Nous avons utilisé une stratégie particulière, dans notre préambule d'entretien avec eux. Nous avons désigné deux buts à notre entretien : l'un, d'évoquer l'histoire économique de leur communauté, vue de l'intérieur ; et, l'autre, de décrire leurs propres pratiques d'entreprise.

⁴⁰⁰ Les spécialistes reconnaîtront ici des notions tirées de l'*ethnométhodologie* et de la *psychosociologie*. Notre approche se veut explicitement interactionniste, soulignons-le.

Comme nos deux interlocuteurs construisent l'image d'un groupe extérieur à leur *dyade* (composée d'eux-mêmes), ils font alors "front commun" à l'encontre du chercheur, sur les questions se rapportant à leur partenariat d'affaires en milieu abénaquis. Dans la description de leurs propres pratiques, ils recourent à la formulation la plus mutuellement acceptable de leur action, et des motifs de leur action.

Par ailleurs, comme ils proviennent de communautés ethniques différentes (voir la description de la situation d'entretien 4), ils représentent aussi des points de vue différenciés. Notre préambule souligne d'ailleurs ce que nous souhaitons : que nos informateurs "s'alimentent l'un l'autre", sur les questions qui touchent à leurs expériences respectives. Ainsi, nous récoltons, dans leurs discours respectifs, les traces de la *perception d'un groupe par l'autre*, à travers la lecture de l'expérience de chacun par l'autre personne.

Lorsque le contexte d'entretien met en présence des personnes familières entre elles, il est alors possible de leur demander d'explorer explicitement leurs différenciations sociales de la façon décrite ici.

5. Le matériau

5.1. La construction du matériau de recherche

Notre matériau se compose d'entretiens de recherche à structure ouverte, relatant l'expérience économique des informateurs. Nous devons tenir compte des limitations de ce matériau.

Le schéma (ou la grille) d'entretien n'est pas uniforme d'un entretien à l'autre : on a administré des questionnaires différents à nos informateurs, parce que leurs expériences économiques variaient visiblement. En fait, nous faisons toujours précéder nos entretiens structurés, de *pré-entretiens* informels, avant le début des enregistrements - un peu à la façon des journalistes d'information qui s'entendent très brièvement avec leurs interlocuteurs, sur les sujets qui vont être abordés dans la "vraie" entrevue. Les grilles d'entretien explorent des dimensions différentes de leurs expériences économiques. La formulation et l'ordre des questions sont adaptées en cours d'entretien, mais tout en tâchant d'en préserver la cohérence d'ensemble.

5.2. Le statut méthodologique du matériau de recherche

À cause de la variabilité dans nos entrevues, les entretiens ne permettent pas la comparaison standardisée entre les catégories d'acteurs, par la forme technique de la construction de données "paramétriques". Par contre, nos entretiens représentent bien la diversité des constructions représentationnelles et identitaires liées à l'économie, dans le "milieu" abénaquis au Québec, soient les deux communautés de Wôlinak et d'Odanak.

5.2.1. Les liens entre pratiques et discours sur l'économie

Si, d'après G. LUKACS, "(l)'économie n'est rien que le système des formes d'objectivité de cette vie réelle"⁴⁰¹, alors la connaissance de l'économie est une construction de sens dans l'ordre du discours, laquelle vient mettre de l'ordre (mentalement) dans les rapports sociaux vécus.

L'interprétation herméneutique classique pose le statut du discours "comme s'il était détaché au-dessus d'une réalité concrète dont il ne ferait pas partie"⁴⁰². Un peu dans cette veine, F. DUMONT considérait le statut réciproque du discours et des pratiques, comme les deux "vécus parallèles"⁴⁰³ d'une société. Il y voyait aussi la tentative des acteurs pour construire un sens transcendant leurs conditions matérielles d'existence.

Or, le discours n'est jamais détaché d'une certaine pratique. Pour reprendre une thèse proche de notre position, il est "imbriqué dans la réalité concrète comme toute autre réalité concrète"⁴⁰⁴, dans la mesure où il construit des catégories qui ont une prise sur l'expérience. Tout discours est construit eu égard à un état de développement des rapports sociaux, et contient une certaine visée idéologique, au-delà de la connaissance factuelle.

Nous adoptons la même position que L.F. DAGENAI⁴⁰⁵ : à la suite de G. HOULE⁴⁰⁶, nous considérons le discours des informateurs sur l'économie comme un ensemble de "pratiques cognitives repérables par l'analyse"⁴⁰⁷. Le discours, en tant que *praxis*, "se veut un ensemble d'activités, telle [que] la connaissance, qui peut transformer le monde."⁴⁰⁸

"Transformer le monde" revient à élaborer une connaissance du réel, laquelle s'ajoute au registre cognitif de la collectivité. En ce sens, l'économie est une construction dynamique et interactive, ou un processus de travail social sur le symbolique à long terme. Tout discours se veut donc un acte d'intervention, symbolique et pratique, ayant des visées procédant de l'actualisation des mémoires collectives.

⁴⁰¹ Formule de G. LUKACS, cité dans HOULE, G. (1987) : 162.

⁴⁰² DAGENAI, L.F., LA JEUNESSE, UNE CONSTRUCTION DU DISCOURS FÉDÉRAL SOCIO-POLITIQUE CANADIEN DE 1965 À 1989, thèse Ph.D., Montréal, département de Sociologie, Université de Montréal, 1991 : 80.

⁴⁰³ Cf. DUMONT, F., "Présupposés et justifications (appendice)", in GENÈSE DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE (Montréal : Boréal, 1992) : 337-352.

⁴⁰⁴ DAGENAI, L.F. (*op. cit.*) : 81.

⁴⁰⁵ *Ibid.*

⁴⁰⁶ HOULE, G. (1987), cité dans DAGENAI, L.F., *loc. cit.*.

⁴⁰⁷ DAGENAI, L.F., *loc. cit.*.

⁴⁰⁸ *Ibid.* : 82.

5.2.2. Considérations sur le choix du matériau

Nous justifions sommairement le choix du matériau comme nous le faisons de la méthode d'étude de cas. Le choix du cas des Abénakis s'inscrit dans une stratégie plus globale. Les études sur les Premières nations⁴⁰⁹ du Québec constatent la diversité des situations d'intégration socio-économique, en regard des économies dominantes et industrialisées. La présente étude découle d'une façon heuristique de la délimitation des univers symboliques à opposer : l'autochtonie, la francophonie et la québécoité.

Le cas soumis à l'analyse est représentatif d'une société en transition, à l'intérieur d'une autre. Postulant une dimension *sociosymbolique* à cette transition, nous croyons pouvoir la retracer dans un processus de changement de la connaissance. Les traces laissées par cette acculturation constituent le *processus d'actualisation de la mémoire économique des collectivités*.

5.2.3. Définition du matériau

Le matériau, dans cette étude, est défini comme le contenu discursif d'entretiens de recherche à structure ouverte, destiné à une audience sociale allochtone, et où l'on peut repérer l'actualisation d'une mémoire économique collective à travers l'usage socialement différencié de référents du social : espace et temps sociaux, ainsi que des usages localisés du langage.

Le discours des entrepreneurs du milieu abénaquis, à propos de leur expérience socioéconomique, dépasse largement le cadre des entreprises où ils oeuvrent. Leur discours, tel que recueilli par nous, s'adresse à une audience constituée de toute la société majoritaire francophone, vers laquelle le chercheur (l'auteur de ces lignes) sert de relais. On y présente des référents économiques spécialisés, en leur donnant un *sens* (ou une nouvelle *finalité rationnelle*), conséquent à l'état des rapports sociaux non économiques.

Nous adoptons, ici, la démarche inverse à la pratique d'intervention en management, réduite à l'échelle de l'espace-temps social de l'entreprise⁴¹⁰. Au lieu de comprendre comment le milieu s'approprie la logique d'une intervention par des firmes, nous considérons *que*

⁴⁰⁹ Nous référons principalement aux travaux des membres du GÉTIC, Université Laval.

⁴¹⁰ Comme dans l'étude des pratiques de gestion du personnel chez *Forano, inc.*, dans BRIAND, M. (*op. cit.*).

l'intervention discursive des entrepreneurs vise à articuler des logiques sociales et économiques variées, voire contradictoires, parmi lesquelles celles des différents milieux.

Le discours des entrepreneurs oeuvrant dans le milieu abénaquis constitue un énoncé portant sur le développement économique. Il met en forme la connaissance spécialisée qui prévaut dans les entreprises de la société majoritaire du Québec francophone, en l'articulant avec des référents mnésiques propres à des collectivités, tant autochtones qu'allochtones.

6. L'analyse sémantique et structurale du discours

6.1. La sémantique structurale en tant que méthode d'analyse du discours

Truisme, ou révélation? Toute réalité sociale est relative, et toute connaissance, localisée, écrit en substance C. GEERTZ⁴¹¹. La réalité sociale, en tant qu'elle est (re)construite dans le discours, doit être décrite dans les termes mêmes de ce discours, avant qu'on prétende pouvoir l'expliquer. L'analyse discursive tend donc vers deux visées simultanées.

La première visée est de mettre en évidence ce qui renvoie à la pratique discursive, ou à la forme sociale de l'activité langagière. Le discours est, dans cette optique, une pratique d'interaction. De façon plus tangible, *l'analyse de discours revient à identifier le but de l'activité discursive, en fonction de la relation sociale de communication où s'inscrit cette pratique discursive.*

La deuxième consiste à repérer les traces des activités sociales dans le discours. Cela revient à rendre explicite les rapports forme-contenu de l'expression discursive, c'est à dire l'organisation qui existe entre des propriétés linguistiques (morphosyntaxiques) et un "lexique" (un ensemble d'énoncés faisant sens).

En analyse sémantique du discours, nous considérons que le sens doit être reconstruit par le chercheur⁴¹², à partir de l'articulation qui est faite du lexique et des énoncés de sens produits. Cette organisation des énoncés constitue la "structure", ou le mode d'organisation du discours. La sémantique structurale à laquelle emprunte la sociologie de la connaissance est dite "contextuelle" par opposition aux approches "génératives"⁴¹³.

Le fait même d'appeler "unités de sens" les énoncés rend compte du caractère contextuel de ces significations. Entendons par contextuel, le fait que le chercheur reconstruit le sens des énoncés, en tenant compte du "vécu" des acteurs sociaux concernés par ce discours, en amont (producteurs, intervenants, allocuteurs) et en aval (destinataires, audience, allocutaires).

⁴¹¹ GEERTZ, C., SAVOIR LOCAL, SAVOIR GLOBAL : LES LIEUX DU SAVOIR (Paris : P.U.F, 1986), 293 p.

⁴¹² La compréhension du sens fait appel à la subjectivité du chercheur, d'où une "co-effectuation du sens", selon une expression attribuée à Nicole RAMOGNINO.

⁴¹³ Comme, par exemple, la *grammaire générative* du linguiste N. CHOMSKY, ou encore la *sémiotique*.

Nous différencions notre travail de contextualisation, d'un simple regroupement thématique. L'analyse discursive commence par une description, où l'on fait le relevé des "unités de sens" pertinentes : les *référents de la mémoire sociale*. Puis, on décrit l'agencement de ces unités de sens. Ensuite, on passe à l'analyse proprement dite, ou à "l'explication" comme dirait G.G. GRANGER⁴¹⁴. En cela, notre approche tient compte des critiques adressées aux herméneutes littéraires par J.-C. GARDIN⁴¹⁵, soit, la nécessité de dépasser la description. Nous évitons aussi le piège décrit par M. CANTO-KLEIN et N. RAMOGNINO⁴¹⁶, soit un processus circulaire de validation d'une grille de lecture, ou d'une hypothèse non falsifiable.

6.2. Le statut linguistique du matériau

Nous considérons que la caractéristique de la *francophonie* contribue à définir la spécificité du milieu abénaquis, dans la mesure où la langue native y est presque éteinte. Seuls, les Abénakis nés aux États-Unis et une minorité de ceux du Québec, utilisent l'anglais comme langue première. Or, notre capacité d'analyse repose sur le partage d'une langue de communication commune (ou "*lingua franca*" : en latin, une langue "franche", ou affranchie des frontières). Sinon, il nous faudrait examiner sociologiquement l'usage des langues impliquées, ou à la limite traiter des entrevues réalisées en plusieurs langues simultanément.

6.3. Sommaire des étapes de traitement du matériau

En résumé, notre démarche empirique va débiter par une présentation de l'étude de cas, puis la description des propriétés des matériaux (les entretiens de recherche). Nous procéderons ensuite à la description des représentations sociales de l'économie chez des entrepreneurs. Nous effectuerons, enfin, une analyse des discours afin d'*établir, comme des faits sociaux, les régularités constatées dans l'organisation sociocognitive des représentations sociales de l'économie*. Ces régularités concernent l'actualisation de la mémoire économique collective du groupe ethnoculturel *Abénaki*.

⁴¹⁴ Cf. GRANGER, G.G., "EXPLICATION DANS LES SCIENCES SOCIALES", *IN* GRANGER, G.G. (DIR.), *L'EXPLICATION DANS LES SCIENCES SOCIALES* (Paris : Flammarion, 1973) : 147-165. Voir aussi, GRANGER, G.G., "THÉORIE ET EXPÉRIENCE", *IN* C. DE LA CAMPAGNE ET AL. (DIR.), *PHILOSOPHER* (Paris : Seuil, 1981) : 341-351.

⁴¹⁵ Cf. GARDIN, J.C., *LES ANALYSES DE DISCOURS* (Neuchâtel : Delacheaux et Niestle, 1974), 178 p.

⁴¹⁶ Cf. RAMOGNINO, N. ET M. CANTO-KLEIN, "LES FAITS SOCIAUX SONT POURVUS DE SENS", *CONNEXIONS*, no. 11, 1974 : 65-91. L'exemple qui vient à l'esprit est la (défunte) *analyse automatique du discours* (A.A.D.) de C. PÉCHEUX (1969).

Chapitre 4

Présentation de l'étude de cas

Introduction et plan du chapitre

Cette étude a pour objet la *construction discursive de la mémoire économique dans le discours des entrepreneurs oeuvrant dans le milieu abénaquis, et elle réfère à leur expérience socioéconomique*. Nous ouvrons ce chapitre sur une présentation du cas étudié, suivie de considérations sur le traitement méthodologique du cas.

Nous abordons ainsi la présentation du matériau, par le biais d'un compte-rendu de nos démarches de terrain. Nous montrons, aussitôt après, que toutes ces considérations orientent pleinement le choix de notre objet d'étude. Par la suite, nous présentons un compte-rendu d'observations et une pré-description des contenus d'entretiens, lesquelles mettent en lumière la variabilité des expériences socioéconomiques dans le milieu étudié. Nous posons alors un certain nombre de définitions empiriques, afin de circonscrire le phénomène observé. Puis, nous explicitons les règles de sélection d'un échantillon qualitatif d'entrepreneurs représentatifs.

Après quoi, nous décrivons chacune des quatre (4) situations d'entretien avec cinq (5) informateurs représentatifs, afin de mettre en évidence les caractéristiques de la relation d'entretien et de décrire l'impact du déroulement de chaque entretien sur la validité de son contenu. Nous montrons, enfin, comment le discours des entrepreneurs du milieu abénaquis *actualise la mémoire économique* des groupes sociaux, économiques et ethno-culturels. En somme, ce chapitre vise à montrer que... :

- i. Notre échantillon d'entrepreneurs est *représentatif* de la variabilité de l'entrepreneuriat en milieu abénaquis.
- ii. Le *matériau* (les discours des entrepreneurs sur l'économie) livre accès à notre *objet* de recherche (les référents de la mémoire économique).

1. Présentation du cas étudié

1.1. L'ethnie *Abénaki*¹ au Québec : singularité et représentativité

Notre étude porte sur l'enracinement cognitif des pratiques entrepreneuriales dans deux petites localités du sud du Québec, majoritairement habitées par l'ethnie *Abénaki*².

¹ Le choix de l'orthographe dans ce mémoire ne relève pas de la fantaisie. Le nom propre de cette Première nation est *Abénaki*, malgré les prétentions du *Conseil de la Langue Française*. L'usage "correct" (*sic.*) prescrirait que l'on écrive "abénaquis(e)", lorsque le terme est employé en tant que nom propre, adjectif, ou complément du nom. De leur côté, le *Grand Conseil de la Nation Wabanaki* et le *Conseil des Abénakis de Wôlinak* préconisent le respect de l'appellation *Abénaki*, pour désigner le peuple (non propre) et les individus (adjectif). Les anglophones, préférant la simplicité à l'élégance toute française des deux lettres "qu", emploient systématiquement "(A)abenaki". Au vu de ces différents usages, tous légitimes, nous n'adhérons que partiellement à la Parole Divine des *Ayatollahs* de la francophonie. Nous acceptons le principe d'utiliser l'adjectif *abénaquis(e)* pour désigner les objets et les référents matériels, ou abstraits (la géographie, la culture, etc.). Nous préférons cependant le nom propre *Abénaki(se)* et l'adjectif *abénaki(se)* pour désigner l'ethnie et les individus.

Étymologiquement, "*Waban*" signifie la lumière du jour, ou le lever du soleil, et "*Aki*", une terre, un lieu, ou un territoire. *Abénaki*, ou "*Waban-Aki*", fait donc référence au pays où il fait jour en premier, soit, anciennement, au fait de demeurer le long de la côte Atlantique, c'est-à-dire à l'est de tous ses voisins. Les langues et dialectes abénaquis, *sokoki*, *mohican*, *narrangasett*, *penobscot*, *pequot*, *passamaquody* et autres apparentés (aujourd'hui éteints, ou en voie de disparition) font partie de la famille linguistique *algonquienne*, des langues *polysynthétiques* (dont les verbes se conjuguent en incluant des pronoms et des compléments dans le même lexème synthétique). La famille algonquienne est l'une des trois familles linguistiques (*algonquienne*, *iroquoïenne*, *inuit*) représentées au Québec (11 familles au Canada, environ 95 langues). Les langues *algonquiennes* comprennent les sous-familles *abénakise*, *algonquine*, *crie*, *innue* et *mi'gmaq*. Il restait une dizaine de locuteurs de langue *abénaquise*, au milieu des années 1990. (Cf. KINKADE, D., "*THE DECLINE OF NATIVE LANGUAGES IN CANADA*", in R. H. ROBINS ET E. M. UHLENBECK (DIR.), *ENDANGERED LANGUAGES* (Oxford : Berg Publishers Ltd., 1991) : 157-176.

Compte tenu de l'extinction à peu près consommée de leurs langues natives, on peut considérer une majorité des *Abénakis* du Québec, tout comme les nations *Huronne-Wendat* et *Malécite*, comme des collectivités d'expression française. Un clivage linguistique et religieux existe au sein de cette nation, où les protestants tendraient plus souvent à employer l'anglais. Lire à ce sujet CHARLAND, T.M., *HISTOIRE DES ABÉNAKIS (1675-1937)*, 2e éd. (Montréal : Éditions du Lévrier, 1989), 368 p.

² Le peuple *Abénaki* était originaire de l'actuelle Nouvelle-Angleterre, avant la colonisation européenne, mais a émigré par la suite jusque dans le sud-est du Québec. Les *Abénakis*, considérés comme semi-nomades à l'origine, faisaient partie de l'alliance politique dite "*Waban-Aki*", fonctionnant sur le principe de la "*Longhouse*" (Maison-Longue), c.a.d. une forme d'organisation politique en confédérations de tribus, généralement répandue chez les peuples de l'Amérique du Nord-est. Pour une présentation plus approfondie et plus rigoureuse des fonctionnalités et de la morphologie de cette forme d'organisation politique, cf. VIAU, R., *ANTHROPOLOGIE DE LA GUERRE IROQUOÏENNE*, thèse Ph.D., Montréal, Université de Montréal, Département d'Anthropologie, 1991, surtout le chap. 2 : 21-43. Pour la curiosité, lire l'étude classique, LOWIE, R.H., "*SOME ASPECTS OF POLITICAL ORGANIZATION AMONG THE AMERICAN ABORIGINES*", repris in R. COHEN ET J. MIDDLETON (DIR.), *COMPARATIVE POLITICAL SYSTEMS. STUDIES IN THE POLITICS OF PRE-INDUSTRIAL SOCIETIES*, collection *American Museum Sourcebooks in Anthropology*, (Garden City, N.Y. : The Natural History Press, 1967) : 63-87. Pour une ethnologie historique plus complète des *Abénakis*, consulter TRIGGER, B.G. (DIR.), *HANDBOOK OF NORTH AMERICAN INDIANS*, (Washington, D.C. : Smithsonian Institution, 1978), 20 vols, spécialement la section "*North-Eastern Woodlands*". Pour une "autohistoire amérindienne", pour reprendre l'expression de G.E. SIOUÏ (1989), on pourra toujours souhaiter avoir accès au manuel scolaire (1999) écrit par l'historien B. ASSINWI, en collaboration avec le *Ministère de l'Éducation du Québec* et le *Conseil des Abénakis de Wôlinak*.

Nous définissons les *Abénakis* comme une *communauté ethnoculturelle autochtone*, plutôt que de nous en tenir à une définition dite "culturaliste", soit le partage d'une "culture" ethnique (au sens où on l'entendait en ethnologie classique). La perspective culturaliste nous apparaît inadéquate, puisque l'individu et les milieux "décident" en dernier ressort qui "est", ou "n'est pas", Abénaki(se)³.

De plus, contrairement à une croyance erronée, mais largement répandue, le critère juridique du *statut de citoyenneté "Autochtone"*⁴ ne constitue pas un critère suffisant, ni même nécessaire, pour définir l'appartenance ethnique à l'une, ou l'autre, des *Premières nations*⁵.

La communauté ethnoculturelle Abénakise, comme les autres Premières nations⁶, apparaît constituée d'un ensemble de collectivités concrètes, délimitées par l'appartenance juridiquement reconnue et/ou par l'*autoidentification ethnique*⁷ à l'une des "bandes" circonscrites par la prise de résidence historique d'un groupe autochtone dans une "réserve", ou dans un "établissement".

Ces localités concrètes sont appelées couramment la "communauté", le "village", ou la "réserve". D'entrée de jeu, tous ces termes usuels s'équivalent.

³ Ce qui résume le principe de l'*ascription*, ou de l'*autoidentification ethnique*, tels que définis par l'ethnologue Fredrik BARTH. Sans prendre aucun parti que ce soit, sauf celui de la rigueur scientifique, nous espérons que les acteurs de terrain puissent tenir compte de cette réalité anthropologique, lors de leurs futures "discussions" concernant le statut de la centaine d'individus, se déclarant descendants de la bande de Wôlinak, et récemment réinstitués dans leur statut autochtone. La communauté de Wôlinak se serait dotée d'un code d'appartenance ethnique, lequel dédoublerait en quelque sorte les critères gouvernementaux de "statut Indien".

⁴ Le "statut", comme il est appelé dans le langage populaire, découle de l'application des règles juridiques fédérales canadiennes, concernant les peuples autochtones de l'Amérique du nord. Autant au Canada qu'aux États-Unis, les gouvernements fédéraux se sont réservé le droit de définir juridiquement des critères d'appartenance des individus à des collectivités autochtones bien définies : les "bandes". Au Canada, le "statut" (*Indien, Métis, ou Inuit*) est un attribut individuel, lequel constitue aussi une catégorie de citoyenneté collective. On dit aussi que l'individu en question est un autochtone "inscrit", ou "enregistré", puisque son nom figure dans le *Registre fédéral des personnes Indiennes, Métisses et Inuites*. La définition de ce "statut" comprend plusieurs modalités et critères complexes. Il arrive qu'il soit réévalué au cours de la vie d'un(e) individu(e), à l'initiative du porteur du statut, des instances politiques d'une bande, ou du ministère fédéral.

⁵ On peut transposer sans mal, aux Premières nations du sud du Québec, les considérations lumineuses portant sur l'ethnicité et l'identité culturelle des Autochtones aux États-Unis, dans les premiers chapitres de NAGEL, J., *AMERICAN INDIAN ETHNIC RENEWAL: RED POWER AND THE RESURGENCE OF IDENTITY AND CULTURE* (New York : Oxford University Press, 1996), 298 p.

⁶ Il y a peut-être deux, ou trois, cas d'exception : le peuple *Métis* canadien, les *Chicanos* urbains du sud-ouest des États-Unis et les Afro-Américains indianisés de la Louisiane.

⁷ Toujours au sens donné par F. BARTH.

Les deux localités ou communautés⁸ abénaquises du Québec, nous semblent représenter de façon exemplaire l'ensemble des petites *réserves*⁹ amérindiennes enclavées

⁸ Le statut actuel des territoires d'Odanak et de Wôlinak découle de leurs origines en tant qu'"établissements" religieux. Historiquement, les Autochtones (Abénakis ou autres) étaient "invités" à s'établir dans des terres appartenant à des communautés religieuses. Certains Abénakis se sont d'ailleurs appelés, jusque dans un passé récent, la bande de *Saint-François*. Suite à un certain nombre de transformations du paysage foncier de la colonie de la Nouvelle-France, notamment l'abolition des domaines seigneuriaux et le versement de la colonie française dans l'Empire Britannique, les groupes autochtones, résidant dans les domaines fonciers des religieux, ont déménagé à quelques reprises, avant que l'administration du *Dominion* n'accorde finalement le statut juridique de "terres de réserve" à certains des anciens établissements religieux, avec ses lois de 1851, puis de 1879.

Certains Abénakis d'Odanak auraient, au XIX^e siècle, occupé une ancienne réserve appelée "Terres de Durham", située en amont de Drummondville, ainsi que les abords du Lac Champlain. "Odanak" signifie à peu près : "ici, on arrive chez nous", par allusion à un foyer et à un pays retrouvés après l'exil des territoires de la Nouvelle-Angleterre. L'autre bande abénaquise du Québec occupe actuellement l'enclave abénaquise de Wôlinak, au beau milieu de la municipalité de Bécancour. Elle y doit sa présence aux guerres d'extermination des années 1640-50 en Nouvelle-Angleterre et la migration des *Narragansetts* et des Abénakis de l'est et de l'ouest, vers les Bois-Francs et la région de Québec, puis à leur installation actuelle dans les environs de Trois-Rivières. Ils se sont aussi vus attribuer une réserve appelée Coleraine, dans les Bois-Francs, laquelle aurait été rétrocédée à l'État vers 1891, selon GENTILCORE, R. L. (DIR.), *ATLAS HISTORIQUE DU CANADA*, VOL. 2 "LA TRANSFORMATION DU TERRITOIRE. 1800-1891", traduction française par J.C. ROBERT (Montréal : PUM, 1993).

⁹ Pour la définition juridique d'une *réserve*, on peut se référer à PATENAUDE, M., *LE DROIT PROVINCIAL ET LES TERRES INDIENNES* (Montréal : Les éditions Yvon Blais, inc., 1986), 198 p. ; consulter aussi la littérature du MAINC (*Ministère des Affaires Indiennes et du Nord canadien*), lequel régit l'application de la législation fédérale, quelquefois encore appelée de nos jours *Loi sur les Indiens*. Les territoires de réserve sont une catégorie foncière, créée à partir du fonds public des terres de la Couronne, et réservées à l'usufruit exclusif des "Autochtones", ce qui revient à dire des Premières nations. La définition juridique canadienne de l'"autochtonéité" crée un statut de citoyenneté à part pour ces individus, mais dont l'existence même correspond paradoxalement à des "critères" collectifs, parmi lesquels la descendance biologique d'une, ou quelquefois, de plusieurs "bandes" autochtones reconnues et identifiées par la loi, ou dans des "traités" politiques. À chaque réserve correspond une bande.

La création des réserves, en autant qu'elles sont le résultat historique de la *réduction territoriale* des premiers habitants (semi-)nomades au sédentarisme, correspond également à une *réduction politique* d'entités indépendantes à un statut politique dominé (lire J.J. SIMARD, 1983, 1988 ; ou encore les travaux de D. DELAGE). La réduction dans les réserves se présente aussi comme un processus systématique d'"invasion et de déportation" (S. TALBOT, 1972; aussi l'auteur autochtone V. DELORIA, *varia*).

Du point de vue sociologique, les définitions juridiques s'avèrent inopérantes, puisque les Premières nations sont constituées, pour la plupart, de noyaux ethniques cohésifs très forts, dont l'identité ethnique procède de l'*autoidentification* à des "nations", mais pas nécessairement seulement aux "bandes" actuelles. De plus, les *frontières ethniques* des Premières nations du continent, entre elles, reflètent encore moins les divisions administratives créées par la loi, lesquelles étaient surtout érigées en fonction de séparer les premiers occupants de la société dominante "allochtone", voire de forcer l'"assimilation" ethnique des Autochtones (c'est l'argument central des travaux ethnohistoriques de R. SAVARD, par ailleurs un spécialiste de la mythologie algonquienne).

En plusieurs endroits du Canada, comme aux États-Unis, des éléments de populations fort disparates ont été regroupés au sein des mêmes bandes, par les instances gouvernementales des *Affaires Indiennes*. Citons l'exemple de la création des villages côtiers *inuit* du Nouveau-Québec, l'actuel *Nunavik* (G. DUHAIME, 1985). On peut penser que le paysage ethnoculturel des *Premières nations* en a été grandement modifié, puisque ces sédentarisations ont créé des *nouveaux* groupes, résultant de l'agglomération d'Autochtones d'origines diverses. On pense, par exemple, aux *Iroquois Mohawks* de Khanawake et de Kanesatake, des communautés (re)constituées autour d'Iroquois *Khanienkehaka* et *Senecas*, mais comprenant en plus, à l'origine, des *Abénakis* et même des *Algonquins* (R. VIAU, 1991 ; R. SAVARD, 1994 ; D. VAUGEOIS, 1995).

En conséquence, nous préférons écarter la fiction "culturaliste" inhérente aux définitions juridiques, à la faveur d'une définition plus ethnographique des réserves, en tant que "communautés", dont chacune constitue un "milieu de vie" singulier, à forte concentration coethnique et habituellement isolé géographiquement, sinon enclavé dans une société dominante. Les "frontières ethniques" de telles communautés reposent, dans cette perspective, sur des obstacles tout autant politiques, idéologiques,

de la partie méridionale (sud) de la province. Ces dernières forment un cas à part, parmi les réserves canadiennes, pour un ensemble de raisons.

Contrairement aux réserves isolées en milieu *nordique*, qui sont des établissements isolés et entourés par le milieu "naturel", les réserves du sud du Québec sont plutôt entourées par un milieu "social". C'est à dire que la situation contemporaine des localités habitées par les Abénakis, ainsi que de plusieurs autres réserves autochtones du sud du Québec, est analogue à celle du désormais célèbre village Gaulois de la littérature enfantine (cf. notre introduction). Ce sont des *enclaves géographiques et ethniques*, dans la mesure où les villages abénaquis du Québec sont "enclavés" dans un milieu social relativement *homogène*.

Que doit-on comprendre d'une affirmation telle que : «*Le sud du Québec est un milieu homogène*»? D'abord, le sud du Québec est l'étendue géographique que l'on associe à un certain "développement économique", à une *industrialisation* et à une *urbanisation*, caractéristiques des régions australes de la province. Cet état du "développement" unifie l'aire géographique du "Sud" et ses occupants, au sein de ce qu'il convient d'appeler une *économie* dominante, capitaliste, industrialisée, voire postindustrialisée. En d'autres termes, le sud du Québec se démarque du milieu "nordique" par le "surdéveloppement" relatif de son économie, d'une grande capacité productive et d'un niveau technologique avancé.

En partie, les communautés abénaquises enclavées participent aussi de cet ensemble développé du "Sud" : elles sont électrifiées, les routes y sont carrossables et le mode de vie y est semi-rural (correspondant en gros à l'*habitat étalé* des urbanistes¹⁰). Mais, elles s'en démarquent aussi, en fonction du rapport des sociétés "développées" *dominantes* à des groupes économiques *dominés*, comme le sont généralement les nations autochtones du continent nordaméricain. Les économies concrètes de groupes dominés sont aussi appelées "sous-développées"¹¹, par rapport à une économie dominante.

économiques, que tout simplement juridiques. Ces obstacles préviennent *de facto*, même si incomplètement, l'implantation sur le territoire d'acteurs venus d'autres milieux sociaux, ou d'autres groupes ethniques.

¹⁰ Cf. RITCHOT, G. ET C. FELTZ (DIR.), *FORME URBAINE ET PRATIQUE SOCIALE*, collection *Science et Théorie* (Montréal / Louvain-la-Neuve : Le Préambule / Éditions Ciaco, 1985).

¹¹ Malgré les avancées, plus ou moins timides, de certains groupes nordaméricains dans l'industrie (*Choctaw, Wendat, Abénaki, Mohawk*), la construction (*Mohawk, Crn*) l'extraction minière et pétrolière (*Osage, Lubicon, Cherokee*), les pêcheries (*Mi'qmaq, Inuit*) la production agricole et fruitière

En définitive, le sud du Québec désigne l'étendue géographique, le lieu de "l'encastrement social"¹² d'une certaine économie développée. Et, cette économie relativement uniforme¹³ possède un statut dominant, par rapport à l'économie des réserves. Mais, il y a "encastrement" dans *quoi*, ou plutôt, *chez qui*?

Il s'agit évidemment de "l'économie des régions", c'est-à-dire de l'*économie francophone*¹⁴ du Québec. Pour simplifier, hors de la région métropolitaine de Montréal, le Québec dit "des régions" présente une démographie nettement monoethnique et une francophonie d'ensemble, ainsi qu'un *état du développement matériel* relativement uniforme¹⁵, le tout fondant un *rapport de domination* par rapport à l'économie des réserves.

Considérant ce qui précède, les enclaves abénaquises du sud du Québec constituent un cas d'espèce, pour deux raisons :

1. Elles représentent la situation (peu investiguée) de l'ensemble des localités *amérindiennes* enclavées dans la "francophonie ethnique" du Québec.
2. Elles constituent un *groupe économique dominé (d'expression majoritairement française)* dans l'économie francophone *dominante et développée*¹⁶ selon les traits des pays les plus industrialisés.

(Cherokee), céréalière et bovine (Arapahoe, Shoshone, Blackfoot), la finance (Wendat, Osage, Mohawk), le tourisme (Atikamekw, Wendat, Innu), le jeu et les loteries (Séminole, Péquot-Passamaquody, Mohawk), les télécommunications et les technologies de l'information (Inuit, Mohawk, Wendat).

¹² Nous entendons l'expression "encastrement social de l'économie" au sens donné par M. GRANOVETTER, dans sa relecture du concept de K. POLANYI ("*social embeddedness of economic action*"), GRANOVETTER, M., "ECONOMIC ACTION AND SOCIAL STRUCTURE: THE PROBLEM OF EMBEDDEDNESS", *AMERICAN JOURNAL OF SOCIOLOGY*, vol. 91, 1985 : 481-510.

¹³ Le caractère uniforme postulé au développement du Québec tient, pour nous, à une situation synchronique (c.a.d. à un moment de l'histoire) : le présent. Il ne tient pas compte de la variabilité historique (accélération, ralentissement, ou régression) de ce développement, un phénomène mis en lumière dans la publication gouvernementale *DEUX QUÉBEC DANS UN*, mais souligné avec considérablement plus d'acuité dans CÔTÉ, G., *DÉSINTÉGRATION DES RÉGIONS. LE SOUS-DÉVELOPPEMENT DURABLE AU QUÉBEC* (Chicoutimi : Éditions JCL, 1991), 261 p.

¹⁴ Il faut comprendre qu'il s'agit toujours de l'économie des *Canadiens-français* du Québec, laquelle a été transformée par quarante ans de Révolution tranquille et d'intervention massive de la part de l'État provincial québécois, par le courant de mondialisation des économies nationales et par quinze années de libre-échange canado-étasunien. Nous prenons benoîtement pour acquis, que les questions du statut *dominé* de cette économie et de son propre *encastrement ethnique*, de même que de sa *transition*, ont été en bonne partie épuisées par les générations successives d'auteurs qui s'y sont intéressées : cf., les auteurs GÉRIN-LAJOIE, MINER, HUGHES, TAYLOR, FALARDEAU, DUMONT, TREMBLAY, HOULE, SALES, SABOURIN, HAMEL, BINHAS, SAUMURE, BRIAND, BROCHU, etc.

¹⁵ Cf. CÔTÉ, G. (*op. cit.*).

¹⁶ Ce qui renverse le point de vue de toutes les études, précédentes, sur l'économie francophone.

1.2. Retour sur la méthodologie : homogénéité et contextualisation

L'environnement ethniquement *homogène*, où sont enclavées les petites réserves des "régions" rurales du sud du Québec, diffère considérablement de l'environnement *cosmopolite* de la zone métropolitaine de Montréal. Méthodologiquement, il serait beaucoup plus difficile d'opérer les mêmes réductions, nécessaires pour le traitement de notre matériau, dans un cas impliquant un contexte pluraliste, comme celui d'une grande réserve (Khanawake, pour nommer celle qui nous vient à l'esprit) voisinant immédiatement une grande ville (telle que Montréal).

Le caractère homogène de l'environnement humain des réserves abénaquises facilite l'opposition méthodologique entre les mémoires collectives autochtones et allochtones. On peut assez facilement poser des critères empiriques, permettant de distinguer ce qui relève de la mémoire économique de chacun des groupes ethnoculturels, Abénaki et "francophone" (ou Canadiens-français), dans la mesure où l'on postule que la forme "firme-entreprise" représente une innovation culturelle du point de vue autochtone¹⁷.

Notre démarche peut ainsi procéder par le relevé et l'analyse des *représentations sociales de l'économie chez le groupe économique dominé*, composé des autochtones *Abénakis* et autres premières nations du sud du Québec, et à leur *comparaison* (limitée) avec l'ensemble des Québécois francophones et autres allochtones, lesquels composent le *groupe économique dominant*.

¹⁷ Nous posons qu'il est impossible de savoir avec certitude, rétrospectivement, à quoi correspondait la forme "entreprise" dans les sociétés autochtones précolombiennes. ATTENTION : nous démentons néanmoins le préjugé répandu, selon lequel les économies chez les Premières nations du continent auraient été "sans commerce" et "sans inégalités". D'ailleurs, les connaissances historiques et anthropologiques démentent cette vision romantique et rousseauïenne. Cependant, il nous apparaît évident, à travers la lecture de travaux de K. POLANYI, que la forme appelée "firme", ou "entreprise", est une création culturelle nettement "européenne". Sa diffusion parmi les Premières nations de l'Amérique suppose une appropriation, ou une innovation, laquelle s'inscrit dans un processus de constitution d'un champ symbolique et d'un type d'action économique autonomes. Cf. POLANYI, K. ET C. ARENSBERG (DIR.), LES SYSTÈMES ÉCONOMIQUES DANS L'HISTOIRE ET DANS LA THÉORIE, collection *Sciences humaines et sociales* (Paris : Librairie Larousse, 1975).

1.3. Retour sur la problématique : la perspective mémorielle sur la connaissance

Nous envisageons notre travail méthodologique de contextualisation des discours localisés, à travers le rapport de ce contexte localisé à tous les autres contextes sociaux. Par là, nous exprimons une position épistémologique fondamentale, soit, que nul groupe, ou nulle société, n'est une "île". Pour nous, toutes nos différentes "îles" naviguent sur un océan social, où elles croisent d'autres îles. À travers cette "dérive des continents" accélérée à l'échelle du temps des sociétés, nos "îles" entretiennent entre elles des amitiés immémoriales.

Il en va ainsi, des Premières nations du sud du Québec et des sociétés canadienne-française et britanno-canadienne, en plus de la Nouvelle-Angleterre. Soudés, enchevêtrés par leur histoire commune, leurs destins respectifs ne peuvent prendre un *sens* que l'un par rapport à tous les autres. Les rapports d'affinité et d'opposition entre ces "cultures" semblent véhiculés et reconstruits par les sujets vivants, mais un peu à leur insu.

Évitons ici les malentendus. Notre précédente affirmation ne signifie nullement, pour autant, que la connaissance des acteurs fût réductible à une "illusion", une "aliénation", à des "enceintes mentales", ou au produit du "refoulement" d'un "inconscient". Nous entendons simplement rajeunir la perspective sur le paradoxe inhérent à l'*idéologie*, que l'on qualifiait auparavant de "connaissance et méconnaissance". Cela ne signifie pas, non plus, que les humains fussent les passagers impuissants (et inconscients) d'une "Histoire sans sujet", ou d'une "Histoire qui marche toute seule".

Plus justement, nous interprétons ce paradoxe à la lumière des théories sur la mémoire sociale, soit, spécifiquement par rapport à un *processus* d'appropriation des pratiques. Nous illustrons ici cette position par le cas des entrepreneurs du milieu abénaquis. Leurs perspectives singulières ne peuvent s'interpréter qu'à travers un ensemble des perspectives mutuelles des groupes, allochtones et autochtones, l'un sur l'autre : littéralement, il s'agit du rapport d'*altérité* des sociétés.

2. Présentation du matériau

2.1. Compte-rendu de l'approche du terrain et de la construction des données

La tradition sociologique veut que le chercheur procède au récit de son approche du "terrain" étudié, ainsi qu'à l'analyse simultanée de l'impact des conditions de l'enquête, sur la construction de ses "données" de terrain. Le chercheur justifie ainsi ses choix d'étude de cas et d'informateurs, décrit les relations d'entretiens qui s'installent et leur impact sur les contenus d'entretiens, ainsi que les modifications de sa grille d'entretien.

Si notre présent échantillon d'informateurs apparaît constitué de manière "minimaliste", c'est par suite de notre résolution d'éviter d'étudier des *communautés* entières, à travers une *ethnographie* de terrain en règle¹⁸. De façon pratique, nous avons aussi voulu éviter le contentieux, toujours latent, à propos de la présence prolongée des chercheurs allochtones dans les communautés autochtones, ou des usages politiques de l'activité scientifique¹⁹.

Nous avons longuement exploré la diversité des milieux autochtones, partout où cela nous était possible, principalement au sud du Québec et dans l'est des États-Unis. Cette phase d'exploration s'appuie sur des conversations, des interactions et des observations. Nous avons ainsi réalisé des séjours d'observation participante et des entretiens informels, dans des milieux autochtones variés du Québec, et contacté des informateurs d'origine *Abénaki*, *Atikamekw*, *Wendat*, ou *Khanienkehaka (Mohawk)*, mais aussi fait appel à nos expériences de séjour à l'extérieur de la province de Québec (et nos contacts avec des *Salish*, *Blackfoot*, *Haïda*, *Cherokee*, *Nipmuc*, *Séminole*, *Inuit*, *Métis*), en plus de fréquenter des allochtones ayant des liens familiaux, de résidence et/ou de travail avec

¹⁸ Nous ne saurions trop remercier l'anthropologue Luc RACINE, pour ses commentaires à cet égard.

¹⁹ AUCEN (l'Association Universitaire Canadienne pour les Études Nordiques) a publié un guide de recherche en milieu nordique, à l'intention des chercheurs Allochtones (comprendre : ceux venant du "Sud"). Ce document, dont la référence est facile à obtenir, résume admirablement les contraintes, essentiellement politiques, de la recherche en milieu inuit et amérindien "nordique". Entre le moment de planifier une recherche et celui du retour des données aux communautés, tout(e) chercheur(e) doit balancer l'indépendance de sa recherche avec l'autorité des instances politiques autochtones et, enfin, avec les besoins d'intervention exprimés par consensus dans les communautés.

diverses communautés autochtones. Ces prises de contact demeuraient informelles et à titre personnel.

Dans les premiers énoncés de notre présent projet de recherche, celui-ci consistait d'abord à réaliser une étude monographique de l'activité d'entreprise "amérindienne" dans les "réserves", en comparant le Québec et la Nouvelle-Angleterre sous ce rapport.

Notre intention était de décrire l'*encastrement social de l'économie* chez des groupes économiques dominés, en nous servant d'exemples d'entreprises à composante "ethnique" amérindienne, enracinées dans leurs enclaves ethniques²⁰ propres, mais reliées économiquement aux régions environnantes et à des sociétés majoritaires (québécoise, canadienne, ou étasunienne).

Les démarches pour obtenir l'entrée sur des "terrains" se sont souvent avérées frustrantes. La raison primordiale réside dans le désintérêt palpable, voire le rejet croissant, de la part des communautés autochtones, de tout ce qui ressemble à un projet d'ethnographie de leurs populations.

Nous avons obtenu la permission de réaliser une monographie sur une firme-entreprise à propriété collective²¹ du secteur récréotouristique et dans les bureaux d'un *Conseil de bande*²². Nous devons cette chance à la compréhension d'un administrateur d'entreprise, lequel a introduit notre demande oralement, puis par écrit. Nous ne saurions nommer exactement les motifs, pour lesquels les officiers en exercice au *Conseil* (le propriétaire reconnu de cette firme) ont accepté par résolution²³ notre offre de recherche. De toutes façons, nous leur exprimons, ici, toute notre reconnaissance.

²⁰ On peut repérer la trace de cette préoccupation de recherche, dans notre problématique théorique et notre recension critique des théories de l'*"Ethnic Business"*.

²¹ Ici, nous désignons toute firme appartenant à une organisation publique autochtone. Il pourrait aussi s'agir d'un projet d'entrepreneuriat privé, mais dont la portée économique et sociale est importante pour une collectivité autochtone. En termes techniques, l'entreprise doit agir de façon évidente comme un pôle de distribution économique, combinant les logiques *associatives* et de *réciprocité*. Voir aussi notre définition empirique de l'entrepreneuriat collectif, plus loin.

²² L'auteur tient ici à remercier le *Conseil des Abénakis de Wôlinak* pour son aimable bienveillance.

²³ Un *Conseil de bande* est un organisme administratif, constitué en accord avec la réglementation fédérale sur les peuples autochtones. Un Conseil réunit un nombre variable de Conseillers, élus au suffrage universel et secret par les Autochtones enregistrés et membres d'une bande. On compte un Conseil de bande par réserve. Le Conseil gouverne en assemblée, par la règle de la majorité simple au vote. Les arrêts du Conseil sont appelés résolutions et ont une force juridique équivalente aux résolutions d'un Conseil municipal. Dans la réalité, le mandat d'un Conseil de bande dépasse largement celui d'une administration municipale, et le constitue *de facto* en une sorte de gouvernement

Nous avons commencé à réaliser l'étude monographique de la firme-entreprise mentionnée, dont la raison sociale (pour les besoins de cette étude) est *L'Entreprise Récréotouristique Collective, inc.*²⁴ Nos premiers séjours d'observation participante se sont déroulés dans les installations récréotouristiques de la firme, situées en dehors de la réserve, et avec lesquelles nous étions déjà familiers. Ces stages ont eu lieu à l'automne 1998, à raison d'une courte visite de deux (2) heures, puis d'un (1) séjour ininterrompu de quatre (4) jours sur les installations récréotouristiques de la firme, situées dans un secteur forestier isolé en dehors des terres de réserve, puis de trois (3) visites d'un peu plus d'une demi-journée chacune, dans les bureaux administratifs de l'entreprise situés sur l'une des deux réserves abénaquises du Québec, sur les heures normales de bureau.

Au cours de ces stages d'observation participante, dans les installations de cette firme-entreprise, nous avons tenue une série d'entrevues informelles sur les lieux du travail, ainsi qu'une maigre série d'*entretiens de recherche à structure ouverte*, sur les thèmes des activités économiques de l'entreprise, de l'expérience de travail des informateurs et de l'histoire économique de leur communauté (cf. les grilles d'entretien en annexe). Au début, nous avons tenu des entretiens structurés avec des *cadres* de la firme. Sur les lieux de travail, les employés plus subalternes hésitaient à intervenir à micro ouvert, mais nous inondaient en revanche de leurs appréciations sur le climat de travail au sein de *l'Entreprise Récréo...*²⁵.

régional ethnique. En plus des pouvoirs administratifs et politiques, la loi remet aussi aux Conseils de bande tout un ensemble de responsabilités, dont certaines demeurent partagées avec les provinces et/ou le fédéral, par exemple en matière d'assistance sociale, d'éducation, de santé, de services sociaux, de sécurité civile et de développement socioéconomique.

²⁴ Pseudonyme donné, par nous, à une firme-entreprise bien réelle. L'utilisation de ce pseudonyme vise à protéger l'intégrité de l'image commerciale de la firme, auprès des milieux extérieurs aux deux communautés abénaquises. Les Abénakis riront probablement très fort dans leur barbe, en constatant que nous tentons de camoufler l'identité d'une firme si évidente pour eux. Nous espérons toutefois donner beaucoup plus de fil à retordre aux esprits curieux, avec nos précautions visant à protéger la confidentialité de nos informateurs individuels.

La firme désignée est une "corporation par actions", qui a son siège social dans les bureaux d'un Conseil de bande, lequel détient 100% du capital-actions, par l'entremise de personnes physiques appelés "mandataires", nommées parmi les Conseillers en exercice. Le tout est en conformité avec la Loi sur les Compagnies... et avec les résolutions prises à des époques variées, rapportées dans le Livre des Minutes du Conseil de bande et dans le "Livre..." des Administrateurs de la corporation.

²⁵ Il faut mentionner que la localité concernée sortait d'une "crise sociale" et "politique" aiguë, qui a duré la majeure partie d'une année. Abondamment médiatisée dans la presse et à la télévision locales, la "crise" fut ponctuée d'épisodes de violence verbale et physique, selon plusieurs sources. Il va s'en dire que la médiatisation à outrance d'incidents parmi les plus disgracieux, dans les médias de la région, aurait instauré un climat tendu entre la communauté abénaquise et les allochtones. Par ailleurs, nos informateurs n'ont pas très bien éclairci, à nos yeux, la participation respective de tous les acteurs à ces événements. Nous nageons encore dans un certain mystère à cet égard, bien que nous n'entendions nullement approfondir le sujet. Nos séjours dans l'entreprise à propriété collective et dans cette communauté accueillante, généralement très cordiaux, se sont malgré tout ressentis d'un certain climat de malaise à l'encontre des visiteurs, à quelques occasions.

Autant du côté des employés Abénakis, que des travailleurs subalternes non Abénakis (surtout des allochtones de la région), on exprimait généralement un grande circonspection, quant à la nature même de notre démarche. Nos stages d'observation se déroulant généralement dans un climat de scepticisme²⁶ poli.

Après nos premiers stages d'observation, nous avons entrepris d'élargir la plage des informateurs, en contactant certains employés, individuellement et de manière confidentielle, en dehors de leur contexte de travail. Nous tentions alors toujours de reconstituer un historique de l'entreprise, d'une part, et d'obtenir d'autre part, un portrait de l'enracinement des activités d'entreprise dans le milieu abénaquis et son environnement - ce qui revient à dire : les environs de Pierreville (Odanak) et de Bécancour (Wôlinak). Les informateurs contactés répondaient à l'une, ou plusieurs, des descriptions suivantes :

1. *Informateurs sur la question de la période historique de la fondation de l'Entreprise Récréotouristique Collective, inc.* : nous avons repéré des acteurs autochtones et non autochtones, ayant participé ou eu connaissance de la fondation de l'entreprise, autant dans les communautés abénaquises, que dans les régions environnantes.
2. *Informateurs sur la question des liens de l'entreprise avec le milieu non autochtone (francophone) et la région environnante dans son ensemble* : nous avons rejoint des anciens employés non autochtones, originaires de la région,

²⁶ Dans le milieu abénaquis, les acteurs considèrent unanimement qu'il n'existe aucune tradition "commerciale". Ainsi, les *Abénakis*, de tradition ethnoculturelle *algonquienne*, ne seraient pas des "commerçants", contrairement aux peuples *Iroquoïens*. Historiquement, dans les mots même de plusieurs informateurs, ce serait un peuple de "chasseurs", ou de "guides". Ceux qui liraient les *Relations...* des Jésuites, ou l'histoire de la guerre de Sept ans ("*French and Indian War*", pour les anglophones) en retireraient une image différente : des "guerriers". De façon plus contemporaine, les Abénakis seraient très versés dans l'"artisanat" et comptent parmi eux des "artistes" : cette idée se dégage des quelques monographies éducatives, ou touristiques, sur les Abénakis, dont SIMPSON, D., *WÔBANAKI, LA TERRE DE L'AURORE : LES ABÉNAQUIS DU QUÉBEC* (Québec : Graficor / Ministère de l'Éducation / Musée de la Civilisation, 1993).

Les Abénakis font remonter cette perception contemporaines d'eux-mêmes à la période précolombienne, ce que partagent les non autochtones consultés. Dans ce contexte et sans entrer, ni dans la théorie, ni dans l'analyse de discours, il apparaît probablement un peu incompréhensible aux acteurs économiques abénaquis, que l'on puisse venir s'intéresser aux pratiques entrepreneuriales dans leur groupe ethnique - du moins, dans la mesure où ces pratiques sont *précisément* réputées pour "ne pas exister". Soit, on a pratiqué la vannerie commerciale dans ces villages depuis les années 1800, mais c'était "pour vivre" : ce ne serait pas de l'"entrepreneuriat"...

En d'autres termes, "l'économie abénaquise" ne reposerait pas sur des fondements historiques et identitaires positifs, ou sur une pratique affirmée de l'entrepreneuriat, comme pour les *Hurons-Wendats*, ou les *Mohawks*. L'entrepreneuriat des *Abénakis* ne semble pas faire partie de la construction identitaire de cette nation, malgré la présence d'une importante entreprise de produits de construction dans chacune des deux communautés, ou la vaste renommée d'entrepreneurs Abénakis. On doit donc présumer de l'effet de *dissonance cognitive* possiblement ressenti par certains *Abénakis*, devant notre démarche d'enquête, laquelle s'intéresse *précisément* à ce "vide" identitaire, ou à ce qui doit sembler un *non-objet au niveau du sens commun*, voire même apparaître comme un *non-sens pratique* : leur entrepreneuriat.

susceptibles de nous renseigner sur les pratiques de recrutement, et la nature des circulations entre la communauté abénaquise et les environs.

3. *Informateurs sur la question de l'enracinement des pratiques d'entreprise parmi les Abénakis des deux communautés* : nous avons ciblé des Abénakis venant de Wôlinak ou d'Odanak, ayant fréquenté, ou non, les États-Unis²⁷, employés par la firme étudiée, ou non .

Malgré leur réaction initiale généralement favorable, les informateurs potentiels de catégorie 1 se sont malheureusement avérés peu enclins, à s'étendre sur les démarches d'acquisition des installations physiques, ou sur la fondation de la Corporation.

En marge de nos conversations d'approche par téléphone ou en personne, nos rencontres avec les informateurs des catégories 2 et 3 se sont déroulés dans des résidences privées, situées dans les réserves et en dehors. Tous ont refusé de participer à un entretien structuré (dans un contexte formalisé) et, *a fortiori*, de laisser enregistrer leurs paroles.

Nous nous sommes finalement penchés, à l'aide d'un nombre non spécifié d'entretiens structurés avec des cadres et des planificateurs, sur le rôle économique des *Conseils de bandes* autochtones. Notre but était de comprendre le point de vue des "développeurs communautaires", en décrivant les liens administratifs entre les entreprises à propriété collective et leurs organisations parentes, ou commanditaires. Par ailleurs, nous entendions saisir toute l'étendue du mandat et de l'action économiques, de cette instance politico-administrative singulière - sorte de gouvernement local et ethnique - que constitue un *Conseil de bande* autochtone.

Considérés sous l'angle des *référents de la mémoire sociale*, les discours des Autochtones sur l'économie, leur entreprise, leur travail et leur milieu se sont révélés un filon apparemment inépuisable. Nous avons, dès lors, mis de côté notre projet initial de

²⁷ Il faut savoir que les États-Unis comptent encore un nombre difficile à estimer d'*Abénakis*, de l'ordre de deux milliers, disséminés entre les états du *Vermont* et du *New Hampshire*. Contrairement à la situation canadienne (québécoise), la nation *Abénaki* ne fait pas partie des tribus reconnues officiellement par le gouvernement fédéral des États-Unis, malgré les procédures juridiques entamées en ce sens, à une époque récente. Partant, les Abénakis qui résident, ou sont originaires des États-Unis, n'y sont pas forcément recensés comme Autochtones, même si un certain nombre d'entre eux déclarent probablement leur appartenance à la catégorie d'ethnicité "*Native-American, Native-Alaskan, or Native-Hawaiian*" dans les divers recensements périodiques du *U.S. Census Bureau*, dont le très intéressant *Minority-owned Business Survey*. Selon nos informateurs, une bonne partie des Abénakis du Québec se prévalent, au moins une fois dans leur vie, du droit de travailler et de commercer aux États-Unis, garanti aux autochtones par le *Traité de Jay* (1804).

monographie d'entreprise. Nous avons immédiatement posé des définitions serrées des notions "d'entreprise" et de "secteur professionnel" (lire plus loin). Nous avons entrepris de chercher à représenter la diversité de l'entrepreneuriat en milieu abénaquis, en fonction d'analyser la connaissance économique des acteurs, sous l'angle de la mémoire sociale.

2.2. Rencontre avec l'entrepreneuriat en milieu abénaquis : notre observatoire

Nous avons eu la chance d'étudier le cas d'une entreprise à propriété collective. Celle-ci constituait aussi un exemple *d'entrepreneuriat collectif* au sens de notre définition, c.a.d. selon sa portée économique et sociale dans la collectivité. Il se trouve que nous avons interviewés les informateurs les plus au courant du développement des activités de cette entreprise et/ou du développement économique dans cette même communauté.

Par hasard, nous apprenons que l'un de nos informateurs, un employé de *l'Entreprise Récréotouristique Collective, inc*, effectue lui-même une forme de travail autonome, parmi ses nombreux gagne-pains, puis un autre employé, et ainsi de suite. Par hasard toujours, en cherchant des informateurs dans l'autre communauté, afin de contraster les perceptions et l'importance des activités de *l'Entreprise Récréo...* entre les deux communautés, nous sommes tombés sur... Devinez quoi? Des entrepreneurs.

Cela commençait aussi à faire beaucoup de hasard(s). Et surtout - chez un groupe ethnoculturel qui ne se reconnaît pas spontanément de pratiques entrepreneuriales - *cela commençait à faire beaucoup d'entrepreneurs et de façons différentes de pratiquer l'entrepreneuriat*. Devant cette accumulation d'accidents, le chercheur cesse de s'étonner devant les coïncidences, pour y reconnaître une caractéristique prégnante (puisque tellement répandue) du milieu.

L'entrepreneuriat abénaquis, rencontré au fil de ces "hasards", est multiforme, subtil et presque discret. Les définitions habituelles des activités économiques ne suffisent pas, à elles seules, à rendre compte de sa variabilité. Par exemple, l'on ne fait pas seulement partie d'une "entreprise collective" : on peut aussi être aussi un travailleur autonome,

sinon aussi un entrepreneur "privé". Non plus, on n'est pas "que" manuel, ou administrateur, au sens où on l'entend pour le "travail" : soit manuel, soit intellectuel. On peut être un peu tout cela à la fois. Ici, la sociologie de l'économie a besoin d'une classification plus hétérodoxe, ou plus empirique, que les seules catégories *a priori* de la sacro-sainte *division du travail*²⁸. La théorie sociologique nous habitue à une dualité familière, entre patrons et ouvriers, "intellectuels" et "manuels", "col blanc" et "col bleu", "progrès" et "tradition". Or, ici, tout cela ne suffit plus, ou ne tient même plus.

2.3. Pré-description des contenus d'entretiens et des expériences socioéconomiques

Au fil de nos "errances" précédentes sur le terrain des entreprises autochtones, nous avons constitué un *pool* d'informateurs potentiels assez large, parmi lesquels nous avons pu tirer un *échantillon* qualitatif restreint, pour les besoins de la présente étude. Un certain nombre d'informateurs, parmi ce *pool*, nous ont accordé un entretien à structure ouverte. Pour des motifs de confidentialité, ces informateurs ne sont pas identifiés parmi notre *pool* initial, ni leur nombre spécifié.

Nous avons effectué une pré-description de ces contenus d'entretien, en parallèle avec une relecture des notes prises lors de nos stages d'observation. Le but de cette pré-description est de dégager les dimensions effectives des expériences économiques relatées par les informateurs, afin de les comparer aux différentes versions successives de notre grille de dimension d'entretien. Cette étape nous a permis de constituer un *échantillon qualitatif*, à partir d'un *pool* originel d'informateurs d'un peu tous les horizons.

Les thèmes abordés en entretien débordent généralement quelque peu, les classifications prévues lors de la conception des différentes grilles d'entretiens. À partir des dimensions dégagées, nous pouvons classer les informateurs selon les dimensions de leur *expérience socioéconomique* : la nature du travail effectué en entreprise, la structure juridique des firmes et la configuration des circulations qui décrivent l'encastrement de l'activité d'entreprise concernée dans le milieu. Ces caractères empiriques mènent à définir les types d'entrepreneuriat en tant qu'unité d'analyse.

²⁸ "Division" toute théorique et analytique, à laquelle renvoient les bons manuels de sociologie.

2.3.1. L'expérience socioéconomique générale des Autochtones du sud du Québec

L'expérience socioéconomique *des Abénakis* est représentative des Autochtones du sud du Québec, en général. Cette expérience comprend les dimensions suivantes.

FIGURE 1

Dimensions de l'expérience socioéconomique générale des Premières nations du sud du Québec (avec les sous-dimensions)

Les circulations matérielles et monétaires.

La consommation.

Les pratiques de travail :

- ♦ La capitalisation.
- ♦ La contractualisation.
- ♦ L'embauche.
- ♦ La gestion.
- ♦ L'encadrement.
- ♦ La production ou la transformation.
- ♦ Les relations *au* travail :
 - ♦ Les relations *de* travail (au sens strict) des (co)entrepreneurs, des employés au sein des organisation-entreprises.
 - ♦ Les relations communautaires, ou entre coethniques, concernant les activités de production.
 - ♦ Les relations avec la clientèle et les sociétés allochtones.

Les pratiques de développement économique :

- ♦ La création d'entreprise (l'entrepreneuriat).
- ♦ La création d'emplois.
- ♦ Les politiques économiques.

Les normes économiques :

- ♦ L'éthique du travail.
- ♦ La moralité politique et économique.

L'éducation :

- ♦ La scolarisation.
- ♦ L'éducation économique :
 - ♦ L'éducation économique dans le milieu d'origine (en fonction de la socialisation primaire).
 - ♦ La formation pratique, ou en milieu de travail.

Les circulations de personnes (cf. section 2.3.2).

2.3.2. Les circulations de personnes Autochtones (migrations et exogamie)

Par rapport aux réserves dites nordiques, les réserves du sud du Québec semblent être plus "ouvertes", démographiquement parlant. Les circulations de personnes, temporaires ou permanentes, y ont un caractère plus répandu, souvent en raison des mariages exogames et de la disponibilité régionale du travail.

Chez les Abénakis, il existe des circulations constantes des personnes entre les réserves et les régions avoisinantes du sud du Québec, ou même parfois les États-Unis (en particulier la Nouvelle-Angleterre). Certaines de ces circulations de personnes sont décrites comme des *migrations* (au sens démographique), en autant qu'elles impliquent un changement de lieu de résidence. La notion sociologique qui décrit cette caractéristique socioéconomique serait la *mobilité de la main d'oeuvre*. Spécifions les motifs de ces migrations et définissons cette notion, à l'aide de nos observations (cf. figure 2).

Motifs. Ces migrations peuvent être motivées par des motifs économiques, dont la scolarisation, la formation professionnelle, ou la tenure d'emploi en dehors des réserves. De plus, il peut exister des motifs personnels, dont la création de ménages nouveaux. Une grande proportion des unions (mariages, unions de fait), parmi les Abénakis, sont *exogames*. C'est à dire, l'un des conjoints provient de l'extérieur de la communauté, qu'il s'agisse, ou non, d'un(e) Autochtone. Dans certains cas, il y a départ de la réserve.

Définition. Par migrations, nous entendons un changement de lieu de résidence, en faveur d'au moins une localité située en dehors des limites territoriales de la "réserve" d'origine, et ce, durant une période significativement longue. Les critères précis de temps, d'espace et d'activité de la migration sont définis ci-après.

1. *Critères de temps.* Un séjour hors-réserve doit présenter un caractère prolongé et inhabituel afin de constituer une migration. Au minimum, le séjour doit durer suffisamment longtemps en dehors de l'établissement domestique habituel et de la réserve, pour constituer autre chose que des vacances, ou qu'un arrangement temporaire de logement, en réponse à des difficultés pratiques. Il doit s'agir d'autre chose que d'un aménagement usuel, visant le partage des lieux de résidence conclu entre des individus sur une base coutumière, et en prévision d'une répétition de la même circulation d'individus (par exemple, le partage de

la garde d'un mineur). L'autodéclaration en cours d'entretien constitue à nos yeux une appréciation suffisante des caractères inhabituel et prolongé d'un changement de lieu de résidence.

2. *Critères spatiaux et géographiques.* Un indicateur suffisant d'une migration est le maintien temporaire, ou permanent, d'un établissement domestique autonome en dehors de la réserve d'attache. Si un migrant réside dans l'établissement domestique d'autrui, les indices de temps de séjour, ou d'activité en cours de séjour, doivent s'y ajouter.
3. *Critères d'activité.* Un autre indicateur d'une migration est la tenure d'un emploi par un travailleur autochtone, ou la formation dans des cadres institutionnels, en dehors de la réserve. Cependant, il est nécessaire que le lieu habituel de ce travail se situe dans une région suffisamment éloignée pour... :
 - a. Empêcher le maintien d'un établissement domestique sur la réserve d'origine par le travailleur migrant. On songe ici aux emplois forestiers, ou en agriculture, ou dans le plein-air, l'aménagement faunique, ou forestier, ainsi qu'à certains types d'emplois qui requièrent une grande mobilité personnelle.
 - b. Empêcher la présence régulière, ou le retour à intervalles prévisibles de l'individu expatrié, dans un établissement domestique situé sur la réserve.

On considère comme une migration permanente le fait d'un individu qui séjourne en dehors de la réserve, dès le moment où son retour cesse d'être un événement prévisible, ou faisant partie de l'ordre habituel des circulations de personnes. Peu importe, dès lors, que cet individu maintienne, ou non, un établissement domestique autonome en dehors de la réserve, ou puisse détenir un emploi dans une région éloignée. Enfin, il ne nous importe pas que le domicile permanent soit encore un établissement domestique situé sur une réserve. Ces critères s'appliquent à toute bande amérindienne du sud du Québec, et ne se restreignent d'aucune façon aux seuls Abénakis.

FIGURE 2**Caractéristiques des migrations parmi le *pool* d'informateurs* Abénakis**Résidents de WôlinakAntilope (statut ethnique-linguistique : A-F)

- ◆ Départ pour des motifs personnels et économiques.
- ◆ Migration permanente.
- ◆ Lieu de séjour (résidence) dans la région de Wôlinak.

Loup blanc (statut ethnique-linguistique : A-F)

- ◆ Départ pour des motifs économiques.
- ◆ Migration permanente, ou temporaire**.
- ◆ Lieu de séjour dans d'autres régions (Québec, États-Unis, etc.).

Ours noir (statut ethnique-linguistique : A-F)

- ◆ Départ pour des motifs économiques.
- ◆ Migration temporaire.
- ◆ Lieu de séjour dans d'autres régions (Québec, États-Unis, etc.).

Résidents d'OdanakChouette (statut ethnique-linguistique : A-F)

- ◆ Départ pour des motifs personnels et la formation.
- ◆ Migration temporaire.
- ◆ Lieu de séjour dans une grande agglomération du Québec.

Maskinongé (statut ethnique-linguistique : A-F)

- ◆ Départ pour des motifs économiques et personnels.
- ◆ Migration permanente, ou temporaire**.
- ◆ Lieu de séjour dans d'autres régions (Québec, États-Unis).

Autres AbénakisLoup noir (statut ethnique-linguistique : AS-F)

- ◆ Départ pour des motifs personnels ou économiques**.
- ◆ Migration permanente (résidence) hors-réserve.

Légende : Liste des symboles utilisés pour désigner le statut ethnique-linguistique

| | |
|---------|--|
| ◆ A | Autochtone statué |
| ◆ AS | Autochtone non statué |
| ◆ NA | Non autochtone (Allochtone) |
| ◆ I | Immigrant |
| ◆ ...-F | Langue maternelle française |
| ◆ ...-A | Langue maternelle anglaise |
| ◆ ...-W | Langue maternelle autochtone** |
| ◆ ...-I | Langue maternelle autre que F, A et W.** |

Remarques : * Les informateurs sont désignés par des pseudonymes.
 ** Ces informations ne sont pas spécifiées dans ce mémoire.

2.3.3. Les expériences spécifiques aux employés des firmes à propriété collective

Pour décomposer l'expérience économique propre aux entreprises à propriété collective dans ses dimensions, nous avons distribués *tous* les employés rémunérés de *l'Entreprise Récréotouristique Collective, inc.*, dans la grille suivante (cf. tableau 1).

TABLEAU I

Représentativité des employés de l'*Entreprise Récréotouristique Collective, inc.*, à l'été 1998 (incluant les informateurs de la catégorie 2, cf. section 2.1)

| | | STATUT ETHNIQUE | |
|--|--|---------------------------|---------------------------|
| | | Autochtones (A ou AS)* | Allochtones (NA ou I)* |
| <i>Effectifs totaux = 11</i> | | | |
| SECTEUR PROFES- SIONNEL | Travailleurs Administratifs | 1 Femme et 1 Homme ** | 1 Femme et 1 Homme * |
| | Travailleurs Manuels *** | 2 Hommes ** **** | 3 Hommes 1 Femme |
| | Guides-Animateurs Traditionnels | 2 Hommes **** | 0 (aucun) ***** |

Remarques :

- * Ces notations sont reprises de la figure précédente.
- ** Les effectifs de ces catégories comprennent un, ou des, cadre(s) de l'entreprise.
- *** Nous n'incluons pas la dizaine d'autochtones embauchés à l'été, en vertu d'un programme d'employabilité du Conseil de bande (lire la section 3.5.1).
- **** Il y a dédoublement entre les effectifs de ces deux catégories, *i.e.* l'un des individus est le même.
- ***** Des guides-animateurs non autochtones ont été utilisés dans *l'Entreprise Récréotouristique Collective, inc.*, mais à d'autres périodes que celle de notre étude. Il arrive cependant que des employés allochtones prennent en charge des activités ponctuelles d'interprétation de la culture abénaquise.

Puis, nous avons recensées les dimensions empiriques de l'expérience économique propre aux employés de *l'Entreprise Récréotouristique Collective, inc* (cf. figure 3).

FIGURE 3

Dimensions de l'expérience socioéconomique des employés de *l'Entreprise Récréotouristique Collective, inc.* (Autochtones et Allochtones confondus)

Les pratiques de développement économique :

- ♦ La création d'entreprise (l'entrepreneuriat).
- ♦ La création d'emplois.

Les pratiques de travail :

- ♦ La capitalisation.
- ♦ La contractualisation.
- ♦ L'embauche.
- ♦ La gestion.
- ♦ L'encadrement.
- ♦ La production ou la transformation.
- ♦ Les relations *au* travail :
 - ♦ Les relations *de* travail (au sens strict) des (co)entrepreneurs et des employés au sein des organisation-entreprises.
 - ♦ Les relations avec le "milieu" (la collectivité autochtone locale) concernant les activités de production.
 - ♦ Les relations avec l'extérieur (la clientèle et les sociétés autochtones et allochtones).

Les normes économiques :

- ♦ L'éthique du travail.
- ♦ La moralité politique et économique.

La formation économique en milieu de travail.

Les circulations matérielles et monétaires.

La consommation.

Certaines dimensions de l'expérience en entreprise collective (cf. figure 3) ne concernent que certains employés, dotés de points de vue spécifiques sur l'entreprise. Cette variabilité est reflétée dans les discours de ces acteurs.

1. Les point de vue des administrateurs et des employés d'administration cadres permet de rendre compte des dimensions touchant la gestion de l'entreprise. En fait, seuls les employés de bureau décrivent l'administration de l'entreprise sous son aspect bureaucratique. La teneur du discours varie selon que l'informateur soit Autochtone, ou Allochtone, et selon le niveau d'éducation formelle. Les modalités de variation principales concernent l'usage discursif de catégories politiques (nettement plus présentes chez les Autochtones).
2. Partant, un autre type d'expérience socioéconomique nous intéresse : les pratiques de développement économique en milieu abénaquis. Ce type d'expérience dépasse largement les fonctions de n'importe quel employé de *l'Entreprise Récréotouristique Collective, inc.* Une telle firme dépend largement des orientations de gestion dictées par les actionnaires-administrateurs-proprétaires Amérindiens, représentés au sein du *Conseil de bande*. Son cadre administratif apparaît peu détaché de son organisation parente. Or, les mandats politique et social d'un Conseil de bande dépassent de loin la mission strictement administrative d'une municipalité, ou la mission économique d'une corporation de développement. Ils englobent la vie sociale, économique, politique et culturelle entière d'une communauté ethnique, la "bande". On peut donc dire, que la gestion d'une firme collective comme *l'Entreprise Récréo...* ne peut être comprise qu'en fonction des orientations économiques du *Conseil de bande* et de ses politiques de développement économique.

Compte tenu de ce qui précède (aux points 1 et 2), nous avons tout intérêt à prendre connaissance des conditions sociopolitiques dans lesquelles se développent les entreprises "collectives", à travers les dimensions spécifiques au récit de pratiques des professionnels du "développement économique" (cf. figure 4).

La sélection d'informateurs de cette catégorie repose sur leur influence sur le développement, passé, présent et futur des activités de firmes collectives, telle *l'Entreprise Récréotouristique Collective, inc.* L'expérience au sein de cette firme peut se généraliser à l'ensemble des entreprises collectives autochtones, au sud du Québec.

FIGURE 4**Dimensions spécifiques à l'expérience du développement socioéconomique en milieu autochtone au sud du Québec (à l'exemple d'une localité abénaquise)**Les pratiques de développement économique :

- ♦ Les relations politiques avec les sociétés allochtones, ou avec les autres collectivités et nations autochtones.
- ♦ Les politiques économiques locales.
- ♦ Les stratégies locales de création d'emplois.
- ♦ La création d'entreprise (l'"entrepreneuriat collectif") :
 - ♦ La capitalisation.
 - ♦ La contractualisation.
 - ♦ L'embauche.
 - ♦ La gestion.
 - ♦ L'encadrement.

Les normes économiques des milieux :

- ♦ L'éthique de travail.
- ♦ La moralité politique et économique.

2.4. Définition et dimensions de l'unité d'analyse : le type d'entrepreneuriat

Les dimensions empiriques, dégagées par nos observations et par la précédente pré-description des discours d'informateurs (cf. les figures 1, 3 et 4), contribuent toutes à définir nos unités d'analyse. On pourrait croire, à tort, que nous échantillons des types de firmes-entreprises concrètes. *Or, notre objet concerne plutôt une typologie empirique des pratiques entrepreneuriales.*

Un *type d'entrepreneuriat* se définit de façon *heuristique*, c.a.d. par ses dimensions empiriques (observées) : la forme juridique de la firme, la structure objective de son encastrement dans le milieu, ainsi que la nature des activités économiques impliquées. La forme juridique (propriété privée ou collective, enregistrement, incorporation, société de personnes, etc.) n'est qu'un des éléments à considérer, dans le regroupement des activités d'entreprises en types empiriques. De même, les activités économiques accomplies (de

nature intellectuelle-administrative, manuelle-technique, ou traditionnelle) ne résument pas, à elles seules, les spécificités des pratiques observées.

Pour expliquer ce regroupement, il faut donc décrire les dimensions et les spécificités des pratiques économiques observées. Notre échantillon (lire plus loin) représente les entrepreneurs répartis entre deux localités géographiques enclavées, habitées par le groupe ethnoculturel *Abénaki*, ainsi que les régions environnantes. Au-delà des considérations de méthode et des définitions, n'oublions pas que c'est le portrait d'une économie concrète, qui apparaît à travers les formes singulières de l'appropriation des activités commerciales, de l'entreprise et du travail, par les Autochtones du sud du Québec.

2.4.1. Définition des activités économiques "modernes"

Nous définissons les types d'activité économique dites "traditionnelles", à travers leur contraste avec les "modernes" et en relation avec la notion de travail. On appelle certaines activités économiques "modernes", pour les opposer conceptuellement aux activités "traditionnelles". Au premier abord, on pourrait risquer une définition intuitive. *Les formes économiques "modernes" comprennent le travail (intellectuel et manuel) et l'économie d'entreprise.*

Pour définir plus sociologiquement ces activités, il faut s'entendre sur ce que l'on qualifie de "moderne", puis comprendre pourquoi l'on introduit ce terme. La modernité constitue - si l'on peut dire ainsi - "l'environnement naturel" du sociologue. Les théories sociologiques possèdent ainsi le statut d'ethnologie des sociétés modernes²⁹.

Afin de définir la modernité par ses caractéristiques propres, MAX WEBER³⁰ dressait une classification de l'*action rationnelle*. Pour être éclairante, sa typologie de l'action rationnelle introduirait ici un niveau de complexité et une rigidité conceptuelle nettement superflus. Le terme "moderne" réfère, pour nous, à une division analytique des pratiques de *production* et de *circulation*.

²⁹ Pour paraphraser ARENSBERG, C. M., "THE OLD WORLD POEPLER: THE PLACE OF EUROPEAN CULTURES IN WORLD ETHNOGRAPHY", *ANTHROPOLOGICAL QUARTERLY*, vol. 36, 1963, entre autres critiques de la sociologie.

³⁰ On réfère ici à la typologie classique de l'*action rationnelle* dans WEBER, M. *ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉS* (plusieurs éditions).

Les activités modernes prennent place dans des sociétés ayant été sujettes à une *transition économique*. Dans le cas de l'Europe, le concept de *transition* désigne la transformation des économies concrètes de l'époque dite "féodale"³¹ vers des formes marchandes et industrielles, et vers des rapports de production *capitalistes* (au sens des rapports de production industrialisés et de "capital", comme chez K. MARX). Cette transition est aussi à l'origine des sociétés "allochtones" : franco-québécoise, anglo-canadienne, étasunienne.

La sociologie économique propose aussi de parler de *transition économique*, pour expliquer le passage des sociétés de l'économie de subsistance, à des rapport économiques modernes, lesquels reposent sur des pratiques dites "de marché", des procès de production industrialisés, et permettent l'accumulation privée de capitaux.

Selon les théories sociologiques de l'économie, *les activités modernes supposent une structure technologique et industrielle avancée, ainsi qu'une rationalisation des activités et des produits en fonction d'une valeur marchande. L'usage, la consommation, la production et la circulation des biens et des services y est généralement rationalisée, en fonction de principes scientifiques et/ou dans le but d'en maximiser le rendement financier.*

La forme privilégiée de ces activités, en économie capitaliste industrialisée, est la production de biens et services au sein de groupes d'individus reliés par une logique *associative*, nommés "firmes", ou "entreprises". Une firme est le lieu d'une comptabilité et d'une gestion *rationalisante* (i.e. qui évalue l'adéquation des moyens envers l'atteinte d'un but) et *économisante* (i.e. qui choisit et attribution des moyens à la satisfaction de besoins). On y gère le temps, l'espace et les ressources matérielles, ce qui fait qu'on peut parler de "travail".

³¹ Nous émettons les mêmes réserves que l'historienne française Régine PERNOUX, face à l'emploi irréfléchi de la notion de mode de production féodal. "Si l'on veut s'en tenir aux faits historiques, et non justifier les notions a priori, il faut bien reconnaître que la naissance et l'expansion de la bourgeoisie coïncident exactement dans le temps avec la grande expansion du régime féodal. (...) S'il y eut «lutttes de classes», elles se sont produites précisément à l'intérieur et au sein même de cette bourgeoisie des villes où un certain nombre de commerçants plus habiles et plus avides que d'autres ont, ici et là, renversé les barrières opposées à l'accaparement, au monopole, à tout ce qui amène des profits immodérés. Ces luttes intestines ont d'ailleurs abouti, dans la majorité des cas, à faire perdre aux villes leur autonomie et cela au moment même où s'affaiblissait la quasi-autonomie du domaine seigneurial. En France, le grand vainqueur a été le roi. (...) En prenant le pouvoir lors de la Révolution, la bourgeoisie a détruit, non la «féodalité», mais l'Ancien Régime qu'elle avait largement contribué à créer, mais qui la maintenait à l'écart de la puissance politique." PERNOUX, R., POUR EN FINIR AVEC LE MOYEN-ÂGE (Paris : Seuil, 1977) : 73.

Les théories sociologiques des "classes (sociales)" insiste sur le statut déterminant de la *position des individus dans le procès de production*, de même que l'importance de leurs "idéologies" (la "culture"). La *position* des individus réfère typiquement au statut professionnel, au secteur d'activité économique, à la nature des activités productives, à la place dans les hiérarchies sociales et au niveau de formation (la scolarisation).

Les théories sociologiques ont plutôt tendance à traiter distinctement les tâches "intellectuelles" et "manuelles". Or, les entrepreneurs se retrouvent toujours à réaliser une part de travail administratif et manuel. Simplement, les proportions peuvent varier. Les fonctions reconnues comme celles du "patron", en entreprise, concernent habituellement la "gestion" de la firme : supervision, encadrement, planification, coordination, etc. Nous trouvons des entrepreneurs qui se concentrent plus ou moins exclusivement sur la gestion, et qui délèguent la production à des employés subalternes - cela est particulièrement vrai dans les firmes les plus volumineuses. Mais, une autre partie des entrepreneurs effectue aussi la production, en plus de gérer leur firme. Ordinairement, c'est le cas de petites firmes privées, ou individuelles, et des travailleurs autonomes.

Comme nous l'apprennent les théories des classes sociales, on ne peut pourtant pas parler indifféremment de la production de nature matérielle (manuelle), ou de la production de services professionnels. La *théorie du feu de camp* de M. HALBWACHS³² - à laquelle nous référons implicitement par le concept de *mémoire sociale* - pose que la nature du travail effectué détermine la position, ou le statut individuel, dans la société. Concrètement : le boucher et le garagiste du coin produisent des biens, par le biais d'un "travail" que l'on considère "physique". Ils ne font pas le même type de *production* que le graphiste ou le notaire, qu'on suppose être des travailleurs "intellectuels".

Ce qui signifie que le "fait d'être son propre patron" ne détermine pas, à lui seul, la position de *classe sociale* - non plus, d'ailleurs, que l'ampleur des revenus que l'on tire d'une firme-entreprise. La position de classe réfère aussi à la propension à effectuer un type d'occupation, à la nature des activités privilégiées, mais surtout à des choix de consommation, ou au style de vie.

³² Cf. l'analyse détaillée de BAUDELLOT, C. ET R. ESTABLET, MAURICE HALBWACHS. *CONSOMMATION ET SOCIÉTÉ*, coll. *Philosophies* (Paris : PUF, 1994), cf. le chapitre "Classes sociales, la théorie du feu de camp" : 36-46.

Le registre entier des occupations ouvertes aux citoyens des pays développés peut se résumer, grossièrement, aux catégories suivantes : travail intellectuel (dont l'administration), travail manuel (ou technique) et production/transformation des ressources naturelles (dont l'agriculture, les pêcheries et la foresterie). Ces catégories désignent les secteurs économiques tertiaire, secondaire et primaire. Or, il semble que les sociétés dites "autochtones" du continent nordaméricain (les Premières nations) offrent une catégorie supplémentaire, ou mixte, que nous appelons le travail "traditionnel".

2.4.2. Définition des activités économiques "traditionnelles"

Qu'est-ce que le travail "traditionnel"? Qu'est-ce que le *style de vie* "traditionnel"? Bien sûr, les réserves abénaquises du Québec sont situées près d'agglomérations urbaines, et dans des régions qu'on pourrait qualifier de "développées". Les deux communautés abénaquises du Québec sont urbanisées, dans le sens où ce sont des localités rurales, ou semi-rurales (ce termes sont équivalents pour nous). Par là, nous entendons qu'il s'agit de petites localités urbanisées, au sens où l'on y retrouve certaines infrastructures matérielles, semblables en qualité à celles de municipalités rurales des régions environnantes.

La population de Wôlinak et d'Odanak pratique un style de vie semblable à celui de la population de petites localités rurales, dans les mêmes régions. Dans le langage de l'urbanisme, ou de l'aménagement, on parlerait d'*habitat étalé* pour Wôlinak, par opposition avec l'*habitat groupé* que constitue un quartier urbain. Odanak est un peu plus "urbain", moins "rural". Incidemment, une partie de la population d'origine abénaquise forme aussi une sorte de *diaspora*, qui vit dans des agglomérations urbaines, sans concentration géographique particulière.

Il n'est donc pas surprenant que l'économie des réserves abénaquises (au sud du Québec) repose beaucoup moins qu'en région nordique, sur ce qu'il est convenu d'appeler les activités "traditionnelles", telles l'exploitation des ressources fauniques (la chasse, la pêche, etc.). Les activités dites "traditionnelles" y demeurent néanmoins importantes, d'un point de vue "culturel". Économiquement, les activités traditionnelles peuvent quand même former - encore aujourd'hui - l'essence même de l'activité industrielle (du travail)

de quelques individus Abénakis. Cela s'observe aussi chez d'autres groupes ethnoculturels autochtones du sud du Québec. Il s'agit d'un *style de vie*, englobant ces pratiques économiques traditionnelles, mais n'excluant pas les pratiques économiques modernes.

Nous appelons activités traditionnelles les pratiques économiques qui renvoient au contexte précolombien, soit au passé ethnique propre aux communautés autochtones. Les activités traditionnelles visent l'utilisation, la conservation, la diffusion, ou la ritualisation de méthodes, de technologies ou de savoirs dits traditionnels.

Les activités économiques traditionnelles se composent, tout autant, d'interventions physiques sur le milieu, que d'interventions symboliques. Elles regroupent une combinaison variable des types d'activités suivants : la confection artisanale, le prélèvement sur la faune par la chasse et la trappe, ainsi que les activités "culturelles" (au sens réducteur du terme) telles les récits, les prières, la musique, le chant et la danse folkloriques. Elles recouvrent donc un large domaine de pratiques, commerciales ou non, dont le prélèvement d'espèces fauniques et végétales pour la consommation, la subsistance et/ou le loisir, ainsi que des performances "folkloriques" devant une audience.

La notion de "tradition" renvoie, dans le contexte des économies des Autochtones nordaméricains, aux conditions matérielles prévalant avant la colonisation de l'Amérique, ainsi qu'aux relations de l'être humain à son environnement physique (ou naturel), ainsi que sa relation *symbolique* au *Cosmos* environnant. La relation symbolique à cet environnement prend la forme d'une *spiritualité* "immanente", c'est à dire dont l'élément irréductible de croyance «surnaturelle» demeure présent dans les objets matériels, les symboles, les relations humaines et les pratiques qui s'y rapportent.

La production et l'usage des produits des activités traditionnelles est, en partie, ou en totalité, *une fonction des forces, ou des croyances, dans le surnaturel*. De plus, *la valeur marchande des produits d'activités traditionnelles échappe en partie à la rationalisation économique, ou aux lois du marché concurrentiel* - comme tant d'autres produits et services, au demeurant commerciaux. Les activités traditionnelles s'inscrivent dans un rapport particulier au temps *historique* (la mémoire ethnoculturelle) et au temps *cyclique* (le cycle des saisons, de la vie humaine, voire de la succession des générations³³).

³³ Nous pensons ici à la croyance spirituelle dans le retour cyclique des générations, sur laquelle R.

2.4.3. Définition d'une catégorie économique et symbolique : le travail

La notion de "travail" constitue une catégorie cognitive et économique de l'ordre du "sens commun". La pratique du *travail*, autant que l'entrepreneuriat, constitue une forme économique "moderne", en rupture avec les activités dites "traditionnelles". Mais, les activités traditionnelles peuvent aussi constituer un "travail", soit un type d'activité économique contemporain, voire un *type d'entrepreneuriat* (comme nous allons l'expliquer). C'est pourquoi, il importe de bien définir cette notion empirique de "travail".

Remarquons que l'*éthique* contemporaine du "travail" tend à séparer l'auto-emploi ("*le fait d'être son propre patron*"), du travail rémunéré pour le compte d'un employeur, nommées : *salariat*. On présume donc d'une appropriation différentielle des notions de travail et d'entrepreneuriat, par les "travailleurs" administratifs, manuels et traditionnels.

*Nous définissons le travail comme un ensemble de pratiques de rationalisation du temps, de l'espace et des objets de la production. Par rationalisation, on entend ici surtout l'augmentation de l'efficacité de l'intervention des "travailleurs"*³⁴. Nous séparons ainsi la notion de *travail*³⁵ (pénible), des autres formes d'intervention (artistique et ludique) sur la matière et la culture. Le travail suppose une *rationalité instrumentale*³⁶, soit une *intentionnalité* visant l'efficacité et la maximisation du rendement.

SAVARD et B. SALADIN-D'ANGLURE, peuvent s'étendre en long, en large et en travers, pour la plus grande joie de leurs auditeurs. Contrairement au traitement souvent expéditif des questions spirituelles dans la production scientifique contemporaine, notons que la thèse classique de Max WEBER, "L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme", proposait précisément d'explorer à fond la construction *éthique* d'un rapport au temps et aux pratiques économiques. Nous référons aussi, une nouvelle fois à cet égard, à la superbe thèse anthropologique de H. FEIT (1987) sur la *régulation sociocognitive* de la chasse chez les *Cris*.

³⁴ Regroupés dans la catégorie des "forces productives" dans les théories de K. MARX.

³⁵ L'origine étymologique et historique du mot *travail* est très instructive, cf. DICIONNAIRE HACHETTE : LANGUE, ENCYCLOPÉDIE, NOMS PROPRES (Paris : Hachette, 1988) : 1289-1290. D'abord, le latin *laborare* désignait le travail, ou la tâche des esclaves, dans l'Antiquité. La langue anglaise a d'ailleurs conservé le mot "*labour*" ou "*labor*" pour décrire les relations de travail (en plus du mot saxon "*work*" pour la tâche). Vers 1200, dans les régions où s'implante le français, on donne le sens de terre *labourable*, à un endroit que l'on peut cultiver - donc, au travail manuel et paysan. L'emploi du terme *travail* remonte à la même époque et au terme *tripalis* (littéralement : "à trois pieux"), soit une sorte d'étau (à quatre pieux, en réalité) destiné à soutenir les bêtes (les animaux de *labour*, i.e. "travail de la terre") pendant qu'on les ferre. L'étymologie latine (ou antique) nous révèle la source d'inspiration présumée, pour cet outil agricole : le *tripalium*, qui était un "*instrument de torture*" à trois pieux. Rappelons que les méthodes de torture par la suspension, dont la *crucifixion*, étaient utilisés dans la civilisation Romaine. Enfin, la langue serbo-croate peut revendiquer le terme "*robo*" (dont il faut prononcer le "t"), signifiant : "travail". On voit que la notion équivaut à : pénible, répétitif, esclavage, paysannerie et activité physique.

³⁶ Au sens entendu par Max WEBER.

2.4.4. Définition du concept heuristique³⁷ de type d'entrepreneuriat

En se basant sur les considérations précédentes, on peut définir les entrepreneurs, à la fois, dans un sens propre à la sociologie, soit en tant qu'*acteurs économiques oeuvrant dans le contexte spatio-temporel et social d'entreprises* ET dans le sens où se restreignent habituellement les théories du *management*, soit en tant que *pivots de mobilisation des ressources*³⁸, d'*entremetteurs*, ou de *points nodaux dans des réseaux de mobilisation des ressources*.

La notion d'entreprise est aussi entendue dans un double sens : en tant que *firmes (ou organisations)* concrètes, d'une part et, de l'autre, en tant qu'*activités économiques* des entrepreneurs et de leur réseau(x). On désigne ainsi, simultanément, son caractère de "subsistance" et d'"aventure"³⁹.

Nous entendons qualifier les *types d'entrepreneuriat* par la configuration, ou la *structure objective*, de l'activité économique des entrepreneurs au sein de leur milieu. Dans ce sens, il s'agit d'une approximation de la configuration des réseaux, qui sous-tendent les firmes-entreprises⁴⁰. À défaut de réaliser une analyse de réseau - laquelle est hors de notre propos - nous utilisons nos observations empiriques (de terrain) pour *induire* la configuration de l'action économique au sein de tels réseaux. Le principe est décrit de la façon suivante, par P. SABOURIN.

"Comme l'ont souligné certains auteurs, les modalités de mobilisation des valeurs en ressources et leur redistribution restent étroitement liés à la hiérarchie sociale produite par les rapports sociaux, mais aussi au caractère relativement transparent de cette circulation pour les individus, qui est tel que les tenants et les aboutissants de cette circulation peuvent être "observés" en régularités. ces régularités forment l'espace-temps de la circulation, régularités qui vont s'objectiver en normes sociales."⁴¹ [Notre soulignement.]

³⁷ On aurait pu aussi parler d'*induction*, à une époque antérieure : "La technique de l'induction se confond en fait avec l'ensemble des procédés que l'on appelle méthode expérimentale, c'est-à-dire la méthode qui établit des idées par leur rapport à l'expérience. (...) l'on définit l'induction comme l'ensemble des procédés par lesquels on passe des données à des lois", ENCYCLOPÉDIE UNIVERSELLE FRANÇAISE, 1^e édition, vol 1 (Montréal : Société des Éditions Leland, Limitée, circa 1950) : 615.

³⁸ Ce qui nous rapprocherait d'une définition de l'entrepreneuriat par la notion d'*arbitrage*.

³⁹ Comme la définissent BHERER, H., S. GAGNON ET J. ROBERGE (1989), s'appuyant sur M. NERLICH.

⁴⁰ Ce qui se rapproche de la définition de l'*encastrement social de l'économie* chez M. GRANOVETTER.

⁴¹ SABOURIN, P., "L'ÉCONOMIE DE LA PARENTÉ AU QUÉBEC. SUR LA CONSTITUTION SYMBOLIQUE DES FORMES DE CIRCULATION MATÉRIELLE", L'ETHNOGRAPHIE, vol. 90, no. 115, "Économie et parenté", 1994 : tiré à part, feuillet 21.

Aussi bien par nos propres observations, que dans l'expression des "normes sociales" par nos informateurs, on arrive facilement à établir la concordance des points de vue, en regard des modalités concrètes de la vie économique, dans une communauté donnée.

Les activités de tel, ou tel, entrepreneur, ou firme locale, sont habituellement saisies et décrites de façon assez "transparente" par les acteurs du même "milieu". Les informateurs peuvent donc renseigner le chercheur à cet égard, dans toute la mesure où ils manifestent le désir de partager ces informations. À partir de diverses informations, et par le principe de la *téléométrie*, le sociologue n'a qu'à induire la *structure* empirique d'action économique, à laquelle les entrepreneurs (ou les firmes) participent, visiblement et notoirement.

2.4.5. Identification et description des types empiriques d'entrepreneuriat

À l'aide de nos observations et de nos conversations préalables aux entretiens de recherche, nous distinguons trois *types* d'entrepreneuriat. Cette distinction constitue d'ailleurs le principal clivage empirique parmi nos informateurs, entre les types d'entrepreneuriat suivantes : collective, privée (individuelle) et artisanal traditionnel.

Pour définir chacun de ces types d'entrepreneuriat, on doit décrire la relation entre les types d'entrepreneurs représentatifs de chaque structure et le milieu ethnique, de façon à mettre en lumière en quoi chaque type se distingue des autres.

2.4.5.1. L'entrepreneuriat collectif

L'entrepreneuriat collectif est constitué d'activités d'entreprise ou d'interventions administratives en matière économique, lesquelles font appel largement appel aux effectifs humains, aux organisations et aux ressources matérielles de la communauté ethnique d'une enclave donnée⁴².

⁴². Sans qu'on puisse cependant parler d'économie d'*enclave*, au sens des auteurs PORTÉS ET MANNING.

Autour d'une activité d'entreprise à *structure collective*, les circulations matérielles, monétaires, de travail et de services, entre l'entreprise et la collectivité, sont coutumières et relativement importantes, autant par leur fréquence que leur ampleur. Dans la communauté qu'au sein de l'entreprise, on agit de façon à donner la plus grande extension et le plus grand impact à ces circulations, sur l'entreprise et sur le milieu. C'est à dire que le fonctionnement de l'entreprise tend à être rationalisé en fonction des besoins de la communauté, par exemple pour créer localement des emplois pour les coethniques.

La gestion d'une entreprise "collective", en milieu autochtone, fait appel à une légitimité politique acquise auprès de la communauté ethnique dans son ensemble. Spécifiquement, on peut observer chez les membres d'une bande autochtone une volonté explicite que les organisations administratives et politiques, censées les représenter (telles le Conseil de bande et les firmes à propriété collective), gèrent leurs opérations de manière à créer une *redistribution* maximum au sein de la communauté, sous forme de services (psychosociaux, ou communautaires), d'allocation de ressources matérielles (habitation, infrastructures, subventions) et, enfin, de revenus d'emplois.

Un entrepreneur collectif est donc défini, par extension, comme un *acteur-clé d'une entreprise participant d'une structure d'action économique dite collective*, quelque soit la dénomination de l'individu dans cette entreprise (employé, administrateur, gestionnaire,

Chez les Autochtones du sud du Québec, au contraire des immigrants, on ne tend pas à constituer les résidents des "réserves" en une clientèle coethnique captive, qui puisse constituer un marché ethnique non concurrentiel pour des produits "ethniques", c.a.d. destinés à la seule consommation par cette communauté ethnique, et dont la production s'appuierait sur la main-d'oeuvre coethnique. Chez les Autochtones, à l'exemple des entreprises de tourisme amérindiennes, il est vrai qu'on peut chercher à conquérir des marchés extérieurs à la communauté ethnique, avec des produits destinés à l'extérieur, comme c'est le cas dans les enclaves immigrantes. Pour une description du fonctionnement de l'économie d'*enclave* immigrante, cf. PORTÉS, A. ET R.D. MANNING, "L'ENCLAVE ETHNIQUE : RÉFLEXIONS THÉORIQUES ET ÉTUDES DE CAS", REVUE INTERNATIONALE D'ACTION COMMUNAUTAIRE, vol. 14, no. 54, *Migrants : trajets et trajectoires*, Automne 1985 : 45-61 ; ou encore "The immigrant enclave: theory and empirical examples", in S. OLZAK ET J. NAGEL (DIR), COMPETITIVE ETHNIC RELATIONS (New York : Academic Press, 1986) : 47-68.

Dans les faits, l'entreprise "autochtone" (au sens des Première nations) s'appuie beaucoup plus sur la force de travail extérieure et sur l'intervention gouvernementale, et beaucoup moins sur la main-d'oeuvre coethnique, que ne le font les entrepreneurs immigrants et, de façon beaucoup plus discutable toutefois, sur la majorité ethnique. Ces constats sont tirés de toutes les études consultées sur les entreprises en milieu autochtones et sur l'économie des régions nordiques. Cf., par exemple, WUTTUNEE, W. A., IN BUSINESS FOR OURSELVES: NORTHERN ENTREPRENEURS. FIFTEEN CASE STUDIES OF SUCCESSFUL SMALL NORTHERN BUSINESSES, (Montreal & Kingston : McGill-Queen's University Press, 1992), 312 p., ou encore, BHERER, H., ET AL., WAMPPOUM ET LETTRES PATENTES. ÉTUDE EXPLORATOIRE DE L'ENTREPRENEURIAT AUTOCHTONE (Ottawa / Québec : L'Institut de Recherches politiques / Les Presses de l'Université Laval, 1989), 255 p.

Par ailleurs, les taux d'inoccupation élevés des populations autochtones consacre l'échec relatif des politiques d'emploi de beaucoup de leurs propres instances politico-économiques. Cf., par exemple, SOCIÉTÉ MAKIVIK, RAPPORT ANNUEL 1996-1997, (Kuujuuaq / Lachine : Société Makivik, 1997).

ou consultant). L'action de cet individu doit cependant être suffisamment *déterminante au sein de l'entreprise, au point d'influencer significativement les modalités de son fonctionnement interne de l'entreprise et ses effets observables sur le milieu environnant.*

Comme nous avons pu le constater nous-mêmes dans les faits, un entrepreneur collectif n'est pas obligatoirement un coethnique, ni même une tête dirigeante. Il s'agit simplement d'un "preneur d'initiative". Il (elle) détient une autorité, ou une puissance économique significative («*Macht*», au sens wébérien de la capacité à forcer autrui à agir ou à modifier son action). Cette autorité est forte pour influencer significativement les orientations de l'entreprise⁴³. L'entrepreneur collectif détient son autorité de sa nomination, ou son élection, ou en fonction des hiérarchies sociales préexistantes au sein de la communauté ethnique, ou de plusieurs de ces sources à la fois.

2.4.5.2. L'entrepreneuriat privé

Empiriquement, l'entrepreneur privé se définit, à peu de choses près, à la façon "classique" des théories de l'administration (ou «*management*»). L'entrepreneuriat privé se rapproche de l'image que le sens commun projette habituellement sur la notion d'entreprise dite "privée", de PME (petite et moyenne entreprise), ou encore de "travailleur autonome". Un entrepreneur privé en milieu autochtone tend à concentrer au sien de son ménage et de son réseau de proximité immédiate, la production, la prestation de services, les circulations de salaires et la capitalisation, de préférence à mobiliser des ressources par des branches plus distantes de son réseau et par des liens plus "faibles". Cependant, si le recrutement de main-d'oeuvre s'effectue au sein du réseau de proximité des entrepreneurs, la contractualisation et les circulations peuvent déborder largement le cadre de la communauté ethnique.

⁴³ Tout entrepreneur individuel détient une autorité sur l'organisation des circulations et de la production économique, au moins à l'échelle de "son" entreprise. Cependant et afin d'éviter d'induire un biais théorique et méthodologique, nous évitons de faire de l'autorité («*Macht*», au sens wébérien) un critère empirique ou une hypothèse explicative a priori des formes d'entrepreneuriat. Il nous est permis de croire que cette autorité soit différente chez les entrepreneurs collectifs et individuels - notamment en tant que "définisseurs de situation" et producteurs de discours sociaux. À ce sujet, nous avançons l'hypothèse que ces différences sont également significatives du point de vue de la connaissance.

2.4.5.3. L'entrepreneuriat artisanal traditionnel

L'entrepreneuriat artisanal traditionnel représente une forme d'appropriation de l'économie, spécifique aux Autochtones nordaméricains, parmi lesquels ceux du sud du Québec. Empiriquement, nous qualifierons d'entrepreneuriat traditionnel le travail de nature "traditionnelle", qui s'accomplit, en partie au moins, sous la forme d'une activité commerciale. Examinons-le, ici, sous les angles des modalités d'occupation, de l'aspect commercial et des singularités culturelles en regard des collectivités autochtones.

Modalités d'occupation. Ce type d'activité transcende la frontière que le sens commun établit habituellement entre "entreprise privée" et "travail". Ces acteurs oeuvrent autant individuellement, qu'au sein d'organisations plus vastes. L'entrepreneuriat artisanal traditionnel pourrait être décrit comme une forme hybride de l'entrepreneuriat privé et du travail salarié, mais où l'on pratique des activités économiques de nature traditionnelle (cf. notre définition des activités traditionnelles).

Cependant, le contexte de travail des entrepreneurs artisanal-traditionnels présente certaines singularités par rapport au salariat et à la «petite entreprise privée». Soit, cet entrepreneur exerce une partie de ses activités traditionnelles sous une forme commerciale. Il arrive cependant qu'un entrepreneur traditionnel soit embauché et mis sur la liste de paie d'entreprises à vocation ethnotouristique. Ce type de travail est parfois accompli en échange d'honoraires professionnels, comme dans une relation contractuelle à la pièce (notamment à titre d'animateur, de guide, ou de conférencier).

Les modalités d'occupation des entrepreneurs traditionnels se doivent d'être très souples, en raison de l'instabilité relative de ce type de profession, essentiellement saisonnière. Puisque la demande pour leurs services oscille dans le temps et que leur lieux d'intervention varient géographiquement selon les saisons, les types d'activités effectuées et les clientèles, les entrepreneurs traditionnels peuvent se procurer des revenus par le travail salarié (typiquement, de nature manuelle).

L'organisation du temps de leurs interventions professionnelles se rapproche de celles de «contractuels» ou de «consultants», c'est à dire ceux qui n'apparaissent pas de façon régulière sur la liste de paie des entreprises qui les recrutent.

Aspect commercial. Nos observations nous montrent que ce type de travail ne nécessite nullement la constitution juridique d'une entreprise pour s'exercer. Malgré cela, le travail traditionnel consiste en un ensemble d'activités de nature *commerciale*, pour trois raisons.

1. Le mode de rémunération du travailleur traditionnel repose sur l'existence de relations tacites, ou contractuelles, du type client-fournisseur.
2. Deuxièmement, le travail traditionnel suppose la production de biens et services. Les clientèles des entrepreneurs traditionnels se composent soit d'une audience, soit d'acheteurs des marchandise (objets) traditionnels.
3. Troisièmement, l'activité commerciale suppose l'appropriation de marchés et de clientèles, comme toute activité d'entreprise. L'entrepreneur traditionnel effectue un travail de mise en marché de ses propres activités, auprès d'employeurs potentiels et de clientèles prospectives. De plus, il est généralement à l'origine d'initiatives commerciales, qui ne trouvent pas leur origine au sein des activités d'entreprises déjà constituées.

Singularités culturelles en regard du milieu. Par opposition à d'autres formes d'entrepreneuriat, l'entrepreneuriat traditionnel suppose le maintien de liens *symboliques* à l'*identité* de communautés autochtones concrètes, en identifiant l'acteur à ces collectivités ethniques. L'entrepreneuriat traditionnel transcende cependant les frontières géographiques des réserves autochtones, puisqu'on retrouve les entrepreneurs traditionnels autant dans chacune des réserves étudiées, qu'en dehors de ces localités.

L'accomplissement d'activités traditionnelles à portée folklorique (tels les danses et les chants sacrés) représente une singularité marquée dans le contexte d'activités commerciales. En tant qu'intervention symbolique, le commerce de ces "activités économiques traditionnelles" vise toujours, implicitement, une circulation d'information, ou la transmission d'une valeur symbolique, par les objets. En cela, il se rapproche quelque peu d'une forme d'intervention artistique.

En définitive, *l'entrepreneuriat traditionnel met en marché des activités traditionnelles, du fait même qu'elles sont constitutives de l'identité ethnique d'un groupement dit "autochtone" de l'Amérique-du-Nord, en vertu de... :*

- i. Leur caractère d'altérité par rapport à l'audience-clientèle.
- ii. Leurs vertus symboliques, ou supposées telles, par exemple la valeur artistique⁴⁴ d'une performance, ou d'un objet d'artisanat.
- iii. Leurs effets bénéfiques, ou supposés tels, sur un plan spirituel (ce qui n'exclut pas nécessairement les énoncés des points a et b précédents).

Un entrepreneur artisanal traditionnel est défini comme un entremetteur entre des entreprises, des marchés (ou audience-clientèles) et des communautés ethnoculturelles parmi les Premières nations. Cet entrepreneuriat consiste à s'approprier (en apprenant, perfectionnant et utilisant) les pratiques et les savoirs traditionnels, constitutifs de l'identité ethnique dans les sphères culturelle et matérielle, pour en réaliser la diffusion, sous forme matérielle, ou informationnelle, contre rémunération.

⁴⁴ Si l'on veut creuser cette question éminemment anthropologique et culturelle (que n'auraient probablement pas dédaignée M. RIOUX, J.-C. FALARDEAU, ou F. DUMONT), alors on appréciera les commentaires du dernier élève de FALARDEAU : j'ai nommé GUY SIOUI DURAND. Selon lui, les artistes et les entrepreneurs amérindiens réalisent des «synthèses» culturelles assez semblables, c'est à dire une «relecture» contemporaine des «symboles» du passé. Le terme *artiste* serait ici entendu dans le sens de *créateur* et de "*porteur de sens*" (selon l'expression de SIOUI DURAND), ou encore un «*archéologue de l'imaginaire*" (sauf erreur, il s'agit cette fois de notre expression). Selon lui, les anthropologues et les musées ethnologiques ont longtemps fait office (à l'insu de leurs propres mandats) d'"*archivistes de l'imaginaire*", ou de "*repositoires*" de la culture, au bénéfice des générations successives d'autochtones. À partir de ce travail muséologique de préservation, les artistes autochtones contemporains reprennent le travail social et dynamique sur la culture, là où les "ancêtres" l'avaient laissé, après la colonisation, la réduction dans les réserves, l'acculturation et les tentatives d'assimilation.

En accord avec SIOUI DURAND - dont nous espérons ne pas trahir la pensée complexe - nous pensons que les entrepreneurs autochtones contemporains en général, et en particulier ceux du type "traditionnel", jouent un tel rôle d'"archéologues" de l'imaginaire, *rôle fortement assimilé à celui de l'artiste dans les sociétés amérindiennes contemporaines*. À ce titre, SIOUI DURAND parle d'une réinterprétation moderne des rôles confondus «*du Chamane, du Chasseur et du Guerrier*» dans les sociétés autochtones précolombiennes. Les artistes (et les entrepreneurs) interviennent sur le terrain culturel, à travers une remise au goût du jour des éléments de tradition, notamment dans les pratiques d'artisanat et par l'animation touristique-folklorique. À propos de *l'art comme travail social sur la culture*, lire SIOUI DURAND, G., *L'ART COMME ALTERNATIVE. RÉSEAUX ET PRATIQUES D'ART PARALLÈLE AU QUÉBEC, 1976-1996. SOCIOLOGIE CRITIQUE* (Québec : Inter Éditeur, 1997).

Ces pratiques passent aussi par la réactivation (hypothétique, mais probable) de *réseaux* de solidarité tribaux, mais dans le contexte de *formes localisées d'entrepreneuriat*. Du point de vue de l'*actualisation de la mémoire* collective, dans les termes de P. SABOURIN (1997), nous assisterions à la constitution d'une "mémoire dans l'expérience", ce qui procéderait par l'actualisation de la "mémoire de l'expérience", à travers l'art, ou l'économie, selon les cas. Le produit de cette actualisation de la mémoire, dans le cas des entrepreneurs, est servi à la sauce du "commerce" et du "travail" - toutes, des *référents* modernes au sens de SABOURIN (*op. cit.*), ou des *matérialités* pour GRAO ET RAMOGNINO (1997). Partant, les entrepreneurs amérindiens "traditionnels" représentent une image "vivante" de la profondeur historique des usages symboliques.

2.4.6. Les types d'entrepreneuriat représentatifs des localités abénaquises

Après avoir défini les activités économiques (manuelles, intellectuelles, traditionnelles), nous avons ensuite identifiés trois types d'entrepreneuriat. Nous allons maintenant décrire, à quelles économies concrètes correspond chaque type, ou autrement dit, dans quelle communauté l'on est davantage susceptible de rencontrer tel, ou tel, type.

Deux communautés abénaquises sont représentées dans notre échantillon. L'une des deux communautés (Wôlinak) abrite une structure d'entrepreneuriat collectiviste très centralisée. Dans l'autre communauté (Odanak), on peut dénombrer une pléiade de micro-entreprises, de taille beaucoup plus réduite et souvent saisonnières. Voyons comment nous rendons compte de ce clivage.

2.4.6.1. Wôlinak : l'entrepreneuriat collectif

Le caractère centralisé des entreprises dans cette communauté est illustré par plusieurs faits. D'abord, on y retrouve un seul entrepreneur collectif (le Conseil de bande) et un entrepreneur privé d'importance. Les autres "industries" dans la collectivité sont assez marginales, les entreprises "majeures" appartiennent en fait au même propriétaire individuel. Ensuite, les activités économiques des entreprises de la réserve sont concentrées dans des secteurs relativement étroits : tourisme pour la firme-entreprise à propriété collective, et matériaux de construction et commerce alimentaire de détail pour les firmes "collectivités" privées. Une initiative, lancée peu avant le début de la présente recherche, entend diversifier l'économie de la réserve et "générer des capitaux pour le développement de la communauté", en attirant des firmes de la région. Cette initiative provenait... Du *Conseil de bande*. Elle s'inspire, nous dit-on, de l'avis et de l'expérience... Du plus gros entrepreneur de la réserve.

On peut donc prétendre, dans ce contexte, que les entreprises privées de la réserve jouent aussi le rôle d'entreprises "collectives". En effet, leur caractère centralisé et leur très apparent rôle de pivot (ou de *relais héliocentrique*, cf. figure 5) des circulations économiques dans cette réserve, font qu'il s'agit en réalité d'entrepreneuriat collectif au sens

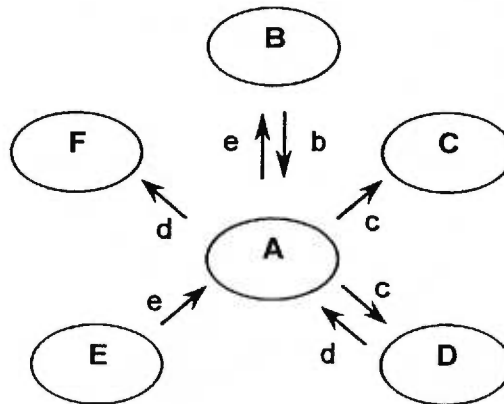
de notre définition. Les membres et les planificateurs économiques de la communauté reconnaissent d'ailleurs un rôle éminemment communautaire, aux entreprises privées de cette réserve.

Nous regroupons donc les activités d'entreprise, privées et publiques, de cette réserve dans une même configuration : *la structure d'entrepreneuriat collective*. Notre prise d'échantillon vise à représenter le caractère centralisé de l'initiative économique et des orientations de gestion, dans les entreprises de ce type. L'une des firmes nous apparaît particulièrement représentative de l'entrepreneuriat collectif : il s'agit de *l'Entreprise Récréotouristique Collective, inc.*, laquelle est fondée, gérée et administrée par le *Conseil de bande* de cette communauté, qui en est aussi le propriétaire-actionnaire. Cette entreprise illustre aussi le fonctionnement d'une organisation typique et particulière aux milieux amérindiens : le *Conseil de bande*.

FIGURE 5

Diagramme d'un relais héliocentrique de circulation (exemple fictif).

Un(e) entrepreneur(e) privé(e) "collectiviste", tout comme une entreprise de type collectif (cf. nos définitions), agit comme le pôle-relais central des circulations de biens économiques, dans un réseau de forme héliocentrique représentant une localité autochtone donnée.



Légende : A, B, C, D, E et F sont des pôles de circulation, ou des acteurs. Chaque flèche représente la circulation d'un objet social ou économique : a, b, c, d, e, ou f, entre deux pôles.

2.4.6.2. Odanak : l'entrepreneuriat individuel

L'autre communauté, Odanak, abrite un nombre comparativement plus grand de petits entrepreneurs individuels, oeuvrant dans une variété relativement plus grande de secteurs d'activité économique. Ces entreprises sont typiquement de petite taille, en termes de leur chiffre d'affaires et de leur nombre d'employés (qui se limite typiquement aux membres adultes de chacun des ménages entrepreneuriaux). Elles comprennent autant des activités modernes (alimentation, services, vêtement), que traditionnelles (artisanat).

La capitalisation pour ces entreprises est réputée provenir d'un mélange de capitaux privés et publics. Il semble que les stratégies de développement d'entreprise du Conseil de bande, à Odanak, soient différentes de Wôlinak. On privilégie davantage l'entrepreneuriat privé et on se désintéresse plutôt de l'idée de fonder des grandes organisations⁴⁵ à vocation collective. Ainsi, le Conseil d'Odanak a retiré ses parts de l'*Entreprise Récréotouristique Collective, inc.*, peu d'années après sa fondation, pour se concentrer sur une politique favorisant la micro-entreprise individuelle.

2.4.6.3. Hors réserve et sur les réserves : l'entrepreneuriat traditionnel

Les activités économiques dites "traditionnelles" ne se concentrent pas davantage, dans l'une des structures juridiques d'entreprise mentionnées auparavant, ni dans l'une ou l'autre des communautés. En fait, leur distribution géographique nous est inconnue : il nous a semblé retrouver de tels entrepreneurs traditionnels sur n'importe quelle réserve, et même en dehors des réserves (nous en avons rencontré des cas jusque dans la banlieue de Montréal). Par ailleurs, les entrepreneurs traditionnels oeuvrent dans des structures d'emploi qualifiables d'"auto-emploi" (comme les artisans, les guides et les conférenciers à la pîge). Nous en avons aussi rencontré dans des entreprises collectives. Il semble plus rare de retrouver ces travailleurs traditionnels dans des entreprises privées⁴⁶.

⁴⁵ Une source autochtone précise même que le fait de favoriser l'établissement de micro-entreprises à même les établissements domestiques, constituerait une stratégie délibérée à Odanak : les autorités locales éviteraient ainsi d'éventuels "dommages" politiques, résultant de l'effondrement de firmes plus visibles.

⁴⁶ Encore que, certains entrepreneurs allochtones se tournent, eux aussi, vers le "tourisme ethnoculturel".

2.5. Stratégie d'échantillonnage du phénomène de l'entrepreneuriat

2.5.1. Regroupement des informateurs par points de vue

En partant de notre enquête monographique du début, nous avons débordé le cadre de l'entreprise étudiée, et ainsi constitué notre *pool* d'informateurs potentiels. Nous avons tenu des entretiens à structure ouverte avec certains d'entre eux. Nous avons ensuite dégagées les dimensions principales de ces discours. À partir de ces dimensions, nous pouvons maintenant reconstituer les divers points de vue sociaux.

Les principaux axes de clivages sociaux en présence (voir figure 5), dans le contexte précis de l'*entrepreneuriat en milieu abénaquis*, sont : l'ethnicité, la provenance et la résidence géographique, et les indicateurs classiques de classe sociale : scolarité, style de vie, activités professionnelles et expérience entrepreneuriale. Nous séparerons le point de vue global des *personnes Autochtones* selon leurs secteurs d'intervention professionnelle : patronal-administratif, manuel-technique, ou décisionnel-politique.

D'une part, le point de vue patronal est aussi celui de la gestion d'entreprise collective et de la technocratie d'État. Il prône généralement l'efficacité des activités, la rationalisation des pratiques et le développement économique.

D'autre part, le point de vue des travailleurs manuels désigne celui des salariés saisonniers, dont le milieu de travail est le site récréotouristique de la firme-entreprise collective monographiée. Ils accomplissent des tâches essentiellement techniques et/ou physiques. Nous limitons le décompte aux travailleurs à l'emploi depuis plus d'une saison, tout en excluant les surnuméraires autochtones embauchés par le Conseil de bande en vertu de programmes d'employabilité. Ces derniers effectifs ont un rapport nettement détaché au contexte commercial de l'entreprise collective. Leur relation à la firme reste davantage reliée, *dans les faits*, à l'usage social du site naturel en tant qu'extension du milieu de vie (cf. la section "Analyse de la mémoire économique", au chapitre suivant.).

FIGURE 6**Représentativité des points de vue des informateurs**(NOTE : les pseudonymes* en *italiques* désignent les informateurs sélectionnés dans l'échantillon.)

| | | |
|--|---|------|
| <u>Patrons, gestionnaires et développeurs</u> | | |
| ♦ <i>Bernache</i> | Travailleur d'administration | A-F |
| ♦ <i>Hibou</i> | Travailleur d'administration | NA-F |
| ♦ Loutre | Travailleur d'administration | NA-F |
| <u>Employés d'administration autochtones</u> | | |
| ♦ Antilope | Travailleur d'administration | A-F |
| ♦ <i>Bernache</i> | Travailleur d'administration | A-F |
| <u>Travailleurs manuels allochtones</u> | | |
| ♦ Castor | Travailleur manuel | NA-F |
| ♦ Wapiti | Travailleur manuel | NA-F |
| <u>Travailleurs manuels autochtones</u> | | |
| ♦ <i>Loup noir</i> | Hors réserve | AS-F |
| <u>Entrepreneurs privés (individuels)</u> | | |
| ♦ <i>Chouette</i> | Travailleur salarié et entrepreneur | A-F |
| ♦ <i>Condor</i> | <i>Id.</i> | I-I |
| <u>Entrepreneurs traditionnels</u> | | |
| ♦ <i>Loup noir</i> | Travailleur traditionnel et manuel | AS-F |
| ♦ Maskinongé | Travailleur traditionnel | A-F |
| <u>Décideurs politiques autochtones</u> | | |
| ♦ Ours brun | Administrateur de firme collective | A-F |
| ♦ Ours noir | Administrateur de firme collective | A-F |
| <u>Autochtones, ou métis, hors-réserve d'autres régions</u> | | |
| ♦ <i>Bernache</i> | Hors-réserve, travailleur administratif | A-F |
| ♦ Loup Gris | Hors-réserve, travailleur manuel | AS-F |
| ♦ Tortue | Hors-réserve, universitaire | A-F |
| <u>Participants à la fondation d'entreprises collectives</u> | | |
| ♦ Marmotte | Ancien propriétaire des installations | NA-A |
| ♦ Ours blanc | Fondateur | A-F |
| ♦ Corbeau | <i>Id.</i> | A-F |

Légende : Liste des symboles utilisés pour désigner le statut ethnique-linguistique

- ♦ A Autochtone statué
- ♦ AS Autochtone non statué
- ♦ NA Non Autochtone (Allochtone)
- ♦ I Immigrant (sous-cas de NA)
- ♦ ...-F Langue maternelle française
- ♦ ...-A Langue maternelle anglaise
- ♦ ...-W Langue maternelle autochtone**
- ♦ ...-I Langue maternelle autre que F, A, W.**

Remarques : * Tous les informateurs sont désignés par des pseudonymes.

** Pour la confidentialité, ces langues ne sont pas spécifiées.

2.5.2. Critères empiriques de sélection des informateurs

En retenant seulement cinq (5) informateurs, on arrive à représenter les axes majeurs de clivages sociaux, économiques et ethniques (cf. figure 6). Les cinq (5) informateurs choisis représentent les axes de clivage social suivants (cf. tableau II).

- ♦ Le statut ethnique-linguistique (ethnicité de l'informateur, du conjoint et lieu de résidence).
- ♦ La classe sociale (style de vie, niveau de scolarisation et secteur professionnel principal : technique-manuel, ou intellectuel-administratif).
- ♦ Le(s) type(s) d'activité économique (administrative, manuelle, ou traditionnelle).
- ♦ Le type d'entrepreneuriat privilégié dans chaque communauté (Odanak : entreprise individuelle ; Wólinak : entreprise collective).

Cette sélection constitue notre *échantillon qualitatif* (cf. figure 7).

Les quatre (4) situations d'entretien avec ces informateurs sont décrites aussitôt après (cf. les sections 2.5.3.1 à 2.5.3.4). Par ailleurs, nous avons pu vérifier, que les différents informateurs de l'échantillon n'avaient pas eu le temps d'entrer en contact entre eux avant la fin du processus d'entrevue (sauf une exception, cf. l'entretien de recherche numéro 2). Voilà un autre hasard, parmi les plus bienvenus : aucun échange d'information dommageable pour nos résultats n'a eu lieu, entre les informateurs.

Dans la veine de "l'économie de moyens méthodologiques", cette approche permet à un seul chercheur d'effectuer les entrevues requises en un assez court laps de temps, moyennant la sélection d'informateurs très ciblés. En ce qui concerne notre étude, le traitement du matériau est facilité par le nombre restreint des entretiens.

TABLEAU II

**Représentativité des expériences socioéconomiques en contexte d'entreprise
(en milieu abénaquis) parmi le *pool* d'informateurs**

| TYPE D'EXPÉRIENCE SOCIO-ÉCONOMIQUE | CATÉGORIE DE SUJETS-LOCUTEURS (INFORMATEURS) | EFFECTIFS (total =12) * |
|---|---|---|
| Expérience de travail dans des entreprises à propriété collective | Toutes les catégories d'employés de la firme <i>Entreprise Récréotouristique Collective, inc.</i> | 9 ** |
| Gestion des affaires en milieu abénaquis | Administrateur, cadre, ou employé d'administration de l' <i>Entreprise Récréo..</i> | 2 Femmes A. 1 Homme A. 1 Homme N.A. |
| Développement économique en milieu abénaquis | Professionnel du développement économique à Wôlinak, ou à Odanak. *** | 1 Homme A. 1 Homme N.A. |
| Expérience socioéconomique générale des Abénakis | <i>Abénakis</i> du Québec, mais pas à l'emploi de l' <i>Entreprise Récréo...</i> | 6 **** |
| Expérience individuelle de l'entrepreneuriat privé ***** | Entrepreneurs en milieu abénaquis, extérieurs à l' <i>Entreprise Récréo...</i> | 1 Femme A. 1 Homme N.A. |

Légende : A. : Autochtone (statutaire, ou non).
 N.A. : Non autochtone (Allochtone)

Remarques :

- * Certains informateurs apparaissent dans les effectifs de plus d'une catégorie.
- ** Voir tableau I. Cette catégorie comprend des hommes et femmes, A. et N.A.
- *** Il s'agit de travailleurs administratifs, cadres, ou administrateurs, à l'emploi d'un Conseil de bande, d'une corporation de développement, ou d'une entreprise à propriété collective en milieu abénaquis.
- **** Cette catégorie comprend des hommes et femmes "autochtones" (*statutaires, ou non*) se déclarant "Abénaki(se)", soit, à l'exclusion des autres Premières nations et des allochtones
- ***** Ces informateurs représentent l'autre localité abénaquise que celle où est implantée l'*Entreprise Récréotouristique Collective, inc.*

FIGURE 7**Caractéristiques représentatives des informateurs sélectionnés (effectifs = 5)**Hibou : entrepreneur collectif

- ◆ Point de vue allochtone.
- ◆ Lien professionnel avec les Abénakis.
- ◆ Travailleur intellectuel-administratif.
- ◆ Scolarité élevée (premier cycle universitaire).
- ◆ Originaire de la région environnant l'une des deux réserves.

Bernache : entrepreneur collectif

- ◆ Point de vue autochtone - non Abénaki - intégré à la société allochtone par la résidence et la scolarité.
- ◆ Lien professionnel avec le milieu abénaquis (politique et administratif).
- ◆ Scolarité élevée (collégial technique).
- ◆ Représentatif des développeurs "collectifs" autochtones du sud du Québec (type d'initiative économique centralisé, et "expertise" venant de l'extérieur du milieu).
- ◆ Représentatif du développement économique centralisé et collectiviste de Wólinak en vertu des 2 caractères précédents.

Chouette : entrepreneur privé

- ◆ Point de vue féminin ET autochtone - résidente d'une réserve, avec conjoint venant de l'extérieur de la réserve.
- ◆ Conjoint co-fondateur de l'entreprise ("expertise" extérieure aux milieux Abénakis).
- ◆ Employée salariée ET entrepreneure privée.
- ◆ Employée dans un programme d'employabilité du Conseil de bande.
- ◆ Scolarité modérément élevée (secondaire, plus formation technique).
- ◆ Représentative de l'entrepreneuriat à Odanak, en vertu des 4 derniers points.
- ◆ Activité de type traditionnelle (en entreprise), ou administrative (en travail salarié).

Condor : entrepreneur privé

- ◆ Immigrant, mais autochtone d'une autre partie de l'Amérique - donc, présentant un point de vue extérieur à la dualité "autochtone-allochtone" au Québec, mais ayant été familiarisé avec la "situation indigène" dans une autre partie de l'Amérique.
- ◆ Intégré à une société dite "autochtone" par la résidence et des liens familiaux, et intégré à la société allochtone majoritaire au Québec par la prise de résidence (d'abord dans une grande agglomération du Québec, puis sur une réserve).
- ◆ Travailleur salarié ET entrepreneur individuel.
- ◆ Activités de type traditionnelle (en entreprise) et administrative (en travail salarié).
- ◆ Scolarité élevée (premier cycle universitaire), multilinguisme.

Loup Noir : entrepreneur artisanal traditionnel

- ◆ Point de vue autochtone - intégration à la société allochtone via le milieu de vie et le travail.
- ◆ Travailleur salarié ET entrepreneur privé.
- ◆ Activités économiques traditionnelles.
- ◆ Scolarité modérément élevée (secondaire), MAIS connaissance autodidacte.

2.5.3. Présentation des entretiens de recherche

Notre échantillon repose sur quatre (4) entretiens de recherche, dans lesquels interviennent nos cinq (5) informateurs représentatifs (cf. figure 7). Nous décrivons ici chacune des situations d'entretien, ainsi que le contexte général de travail et d'entrepreneuriat de nos interlocuteurs. Chaque entretien fait appel à une grille d'interventions, soit un *schéma d'entretien* adaptable (voir les versions en annexe), établi en fonction de sonder les dimensions spécifiques de l'expérience de chacun des informateurs sélectionnés. La plupart des interventions sont ouvertes et leur formulation est adaptée en cours d'entrevue, en fonction de la situation, ou du développement de la relation d'entretien.

2.5.3.1. Entretien de recherche numéro 1

L'entretien numéro 1, d'une durée approximative de soixante-quinze (75) minutes, est enregistré sur support magnétique et transcrit verbatim.

Cet entretien structuré est le premier de la série. Il faisait partie de la collecte initiale d'informations, en vue de l'enquête monographique projetée sur *l'Entreprise Récréotouristique Collective, inc.* L'entretien prend place dans les installations récréotouristiques de cette firme, soit dans un secteur forestier relativement isolé, à environ 125 kilomètres des bureaux de la firme (situés sur la réserve). Rappelons brièvement que les activités de la firme reposent sur la possession légale de droits d'exploitation commerciale sur une portion désignée du domaine forestier public. Le territoire alloué à la firme couvre un peu plus d'une centaine de kilomètres carrés (100 km²). Il est situé nettement en dehors de la réserve abénaquise, voire même, en dehors de la région environnante, à certains égards⁴⁷.

La firme a procédé à des aménagements physiques sur ce territoire, tels que la rénovation ou la construction de bâtiments, parmi lesquels on compte une auberge, des camps, un atelier mécanique et des unités d'hébergement pour les employés. On y a aussi entamé une série de projets de valorisation de la "culture" abénaquise, parmi lesquels de l'animation folklorique, la construction d'un "Village traditionnel" comprenant une douzaine de

⁴⁷ Moyennant la définition de la "région" que l'on considère : touristique, administrative, ou simplement l'usage populaire dans la... Région. La raison de cet éloignement des installations de travail du siège social et de la localité d'attache nous a longtemps intrigué (lire notre description du matériau).

huttes de bois "traditionnelles", et une exposition ethnologique permanente abritée dans un "Centre culturel" tout neuf.

L'entretien a lieu dans ce dernier bâtiment, également désigné (par les cadres) comme le "Centre d'interprétation de la culture abénaquise". Notre interlocuteur choisit lui-même ce lieu, en fonction d'éviter d'être entendu, ou dérangé, par les autres employés de l'entreprise, ou des visiteurs. À cette période, l'auberge est occupée par un groupe d'une douzaine de visiteurs de l'étranger, qui y mettent une certaine animation.

Notre interlocuteur est un cadre administratif supérieur de la firme. Il est non autochtone, masculin, francophone, d'âge moyen et originaire de la région entourant la réserve. En réponse à notre demande d'entretien, c'est lui qui nous a suggéré le lieu et le jour du rendez-vous, en prévision de son propre séjour à cet endroit. Nous faisons coïncider l'un de nos stages d'observation dans les installations de la firme avec son passage, et arrivons la veille, à temps pour être témoin et participant au travail d'un guide-animateur, auprès du groupe de visiteurs présents.

Il faut comprendre que la présence de notre interlocuteur y est exceptionnelle, puisque les installations récréotouristiques ne constituent pas le lieu principal de son travail. Sur place, un cadre subalterne s'occupe déjà de superviser les opérations dans les installations. Mais, on se souviendra qu'une des deux communautés abénaquises sortait alors à peine d'une crise sociale et politique aiguë. Cette situation obligeait quelquefois les responsables de la firme, à effectuer des déplacements, quelquefois précipités, afin de régler d'urgents problèmes de relations interpersonnelles au sein des équipes de travail. Cette fois, la présence de ce cadre supérieur dans les installations de la firme relève d'un exercice de relations publiques : il vient, de son propre aveu, "présenter une certaine image" de l'entreprise. En ajoutant une question en ce sens à notre grille, nous espérons "sonder" ce terrain pour les besoins de l'entrevue.

Notre relation très cordiale avec cet informateur permet de maintenir pratiquement à zéro le niveau de menace de nos questions. En fait, ce cadre accueille favorablement notre démarche de recherche. Ouvertement, il espère même y trouver une recette pour améliorer le climat de travail entre les autochtones (*Abénakis*) eux-mêmes, et également avec les ouvriers allochtones.

Le *point du vue* développé par cet informateur est multiple. C'est celui de l'entrepreneuriat collectif, vu de l'intérieur et à partir du point de vue patronal, soit en tant que cadre supérieur d'une entreprise à vocation collective, *l'Entreprise Récréotouristique Collective, inc.*

Par ailleurs, la position ethnique et sociale de cet informateur le place du point de vue non autochtone (allochtone). L'entrepreneuriat "collectif" en milieu autochtone est l'objet, dans son cas, d'une appropriation "à rebours", soit dans une perspective allochtone sur l'implantation des pratiques d'entreprise en milieu autochtone, à partir d'une expertise fondée dans l'économie dominante. Cette perspective du "monde à l'envers" peut nous en apprendre long sur la dynamique interactive de constitution d'une *mémoire économique*, à l'échelle réduite d'une firme-entreprise. D'autant plus que, cette *mémoire organisationnelle* se réclame d'une *mémoire ethnique*, puisque la firme met en marché la spécificité culturelle abénaquise, sous la forme d'un produit touristique qualifiable "d'ethnotourisme".

L'informateur exemplifie aussi le point de vue de la région environnante et du groupe ethnique majoritaire et allochtone (lire : les francophones du Québec) sur une enclave autochtone (l'une des deux communautés abénaquises). La mémoire organisationnelle est donc construite, ou actualisée, du point de vue d'un "Autre" social, soit en fonction d'une relecture depuis l'extérieur de la "culture" des Abénakis, à travers l'activité d'entreprise en milieu abénaquis.

2.5.3.2. Entretien de recherche numéro 2

L'entretien numéro 2, d'une durée approximative de quatre-vingt-dix (90) minutes, est enregistré sur support magnétique et sa transcription est verbatim.

Le point de vue représenté ici vient compléter le précédent (cf. à la section 3.5.3.2.), en ancrant notre description de l'entrepreneuriat collectif en milieu abénaquis dans une spécificité autochtone. Notre interlocuteur est un cadre administratif supérieur d'un des deux Conseils de bande abénaquis du Québec, autochtone, masculin, d'âge moyen et scolarisé dans le système d'éducation post-secondaire du Québec. Il est originaire d'une autre nation autochtone du sud du Québec, que les Abénakis.

Il présente une expertise économique fondée dans la société allochtone et le groupe économique dominant. Mais, en fait, il s'agit d'une appropriation de cette expertise (évidemment allochtone) du point de vue d'un autochtone, à travers des activités de "développement communautaire" chez des groupes économiques dominés (les Premières nations du sud du Québec).

Si notre précédent informateur avouait "prêcher" à la manière d'un "missionnaire"⁴⁸ en faveur du développement d'entreprise en milieu abénaquis, nous avons ici affaire à un "converti", un pratiquant convaincu, un "vétérane" du développement autochtone. Il s'agit d'un entrepreneur collectif, dans sa forme quasi idéaltypique définie par nous.

Cet informateur représente cependant l'une des deux variétés d'entrepreneurs collectifs autochtones, soit le "développeur communautaire" - laquelle diffère de l'entrepreneur privé "collectiviste". Ce dernier serait une sorte de pôle individuel de développement et de circulation économique à qui, tous, toutes, au village, doivent un premier emploi d'été, soit leur emploi de fin de semaine, ou chez qui ils font leurs achats d'épicerie, etc. N'importe quel petit village de la province abritant de tels "notables"⁴⁹. Le terrain autochtone ne saurait aucunement en revendiquer l'exclusivité.

⁴⁸ Expression relevée sur le terrain.

⁴⁹ C'est la raison pour laquelle nous avons cru sage de ne pas déranger inutilement ces gens d'affaires, probablement fort occupés. Nous espérons sincèrement n'avoir froissée aucune susceptibilité. Selon nous, il s'agirait précisément du même genre d'acteurs "économiques" et "rationnels", que les sociologues économiques du courant étasunien "*Ethnic Business*" se seraient empressés d'étudier, à l'exclusion de tout autre type "irrationnel" (voir notre problématique théorique).

Un développeur communautaire, pour sa part, est une instance typique des communautés autochtones. Il remplit les mêmes fonctions économiques essentielles à la communauté, mais à partir d'une structure juridique, politique et sociale typiquement "réservée"⁵⁰ aux Autochtones. Il agit au sein d'organisations, dont la mission inclut le développement socioéconomique des communautés : les *Conseils de bandes* et les *Corporations de développement* autochtones.

Notre entretien structuré avec cet informateur a lieu dans les bureaux administratifs du *Conseil de bande*, en réponse à notre demande informelle, transmise par un tiers. L'informateur tient à ce que notre entretien ait lieu, sur les lieux du travail et sur les heures de bureau, de façon à "garder le processus ouvert" et éviter d'"agir en secret". Nous attribuons cette attitude à son expérience de la gestion en milieu autochtone. Évidemment, cette approche ne va pas sans inconvénients, dans un lieu aussi achalandé que les "bureaux de la bande". Commencé dans la cantine, l'entretien est d'abord interrompu par les mouvements des employés. Après notre recherche d'une autre pièce disponible, les deux derniers tiers de l'entretien se déroulent dans un bureau vacant. Mais, ce sera au tour d'un des Officiers en exercice au *Conseil de bande* d'y faire irruption, précisément à la recherche de notre interlocuteur. Enfin, un employé d'administration viendra solliciter son intervention, pour une question apparemment urgente. L'entretien se termine cependant nous permettant de circonscrire les dimensions majeures de l'action d'un développeur communautaire.

Le contexte déroge assez peu du cadre habituel de travail de notre informateur, dans la mesure où il se tient sur les lieux et dans la période habituelle de son travail (et avec son niveau d'agitation typique). L'acte de témoigner de ses pratiques de travail en entrevue ne semble pas causer un grand inconfort à cet informateur, qui pouvait s'être préparé à accueillir cette demande, ou simplement être familier avec la procédure.

Dans un passage précédent, nous présumons que notre échantillon est libre de contamination, sauf dans le cas présent. En effet, il nous faut considérer que les deux premiers informateurs (cf, les entretiens 1 et 2) avaient eus des contacts entre eux, à cause des liens administratifs et des échanges constants d'information, entre les organisations où ils travaillent respectivement.

⁵⁰ Sans jeux de mots malheureux, s.v.p.

Les conséquences méthodologiques de cette contamination sont cependant minimes, sinon positives. En effet, dans la mesure où ces deux informateurs considéraient - avec raison - que l'objet de l'enquête était une monographie de la firme *Entreprise Récréotouristique Collective, inc.*, les biais méthodologiques induits concernaient surtout la *focalisation* du discours autour des intérêts de "gestion" de l'entreprise. Tant mieux, peut se dire rétrospectivement le sociologue de la *mémoire économique* : ce biais fait ressortir davantage les caractéristiques des discours, qui sont redevables de la formation économique et du secteur professionnel, perceptibles à travers les modalités de l'appropriation de la catégorie "entreprise". Le point de vue de gestionnaires prend alors - on s'en doute - une coloration nettement plus normative dans ces conditions. Ceci le distingue des autres Autochtones et des informateurs moins scolarisés.

Par ailleurs, le clivage existant entre ces informateurs (cf. les entretiens 1 et 2), soit entre Allochtones et Autochtones, fait qu'on peut saisir la composante "ethnoculturelle" de l'appropriation du "travail", de l'"économie" et de l'"entreprise". C'est pourquoi, dans notre grille d'interventions, nous avons exploité au maximum ce clivage ethnoculturel, en posant à notre informateur Autochtone le plus grand nombre possible de questions sur son milieu d'origine et sur les autres milieux autochtones de sa connaissance, à travers son appréciation de l'état du "développement" et de "l'économie" dans ces communautés.

2.5.3.3. Entretien de recherche numéro 3

L'entretien numéro 3, d'une durée approximative de cent (100) minutes, est enregistré sur support magnétique et transcrit verbatim. Cet entretien est tenu avec deux informateurs simultanément. Des annotations dans le verbatim permettent de différencier leurs prises de parole respectives (voir au chapitre suivant).

Nous interviewons simultanément deux interlocuteurs, dans cet entretien. Nos informateurs se connaissent intimement entre eux, et sont associés dans une micro-entreprise légalement constituée. Le lieu de l'entretien est une résidence unifamiliale, située dans une réserve abénaquise. Une partie de cette demeure est occupée par un atelier de confection de pièces d'artisanat amérindien, lequel constitue la partie physique de l'entreprise de nos informateurs. L'entretien se tient dans la cuisine-salon du rez-de-chaussée.

Nous avons approché l'un de ces informateurs lors d'une exposition, où il démontrait et vendait ses produits de l'entreprise au public. Nous avons eu, plus tard, l'occasion de rencontrer ensemble les deux partenaires. Les conditions de préparation de cet entretien ont influencé notre grille de questions, dans la mesure où nous préparions alors la monographie d'une entreprise "collective" d'une communauté abénaquise. Dans ce contexte, il nous a fallu plusieurs longs mois⁵¹ de recherche et de tâtonnements avec la théorie et la méthode, avant même de savoir de quelle façon, nous pourrions aller recueillir et traiter la contribution de ces informateurs, en tant qu'entrepreneurs individuels et résidents de l'autre communauté abénaquise du Québec. Il s'est déroulé une longue période de temps, avant que nous puissions réaliser cet entretien structuré.

Nous n'avons révélé le but précis de notre recherche à ces informateurs, qu'à la dernière minute, au moment de prendre rendez-vous pour l'entretien. Comme ces entrepreneurs résident dans l'autre communauté abénaquise que celle de la firme "collective" étudiée auparavant, nous pouvons estimer comme réduite, la contamination du matériau, suite à la diffusion d'informations d'une localité à l'autre, à propos de notre recherche. Une partie de nos questions visait d'ailleurs à exposer l'ampleur et le véhicule précis des circulations d'information entre les deux communautés (fréquentation de parents et d'amis, information journalistique, etc.). Or, selon le témoignage de nos informateurs, les circulations se révèlent considérablement moins fréquentes et moins volumineuses qu'anticipées. Nous pouvons présumer que notre échantillon est libre de contamination (au sens de la formation d'une opinion sur notre démarche, dans le milieu).

Pour ces coentrepreneurs, le fait d'être interviewés simultanément à propos de leur entreprise commune leur apparaît expressément plus naturel, que si nous tenions des entretiens séparés avec eux. En plus de les conforter, cette démarche nous évite simultanément le biais induit, par la *révélation par autrui*⁵². En réunissant ces informateurs, on constitue ce que les "sciences de la gestion" appellent un "*panel*"⁵³ de gens d'affaires, lesquels nous livrent une vision mutuellement acceptable sur leur contribution respective à

⁵¹ Nous ne saurions trop les remercier pour leur patience à notre égard, et leur souhaitons le plus grand succès.

⁵² Notre expression. Nous entendons par là, que les acteurs chercheront à reconstituer dans leur conscience le contenu probable du discours de l'autre informateur, et viseront à construire un discours qu'ils imaginent cohérent avec celui de autres informateurs. Ils chercheront aussi à repérer et à déjouer les stratégies, par lesquelles le chercheur pourrait chercher - selon eux - à confronter leurs points de vue respectifs. Voir notre chapitre méthodologique.

⁵³ Voir notre chapitre méthodologique pour notre discussion de la méthode du *panel*.

l'entreprise (cf. la section 4.5.2 du chapitre méthodologique). Le contexte de cette entrevue est toutefois moins formel que les deux (2) précédentes. L'entretien a lieu dans la cuisine-salon du domicile d'un jeune couple, sans autres témoins que leurs enfants en bas âge. L'heure de la soirée, qui avance, rend le climat d'entretien assez détendu.

Nos informateurs représentent des cas d'espèce fort pertinents. L'un des informateurs est *une* informatrice, co-fondatrice d'une entreprise de fraîche date, mère de famille, la trentaine, Autochtone et Abénakise (enfin!). Parmi nos lecteurs autochtones, ceux qui ont lu notre définition exhaustive des *migrations* (cf. la section 2.3.2 du présent chapitre) en tant que circulations de personnes, auront compris une chose fondamentale : le gros des critères énoncés se rapporte aux conséquences du mariage des femmes autochtones en dehors de leur communauté⁵⁴. Nous voulons signifier, par là, ce qui arrive lorsque des autochtones trouvent un travail stable, ou un(e) conjoint(e), à l'extérieur de la "réserve".

Notre informatrice a accompli ce parcours, et davantage. Née d'un ménage parental mixte (autochtone et allochtone) résidant en ville pour les besoins du travail, elle s'est réinstallée dans la réserve natale du parent autochtone, en y entraînant avec elle son propre conjoint allochtone. Elle en est ensuite repartie, puis retournée. C'est ce contexte, largement répandu, des circulations de personnes autochtones, que nous appelons les *migrations*. C'est ce qu'explore une autre partie de nos interventions d'entretien.

L'autre informateur, masculin, est co-entrepreneur avec la personne précédente. Il est arrivé au Canada comme immigrant, et réside maintenant sur une "réserve indienne" du sud du Québec, et demeure depuis plusieurs années avec une conjointe autochtone. On a décrit, ailleurs (cf. la problématique théorique), comment les barrières institutionnelles, juridiques, économiques et parfois politiques pouvaient rendre difficile l'installation de nouveaux "visages" en terrain autochtone. Aussi, certaines de nos interventions s'intéressent aux détails pertinents de son installation en milieu autochtone, en particulier à la réaction du milieu abénaquis face à sa pratique, ou à sa relecture originale, des activités "traditionnelles" des Autochtones "d'ici", du point de vue d'un immigrant se joignant (par le mariage) à leur groupe⁵⁵.

⁵⁴ Ce type de mariage, dans le jargon des sciences sociales, est appelé *exogame*. Dans les petites communautés autochtones du sud du Québec (d'expression française), cela est pratiquement la règle.

⁵⁵ Ce qui constitue une variante encore assez inusitée de "l'entrepreneuriat des minorités ethniques".

2.5.3.4. Entretien de recherche numéro 4

L'entretien numéro 4, d'une durée approximative de quatre-vingt (80) minutes, est enregistré sur support magnétique et transcrit verbatim.

Notre dernier entretien de recherche s'est tenu dans un "atelier", attenant au domicile d'un informateur, situé en milieu rural et en dehors des terres de réserve. Notre interlocuteur est un Autochtone non statué (non enregistré), mais il déclare descendre de membres statuéés de l'une des deux bandes abénaquises du Québec. Il est francophone, d'âge moyen et masculin.

Le lieu physique de notre entretien introduit déjà son contexte. Un ancien bâtiment de ferme est transformé en une sorte d'atelier de confection de pièces artisanales. Il jouxte une ancienne maison de ferme isolée sur un rang, laquelle abrite désormais le domicile de l'informateur. L'aménagement de l'atelier comprend des décorations s'inspirant de l'artisanat "traditionnel" autochtone, en plus d'outils variés et d'une substantielle réserve de matériaux provenant du milieu naturel.

On peut qualifier ce lieu, simultanément, de havre de détente et d'atelier de travail, dans la mesure où il sert à la production (destinée à une activité commerciale), mais où cette production résulte aussi d'une activité qui se veut créatrice, libératrice, ludique, etc. Bref, nous rencontrons ici une pratique sociale qui voisine l'art populaire ("artisanat" au sens courant), ou rappelant de loin le courant européen de l'"Art brut".

Les fonctions domestiques et productives y rejoignent, d'une façon plus terre-à-terre, l'expression créatrice : par exemple, un appentis de ce bâtiment abrite des volailles, élevées pour la consommation domestique. "L'atelier" sert aussi au traitement des "prises", puisque notre informateur pratique aussi la chasse, pour des motifs qui rejoignent le loisir, la spiritualité et la subsistance. Les huiles, ossements, fourrures et peaux entrent dans la fabrication des pièces artisanales, en plus d'éléments hétérogènes.

Nous décrivons l'activité économique de notre informateur comme un travail "traditionnel", du point de vue d'un entrepreneur traditionnel, soit l'exercice de la commercialisation de produits et/ou de savoirs dits "traditionnels", liés à l'identité ethnique d'une

bande amérindienne. La fonction pratique (la subsistance) est mise de l'avant par sa déclaration de principe, la nécessité de «gagner sa vie».

Or, l'activité "traditionnelle" de cet informateur n'est pas déployée, rappelons-le, dans une communauté autochtone nordique et isolée (même si elle s'appuie sur une fréquentation assidue des territoires du domaine public, situés considérablement au nord de son point d'attache). Sa famille habite une petite localité du sud du Québec, et sa conjointe est Allochtone. Le point de vue représenté ici est celui des Autochtones non statués, vivant hors-réserve et participant à certaines institutions de la société allochtone dominante : les enfants fréquentent l'école allochtone majoritaire, etc.

L'originalité de la situation de cet informateur réside dans la nature *traditionnelle* (au sens de notre définition) de ses activités économiques, du fait significatif qu'elles soient accomplies en dehors d'une réserve. En fait, de la façon dont nous saisissons le phénomène social plus global impliqué, cette activité constitue une émanation particulière des micro-entreprises artisanales, ou touristiques, comme celles qui vivent dans la communauté d'Odanak. Sauf que, cette activité fait l'objet d'une appropriation du point de vue d'une certaine résistance à l'assimilation ethnique à la majorité.

Nous reconnaissons, dans cette pratique, un trait commun à plusieurs individus autochtones, entrepreneurs ou non, qui ont dû quitter les réserves pour gagner leur vie, que ce soit pleinement par choix, ou par obligation. Cette situation dépasse les "ressortissants" de la seule ethnie *Abénaki*. C'est pourquoi, peu importe la validité du contenu informatif de cet entretien (qui demeure toujours fonction de l'intention de communiquer de l'informateur), nous considérons le discours de cet informateur particulier comme un exemple de mise en forme discursive d'une action économique rationnelle, visant à "faire le pont" entre la "tradition" et la "modernité", entre le "folklore" et "l'assimilation", à une échelle individuelle.

Nous rejoignons cet informateur durant la brève saison morte, entre ses activités saisonnières salariées (à l'été) et entrepreneuriales au sens strict (l'hiver). Cet individu connaît assez intimement le fonctionnement (et le personnel) de certaines firmes à propriété collective en milieu abénaquis. Nous bénéficions d'une fenêtre temporelle idéale pour nous entretenir avec lui, dans la mesure où il déclare n'avoir pas repris contact avec

la firme-entreprise collective, dont nous faisons précisément la monographie jusque là. C'est d'ailleurs à titre d'ancien salarié et travailleur traditionnel d'une entreprise collective, que nous l'avons d'abord contacté.

Le contexte de cet entretien est formalisé autant que possible par le chercheur, bien que le climat soit détendu et informel. Notre grille d'entretien prévoit d'amener d'abord cet informateur à focaliser son discours sur les aspects concrets de son travail, en espérant qu'il nous en révèle ensuite graduellement le "sens". Or, le déroulement de l'entretien nous oblige à suivre la démarche inverse, donc à modifier l'ordre et la formulation du questionnaire. Les conséquences sur la fidélité du contenu sont négligeables, l'essentiel étant de laisser l'informateur construire son point de vue sur des pratiques concrètes, au fur et à mesure qu'il nous renseigne, à propos de la variété et de l'organisation de ses activités professionnelles.

L'informateur semble amusé par notre démarche d'enregistrement de l'entretien. Il possède une certaine théâtralité, et ne dédaigne d'ailleurs pas s'exposer à l'enregistrement visuel par sa clientèle touristique. Aussi, il se prête volontiers à notre enregistrement auditif. Durant l'entretien, il occupe son corps à une tâche précise et répétitive, soit tisser la partie en babiche d'une raquette. Cette concentration sur une tâche a un heureux effet, celle de focaliser son discours sur l'aspect qui l'intéresse visiblement le plus, dans ses propres pratiques économiques : la communication d'un "message", ou d'un contenu "spirituel".

3. Spécification des liens entre les objets empirique et théorique

Ayant pris connaissance du précédent portrait de la diversité des expériences économiques en contexte d'entreprise chez les Abénakis, nous pouvons maintenant résumer les motifs qui justifient notre *choix d'objet empirique* et poser une *définition opératoire de l'objet théorique*.

En tant que groupe ethnoculturel, les Abénakis du Québec représentent l'expérience socioéconomique des Premières nations du sud du Québec. D'un point de vue pratique, à partir d'*entretiens de recherche* portant sur les *activités d'entreprise* dans ce milieu, nous pouvons décrire *l'appropriation symbolique de l'expérience économique*. En somme, nous avons entre les mains toutes les données *qualitatives* permettant l'étude des *représentations sociales* de l'économie.

Nous voyons cependant, dans la formulation structuro-sémantique des *représentations sociales* en sociologie, un outil méthodologique relativement difficile à rendre opératoire. Selon nous, il nécessite un objet théorique de recherche pour l'orienter. Par ailleurs, ces représentations renvoient à un autre mode de connaissance que la seule formulation cognitive et verbale. À la suite de G. NAMER (1987) et de P. SABOURIN (1997), nous percevons la possibilité de donner aux représentations sociales le statut de *procédé discursif d'actualisation de la mémoire sociale*. La *mémoire économique* est définie comme l'accumulation des traces, ou la sédimentation, de contextes localisés d'*appropriation de l'expérience économique*.

Nous faisons aussi l'hypothèse d'un processus de *transition de la connaissance économique*, lequel découle d'une transition correspondante dans l'économie. L'entrepreneuriat nous apparaît comme l'observatoire tout désigné pour ce processus chez les Premières nations nordaméricaines, en général. Étant donné que la forme "entreprise" est radicalement moderne et s'oppose nécessairement à l'économie de subsistance dite "traditionnelle", alors la constitution de firmes en milieu abénaquis doit refléter cette appropriation d'un type de pratiques, présentant à l'origine un double caractère d'*altérité* et d'*innovation*.

Les discours forment un résumé très incomplet de l'expérience. Selon nous, ils constituent une "rationalisation" (dans le sens d'un traitement par la *cognition*) de l'expérience, ainsi qu'un effort de *représentation* du réel dans un but communicationnel. Ils expriment ainsi une *rationalité sociale*, laquelle réside dans l'actualisation de la *mémoire de l'expérience*, ou de la *mémoire des pratiques économiques* au sein d'un groupe.

Tout discours social sur des pratiques vise, donc, à leur donner un sens, pour le bénéfice d'une audience (dans un but communicationnel). Néanmoins, les locuteurs laissent toujours entendre plus de significations, qu'ils ne l'entendent eux-mêmes. Leurs discours comportant des règles d'organisation implicites, ils renvoient à l'appropriation du réel au niveau de la connaissance. Ce faisant, les sujets expriment davantage que ce qu'ils ne souhaitent le faire, d'entrée de jeu : ils donnent implicitement accès à l'univers des référents du social, au sein de leur groupe de référence.

Le contenu véhiculé dans une représentation de l'économie s'appuie sur la mémoire collective des groupes sociaux. Nous disons alors qu'une représentation sert d'observatoire à l'actualisation de cette mémoire. *Nous définissons ainsi l'actualisation de la mémoire comme un certain appel à la mémoire collective, soit une évocation et une contextualisation discursives de l'expérience des groupes sociaux.*

Nous supposons que toute étude de la contextualisation d'un discours social de mémoire repose sur l'identification de trois types de *référents*, ou *cadres* de la mémoire⁵⁶ : spatiaux, temporels et langagiers. Ces *référents* constituent les *dimensions opératoires du concept de mémoire économique*.

1. Les référents *spatiaux* désignent les lieux d'interaction contemporains et les repères géographiques d'identification au territoire. Les référents spatiaux constituent la trame spatiale du récit de la vie sociale des individus : en fait, il s'agit d'une forme langagière, porteuse de la signification attribuée à des lieux.
2. Les référents *temporels* désignent les périodes d'interaction et les époques historiques. Récurrents ou uniques, ponctuels ou étendus, ces temps sociaux portent la chronologie des actions concrètes des individus et de leurs interactions avec autrui.

⁵⁶ On réfère ici aux théories classiques de M. HALBWACHS sur le sujet.

3. Les référents *langagiers* désignent des usages linguistico-sémantiques. Le langage sert de médiateur aux représentations et à l'actualisation de la mémoire. On parle alors d'actualisation discursive de la mémoire dans des *représentations*. Ces représentations sont *sociales* dans la mesure où les *référents* sont ceux de groupes sociaux. L'humain étant socialisé par définition, la fonction de *représentation* des discours de mémoire s'appuie nécessairement sur l'articulation d'un ensemble d'unités symboliques propres à des groupes sociaux. Ces unités, appelées *référents*, évoquent des temps et des lieux, réels ou imaginaires. L'évocation de ces souvenirs, ou de ces référents, permet aux informateurs de constituer une trame narrative à portée *communicationnelle*, c'est-à-dire à l'intention d'une audience.

Par conséquent de 1, 2 et 3 (ci-haut), on peut conclure que les discours de nos informateurs à propos de leurs expériences économiques contiennent notre objet empirique, accessible par le biais des *représentations sociales de l'économie* (définies comme notre objet empirique).

Les quatre (4) situations d'entretien retenues regroupent cinq (5) informateurs représentatifs des expériences économiques individuelles des expériences socioéconomiques des entrepreneurs du milieu abénaquis. Dans le discours de chacun d'entre eux, nous observons une *actualisation de la mémoire économique*, qui constitue notre objet de recherche.

Chapitre 5

Description et analyse des contenus d'entretiens d'entrepreneurs à propos de l'économie autochtone

"The theory of Logical Types makes it clear that we must not talk about the class in the language appropriate for its members."

— Paul WATZLAWICK, John H. WHEELAND & Ronald FISCH¹

Présentation du chapitre

Rappelons notre question de recherche : *«Peut-on décrire et expliquer le processus de transition économique d'une petite société (représentative des Premières nations du sud du Québec), sous l'angle de la connaissance économique au sein des groupes économiques dominés?»*. Notre hypothèse s'énonce ainsi : *«Les discours sur les activités de production des entrepreneurs oeuvrant dans le milieu abénaquis actualisent la mémoire économique de ce groupe ethnoculturel.»*

Résumons les hypothèses heuristiques de cette étude, sous la forme de sous-questions de recherche. La réponse à chacune constitue le fondement empirique des suivantes.

- i. Comment les entrepreneurs oeuvrant dans le milieu abénaquis décrivent-ils leur(s) expérience(s) économique(s)? À l'aide de quels "référents" du social : spatiaux, temporels et langagiers?
- ii. Comment ces catégories de connaissance s'articulent-elles entre elles? À quels groupes ethnoculturels et économiques réfèrent-elles? Quels rapports sociaux et économiques concrets ces catégories décrivent-elles?
- iii. Comment sont représentées la mémoire et de l'identité des groupes, impliqués dans le procès de production en milieu abénaquis? Comment la localisation sociale de la mémoire économique délimite-t-elle les frontières du groupe ethnoculturel Abénaki, par rapport aux autres groupes impliqués dans les rapports de production?

¹ CHANGE, PRINCIPLES OF PROBLEM FORMATION AND PROBLEM SOLVING (New York : W.W. Norton & Cie., 1974) : 27, en référence à Gregory BATESON et à la théorie des types logiques de Norbert WEINER.

- iv. Comment l'actualisation de la mémoire économique spécifique au groupe ethnoculturel Abénaki explique-t-elle le *processus de transition de la connaissance économique chez un groupe économique dominé*?

En sociologie, le concept de "production" englobe un ensemble de pratiques, plus large que le seul "procès de travail". Par hypothèse, puisque les différentes catégories d'acteurs sociaux font l'expérience de la production de manière différenciée, ils s'approprient donc leur expérience à travers un usage également différencié des catégories empiriques de connaissance. Par ailleurs, le fait de parler de leur "travail" amène les informateurs à décrire globalement leurs expériences économiques, individuelle et collective, à l'intérieur d'une totalité sociale. Ainsi, lorsqu'on examine le contenu discursif des entretiens de recherche, on constate qu'il décrit les *rapports de production* en général, alors qu'ils ne paraît s'attarder que sur certains aspects pointus du procès de travail. Il décrit, de la même façon, la circulation des biens sociaux et économiques.

Dans une première section, nous produisons certains extraits d'entrevue², qui construisent les dimensions empiriques du concept de "production". Nous y répertorions les éléments propres aux discours des différents types d'informateurs dégagés au chapitre précédent : "collectif", "privé" et "artisanal traditionnel". Nous appuyons ainsi empiriquement notre typologie³, en montrant la spécificité de chaque catégorie. Nous compilons ensuite les "référents" du social et leurs usages socialement différenciés⁴, et dressons une série de tableaux synthétiques.

Cette recension des différents usages lexicaux et sémantiques nous permet d'analyser, dans une deuxième section, la structure sociocognitive du milieu. Pour répondre, enfin, aux interrogations de recherche (posées ci-haut), on relie la structuration de la connaissance économique, à la mémoire collective du groupe ethnoculturel *Abénaki*, au moyen d'hypothèses explicatives faisant état de la *transition économique*.

² Dans ce chapitre, nous citons des extraits de nos entretiens de recherche avec les entrepreneurs représentatifs sélectionnés et décrits au chapitre précédent. À chaque prise de parole, deux lettres suivies de deux points entre crochets, placées en début de ligne, identifient la personne qui prend la parole. Les interventions du chercheur sont précédées des lettres majuscules [PB :], tandis que les deux premières lettres capitalisées du pseudonyme servent à identifier chaque informateur représentatif [XX :]. En de rares occasions, nous citons certains autres informateurs sans leur attribuer de pseudonyme, lorsque cela est nécessaire pour préserver leur anonymat. Le genre, féminin ou masculin, est généralement dévoilé implicitement, sinon il est camouflé sous le genre masculin utilisé comme neutre. L'âge n'est généralement pas révélé, sauf lorsque cette indication s'avère indispensable à la mise en contexte de l'information.

³ Dans la mesure de nos observations, cette classification nous semble exhaustive. Mentionnons toutefois la possibilité, qu'un quatrième type puisse être détaché de la catégorie "collective" : il pourrait s'appeler "entrepreneurs privés collectivistes". Nous ne procédons pas à la description de cet autre type, dans la mesure où nous avons montré précédemment jusqu'à quel point on peut l'englober dans la catégorie "collective", en l'assimilant méthodologiquement au sous-type "développeurs communautaires".

⁴ Certains qualifieraient ces "référents du social" de "configuration empirique des représentations sociales de l'économie". Pour nous, il ne s'agit que d'une étape préalable à l'analyse d'un processus sociosymbolique sous-jacent : l'actualisation de la mémoire économique.

1. Description du matériau

1.1. Les discours d'entrepreneurs collectifs

1.1.1. Rappel de la définition et survol des dimensions des discours représentatifs

Rappelons brièvement la définition de l'entrepreneuriat collectif. Nous appelons "entrepreneurs collectifs" certains des employés administratifs d'entreprises collectives, dans la mesure où leur action détermine les stratégies de développement économique à l'échelle des collectivités autochtones.

Ces acteurs sont des salariés, ou des contractuels, à l'emploi de Conseils de bandes ou d'entreprises à propriété collective. Mais, en dehors de ces modalités d'organisation du travail, leur action est semblable à celle d'entrepreneurs "individuels". Une image moins flatteuse pourrait être évoquée, mais elle ne rendrait vraiment pas justice au dévouement sincère de ces acteurs : ce serait celle de "mercenaires" économiques, soient des professionnels, ou des "experts", pouvant exécuter la "mission" de "faire de l'économie" et de "développer la communauté".

Nos grilles d'entretien (en annexe) orientent les discours de ces acteurs vers les dimensions empiriques suivantes : il s'agit du rapport des activités productives à la vie de la collectivité, des notions de réseau(x) et de marché(s) ainsi que des pratiques de gestion.

Cependant, un certain nombre de dimensions surgissent spontanément, en marge des précédentes. Ces autres dimensions sont : la description générale du procès de travail, l'organisation du travail, l'encadrement (incluant la supervision), les "relations au travail"⁵, le recrutement (ou l'embauche) et la formation.

⁵ Nous introduisons le terme "relation au travail" pour rendre compte du fait que, les «relations de travail» débordent les seuls cadres physique et temporel de la production, ou de l'entreprise entendu au sens strict d'une firme. Cela est surtout évident dans le contexte de firmes implantées dans des localités de taille restreinte, constituant des enclaves ethniques. On s'attend, par hypothèse, à ce que la construction langagière des catégories économiques reflète pleinement cet état de fait.

1.1.2. Les dimensions spontanées du discours

1.1.2.1. Le procès de travail

Les entreprises à propriété collective produisent des biens, ou des services. Ces acteurs décrivent les buts productifs de leur travail dans le langage des gestionnaires d'entreprises, ou de la bureaucratie, c'est à dire en termes *d'outils et de méthodes de gestion*.

PB : Qu'est-ce qu'était la nature de ton travail à [nom d'une localité autochtone du sud du Québec]⁹ entre autres?

BE : Bien, la même job qu'ici. Dans le fond, le même travail : de [l'administration], là.

PB : O.k.

BE : O.k.? Superviser, programmes, services... Et il y a le développement économique aussi. C'est tout l'aspect développement économique communautaire.

PB : O.k.

BE : S'assurer que ça fonctionne, puis que ça soit efficace, puis que ça soit fonctionnel et productif et rentable.

PB : Ça, c'est ça que ça fait, un [employé cadre d'administration] du Conseil de bande?

BE : Oui... C'est ça. Dans les grands, tu as quatre grands principes de gestion, si tu veux là, : planification, organisation, direction, puis contrôle. C'est ça que ça fait un [employé cadre d'administration].

[BE : Bernache, travailleur administratif et entrepreneur collectif, autochtone.]

1.1.2.2. L'organisation du travail

L'organisation du travail réfère aux modalités et aux conditions de travail. Nous entendons par là, l'ensemble des dispositions administratives définissant les responsabilités et les fonctions des postes salariés. L'organisation de la travail reflète la nature "col blanc" des postes décisionnels au sein d'entreprises dites collective, de même que le caractère centralisé de ce type de développement.

PB : Présentez-vous, pour [dire] qui vous êtes, ce que vous faites dans l'organisation [de l'Entreprise Récréotouristique Collective, inc.]

HI : Dans l'organisation de la [firme]... On [ne] me retrouve pas dans l'organisation, en ce sens qu'on [ne] me retrouve pas sur le livre de paie de la [firme]. Parce que [je ne] suis pas un employé de la [firme]. Je travaille pour le Conseil de bande... à assurer un suivi professionnel sur le dossier de la [firme]. Mais je ne suis pas un employé de [l'Entreprise Collective, inc.]. Donc, à ce niveau-là... J'interviens beaucoup au niveau de la [firme] parce que c'est mon

⁹ Les noms des localités autochtones sont substitués, lorsque l'on doit protéger l'anonymat d'informateurs, ou l'image des communautés et des firmes-entreprises autochtones. Lorsqu'il est nécessaire de différencier les communautés entre elles, les termes "réserve A" et "réserve B" remplacent les noms des deux localités abénaquises du Québec : Odanak et Wôlinak (dans le désordre).

mandat principal, Mais je [ne] suis pas un employé de la [firme]. Je suis un employé du Conseil de bande.

PB : À la demande de... ?

HI : Du Conseil de bande.

[HI : Hibou, travailleur administratif et entrepreneur collectif, non autochtone.]

Plus avant, en marge du "travail" en entreprise collective, on observe le jeu des pratiques politiques et administratives spécifiques aux milieux autochtones. Les entrepreneurs collectifs sont confrontés à des exigences, parfois contradictoires entre elles, venant de leurs employeurs "collectifs" (par exemple, les Conseils de bandes). Les dispositions qui régissent leurs fonctions reflètent cette imbrication du politique et de l'économique. Cela vaut autant pour les entrepreneurs collectifs autochtones, qu'allochtones.

PB : Je demandais qu'est-ce que c'était un peu l'organisation du travail [...]. Est-ce que tu as de la supervision? Est-ce que tu te trouves à superviser des gens? Tu es à l'emploi de qui? Qu'est-ce que c'est [sic.] tes conditions de travail ici, tes horaires, etc.? C'est vraiment l'organisation, la cuisine de ce travail-là...

BE : ... Oui, oui, oui. C'est voir à la bonne marche d'un petit gouvernement local, donc c'est de l'organisation, c'est de la supervision, puis c'est du contrôle.

PB : Tu es à l'emploi du Conseil de bande?

BE : Je suis à l'emploi direct... C'est le Conseil de bande qui est mon employeur. Donc c'est ceux qui sont élus, qui m'emploient. Comme tel, j'ai un contrat avec eux autres, de...

PB : ... De consultation, je pense?

BE : Non, pas de consultant. C'est un contrat "[Pseudonyme : Bernache]" privé, avec l'employeur qui s'appelle le Conseil de bande. C'est pas "de consultant" comme tel.

PB : O.k.

BE : C'est vraiment un poste de [nom d'un poste de cadre supérieur], là. C'est pas... C'est pas en termes de consultant.

[BE : Bernache, travailleur administratif et entrepreneur collectif, autochtone.]

Les modalités d'organisation d'un travail de cette nature font l'objet de "négociations" et de relations contractuelles. Les raisons de tels arrangements apparaissent à la suite du discours.

BE : C'est sûr que c'est une direction générale, il y en aurait peut-être pour cinq jours.

PB : O.k.

BE : Parce que moi, à part ça, je [ne] peux pas signer l'exclusivité [pour la réserve A]. Dans mon expérience vécue avec ça, tu es tout le temps... La direction générale, c'est la politique. C'est connecté sur la politique.

PB : Oui.

BE : Puis, si ça change de Conseil [de bande], puis tu leur plais pas à la face [sic], tu es dehors, tu sais. Dans le monde autochtone ça marche de même.

PB : Oui.

BE : Pas partout, mais ici à [la réserve A] ça fonctionne comme ça. Ça marche par clan. Puis, le clan rentre, c'est tout le monde dehors, puis on change là "game". On change la "game". C'est "platte", là, puis c'est pas enrichissant pour une organisation, mais ils fonctionnent "de même". Mais à date, si ça change pas... tant mieux, là. Le nouveau... Les

nouveaux élus ont mis des choses en place, ils essaient de mettre des choses en place, puis de garder une certaine permanence. C'est ça qu'ils visent.

PB : O.k.

BE : Si jamais ça changeait de Conseil, bien... Tu sais, ça demeure des vœux pieux, hein? C'est pas assuré.

PB : O.k.

BE : Moi, j'ai un contrat avec eux autres, qui me lie avec eux autres pour [un certain nombre de] mois. Autrement dit, s'ils veulent me libérer, il faut qu'ils me donnent [un préavis]. Puis moi, si je veux m'en aller, bien, ça fait [qu'il faut que je leur donne [un préavis]. J'ai... On a mis ça réciproque, là.

PB : O.k.

BE : Ça protège autant l'organisation que moi, là-dedans. Parce qu'il y a rien qui dit que, moi, je... Je trouverai pas un autre contrat plus lucratif, ou plus intéressant, avec plus de défis qu'ici.

PB : O.k.

BE : Mais, il faut que je leur donne avis. Moi, je trouve ça correct, et pour l'employeur, et pour l'employé.

[BE : Bernache, *id.*]

Du point de vue allochtone, le travail en milieu "amérindien" présente un net caractère de désorganisation, non sans rapport avec les structures politico-administratives de ces collectivités.

HI : [...] Mon travail consiste à... À agir un peu comme le... Il y en a certains qui m'ont donné le titre, à un moment donné, de [nom d'un poste de cadre supérieur] de la [firme]. J'ai une prétention plus modeste, je me suis donné un titre de [nom d'un poste d'administration]. Parce que le... Je fais de la gestion de la [firme] autant sur le plan des ressources humaines, sur le plan des finances que sur le plan du développement des activités de [l'entreprise]⁷. Et à ce niveau là... Je le fais en étroite collaboration, d'une part, avec le Conseil d'administration de la [firme]...

PB : Hum, hum.

HI : ... Qui est une instance décisionnelle sur certains points et consultative sur d'autres. O.k? Décisionnelle sur certains points, parce qu'à l'intérieur de son mandat, le Conseil d'administration a le pouvoir de décider de certaines... De prendre certaines décisions. Mais, par contre, comme les membres du Conseil d'administration ne sont pas les actionnaires de la compagnie. La compagnie [nom de la firme] appartient à cent pour cent [à l'un des Conseils de bande Abénaquis]. Les décisions impliquant des engagements financiers importants à court, moyen et long terme, relèvent naturellement d'une certaine... D'une concertation. En ce sens que le Conseil d'administration va sensibiliser les membres du Conseil de bande sur, par exemple, un investissement à faire. Le Conseil de bande va donner son accord ou pas. [Pause.] Donc, on a une certaine ambiguïté. On a deux niveaux décisionnels. Des décisions qui... Sur l'orientation à privilégier, sans que ça ait une importance au niveau des finances, le Conseil de bande... Le Conseil d'administration, dis-je, peut en prendre. Mais, lorsque ça implique des engagements financiers, il faut obligatoirement consulter les membres du Conseil de bande. Puisque ce sont eux qui sont actionnaires, d'une part, et qui sont les pourvoyeurs de fonds de [la firme], d'autre part.

[HI : Hibou, entrepreneur collectif, travailleur administratif, allochtone.]

Les entrepreneurs collectifs peuvent aussi pratiquer la forme privé de l'entrepreneuriat : dans ce contexte, ils sont précisément à la recherche de mandats de gestion et de développement communautaire. Ainsi, leur action en tant que consultants "privés" en développement économique revient strictement à une pratique d'entrepreneuriat collectif, en tant qu'administrateurs (salariés)

⁷ Le terme "entreprise" désigne l'activité, ou l'exploitation commerciale, d'une firme-entreprise. Le terme "firme" réfère à l'organisation même de l'entreprise, en tant qu'entité concrète.

d'entreprises à vocation collective. En fait, on va solliciter leur concours, lorsque l'initiative du développement économique demeure centralisée par une instance spécifique aux collectivités autochtones : le *Conseil de bande*.

L'entrepreneuriat collectif sous la forme du "travail autonome" se distingue de la notion courante d'entrepreneuriat privé, en raison de son mandat de développement communautaire. Néanmoins, lorsque les entrepreneurs collectifs autochtones parlent de leurs propres pratiques d'entrepreneuriat privé, ils les décrivent aussi au moyen du vocabulaire de la gestion des affaires.

PB : [...] Quel autre travail [fais-tu] en dehors de ce... De ce que tu fais ici?

BE : En dehors d'ici? Oh! J'ai une firme de consultation.

PB ; O.k.

BE : Consultation au niveau gestion économique, développement, y compris gestion.

PB : Dans... ?

BE : Je travaille pour d'autres communautés.

PB : O.k.

BE : D'autres mandats, si tu veux. On prend des contrats bien spécifiques, d'autres mandats. On travaille par exemple pour [nom d'une autre communauté autochtone du Québec].

PB : Hum, hum.

BE : J'ai travaillé pour [le nom d'une autre nation autochtone], mais ça...

PB : Oui.

BE : J'ai juste... J'ai juste vingt-quatre heures dans une journée.

PB : O.k. Tu fais ça... Tu es associé dans...

BE : Dans une firme de consultants, qui est... dont... C'est soixante, quarante. Moi, j'ai une participation de soixante pour cent, puis mon associé a une participation de quarante pour cent.

PB : O.k.

BE : Donc, on est majoritaire autochtone [note : l'associé est allochtone].

PB : Ah? O.k. Il y a des avantages à avoir une - Comment dire? - Un partenariat comme ça, du genre "joint-venture" autochtone-non autochtone?

BE : Bien, mon associé, je ne suis pas allé le chercher pour rien. Il a de l'expertise, il a du vécu, il a des compétences, c'est sûr.

PB : O.k.

BE : Moi, en étant tout seul, si j'étais tout seul dans ma firme. Je ne peux pas me séparer en quatre, en cinq et en six. Tu sais, mon expertise de vingt ans, mettons, que j'ai... de gestion et développement en... Quand je la donne ici, je peux aller la donner ailleurs. Tandis que lui, il fait son apprentissage dans le monde autochtone. Il peut aller la transférer aussi. Donc, on double là, tu sais?

PB : O.k.

BE : On double, puis... [Dans] la mise en oeuvre de certains contrats qu'on fait, bien, il peut superviser, puis moi je peux en superviser d'autres. Donc, on...

PB : Hum, hum.

BE : C'est sûr qu'il y a des avantages dans l'entrepreneuriat.

PB : O.k.

BE : ... Ou le "partenaire-ship" autochtone-non autochtone.

PB : Question que les... Que les compétences ne soient pas nécessairement les mêmes?

BE : C'est ça. Moi, je suis dans le réseau. Ça fait vingt ans que je suis dans le réseau, dans le monde autochtone, les Affaires Indiennes, le Secrétariat aux Affaires autochtones... En tous cas, j'en connais plein, puis j'ai négocié beaucoup de choses. [Prénom de l'associé n]a pas ça, mais il a des forces ailleurs.

PB : Hum, hum.

BE : Je dis [le prénom de l'associé] : c'est mon associé, là.

PB : .Oui, Oui.

BE : Il a des forces ailleurs. Donc c'est complémentaire, là. Tu comprends?

PB : Absolument. Absolument.

BE : De toutes façons, le "partenaire-ship", il faut qu'il soit complémentaire. Sinon ça donne quoi? Il faut qu'il soit enrichissant, autant au niveau monétaire, qu'au niveau expertise, puis expérience de travail.

[BE : Bernache, entrepreneur collectif, autochtone.]

Les non autochtones parlent différemment de leur pratique de l'entrepreneuriat individuel (ou privé). De leur point de vue, on semble percevoir davantage l'écart entre les mandats de développement et de commercialisation d'entreprises à vocation collective (chez les Abénakis), et la "consultation" auprès de nations plus "hésitantes" à s'industrialiser à grande échelle. Cette portion de conversation porte sur la comparaison entre les diverses communautés autochtones, quant à l'état du "développement" de leurs activités commerciales.

PB : Vous êtes en mesure de comparer des communautés autochtones comme [nom d'une localité autochtone nordique] avec des communautés comme [la réserve A]. Par exemple, est-ce que le [sous-développement] est "moins pire" chez les Abénakis? Ou est ce que c'est différent? Par exemple sur le plan...

HI : J'aurais de la difficulté à répondre parce que j'ai été... Je suis moins impliqué avec les Algonquins, que je [ne] l'ai été, à date, avec les Abénakis.

PB : Oui.

HI : Avec les Algonquins, j'y vais...

PB : ... À [le nom d'une localité]?

HI : [Le nom d'une localité], mais avec les Algonquins, j'y vais en moyenne deux jours par mois, alors que je passe [quelques] jours par semaine avec les Abénakis. Et... Et avec les Algonquins, ils ont des projets touristiques. Sauf qu'avec les Algonquins il est clair, dans mon esprit et dans le leur - parce qu'on a eu des discussions ensemble - qu'eux, ils ne sont pas prêt à recevoir des masses de touristes.

PB : O.k.

HI : O.k., c'est clair. Pas à cause qu'ils ne veulent pas : ça va à l'encontre de leurs traditions.

PB : Oui.

HI : O.k., d'une part. Mais lorsqu'on a des installations comme [des installations récréotouristiques], on est en mesure de recevoir, entre guillemets - tout est relatif - des "masses" de clients.

PB : Hum, hum.

HI : En ce sens qu'on a une capacité d'hébergement de vingt-cinq à trente personnes par nuit.

PB : Hum, hum.

HI : Et, normalement, il faudrait occuper ces capacités d'hébergement à longueur d'année.

PB : Hum, hum.

HI : O.k? Donc ça implique qu'on est ouvert à la clientèle. Ça implique qu'on veut recevoir, puis qu'on veut bien recevoir, puis qu'on a fait preuve d'hospitalité. Alors que les Algonquins de [nom d'une localité], eux, n'ont pas d'infrastructures. C'est la nature la plus complète. Et, donc, ils sont prêts à recevoir des visiteurs qui vont venir faire, entre autres, du camping sauvage, du canot avec un guide autochtone. Mais pas de façon à recevoir des autobus entiers, pour venir visiter [la localité], l'île sur [a]quel[le] ils sont installés durant l'été, pour aller visiter la vieille chapelle qui a été construite en dix-huit cent trente-huit, qui est la première chapelle, semble-t-il, de... De cette région de l'Abitibi. Et, donc, ils ne sont pas prêts eux, à recevoir des... des autobus de touristes, à raison de trente, quarante touristes à la fois. Eux, ils... Dans leurs traditions de vie, dans leur façon de vivre, ils sont prêts à accueillir un visiteur qui va passer, ou un visiteur, ou quelques visiteurs qui passent avec un guide. Ils sont en canot. Mais pas à recevoir des autobus entiers pour venir faire une visite de la communauté.

PB : Hum, hum.

HI : Donc on a une approche commerciale très différente, là.

PB : Sur quels critères, ou sur quelles expériences, vous basez-vous exactement pour prendre conscience du besoin, des caractéristiques...

HI : Bien... C'est suite à une discussion que j'ai eu avec le Chef. Parce qu'on lui parlait de... On lui parlait de la possibilité de commercialiser des activités de plein-air sur le territoire, non pas de la réserve - parce qu'ils n'ont pas de statut de réserve, les Algonquins de [nom d'une localité]...

PB : Oui.

HI : Mais la possibilité donc de commercialiser des activités de plein air... de... De faire en sorte de faire connaître un peu cette église, qui a été récemment... Modernisée, ou qui a été, non pas modernisée, mais rénovée... [Une] église construite en dix-huit cent trente-huit - et d'exposer des photos, des artefacts, des oeuvres qui ont été produites par les membres de la communauté. Donc, d'ouvrir un peu la communauté des Algonquins de... de [nom d'une localité] à la venue de touristes.

PB : Oui.

HI : Donc le Chef nous a clairement indiqué que... Ils sont ouverts, pour un certain nombre, mais ils ne veulent pas commercialiser... Ou ils ne veulent pas avoir une même... Une approche aussi commerciale que celle dont je parle, relativement [aux Abénakis], là. Encore une fois, pour [l'Entreprise Récréotouristique Collective, inc.], on a des chalets, on a des camps, on a une auberge, on a de l'hébergement sous le tipi, on a le... le village traditionnel, le centre d'interprétation, des sentiers. Il peut y avoir cent personnes sur le territoire une journée et les gens peuvent... pourraient facilement ne pas se rencontrer, puisqu'on a vingt-huit kilomètres de sentiers pédestres, deux belvédères d'observation. Les gens peuvent circuler. Il est facile pour nous d'héberger, facilement, une cinquantaine de personnes que se soit en camp, en auberge, en chalet, ou sous le tipi. Alors on a une approche différente de niveau. Le concept de la commercialisation est différent avec les Abénakis. Avec les Algonquins, pour l'instant...

[HI : Hibou, entrepreneur collectif, autochtone.]

On voit comment la notion de commercialisation de la production est centrale, lorsque vient, pour nous, le temps de repérer la nature du développement économique des communautés envisagées. On distingue le clivage entre le développement dans un milieu nordique, plus isolé (les Algonquins), et celui d'une enclave autochtone (abénaquise, ou autre) du Québec méridional, déjà plus industrialisée d'entrée de jeu.

1.1.2.3. L'encadrement et la supervision

L'encadrement réfère à la fois aux structures d'autorité dans les organisations (entreprises) et aux modalités d'exercice de l'activité de travail. Ceci inclut les méthodes de délimitation du temps de travail, de planification et de supervision de la production. Sur ce plan, les entrepreneurs collectifs sont à la fois employés et patrons . On supervise leur travail et ils supervisent des travailleurs. Toutefois, les "collectifs" préfèrent parler de coordination, d'esprit d'équipe, etc..

BE : On se rencontre régulièrement une fois toutes les deux semaines. On a une réunion à peu près à toutes les deux semaines.
[...]

PB : Tu te trouves à superviser un tas de directeurs de section?

BE : C'est ça. Je supervise le travail de...

PB : ... De ces gens-là?

BE : ... De ces gens-là.

PB : Et puis, est-ce que le Conseil de bande supervise ton travail d'une façon, ou d'une autre?

BE : Bien, non... Moi... On fonctionne... Au Conseil de bande, c'est un petit gouvernement local. Donc le gouvernement local, lui, se réunit une fois par année pour donner des orientations. Un coup que la direction générale a les orientations... Dans les orientations, il y a des objectifs. Donc il faut les moyens pour arriver à des résultats, O.k.? Pour atteindre les objectifs. Puis ça... On fait ça une fois par année. C'est une réunion qui dure trois jours, avec le petit gouvernement local qui définissent [sic] leurs orientations.

PB : O.k.

BE : Moi, un coup que la Direction générale a les orientations, je peux fonctionner avec mon monde en dessous de moi, là.

[BE : Bernache, *id.*]

On perçoit que la notion d'"orientation" permet l'articulation et la définition de la logique gestionnaire "moyens-fins", par rapport à sa détermination extérieure par le gouvernement local.

1.1.2.4. Les relations humaines au travail

Les relations de travail dans les entreprises collectives, en milieu autochtone, reflètent l'état des relations entre les individus, ainsi que les rapports entre des clans politiques. Par exemple, dans l'*Entreprise Récréotouristique Collective, inc.*, on ressent encore fortement les effets d'une crise "sociale" et "politique"⁸ qui a déchiré l'une des communautés abénaquises du Québec, peu avant la tenue des stages d'observation et des entretiens de recherche.

Il nous semblerait stérile d'exposer ici les récriminations de tous et chacun, face à des individus en particulier, au profil de gestion de la firme, ou à ses activités. Le point de vue "extérieur"

⁸ Les autochtones y réfèrent comme à une crise sociale, et les allochtones, une crise politique.

des allochtones présente, à défaut d'objectivité, l'avantage de la froideur lucide. Comment se compare le milieu de travail "autochtone", par rapport à d'autres?

HI : Oui. Et j'ai oeuvré tant dans le monde municipal, que dans l'entreprise privée, que dans le domaine parapublic.

PB : Hum, hum.

HI : J'ai fait de la consultation, tant au niveau de la P.M.E. que de l'entreprise plus importante, la grande entreprise. J'ai fait un séjour à l'extérieur, en Chine, sur un projet d'exportation durant quatre mois et je travaille avec les Autochtones depuis quatre-vingt-quinze, à différents... à différents niveaux. Et avec des P.M.E. de la région, également.

PB : O.k. Comment est-ce que votre implication dans le monde autochtone - et donc en particulier à [nom de la réserve abénaquise A] - se compare par rapport à cette dimension-là : internationale, autochtone?

HI : [Rire] Je ne peux pas faire de comparaison. Je dirais cependant que le travail que j'ai à faire... Que j'ai eu à faire jusqu'à date, en particulier chez les Abénakis de [la réserve A], relevait tant de... De l'administration, c'est-à-dire d'abord des notions de gestion, de développement des marchés, de finance... Que d'avoir des notions de relations humaines. Parce qu'il y a beaucoup de relations humaines chez les Abénakis. Il faut... Il faut avoir constamment en tête cet aspect, puisqu'on se retrouve dans une petite communauté où les clans sont importants et où la... Et où les... Les préjugés sont très forts.

PB : O.k.

HI : Donc, moi, comme [nom d'un poste cadre], j'ai décidé de mettre de côté les préjugés et de travailler avec tous ceux que le Conseil de bande était pour m'offrir et de mettre, donc, de côté les préjugés. Et de juger par la suite et non pas de juger de la personnalité, des compétences d'une personne avant d'embarquer dans... Dans un projet sans lui donner la chance. Donc d'un certain côté, je fais souvent de façon ironique une blague au [le nom d'un autre poste cadre] en disant, si on me mettait un collet romain, on jurerait entendre un Curé. Parce que je suis souvent obligé d'intervenir pour dire aux gens... Amener les gens avec lesquels j'ai à travailler, par exemple... A les prévenir de pas porter de jugement qui serait téméraire, ou qui serait... En tout cas, on est obligé, je suis obligé souvent d'intervenir, de faire preuve de patience, faire preuve de... De tolérance. Ainsi de suite.

[HI : Hibou, *id.*]

Lorsque l'on s'intéresse spécifiquement à l'organisation du travail, la notion d'une normalisation de l'activité de travail apparaît. Il faudrait que "tout le monde [...] croie" à une activité d'entreprise donnée, et que l'encadrement reflète l'intérêt de tous. Prenons l'exemple du développement de nouvelles activités, dans une entreprise à propriété "collective" en milieu autochtone. Un nouveau "projet touristique" vise à représenter l'identité de la communauté ethnique dans un contexte d'ethnotourisme. Cette vocation touristique entre en compétition avec l'activité commerciale première de la firme-entreprise déjà existante : une pourvoirie. Les rapports hiérarchiques formels impliqués entrent aussi en conflit avec les rapports d'autorité des acteurs autochtones.

PB : Moi, je voudrais juste avoir une idée de comment ça fonctionnait vraiment. Qui te demandait d'aller là, premièrement?

LO : Moi, j'ai trouvé ça bien curieux. Parce que le Gérant qui s'occupe du tourisme, lui, est à [nom d'une réserve]. Puis, on le voit pas souvent, parce qu'il est débordé d'ouvrage. Puis, tu as le Gérant de la pourvoirie qui, lui, est là en permanence.

PB : O.k.

LO : La pourvoirie c'est un cas, puis le truc touristique c'est un autre cas. Parce que le truc touristique, lui, il s'englobe à l'intérieur d'un projet de mise en valeur de... des Abénakis, puis de la nation Abénaquise.

PB : Oui. Avec le Centre d'interprétation, le "village"⁹ [traditionnel]...

LO : Oui. Mais, pour faire une chose comme ça, il faut que tout le monde y croie. Parce que si tout le monde y croit, il y a moyen d'avancer. Mais à partir du moment où il y a quelqu'un qui va chercher un profit personnel là-dedans... Personnel dans le sens... Regarde, on avait la pourvoirie. Bon, la pourvoirie tirait sur son bord, plus que le projet [touristique ne] tirait. Parce qu'on manquait d'encadrement : on avait le patron de la pourvoirie, mais on n'avait pas le patron du projet [touristique]. Ça fait que, ça a boité à ce niveau-là. Moi, je suis animateur, je décide rien, là. Parce que, malgré que [le prénom du gérant de la pourvoirie] n'avait pas affaire à moi... [Son prénom] qui, lui, s'occupe de la pourvoirie, bien... À chaque fois que j'entreprenais de quoi, il m'a toujours barré les roues.

[LO : Loup Noir, ex-employé d'une firme collective, travailleur manuel et entrepreneur artisanal traditionnel, masculin, autochtone non statué.]

Il y a un aspect politique à toutes les relations de travail entre coethniques "Amérindiens". En fait, il existe tout un discours social, qui définit politiquement l'"autochtonie".

Informateur : [...]. C'est bien sûr, il [n'] y avait rien de positif là-dedans, hein? Rien de positif, dans le sens qu[e l'un des Officiers élus au Conseil de bande] qui était là, était très contesté dans le village. On entendait plein de rumeurs à son sujet. Il y en a qui étaient vérifiables, d'autres l'étaient moins... [Il] n'était pas pour la pourvoirie. C'est une [personne] de commerce, plus qu'un[...] Indien[...].

[Autochtone non statué, résident hors réserve, masculin, la cinquantaine.]

On rencontre ici une définition normative et implicite de l'activité économique, qui reprend d'ailleurs la définition "juridique" d'un(e) "Autochtone" : l'abstention des pratiques de commerce.

1.1.2.5. Le recrutement

Nous entendons deux choses distinctes par le terme "recrutement". D'une part, il désigne les pratiques d'embauche des entreprises. D'autre part, il consiste dans l'accession des individus à un champ professionnel donné. L'idée de recrutement se prolonge ainsi, jusqu'aux conditions ayant permis le démarrage d'entreprises collectives, individuelles, ou artisanales traditionnelles.

Les entrepreneurs collectifs peuvent entrer dans les entreprises collectives par le biais d'une forme de travail autonome, basée sur des liens contractuels. Mais, on se rend compte assez rapidement, que l'on peut difficilement parler des conditions d'entrée dans ce champ professionnel particulier, comme d'un "libre marché".

BE : "J'ai rentré" ici comme... Pour les accompagner dans la négociation d'une entente administrative avec [non d'un Ministère]. Ils n'avaient pas d'expertise, eux autres. Donc je les ai accompagné là-dedans. On a signé un contrat de service en bonne et due forme, puis c'était un contrat forfaitaire, là.

PB : Comment tu es entré en contact avec [tes employeurs]?

BE : Bien, j'ai appelé le Chef... J'ai appelé le Chef, puis je lui ai dit : j'aimerais ça te rencontrer, soit toi dans un premier temps, puis après ça discuter avec ton Conseil de bande, puis... [De] l'opportunité de vous accompagner... Puis en démontrant qu'il y a des avantages à acheter

⁹ Il s'agit d'un ensemble de huttes et de maisons-longues traditionnelles, de formats variés, reconstituées sur les installations de cette pourvoirie, de façon à former un site d'animation culturelle à l'intention des touristes.

des services là-dedans, ça va être enrichissant pour vous autres. Mon expérience que j'ai... peut... vous enrichir et financièrement et... Expertise et expérience de travail, là.

PB : Comment tu avais su que le besoin était là?

BE : Bien, [à ce Ministère], il y a tout le temps de la planification. Comment dire? Ils veulent mettre en place des nouvelles ententes [administratives].

PB : O.k.

BE : Puis il y a des communautés qui sont prêtes, [d'autres] qui [ne] sont pas prêtes. Moi, j'avais ciblé [la réserve A]. Disons que j'ai appelé, puis ça a fonctionné.

PB : Intéressant. Oui.

BE : Mais rendu à [la réserve A], il y a eu des élections [l'année suivante].

PB : Hum, hum.

BE : C'est [un parent proche d'un Officier élu de la bande] qui est rentré au pouvoir, [son nom]. Parce que [nom de l'ancien Chef] ne se présentait plus.

PB : Hum, hum.

BE : [Nom du Chef sortant] ne s'est pas représenté, parce qu'il était fatigué, puis il voulait se consacrer à ses affaires, puis à ses affaires personnelles.

PB : Oui [...].

BE : [...] Puis c'était [un autre parent proche du nouveau Chef] qui était [employé d'administration].

PB : Oui.

BE : [Cet employé d'administration] était en [arrêt de travail] dans ce temps-là. Puis quand [ce Directeur général] a su que [son parent proche] rentrait au pouvoir... [Le directeur] ne voulait plus travailler. Il y avait un conflit de personnalité. Rendus là, bien, ils cherchaient un [employé d'administration]. On a discuté d'un contrat, [le nom du poste administratif] par intérim, si tu veux, en attendant de trouver un Abénaki. Puis, c'est là que ça s'est défini, trois mois, réciprocité, l'employeur et moi.

[BE : Bernache, travailleur administratif et entrepreneur collectif, autochtone.]

Le recrutement, entendu au sens large, soit l'entrée dans le champ professionnel de l'administration, présente des caractéristiques particulières en ce qui concerne les Autochtones.

PB : Est-ce qu'il y a beaucoup de gens de ta communauté qui ont... Qui s'orientaient vers ce secteur-là, ou... Tu es originaire [d'une communauté autochtone du sud du Québec], je pense?

BE : Ouais? S'il y en avait, soit en administration, ou en... ?

PB: Oui?

BE : Non, pas beaucoup.

PB : Qu'est-ce qui t'a amené à faire ça?

BE : J'ai vu les ouvertures, ou ça me plaisait. J'ai pas... Puis c'est ça, comme dans ma communauté il [ne] se passait pas grand chose, ça fait que je disais : si, un jour, je sors de mon cours d'administration, peut être qu'on va pouvoir donner un coup de main, ou... participer au développement. Surtout ça... dans le temps.

PB : Hum, hum.

BE : Quand j'ai sorti [sic] des études, j'ai pris une scie mécanique, il n'y avait pas d'ouverture, j'ai été [sic] bûcher... du bois.

PB : Oui.

BE : Faut gagner notre vie, hein!

PB : O.k.!

BE : Ensuite, j'ai fait la "Baie James", en administration. Je travaillais pour Hydro-Québec, à la construction de centrales, dans un bureau. Ensuite de ça, il s'est ouvert un poste justement à [nom de la localité d'origine de l'informateur]. Ils commençaient à... A vouloir prendre... Prendre leurs ailes, puis voler un peu. J'ai dit : Bon! Je vais appliquer sur le poste [sic]. Puis c'est moi qui l'avais obtenu dans le temps.

[BE : Bernache, entrepreneur collectif, autochtone.]

Ainsi, les Autochtones passent-ils de "gagner [leur] vie" à "donner un coup de main" - dès lors, que les communautés veulent bien "prendre leurs ailes". Le fait gagner sa vie se relie ainsi à la mission socioéconomique des organisations collectives. Parallèlement, on commence à se rendre compte, à ce point de la description, que ces travailleurs administratifs sont précisément employés à "faire de l'entrepreneuriat" au nom des collectivités autochtones. D'où le fait que nous les appelions des "entrepreneurs collectifs".

Par ailleurs, le recrutement des "collectifs" est redevable de l'humeur politique dans les collectivités autochtones. Cet informateur allochtone est à l'emploi d'une organisation autochtone.

PB : Et la façon dont vous avez été approché... ?

HI : J'ai... Lorsque j'ai été approché originalement [sic], c'était par [un Officier élu, siégeant au Conseil de bande]... qui, à l'automne [d'une année] m'a approché. [Cet élu] semblait avoir un problème de communication avec son Directeur général et j'ai été approché dans un premier temps pour prendre, pour assumer la Direction générale. Quelques semaines plus tard, après un échange de C.V. et d'offre de service, on m'a offert un mandat particulier. Parce qu[e l'Officier élu] avait réglé ses problèmes avec son Directeur. On m'a offert un mandat - de travailler sur le dossier d[une firme-entreprise collective] - un mandat que j'ai accepté.

PB : Hum, hum. Et le.. La personne que vous remplacez à ce moment-là... Que vous deviez remplacer... Est restée en poste.

HI : Oui. La personne que je devais théoriquement remplacer est restée en poste,[...].

[HI : Hibou, entrepreneur collectif, allochtone.]

Il est à noter que le "travail" est, ici, défini en termes politiques et juridiques : "mandater" une personne, c'est en faire son représentant.

1.1.2.6. La formation et l'éducation

Le terme "formation" englobe ici l'éducation populaire, la formation professionnelle et la scolarisation. Du point de vue des entrepreneurs collectifs en milieu autochtone, l'enjeu de la formation professionnel est central dans la mission du développement communautaire, en ce qui se rapporte à la création d'emploi. La formation des individus en emploi semble la clef de leur intégration économique, s'il faut en croire les entrepreneurs collectifs. Au fait, revenons en arrière : comment devient-on entrepreneur collectif? Plus justement : comment devient-on travailleur administratif, lorsque l'on est soi-même "Autochtone"? Pourquoi? Cet informateur est d'âge moyen.

PB : Oui... Question... Je sais que c'est un petit peu à part, mais ta formation à toi, personnellement, C'est quoi exactement?

BE : Moi, j'ai fait mon cours collégial en technique du personnel, puis une autre année en technique de marketing.

PB : Vers... ?

BE : C'est un cours collégial, que j'ai en formation.

PB : À quelle époque, à peu près, ça?

BE : Attends une minute que je me rappelle...

PB : C'était pas en sortant de l'école secondaire, tout-à-fait, là?

BE : C'est en... j'ai fini en [l'année]...

PB : O.k.

BE : ... [Dans une localité québécoise], au collégial. J'allais au Collège [d'une localité québécoise], en Technique de marketing.

PB : Oui?

BE : Puis, j'ai fait trois ans en Technique du personnel [dans une autre localité québécoise].

PB : O.k. Ça, c'est dans les CÉGEP?

BE : Oui, oui, oui.

PB : C'était dans les premières années des CÉGEP?

BE : Collégial, oui, c'est ça. Les premières années après la révolution tranquille de Jean Lesage...

PB : O.k. Le Cours classique, tu n'as pas connu ça?

BE : J'ai connu la première année du cours Classique, moi. "Éléments", là?

PB : O.k.

BE : Après, j'ai lâché ça, moi.

PB : O.k.

BE : Ça s'en allait... Ca se démodait, tu sais.

[BE : Bernache, entrepreneur collectif, autochtone.]

Comment, et dans quel but, assurer la formation des Autochtones? Ici, l'entretien porte sur la croissance de l'*Entreprise Récréotouristique Collective, inc.* et sur un projet d'incubateur d'entreprises en milieu autochtone.

PB : Quel est l'objectif de développement pour [l'Entreprise Récréotouristique Collective, inc.]?

BE : Bien, dans un premier temps, c'est sûr... C'est... D'essayer d'atteindre l'autofinancement. O.k? L'autofinancement, ça veut dire de pas perdre de l'argent avec pendant l'année, puis si on en fait, tant mieux. L'autofinancement, ça veut dire le "break even point", d'arriver à l'autofinancement, que [le Conseil de bande] ne soit plus obligé de supporter financièrement...

PB : Oui.

BE : Ça, c'est pas évident. Le secteur [récréotouristique], je [ne] sais pas si tu le sais, mais il y a de la compétition, aussi, là.

PB : O.k.

BE : Dans l'orientation que le Conseil a prise l'an dernier, ils ont mis en oeuvre des sites culturels abénaquis, c'est à dire un nouveau produit qui... La clientèle cible, principalement, c'est les Européens. Cette année, on veut mettre l'accent sur les Québécois : Commissions scolaires, les mouvements Scouts, les Guides... Tu sais, on trouve nous autres [qu']on a un beau produit qui pourrait être enrichissant pour ces organisations-là.

PB : Hum, hum. L'éducation?

BE : L'éducation populaire en même temps, mais pas à n'importe quel prix. On ne paiera pas pour qu'ils viennent. [Il] faut qu'ils paient pour venir voir, puis vivre certaines expériences chez nous.

PB : Oui.

BE : ... Au niveau culturel et historique.

PB : Dans la communauté, en général, il y a des projets de développement par l'industrie, tu disais. Ou le commerce, ou le...

BE : L'entreprise privée...

PB : ...Davantage, oui? C'est l'entreprise privée, plus que l'entreprise... Tu disais : les projets comme l'incubateur économique s'adressent à l'entreprise collective, avant tout?

BE : Bien, [ça] s'adresse... L'incubateur économique comme tel appartient à la communauté. Mais l'objectif visé par l'incubateur, sa mission principale, c'est que ce soit rentable, évidemment, et que ça crée de nouveaux fonds pour le développement économique de la communauté.

PB : Hum, hum.

BE : Mais, nous autres, on est prêt à louer... En tout cas c'est... On est prêt à supporter, puis à aider certaines entreprises privées - pas à n'importe quel prix - à s'implanter là. Parce qu'il peut, il risque d'y avoir des retombées en terme d'emplois. [Passage inaudible] je veux dire, en terme d'emploi, lui, il gagne un salaire, lui, il n'est plus sur le Bien-être [note : l'assistance sociale], il n'est plus ci... À mettre des Abénakis au travail. C'est ça notre mission principale. Puis, l'incubateur économique, c'est que ça soit rentable... au niveau socioéconomique.

PB : Vous pensez, par exemple, à la question des emplois?

BE : Oui. Mais, pas nécessairement des emplois pointus, là où ça demande beaucoup de... De compétences. O.k? Ça peut être des emplois de manutention, des emplois d'entretien.

PB : Hum, hum.

BE : Quand tu crées une bâtisse qui fait quatre cents par... Quatre-vingt par quatre cents, c'est sûr que ça prend de l'entretien, ça va... Tout "dépendamment" de quelle sorte d'entreprise va s'installer là, aussi. Nous autres on va favoriser l'emploi autochtone. Même si c'est une entreprise non autochtone, on a des programmes ici qui vont nous permettre de mettre... Mettons, de payer une certaine formation aux Abénakis, pour qu'ils puissent après ça intégrer le marché du travail, à l'intérieur de leur cadre, ou de leur compétence.

PB : C'est un pas...?

BE : ...N'importe quel Gouvernement provincial, ou fédéral, font [sic].

[BE : Bernache, entrepreneur collectif, autochtone.]

À ce point de la description, on peut se questionner sur les orientations du développement. Dans le schéma d'entretien, nous avons prévu d'introduire une question sur la formation souhaitée par (et pour) la population autochtone. L'entrepreneuriat collectif s'appuie, à cet effet, sur les programmes de développement économique et de formation de la main d'oeuvre de l'État, ainsi que sur les siens propres. L'entretien se poursuit sur ce sujet précis, avec le même informateur, malgré un niveau de menace plus relevé, par la formulation de l'intervention du chercheur.

PB : La bâtisse, le bâtiment physique de l'incubateur économique est un... Est une... Un bâtiment industriel. Ça a ressemblé assez peu à un bureau, là.

BE : C'est un bâtiment industriel.

PB : C'est un choix délibéré, ça?

BE : Oui, oui, oui. Un choix délibéré, qu'est-ce que c'est que t'entends par là?

PB : Un choix délibéré, c'est-à-dire... Dans le sens où c[e n]'était vraiment pas une entreprise de services qu'on prévoyait installer là?

BE : Bien... La vocation [n]'est pas encore déterminée.

PB : O.k.

BE : Il nous reste... Je te disais, [à une date rapprochée], l'étude [de marché] va sortir. La vocation n'est pas encore... n'est pas encore identifiée. Il va y avoir des pistes, des trucs qui vont sortir, des pistes de solutions que le Conseil voudra bien prendre. C'est sûr que la bâtisse, qui est là, physique, peut être autant industrielle, qu'à vocation de... D'entreprise de services. On [ne] le sait pas.

PB : O.k.

BE : L'étude va nous déterminer [sic] où on s'oriente.

PB : O.k.

BE : Mais la bâtisse physique peut servir... Ça peut être dix entreprises de services là-dedans. On [ne] le sait pas. Ou, ça peut être juste de l'entreposage en vrac. On [ne] le sait pas, ça va être déterminé... Il y a une étude de marché qui se fait, à savoir vers où le Conseil de bande devrait s'en aller, pour que ce soit le plus rentable possible.

PB : O.k. [Pause] Tu parlais de formation tout-à-l'heure en passant...

BE : Oui?

PB : ... De [ce] côté, la formation ça se trouve à être quoi, si on veut? Beaucoup d'apprentissage dans le milieu, où sur le tas?

BE : Beaucoup d'apprentissage sur le tas. Notre programme nous permet d'aller de... À une entreprise, peu importe l'entreprise, autochtone, ou non autochtone, [et] de subventionner à cent pour cent la première année, ou cinquante, ou dégressif si tu veux, là. Parce qu'on sait que, ce qui coûte cher à une entreprise, c'est la formation d'un employé.

PB :

BE : "Un coup" qu'il est formé, il est rentable. C'est là que ça commence à être payant pour l'entreprise. Donc, on roule dans ce sens-là. Mais, c'est sûr le tas. Je [ne] te dirai pas qu'on réussit à cent pour cent, là, dans tous les placements [de personnel] qu'on fait. Mais ici à Wôlinak, quand tu places deux ou trois personnes par année... La population est tellement petite, [qu]e quand tu places deux ou trois personnes par année, ça a une incidence très grande. C'est à peu près comme si le Québec... Deux, trois millés emplois dans une industrie... Mais nous autres deux à trois personnes ça donne la même chose. Au niveau proportionnel, c'est le même résultat.

[BE : Bernache, entrepreneur collectif, autochtone.]

Pour résumer, la formation s'acquiert sur le tas et fait l'objet de subventions, dont profitent "l'entreprise", ou les employeurs. Peu importe, dans cette optique, la nature de l'activité industrielle initiée localement.

Cette conception est-elle unanimement partagée par les développeurs collectifs? Ou, les autochtones et les non autochtones articulent-ils pareillement la formation et le travail? Non, semble-t-il. La dimension "culture" apparaît dans des contextes dissemblables, dans leurs discours sur la création d'emplois. Nous le constatons, en questionnant les entrepreneurs collectifs sur les projets de développement économique. Voyons ce que nous confie un développeur allochtone, à propos de la question des orientations du développement. Comment se décline la catégorie formation, dans ce cas? Elle rime avec "mode de vie", ou avec "culture". On parle ici des projets à vocation touristique, axés sur le volet culturel, dont un "Centre d'interprétation" et un "Village traditionnel".

PB : [...] Qu'est-ce que vous entrevoyez comme possibilités de développements à ces projets-là?

HI : Bien, il est bien évident que notre centre d'interprétation n'est pas complet. En ce sens que on a encore de l'espace, il peut avoir des pièces majeures qui peuvent... qui pourraient être achetées, ou qui pourraient être commandées chez des artisans. Donc, à chaque année, j'ai l'impression... Et c'est plus qu'une impression. Je pense qu'on va devoir aller dans ce sens-là à chaque année et prévoir un budget pour accroître les pièces qui sont montrées en exposition, en exhibit [sic]. Que ce soit de la part d'artisans, des pièces sélectionnées qui pourraient avoir un impact pour venir compléter cette épopée. Parce que le Centre d'interprétation raconte quoi? [Il] raconte une épopée, qui s'échelonne sur plus de vingt mille ans, de la présence d[e ces] gens en Amérique du Nord [Pause]. Et... pour finir, pour finir avec le volet abénaquis, pour montrer à nos visiteurs que les Amérindiens d'aujourd'hui, pour la plupart - il y a des exceptions - mais, pour la plupart, vivent dans les conditions qui se rapprochent passablement des conditions de vie de tous les Québécois. Les Abénakis travaillent dans des usines, dans des bureaux, dans des métiers à peu près similaires à ce que les Québécois font, comme travail. Certes, ils peuvent profiter de la forêt à titre récréatif, pour faire de la chasse et la pêche. Mais qu'à toute fins utiles, lorsqu'on voit un tipi, les Abénakis ne vivent plus sous le tipi, mais vivent dans des maisons plus confortables, plus modernes. Et la modernité, justement, les a rattrapés. Et les autochtones du Québec profitent de cette modernité-là, au même titre que tous les Québécois et tous les Canadiens. Donc, en termes de retombées, il faut - je pense - développer ce que l'on a, lentement, mais sûrement, de façon à pouvoir offrir un... En tout cas, une mince - parce qu'on peut pas apprendre suite à une visite d'une heure au Centre d'interprétation, tout apprendre sur une histoire... Mais créer l'intérêt chez nos visiteurs à en savoir plus sur les communautés autochtones au Québec.

[HI : Hibou, entrepreneur collectif, allochtone.]

"Arrêtons le film", afin de contextualiser la prochaine intervention. Avec le même informateur, nous avons précédemment abordée la question des relations de travail, et de l'implication de travailleurs Abénakis dans les activités d'entreprise. Après tout, la firme concernée n'est-elle pas "à propriété collective"? Le développement de ses activités ne vise-t-il pas le tourisme "ethnoculturel"? Quel(s) lien(s) peut-on faire ici? Nous reprenons les termes mêmes, de cet informateur.

PB : Hum, hum. De là, l'importance de créer un sentiment - disons - "d'implication" [de la part] des gens qui vont "faire de l'animation" et, peut-être, des communautés, dans le Centre [d'interprétation]?

HI : Bien... Oui.

PB : Est-ce que le Centre a généré de l'intérêt?

HI : Je veux dire... Pour l'instant... Le Centre va être... Va servir de pivot, autour duquel des gens pourront travailler. Ce qui est souhaitable et souhaité, c'est que des autochtones puissent y participer, en termes d'animation, en terme de guides, en terme de construction. Parce que, comme je le disais, il y a, il va toujours y avoir des choses. Il y 'en a eu par le passé, il faut qu'on en ait. On a fait des offres aux Attikamekws, il y a des préparations de concours qui s'en viennent bientôt. Idéalement, qu'on ait une famille qui vive sur place durant une grande partie de la saison estivale, des artisans qui vivent sur place, à confectionner des... Des pièces d'artisanat, pour répondre aux questions des visiteurs qui viennent. Et, bon, bien, pour l'instant, là, on a des objectifs. On souhaite... Mais, pour réaliser ça, il faut avoir des gens motivés, des gens qui sont intéressés également. Faire de l'artisanat à Wôlinak ou à Odanak, c'est pas mal plus facile que de le faire en pleine forêt [sur les installations de l'Entreprise Récréotouristique Collective, inc.]. A Odanak et à Wôlinak, à vingt minutes, on est dans une ville. On bénéficie de la modernité dans une ville. On vit avec moins de mouches et avec moins de contraintes, au début de l'été, ou au printemps, là. Donc, il faut trouver les personnes qui sont désireuses de participer à ce projet-là et vivre dans cette... Dans cette nature grandiose. C'est pas évident.

PB : Effectivement.

HI : C'est pas évident. Mais il faut qu'il y ait cette symbiose entre les animateurs... Il faut qu'un Blanc comme moi arrête de parler du Centre d'interprétation quand il y a des visiteurs. Parce que je l'ai fait souvent, pour expliquer les quatre phases, le cercle Abénakis en quatre temps. C'est ce que l'on retrouve sur le tambour, bien, c'est le thème des quatre temps. Donc il faut qu'un Blanc, comme moi, cesse d'en parler et que ce soit un Autochtone qui puisse en parler. Qu'il puisse vivre la vie de ses... De ses ancêtres, puis puisse véhiculer ces idées-là aux visiteurs, cette fameuse, cette fabuleuse épopée aux visiteurs qui viennent nous voir. Puis qu'ils en retirent, encore une fois, de merveilleux souvenirs. C'est ce qu'on souhaite, c'est notre objectif.

[HI : Hibou, entrepreneur collectif, allochtone.]

"Épopée", "ancêtres" : l'orientation de ce développement apparaît manifestement peu compatible, avec les qualités d'employés qui vivent la "modernité". La proposition de changement, implicite aux "orientations", se trouve redéfinie par les développeurs communautaires, en termes plus opératoires de "pivot" (une analogie au mouvement du corps) et de symbiose (une analogie biologique, ou écologique). Les définiteurs de situation désignent ainsi l'appréhension des nécessités de l'apprentissage d'une coordination collective des activités.

1.1.3. Les dimensions induites par le schéma d'entretien

Nos grilles d'entretiens prévoyaient trois dimensions de l'expérience socioéconomique des informateurs autochtones, dans le contexte des entreprises à propriété collective : le rapport à la vie de la collectivité, la notion de réseaux et la prise de décision. Ces dimensions sont en partie réductibles à celles dégagées jusqu'ici. Cependant, elles constituent aussi un angle différent, pour examiner la connaissance économique dans le milieu.

1.1.3.1. Rapport à la vie de la collectivité

Il nous faut compléter le portrait de l'encastrement social des activités des firmes-entreprises à portée "collective", dans les milieux autochtones. On entend par "entreprise", l'ensemble des activités économiques commerciales des firmes-organisations. Par définition (chapitre précédent), ou selon nos informateurs (section précédente), l'entrepreneuriat collectif s'inscrit au coeur des activités économiques et sociales des collectivités autochtones. Ce type d'activité constitue une modalité d'appropriation des formes économiques par les acteurs économiques autochtones.

Il importe assez peu que les entreprises collectives soient à propriété "collective", ou "privée". Les firmes ont des frontières généralement assez floues : les activités d'une organisation débordent fréquemment sur une autre. Les entreprises "collectives" fonctionnent généralement à assez grande échelle, par rapport à l'ensemble de la communauté. À ce sujet, certains entrepreneurs autochtones, que l'on croirait des "privés", illustrent très bien le fonctionnement axé sur la communauté, de l'entrepreneuriat "collectif", et comment le mode de gestion peut varier.

PB : [Prénom], qui est "rentré" [aux élections du Conseil de bande] est aussi, on pourrait dire, le plus gros entrepreneur à [la réserve A].

BE : Oui. C'est le plus gros entrepreneur.

PB : En fait, les entreprises privées d'ici...

BE : ... Sont à [prénom], oui. Elles sont propriétés [de cette personne], ou de [ses proches parents], peu importe. Il est pas tout seul là-dedans.

PB : Oui.

BE : C'est une entreprise familiale...

PB : O.k..

BE : ... Qui a autant de retombées qu'une entreprise communautaire, parce que ça permet à son fils de vivre. Sa fille, sa famille, tu sais... [Passage inaudible.] [Prénom], dans ses entreprises, il a engagé beaucoup d'Abénakis. Qu'est-ce que tu veux que je te dise, les Abénakis... ils ont été gâtés un peu par le système d'après moi, là. Anciennement, dans le passé, ils ont été très gâtés. Ça veut dire que... Quand tu es payé trente cinq heures, tu "rentres" sur la "job" trente-cinq heures. Mais, anciennement, l'ancien Conseil, il faisait des programmes, [où] tu "rentres" trente-cinq heures, mais ils en "rentrent" vingt, c'est pas grave. C'est pas "d'même" la vie : tu rentres trente-cinq [heures], tu en travailles trente-cinq. Mais [prénom], dans son entreprise privée, [si] tu étais payé au quarante heures, tu travailles

quarante heures. Rentre pas vingt heures parce que, moi, il me manque un vingt heures. Puis, l'autre vingt heures que tu viens pas produire [sic], bien, ma ligne de production, elle n'opère plus. Donc, dehors! [Patois]... Puis c'est normal, puis c'est correct comme ça. Sinon, il n'y a pas une entreprise qui va nulle part [sic]. Mais il a engagé... [Prénom] a engagé... C'est un des gros moteurs économiques à [la réserve A], écoute... Un bon moteur économique.

PB : [...] Son expertise en affaires déteint un peu sur le Conseil de bande?

BE : Ah! Oui... Le moteur économique c'est [prénom], "y'a" pas de cachette [passage inaudible]. Moi, j'applique, puis j'exécute, hein? Remets à César ce qui revient à César.

[BE : Bernache, entrepreneur collectif, autochtone.]

Les firmes-entreprises privées à portée collective ressemblent aux entreprises dites collectives. Elles s'inscrivent dans la vie économique d'une communauté autochtone, en y occupant une place centrale. En ce qui concerne l'entrepreneuriat collectif, le Conseil de bande est un intervenant-clé, en bien ou en mal (certains entrepreneurs privés sont d'ailleurs de virulents critiques du développement "communautaire").

Par ailleurs, les entreprises collectives des Abénakis, comme le *Musée des Abénakis* et la *Pourvoirie Waban-Aki*, servent aussi à l'affirmation de l'identité ethnique. Ces firmes collectives remplissent une mission sociale. Parce qu'on y revalorise les activités "folkloriques", ces entreprises fournissent le prétexte à une réappropriation individuelle de la mémoire collective, institutionnalisée sous la forme de l'Histoire.

Informatrice : [...] J'ai travaillé au Musée pendant plusieurs années, c'est là que j'ai connu beaucoup de monde, j'ai appris sur la réserve, j'ai appris l'Histoire un peu. Puis, en lisant dans les livres. Puis j'ai dansé aussi, côté culturel.

PB : Ah! Oui, oui...

Informatrice : J'ai appartenu à une troupe [de dans folklorique] pendant douze ans... Une troupe de danse qui était assez populaire. Puis, après ça, je... On a arrêté. J'étais rendu trop vieille pour... Pour danser, comme on disait. Ça a tombé à une autre génération. C'est pour ça que.. Je peux pas dire que je suis née ici. Je suis native d'ici, mais je [ne] suis pas née ici.

[Résidente d'Odanak, Abénakise.]

Typiquement, les entrepreneurs collectifs réalisent des "projets" à vocation "culturelle", qu'ils logent physiquement en dehors de la communauté, ou de la sphère domestique. Ils visent à "attirer le touriste", donc à percer un "marché" récréotouristique. Conséquemment, ils logent ces projets assez loin des unités domestiques : dans un "Musée", ou dans un "Village traditionnel" que l'on construit sur un site isolé, ou sur un terrain aménagé pour recevoir le Pow-wow annuel - bref, sur une place "publique" et à l'écart de la vie domestique "privée" des résidents de la réserve.

Prenons le cas d'une institution culturelle autochtone "collective"¹⁰. Examinons-en brièvement le rapport aux communautés autochtones et allochtones, à travers les dires d'anciens employés, devenus entrepreneurs privés par la suite.

¹⁰ Nous taisons ici la raison sociale d'une firme-entreprise réelle, oeuvrant dans les secteurs touristique et culturel.

CO : Moi, je suis rentré [dans cette entreprise] en [une année]. Et puis je suis rentré dans un courant de... Disons, un nouveau souffle. Il y avait un axe nouveau, une nouvelle direction, disons, que [l'entreprise] voulait prendre à partir de cette période-là. Auparavant, c'est sûr qu'il y a eu beaucoup d'achalandage. Je me souviens de... d'avoir sûrement vu, de temps à autre, des visiteurs ou des... des autobus de touristes qui... Il y avait beaucoup d'achalandage, surtout durant la période d'été.

PB : Sauf que, là, [l'entreprise] s'est tourné beaucoup plus vers le tourisme?

CO : Depuis ce temps-là, oui. Il faut mentionner, entre parenthèses, qu'il y a eu une agence entre autres, qui a été très intéressée par... Par [l'entreprise], et par tout ce que [l'entreprise] avait à offrir. Justement, dans cette année-là [...], cette agence a demandé d'autres activités à part ce que [l'entreprise]. - disons - offrait "de base" pour des visites. Au vu du succès de cette formule-là, [l'entreprise] s'est dit : pourquoi pas adopter la même formule avec d'autres agences, ou avec d'autres groupes de visiteurs?

PB : Tu veux dire des agences... De voyage?

CH: Oui, oui.

CO : ... De tourisme, des agences de tourisme. Parce qu'il faut mentionner également que beaucoup de... Surtout pendant la période d'été...

CH : C'est les Européens...

CO : C'est ça, ce sont les Européens qui, en majeure partie, rendent visite au Musée. Et ils profitent de l'emplacement très propice entre les villes de Montréal et de Québec. Donc, les grands circuits n'ont pas le choix que de passer par Odanak. C'est un grand attrait touristique à ce niveau-là. C'est pour ça que dernièrement, encore une toute petite parenthèse... L'année passée, [l'entreprise] a décidé de se... de faire un peu un retour aux sources, avec les gens de la communauté. Il y a eu des rencontres qui ont été faites avec des gens de différents groupes d'âge, pour voir... Pour garder quand même l'aspect touristique, mais donner un peu une dimension éducative et culturelle dedans [sic] la réserve, à l'intérieur. Que les gens, les habitants même du village puissent continuer d'apprendre sur leur culture en allant au Musée, et de cette façon-là, [l'entreprise] ne soit pas vu simplement comme l'endroit où vont les touristes, point final... comme auparavant.

[CH : Chouette et Condor, ex-employés d'une entreprise collective, entrepreneurs privés.]

Quelle perception les Autochtones ont-ils de leurs activités d'entreprise "collectives", à l'égard de cette représentation d'eux-mêmes en tant que collectivité(s)? On doit ici constater la présence d'une construction différenciée des espaces sociaux de la production.

Dans une entreprise collective, on "travaille" et on fait du "commerce". Surtout, on s'affaire à projeter une image de la collectivité autochtone, à l'intention des "touristes". "L'authenticité culturelle" du produit touristique autochtone renvoie à la vie traditionnelle amérindienne, soit, au passé des groupes ethnoculturels natifs. Ce "folklore" semble relégué, spatialement et temporellement, en-dehors de la vie de la collectivité autochtone, vers un espace public, où l'on met en scène ce "passé" folklorique. Un site "touristique" constitue un double prétexte : l'éducation populaire et le commerce. Du point de vue des résidents des réserves, la population à "éduquer" est allochtone.

PB : Qu'est-ce que ton expérience d'entrepreneur te suggère à propos de [l'Entreprise Récréotouristique Collective, inc.]? Comment tu la perçois [sic]?

CO : Je vois ça de façon très positive. Il faut dire que les connaissances qu'on a eues au fil des années... Puis, encore là... C'est des petits bouts d'information qu'on a eus là-dessus... Apparemment, c'est un produit qui a duré longtemps à être matérialisé [sic], puis finalement ça a pris son envol tout récemment, dans les... peut-être... deux... Je dirais les deux dernières années. Et puis la façon dont le site est aménagé, exploité, et puis... Je trouvais très

intéressante, justement, cette dimension culturelle, avec l'explication sur le mode de vie et, surtout, de survie de la part des ancêtres. Ça, ce sont des éléments qui ont beaucoup de succès auprès des touristes. Et puis, dans ce que j'ai vu de notre entreprise et de... D'autres entreprises, qui touchent justement le tourisme. C'est une formule à succès.

[CO : Condor, coentrepreneur privé et résident d'une réserve abénaquise, allochtone.]

De plus, une telle entreprise collective est l'occasion d'établir un point de vente "à l'extérieur" de la communauté ethnique. Voyons y plutôt l'établissement d'un espace de marché.

PB : Qu'est-ce que tu perçois, toi, [pseudonyme : Chouette], là-dedans, pour [l'Entreprise Récréotouristique Collective, Inc.]?

CH : Sur le côté entrepreneur?

PB : Sur le côté... Oui, sur le côté entreprise.

CH : Bien, je trouve que c'est un bon concept. J'aimerais pouvoir y participer. Même pouvoir, mettons, voir les touristes, aussi. Mettons s'il y a des touristes qui y vont. Puis, en tant qu'entrepreneur, y mettre mes objets en consignment, ou en vente libre, dépendant de ce qu'eux décideraient aussi. C'est la suggestion que j'aurais à leur faire.

[CO : Chouette, coentrepreneure privée, autochtone.]

À l'intérieur des communautés, l'on connaît bien les entreprises collectives. La *Pourvoirie Waban-Aki* est l'une de ces firmes à propriété collective, principalement connue des Abénakis des deux réserves, à travers la chasse et la pêche sportives. L'appropriation de ces "activités traditionnelles" et "de loisir", par les Autochtones vivant en milieu urbanisé, est à la mesure de ce qu'ils considèrent comme "l'économie". Première caractéristique : pour les Autochtones, ce n'est plus une question de subsistance, mais plutôt de loisir. En conséquence de ce statut récréatif, la faune fait désormais l'objet de conservation et d'aménagement.

PB : [...] On m'a dit que l'intérêt pour la chasse était très fort à [la réserve B]. Est-ce que c'est aussi le cas à [la réserve A]?

CH: Oui, parce qu'ici, il n'y en a pas [passage inaudible]. Il y en a quelques-uns, mais c'est plutôt les canards, les oies, bon... la chasse aux canards. Qu'est-ce que tu veux? Il n'y a pas vraiment de chevreuils, ici. Quand on en a un ou deux, on essaie de les garder pour qu'ils grandissent... [...]

PB : Donc, le fait que ça "tue" [note : qu'on puisse avec succès chasser le gros gibier] à chaque année [...], c'est intéressant? C'est important?

CH : Oui, il y a beaucoup de monde qui y retourne. Il y en a gros, c'est des chasseurs [citant] : Ah! Je m'en vais à la chasse... Mais, moi, je suis pas souvent... Je ne suis pas quelqu'un qui va aller tuer un animal pour rien. En cas de vie ou de mort, oui, j'irais, là, mais... S'il y aurait [sic] juste ça à manger...

[CH : Chouette, *id.*]

Deuxième caractéristique : ces activités se "colorent" très différemment, selon qu'elles sont dirigées vers les touristes (auquel cas, elles sont dites "ancestral[es]"), ou qu'elles concernent les Autochtones (pour qui, elles constituent un "loisir").

CO : [Un porte-parole de la pourvoirie] m'a donné une esquisse des activités qu'on pouvait pratiquer sur place. Puis même, de temps à autre, dans des forfaits pour les touristes, il y a des repas de restaurants qui peuvent être servis sur place. C'est [passage confus] fait à l'avance, et puis... Il pouvait également y avoir des personnes qui donnaient de l'éducation sur le mode de vie ancestral à ces visiteurs-là. Mon idée sur le site, c'est que c'est un site

multifonctionnel, si on veut. Il y a des gens pas seulement... Il y a gens qui vont là pas seulement pour la période de la chasse et de la pêche, mais d'un autre côté, aussi, il y a également des touristes qui ont un intérêt vraiment culturel et écologique, là, à découvrir.

[CO : Condor, résident de la réserve B, allochtone.]

La dimension privilégiée par la communauté ethnique autochtone est l'éducation du public allochtone. Par contre, les "développeurs communautaires" (les entrepreneurs collectifs) considèrent tous les acteurs, autochtones et allochtones, à travers la lunette des projets pédagogiques : les Autochtones par la "formation", et les Allochtones par "l'interprétation de la culture abénaquise". Par ailleurs, tous ces projets pédagogiques passent par une relecture de l'Histoire. Or, ceci conforte le point de vue de M. HALBWACHS, lequel relie l'émergence de l'Histoire en tant que discours social de mémoire, à des moments où la mémoire des groupes tend à disparaître.

1.1.3.2. La notion de réseau(x)

La notion de réseaux intervient grandement dans les opérations et le développement des entreprises collectives. On dit communément que les contacts permettent aux entrepreneurs d'avoir accès à de l'information autrement peu répandue. Voyons plutôt...

PB : Tu m'as dit que tu avais passablement eu l'occasion de voir, un peu ce qui se fait [dans un Ministère fédéral] entre autres.

BE : Bien écoute, en étant...

PB : En étant dans le milieu, évidemment...

BE : J'ai été dix-sept ans au Conseil de bande, ça veut dire... Le Conseil de bande, c'est un petit gouvernement local qui est directement connecté avec [un Ministère fédéral], veut, veut pas, là.

PB : Hum, hum.

BE : C'est sûr que, dans le réseau, je connais beaucoup de fonctionnaires, de hauts fonctionnaires et je connais le réseau au complet. [Le nom d'un Ministère fédéral], je suis chez nous, moi.

PB : Je dis ça parce qu'à [nom d'une localité abénaquise], il est [...] de notoriété publique que le projet de partir [l'Entreprise Récréotouristique Collective, inc.] revenait, si on veut... On disait que c'était [le nom d'un ancien Chef] qui avait parti ça. Toi, tu sembles avoir une autre théorie là-dessus.

BE : Bien, moi, j'ai... Ma théorie à moi, ce que je me suis fait conter par [un fonctionnaire], qui était [un haut responsable d'un Ministère fédéral]... C'était le "big boss" au Québec, là...

PB : O.k.

BE : J'ai déjà été dans une partie de pêche avec lui, puis il m'avait conté justement [...] que c'est lui qui avait, avec [le nom d'un ancien Chef d'une réserve abénaquise], décidé d'acheter une pourvoirie pour que ce soit un jour, peut-être, leur territoire de chasse.

[BE : Bernache, id.]

Remarquons que de tels "réseaux", s'ils se fondent dans des relations de co-présence, sont désignés ici comme un milieu restreint, de nature politique et spécifiquement gouvernementale.

1.1.3.3. La prise de décision

L'appropriation de marchés par les entrepreneurs collectifs se fait, par le biais de "politiques économiques", en fonction des orientations de gestion du Conseil de bande.

PB : Je voulais savoir des choses sur le lien [...] entre le Conseil de bande et [l'Entreprise Récréotouristique Collective, inc.] Puis, qu'est-ce que ça a comme implications sur le développement économique [de la réserve A]

BE : Oui, il y a eu une politique de sortie [*sic.*] à la dernière séance, au dernier exercice d'orientation, là.

PB : Oui.

BE : C'est que... On... Le Conseil de bande favorise le développement économique en relation avec ses entreprises communautaires.

PB : O.k.

BE : O.k. Donc, ça veut dire, favoriser les entreprises qui appartiennent à la communauté, avant tout. S'il y a encore de la place, ils favorisent l'entreprise privée. Mais la priorité c'est le développement de ses entreprises communautaires. Pas à n'importe quel prix, là!

PB : Hum, hum.

BE : [L'Entreprise Récréotouristique Collective, inc.], présentement, est supportée par le Conseil de bande. O.k.?

PB : Oui.

BE : Financièrement. Parce que sinon la pourvoirie [n']est pas rentable. [Il ne] faut pas se le cacher. Il n'y a pas de cachette là.

PB : O.k.

BE : Au niveau financier, elle [n']est pas rentable. C'est parce que le Conseil, le gouvernement local, la supporte...

PB : Oui.

BE : O.k.? Mais ils ont fixé dans le temps un an, encore, de support. Après ça, réévaluation. Soit que [l'entreprise] soit louée, vendue, ou... Vendue, j[le n']y crois pas là, mais ça pourrait être en location.

[BE : Bernache, entrepreneur collectif, autochtone.]

Comment les instances politico-économiques communautaires déterminent-elles leurs orientations de gestion? Le réponse nous semble renvoyer à la notion d'*économie dirigée*.

PB : Est-ce que le Conseil de bande intervient dans le processus de décision concernant les projets économiques, les dossiers économiques?

BE : De quelle façon ils interviennent? Bien, ils donnent des... Quand ils se réunissent, ils donnent des orientations. [Par] exemple, ils ont décidé l'an passé de supporter encore pour un an la pourvoirie. Donc l'intervention s'est fait[e] dans une séance d'orientation, puis la décision s'est prise là. Donc l'administrateur doit se plier aux...

PB : Aux résolutions?

BE : Aux résolutions du Conseil, qui dit que... Bon, on la supporte encore pour un an. Donc l'administrateur prend les... prend les... les moyens pour arriver aux objectifs fixés.

PB : O.k.

BE : O.k. L'incubateur économique, bien, ça a été une idée, en rentrant, du nouveau mandat du Chef. Il avait cette idée-là, puis il l'a vendue aux Conseillers, puis il l'a vendue à son

Conseil. Donc, il s'est pris une résolution disant : bien là, on fonctionne. On avance, on fait faire des plans et devis, puis on construit.

PB : O.k.

BE Bon, bien, toi, trouve-nous le moyen de financement pour "arriver à". Un administrateur, c'est... Le Directeur général est obligé[e] de trouver les moyens de financement pour "arriver à".

PB : "Arriver à"?

BE : L'argent [n']est pas "toute" là, mais il a fallu faire des emprunts temporaires, puis se trouver des moyens de... Pour pas mettre en péril la santé financière du Conseil.

PB : O.k.

BE : Et puis là, on s'est assis à une table, la Direction générale et puis... Là, on a une table... [où] il y a quatre intervenants : le Conseil des Abénakis de Wôlinak, [deux organismes de développement économique], puis [un Ministère]. On a assis une table, avant les Fêtes [et] on va se réunir bientôt suite à l'étude. Il y a une étude de marché qui se fait pour l'incubateur économique.

PB : Oui.

BE : Il y a des orientations qui devront se donner. Et on va se rasseoir, puis essayer de trouver des moyens. Quel palier gouvernemental, Fédéral [ou autre]... qui pourrait pas nous donner un coup de main là-dedans. Parce que le Conseil [de bande] a investi beaucoup là-dedans.

[BE : Bernache, *id.*]

Ce passage nous permet de détailler la relation entre les orientations et les mandats, relevés précédemment. Nous y retrouvons les étapes de l'implantation d'un projet politico-économique, d'abord formulé au sein d'un Conseil de bande, en termes d'"orientations-moyens-objectifs" (expressions de stratégie militaire). Le "mandat" de l'exécuter doit ensuite être "vendu" (expression commerciale) aux représentants et à la communauté. Ce procès politique de décision donne enfin lieu à une "résolution", qui induit les plans et devis du projet - voire, sa construction au sens physique (tel qu'illustré précédemment).

Or, le rôle de la Direction générale consiste à définir le "marché", soit, comme source de financement, ou soit, en tant que bassin de consommateurs potentiels. La tension entre les exigences de cette économie dirigée et les contraintes de marché, telles que perçues ici, se résorbent dans des négociations politiques, entre le Conseil de bande et le "Ministère", où le médiateur s'avère être la Direction générale (une instance administrative).

1.2. Les discours d'entrepreneurs "privés"

1.2.1. Rappel de la définition et survol des dimensions des discours représentatifs

Les termes "entrepreneurs privés" désignent les individus et les ménages entrepreneuriaux "classiques". Il s'agit d'individus entrepreneurs, artisans, ou commerçants. L'activité d'entreprise privée est généralement concentrée au sein d'un réseau serré de coentrepreneurs, ou d'un nombre restreint de ménages (généralement un seul), voire entre les quelques individus d'une cellule familiale. Les dimensions pertinentes de la description de ces activités sont celles prévues par notre grille d'entretien : le procès de travail, l'organisation de la production et le rapport à la vie de la communauté. Dans cette dernière, on retrace les liens unissant l'entrepreneuriat privé aux entreprises collectives, aux activités économiques dites "traditionnelles" et à la collectivité ethnique.

1.2.2. Le procès de travail

Les entrepreneurs privés ont une approche de la production nettement centrée sur le procès de travail. La production matérielle doit son caractère prioritaire, à l'échelle généralement restreinte des entreprises "individuelles" (privées), où les patrons effectuent "artisanalement" le gros du travail. Parallèlement, on note que le langage de ces acteurs renvoie moins à la gestion des affaires, qu'à l'univers des relations sociales, familiales et communautaires.

Les rapports familiaux sont le lieu d'une éducation économique, via l'apprentissage des savoir-faires "manuels". Aussi, les entrepreneurs privés envisagent-ils sur le même pied, toute une gamme d'expériences similaires (dans le cas retenu, reliée à l'artisanat et à la création) : manifestation culturelles, activités domestiques et programmes d'employabilité.

PB : Tu voudrais ajouter quelque chose [pseudonyme : Chouette] sur [...] la nature de ton travail. Qu'est-ce qui te motive?

CH: J'ai vécu dans l'artisanat aussi, parce que mes parents ont... On a une fête Indienne qui est ici à toutes les années. J'ai vu mes parents faire de l'artisanat, alors déjà là, j'ai eu une attirance pour travailler manuellement, avec mes mains. Je trouvais ça super-beau ce qu'ils faisaient. J'ai toujours restée assise près d'eux, à essayer de... Je demandais : pouvez-vous me montrer, puis si vous avez le temps, ou la patience? Des fois, avec les enfants on n'a pas trop de patience. Mais, vu que j'apprends vite, j'ai gardé ces notions-là. Je les ai mises en pratiques. Je me surprends moi-même [rire] bien souvent. mais, là avec aussi les projets de cuir que j'ai, déjà là ça aide à développer encore plus. Je ne connaissais pas vraiment la peinture sur cuir, maintenant je suis plus... J'adore ça. J'ai appris à peindre sur le cuir. C'est quelque chose que je ne faisais pas avant. Avant, c'est juste perler, ou juste faire une pièce, une sacoche ou un porte-monnaie en cuir, c'est tout. Ou un capteur de rêves [note : nom désignant une pièce d'artisanat traditionnel amérindien].

[CH : Chouette, entrepreneure individuelle, autochtone.]

1.2.3. L'organisation spatiale et temporelle de la production et de l'échange

Dans le démarrage et l'exploitation d'entreprises, la sagesse populaire veut qu'il y ait, selon les versions, deux lois du succès : l'une privilégie la localisation géographique («*three factors: location, location, and location*»), et l'autre, l'aspect temporel («*timing*»). Sans surprise, on retrouve ces deux contraintes : le temps et l'espace. Elles résument assez bien l'aménagement du procès de travail.

Les entrepreneurs individuels déterminent eux-mêmes leurs conditions de travail, en fonction de leurs contraintes et de leurs opportunités propres. Examinons séparément leurs constructions discursives du temps et de l'espace de la production.

1.2.3.1. Les temps sociaux de la production

Le temps saisonnier peut servir de déclencheur, ou de motivateur, à la création d'une entreprise individuelle : en effet, le travail saisonnier, en région, est instable et peu payant. Par la suite du démarrage d'une "entreprise", l'activité se règle sur le métronome domestique le plus régulier, lequel va s'imposer de lui-même. Ce peut être, en particulier, les rythmes de la vie de famille et des enfants. On doit néanmoins tâcher également de prédire la demande, plus sporadique que régulière, des acheteurs et du "marché".

Les trois fonctions précédentes du temps (saisonnier, régulier, sporadique) s'ajoutent à un quatrième temps, soit un futur qui suppose une période d'attente, au-delà de laquelle on pourra bénéficier de la participation - bien innocente - des enfants qui grandissent. Dans le long passage qui suit, nous interrompons le fil du discours, pour noter les démarcations entre ces temps sociaux.

Voyons le premier de ces temps sociaux : le cycle saisonnier.

PB : J'aimerais ça, moi, que vous me racontiez - probablement encore, car je l'ai déjà entendu, mais - comment et dans quelles circonstances vous avez démarré votre entreprise. Par exemple, quelles sont les circonstances qui vous ont amenés à partir en affaires?

CO: Du point de départ, où [passage inaudible] on voulait se faire tout simplement au début un revenu additionnel, point. On savait qu'il y avait déjà, je dirais, six ou sept artisans - à l'époque où, nous, on a commencé, il y a trois ans - qui étaient déjà établis dans le domaine. La plupart d'entre eux avaient même des boutiques sur place. Et puis... Mais, par contre, il n'y avait pas... presque aucun d'eux qui fournissaient le Musée en tant qu'artisanat. Avec le Musée et avec la visite des touristes, on a eu une ouverture sur l'intérêt que les gens avaient dans ce domaine-là, sur les objets autochtones en général. Et puis en profitant de mon... mon "background" en anthropologie, je voulais ajouter une dimension anthropologique aux objets, dont un peu d'histoire, un peu de fonction des objets, et puis de tout ce qui [passage inaudible] c'est par quel groupe de gens qu'il étaient fabriqués et utilisés. C'est une formule qui a eu beaucoup de bonnes réponses. On a vu que... D'ailleurs, on [ne] s'attendait pas que nos objets se vendent si bien que ça. Il est arrivé une demande de plus en plus forte et puis ça nous a amené à définitivement prendre la décision de nous lancer en entreprise, étant

donné que l'emploi au Musée était saisonnier tout simplement... simplement pendant l'été. Le reste de l'année, on était soit au [sic] chômage, soit au Bien-Être [Assistance sociale]. Et finalement on s'est dit : c'est bien beau de travailler puis d'avoir de l'argent pendant l'été, mais le reste de l'année... il faut continuer à payer Hydro-Québec, Bell Canada, puis tous les autres comptes qui viennent avec. Et puis on s'est dit : en ayant le talent et l'intérêt de le faire, pourquoi pas se lancer d'aplomb, justement?

[CO : Condor, immigrant, coentrepreneur privé en milieu autochtone.]

Le deuxième temps social désigne le rythme familial régulier.

CH: C'est ça, l'intérêt manuel aussi. Ça détend... Faire de la production tout en élevant les enfants [rire], entre les boire, entre les repas.

PB : C'est littéralement fait à partir de chez vous?

CH: Oui.

PB : J'ai, par le passé, vu votre atelier dans le sous-sol... Il est toujours là?

CH: Oui.

PB : Il a grandi un peu?

CO: Euh...

CH: Bien, c'est à dire...

CO: Peut-être pas grandi, mais c'est mieux structuré. Avec le temps, on a...

CH: On acquiert de l'expérience... À savoir où sont situées nos choses, aussi.

CO: Puis avec le temps aussi, on fait... À mesure qu'on fait des objets, ça nous donne des idées pour faire d'autres objets. Donc, ça amène directement l'achat d'autres produits premiers [sic], des matières premières... Mais, ça prend de l'espace pour les entreposer. Et donc, on s'est fait une foule de petites étagères, de petits recoins, pour tout placer en ordre... dans l'atelier, là, que tu as vu [au sous-sol].

PB : Puis, comment est organisé ce travail-là, votre travail là-dedans, en termes d'emploi du temps, de la coordination du travail?

CO: À l'heure actuelle, on travaille pendant le jour dans nos trav[ails] respectifs, puis le soir on travaille... Les soirs [et les] fins de semaines, c'est l'artisanat. Ou des temps quand on a des congés ou des jours libres...

[CH : Chouette et Condor, coentrepreneurs privés en milieu autochtone.]

La troisième fonction du temps social correspond aux rythmes sporadiques du marché.

CH: Toujours, on travaille. On veut s'avancer, "en avoir" de plus, puis arriver si jamais quelqu'un nous en commande, puis on n'a pas le bec à l'eau. C'est toujours... un roulement qu'on fait.

PB : C'est fait selon la demande d'un certain nombre de [...] clients?

CH: Oui, puis dépendant... Dépendant aussi si on n'a pas des expositions à faire, des endroits où aller vendre, comme le Salon de Plein-air de Québec, ou [celui] de Montréal, le Festival de Folklore de Drummondville. C'est des endroits qu'on a à faire. On a été là l'année passée, puis cette année on a été redemandés, puis on est intéressés à retourner. C'est sûr, ça fait connaître notre entreprise, puis ça aide à agrandir.

[CH : Chouette et Condor, *ibid.*]

Le quatrième temps social consiste dans l'attente d'un futur anticipé.

PB : Le circuit des Pows-Wows?

CH: On [ne] l'a pas fait...

CO: Oui, bien, ce qu'on fait [voix confuses]...

CH: On n'avait pas vraiment le temps avec les deux enfants qui étaient petits. On avait pas le véhicule non plus, pour... Maintenant qu'on a un véhicule qui roule [rire], qu'on a l'espace aussi, puis que les enfants sont un peu plus vieux aussi, qu'ils sont plus faciles à faire garder ou à emmener avec nous... Parce que ça aussi ça fait un grand attrait touristique [rire].

PB: Oui?

CH: Oui, les gens, juste à regarder les enfants... Des fois, ça attire les gens. Alors, ils viennent voir les enfants. Voient l'artisanat. On est sûr qu'ils vont partir avec le sourire.

[CH : Chouette et Condor, *ibid.*]

On peut percevoir, dans cette dernière représentation du temps anticipé, comment le temps familial demeure dominant et détermine les autres, en définissant le moment d'articulation aux autres temps, par exemple aux rythmes du marché. La formulation de ce temps anticipé fait aussi ressortir les incompatibilités entre les temporalités énoncées.

1.2.3.2. Les espaces sociaux de la production

En plus d'un rapport au temps, le travail des entrepreneurs privés suppose aussi la construction d'une certaine spatialité. Deux espaces sont construits ici : un espace rapproché de production domestique et un autre, plus lointain, de vente et de marché (la circulation).

Le premier espace est constitué par la production domestique, ou l'espace de vie privé¹¹.

PB: C'est littéralement fait à partir de chez vous?

CH: Oui.

PB: J'ai, par le passé, vu votre atelier dans le sous-sol... Il est toujours là?

CH: Oui.

PB: Il a grandi un peu?

CO: Euh...

CH: Bien, c'est à dire...

CO: Peut-être pas grandi, mais c'est mieux structuré. Avec le temps, on a...

CH: On acquiert de l'expérience... à savoir où sont situées nos choses aussi.

CO: Puis avec le temps aussi, on fait... À mesure qu'on fait des objets, ça nous donne des idées pour faire d'autres objets. Donc, ça amène directement l'achat d'autres produits premiers [sic], des matières premières... Mais, ça prend de l'espace pour les entreposer. Et donc, on s'est fait une foule de petites étagères, de petits recoins, pour tout placer en ordre... dans l'atelier, là, que tu as vu [au sous-sol].

[CH : Chouette et Condor, coentrepreneurs privés en milieu autochtone]

¹¹ Nous reprenons ici l'extrait d'entretien précédent.

Le deuxième espace, celui de l'échange et du marché, est davantage "public". Ceci semble constituer une modalité spécifique aux communautés autochtones. Afin de contraster leur rapport aux espaces situés hors de leur communauté ethnique, nous introduisons une question dans l'entretien, à propos des espaces "de marché" spécifiquement autochtones : les Pows-Wows, ou les fêtes amérindiennes estivales. À défaut de réponse directe, on constate indirectement que le "marché", en tant qu'espace d'échange commercial, est un lieu de rencontre, symboliquement et géographiquement, reporté à mi-chemin entre les collectivités allochtones et autochtones. Les enfants (le temps futur) servent de vecteurs à une certaine présentation publique de soi et de la communauté ethnique abénaquise, préalable à la rencontre des groupes. Rappelons que l'un des coentrepreneurs suivants est allochtone, et même allophone¹².

PB : [La production artisanale] est fait[e] selon la demande d'un certain nombre de [...] clients?

CH: Oui, puis dépendant... Dépendant aussi si on n'a pas des expositions à faire, des endroits où aller vendre, comme le Salon de Plein-air de Québec, ou [celui] de Montréal, le Festival de Folklore de Drummondville. C'est des endroits qu'on a à faire. On a été là l'année passée, puis cette année on a été redemandés, puis on est intéressés à retourner. C'est sûr, ça fait connaître notre entreprise, puis ça aide à agrandir.

PB : Le circuit des Pows-Wows?

CH: On [ne] l'a pas fait...

CO: Oui, bien, ce qu'on fait [voix confuses]...

CH: On n'avait pas vraiment le temps avec les deux enfants qui étaient petits. On avait pas le véhicule non plus pour... Maintenant qu'on a un véhicule qui roule [rire], qu'on a l'espace aussi, puis que les enfants sont un peu plus vieux aussi, qu'ils sont plus faciles à faire garder ou à emmener avec nous... Parce que ça aussi ça fait un grand attrait touristique [rire]...

PB : Oui?

CH: Oui, les gens, juste à regarder les enfants... Des fois, ça attire les gens. Alors, ils viennent voir les enfants. Voient l'artisanat. On est sûr qu'ils vont partir avec le sourire. Une stratégie de... [Pause.]

PB : Intéressant [rires]. Je n'avais pas pensé à ça.

CO : Oui, l'année passée, entre parenthèses comme ça, on avait habillée notre fille, qui avait un an et demi à l'époque. On lui avait fait un tout petit costume autochtone. Et puis les gens avaient trouvé ça tellement intéressant...

CH: ... Prendre des photos...

CO: C'est ça, ils voulaient prendre des photos d'elle, puis venir la voir, ou... C'est devenu, sans le vouloir au point de départ, une stratégie de vente. Pour parler en termes crus comme ça, c'est devenu une stratégie de vente. Il y avait des clients qui, par rebond, sortaient du kiosque avec des objets en main, suite à... Avoir au départ... Avoir l'intérêt de voir une petite fille habillée en costume traditionnel Indien.

PB : Hem... C'est assez spécial.

CO: C'est sûr que, nous aussi, vu en fait notre intérêt pour l'anthropologie et l'archéologie, du point de vue historique, on cherche beaucoup d'information sur les objets, sur les cultures des groupes humains qui font ces objets-là. Nous mêmes, on s'habille en costume typique, là, quand on va vendre nos objets. Ça donne une dimension... Que ce soit au point de vue affaires, c'est un attrait. Mais au point de vue humain, c'est un contact qui se fait à un niveau [passage confus] intéressant, dans le sens que c'est pas simplement de la vente pour... Pour être de la vente, point. On n'est pas là pour vendre seulement. La plupart du temps, on finit toujours par parler avec les gens, et puis répondre à leurs questions, leur fournir toute une foule de renseignements, d'informations et puis... Avec le temps, on met beaucoup d'emphase sur l'éducation des gens. Les gens, même s'ils ne viennent pas acheter chez

¹² Suite de l'extrait précédent.

nous, il faut qu'ils sortent du kiosque, du point de vente, avec au moins un petit brin de connaissance de plus qu'ils avaient, avant de venir nous voir.

[CH : Chouette et Condor, *ibid.*]

En poussant plus loin, on peut aller jusqu'à dire que les enfants (le futur) servent à rapprocher les parents autochtones de leur clientèle allochtone (au temps présent de l'échange), moyennant l'attrait des costumes traditionnels (le passé). Autrement dit et pour reprendre certaines idées glanées chez J.J. SIMARD, dans un contexte social d'échange commercial, il semblerait que l'*autochtonie* ne se conjugue pratiquement qu'au temps "passé". On constate même que le futur des autochtones (les enfants) ne "vend", qu'à la condition de se parer des "habits" du passé.

Ajoutons que le point de vue allochtone relèverait d'une appropriation "à l'envers" des marqueurs d'une identité "autochtone". Nous songeons au public-clientèle allochtone, ainsi qu'aux entrepreneurs allochtones se joignant au groupe ethnoculturel autochtone, "représenté" de la sorte. C'est l'éducation populaire (i.e. celle du public allochtone) que l'on réalise, en amassant des "informations" et des "connaissances", et en (re)composant de ce fait une sorte de "code" culturel. Pour cela, l'acquisition de connaissances et la découverte d'autrui doivent, cependant, représenter en elles-mêmes des activités attrayantes - ce qui varie, selon les milieux et les individus.

1.2.4. Le rapport à la vie de la collectivité

1.2.4.1. Le rapport à l'entrepreneuriat de type collectif

Les entrepreneurs que nous étudions se réfèrent à la vie d'une collectivité ethnoculturelle, à travers les notions et les activités économiques. L'entrepreneuriat privé, dans les communautés autochtones, ne se conçoit pas en dehors de tout lien avec l'une, ou l'autre, des entreprises à propriété collective, initiées par les Conseils des bandes.

Dans les localités amérindiennes du sud du Québec, comme Odanak et Wôlinak, les activités des entreprises à propriété collective sont importantes, et leur impact est bien connu des résidents. Les firmes "collectives" sont donc constamment dans l'oeil du "public" autochtone. Leur existence, ainsi qu'un ensemble de perception à leur égard en témoignent, sont présentes à l'esprit des entrepreneurs, même les plus "individuels".

Par exemple, une entreprise "collective" représente davantage qu'un employeur occasionnel, ou saisonnier, pour la main-d'oeuvre locale. Elle est aussi un partenaires d'affaires "naturel", pouvant même se situer à l'origine de certains parcours d'entrepreneurs¹³.

Informateur : Du point de départ où [passage inaudible] on voulait se faire tout simplement au début un revenu additionnel, point... On savait qu'il y avait déjà, je dirais, six ou sept artisans, à l'époque où, nous, on a commencé, il y a trois ans - qui étaient déjà établis dans le domaine. La plupart d'entre eux avaient même des boutiques sur place. Et puis... Mais, par contre, il n'y avait pas... Presque aucun d'eux qui fournissaient [une entreprise collective] en tant qu'artisanat. Avec [l'entreprise collective] et avec la visite des touristes, on a eu une ouverture sur l'intérêt que les gens avaient dans ce domaine-là, sur les objets autochtones en général. Et puis en profitant de mon... Mon "background" en anthropologie, je voulais ajouter une dimension anthropologique aux objets, dont un peu d'histoire, un peu de fonction des objets, et puis de tout ce qui [passage inaudible]. Par quel groupe de gens, qu'il étaient fabriqués et utilisés? C'est une formule qui a eu beaucoup de bonnes réponses. On a vu que... D'ailleurs, on [ne] s'attendait pas que nos objets se vendent si bien que ça. Il est arrivé une demande de plus en plus forte et puis ça nous a amené à définitivement prendre la décision de nous lancer en entreprise, étant donné que l'emploi [dans l'entreprise collective] était saisonnier tout simplement... Simplement, pendant l'été. Le reste de l'année, on était soit au [sic] chômage, soit au Bien-Être [Assistance sociale]. Et finalement on s'est dit : c'est bien beau de travailler puis d'avoir de l'argent pendant l'été, mais le reste de l'année, il faut continuer à payer Hydro-Québec, Bell Canada, puis tous les autres comptes qui viennent avec. Et puis on s'est dit : en ayant le talent et l'intérêt de le faire, pourquoi pas se lancer d'aplomb, justement?

[Entrepreneur privé, résident d'une réserve abénaquise, masculin, la trentaine, allochtone.]

De telles entreprises collectives sont le lieu social de la découverte des touristes et de leurs intérêts : ils sont conçus comme l'interface de la compréhension de l'usage social - et plus largement de la signification - des objets dits "autochtones" dans le contexte des marchés touristiques.

1.2.4.2. Le rapport à la mémoire économique collective

Deux axes relient spécifiquement l'expérience économique des entrepreneurs privés aux communautés ethnoculturelles autochtones du sud du Québec : le rapport des entrepreneurs aux activités économiques dites "traditionnelles" et l'expérience individuelle du rapport à des groupes majoritaires (ou le rapport autochtones-allochtones).

En ce qui concerne le premier axe, une part des entrepreneurs privés autochtones oeuvrent dans l'artisanat "folklorique". Dans nos entrevues avec ces individus, nous avons prévu sonder les liens unissant leurs entreprises (privées) aux pratiques "traditionnelles", à travers l'activité de production elle-même. Or, ces liens apparaissent plutôt à travers la construction du rapport de ces entrepreneurs privés du secteur de "l'artisanat", à la mémoire des activités économiques familiales. Plus avant, les racines de cette mémoire familiale prolongent celles de la communauté ethnique.

PB : Tu mentionnais tes parents. Est-ce que c'était des gens qui vendaient de l'artisanat?

CH : Oui. Oui, c'était... Un couple, de personnes qui vendaient... Parce que, à tous les Pow-Wows, il fallait quelque chose, un attrait qui était particulier, que je me souviens [sic]. Les gens devaient faire un kiosque. Ce que je veux dire comme kiosque, il fallait faire un...

¹³ Nous reprenons un extrait d'entretien précédemment cité.

Prendre des matières de bois premières. Avec du plastique, parce des fois il pleuvait [et] il fallait qu'ils recouvrent. C'était fait avec un comptoir, puis l'extérieur était soit décoré avec du bouleau, ou avec du sapinage, du cèdre. Les gens, pendant une semaine, les hommes allaient dans le bois chercher le sapinage, puis des choses comme ça, pour construire leur kiosque. C'était un attrait qui était vraiment beau. Aujourd'hui, les gens ont une table, puis c'est tout.

PB : Si je comprends bien, c'est quelque chose qu'on demandait à tous les résidents d'Odanak, pour le Pow-Wow?

CH : Ceux... Les artisans, ceux qui faisaient... Oui. C'était comme quelque chose qu'ils devaient faire.

PB : Pour pouvoir présenter un kiosque?

CH : [Note : approuve de la tête] Puis, à chaque année, les gens se sont mis à faire comme [sic.] concurrence entre eux. C'était celui qui faisait le plus beau, le plus gros, le plus commode, ou qui commandait le plus le respect. C'est quelque chose qui m'a vraiment frappé. Puis avec l'artisanat qui était à l'intérieur, bien déjà là, ça faisait un bel attrait. Mieux qu'aujourd'hui. Aujourd'hui, on a une table avec une nappe et... C'est plus comme avant. Puis, les gens étaient tous costumés, les filles avaient toutes leurs costumes traditionnels, déjà. Je sais bien que ça a toujours resté à l'intérieur de moi, l'attrance de ce que mes parents faisaient. Puis j'ai voulu un peu garder ça aussi, continuer...

[CH : Chouette, entrepreneure privée, autochtone.]

Il convient d'opposer, ici, les expériences des groupes allochtones et autochtones. L'expérience familiale peut varier entre ces milieux, ainsi que la signification donnée à l'activité d'entreprise. En fait, l'entrepreneuriat semble l'affaire d'une éducation, ou d'une transmission de valeurs et d'une vision du monde, en plus de savoir-faires et de pratiques. Le premier des informateurs suivants est allochtone, et l'autre, autochtone.

PB : Est-ce que des gens de votre connaissance se sont lancés en entreprise? C'est un peu différent pour vous deux, non? Est-ce que ça faisait partie de votre bagage, ce que vous faites aujourd'hui?

CO: Je ne sais pas si tu dis ça dans le sens où, par exemple, entre parenthèses, mon père m'a toujours conseillé de me lancer en entreprise dans quoi que ce soit. Il m'en nommait les raisons telles que par exemple dans l'avenir, il n'y aura plus... Il y aura de moins en moins d'emplois stables, de moins en moins de sécurité au travail. Il va y avoir de plus en plus de demande, d'applicants pour des postes restreints. Et donc, il m'a toujours conseillé au moins comme un à-côté, d'avoir un roulement en entreprise. Lui même avait tenté l'expérience, même si lui-même avait aussi travaillé pendant longtemps de façon stable. Mais, on ne peut jamais prévoir une stabilité à long terme, on doit toujours... On voit d'ailleurs dans les dernières années beaucoup de grandes entreprises qui sont en train de fermer le[ur]s portes, des choses qu'on n'aurait jamais cru voir il y a disons cinq ou dix ans. Et puis il y a beaucoup de mises à la porte, et de... Beaucoup plus de chômage, de plus en plus. Et donc c'est un autre coup de pouce, si on veut, dans le sens que c'est quelque chose qui nous pousse davantage à nous lancer en affaires, ça.

PB : La communauté, le village... Ou la communauté d'Odanak n'a pas un passé d'entrepreneurs en tant que tel? Il y en a, mais...

CH : Mais... Beaucoup d'entreprises... Oui, il y a beaucoup d'entreprises qui se sont fondées, mais qui ont mené à rien... Bien, j'ai... Mon frère a eu une entreprise de taxis, mais, lui, s'est comme lassé de ça aussi. Alors, il a passé son entreprise à quelqu'un d'autre. Aujourd'hui, ça fonctionne encore avec la dernière personne, mais pour lui... Mon frère, c'est pas quelque chose pour lui. Ça ne roulait pas assez pour... Mais aujourd'hui la compagnie vit encore... Il y en a d'autres qui se sont essayés, mais ils se sont cognés le nez. J'ai ma mère qui a une compagnie de couture, mais elle c'est à son compte. Alors, des fois, elle a des contrats avec des gens de Montréal, des choses comme ça. Elle, ça fait des années... C'est comme... L'artisanat, c'était, comme, "nous" : le travail principal c'était la couture, mais l'artisanat c'était les soirs. Elle travaillait le jour, puis le soir elle faisait sa couture. C'est une entreprise qui dure depuis des années.

[CH : Chouette, autochtone ; et CO : Condor, immigrant, coentrepreneurs privés.]

On observe que les informateurs séparent nettement l'activité qui nourrit : le "travail", de celle qui laisse libre cours à l'expression et définit ainsi l'identité, affirmant le "nous" : l'artisanat.

Par rapport au deuxième axe mentionné précédemment, les deux communautés abénaquises du Québec sont très "ouvertes" démographiquement sur la francophonie environnante, ainsi qu'économiquement sur la province et les états "voisins". L'insertion économique des individus Abénakis suppose donc une grande mobilité chez ce groupe ethnoculturel, ainsi que l'expérience de rapports de discrimination ethnique. Or, paradoxalement, le rapport des autochtones du sud du Québec à la majorité est d'abord une certaine discrimination "à rebours"¹⁴, vécue en plus de l'ostracisation communes à tous les groupes autochtones par la(les) majorité(s) allochtone(s). Les Abénakis sont, ici, victimes de leur propre taux d'"exogamie" et de leur métissage ininterrompu, ainsi que le confie cette résidente d'une localité abénaquise du Québec.

PB : Si je te demande de me parler d'Odanak dans les années 1980 à 1992 [...]. Qu'est-ce que ça te dit?

Informatrice : Il y avait beaucoup de discrimination à même la réserve, entre les - ce qu'on disait - [note : geste de mettre entre guillemets] les "Indiens purs" et les "non Indiens". Moi, j'étais considérée comme une "non Indienne". Alors, il y avait [un] autobus ici, qui appartenait aux "Indiens". Mais moi je devais prendre l'autobus des Blancs pour me rendre à [nom d'une localité allochtone], qui est juste ici à côté. Déjà, là, ça a été une grande démarcation dans ma vie [rire].

PB : Et comment se considéraient exactement... Comment les "Indiens" se définissaient-ils?

Informatrice : Bien, c'était vraiment pas les enfants, c'était vraiment le Chef qui était là dans ce temps-là, dans ces années-là, qui a fait cette discrimination-là. Quand lui a été... N'a pas été réélu, bien, ça s'est arrangé. Aussi, les femmes se sont battues beaucoup, les femmes autochtones et les cercles des ménagères sont déjà... Se sont débattues pour ravoir leurs droits qu'ils avaient perdus. Puis, c'est dans ce temps-là qu'on est devenu, comme, "tous égaux".

[Résidente d'Odanak, Abénaquise, mère de famille, la trentaine, autochtone.]

L'informatrice fait évidemment allusion aux conséquences, saluées par plus d'un, de la loi appelée C-31 de 1981 (permettant l'inscription, ou la réinscription, de certaines catégories d'individus de descendance autochtone au registre fédéral des personnes Indiennes). Une chose n'expliquant pas nécessairement l'autre, il faut noter que la grande mobilité de la main-d'oeuvre abénaquise renvoie aussi aux rapports défavorables des petites collectivités régionales aux économies dominantes : étasunienne, anglo-canadienne, ou franco-québécoise.

Informatrice : Bien, ma mère a résidé longtemps à l'extérieur pour le travail. Il y avait plus de travail en dehors de la réserve. Il y a mes cousins qui restaient aux États-Unis, maintenant qui sont revenus à la réserve. Comment dire? Retour, retour aux sources [voix confuses]. Il y a beaucoup de gens qui sont revenus. C'est pour ça que la communauté a commencé à grandir à partir de... Des années quatre-vingt-dix [1990], quatre-vingt-douze [1992], quatre-vingt-quinze [1995]. Ça... La réserve s'est agrandie.

¹⁴ Sur ce plan, Odanak continue de vivre les contrecoups de son histoire, ayant connu au début du XX^e siècle l'affrontement, idéologique et politique, des clans Catholique du Chef Joseph Laurent et Protestant d'un leader surnommé Masta. On pourrait assimiler cette période de conflits à l'expression d'un fondamentalisme spiritualiste d'inspiration étasunienne (le clan Masta) se portant à l'encontre d'un courant de modernisation majoritaire à l'époque, ou encore à la réaction des "Indiens pur-sangs" face au métissage croissant de leurs coethniques.

PB : Quelles sont les circonstances qui font que certains Abénakis quittent la... Les communautés abénaquises pour séjourner à l'extérieur? Ça se fait, que certains gens d'Odanak vont séjourner à l'extérieur?

Informatrice : C'est.. Travail. Manque de travail. C'est tout petit ici, alors, c'est pas vraiment dans... A part, comme je dis, de partir sa propre entreprise puis que ça fonctionne. Ou, tu es un... Tu es à la retraite, tu restes à Odanak. Mais sinon...

[Résidente d'Odanak, *id.*]

L'image du "retour aux sources" montre bien la perception de nombreuses ruptures dans la vie autochtone, et met en lumière la mémoire collective que l'on en a. L'analogie de la source renvoie à l'existence d'une mémoire inaltérée et substantive (naturalisée dans un lieu, ou un objet concret), dont le seul contact rétablit et consacre l'identité et la continuité avec le passé. Même si elle n'est pas perçue comme telle, cette conception agit à l'instar d'une recomposition de la mémoire, où le débit de l'eau de la source figure la continuité, que l'on élabore avec le passé.

1.3. Les discours d'entrepreneurs artisanaux traditionnels

1.3.1. Rappel de la définition et survol des dimensions des discours représentatif

Notre propos vise à faire ressortir la spécificité des économies en milieu autochtones. Nous devons cependant prendre note des ressemblances entre les expériences économiques de certains autochtones et les artisans Français étudiés par C. JAEGER¹⁵, ceux qu'elle définit comme suit.

"Nous appelons artisanales les entreprises où tous les travailleurs sont actuellement ou potentiellement copropriétaires de l'unité : elles ont en effet tous les caractères d'une petite production marchande et tous les producteurs sont immédiats et indépendants : ce sont des petits producteurs marchands.

À cet ensemble appartiennent donc les entreprises qui n'emploient aucun salarié, celles dont tous les salariés sont des travailleurs familiaux, et enfin celles dans lesquelles l'artisan travaille avec un compagnon salarié destiné à reprendre l'entreprise à son compte."¹⁶

Cette définition (toute européenne au demeurant) s'applique ici, moyennant que l'on rappelle la spécificité toute "autochtone" des entrepreneurs appelés "artisans traditionnels".

1. Les artisans autochtones réalisent une activité commerciale à partir d'éléments constitutifs de l'identité ethnoculturelle de groupes des Premières nations, parmi lesquelles figurent les activités économiques dites "traditionnelles".
2. Les activités économiques "traditionnelles" renvoient aux rapports sociaux et à l'état du développement technologique dans le contexte précolonial (ou précolombien) des Premières nations, ainsi qu'aux périodes successives du "contact" euro-américain.
3. Les pratiques "commerciales" consistent ici en des interventions matérielles (liées à la circulation et à la transformation d'objets provenant du milieu naturel), ou symboliques (des performances "culturelles", "éducatives", ou "folkloriques"), ayant toutes un rapport simultané avec le contexte social des Premières nations et avec la spiritualité autochtone (voire, carrément, avec le surnaturel).

Notons que les activités dites "traditionnelles" constituent une composante centrale de ce type d'entrepreneuriat. Nous considérons qu'il s'agit d'entrepreneuriat, du fait de la rareté des postes salariés dans ce domaine sur le "marché du travail" et de l'importance des efforts de mise-en-marché déployés par ces artisans, auprès des employeurs, des entreprises clientes et du public-audience : promotion, voyages, conférences, réseautage, etc.. Sous cet angle, l'action de ces

¹⁵ JAEGER, C., ARTISANAT ET CAPITALISME : L'ENVERS DE LA ROUE DE L'HISTOIRE (Paris : Payot, 1982), 314 p.

¹⁶ *Ibid.* : 174-175.

entrepreneurs-artisans peut revendiquer le caractère d'innovation économique, au même titre que les activités des firmes-entreprises "privées" et "collectives".

Les dimensions de l'expérience économique de ces acteurs sont variées. Dans cette section, nous décrivons les différents angles de leur rapport aux collectivités ethniques autochtones, ainsi que l'expérience personnelle du *style de vie* appelé "traditionnel". Le rapport aux collectivités passe par la mémoire économique et par les (inévitables) liens avec les entreprises à vocation "collective" (l'entrepreneuriat de type collectif). Ces relations sont l'emploi, ou l'offre de services. Quant au "style de vie", il n'implique aucunement l'absence de participation à l'économie "industrialisée" et la limitation éventuelle à la seule subsistance à partir du "territoire". Mais, il propose plutôt une appropriation très originale et une mise en rapport singulière, de ces diverses formes.

1.3.2. Le rapport à la vie de la collectivité

1.3.2.1. Rapport à l'histoire économique des collectivités

La dimension historique est centrale à la pratique de l'artisanat, comme pour toutes les activités économiques dites "traditionnelles". Les artisans traditionnels vivent intensément ce rapport à l'histoire. Par exemple, le récit oral du passé de leur communauté ethnique situe leur activité dans la continuité d'une histoire "économique". Prenons l'exemple de cette "quasi industrie nationale" des Abénakis, que fut la vannerie au XIX^e et jusqu'au milieu du XX^e siècles.

LO : [Le Chef] Laurent Joseph¹⁷, lui, voyant tout ça, bien, il a comme voulu préparer sa nation à [ne] pas se laisser assimiler intérieurement. Extérieurement, oui. Il a dit oui, oui, allez-y travailler avec les Blancs dans les usines. Mariez-en des Blanches. Arrangez ça comme le Gouvernement veut bien que ça s'arrange. De toutes façons, on a comme pas le choix, [parce que] les villages sont proches [et] on [ne] peut rien faire contre l'amour, non plus. Mais, on va essayer de garder un fond... Et puis, les familles qui avaient de la misère - parce qu'il y avait une pauvreté extrême là-dedans - bien, lui, il avait développé un commerce touristique avec le Maine, le Vermont, qui faisait que les femmes d'Odanak fabriquaient des paniers, fabriquaient mille et une affaires, puis il y a[vait] des artisans qui fabriquaient des tambours... Un peu comme je fais ici aujourd'hui... Puis le printemps, bien, Laurent Joseph achetait tout ça du village, les paniers puis... Et tout, et tout, et tout, si tu veux. Puis il mettait ça dans un camion, puis ils s'en allait aux Etats-Unis pour aller distribuer ça.

PB : Hum, hum.

LO : Puis, à cette époque-là, tu avais encore des... Les récoltes de foin d'odeur qui se faisaient, [et] tu avais encore le riz sauvage qui se vendait. Les normes du Gouvernement pour le commerce étaient moins... Aujourd'hui, tu peux plus commercialiser du riz sauvage, ça te prend une "histoire" à plus finir : ça prend le Ministère de l'Agriculture, ça prend des études, ça prend une mise en marché, de l'emballage... Tu vas pas récolter dix kilos de riz sauvage pour les vendre, hein? Tu aimes mieux [ne] plus t'en occuper. [Ça] fait que les activités ont changé comme ça, tranquillement, pas vite. Mais Laurent Joseph, lui, avait organisé tout un noyau, qui était basé sur les activités amérindiennes, mais vraiment les activités au sens actif, physique, là...

PB : Hum, hum...

LO ... Du travail. Aller jusque dans les années soixante-quatre [1964], soixante-cinq [1965], ça a bien fonctionné. Puis, à partir de ces années-là, bien... le commerce, le tourisme a diminué, là... Pas diminué, mais je veux dire concernant les... les paniers, si tu veux. Il y a eu une baisse... La mode, c'était plus la mode. Puis le plastique arrive sur le marché, avec le silicone et tout, et tout, qui remplacent un beau panier en osier, que tu payais vingt piastres. Bien, là, tu vas dans un [toux] supermarché, t'acheter un panier en plastique qui lui ressemble bien gros, mais il vaut trois piastres. [Ça] fait que c'est bien sûr, que ça a tué un peu l'artisanat. Puis c'est encore ce qu'on vit aujourd'hui. Au niveau de l'artisanat amérindien, dans la majorité des boutiques que tu retrouves au Québec - je [ne] parle pas des boutiques amérindiennes comme telles, mais dans les centres touristiques - tu retrouves des objets amérindiens qui sont "made in Japan", "made in Taiwan", "made in China"... Parce qu'ils coûtent pas cher. Mais c'est vendu comme souvenir.

[LO : Loup Noir, entrepreneur artisanal traditionnel, autochtone non statué.]

Cette reconstruction de la mémoire des pratiques du passé rejoint l'économie contemporaine, via le travail "manuel". Cela constitue une stratégie d'intégration économique.

LO : Il y a bien des Indiens qui vont remettre leurs statut d'Indien pour devenir des Canadiens à cent pour cent, juste pour aller travailler. Ça a été le cas de mon père, qui a remis son statut d'Indien pour aller se faire engager sur des... à Bersimis, sur des gros chantiers à long terme.

¹⁷ Figure historique réelle de l'histoire abénaquise. Ancien Chef du village d'Odanak, Laurent Joseph fut l'initiateur d'une certaine modernisation de la vie sociale, économique et politique (voir note précédente.)

PB : Ah? Bon, pour faire... Quoi?

LO : ... Aller là comme ouvrier, comme manoeuvre. Lui, mon père, était menuisier-ouvrier de son métier, là. Mais de remettre son statut d'Indien, ça lui rouvrait la porte. Comme [un nom] l'a fait, puis comme [un autre nom] ici à [nom d'une localité abénaquise]. [Le nom d'une autre personne] l'avait fait aussi. Lui, ça lui a coûté une fortune pour aller en Cour, pour ravoir à nouveau son statut.

[LO : Loup Noir, *id.*]

Par le passé, l'intégration à l'économie de marché par le travail nécessitait l'abandon du "statut Indien". Tandis que, l'intégration économique procède dorénavant de ce statut, lequel s'avère même quantifiable en valeur monétaire, à la limite.

1.3.2.2. Le rapport des entrepreneurs artisans traditionnels à l'entrepreneuriat de type collectif

Les entrepreneurs-artisans traditionnels entretiennent des rapports avec les (omniprésentes) entreprises "collectives", tout comme une certaine proportion des "privés" d'ailleurs. À cause de leurs compétences particulières, les entrepreneurs peuvent être engagés par des entreprises à vocation "collective" du secteur ethnotouristique. À cet effet, lorsque ces travailleurs sont des Autochtones statués, ils se qualifient pour l'un, ou l'autre, des "programmes" d'employabilité des Conseils de bande. Par contre, en dehors des postes de nature politique et élective, le travail dévolu aux autochtones au sein des entreprises collectives est le plus souvent subalterne (secrétariat, entretien, etc.).

Certaines contradictions émergent entre les pratiques "traditionnelles" et l'organisation des activités industrielles en entreprise. Notamment, le mode de régulation de l'activité de travail dans un contexte d'entreprise contrevient à la gestion du temps dans l'autre. À tel point que, la gestion de la spatialité en devient aussi problématique, lorsque la délimitation des tâches est floue.

C'est pourquoi, les travailleurs "traditionnels" développent un rapport assez ambigu aux entreprises "collectives" en tant qu'employeurs, ou clients. Les dimensions de l'expérience de travail des "artisans" en entreprise "collective" sont l'organisation du procès de travail (y compris l'encadrement et la supervision), les relations humaines au travail, la gestion de l'espace (ou spatialité) et le recrutement (ou l'embauche).

1.3.2.2.1. L'organisation et l'encadrement d'activités "traditionnelles" en milieu de travail

L'organisation et l'encadrement du travail traditionnel dans les entreprises "collectives" sont problématiques, par rapport à la division du temps et des lieux physiques de travail.

PB : O.k. Comment ça se déroule quand tu fais de l'animation à [nom d'une entreprise à propriété collective]? Spécifiquement ça.

LO : Bien, à [l'entreprise à propriété collective, ça [n']a jamais bien été. Ça [n']a jamais bien été parce qu'on a toujours manqué de matériel. On a toujours manqué de matériel de base. On a toujours été à la dernière minute. J'ai trouvé ça un peu éprouvant, moi, travailler à Wólinak, dans ce sens-là. C'est qu'on n'avait pas de mandat clair. On avait pas de... J[']e n]'avais pas de... "patron" [plan] à suivre là. J[']e n]'avais pas... J'avais toujours à improviser continuellement. C'est sûr que, c'était une première année, [et il] fallait jeter des bases, [il] fallait ajuster. C'est ce qui s'est fait. Je suis convaincu que [dans] les prochaines années, ça va aller mieux. Mais j'ai pas eu... Il [n']y a pas eu tellement de groupes, [c'est à dire pas] assez nombreux, là, pour avoir une expertise qui a de l'allure, là.

PB : Mais comment est organisé ce travail-là?

LO : Il [n']y a rien d'organisé.

[LO : Loup Noir, *id.*]

Dans cette autre citation, on peut également voir que, dans ce contexte d'entreprise "collective", la division du temps entre les tâches s'avère problématique.

PB : Ça veut dire que tu ne faisais pas seulement de l'animation.

LO : Non, non, non, non! Je faisais de la construction cet été. Plus que de l'animation.

PB : Et quand il y avait des groupes qui se présentaient... ?

LO : ... Mais, remarque bien : j'avais été engagé comme animateur.

PB : Oui?

LO : Mais quand les groupes arrivaient, moi, j'étais épuisé physiquement, parce que j'ai cinquante ans. Ça fait longtemps que je ne me suis pas mis à l'ouvrage, si tu veux. De l'ouvrage dur comme j'ai vécu cet été, là. Ça prend toujours un petit temps d'adaptation, à cinquante ans. Et puis il arrivait des groupes. Bien, [en] règle générale, là j'étais trop fatigué, puis trop "brûlé" physiquement pour les recevoir.

PB : Hum, hum. On te demandait... Si tu veux, de passer d'un type d'ouvrage à l'autre...

LO : Oui, ce que j'ai trouvé un petit peu pénible... Bien, pas de faire les deux ouvrages... Ça, ça me dérangeait pas. Mais de ne pas avoir de temps de repos entre les deux... Ça, j'ai trouvé ça dur.

PB : Concrètement, tu faisais le même horaire que, finalement, tous les journaliers de l'entretien là-bas, ou de la construction des sentiers?

LO : Oui.

PB : C'est-à-dire en principe quarante heures?

LO : Oui.

PB : Cinq jours, six jours?

LO : Sept jours.

PB : Sept jours?

LO : Oui.

PB : Comme c'est du travail en forêt, ou à l'extérieur... Et puis, arrivaient des groupes. Et puis, tu devais faire l'animation?

LO : Oui. [Ça] fait que, là, [il] fallait que tu te déconnectes, là, puis que tu reconnectes... que tu te rebranches sur autres chose. Puis là, t[ui] es fatigué. Ça, j'ai trouvé ça dur. Mais j'ai trouvé ça dur, parce que j'ai cinquante ans. Je sais bien, en avoir eu vingt, là j'aurais peut-être bien été capable de... de vivre avec. Mais de toutes façons, vivre avec... C'était pas une bonne idée de vivre avec. Même quand tu as vingt ans.

[LO : Loup Noir, *id.*]

Ce problème de délimitation du temps de travail est-il spécifique aux entreprises en milieu autochtone? Il semble justement que, ce soit le cas. On aménage plus clairement les modalités du "mandat" des animateurs traditionnels, dans les organisations du milieu allochtone. Le temps et l'espace y font davantage l'objet d'une gestion, d'un "encadrement". Le point de comparaison est une entreprise privée en milieu allochtone (propriété d'entrepreneurs francophones québécois).

PB : [...] Tu me disais que tu as été dans plusieurs pourvoiries pour faire de l'animation. Tu me disais [le nom d'une pourvoirie à propriété allochtone dans une localité du Québec], c'est un endroit où tu es allé...

LO : Oui, c'est une place où ce que je vas [sic] assez régulièrement puis que j'aime bien aller, parce qu'il y a une bonne [sic] encadrement, là.

PB : Oui.

LO : Là, le patron fait venir des groupes. Puis il y a une organisation qui est sévère, qui est sérieuse. Quand j'arrive là, le patron [ne] dirige pas mes animations, c'est bien sûr. Mais c'est que les temps sont limités. Je sais ce que j'ai à faire là, puis il sait ce qu'il veut. Puis on a le matériel pour travailler. Ça fait que, ça, c'est beaucoup plus agréable dans ce temps-là. Bien, remarqué bien [que] je [ne] me plains pas de [nom d'une localité autochtone, qui réfère à une entreprise touristique collective en milieu autochtone], là.

PB : Comment...

LO : ... À part qu'on couchait partout, là.

[LO : Loup Noir, *id.*]

La notion de spatialité réfère aux normes et aux pratiques d'aménagement physique et géographique du travail. La spatialité influe sur la qualité de l'encadrement, ou autrement dit : les normes de gestion encadrant le travail "traditionnel", en contexte d'entreprise. En regard du travail des artisans traditionnels, les normes de gestion spatiale floues des entreprises "collectives" autochtones compliquent tout autant la prestation de services, que les relations humaines au travail.

PB : Je parle en termes de : qui te demande d'aller là, la période de temps que tu vas passer là, les heures que tu mets....

LO : Ça, c'était... Il y avait un Gérant. Il y a un Gérant qui, lui, s'occupe du temps... Puis, il y a beaucoup de confiance, hein? Là-dedans...

PB : Oui?

LO : Parce que tu travailles en forêt, puis le bureau est à [le nom d'une localité autochtone]. T'es [sic] pas proche.

PB : C'est loin.

LO : C'est loin. On dit bien loin du coeur, loin des yeux, hein? Loin des yeux, loin du coeur. Remarque bien, tu as une équipe, qu'on avait cet été, là. [...] Pour une fois, là, il y avait une équipe qui était vaillante en [patois]. Ça a bien été, ça a bien marché.

PB : Une équipe de... ?

LO : L'équipe de gars qu'on était là, là. On était plusieurs, parce qu'il y avait de la construction qui se faisait cet été, si tu as remarqué [note: l'informateur fait référence au fait que l'interviewer a fait de l'observation participante sur les installations de l'entreprise durant cette même période].

PB : Tu parles des gars qui faisaient de l'entretien, là?

LO : Oui. Oui, il y a de l'entretien, [et] il y a de la construction. Tu peux pas faire de l'animation si tu as pas une connivence [sic] avec eux-autres, hein? Ça, c'est impossible. Si tu as pas une connivence [sic] avec ces gars-là, tu peux pas rien faire. Autant comme, tout seul, tu peux pas rien faire [sic]. Tu [ne] peux pas faire de l'animation, puis préparer tes animations, puis... Si tu as des trucs, des gadgets, tu [ne] peux pas tout faire tout seul hein? Ça prend du monde. Il faut que tu sois de connivence avec d'autres. Bien, on avait une bonne équipe cette année pour ça, là. Moi, j'ai bien aimé cette expérience-là. Mais j[e] va[i]s te dire que c'est la dernière fois, que je fais cette expérience-là, par exemple.

PB : O.k. Pour quelles raisons?

LO : Parce que ça fait trop de fois [sic] que je fais ça : décoller des pourvoiries, puis décoller des trucs touristiques, puis... Je perds un peu, là-dedans. Parce que c'est pas à moi à mettre les structures dans ça. Hein?

PB : Et tu trouvais qu'il n'y avait pas assez de structure, ou...

LO : Il n'y en avait pas du tout. Il [n']y avait aucune structure, aucun encadrement, puis la supervision était très, très lâche.

[LO : Loup Noir, *id.*]

Dans cet extrait, on perçoit en quoi le cadre et les modalités de coordination de ce type de travail échappent aux normes habituelles du travail salarié, par exemple quant à la détermination des tâches exécutées. L'action d'"organiser" est exprimée par l'analogie d'un "décollage" (ou d'un démarrage d'entreprise). Même si l'encadrement de ce développement revient aux entreprises collectives mandatées par les Conseils de bande, la personne qui le met en oeuvre assume aussi tous les coûts personnels de cette initiative entrepreneuriale, sans pour autant être définie comme cadre, organisatrice, gestionnaire, ou entrepreneure.

1.3.2.2.3. Le recrutement des travailleurs traditionnels par les entreprises collectives

L'embauche des travailleurs traditionnels par des entreprises "collectives" en milieu autochtone repose très peu sur le fonctionnement d'un "marché libre" de l'emploi. Mais le mécanisme d'embauche procède selon des règles administratives bien définies : le poste est d'abord affiché aux bureau de la bande, puis on attend que les candidats postulent par écrit. Et, on attend...

Si l'information sur les offres d'emploi ne circule pas toujours de manière "transparente", ni "efficace", il arrive donc que l'on doive suppléer aux inefficacités de ce "marché" du travail autochtone. Le recrutement devient une affaire de réseaux personnels, ou de renommée des individus dans les communautés : il faut être la bonne personne, au bon endroit et au bon moment. Ou alors, on doit admettre que ce marché est trop "restreint", du fait de la spécialisation de la tâche, ou de la

rareté des savoir-faires impliqués. Cette rareté est aussi, précisément, un gage d'authenticité du "produit touristique autochtone".

PB : [...] Comment tu as commencé [à travailler dans une entreprise collective en milieu autochtone]?

LO : À [nom d'une localité autochtone du sud du Québec]?

PB : Oui.

LO : Bien, je pense que des animateurs amérindiens, il n'y en a pas beaucoup.

PB : ... Dans la communauté même?

LO : Bien, dans la communauté, je pense qu'il n'y en a pas... Bien, il y en a peut-être, là. Mais, en tous cas moi, j[ne] n'en connais pas... A [la réserve A] il y en a quelques-uns. Mais c'est sûr que... Tu as [le nom d'une personne], mais elle n'a pas la disponibilité, là, elle est déjà bien prise avec [le nom d'une autre entreprise collective en milieu abénaquis]. C'est la meilleure animatrice que je connaisse pas [sic] d'ailleurs, en question amérindienne. Je pense bien que, des animateurs amérindiens, il n'en pleut pas. Parce que, pour être animateur amérindien, il faut quand même que tu aies un bon bagage... Une bonne expérience. Ça prend une bonne opi... Une bonne connaissance des... Choses amérindiennes. Puis, pas rien qu'une connaissance. Les clients, ils aiment bien ça quand tu l'as vécu.

PB : [...] Comment tu as été amené à faire [ce travail] à [nom d'une localité autochtone du sud du Québec, référant à une entreprise collective en milieu autochtone]?

LO : Bien... C'est ça. C'est eux autres qui m'ont contacté, parce que moi j'avais été... Je me suis fait une renommée là-dedans, si tu veux là. Une bien petite renommée là, mais j'ai été à Paris, moi, faire de l'animation là, avec des gens [de la réserve B] dont [le nom de l'autre animateur], [le nom d'un parent de cette personne], [les noms de deux autres parents du deuxième animateur]. Puis ça c'est su. Ça fait que, quand c'est venu le temps d'avoir un animateur, bien, ils sont venus me trouver. C'est de cette façon-là, là, que... Puis moi, j'ai postulé sur une offre d'emploi, là. J'étais tout seul à postuler.

PB : C'est un concours qui a été affiché?

LO : Oui, oui, oui.

PB : Comment tu as vu... ? Comment as-tu vu l'offre, comment as-tu pris connaissance de cette offre-là?

LO : Bien, ils m'ont appelé, parce que ça faisait un "bout" que c'était affiché, puis qu'ils s'en cherchaient un, puis qu'ils n'en trouvaient pas.

PB : Personne ne se présentait?

LO : Personne se présentait, [ça] fait que là ils m'ont dit : applique! Tu vas avoir la job, on n'en trouve pas. J'ai dit : bien sûr. C'est comme ça que c'est arrivé.

[LO : Loup Noir, *id.*]

Dans cette fonction d'animation, les entrepreneurs artisanaux traditionnels illustrent les constituantes du parcours de commercialisation du folklore "autochtone". La notion de "bagage" renvoie ici à la connaissance d'une "culture folklorique autochtone", mais aussi à la nécessité de faire percevoir que cette "culture" est "vécue" de l'intérieur, ou qu'on l'"a[...] vécue" (au passé). Explicitement, cette présentation de l'authenticité culturelle repose sur la possession d'"un bon langage" : celui des touristes. Ainsi, l'activité suppose la maîtrise de plusieurs univers culturels et langagiers, dont celui des "touristes" constitue un vecteur pour l'autre : la "culture autochtone" folklorisée.

1.3.3. Le style de vie des entrepreneurs artisans traditionnels

1.3.3.1. La spiritualité

La dimension spirituelle constitue une nette singularité des activités économiques traditionnelles des Autochtones. Il y a une dimension surnaturelle à la connaissance et aux pratiques, que ces acteurs désignent sous le vocable de "philosophie", ou parfois de "spiritualité", ou de "sens de la vie". En ce sens, les activités de nature traditionnelle font partie d'un *style de vie* plus global.

Le sens commun classe un peu sommairement tous les "entrepreneurs" autochtones dans la catégorie des artisans, ou des "guides de chasse", etc. Le sens commun contemporain de la société allochtone majoritaire peut difficilement concilier la dimension spirituelle, avec la catégorie de départ : l'entrepreneuriat.

Au mieux, on parlerait "d'auto-réalisation", si cette catégorie ne réduisait pas, du même coup, toute l'expérience économique à un parcours psychosocial individuel. Or, le message spirituel et éducatif que l'on veut communiquer, à travers une relecture autochtone de "l'Histoire", repose sur la conscience très nette d'une *transition économique*.

LO : Bien, c'est un cours d'Histoire. Mais je veux dire que c'est une petite portion de l'Histoire amérindienne que je vais raconter aux jeunes. J'amène des artefacts amérindiens et, règle générale, c'est des artefacts que [sic] je me sers, moi, dans mes rituels, que [sic] je me sers... Comme [par exemple], je vais amener mon Calumet de la paix. Je vais leur parler du Calumet de la paix, non pas comme [d']un objet, mais... Oui, bien, comme [d']un objet c'est sûr, là... Mais, je veux dire, plus loin qu'un objet. Le Calumet de la paix devient un grand symbole, là. C'est plus qu'un objet, c'est... Il dépasse l'objet pour arriver au symbole, puis même... [Je ne] sais pas comment te le dire avec des mots, là... Je finis par le transmettre aux jeunes, parce que je vois le respect qu'ils portent quand je leur mets dans les mains. Ils comprennent vraiment l'essence de... de [ce] que [je] veux leur dire. C'est que ce symbole-là, en fin de compte... Finalement, le Calumet de la paix, c'est le Cercle sacré. C'est une philosophie de vie et c'est une philosophie spirituelle, en même temps.

PB : Hum, hum.

LO : C[est] n[on] facile [de] faire comprendre ça à des enfants, qui [ne] sont pas venus au monde dans cet environnement-là. Puis, tu leur donnes ça... Bien, j'essaie de leur donner... Au moins de leur faire comprendre, au moins, le respect. Mais j[']appuie pas nécessairement sur les articles amérindiens que je possède. Mais j'appuie surtout sur le sens de la vie. Parce que, moi, dans toutes les conférences que je donne, et même dans mon signe, dans ma signature chamanique, si tu veux... Mon symbole intérieur de mon totem, bien, je lui ai donné un sens universel. Parce que, moi, je dis [que] la Terre, c'est rien [d']autre] qu'un grand territoire. Je [ne] vois pas pourquoi "ils" l'ont divisé en ethnies. Il y a quatre couleurs sur la terre, il y en a peut-être déjà eu sept, huit, dix... Des couleurs. Ça s'est mêlé, mais ça va finir par se mêler, pour en faire rien qu'une [sic]. C'est un peu comme la légende des oiseaux, que je raconte. Le créateur colore les oiseaux avec mille et une couleurs, qu'il a pris[es] dans sa nature. Finalement, il y a un oiseau turbulent, le corbeau, puis il renverse tous ses pots de peinture. Et sa peinture, elle, devient noire. Bien je pense, moi, que la Terre aussi est universelle. C'est un grand territoire où il y a des Humains, peu importe l'ethnie, peu importe où ils sont venus au monde sur la rondeur de la Terre. Aujourd'hui, avec la communication, on... Moi, c'est pas dans un sens... C'est dans l'esprit ancestral, mais les ancêtres [ne] pouvaient pas donner ces messages-là. Mais je suis convaincu, moi, que les ancêtres auraient donné ces messages-là. Parce que, dans mes méditations et dans mes songes, il me revient souvent des paroles de Sitting Bull, des paroles de Pontiac, des paroles de Tecumseh, des paroles de grands Chefs, qui finalement ont cet esprit d'évasion-là, dans la

tête, dans le cœur, qui est universel. [Note : remontant dans l'Histoire des Amériques] Ils reçoivent les Européens ici [et] les Américains, [ou] les Anglais. C'est pas une bonne chose, mais à la case départ, ils les accueillent comme des frères. Parce qu'à la case départ, s'ils avaient viré le bateau à l'envers, ils auraient [sic] toujours restés tout seuls ici. Ça [n']aurait pas été facile de venir prendre les Amériques si les Indiens avaient vraiment pas voulu, puis s'ils avaient voulu faire une guerre en partant. Il arrivait deux bateaux à la fois, il y avait cinquante, soixante gars... Ça aurait pris une nuit pour tuer ça. Bien, non, les ancêtres [n']avaient pas cet esprit-là. Les ancêtres voyaient pas venir les Européens comme... Comme une menace, dans l'universalité de leur façon de vivre... Puis, eux-autres, c'est bien sûr ils connaissent pas l'argent, ni la monnaie d'échange. Il faut que tu penses à tout ça, là, quand tu vois l'esprit d'aujourd'hui. Puis l'esprit de vie d'autrefois, ils connaissent pas l'échange, ils connaissent pas le monnayage, le magasinage... Puis il y a du monde qui arrive un moment donné, puis qui viennent installer un commerce. Ça a bouleversé, ça... Bouleversé la façon de vivre, puis de voir les choses. Parce qu'à partir de ce moment-là, un homme [ne] vivait plus pour ses qualités intérieures. [Note : avant la colonisation, dans les sociétés amérindiennes précolombiennes] t'étais quelqu'un à l'intérieur de ton clan par tes qualités [sic]. Tu étais quelqu'un... Puis, pour obtenir ces qualités-là, c'était pas facile. [Il] fallait que tu te fasses un code de vie, il fallait que tu te fasses une façon de vivre. C'est le message, moi, que j'essaie de donner à mes [sic] enfants, en Europe. Puis, c'est le même message, remarque bien - mais un peu plus articulé, si tu veux - que je vais donner dans les cercles philosophiques des adultes.

[LO: Loup Noir, *id.*]

Ici, la conception d'une transition fait l'objet d'une transmission intergénérationnelle, où les "objets" sont constitués en "symboles", à la façon dont une signature chamanique (le totem, ou l'animal fétiche) représente l'individu et son parcours de vie. Le discours sur les artéfacts situe donc le périmètre de la transition comme un "territoire", et l'explique à travers "l'universel" et les "valeurs marchandes". Dans un temps initial (avant transition), le monde est "créé" avec des divisions entre "ethnies" (les "couleurs" des ramages d'oiseaux). Mais, il est fatalement destiné à s'universaliser, à cause des créatures "turbulent[es]" qui y vivent. La fatalité de l'universalisation est reportée sur l'"esprit ancestral" et les "Chefs" du passé panamérindien¹⁸.

Par contre, le discours énonce aussi très clairement, que les "ancêtres" n'envisageaient aucunement comme une "menace", le "commerce" et "l'argent" qui devaient "bouleverser" leur "façon de vivre". L'avant-transition est envisagé à travers des valeurs sociales, où l'individuelle est défini en fonction d'un "code de vie" (ou, presque littéralement, d'une éthique) et l'acquisition de "qualités intérieures". Le mode d'acquisition de ces valeurs suppose évidemment une passation intergénérationnelle, sur laquelle porte précisément l'effort de communication de notre informateur. S'adressant à des jeunes qui "ne sont pas venus au monde dans ces environnement-là", son intervention vise à leur "donner" cette conscience, ou leur "faire comprendre [...] le "respect". L'après-transition se résume par les expressions : "argent", "monnaie d'échange", "commerce", "monnayage" et "magasinage" (en somme, la valeur individuelle promue par le *consumérisme*). Par conséquent, la transmission des symboles vise à reconduire les valeurs sociales dans le contexte d'après-transition.

¹⁸ Le terme panamérindianisme («*Pan-Amérindianism*») est entendu au sens proposé par J. NAGEL (1996), désignant l'émergence d'emprunts "culturels" entre les diverses nations autochtones nordaméricaines, dans un contexte de recomposition de la culture des groupes les plus "assimilés", et de l'activisme politique de groupes radicaux (sur fond violent) à l'échelle du continent (i.e. les mouvements tels *AIM*, *Red Power*, *Warriors*, etc.).

1.3.3.2. Le recrutement dans le champ professionnel, l'éducation et la formation

Les "métiers" traditionnels s'apprennent en relation maître-élève, ou en compagnonnage. Les entrepreneurs traditionnels sont, sous cet angle encore, dans un rapport continu à la mémoire collective, à la fois passée et en cours d'élaboration.

PB : Il y avait un autre animateur cet été?

LO : Oui.

PB : Est-ce qu'il faisait exactement le même genre d'ouvrage que toi?

LO : Oui. Mais nous, on travaille ensemble, hein?

PB : Ah?

LO : Oui. Lui, il fait de l'animation uniquement si j'en fais. C'est un drôle de petit gars, ça.

PB : C'est un autre résident de [nom de la localité d'origine de l'informateur] aussi?

LO : Oui, c'est un petit gars de [nom de la localité]. C'est un petit gars qui fait comme j'ai fait, qui me suit, comme moi j'en ai suivis d'autres. Il a confiance en moi. Il vient travailler avec moi pour apprendre aussi le métier d'animateur.

[LO : Loup Noir, *id.*]

Au-delà des savoir-faires, c'est l'"esprit" et les "valeurs" qui sont communiquées.

LO : J'ai été initié bien jeune à la vie amérindienne par des vieux. Tout jeune, à Odanak, il y avait [le nom d'un aîné]. Il y avait [le nom de son fils]. Il y avait un bonhomme qui m'a bien impressionné, le bonhomme [son nom], qui restait en face de chez nous. Il restait dans un hangar, puis, lui, il vivait d'artisanat. Ça fait que j'ai bien appris, à aller m'ass[oi]rir avec ces bonhommes-là, à les regarder agir, à voir leur philosophie de vie, puis à en entendre... A en parler, aussi, avec eux autres. Ça s'est fait... C'est des années de jeunesse, là, que je te conte. Je sais pas pourquoi que ça s'imprime, on dirait, dans l'individu, là... Avec ses besoins... Puis comme, moi, je suis un gars qui a pas vraiment la notion des valeurs des choses... Je n'ai pas la notion, vraiment, de l'argent, ni du temps, ni de l'espace. Bien, [n']ayant pas ces notions-là comme... Comme moteur, si tu veux... Parce que c[e n']est pas l'argent qui me motive. Le temps existe pas trop, trop... Puis, l'espace, bien, dans mon environnement, j[en n']en manque pas, d'espace. Puis, dans la forêt, ça me satisfait.

[LO : Loup Noir, *id.*]

La formation réfère à la transmission de la connaissance par l'"imitation", dans le cadre d'une relation de proximité étalée sur une longue période (le compagnonnage). L'élève est celui "qui [l]e suit", comme on en a, soi-même, "suivis d'autres". Cette initiation est conçue comme une activité intergénérationnelle. Le contexte de transmission est le côtoiement d'une personne qui "vit" l'artisanat. Ainsi, la passation ne s'effectue pas seulement par la seule imitation des gestes : le discours de sens de l'enseignant "s'imprime" aussi dans l'apprenant - "avec ses besoins", on présume.

À cet effet, l'informateur dénote le décalage entre les notions transmises (philosophie de vie, environnement) et les notions dominantes (valeur, argent, temps, espace), qu'il perçoit comme les moteurs habituels de l'action, chez les autres.

1.3.3.3. L'accumulation

L'accumulation de richesses rejoint le besoin de sécurité. Il est question de sécurité matérielle, mais elle passe, par nécessité sinon par choix, par le resserrement des réseaux de proximité (les amitiés, ou les liens "faibles"). La primauté est alors accordée à la qualité émotionnelle des rapports humains, par-delà tous les possibles rapports d'échanges, constatés ou anticipés, qui puissent en découler. Le "marché" à conquérir consiste en un réseau de "proximité faible"¹⁹.

LO : C'est pour ça qu'à partir de là, bien, [il] faut que tu composes avec tes besoins d'argent, pour faire vivre ta maison, puis tes besoins de vivre [sic]. Pour vivre. Parce que, moi, je suis rendu à cinquante ans, et de plus en plus j'attends rien de la vie... De miraculeux. [Ça] fait que le miracle, moi, j'ai décidé de le faire moi-même. Me voyant vieillir, un moment donné je me suis dit [que] je vais me donner une spécialité en tourisme. Ce que je fais de plus en plus, d'ailleurs. Puis ça réussit... Mettons que je suis satisfait, je suis bien content. Puis, comme je te dis c'est pas une question de [de]venir riche avec le tourisme, non, c'est qu'en vieillissant je veux avoir des bons amis... qui... [Ce] qui est comme une manière de clientèle si tu veux. Je veux des bons amis qui vont venir ici, quand je serai vieux. Parce que, quand je serai plus vieux - je parle dans dix ans, quinze ans d'ici - j[e] vais avoir encore des besoins matériels à... Je vais encore manger, j'imagine... Puis je vais encore vivre. Puis l'électricité, elle [ne] baissera pas, puis... Je veux m'organiser, moi, pour avoir un réseau d'amitié, [des gens] qui vont venir me voir comme clients, mais comme ami surtout. M'assurer une fidélité dans ma clientèle. En autant que je mangerai, que je vivrai, moi, ça va être plus que merveilleux. Ça fait que ma vie a toujours été basée sur ce but-là... qu'on pourrait dire.

PB : O.k.

LO : C'est une histoire à long terme. Ça veut dire qu'à chaque âge, tu as des choses à faire, puis il faut que tu les fasses. Tu as l'âge pour être actif, tu as l'âge pour étudier. Après ça, tu as l'âge pour te situer, puis tu as l'âge pour t'ass[er]oir un moment donné. Mais, il faut que tu sois prêt.

PB : Hum, hum.

LO : Moi, mon fonds de pension, c'est pas en argent, mais plutôt en spiritualité puis en philosophie que je l'ai voulu. J[e] pense que je réussis assez bien, là. Dans ce domaine-là, en tout cas.

[LO : Loup Noir, *id.*]

Quoiqu'on puisse en dire, cette notion d'accumulation n'est pas essentiellement financière.

1.3.3.4. La notion de "marché"

Les notions de réseaux et de marché se superposent, en partie, chez les entrepreneurs-artisans traditionnels. Comme dans toute activité d'entreprise, le travail traditionnel repose sur un réseau d'affaires. On peut - comme le fait cet informateur - mesurer le succès d'un entrepreneur au nombre, à la durée, ou à la fréquence, des contacts établis... Ou, autrement, à l'argent.

LO : Je dois bien réussir, parce que je suis invité en Europe, là. Je suis invité en Europe, puis ça fait quatre, cinq ans de suite que je suis invité. Puis la demande est de plus en plus grandissante en ce qui me concerne, parce que je leur charge de plus en plus cher et j'ai de plus en plus de clients.

[LO : Loup Noir, *id.*]

¹⁹ Au sens de l'analyse de réseaux.

L'activité professionnelle "traditionnelle" suppose un contact beaucoup plus personnalisé avec la clientèle, que dans la majorité des secteurs du commerce. Cela ne varie pas, peu importe que l'on soit complètement "à la pige", ou qu'une entreprise "collective" emploie les services du travailleur "traditionnel".

PB : O.k. Parle-moi concrètement de ce que tu fais dans ce travail-là.

LO : Bien, dans ce travail-là, ça dépend de la volonté des clients, ça. Moi, c'est bien sûr, quand je vais travailler... C'est pas moi qui ai été chercher les clients, c'est pas moi qui leur a vendus des forfaits. Moi, je "fais rien qu'exécuter" finalement, je "fais rien qu'exécuter" ce qu'ils ont acheté. Le tourisme, c'est du marketing. Puis dans le tourisme amérindien, bien, c'est encore plus marketing. Parce que le touriste... Actuellement, les plumes sont bien à la mode, et le touriste veut en savoir beaucoup au sujet des Indiens, au sujet des leurs rituels, de leurs intérieurs, de leur(s) façon(s) de vivre, de leur façon de... De vivre en forêt, de vivre en ville. Puis, surtout la question de vivre en forêt. Parce que ceux qui viennent en forêt, c'est parce qu'ils aiment ça. puis ils aiment la nature. Bien, ils veulent revivre un peu les aventures, des expériences... Ils veulent explorer, prendre des photos. [Ça] fait que c'est bien sûr, il faut que tu t'adaptes à chaque groupe. Tu as des groupes qui sont plus spirituels, d'autres [qui] sont plus physiques, d'autres [qui] sont venus pour se reposer. [Il] faut que tu composes avec chaque groupe à l'arrivée.

[LO : Loup Noir, *id.*]

Le rapport au marché est médiatisé par une autre catégorie : les relations humaines. Même en tant qu'exécutant, ou lorsque l'intervention du travailleur traditionnel est programmée en fonction des besoins de commercialisation de la "culture", son travail répond néanmoins à des aspirations psychologiques et spirituelles, plus ou moins implicites.

1.3.3.5. La notion de "commerce"

Si la catégorie "marché" est médiatisée par les relations avec la clientèle, qu'en est-il de l'aspect "commercial" du travail autonome de nature "traditionnelle"? Or, précisément dans le secteur du tourisme, nous disposons d'un point de comparaison : les "industries" touristiques collectives. L'échelle de la production par des "artisans traditionnels" est plus restreinte que dans les "grandes" entreprises collectives. Le travail de guide-animateur folklorique amérindien demeure donc inchangé, que ce soit en contexte "autonome", ou d'entreprise "collective".

Par contre, en ce qui a trait à la production d'objets artisanaux, le travail traditionnel se pratique dans un espace domestique précis. Contrairement aux activités récréotouristiques des entreprises collectives, l'espace domestique de la production devient aussi un espace de marché. Car l'entrepreneur traditionnel, un "artisan", vend non seulement ses produits, mais aussi le "lieu" de sa demeure (chez soi).

On entre chez l'artisan, comme dans l'atelier de l'artiste-peintre, ou du sculpteur : le lieu de la "création" inspire le même respect. Il motive un pèlerinage semblable, une "visite" plutôt qu'une

"course". L'entrepreneur traditionnel vend donc aussi l'idée de "venir [l]e voir". Est-ce sous prétexte de la relation sociale, ou de l'achat est-il le prétexte de la visite? Qui pourrait le dire? Il semble acquis, au moins à nos informateurs, que si l'on faisait du commerce sur une base industrielle, alors la "valeur" monétaire tomberait en proportion directe de la valeur "artistique".

Si l'espace de la production est domestique, le temps y est quotidien, régulier. Les "besoins" économiques à satisfaire sont bien ordinaires : les factures, la maisonnée, les enfants. Demain est fait de tous ces petits "aujourd'hui". Tel est le contexte de travail : à chaque jour suffit... Une production restreinte en volume.

PB : On est dans ton atelier, où tu confectionnes des pièces... Qu'on pourrait appeler d'artisanat. Et tu travailles beaucoup selon ton inspiration. On est... sur une terre [agricole] je pense, ou en tout cas...

LO : ... On est "en campagne en masse".

PB : En campagne en masse. Oui, c'est une maison de campagne où il y a plusieurs bâtiments. Il y a un bâtiment séparé où tu élèves des animaux. Tu disais qu'il n'est plus vraiment possible de réussir ça aujourd'hui?

LO : Non... Non, c'est plus, bien, bien possible. Dans le sens qu'un gars peut plus gagner sa vie avec ça. Moi, il m'en reste plus long à faire. C'est bien sûr, j'ai une autre vision des choses. Je me suis débrouillé avec cinquante-six métiers, mais si tu as pas cinquante-six métiers aujourd'hui, là, tu peux plus revivre... revivre, là, juste d'artisanat... Aujourd'hui, tu as une grosse compétition à l'intérieur de ça, une terrible compétition. Puis comme je te [ra]contais tantôt, l'artisanat, moi... C'est pas présenté bien, bien, comme étant un Art. C'est toujours... Tu sais, comme je te disais tantôt, c'est de l'artisanat, c'est [donc] considéré comme des souvenirs. Le monde achète ça comme souvenir. Souvenir, c'est relié à : «[il ne] faut pas payer cher pour un souvenir».

PB : O.k.

LO ; [Ça] fait que, c'est pour ça que c'est bien difficile, pour un artisan, d'arriver à gagner sa vie. Parce que, regarde... Comme [par exemple] un capteur de rêve [note : une pièce d'artisanat amérindien], je vais en fabriquer quatre par jour, au maximum là, si je "rouvre [sic] la machine". Puis déjà là, à quatre par jour, je vais m'embarquer dans une... Je vais peut-être bien débarquer de l'Art, là... Je ne serai plus à l'aise pour dire [que] c'est des pièces artistiques, parce que je vais aller trop vite, puis je vais faire une répétition, puis je vais tomber dans du commercial. Quand tu tombes dans le commercial, ça enlève davantage de valeur.

PB : Hum, hum.

LO : Tu baisses les prix encore. Mais ça te prend le même temps pour réaliser ce travail-là. Faire quatre capteurs par jour, moi... Ici pour faire vivre ma boutique tu vois... J'ai des outils, j'ai de l'électricité, je mange, je vis. C'est comme tout [le] monde. Bien, si je [ne] me fais pas quatre-vingt à cent piastres par jour, je ne suis pas capable de faire vivre ma maison, puis [de] faire vivre mes enfants non plus.

[LO : Loup Noir, *id.*]

Ainsi, on retrouve la notion de marché à travers la "qualité" des biens produits : les pièces d'artisanat sont investies d'une valeur symbolique, laquelle garantit leur valeur marchande. Peut-on vraiment relier ces notions aux catégories de *valeurs marchande* et *d'usage* de l'économie politique? Nous réservons cette question pour notre analyse, en fin de chapitre.

1.3.3.6. La notion de "réseau"

La notion de réseau voisine celle de "marché" chez les "traditionnels", tel qu'exprimé auparavant. Ces informateurs en arrivent toutefois à développer une conscience de sa nature partiellement "extraéconomique" : la "socialisation". À la limite, le commerce constituerait même le "procès de socialisation" de la société bourgeoise (capitaliste), pour paraphraser Karl MARX.

À un niveau de lecture premier, les activités commerciales "traditionnelles" présentent - de toute évidence, selon les acteurs - un caractère "d'anomalie" dans l'économie québécoise dominante. Pour des agents de marché qui vendent un produit "culturel", leurs propres pratiques de production et d'échange dévient manifestement de la norme. Plus avant, on apprend cependant que, ce qui fait défaut est un parcours "normal" d'entrepreneur : l'artisan est un "marginal".

LO : Moi, c'est avec les années que j'ai connu du monde, à Paris, en Belgique, en Hollande... Pas au Québec. [Il n'y] a rien à foutre au Québec avec l'artisanat amérindien. Non pas que les Indiens so[ie]nt mal perçus, mais l'art amérindien [n']est pas... Est méconnu des Québécois, puis pas apprécié. Quoique, aujourd'hui de plus en plus, non pas dans la forme de l'Art, mais dans la forme de vivre... Autrefois, un gars comme moi, qui aurait vécu de la façon que je vis ici, il aurait été traité de marginal, puis de... Puis de paresseux, puis de... C'était pas considéré comme un travail lucratif. C'était rien que... C'était un travail... de "hippie", puis c'était un travail de "furneux de pot", puis de... De "pas vaillant". Tu sais, c'était considéré "d'même" autrefois. Mais aujourd'hui c'est différent. [Ça] fait qu'il faut que tu viennes à la hauteur de la situation, à un moment donné. Puis, pour un jeune qui commence aujourd'hui, qui n'a pas de contacts à nulle part, je ne pense pas que ce soit réalisable facilement. [Ça] fait qu'il faut que tu viennes à la hauteur de la situation, à un moment donné. Puis, pour un jeune qui commence aujourd'hui, qui n'a pas de contacts à nulle part, je ne pense pas que ce soit réalisable facilement.

[LO : Loup Noir, *id.*]

À un niveau de lecture second, ce "traditionnel" exprime ici un état de "dissonance", par rapport à ses propres pratiques. Il identifie un obstacle économique, soit l'inaccessibilité des marchés locaux. En "attribuant" au manque d'intérêt local pour leur production matérielle ("l'artisanat"), il projette sur les "Québécois" l'adhésion à un modèle dominant²⁰, qui exclue d'emblée les artisans.

La stratégie particulière d'intégration économique par "l'artisanat" apparaît, paradoxalement, porteuse d'un stigmate social en regard des normes du passé, et déterminante néanmoins de la reproduction des mêmes stratégies de réseautage. L'artisanat permet de "venir à la hauteur de la

²⁰ Au moins par rapport à la production d'artisanat, le "marché" est non homogène, contrairement à la situation économique "idéale". Le marché "local" de la société allochtone dominante, en autant qu'il représente le lieu symbolique de l'ancrage du modèle dominant du "marché", s'avère peu propice aux activités de réseautage *a priori* des activités de "marché". Autrement dit, il y a peu d'amitiés à cultiver parmi un univers mouvant de clients anonymes et atomisés, dont on *perçoit* la logique de marché inhérente aux comportements économiques et sociaux. Ils achètent "rationnellement" et "librement" dans un marché (vaste) et (pressenti par eux) homogène - c'est à dire où les produits de n'importe quel artisan amérindien, après tout, seraient interchangeable.

On constate que les artisans perçoivent eux-mêmes les limites du modèle économique dominant, lequel postule l'action rationnelle d'agents libres dans un marché "homogène". En d'autres termes, les acteurs ont une conscience première de la relativité de la prémisse de l'universalité des "besoins" humains.

situation" de manière originale - voire socialement marginalisée : il s'agit, à la fois, d'un travail peu prestigieux (de "fumeux de pot"), mais valorisant intérieurement, et qui, de surcroît, permet de payer les factures (consommer) en plus de préparer ses vieux jours (accumuler).

Il n'en demeure pas moins que, l'appropriation du commerce passe ici par le détour d'une certaine socialisation. Il s'agit de réaliser une socialisation *a priori* de l'agence "de marché". Mais, en appliquant simultanément la logique du marché à leur propre pratiques de réseautage, les artisans traditionnels recherchent à constituer symboliquement leurs relations sociales en un "marché". Ceci revient à se socialiser *a posteriori*, ou à travers les règles de l'économie dominante. La stratégie du réseautage s'avère une tentative de surmonter l'obstacle posé par la norme économique dominante du marché (norme réelle, ou illusoire, mais bel et bien contraignante, pour soi et pour autrui).

Dans leur construction idéelle des pratiques de réseautage, les entrepreneurs artisans traditionnels de la minorité ethnique Abénakise attribuent une rationalité de marché à la société majoritaire québécoise, pour ensuite s'en démarquer eux-mêmes dans l'ordre du discours. Ceci ne saurait être autre chose qu'une mise en forme discursive d'une représentation de l'économie, ainsi qu'une "présentation de soi" en tant que "in-group". Selon la théorie des représentations sociales, ces actes discursifs de présentation de soi sont redevables des règles et des dynamiques d'interaction, et portent ainsi un contenu significatif en regard de la mise en forme symbolique de l'"économie". La notion de "réseautage" sert, en définitive, à construire symboliquement la nature plus "sociale" de l'économie "autochtone", en la démarquant du modèle "capitaliste" dominant.

1.4. Synthèse des discours d'entrepreneurs en milieu abénaquis

1.4.1. La construction sémantique de la spatialité et de la temporalité de la production

En examinant la construction sémantique des énoncés des entrepreneurs sur l'économie, on observe qu'ils se réfèrent à des espaces concrets, ou symboliques : il s'agit d'échelles géographiques, ou spatiales, d'interaction. Également, on note aussi que les discours réfèrent à des époques historiques plus ou moins lointaines, à des périodes d'interaction plus ou moins immédiates, et à des projections dans le futur.

L'agencement sociocognitif de ces références peut varier. Aussi, peut-on parler d'une certaine syntaxe, ou de règles implicites d'organisation de ces catégories entre elles. Ces règles d'agencement du discours font que l'on peut parler de *structure sémantique* : ainsi, l'on désigne la structure *socioreprésentationnelle* sous-jacente, ou seconde, à une sémantique première d'ordre plus strictement *sociolinguistique*.

Les modalités temporelles font l'objet d'associations déterminées à des modalités spatiales. De même que l'agencement des référents spatiaux et temporels est socialement différenciée et localisée, leur construction structurosémantique est fortement associée à la variabilité des expériences sociales de l'économie. Ces modalités de temps et d'espace sont donc non contingentes, parce qu'elles décrivent des relations sociales concrètes. Pour nous, il s'agit là des *référents du social*²¹.

Nous définissons, d'une part, les "référents spatiaux" comme des représentations de la spatialité, en tant que cadres d'interaction des groupes sociaux impliqués dans les divers procès de production. D'autre part, les mêmes discours sociaux permettent d'observer aussi une construction sémantique de la durée et des époques d'interaction : il s'agit pour nous des "référents temporels du social".

Si l'on envisage les temps sociaux, pris séparément, comme un ensemble d'intervalles de temps fermés (notées T_n), relatifs à des espaces d'interactions sociales hétérogènes, alors on peut concevoir la temporalité sous la forme de catégories statiques, ou dynamiques : les unes positionnent chaque intervalle de temps sur un axe temporel "passé-présent-futur", tandis que les autres en indiquent l'étendue.

²¹ Au sens de SABOURIN, P. (1997).

En d'autres termes, l'emploi de ces catégories empiriques $\{T_1, T_2, \dots, T_n\}$ fait appel à une syntaxe propre et implicite, qui décrit la singularité, la cyclicité, ou encore la continuité des événements et des interactions. Ainsi, dans une perspective "historique" constituée de la sorte, l'on retrouve : oppositions, continuités, ruptures, etc. Nous appelons "fonctions du temps" $F(t)$, ces différentes modalités de cette syntaxe : $\{F_1(t), F_2(t), \dots, F_n(t)\}$.

Le lexique repéré dans le matériau est synthétisé dans une série de tableaux (III à VI). L'abondance relative des lexèmes dans chaque case représente, *grosso modo*, la richesse sémantique associée à ces catégories de connaissance. Cette section vise à décrire le caractère socialement localisé de ces associations sémantiques. Cela correspond à la seconde étape méthodologique des descriptions plus "classiques" des discours représentationnels. La première étape consistait à repérer : «*De quoi l'on parle*» (à travers la précédente description des contenus d'entretiens). Cette deuxième étape viserait, maintenant, à décrire : «*Comment l'on en parle*».

À titre de précaution méthodologique, nous signalons que notre compilation se veut exhaustive de la *variété* lexicale. Mais, cet inventaire ne peut aucunement être considéré comme exhaustif de l'*organisation sémantique* d'ensemble du matériau, considérant une certaine limite de précision de la méthode, de nature assez immédiatement technique. Elle concerne la capacité de reconnaître phonétiquement tous les éléments lexicaux employés, ainsi que celle (encore imparfaite) d'identifier et de systématiser, par-delà toute ambiguïté, la totalité des emplois *sémantiques* dans l'ordre du langage naturel. Or, outre l'incommunicabilité, l'obstacle majeur réside dans l'induction d'une lecture implicite du matériau par tout système de notation systématisé, du fait de sa propre organisation logique.

Pour pallier à ces difficultés, notre découpage des espaces et des temps sociaux du matériau fait appel, à la fois, à l'exploration heuristique et aux précédents scientifiques. Sous cet angle, notre inventaire en arrive à épuiser les associations sémantiques discernables (ou discibles), en regard de notre objet de recherche. Mais, elle ne constitue que l'une des catégorisations possibles, des contextes d'association sémantique entre ces lexèmes. La validité méthodologique est construite au niveau de la généralisation des résultats à la théorie (voir le chapitre méthodologique), ainsi que de la représentativité du cas.

1.4.2. La construction différenciée de la mémoire chez les types d'entrepreneurs

1.4.2.1. Les référents de la production chez les entrepreneurs collectifs

1.4.2.1.1. La spatialité de la production

À l'examen des discours d'entrepreneurs collectifs du type "développeurs communautaires", on peut distinguer cinq espaces sociaux de la production. Ces espaces représentent les diverses échelles sociales, auxquelles leurs discours rapportent les rapports économiques. Les espaces socioéconomiques suivants se différencient selon la nature des rapports sociaux, correspondant à leur échelle particulière (ici, allant de la plus restreinte à la plus vaste). Les tableaux III et IV synthétisent ces espaces et temps sociaux, que nous appelons "référents du social".

1. L'espace "gestionnaire" : le personnel administratif des firmes-entreprises collectives agit dans un espace de travail gestionnaire, où se développe l'interaction centrée sur les activités de gestion, telles la prise de décision et la planification.
2. L'espace "organisationnel" : l'action politico-administrative des développeurs s'inscrit dans l'espace organisationnel plus vaste du Conseil de bande, lequel englobe les structures administratives des firmes-entreprises collectives
3. L'espace de la communauté, ou de la "réserve" : chaque collectivité autochtone ("bande") investit ses structures administratives locales (dont le Conseil de bande) de nombreuses missions, toutes interreliées et visant l'ensemble de la population coethnique. Partant, les "développeurs communautaires" et les firmes "collectives" relient leurs interventions sociales et économiques à la vie politico-associative de collectivités ethniques entières, ou du moins de localités autochtones spécifiques.
4. Le "réseau" autochtone : cet espace désigne des institutions politico-administratives communes à toutes les collectivités autochtones du sud du Québec. Il s'agit de l'ensemble des appareils de gestion et d'intervention de l'État en milieu autochtone, ainsi que des organisations politiques associatives des autochtones, oeuvrant à une échelle plus vaste qu'une seule localité. Il semble que les "développeurs communautaires" doivent y posséder des "antennes", même afin d'agir localement.
5. L'espace public du commerce, de "l'entreprise", ou du "tourisme" : cet espace désigne un peu abstraitement, le fait que les activités commerciales des entreprises collectives mettent en relation chacune des collectivités ethniques autochtones, avec des espaces de marché plus vastes. Notons que l'interaction commerciale avec l'extérieur (les "touristes") semble se constituer systématiquement en dehors d'un espace privé d'interaction des coethniques autochtones entre eux (la "réserve").

TABLEAU III

**Lexique et référents spatiaux et temporel de la production
chez les entrepreneurs collectifs autochtones (ou "développeurs communautaires")**

| Construction spatio-temporelle de la production en milieu abénaquis (entrepreneurs collectifs) | TEMPS SOCIAUX | | | |
|--|--|--|---|---|
| | Catégorie de temps social (T _n) | T1 Communautaire ou avant-transformation | T2 Utopique ou après -transformation | T3 Historico-culturel |
| | Chronologie | Passé et présent | Futur et présent | Passé |
| | Mode des verbes | Indicatif | Indicatif et impératif | Passé |
| | Rapport espace-temps social F _n (t) | Cycle de décision politique Niveaux administratifs et politiques confondus | Action administrative orientée vers un futur planifié Firmes et administrations autonomisées et modelées sur l'entreprise privée | Statique |
| ESPACES SOCIAUX | Gestion | "subventionner" | "principes de gestion", "programmes", "services", "développement" "s'assurer que ça fonctionne", "que ça soit fonctionnel, productif et rentable", "défis" | — |
| | Organisation | "[on] se réunit [n] fois par année", "se réunissent", "séances", "décident de supporter encore pour un an" | "doit se plier [...]" "moyens pour arriver à des résultats", "objectifs" "fonctionner avec [s]on monde en dessous de [s]oi". | — |
| | Collectivité ethnique abénaquise | "change[nt] la « game »" "ont été gâtés par le système" [être sur le] "Bien-être [social]" Une organisation "ne va pas nulle part", "il [ne] se pass[e] pas grand chose" un type d'éducation qui "se démodait" | "enrichissant pour l'organisation", "garder une certaine permanence", "mettre les choses en place" "il faut produire", "que ça opère", "mes idées [...] passent [sous forme de programme politique]", "j'applique" "entreprise familiale" qui a des "retombées" "développement", "prennent leurs ailes" "participer", "ouvrir des postes", "ciblé" pour "les accompagner" "emploi", "salaire", "mettre des Abénakis [...] au travail", "payant pour l'entreprise", "formé", "s'intègrent au marché du travail" "que ce soit rentable", "crée de nouveaux fonds pour le développement", "niveau socioéconomique" | — |
| | Réseau des communautés autochtones | "connecté" sur la politique | "ciblé", "mandats", "contrats", superviser" "expertise et expérience", "enrichissant", en particulier "financièrement", "compétences", [être] "dans le réseau" | — |
| | Commerce et liens avec l'extérieur | Il "[n]y avait rien", "non-rentab[ilité]" le "gouvernement local supporte [les firmes collectives]" | "développement économique" [modèle et participation] de "l'entreprise privée" "produit" visant une "clientèle cible" | "pour venir voir" et "vivre certaines expériences", "niveau culturel et historique" |

Source : entretien de recherche numéro 2 (Patrice M. Bureau, chercheur, 1998).

TABLEAU IV

**Lexique et référents spatiaux et temporel de la production
chez les entrepreneurs collectifs allochtones (ou "développeurs communautaires")**

| Construction spatio-temporelle de la production en milieu abénaquis entrepreneurs collectifs allochtones) | TEMPS SOCIAUX | | | |
|---|--|--|---|--|
| | Catégorie de temps social (T _n) | T1 Communautaire ou avant-transformation | T2 Utopique ou après-transformation | T3 Historico-culturel |
| | Chronologie | Passé et présent | Futur et présent | Présent |
| | Mode des verbes | Indicatif (factuel) | Indicatif, infinitif et conditionnel (état souhaité) | Indicatif, subjonctif et conditionnel (idéalisé) |
| | Rapport espace-temps social F _n (t) | Cycles de décision politique Niveaux administratifs et politiques confondus | Action administrative orientée vers un futur planifié Firmes et administrations autonomisées et modelées sur l'entreprise privée | Statique |
| ESPACES SOCIAUX | Gestion | — | notions de gestion, de développement des marchés, de finance, etc. | — |
| | Organisation | "concertation", "sensibiliser les membres du Conseil de bande" | "ambiguïté" dans les "niveaux décisionnels" | — |
| | Collectivité ethnique abénaquise | "petite communauté", "préjugés [...] très forts, "juger de la personnalité" | "Curé", "faire preuve de patience", "tolérance", "beaucoup de relations humaines" "pivot autour duquel des gens pourraient travailler", "animation, guides, construction", "symbiose entre les animateurs" "souhaitable et souhaité", "gens motivés" "prévoir [d']accroître les pièces [artisanales] [...] en exposition" "créer l'intérêt chez nos visiteurs [envers] les communautés autochtones au Québec" | "famille [pour] viv[re] sur place", "saison estivale", "des artisans", "[pour] confectionner", "vivre dans [la] nature", "vivre la vie de [...] ses ancêtres" |
| | Réseau des communautés autochtones | "conversations" | "consultation", "mandats" | la "commercialisation" à grande échelle [doit faire] "partie de leurs traditions" monuments historiques, "pièces d'artisanat" de la communauté |
| | Commerce et lieux d'échanges avec l'extérieur | "visiteurs isolés", "en canot", "guides autochtones" | "recevoir", "fai[re] preuve d'hospitalité" "les visiteurs [...] pourraient facilement ne pas se rencontrer", "facile [...] d'héberger", "concept de [...] commercialisation", "autobus entiers" | "[que les] Bland[s] cesse[nt] d[']e parler et que ce soit un Autochtone [...]" "répondre aux] questions des visiteurs", "véhiculer ces idées-là aux visiteurs", "en retir[er] de merveilleux souvenirs" |

Source : entretien de recherche numéro 1 (Patrice M. Bureau, chercheur, 1998).

1.4.2.1.2. La temporalité de la production

La variabilité de l'échelle des rapports de production en entreprise collective donne lieu à une construction particulière du temps social. Quelle représentation²² des activités de production peut-on observer dans ce champ professionnel, dans la mesure où s'y côtoient autochtones et allochtones? Nous dirions : «*Le monde à l'envers...*»

La gestion est l'unique activité décrite dans un espace "gestionnaire", par les entrepreneurs collectifs autochtones (référant surtout aux "principes de gestion"). L'emploi du lexique verbal repose sur les modes indicatif (à la fois factuel et normatif) et impératif (très normatif : on ne "peu[t] pas subventionner [...]"). Les activités faisant l'objet d'une gestion ("programmes", "services", "développement",) expriment la nécessité ("s'assurer que ça fonctionne"), ou le souhait ("défi[...]") de transformations organisationnelles, allant dans le sens d'une rationalisation des activités d'entreprise des firmes et installations ("que ça soit fonctionnel, productif et rentable").

Pour les allochtones, le "mandat" de développement et les "décisions" "relèvent [...] d'une concertation [...]", car il leur faut "sensibiliser les membres du Conseil de bande". Puisque l'espace de gestion de la firme n'est pas autonome, il y a "ambiguïté" entre les "niveaux" administratifs et politiques. Autochtones et allochtones parlent d'éduquer la population abénakise, l'amenant à séparer les questions "politiques" et "administratives".

L'espace "organisationnel" (à l'échelle du Conseil de bande et des structures politico-associatives de la communauté) correspond à un rapport au temps régulier et répétitif ("[on] se réunit [n] fois par année"). Le but de cette gestion du temps est la décision : on y planifie un temps futur, en vue d'une transformation (des "objectifs"), à travers les événements de gestion figurant au calendrier des instances communautaires (lesquelles "se réunissent" en "séances").

L'action des développeurs communautaires, ou leur travail concret, consiste à faire impérativement changer l'organisation entière du Conseil de bande et des firmes collectives (l'administrateur "doit se plier [...] aux orientations"). Leur mandat suppose de passer d'un temps communautaire T1, à un temps T2 utopique ("il faut les moyens pour arriver à des résultats"). Pour cela, les dirigeants d'entreprises collectives sollicitent le concours de toute l'organisation (ils souhaitent "fonctionner avec [...] [leur] monde en dessous de [s]oi").

²² Pour reprendre nos précédents développements méthodologiques, à chaque catégorie spatiale le discours associe des modalités de temps distinctes, ainsi qu'une fonction du temps particulière. Sur ce plan, notre description de ces référents rappelle l'approche méthodologie des représentations sociales de l'économie.

Le rapport des "développeurs communautaires" au temps est donc une continuité, mais sous la forme d'une lente transformation planifiée et impérativement souhaitée. Le fait de rechercher une continuité est illustré par leur volonté d'"enrichi[r] l'organisation". Dans leur rapport à l'espace de la communauté ethnique, les entrepreneurs collectifs autochtones opposent le caractère imprévisible (les élus qui "change[nt] la *game*") au temps T1 de la communauté, à l'ordre ("garder une [...] permanence") et à la planification ("mettre les choses en place"), nécessaires à l'épanouissement de l'organisation, en tant qu'entité autonomisée par rapport à l'espace communautaire, dans un temps T2.

La même opposition symbolique entre un "avant" (T1) non planifié, et un "après" (T2) planifié propose de passer de la logique d'État-Providence (où les Abénakis "ont été gâtés par le système"), à la discipline et l'éthique du travail propres à l'entreprise privée ("produire", "op[é]re[r]"). C'est l'orientation souhaitée par certains acteurs autochtones en leur nom personnel ("mes idées [...] passent [au plan politique]"). Mais c'est surtout celle à laquelle ils réfèrent en tant que développeurs communautaires ("j'applique"). Et, toujours, ce passage est impératif pour le bien-être de l'organisation ("sinon [la firme] ne va [...] nulle part"). Cette éthique de l'efficacité est néanmoins articulée avec la redistribution et la réciprocité économiques (ainsi, une "entreprise familiale" aurait autant de retombées qu'une "entreprise communautaire").

La "formation" permet d'opérer cette transformation, dans la population abénaquise. Les développeurs peuvent alors s'offrir personnellement en exemple (d'avoir "vu les ouvertures", ou d'avoir reconnu que l'éducation classique "se démodait" dans un temps T1). Autrement dit, ils anticipent le "développement" des communautés qui "prennent leurs ailes", alors "dans [les] communautés, il [ne] se pass[e] pas grand chose". Ils ne peuvent s'intégrer économiquement ("participer") que dans la mesure où se développent des activités d'entreprise comparables à l'économie dominante (où s'"ouvrent] des postes") chez les Premières nations, dans un temps T2 ("après"). Aussi sont-ils habiles à repérer ("cibl[er]") les communautés qui s'apprêtent à passer du temps T1 à T2 ("se prendre en main"), afin d'offrir leurs services ("les accompagner").

À l'échelle de la communauté, les retombées de la formation se mesurent le passage du au temps T1, associé au "Bien-Être [social]", au temps T2, où l'on "met [...] des Abénakis [...] au travail". Le niveau de formation atteint semble accessoire, pourvu qu'ils soient formés pour les besoins des organisations dans le milieu [car tout employé devient "payant pour l'entreprise", "un coup qu'il est formé"). Les logiques de croissance et d'investissement économiques priment ici ("que ce soit rentable" et que ça "crée de nouveaux fonds pour le développement"), bien

qu'assorties d'une clause sociale : "[rentable] au niveau socioéconomique". C'est à dire, on souhaite que les Abénakis "s'intègrent au marché du travail" en T2.

À l'échelle du "réseau" des autochtones, les développeurs communautaires bien "connectés" (qui ont "expertise et expérience") offrent des "avantages" aux firmes et aux Conseils de bande qu'ils "cibl[ent]" (c'est "enrichissant", en particulier "financièrement"). À titre de consultants, ils abordent l'espace des communautés comme des lieux de "mandats", des "contrats", où "les compétences" de la société majoritaire complètent la connaissance du "réseau". Dans cet univers de gestion, on envisage toute action (on "peut superviser") au présent indicatif et (on a "vingt-quatre heures dans une journée"). Un espace de commerce, ou de "tourisme", créé de toutes pièces relie alors les communautés autochtones à leur environnement économique. Sous cet angle, les politiques de développement économique proposent de partir d'un temps T1 de "non-rentab[lité]" où le "gouvernement local supporte" les firmes collectives, pour se positionner dans le "développement économique" aux côtés de "l'entreprises privée", dans un temps T2. En T1, il "[n]y avait rien".

Dans cette optique de transformation, le "produit" touristique vise une "clientèle cible". On l'attire dans un espace de commerce "pour venir voir" la vie amérindienne traditionnelle et "vivre certaines expériences", en lien avec un passé T3 ("[a]u niveau culturel et historique). La référence au passé des collectivités ethniques sert d'outil de promotion des activités commerciales. La contrepartie est de proposer que des Abénakis réactualisent cette "épopée" historique au temps T2 et "vivent la vie de leurs ancêtres" (du temps T3) durant "la période estivale".

L'espace de "commercialisation" du tourisme autochtone repose sur l'héritage historique et patrimonial. Certaines nations du Québec ne seraient "pas prêtes à recevoir des masses de touristes". L'ouverture des communautés sur le monde y joue pour beaucoup : on prétend que cela "va à l'encontre de leurs traditions". On réfère à l'isolement ("c'est la nature la plus complète") et au manque de ressources matérielles ("eux, n'ont pas d'infrastructures") de ces localités nordiques. On n'y envisage la participation des autochtones qu'en tant que "guides" en "forêt". Au "Sud", chez les Abénakis, on propose toutefois les fonctions d'"animateur" et d'"artisan", à l'intention de visiteurs allochtones" qui ont un véritable intérêt [pour les sujets] écologique[s] et historique[s]"²³.

²³ Cette dernière citation tirée d'un entretien avec un résident d'une localité abénaquise, ancien employé d'une entreprise touristique collective.

1.4.2.2. Les référents de la production chez les entrepreneurs privés

1.4.2.2.1. La spatialité de la production

Les discours des entrepreneurs privés du milieu abénaquis construisent les espaces suivants. Le tableau V propose la synthèse du lexique associé à ces catégories.

1. L'espace "familial" : l'échelle de cette modalité d'espace recouvre l'unité domestique et les rapports de parenté rapprochée. La délimitation méthodologique de cet espace est conséquente du caractère artisanal de la production matérielle dans les petites firmes privées.
2. L'espace dit "communautaire" : il englobe la localité autochtone et la communauté ethnique qui y vit, de même que l'ensemble des coethniques Abénakis d'autres localités, par extension. Les rapports de parenté éloignée et d'alliance (les "clans") correspondent à l'échelle de ces petites communautés enclavées peuplées de coethniques apparentés à des degrés divers. La référence primaire des individus est locale : la "réserve" et la "bande" servent de repères identitaires aux autochtones. par contraste, les membres "adoptés" des communautés (par exemple, les conjoints allochtones) construisent leur rapport à l'espace communautaire autochtone, davantage en relation avec les divers groupes de la société "allochtone" environnante.
3. L'espace du "réseau autochtone" : il désigne les organisations et l'action politico-associatives dans les collectivités autochtones. Contrairement aux développeurs collectifs, les "privés" y réfèrent beaucoup moins, en tant que réseau de bureaucraties et d'instances politiques et économiques. Pour les individus autochtones, en général, le trait d'union des collectivités autochtones serait plutôt une communauté de "droits ethniques", ainsi qu'une conception tout à fait "amérindienne" de la démocratie participative.
4. L'espace du "commerce", du "tourisme", ou d'échange : il concerne indifféremment les firmes privées et collectives, à cause de la participation des entrepreneurs privés aux firmes collectives. Il semble que les entrepreneurs privés et collectifs aient en commun une modalité spatiale de connaissance, associée au lieu de l'activité commerciale. Pour les "privés", l'espace de distribution (d'échange) de biens et services est projeté hors de la sphère "communautaire" (la modalité numéro 2, ci-haut), et à l'écart de l'espace "domestique" des rapports familiaux, modalité numéro 1, ci-haut). Notons que les activités commerçantes sur les lieux d'échange n'excluent pas les rapports familiaux, mais ils favorisent une adaptation des rôles aux besoins et au cadre précis de ces interactions.

5. L'espace de "l'économie dominante" : il semble que l'expérience de l'entrepreneuriat privé place les acteurs en position de percevoir les effets du rapport de domination économiques entre les sociétés, ou les secteurs de sociétés. À ce titre, les Abénakis, un peuple frontalier, peuvent relier les conditions économiques dans leur(s) localité(s), aux économies dominantes des États-Unis, du Canada, ou du Québec francophone. Par ailleurs, les entrepreneurs privés d'autres origines ethniques oeuvrant en milieu abénaquis, témoignent de l'expérience de l'économie dominante : aussi, ils s'approprient la spécificité de l'espace économique abénaquis, en le contrastant avec leur expérience antérieure d'"espaces économiques" plus vastes.

La configuration d'ensemble de ces espaces montre l'emboîtement partiel des catégories d'échelle spatiale des rapports de production. En d'autres termes, certains aspects de la production s'accomplissent seulement dans certains espaces précis, mais pas dans d'autres. Il semble que la tenue de "fêtes Indiennes" et d'activités dites "culturelles" constitue l'intersection privilégiée de(s) groupe(s) "allochtone" avec la production domestique (ou artisanale) des Abénakis. Autrement dit, la commercialisation de la "culture" constitue la catégorie de connaissance fondamentale, qui projette la "famille" abénaquise dans la production (la confection, l'entreposage) et relie le groupe ethnoculturel à l'économie allochtone dominante (lieu de l'échange et de la distribution).

Sinon, lorsque l'échange et la distribution concernent les entreprises plus grandes et gérées de manière "collective" (typiquement dans les secteurs industriel et touristique), alors la fabrication est localisée dans une sphère spatiale extérieure²⁴, appelée "commerciale", ou "économique". Sur le plan de la gestion de la spatialité de leur production, les entreprises privées les plus grandes (celles des "entrepreneurs privés communautaires") ressemblent donc beaucoup aux firmes collectives, tout en se démarquant de l'entrepreneuriat "privé familial" décrit ici.

Les autres aspects de l'entrepreneuriat privé sont reliés à la vie communautaire (l'apprentissage, par exemple). Notons ces activités de production ne sont pas autant associées à l'idée d'un réseau autochtone, intégrant plusieurs localités amérindiennes et plusieurs nations (contrairement aux entreprises collectives). Certains aspects de la vie familiale semblent échapper en partie à la vie de la collectivité ethnique : on va "faire le marché" chez des marchands allochtones, ou séjourner à la ville "pour le travail", "les études", etc.. Mais, ces aspects de l'expérience économique se rapportent à un contexte socioéconomique global : la catégorie "consommation", laquelle décrit l'insertion du groupe "autochtone", en position dominée, dans l'économie "allochtone" dominante.

²⁴ Nous référons à l'exemple apportée par un informateur, d'une entreprise autochtone familiale du secteur manufacturier (la confection textile), dont les ateliers ont été relocalisés vers un local commercial, au fur et à mesure de son expansion. À Odanak (comme dans plusieurs localités autochtones), les entreprises plus volumineuses (comme les matériaux de construction, le commerce de détail et l'agro-alimentaire) sont logées dans un secteur zoné à cette fin, le long de la route provinciale (ce qui, en toute logique, leur permet de bénéficier d'un achalandage accru de "passants" allochtones, en plus de faciliter leur accès aux infrastructures de transport.

TABLEAU V

Lexique et référents spatiaux et temporels de la production chez les entrepreneurs privés en milieu abénaquis (individus allochtones et autochtones)

| Construction spatio-temporelle de la production en milieu abénaquis (entrepreneurs privés) | TEMPS SOCIAUX | | | | |
|--|--|---|--|--|---|
| | Catégorie de temps social (T _n) | T1 | T2 | T3 | T4 |
| | Chronologie | Historico-culturel | Communautaire et familial | Production domestique | Production et échange ("économique") |
| | Mode des verbes | passé | passé lointain et récent | passé, présent et futur | présent et futur rapproché |
| | Rapport espace-temps social F _n (t) | imparfait | indicatif, infinitif, imparfait (factuel, donné, ou immuable) | indicatif, infinitif, passé simple (action récente) | indicatif et infinitif |
| | staticité | cyclicité et permanence | continuité | transition (économique) | |
| | références au passé "ethnique" | mémoire familiale, rapports de parenté et d'alliance | contexte d'interaction et d'échange | rapports des groupes économiques | |
| ESPACES SOCIAUX | Famille | — | "montrer", "se développer", "patience avec les enfants", "[côtoyer] les parents" (A) | "attirance", "garder", "continuer", "l'attirance de ce que mes parents faisaient" "structur[er]", "entreposer", "mettre en ordre" | "[être] à son compte", "contrats avec des gens de Montréal" (A) "[produire] dans les congés et les jours libres", "s'avancer", "prévoir" consommation, "achats" |
| | Collectivité ethnique abénaquise | — | "Pow-Wows", "matières [...] premières [tirées de la nature]", "décoré", "vraiment beau", "gens costumés", "costumes traditionnels", "concurrence", "command[e] le respect" (A) "discrimination [entre Abénaquis]", "c'était le Chef", "[les élections ont] arrangé [le problème de discrimination]" (A) "chômage" (saisonnier) | "[les kiosques de vente d'artisanat ne sont] plus comme avant" | "travail en dehors de la réserve", mais "reste[r] à Odanak", "retour aux sources", "manque de travail", "en entreprise [ou] à la retraite" (A) |
| | Réseau des communautés autochtones | — | "droits [...] perdus [restaurés]", "redevenus [...] tous égaux" (A) | — | — |
| | Commerce et lieux d'échanges avec l'extérieur | "dimension anthropologique", "histoire" "formule", "demande", "stratégie de vente" (NA) "grand attrait" (A) | "L'artisanat, c'était [...] nous", "l'artisanat c'était les soirs" (A) "entreprise qui dure" (A) | "[travaill[er] le jour", "le travail principal" | "endroit où vont les touristes [...] comme auparavant" (A) "lieux où aller vendre", "y retourner", "redemandés", "expositions", "salons" "éducation [du public]", "répondre aux questions", "visite des touristes" (NA) |
| | Économie dominante | — | — | — | "[in]stabilité", "chômage" |

Légende : NA (ou non autochtone) : exclusif au discours d'entrepreneurs allochtones.

A (ou autochtone) : exclusif au discours d'entrepreneurs autochtones.

Source : entretien de recherche numéro 3 (Patrice M. Bureau, chercheur, 1998).

1.4.2.2.2. La temporalité de la production

Le croisement des catégories spatiales et temporelles des discours d'entrepreneurs privés du révèle plusieurs intersections vides (cf. tableau V). Certaines catégories spatiales ne semblent se définir qu'en relation à un seul temps social. Par exemple, la référence au passé ethnoculturel est réservée aux échanges commerciaux dans les secteurs culturel et artisanal.

En revanche, l'espace de commerce (ou l'activité "économique" telle qu'entendue au sens commun) se déroule dans un temps extérieur à la régularité de la production, justement confinée au lieu d'habitation proprement dit (les micro-entreprises de ce type étant typiquement fondées à l'intérieur des résidences particulières). Nos observations de terrain (à Odanak, en été et en hiver) nous instruisent sur le fait que les petits commerces de détail saisonniers aménagés dans les maisons privées (vêtements, artisanat, souvenirs, etc.) mobilisent une pièce, un étage, ou un bâtiment, distincts des pièces d'habitation. L'utilisation "commerciale" de ces pièces (souvent situées sur le devant des maisons) se veut irrégulière : elles hébergent les équipements des "magasins" et demeurent inhabitées (mais non pas vides) durant la saison morte.

La séparation des temps de production (communautaire, domestique et "économique") apparaît ici de façon évidente. Alors que la confection d'artisanat relie le cadre familial à la communauté ethnique ("les soirs", on besognait en famille : "c'était [...] nous"), la production en série destinée au marché propose la perpétuation ("l'attachement") de cette mémoire familiale à travers le "travail principal", présent et routinier. On anticipe alors un temps d'échange commercial ("économique") dans des "expositions" futures, à venir, prévues au calendrier.

Le rapport des individus-entrepreneurs à l'économie dominante est marqué par le contexte d'instabilité ("chômage", "mises à pied") endémique à l'économie postindustrialisée. La réserve est envisagée à la manière d'un village-dortoir en devenir (où l'on "reste" mais sans pouvoir "travailler"). À Odanak, localité semi-urbaine, les acteurs économiques abénaquis sont généralement divisés entre rentiers ("revenus" au village) et travailleurs autonomes.

1.4.2.3. Les référents de la production chez les entrepreneurs artisans traditionnels

1.4.2.3.1. La spatialité de la production

Le discours des entrepreneurs artisans traditionnels constitue l'espace en une série de lieux d'interaction : milieu familial, collectivité ethnique abénakise, lieux des échanges commerciaux et de l'entrepreneuriat, espaces de l'économie et d'interaction avec les sociétés allochtones.

1. L'espace "familial" : l'échelle de cette modalité d'espace recouvre l'unité domestique. La production matérielle s'accomplit à cette échelle, et les acteurs en parlent à travers la nécessité de produire et de vendre pour faire vivre la famille et la "maison".
2. L'espace "communautaire", ou de la collectivité ethnique : l'univers familial est évidemment relié à la collectivité ethnique. En marge des relations humaines vivantes et concrètes, la pratique des activités traditionnelles construit aussi un rapport symbolique à la mémoire collective. L'artisanat se veut la continuation d'une activité économique ancienne, laquelle repose sur une passation des savoir-faires.
3. L'espace des "échanges commerciaux et de l'entrepreneuriat" désigne les échelles de la production destinée aux échanges commerciaux. Ici, les locuteurs traitent indifféremment toute une variété d'activités d'entreprises visant à commercialiser la "culture ethnique" abénaquise : ils mettent sur le même pied les entreprises touristiques collectives, la fabrication matérielle et la vente de pièces artisanat traditionnel et l'animation folklorique ou ethnotouristique. Ces activités ont en commun les liens avec l'héritage ethnoculturel. La spécificité de l'artisanat est de relier le lieu de l'échange commercial avec la sphère domestique, puisque la "clientèle" est envisagée comme un réseau d'amitié. En revanche, dans le "tourisme amérindien" et les "conférences" (le "vrai travail" de "guide"), on constate que le discours construit les espaces de production et d'échange en retrait de la sphère domestique.
4. L'espace de "l'économie dominante" et des sociétés allochtones : l'entrepreneuriat artisanal et traditionnel s'adresse à des clientèles allochtones de plusieurs continents. Le fondement commercial des activités traditionnelles repose sur le caractère d'altérité des objets sociaux, par rapport à ces sociétés. Ce contexte renvoie à la transition entre des économies "précapitalistes" ("traditionnelles" et dominées) et "capitalistes" (dominantes). Le discours construit un univers "commercial" où les catégories de l'économie définissent la valeur des objets, où la production est industrialisée et les individus atomisés.

Le tableau VI propose la synthèse du lexique associé à ces catégories de connaissance.

TABLEAU VI

**Lexique et référents spatiaux et temporels de la production
chez les entrepreneurs artisanaux-traditionnels en milieu abénaquis**

| Construction spatio-temporelle de la production en milieu abénaquis entrepreneurs artisanaux-traditionnels) | TEMPS SOCIAUX | | | |
|---|--|--|--|--|
| | Catégorie de temps social (T _n) | T1 Historico-culturel | T2 Communautaire et familial | T3 Production et échange ("économique") |
| | Chronologie | passé | passé lointain et récent | présent et futur rapproché |
| | Mode des verbes | indicatif (imparfait et passé) | indicatif (passé simple et présent) | conditionnel et indicatif (passé simple, présent et futur simple) |
| | Rapport espace-temps social F _n (t) | statif cité passé "ethnique" , transition économique | continuité mémoire familiale (parenté et alliance, collectivité ethnique) | continuité et rupture action économique et rapports entre les groupes économiques |
| ESPACES SOCIAUX | Familial | — | "rester à la campagne" [pour] "gagner sa vie avec [les ressources du territoire]" | "[se] débrouill[er] avec cinquante-six métiers", "gagner sa vie", "fabriquer", "faire vivre ma maison, puis faire vivre mes enfants" |
| | Collectivité ethnique Abénakise | "façon de vivre", "qualités intérieures", "[être] quelqu'un à l'intérieur de [s]on clan [en vertu de] qualités" , "universalité de leur façon de vivre", "esprit ancestral", "les ancêtres auraient donné ces messages-là", "grands Chefs [du passé qui avaient] cet esprit d'évasion", "universel" | "[ne pas avoir] la notion des valeurs [...] de l'argent, "[ce n]est pas l'argent qui [...] motive", "[ne pas manquer] d'espace" "la misère [...] une pauvreté extrême" "[être] initié à la vie amérindienne par des vieux", "philosophie de vie" | "[un] animateur amérindien [doit détenir de] l'expérience, [une] connaissance", "[du] vécu" "renommée", "confiance" "l'histoire amérindienne [...] racont[ée] aux jeunes", "[usage d']artéfacts amérindiens", "rituels" , "symbole" |
| | Commerce et entrepreneuriat autochtone | — | "préparer [la nation à [ne] pas se laisser assimiler intérieurement" "développ[er] un commerce touristique", "organis[er] [...] un noyau, [...] basé sur les activités amérindiennes [...] activités au sens actif, physique", "[vannerie faite par des] femmes [et] des artisans" , "récolte[s] de [...] riz sauvage" | "exercé surtout à l'étranger", "conn[aitre] du monde", "contacts" , "[avoir] des bons amis qui vont venir ici, quand je serai vieux", "réseau d'amitié, [des gens] qui vont venir me voir comme clients, mais comme ami", "fidélité dans ma clientèle" "transmettre aux jeunes", "faire comprendre [...] le sens de la vie" |
| | Économie dominante et société allochtone majoritaire | "rest[aient] tout seuls ici", "[ne pas percevoir] une menace", "accueillir [les colons Européens] comme des frères", "du monde [sic] qui viennent installer [le] commerce" "[ne pas] conna[ître] l'argent, [...] la monnaie d'échange", "[le] commerce [...] boulevers[er] la façon de vivre" | être "assimilé" extérieurement, "travailler avec les Blancs dans les usines", "[m]arié[re] [...] des Blancs. "[faites] comme le Gouvernement veut", "les villages [autochtones] sont proches [et] on [ne] peut rien faire contre l'amour", "remettre [son] statut d'Indien [...] pour aller travailler" "marginal [...] de paresseux [...] hippie [...] fumeux de pot [...] pas vaillant [...] autrefois" "[introduction des] normes du Gouvernement pour le commerce" | accumulation : "travail lucratif", "riche", "[avoir] cinquante-six métiers aujourd'hui", "terrible compétition" <i>À propos des firmes de l'économie dominante :</i> "encadrement", "organisation [...] sévère [...] sérieuse", "les temps sont limités", définition des tâches et des besoins, "mandat clair". "[plus de] matériel pour travailler." "mode", "[moins] beau", "remplacer", "[cadence de production] trop vite", "tombe[er] dans le commercial [...] enlève davantage de valeur", "marché", "supermarché", "centres touristiques", concurrence sur les prix, "commercialiser", "des études, [...] une mise en marché, de l'emballage" |

Source : entretien de recherche numéro 4 (Patrice M. Bureau, chercheur, 1998).

1.4.2.3.2. La temporalité de la production

Le discours des entrepreneurs artisanaux-traditionnels construit globalement trois temporalités, mais reliées à des fonctions du temps assez variables. Nous les classons selon un continuum allant du passé précolombien (le temps T1, ou "historico-culturel"), au temps T3 de l'action économique contemporaine (T3), en passant par la période "charnière" du temps de la collectivité ethnique (T2), autant dans son histoire récente qu'en regard de la mémoire familiale des entrepreneurs.

La catégorie de temps "historico-culturel" (T1) sert de référent au discours selon deux modalités distinctes de rapport au temps : statique et dynamique. D'abord, cette catégorie de temps est envisagée de façon statique en tant que représentation a-historique (statique et inchangeant) du passé précolombien, dans lequel se fondent une série de catégories éthiques, ou morales : on y vivait pour ses "qualités intérieures", selon un "code de vie" et "sans connaître la valeur [...] de l'argent".

Ensuite, ce "passé" du groupe ethnique réfère, toujours de façon abstraite et symbolique, à la période du contact entre Européens et Amérindiens. La catégorie de temps "historico-culturel" sert alors à construire le récit de la transition économique des sociétés autochtones à travers la confrontation de catégories morales et éthiques supplémentaires : d'un côté, l'"esprit" d'"universalité" des "grands Chefs" autochtones et l'esprit d'aventure et de "commerce" des navigateurs.

Le temps communautaire (T2) permet aux locuteurs de donner un visage familier à ces figures mythiques abstraites. Alors, ce sont des acteurs Abénakis bien réels qui tiennent les rôles des leaders essayant de préparer leur société à l'inévitable "transition économique" (on dit explicitement : "Mariez-en des Blanches", "Allez travailler [avec les Blancs] dans les usines"). Cette "gestion" de la transition implique la constitution d'un espace de commerce, pour préserver un espace intérieur non "assimilé intérieurement" aux sociétés allochtones qui s'implantent en Amérique du Nord. Grâce à cette spatialité de la production, on évite l'assimilation ethnique, comme lorsqu'on "rend[...] son statut" pour pouvoir travailler dans l'économie dominante.

Le discours rend compte d'une économie "de subsistance" (au temps passé T1) reposant sur le tissage et les récoltes, mais prenant avantage des opportunités offertes par le commerce transfrontalier. Cet espace "ethnique" de production est constitué des ménages (femmes et artisans) du Québec et des États-Unis, mais l'espace d'échange et de "commerce" est projeté vers les sociétés dominantes (où l'on allait "distribuer" la production dans les villes).

En regard de l'espace et des normes des économies dominantes, les ménages d'artisans font figure de "marginiaux". Les pratiques économiques, de ces précurseurs des actuels artisans, dépendaient de l'absence relative de normes et de réglementation applicables dans leurs communautés.

L'intervalle de temps suivant, appelé "production et échange" (T3), s'inscrit en rupture du précédent, dans le sens où l'entrepreneuriat artisanal autochtone sert désormais de prétexte à étendre la notion de communauté et de réseau jusqu'aux sociétés allochtones (dominantes, ou étrangères, aux rapports politiques nordaméricains). La production et la vente d'objets artisanaux demeure incluse dans l'espace "familial" du ménage. Mais, les activités d'animation et d'éducation populaire supposent toutefois la constitution d'un espace commercial "touristique", en retrait du cadre domestique, tout à fait analogue au réseau de "distribution" de la vannerie abénakise de la période précédente.

Les normes d'opération des entreprises et des activités artisanales dépendent autant des rapports entre coethniques (la "confiance" et la "renommée"), des qualités du produit mis en marché (en termes de "sens" et d'authenticité), que des réalités "économiques" pures et dures de la "compétition" et du coût de la vie. C'est pourquoi la fonction du temps qui décrit le mieux cet intervalle de temps (l'action économique actuelle) serait la continuation des pratiques donnant un "sens [à] la vie", mais aussi une rupture simultanée avec la période de l'isolement social. L'ouverture sur le monde était souhaitable de tout temps (les périodes T1, T2 et T3) : seulement, ce n'est que dans l'espace du "tourisme" et dans le temps "commercial" (les "saisons touristiques") actuels, que devient possible cette forme d'universalité.

L'analyse va maintenant nous permettre, d'aller au-delà de la simple description des représentations sociales de l'économie.

2. Analyse de la structuration de la connaissance économique

2.1. Interrogations de recherche et sommaire des étapes d'analyse

L'analyse discursive vise à examiner les interrelations logiques d'ordre supérieur entre les éléments organisateurs du discours. Nous procédons ici à l'analyse des référents discursifs, qui enracinent les rapports de production dans la connaissance des entrepreneurs du milieu abénaquis, à travers les étapes suivantes²⁵. Nous reformulons ici nos propres sous-questions de recherche.

1. *Existe-t-il des catégories purement "économiques" dans les discours?* Précisons que les catégories "économique" au sens strict réfèrent à des notions telles la comptabilité, la rationalisation, l'optimisation des moyens, la circulation de biens sociaux (marché, échange, vente, ou achat), ou la production matérielle.
2. *Existe-t-il des catégories de connaissance qui relèvent de l'économie?* Par exemple, est-ce que les rapports de parenté, ou d'autres activités sociales, sont reliées aux temps et aux espaces de la production et de la circulation des biens sociaux?
3. *Quelles représentations (sociales) de l'économie sont ainsi formées?* Comment s'articulent les catégories de connaissance économique dégagées en 1 et 2 (voir ci-avant)?
4. *Quelles catégories de connaissance économique servent à définir les rapports sociaux au sens large?* Comment sont appréhendés les relations au sein de la communauté ethnique abénaquise, ainsi que le rapport aux sociétés allochtones?
5. *Quel est le principe d'intelligibilité de chacun des discours sociaux sur l'économie?* En d'autres termes, quel(s) *syncrétisme(s)* idéologiques) permet aux sujets-locuteurs de composer avec les incohérences et les contradictions éventuelles de leur appréhension symbolique des rapports sociaux de production?
6. *Comment peut-on expliquer la genèse de ces représentations de l'économie, en fonction de l'historicité des rapports sociaux qu'elles appréhendent? Quelles hypothèses sur la nature des processus sociaux impliqués peuvent expliquer la transition de la connaissance économique chez le groupe ethnoculturel Abénaki?*

²⁵ Pour cette section précise, nous sommes redevables à notre enseignant, Paul SABOURIN, pour la méthodologie. La formulation des étapes est de nous.

2.2. Synthèse des catégories de connaissance et des représentations économiques

Abordons l'analyse à partir des référents discursifs, sous l'angle lexical et sémantique.

«Existe-t-il des catégories économiques dans les discours des entrepreneurs des différents types?»

On peut observer que, seuls, les entrepreneurs collectifs utilisent abondamment le lexique propre à l'économie politique (plus spécifiquement la gestion). De leur côté, les entrepreneurs artisanaux-traditionnels et privés n'utilisent pratiquement aucune de ces catégories "économiques" afin de décrire leur production. Ils n'y réfèrent que pour qualifier les règles de l'économie dominante.

«Existe-t-il, dans ces discours, des catégories de connaissance qui relèvent de l'économie?»

On peut ici poser les deux constats d'ensemble suivants :

- i. Le milieu "ethnique" abénaquis n'est généralement pas pris pour objet d'une activité "économique" au moyen des catégories de l'économie formelle, même si les modalités de l'appréhension de ce milieu "autochtone" varient.
- ii. Les sujets-locuteurs dissocient généralement les circulations "marchandes" des biens et services (échange, achat et vente) du contexte social de leur production.

Les différentes catégories de locuteurs identifient les activités "économiques" assez strictement à des "marchés" et des lieux de commerce, "extérieurs" au milieu de vie des localités abénaquises : il s'agit d'expositions, de terrain aménagés expressément pour les manifestations culturelles ou les Pows-Wows, ou encore de boutiques spécialisées qui écoulent les produits. Des lieux de conférence et des installations touristiques "dans la nature" servent aussi de cadre commercial commun, aux artisans traditionnels et aux entreprises de type collectif. Autrement dit, il existe des lieux "économiques" extérieurs, voués aux circulations.

La production est généralement cantonnée au milieu abénaquis²⁶ (le village, la communauté, ou le ménage entrepreneurial). Chez les artisans traditionnels, elle est définie à partir des catégories de la sphère domestique. Mais, dans le contexte des activités folkloriques (récits, prières, chants et danses, ou conférences sur la spiritualité amérindienne), le "service" est produit sur le lieu même de sa "consommation". Quant à la production de biens matériels (les pièces d'artisanat), elle s'effectue au sein du milieu de vie. Même lorsque l'apport des ressources de l'environnement naturel est requis, la "nature" est alors prise comme un élément constitutif du milieu de vie. Il s'agit pour les autochtones du "territoire" : un lieu de fréquentation, ou de résidence.

²⁶ Sinon, on "va travailler" à l'extérieur de la communauté. Dès lors, on ne parle plus d'entrepreneuriat autochtone, mais de salariat.

Chez les entrepreneurs du type "privé", spécifiquement, les circulations sont strictement décrites par la vente des produits sur des marchés extérieurs à la communauté ethnique (soit à l'intersection des espaces "de commerce" et des temps de production et d'échange, dans le tableau V).

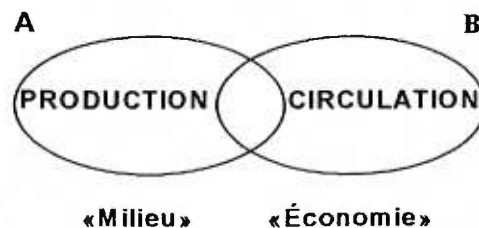
Autant chez les "privés" que les "traditionnels", les catégories qui interviennent dans la production renvoient aux rapports de parenté, c'est-à-dire aux temps et aux espaces qui circonscrivent la vie de famille et les rapports entre coethniques (soit le croisement des temps "communautaires" et "domestiques" avec les espaces "familiaux" et de la "collectivité ethnique", cf. les tableaux V et VI). La circulation des objets (telle que conçue par les acteurs) se cantonne au temps très localisé des interactions commerciales, tandis que leur production s'enracine dans l'historicité des rapports familiaux et communautaires. *Ceci revient à dire que la mémoire est réactualisée, dans ces cas, comme un retour au source (tel que constaté à partir de la description). Cette analogie renvoie au retour d'une vie urbaine (pour la vente et le commerce) au milieu "ethnoculturel", lieu d'enracinement de la mémoire.*

Pour les "privés", seule la description des temps d'interaction commerciale semble nécessiter la référence au temps "historico-culturel" (soit le passé ethnique propre aux collectivités autochtones, par contraste avec les sociétés allochtones, cf. tableaux V). Pour les "traditionnels", la production et la circulation sont nettement plus ancrées dans cette référence "culturelle" au passé lointain et mythique (cf. tableau VI).

La *représentation de l'économie* (voir figure 8) des "privés" et des "traditionnels" se décrit comme l'intersection restreinte du "milieu de vie ethnique" abénaquis (A) avec une "économie" faite de marchés extérieurs (B). Cette intersection est moins restreinte chez les "artisans", pour qui la vente à domicile d'une partie de leurs artéfacts constitue une occasion de faire entrer le "marché" jusque chez eux, pour ainsi dire.

FIGURE 8

Diagramme des représentations sociales de l'économie chez les entrepreneurs privés et artisanaux traditionnels du milieu abénaquis



Chez les entrepreneurs "collectifs" (cf. les tableaux III et IV), par contraste, les représentations de la circulation et de la production économiques se révèlent nettement plus problématiques, en regard de l'appréhension du "milieu". Aucune catégorie reliée aux rapports économiques concrets, propres au milieu abénaquis, ne leur sert à décrire la production (typiquement reliée à des services touristiques centrés autour des activités "traditionnelles", mais offerts à l'extérieur du milieu de vie des autochtones²⁷).

On observe aussi la différenciation suivante dans les représentations économiques des entrepreneurs collectifs *autochtones* et *allochtones* ("*Blancs*").

1. Du point de vue autochtone, le temps "historico-culturel" est très peu articulé par rapport aux catégories décrivant l'économie (cf. la colonne pratiquement vide du temps T3, dans le tableau III). Cette référence identitaire est limitée aux seuls rapports marchands des autochtones avec des clientèles allochtones. On peut parler d'une véritable absence du "culturel" dans l'économie. Ce point de vue apparaît manifestement très acculturé à une idéologie "managériale".
2. Du point de vue allochtone, il y a un effort de reconstitution du "culturel" autochtone dans l'économie, sous la forme de l'inclusion des Abénakis au projet de reconstituer (de façon saisonnière) le "mode de vie ancestral", authentifiant ainsi le caractère "autochtone" de l'activité touristique (cf. tableau IV, à l'intersection des temps "historico-culturel" et des espaces de "commerce" et "communautaire").

Les entrepreneurs collectifs autochtones et allochtones partagent néanmoins une certaine *représentation de l'économie*, qui ne leur permet nullement d'appréhender symboliquement²⁸ le milieu abénaquis. Du point de vue allochtone (cf. tableau IV), le milieu communautaire n'est pratiquement pas décrit en dehors du cadre des firmes et des organisations. Du point de vue autochtone, le milieu se définit dans une modalité de temps marquée par la désuétude (cf. tableau II, toute la colonne T1) et dans un langage *politique*, entièrement hétérogène à la conception managériale de l'économie. Les circulations sont résumées par la terminologie de "gestion" qui s'applique à l'activité d'entreprise de nature collective. La notion d'"économie" qui prévaut se restreint à la "rentabilité" des firmes-entreprises collectives.

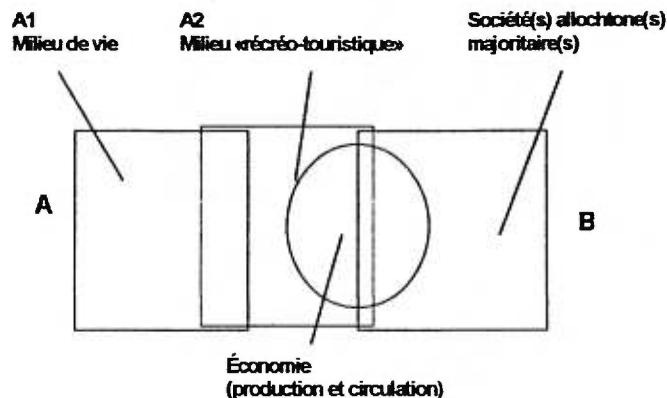
²⁷ Rappelons, par exemple, que les installations de l'*Entreprise Récréotouristique Collective, inc.* (pseudonyme d'une firme-entreprise à propriété collective d'une bande) sont situées à quelques cent cinquante kilomètres de la réserve, en pleine nature.

²⁸ Dans les tableaux III et IV, le nombre important de cases vides témoigne des insuffisances de la grille de connaissance économique des développeurs collectifs.

Cette *représentation de l'économie* (voir figure 9) des gestionnaires "collectifs" revient à plaquer une sorte d'espace-temps "économique" (A2), utopique et idéalisé, sur le milieu abénaquis concret (A). Ce "milieu" utopique (A2) se décrit comme "récréotouristique", caractérisé par la tenue d'activités "traditionnelles"²⁹. Lorsque les activités décrites sont plus strictement "économiques", elles se résument au cadre d'implantation de projets de "développement" (B), détachés du milieu de vie courant (A1) des résidents des réserves (tel un "incubateur d'entreprises" à l'intention de firmes privées autochtones et allochtones). L'activité économique se fonde alors en relation avec la société allochtone environnante, ou les communautés ethniques extérieures (B).

FIGURE 9

Diagramme des représentations sociales de l'économie chez les entrepreneurs collectifs (développeurs communautaires) en milieu autochtone



A : Appréhension par les référents politiques

A1 : Aucune construction économique spécifique

A2 : Appréhension par les catégories de la gestion (entrepreneuriat collectif)

B : Lieu d'encastrement des activités économiques au sens de la rentabilité (entreprise privée)

²⁹ En fait, l'*Entreprise Récréotouristique Collective, inc.* est exemplaire. Le milieu de vie (noté A1) ne rejoint les activités de cette entreprise collective que par l'utilisation faite par les Abénakis, des installations de la firme : la chasse. Quant aux "autres" vocations du site, l'ethnotourisme et l'interprétation de la culture abénaquise, il s'agit de l'utopique milieu "récréotouristique" (notée A2). La vocation plus permanente du site est la pêche et la chasse sportives par des clients allochtones. L'activité est alors complètement "non ethnique" (notée B). Dans A1 (la chasse en tant qu'activité traditionnelle), on ne fait pas d'"économie", mais de la "culture ethnique". Il y eut d'ailleurs une certaine opposition populaire lorsque la firme décida d'instituer une grille de tarifs aux Abénakis, qui fréquentaient jusque-là gratuitement ses installations. Dans A2, la vocation de l'ethnotourisme est "culturelle et économique", tandis que dans B le rapport au domaine récréatif est exclusivement économique.

2.3. Analyse de la structuration de la connaissance économique

Toutes les précédentes considérations nous amènent à identifier *les catégories de connaissance qui viennent définir d'autres catégories*. Nous allons traiter séparément les développeurs "collectifs", des artisans "traditionnels" et des entrepreneurs "privés".

On a eu précédemment l'occasion de laisser entendre que le réseautage, les relations humaines et la spiritualité autochtone assurent la médiation de la notion de marché, chez les entrepreneurs artisanaux-traditionnels. Nous pouvons décrire cette modalité d'organisation de la connaissance économique, à l'aide des catégories de *valeur d'usage* et *d'échange* de la pensée marxienne.

Les circulations ne sont pas envisagées par ces acteurs en dehors des rapports humains impliqués, ou de l'usage socialement valorisé des pièces d'artisanat et de leurs interventions symboliques (prières, conférences, animation culturelle, etc.). En d'autres termes, ils ne conçoivent pas l'échange sans considérer *a priori* la valeur d'usage des biens sociaux échangés. On peut conclure que les catégories définissant l'usage viennent structurer les modalités décrivant l'échange.

Chez les entrepreneurs "privés", cette même préoccupation pour l'usage socialement valorisé des biens échangés apparaît dans une moindre mesure, puisqu'elle dépend plus largement de son intérêt commercial. Il est vrai que certains voudront "éduquer" la clientèle allochtone au "folklore autochtone". Cependant, comme les espaces et les temps des circulations sont constitués en marge des milieux de vie autochtones, l'activité d'entreprise privée est en bonne partie résumée par l'idée de "vendre"³⁰.

La création d'entreprises constitue une stratégie complémentaire, ou parallèle, au travail salarié à l'extérieur de la réserve. Le fait que certaines microfirmes privées procèdent de la "tradition" abénaquise demeure, somme toute, accidentel. Il pourrait aussi bien s'agir de confection textile, de production d'ameublement, de confiserie, etc.. Le caractère marchand de ces activités prime ici : la valeur d'échange vient définir l'usage social qu'on en fait. Cet "usage" est d'abord économique : l'"échange".

Concentrons-nous toujours sur les entrepreneurs "privés" et "traditionnels". *Quel est le principe d'intelligibilité de leurs discours?* D'abord, dans le cas des entrepreneurs privés, l'activité

³⁰ Pour "vendre" lors d'un festival folklorique, selon un informateur, on n'a désormais besoin que d'une "table avec une nappe", alors qu'anciennement on "décor[ait]" davantage les kiosques d'artisanat avec des matériaux naturels. On faisait alors sentir la valeur d'usage des pièces d'artisanat, en plus du contexte social de cet usage.

d'entreprise constitue une activité de substitution au travail salarié, mais qui restitue un certains sens à l'économie. *Pourquoi disons-nous cela?* Parce que le travail dans l'économie dominante est "allochtone" : il pose la menace de l'assimilation ethnique. Par le passé, on devait même littéralement "remettre" (renoncer à) son "statut Indien" pour pouvoir détenir légalement un emploi dans les firmes de l'économie dominante. *Comment cela se peut-il?* L'entreprise sert aujourd'hui de prétexte à la reproduction des activités "traditionnelles" et, partant, à la préservation d'une forme d'identité "autochtone". Le principe global qui permet l'intelligibilité du récit de ces pratiques est la "marchandisation du folklore autochtone" (on peut en lire un énoncé de principe à l'intersection des catégories de temps "historico-culturel" et de l'espace du "commerce", dans le tableau V).

Chez les artisans traditionnels, l'usage social conditionne plus largement la valeur marchande. Il importe de constater la nature singulière de cet usage : la spiritualité. Les biens et services produits par les artisans traditionnels autochtones n'acquièrent leur valeur qu'en fonction de leur utilité morale, spirituelle, psychique, ou symbolique. La continuité des activités traditionnelles, depuis le temps "historico-culturel", à travers le temps "communautaire" et jusqu'au temps "économique" contemporain, repose sur une représentation spirituelle³¹ de la valeur d'usage des objets. Ici aussi, l'identité "autochtone" est en jeu. La stratégie d'entreprise artisanale permet cependant une reproduction plus intégrale des pratiques économiques dites traditionnelles. Le principe d'intelligibilité du discours est la continuité de l'affirmation du lien à la communauté ethnique des Abénakis, à travers le partage d'une relation à la spiritualité "autochtone".

Reprenons maintenant les mêmes questions, cette fois, à l'égard des entrepreneurs collectifs. Les catégories de connaissance qui définissent pour eux la collectivité ethnique "autochtone" (abénaquise, ou autre) sont de nature essentiellement *politique*. L'action des développeurs communautaires (ou entrepreneurs collectifs) est aussi envisagée comme une activité "politique" (au sens autochtone) : médiation, concertation et développement de consensus. Le but de leur intervention consiste cependant dans l'établissement d'une économie, appréhendée au moyen de catégories "économiques" et de "gestion".

Ceci fait que le milieu demeure insaisissable à travers le langage gestionnaire, puisque c'est la connaissance "politique" qui définit "l'autochtonie" en général. Nous parlons ici

³¹ Il importe de comprendre que nous entendons la notion de spiritualité au sens oecuménique, ou panspirituel (comme chez R. PANIKAR, ou en philosophie bouddhiste). Cette conception s'oppose aux courants majoritaires de la philosophie Chrétienne, et déborde largement la conception serrée, ou relative, de la spiritualité en tant qu'activité religieuse. Cette conception propre au Catholicisme a très profondément marqué la relation des francophones du Québec à la spiritualité, et continue de le faire à leur insu.

d'"indétermination du réel" (dans le langage de F. DUMONT). Par conséquent, il apparaît que le discours des développeurs communautaires s'organise, en fonction de la résolution idéologique de cette indétermination du politique par l'économique.

Tous les développeurs communautaires sont dans une position commune de "définiteurs de situation" : en tant que gestionnaires d'entreprises collectives, ils proposent un projet de changement à l'échelle de la communauté ethnique entière. Aussi, s'adressent-ils à des *allocutaires*, en l'occurrence la même clientèle ethnique qui fait l'objet de leur projet de changement³². Leur conception de l'économie s'organise donc autour de la nécessité de gérer le changement proposé. Mais, les "syncrétismes" proposés varient selon les points de vue, allochtone et autochtone.

Les gestionnaires allochtones concentrent leur discours sur la nécessité de "prêcher" en faveur d'un climat de relations de travail harmonieuses, ou de la levée des "préjugés" au sein des effectifs autochtones des entreprises. Ce qu'ils attendent de leurs allocutaires autochtones équivaut à une conversion, si l'on peut dire. Ils se positionnent ouvertement dans le même rapport, que le "Curé" (ou le missionnaire) entretient envers ses ouailles (ou une communauté de fidèles autochtones).

La collectivité ethnique est ici envisagée comme fautive : son éthique de travail et rivalités interindividuelles sont autant d'obstacles au "développement" des activités des firmes collectives. L'image religieuse employée ici décrit le *principe d'intelligibilité* du discours : on prêche la conversion à l'Économie.

Pour leur part, les entrepreneurs collectifs autochtones sont convertis d'avance, mais ils doivent en revanche convaincre d'autres autochtones de le faire. Ici aussi, la collectivité est fautive et fait l'objet d'un projet de conversion : il faut l'"habituer" à dissocier les paliers administratifs et politiques. Par là, on souhaite autonomiser l'activité économique des firmes-entreprises, en amenant la population à dissocier leur fonctionnement, de la vie associative et des organisations politiques autochtones.

Le message, ou le *principe d'intelligibilité* de ce discours, se résume par le terme "privatisation". Cette conception renvoie alors indirectement à une autre forme d'entrepreneuriat : les firmes privées. En définissant le développement au moyen du modèle du "secteur privé", les développeurs soulèvent l'indétermination des logiques "politiques" du milieu par les catégories "économiques". En fait, on propose carrément de soustraire l'économie au "milieu autochtone",

³² Pour reprendre ici le langage du sociologue de l'éducation et analyste du changement organisationnel, A. BRASSARD.

qui apparaît *ir-rationnel* (*i.e.* non *appréhensible*, ou non comparable, à l'économie). On prêche alors l'inverse de la *communalisation* de la production : sa *privatisation*³³. Cela équivaut à une conversion souhaitée à l'économie, mais par le biais de l'entrepreneuriat privé.

Contrairement à certains allochtones d'expression française (ou Canadiens-français) les développeurs autochtones de notre échantillon n'ont que faire des caractères *ethniquement enraciné* et *communalisé* (ou *socialisé*) de la production. Le débat au sein de la société allochtone³⁴ du Québec, à propos du (néo)libéralisme économique, peut donc prendre racine de cette façon dans les petites localités autochtones.

³³ Note historique : il y a une décennie, le Conseil de bande de la réserve abénakise d'Odanak se défit de toutes ses parts d'une firme collective, dont il partageait jusque-là la propriété avec Wôlinak, en invoquant le caractère trop "communautaire" de sa gestion. Odanak est aussi la réserve qui privilégie le développement de micro-entreprises privées...

³⁴ Remarquons que la formation économique des gestionnaires s'acquiert dans les institutions éducatives des sociétés allochtones.

2.4. Hypothèses sur l'actualisation de la mémoire économique

Rendu à ce point de l'analyse, nous avons déjà répondu à la plupart des questions posées en début de chapitre. *Nous pouvons maintenant analyser l'objet théorique de la recherche, soit l'actualisation de la mémoire économique. Nous proposons, dans cette dernière partie, une série d'explications du processus de transition de la connaissance économique chez le groupe économique dominé, formé par l'ethnie Abénaki³⁵ au sein de l'économie francophone du Québec.*

Ici, commence le travail "d'archéologie" des pratiques et de la connaissance, décrit au chapitre méthodologique : c'est-à-dire, que nous allons reconstituer les étapes de sédimentations des pratiques sociales, à partir des traces sédimentaires qu'elles ont laissées dans la connaissance.

Le concept de transition économique sous-entend forcément l'appropriation de l'économie dominante, ou *l'intégration économique*. Le contexte des Abénakis suggère un nombre indéfini de "parcours" d'intégration différenciés des individus et des collectivités. Ces modes d'intégration renvoient, en dernière analyse, à des *hypothèses sur la transformation des pratiques économiques concrètes*. Or, compte tenu des précédents récits de pratiques, relatant l'expérience d'Autochtones du Québec septentrional, on peut assez sûrement poser un constat : l'horizon qui les attend, au terme d'un parcours d'intégration strictement individuel, serait l'assimilation ethnique à relativement court terme.

En conséquence, on doit expliquer comment un millier et plus d'Abénakis parviennent à continuer de former une collectivité distincte³⁶, dans le Québec septentrional. Par conséquent, on doit chercher des pistes explicatives de leur appropriation de l'économie dominante, en tant que processus collectif permettant la reproduction sociale de la collectivité ethnique minoritaire.

Nous développons quatre pistes explicatives, plus ou moins interreliées : une chronologie des pratiques entrepreneuriales, une transformation des modalités d'intervention économique des élites politiques locales, une relecture de la transition économique des sociétés autochtones sous l'angle de leurs modes de production et, enfin, une transformation de la dimension identitaire des pratiques économiques. Il nous semble qu'aucun de ces scénarios, à lui seul, ne rende compte exhaustivement de tous les phénomènes impliqués. Par contre, *les transformations du sens donné aux pratiques économiques dans le milieu abénaquis* apparaissent au fil de ces développements.

³⁵ On peut référer au chapitre intitulé "Présentation du cas étudié", pour retrouver les sources documentaires des informations à caractère historique et ethnographique, présentées dans cette section.

³⁶ En français, le mot "distinct" ne possède heureusement pas la même connotation supérioriste qu'en langue anglaise.

2.4.1. Chronologie du développement des formes d'entrepreneuriat

La piste explicative la plus évidente propose l'existence d'une suite chronologique de pratiques économiques. Attention : il n'est pas question d'une succession déterminée d'étapes d'acculturation des localités abénaquises à l'économie dominante. Simplement, *par hypothèse, on considère les types d'entrepreneuriat répertoriés comme des "instantanés", des états successifs dans un parcours multiforme d'intégration socioéconomique de l'ethnie Abénaki.*

Certaines formes seraient plus "anciennes", puisque certains sous-groupes d'acteurs, ou des localités données, ont eu davantage l'occasion d'expérimenter avec les formes de l'économie dominante. Par exemple, nous faisons remarquer que l'entrepreneuriat de type artisanal prend racine dans des pratiques "traditionnelles" très anciennes. Sur le plan individuel, l'apprentissage des savoir-faires impliqués remonte à l'enfance. Il est difficile de dire "quand" ont commencé ces pratiques, puisqu'elles semblent exister en continuité avec l'activité chamannique pratiquement... Immémoriale.

Dans l'entrepreneuriat de type privé, ou traditionnel, la marchandisation du folklore remonte probablement à la fin du XIX^e siècle³⁷, environ. En fait, on peut dater grossièrement le début de la commercialisation des produits traditionnels et artisanaux chez les différentes Premières nations. Il s'agit généralement de la période qui suit de près leur sédentarisation définitive³⁸ dans des réserves, ou leur établissement dans des localités enclavées dans des régions à forte concentration de coloniaux, ou d'allochtones³⁹. En cela, lorsqu'on remonte dans le passé, il semble difficile de distinguer les origines (probablement communes) des pratiques d'entrepreneuriat basées sur la confection artisanale, ce que nous appelons l'entrepreneuriat artisanal traditionnel.

³⁷ Les prestations politiques modernes des Premières nations remontent aussi à cette époque, par exemple à un discours d'un Chef iroquois s'adressant, à Genève, à la *Société des Nations*, vers 1925. Une figure marquante de l'histoire des Iroquois, Joseph Brant, fut aussi l'un des diplomates les plus en vue aux États-Unis et au Canada.

³⁸ Par exemple, pour l'ethnie *Inuit* de l'arctique, les familles de chasseurs sont demeurées mobiles sur le territoire jusqu'à une date assez récente : les années soixante (1960). Une décennie ou deux décennies après, cette ethnie tentait une intégration partielle à l'économie dominante, en fondant les magasins coopératifs inuits et en exportant eux-mêmes les fameuses sculptures inuites en pierre-à-savon sur les marchés des "Blancs". On peut généraliser ce constat à d'autres nations : *les Innus-Montagnais* de la Côte-Nord avant les *Inuit*, et les *Iroquois* encore plus anciennement. Les cas de résidence fixe parmi les plus anciens parmi les nations autochtones d'Amérique-du-Nord seraient les *Cherokees* de la côte atlantique et les *Hurons-Wendat*. Le groupe ethnoculturel *Abénaki* compte aussi parmi les groupes les plus anciennement contactés par les migrants européens, sur notre continent. Comme d'autres, il fut délogé de pratiquement tous ses lieux stables et anciens de résidence, en conséquence de ses sanglants conflits avec les colons de la Nouvelle-Angleterre.

³⁹ C'est évidemment ce qui distingue les Premières nations du "Sud", rural ou urbanisé, des celles qui résident en milieu nordique et isolé. Dans le cas des Abénakis, les activités de marchandisation folklorique ont dû commencer très tôt, avec les déplacements successifs de leur(s) population(s) à travers la vallée Laurentienne.

La marchandisation des produits transformés artisanalement et provenant du territoire, correspondrait à une stratégie économique réactive, permettant de trouver une application marchande à des savoir-faires reliés à la vie (semi-)nomade, ou de profiter de l'intérêt folklorique des allochtones envers les modes de connaissance et la symbolique spirituelle spécifiques aux groupes autochtones. En partie, elle dépend donc de l'établissement historique de certaines des Premières nations dans des régions peuplées par les descendants d'immigrants (les allochtones).

Paradoxalement, l'activité de marchandisation du folklore dépend aussi de la perpétuation d'une certaine mobilité saisonnière sur le territoire, permettant la récolte des matières premières et l'actualisation⁴⁰ de la connaissance liée à l'environnement naturel. À ce sujet, le récit de la sédentarisation des Abénakis, comme de nombreuses Premières nations, est loin d'être aussi linéaire qu'il apparaît aux allochtones à première vue. Il y eut des cas, plus ou moins mal documentés au demeurant, de survivances des pratiques de fréquentation du territoire⁴¹, tout au long de leur histoire.

Le contexte d'actualisation de cette *mémoire de la transhumance* s'est certainement modifié, ou actualisé, de manière différente au cours des diverses périodes historiques. Le récit contemporain des pratiques d'entrepreneuriat "traditionnel", ou "privé" dans le domaine de la confection artisanale, constitue un résumé de ces péripéties. Il est d'ailleurs intéressant que plusieurs acteurs réfèrent au contexte familial et à l'appartenance ethnique, pour situer l'origine de leurs pratiques de confection artisanale.

Il serait difficile d'affirmer positivement, que le contexte d'actualisation de cette mémoire de la transhumance se soit, ou bien, définitivement éteint, ou bien, enraciné sous une nouvelle forme d'action économique, constituée par l'entrepreneuriat de type artisanal-traditionnel, ou la confection artisanale du secteur "privé".

⁴⁰ Ce contexte concret nous permet de clarifier ici le concept d'*actualisation* de la mémoire sociale. Pour demeurer effective, la connaissance des plantes médicinales du territoire, par exemple, doit être mise à jour par la fréquentation saisonnière des écosystèmes. On se place ainsi dans un contexte d'action qui aide à se remémorer les notions accumulées, en même temps qu'on prend note de la répartition géographique des espèce-ressources et qu'on assure la transmission intergénérationnelle du lexique, de la classification, des propriétés médicinales connues et de la symbolique impliquée. *En tant que mode de connaissance, actualiser une mémoire signifie donc, simultanément, évoquer l'information accumulée dans un contexte d'action, adapter la connaissance en fonction d'assimiler et d'accommoder les nouvelles informations et, surtout, reproduire ou reconstituer le contexte social d'usage de ces connaissances.*

⁴¹ Des résidents d'Odanak fréquentaient encore les abords du Lac Champlain longtemps après leur implantation au village d'Odanak. De plus, les circulations de personnes entre les localités du Québec et les États-Unis frontaliers témoignent d'une dimension qui transcende la seule "mobilité de la main-d'oeuvre" : l'on croirait presque à l'affirmation idéologique et symbolique de l'occupation d'un territoire. À Wôlinak, une tranche des résidents semble aussi concevoir que le territoire de chasse de la communauté couvre une superficie beaucoup plus importante que leur petite enclave : aussi, les Abénakis ont-ils entrepris de négocier des droits de chasse étendus, dans toute la région.

Néanmoins, il nous semble que l'entrepreneuriat privé se caractérise par un rapport un peu plus "à distance" avec l'économie dominante - rapport, où prime la "valeur d'échange" des biens sociaux. En cela, on pourrait croire qu'il s'agisse d'un rapport semblable à celui des populations autochtones isolées aux postes de traite des fourrures, anciennement. Sous cet angle, on observe la juxtaposition continue de deux systèmes économiques parallèles, l'un de type Providentiel, reposant sur l'intervention du Conseil de bande (l'État, en définitive), et l'autre, extérieur, abstrait et étranger⁴², consistant dans le travail et les affaires en milieu allochtone.

Nous posons l'hypothèse que ces deux catégories d'entrepreneuriat, "privé" et "artisanal-traditionnel", constituent des modalités de développement d'une intersection de ces deux systèmes de significations. Dans cette intersection, la *production* du milieu domestique rejoint la *circulation* des biens et services sur des marchés extérieurs.

L'artisanat traditionnel se propose de relier la circulation et la production avec les milieux domestique, familial et ethnique, mais en mettant de l'avant la "valeur d'usage" socialement définie. Pour sa part, l'entrepreneuriat privé se base sur l'adoption des règles propres au fonctionnement de l'économie dominante - où prime la valeur "marchande". Il faut alors comprendre que la pratique des activités de nature "traditionnelle" et l'entrepreneuriat "privé" constituent des conceptions opposées du *changement social*.

Rétrospectivement, l'actualisation des pratiques "traditionnelles" nées de la transhumance, soit la confection artisanale, servait peut-être de repoussoir à l'assimilation. En tant que stratégie économique d'une minorité de marginaux qui en vivaient, l'actualisation des activités traditionnelles servait peut-être aussi de ressource symbolique à l'identification ethnique de l'ensemble de la collectivité. La référence mémorielle aux activités traditionnelles serait donc une force *centripète* qui freinait l'éclatement d'une communauté fortement sollicitée par des forces économiques, politiques et sociales *centrifuges* : exode des réserves pour des motifs économiques, pression historique à l'assimilation ethnique aux Canadiens-français et aux "Blancs" Étasuniens, etc.

Il faut alors comprendre plus profondément, comment l'entrepreneuriat privé prendrait le relais de l'artisanat traditionnel (ou l'inverse) en tant que mode d'appropriation de l'économie dominante. Pour ce faire, on doit comparer l'entrepreneuriat privé à sa forme antinomique : les firmes "collectives".

⁴² On se demande si le rapport inverse, de la société allochtone aux enclaves abénaquises, ne serait pas aussi en cause. Selon des informateurs, Wôlinak n'apparaît généralement pas dans la cartographie des instances de développement économique de la région de Bécancour. Pour notre part, nous remarquons que le Répertoire des codes postaux de la *Société canadienne des Postes* recense toutes les petites municipalités des environs de Pierreville, de Notre-Dame-de-Pierreville et de Nicolet, sauf Odanak.

2.4.2. Transformation des modalités d'intervention des promoteurs du développement

De toute évidence, l'entrepreneuriat collectif repose sur des pratiques moins anciennes⁴³, que les formes qui font appel aux activités "traditionnelles". Ce type de développement suppose l'acculturation d'une partie croissante des élites politiques autochtones⁴⁴, à la pensée des sciences économiques et au mode de gestion technocratique. Au Québec francophone, cet apprentissage ne peut provenir que de deux sources : l'éducation formelle, après la Révolution tranquille, ou la *diffusion culturelle* des pratiques d'entreprise inspirées par les anglophones du Canada et de la Nouvelle-Angleterre, avant la révolution tranquille.

Hypothétiquement, ces deux sources laisseraient des traces très différentes, dans les pratiques et la connaissance. Wôlinak étant située à la porte des Bois-Francis, on peut facilement imaginer que le contexte s'y prêtait, pour favoriser le contact avec l'esprit d'entreprise particulier à la région⁴⁵. On peut y rechercher l'inspiration du développement "endogène", reposant sur des entreprises familiales gérées à la manière "collectiviste" : faible accumulation de profits, forte redistribution le long des réseaux de parenté et d'alliance, fort taux d'embauche de coethniques, etc.

Cette trace serait plus ancienne, que l'autre type : le "développement communautaire". En effet, la modalité impliquée d'acculturation des "collectifs" à l'"Économie" (l'éducation formelle) renvoie à la pensée économique classique, ou libérale. Les pratiques de création d'entreprises à propriété collective et de "développement communautaire" semblent nettement plus "déconnectées" des milieux autochtones concrets, assez peu scolarisés en comparaison des allochtones. Du point de vue du milieu, il s'agit ici nettement d'une innovation.

Si l'on considère l'ancienneté du premier mode de développement (familial) par rapport au second (collectif), on peut s'interroger sur les raisons possibles de l'émergence du plus récent. Serait-ce à cause de la désuétude économique et sociale des "entreprises familiales"? S'agirait-il de tentatives louables pour diversifier l'économie des communautés? En fait, si l'on considère l'exemple particulier de Wôlinak en tant qu'objet de développement communautaire, on peut envisager l'hypothèse explicative suivante.

⁴³ Les différentes incarnations du "développement communautaire" en milieu autochtone ne font guère l'objet de critiques spécialisées (dont SIMARD, J.J., 1983) que depuis les années soixante-dix (1970).

⁴⁴ À ce sujet, la sociographie des *Inuit* du Nunavik montre le parallèle entre l'émergence d'élites politiques autochtones formées dans les universités et la croissance des activités et du pouvoir des techno-bureaucraties en milieu aborigène.

⁴⁵ On songe ici à certaines firmes-entreprises à capitalisation francophone d'une époque maintenant révolue, telle *La fonderie de Plessisville* (devenue *Forano, inc.*).

Dans tout le Canada, par suite de l'adoption de dispositions juridiques fédérales nouvelles (la loi C-31) en 1981, de nombreux Autochtones non-inscrits au registre des personnes Indiennes ont pu réclamer le statut d'Indiens inscrits. À Wôlinak, le nombre de membres de la bande a ainsi augmenté⁴⁶ assez subitement, dans les dernières années. Autrement dit, les effectifs de la bande ont connu une croissance *non naturelle*, au sens démographique du terme. Il y eut aussi *immigration* sur la réserve. Ces faits sont attestés, même s'ils soulèvent la controverse dans le milieu.

Devant cette petite explosion de citoyens nouveaux, les acteurs politiques locaux - dans une communauté autochtone, cela semble habituellement désigner tout le monde en position de s'intéresser à la chose publique - se sont vus confrontés à un dilemme. Les "nouveaux" Abénakis peuvent toujours continuer d'"aller" travailler dans l'économie dominante, tout comme ils le faisaient avant leur "adoption". Mais, ces travailleurs continueront, en bonne partie, de demeurer (et de consommer) en dehors de la réserve. Par contre, ce sont les ménages sans emploi qui continueront le plus souvent de peupler la localité amérindienne proprement dite. Le climat économique y sera alors d'autant plus difficile à gérer pour les patrons d'entreprises, que les charges sociales seront lourdes⁴⁷, et le pouvoir d'achat des ménages, limité. Le portrait qui émerge de Wôlinak est celui d'une communauté reconstituée, mais dont il faut aussi reconstituer l'économie et la mémoire, en dépit de ces ruptures drastiques.

Évidemment, on peut difficilement présumer des réelles tractations politiques successives qui ont orienté le développement, puis les changements de vocation⁴⁸ souhaitées, des firmes-entreprises collectives de Wôlinak, ou d'autres localités. On peut cependant les expliquer, par le *réarrangement graduel des modalités d'intervention des développeurs collectifs*, dans le contexte d'une dynamique communautaire de ce genre.

Dans un premier temps, les entrepreneurs collectifs peuvent prêcher la Bonne parole dans le désert à leur guise : les convertis à l'économie se limitent alors toujours aux quelques salariés des organisations collectives (les Conseils de bande, y compris). Ils sont cependant condamnés à découvrir, à terme, que la formulation actuelle des projets touristiques communautaires n'offre à peu près aucun plan de carrière réaliste, aux Autochtones insuffisamment scolarisés pour le travail administratif (et évidemment pas, non plus, attirés par la vie en forêt sur une base prolongée).

⁴⁶ Un litige juridique important oppose couramment le *Ministère des Affaires Indiennes et du Nord* aux familles concernées, depuis quelques années déjà. En attendant sa résolution, la bande de Wôlinak est l'une de celles qui a adopté un Code de citoyenneté, dont les critères d'appartenance à la notion se fondent davantage sur l'identification ethnique, que les critères gouvernementaux.

⁴⁷ Les recherches en milieu nordique mettent en lumière le rôle d'agences de crédit des entreprises locales. Les données en milieu autochtone industrialisé (le "Sud") manquent cependant cruellement sur ce sujet.

⁴⁸ Certaines firmes entreprises font d'ailleurs l'objet de scénarios de privatisation plus ou moins complète.

C'est pourquoi, il ne leur suffit plus de prêcher l'Évangile de l'Économie. Dans un deuxième temps, les développeurs doivent annoncer leur Nouveau Testament : *l'entrepreneuriat privé*, avec sa gestion "efficace" et, surtout, son effet "miraculeux" sur la santé financière des organisations. De quel entrepreneuriat "privé" est-il alors question, si ce n'est pas de l'ancien type "familial"? Il semble que le discours des entrepreneurs collectifs fait justement fi, de toute mémoire économique propre au milieu. Il construit tout au plus une mémoire organisationnelle, comme dans les sociétés allochtones contemporaines (le Québec y compris).

Mais, si le discours du "développement économique" n'actualise pas, ou n'actualise plus la mémoire économique propre au(x) milieu(x), sur quelle(s) expérience(s) sociale(s) positive(s) s'appuie-t-il alors? Réfère-t-il aux mêmes sources que l'entrepreneuriat privé, tel que nous l'avons repéré à Odanak? En partie oui, puisqu'on y fait la promotion du développement d'un rapport individuel, strictement marchand, à la société allochtone environnante. On y propose de moins en moins l'identification⁴⁹ symbolique à des pratiques économiques "identitaires", ou "traditionnelles". Mais, on réserve ce discours aux touristes, car l'ethnotourisme à l'échelle internationale est définitivement rentable. Toutefois, on ose de moins en moins compter sur la participation des effectifs autochtones, aux entreprises misant sur cette forme de marchandisation du folklore. On laisse davantage le soin aux individus, de trouver leur façon d'exploiter cette manne, tout en proposant des infrastructures publiques de "développement" aux entrepreneurs.

2.4.3. Contexte de transition et modes de production

Sous un autre registre, il nous semble pouvoir ramener les trois formes idéaltypiques repérées de l'entrepreneuriat en milieu autochtone, à trois étapes de transition économique, ou à trois archétypes économiques qui résument l'histoire du développement du capitalisme⁵⁰. La forme artisanale traditionnelle, d'abord, décrit l'artisan ou le paysan-producteur autosuffisant de la période médiévale. Ensuite, la forme privée rappelle la relation des ouvriers du début de la période de l'industrialisation aux premières filatures en Europe. En cela, ces acteurs sont formellement libres de contractualiser, bien que leur situation découle d'une réduction territoriale différente : en Europe, l'exode rural vers les premiers bidonvilles des bourgs industriels, et en Amérique, la sédentarisation forcée dans les réserves.

⁴⁹ On y a cependant mené avec succès une initiative culturelle, visant à produire un manuel scolaire d'Histoire autochtone, en collaboration avec le *Ministère de l'Éducation*.

⁵⁰ Moyennant les réserves exprimées au chapitre de problématique, quant à la conception abusivement holiste de l'universalité de ce processus, tel que conceptualisé par la plupart des théoriciens de l'économie.

Leur sort commun est la conséquence de campagnes parallèles d'appropriation commerciale de leurs espaces de vie ("*Enclosures*" pour les premiers, réduction territoriale⁵¹ pour les seconds). À ce sujet, il est utile de noter que les entrepreneurs autochtones, privés et artisanaux, constituent symboliquement leur milieu de vie (l'espace domestique) exclusivement en termes de *production*. En revanche, ils semblent dépossédés de l'espace de *circulation* correspondant, refoulé "au dehors". L'économie leur semble donc "extérieure" : il leur faut des stratégies, pour "rejoindre" ces "marchés". En somme, ils s'obligent à "aller" vendre leur production domestique sur la place du marché, ou à la "ville", tout comme les paysans de la campagne environnante venaient vendre leur production au bourg. Tant que la demande des citadins maintient leur économie "paysanne", ils s'accrochent à leur artisanat. Un petit boulot, ici et là, vient en arrondir les saisons.

La forme "collective" de l'entrepreneuriat autochtone constitue un parcours parallèle, envisagé sous cet angle. Ici, une collectivité enclavée, isolée, ou en d'autres termes une *économie périphérique* monte à l'assaut des marchés de la société dominante, fière de son bel optimisme, avant de devoir déchanter. Comme les pays du Tiers-Monde, sa production artisanale a beau se rationaliser, s'industrialiser, ou se mécaniser, selon toutes les plus belles règles de l'art Économique : sa petite "économie nationale" affronte des géants financiers et industriels, de plus en plus gros.

Aussi, devant les injonctions de quelque *FMI* bien intentionné (ou du *MAINC*), les "petits gouvernements locaux" des Autochtones finissent, de guerre lasse, par se convertir à l'Économie. Comme tant de pays en "développement", ils déclarent leur territoire "zone économique spéciale", ou "aire de libre échange". Ils laissent les autres, les "investisseurs", ceux qui en ont les moyens, faire de l'économie à leur place. Leur population passe, dès lors, du statut de microproducteurs autarciques, à celui de travailleurs : d'abord formés, puis rentabilisés et, enfin, jetés après usage.

S'il semble manquer, ici, une étape importante dans ce parcours, c'est que tous les "peuples" n'ont pas nécessairement connu l'État-Providence de la même façon, que dans les sociétés dominantes de l'Occident. En cela, les Premières nations ont d'abord dû apprendre, ce que les agents des *Affaires Indiennes* entendaient par là (*i.e.* mettre en place les Conseils de bande, par exemple). Puis, elles ont improvisé et "fait avec" ces structures. Aujourd'hui, les limites posées à l'État providentiel par le développement du capitalisme atteignent ces mêmes services publics, en terrain autochtone. Là, comme ailleurs, les entrepreneurs privés (entendons par là : souvent des Allochtones, mais pas toujours) se pressent aux portes de certaines réserves, afin de prendre le relais de certains secteurs d'intervention, pour les transformer de façon plus potentiellement "rentable".

⁵¹ Dans le sens entendu par D. DELÂGE, ou R. SAVARD.

2.4.4. Les identités collectives en transition

Sans vouloir poser de pronostic hasardeux, il nous semble clair que la dimension de participation communautaire aux entreprises collectives "autochtones" est ouvertement promise à l'abandon⁵². Avec elle, possiblement, périrait aussi une certaine notion de l'entrepreneuriat chez ces peuples. Mais, tout comme la mythologie algonquienne prévoit la renaissance des générations d'ancêtres décédés sous la forme des descendants des vivants, nous concevons que le "collectivisme économique" est promis à d'autres incarnations chez les Premières nations ("aussi longtemps que couleront les rivières", pour paraphraser un Traité entre certaines des "Nations" et le gouvernement des États-Unis). De l'extérieur, cependant, on ne peut guère présumer des ressources symboliques et mémorielles, qui seront alors mobilisées *par et pour* le maintien de la cohésion des communautés.

Il est tout aussi difficile de prédire la fortune des acteurs, qui privilégient actuellement la stratégie plus individualiste de la petite entreprise privée. Jusqu'à présent, la pratique courante semble montrer que, cette forme d'entrepreneuriat demeure une source de revenu d'appoint, saisonnière et relativement limitée, complémentaire au salariat proprement dit et aux programmes publics d'employabilité. La croissance des activités d'une entreprise privée, jusqu'à son seuil de rentabilité économique, semble donc requérir un type de capitalisation et d'investissement, ou de mise en marché, encore inaccessibles aux résidents de plusieurs réserves⁵³ (d'où, leur exode?).

Quant aux artisans traditionnels, il faudrait savoir si leur intégration est prévue dans le modèle de développement par le secteur "privé", ou si ce dernier repose sur des bases exclusivement "non traditionnelles". En exclue-t-on les projets récréotouristiques d'"interprétation de la culture"? Propose-t-on leur réaménagement en fonction de l'inclusion de partenaires et de capitaux privés? Lesquels? Comment les revenus seraient-ils alors (re)distribués dans la(les) collectivité(s)?

Actuellement, les artisans traditionnels sont les agents libres d'un marché du travail récréotouristique, agissant parfois à l'emploi des firmes collectives, mais plus souvent à leur propre

⁵² Sans les années 1990, un projet touristique communautaire rappelant le *Musée des Abénakis* d'Odanak a été abandonné quand les entrepreneurs collectifs en poste dans une des deux réserves abénaquioses aient été saisis du projet. On a alors jugé les études préliminaires trop optimistes, quant à la rentabilité éventuelle du projet.

⁵³ Ici, les promoteurs des privatisations établissent la même comparaison que nous-mêmes, soit entre l'état embryonnaire de ce type de "développement économique" chez les *Abénakis* et son état très avancé chez les *Hurons-Wendat* et les *Iroquois Mohawks* (ou *Khanienkehaka*). Faisons remarquer que nous n'avons aucunement acquis la certitude, qu'il puisse s'agir d'un seul et même phénomène social. Au nombre des facteurs qui jouent certainement, on compte le dilemme de l'insolvabilité des particuliers Autochtones auprès d'institutions financières, en raison de la minorité légale de ces débiteurs (en vertu de la *Loi sur les Indiens* qui rend insaisissables leurs biens immobiliers sur les réserves). Les sociétés de crédit autochtones émergentes visent-elles à pallier à ces difficultés, ou entendent-elles seulement faire compétition aux financiers allochtones? Mystère.

compte. Le parcours de ces acteurs (sous réserve de vérification empirique) nous semble mener à une certaine intégration sociale et économique, mais aussi à l'assimilation ethnique à terme.

Considérant qu'ils peuvent très bien faire fonctionner leur entreprise en dehors des réserves, ils s'y marient (typiquement) de façon exogame (avec des conjoints allochtones, s'entend). Cela est aussi vrai pour les entrepreneurs privés de tous les secteurs et, *idem*, pour les travailleurs autochtones "expatriés", si l'on peut dire. De sorte que les enfants d'autochtones se socialisent, en nombre de plus en plus grand, à l'environnement allochtone, en dehors des réserves. Il ne nous appartient pas de conclure à ce sujet, mais d'interroger les pratiques, à partir de notre analyse de la connaissance.

La socialisation à plusieurs environnements ethnoculturels constitue-t-elle - comme nous le croyons - un apport positif aux ressources symboliques d'une collectivité et un enrichissement de leur mémoire collective? Sinon, la réalité des rapports de l'autochtonie aux majorités ethniques dans les zones industrialisées rend-elle nécessaire la poursuite de stratégies économiques, politiques et sociales, visant à freiner l'exode des citoyens-travailleurs des Premières nations hors des "communautés"? Pour paraphraser W. SHEAKESPEARE, «[...] *Là est la question*»⁵⁴.

⁵⁴ Hamlet, Prince du Danemark. Nous laissons le soin à nos lecteurs, de se remémorer le début de cette phrase.

Conclusion

"Rien n'est plus susceptible de rendre l'homme étranger au plan fondamental de ses instincts que sa capacité d'apprendre, qui se révèle être en propre une impulsion à une transformation progressive des comportements humains. C'est bien cette capacité d'apprendre qu'il faut rendre responsable des modifications des conditions de l'existence et des adaptations qu'exige l'apport des civilisations."

— Carl G. JUNG⁵⁵

"As a child I understood how to give, I have forgotten this grace since I have become civilized."

— Chef LUTHER STANDING BEAR

"And now, grandfather, I ask you to bless the white man. He needs your wisdom, your guidance. You see for so long he has tried to destroy my people and only feels comfortable when given power. Bless them, show them the peace we understand, teach them humility. For I fear they will destroy themselves and their children as they have done so with Mother Earth. I plead, I cry, after all They are my brothers."

— Sandy KESWANBADZWA

Les lecteurs allochtones auraient intérêt à se pénétrer profondément des questions posées à la toute fin du chapitre précédent, à propos des liens entre les stratégies économiques des collectivités minoritaires, leur résistance à l'assimilation ethnique aux sociétés majoritaires et leur recours aux ressources symboliques. Les questions que nous soulevons, en regard des Abénakis, peuvent ressembler à des vieux souvenirs du point de vue des francophones du Québec. Toutefois, l'exemple de ce groupe économique "dominé" nous montre, en fait, comment ces fantômes risquent de revenir hanter le groupe "dominant".

On a décrit, ailleurs, la situation des Abénakis à la manière des "irréductibles" Gaulois, entourés de camps retranchés romains, dans une Gaule conquise. Dans ce contexte imaginaire, les Québécois francophones se voient davantage dans la peau des irréductibles Gaulois⁵⁶ encerclés, que dans la position des "encerclants".

⁵⁵ PRÉSENT ET AVENIR (*GEGENWART UND ZUKUNFT*) (Paris : Buchet/Chastel, 1995) : 76. JUNG ajoute cette note en bas de page : *"Cette capacité d'apprendre semble liée au fait fondamental de la mémoire. Celle-ci semble être une des facultés fondamentales de la matière vivante. C'est une faculté latente et potentielle de l'inconscient. Le souvenir de cette mémoire est actualisé en forme de monde (mémoire meublée par les choses et mise à la mesure du monde). (Voir Georges Verne, Retour aux Sources du Devenir, La Colombe, Paris, 1960.)"* [Le texte souligné apparaît en italiques dans le texte.]

⁵⁶ Nous reprenons ici l'image littéraire évoquée dans notre introduction, soit, la série de bande dessinée française

Or, l'Histoire nous rappelle que les "envahisseurs" Romains n'ont jamais occupée majoritairement la Gaule Celtique. Quelques garnisons, opérant à partir de camps retranchés, en plus de quelques colons et marchands y suffisaient amplement. Leur hégémonie s'appuyait moins sur la conquête militaire et l'occupation territoriale, que sur la subordination politique et économique d'occupants locaux, formant à la limite une masse de "Gallo-Romains".

Encore une fois, les Allochtones devraient reprendre la lecture de ce dernier paragraphe (en italique, ci-haut), une première fois avec leur manuel d'Histoire du Québec favori à la main, puis une deuxième fois avec, en tête, la *Loi sur les Indiens*, ou encore la *Convention de la Baie-de-James et du Nord québécois (CBJNQ)*. Les parallèles sont nombreux et profonds.

Le propre d'une transition économique est de comporter une certaine notion de durée, ce qui renvoie à la *continuité* et à des *solutions de continuité* (i.e. des ruptures avec le passé). Autrement dit, la longue guérilla des collectivités dominées contre le Destin colonial ne se résume pas à une seule bataille : elle dure, puis s'apaise, avant de reprendre de plus belle sur de nouveaux terrains.

Pour les Canadiens-français d'avant la Révolution tranquille, le terrain de l'industrialisation du Québec devenait de plus en plus problématique, au fur et à mesure de la transition économique de leur société. En autant que la parenté constituait la catégorie organisatrice de leur connaissance et des pratiques économiques "traditionnelles", la médiation idéologique religieuse s'avérait, à la fois, de plus en plus nécessaire, mais inadéquate.

Le discours religieux continuait alors de fonder symboliquement toute la collectivité ethnique en une "famille", ou une "parenté" étendue (sous la forme d'une communauté de croyants). Ce syncrétisme atténuait l'incompatibilité de la logique marchande et capitaliste de l'économie dominante, avec les structures *redistributives* des réseaux de parenté et d'alliance.

Chez les Abénakis, comme chez plusieurs autres Premières nations, la catégorie organisatrice de l'économie est, aujourd'hui encore, une identité "autochtone" folklorisée. Le discours social sur l'économie s'apparente généralement à l'idéologie religieuse Catholique du Canada français (antérieurement), non pas spécifiquement en raison des références au domaine spirituel, mais dans la mesure où la "parenté" des acteurs économiques ethniques y est, là aussi, reconstituée symboliquement (à l'échelle du *Cosmos* et de la cyclicité des générations).

Ceci nous renvoie au débat concernant la survie culturelle des Premières nations dans l'économie postindustrialisée. J.J. SIMARD⁵⁷ pose que, une fois les règles de la vie sociale dans les petites communautés suspendues, ou rendues désuètes par les rapports économiques et politiques à grande échelle, "le génie sort de la bouteille" pour ne plus y rentrer. Les collectivités autarciques de petite taille s'effondrent avec leur mode de production, alors qu'elles entrent dans une "Histoire" universelle. La "modernité" serait donc une virtualité humaine, relâchée dans le monde par l'abolition des limitations traditionnelles (pratiques, technologiques et sociales) qui empêchaient l'hégémonie politique et économique des sociétés, les unes sur les autres, à une grande échelle. À ce titre, pour SIMARD, le "développement" et la modernité ne seraient pas des créations soi-disant "occidentales", mais constitueraient bel et bien l'horizon culturel de toute l'Humanité.

Cette position laisse cependant en plan la question de l'hégémonie culturelle de type impérialiste, notamment celle des États-Unis sur la culture "de masse" actuelle. *«Pourquoi, en effet, le sort économique des Abénakis du Québec serait-il de s'assimiler aux "Québécois" (entendre, de façon moins ambiguë : les "Canadiens-français"), alors que le sort de leurs coethniques de l'État du Vermont serait de s'"américaniser", tout comme les Cherokees de la Caroline-du-Nord?»*

Déplaçons la question, géographiquement : *«Pourquoi les indigènes amazoniens ne prennent-ils pas aujourd'hui le raccourci de s'"américaniser" directement, plutôt que de s'acculturer à la lusophonie du Brésil?»* Peut-être devrions nous envisager, alors, que les Brésiliens lusophones se sont d'abord appropriés cette modernité et que, depuis, la vie moderne "se parle" en portugais dans le bassin amazonien (et aussi en espagnol).

Les Abénakis du Québec, pour y revenir, se sont trouvés exilés de la Nouvelle-Angleterre, avant d'avoir pu s'approprier la "modernité" à la façon vécue par les Puritains du *Mayflower*. On peut considérer qu'ils ont été amenés, à cause de la forme de colonisation particulièrement intolérante pratiquée par les arrivants, à s'exiler et à s'approprier le modèle économique, politique et social de la "modernité", qui émergeait alors en Nouvelle-France, tout en gardant un oeil sur les voisins du sud.

Ils ont alors connus les mêmes aléas que les Canadiens-français, aux prises avec la conquête britannique et les différentes formes du colonialisme économique et politique. Ils ont affronté, à l'échelle de communautés plus restreintes, des difficultés similaires dans leur appréhension de

⁵⁷ SIMARD, J.J., "L'ANTHROPOLOGIE ET SON CASSE-TÊTE", *ANTHROPOLOGIE ET SOCIÉTÉS*, vol. 12, no. 1, 1988 : 77-102 ; "WHITE GHOSTS, RED SHADOWS: THE REDUCTION OF NORTH-AMERICAN NATIVES", *IN* CONSEIL QUÉBÉCOIS DE LA RECHERCHE SOCIALE, *LA SITUATION AMÉRINDIENNE AU QUÉBEC SOUS L'ANGLE DES PROBLÈMES D'IDENTITÉ ET DES MODES DE PRODUCTION*, Québec, 1988 : 77-124 ; aussi "AUTOGESTION ET AMÉRINDIENS", *RECHERCHES AMÉRINDIENNES AU QUÉBEC*, vol. XIII, no. 1, 1983 : 27-34.

rapports économiques nouveaux. Eux aussi, ont cherché à construire, ou à se représenter, un modèle "économique" qui ne heurterait pas trop leur sens de la solidarité ethnique. Ils ont cherché, au dedans d'eux-mêmes, les ressources symboliques leur permettant de s'approprier l'économie dominante de type anglo-américain, mais dans leurs propres termes.

Les Québécois francophones connaissent bien ce type de parcours : c'est celui qui les a menés (en tant que Canadiens-français) de la période Clérico-nationaliste, à la Révolution tranquille. Dans chacune de ces étapes de leur parcours, les définisseurs successifs des discours de changement ont fait *tabula rasa* du passé⁵⁸.

Il ne nous appartient pas de porter un pareil jugement de valeur, sur les idéologies en milieu abénaquis. Mais, nous observons que les acteurs économiques n'y poussent pas tous dans la même direction, ni se référer à la même conception de la mémoire que les Allochtones. On peut constater que, même lorsqu'un projet de changement s'impose très explicitement comme un modèle⁵⁹ de "développement communautaire", il ne semble pas arriver à occuper exclusivement⁶⁰ le terrain idéologique de l'économie, dans une collectivité autochtone. En fait, on arrive à se demander, si un seul discours y parviendrait jamais. Comme si, les petites communautés très solidaires sont comme les "eaux qui dorment" : à terme, elles englobent ceux qui y soulèvent des vagues.

Au départ de cette recherche, notre volonté était de ne pas nous laisser enfermer dans un piège culturaliste : *i.e.* de commettre l'erreur de définir l'économie des Premières nations en termes de leurs seules activités de subsistance "traditionnelles". Nous avons aussi dû éviter le piège

⁵⁸ À l'époque du Chanoine Lionel GROULX, l'instruction religieuse a gommée toute référence au passé éminemment païen de la Nouvelle-France, où les engagés Normands, Bretons, ou les mercenaires Prussiens, etc., n'utilisaient souvent le français que comme langue seconde, dans leurs relations avec l'administration seigneuriale. Durant la Révolution tranquille (ou la "modernisation"), on a fait subir le même genre d'amputation à la mémoire collective, en regard du dogme religieux et de la doctrine sociale égalitariste de l'Église Catholique.

La mode étant aujourd'hui au révisionnisme de cette dernière période, notre commentaire s'inscrit dans cette veine. Nous entendons expliquer, de la sorte, cette sorte d'amnésie collective, qui se manifeste dans l'incapacité des acteurs de se représenter la collectivité "québécoise", autrement qu'à travers une vision *misérabiliste* du passé. Misérabiliste, ajoutons-le, parce que la "tradition", honnie et reniée, y est reléguée au statut de folklore, dont on ne veut surtout pas entendre parler aux temps *présent* et *futur*. En effet, toute "nostalgie" (terme relevé dans une note en bas de page, dans SIMARD, J.J., "L'anthropologie...", 1988) se prête assez mal au discours du "progrès", et à l'emploi au mode *impératif* de verbes comme : "mondialiser" (depuis les années 1980), "moderniser" (durant la période 1960-1975), "industrialiser" (approximativement de 1860 à 1950), ou même "s'assimiler" (disons, grossièrement, entre 1760 et 1860). Les verbes énumérés évoquent des idéologies économiques et sociales, ou des définitions de situation, qui avaient cours à ces époques successives. Contrairement aux autres, le terme le plus ancien ("s'assimiler") revenait à des "définisseurs de situation" non francophones, mais plutôt anglophones, comme Lord DURHAM. Les acteurs d'expression française semblent avoir pris le relais de la production idéologique, depuis la *Confédération*.

⁵⁹ Le modèle évoqué est celui du "développement communautaire", mais il comprend évidemment les revendications politiques, autonomistes et ethnistes des nouvelles élites politiques autochtones : les divers (*Grands*) *Conseil(s)*..., *Assemblée(s)*..., *Conférence(s)*, etc.

⁶⁰ Faut-il s'inquiéter, sous cet aspect précis, du caractère quelque peu totalitaire du discours et de la pensée uniques, autour du modèle appelé «*Québec, inc.*»?

opposé et correspondant : celui de poser l'entreprise "autochtone" comme la réplique absolue, des formes d'activités de libre marché dans les sociétés industrialisées, libérales et politiquement dominantes. Ces formes économiquement dominantes sont aujourd'hui idéalisées dans un discours idéologique, lui aussi dominant à l'heure d'écrire ces lignes, qui tend à nier le caractère socialement enraciné de toute activité économique.

Or, nous saurons un jour si nous avons pu éviter un autre piège, qui semble guetter les promoteurs d'idées, au Québec français. Nous parlons de la tentation réductionniste d'interpréter toute forme d'*altérité* sociale, comme une menace à l'intégrité du groupe "national". Cette pensée uniformisante proscrit toute forme d'emprunt intellectuel et symbolique, autres que ceux de la *technicité*. Ainsi, elle enferme les acteurs dans de vaines tentatives pour comprendre et altérer leur destinée, au moyen des mêmes outils qui leur servent à construire leur malheur. Elle les empêche de bénéficier d'une perspective d'ordre supérieur, que peut conférer la manipulation d'univers symboliques hétérogènes - où l'on accorde des statuts symboliques très différents à l'économie.

Devant la nécessité (postulée ici) des recours d'ordre symbolique dans l'action économique, nous constatons que tous les groupes ne sont pas "égaux" (même si les individus sont censés l'être, "formellement" à tout le moins...). À cet égard, la connaissance économique de certaines catégories d'entrepreneurs autochtones nous montre que, la pensée et l'action peuvent être grandement fertilisés, par des emprunts simultanés à la "tradition culturelle" et à "l'économie moderne". En autant, bien sûr, que l'un ne serve pas seulement de paravent idéologique à l'autre.

Nous affirmons ici la conviction, qu'il est nécessaire à des groupes économiquement *dominés* de s'appuyer sur toutes les ressources symboliques disponibles : les siennes propres, puis celles des voisins. Nous sommes aussi persuadés que les seules stratégies économiques vouées au succès, dans une perspective sociale, procèdent d'une profonde prise de conscience de soi et de la spécificité (ethnique, culturelle, etc.), du groupe auquel l'on souhaite que sa propre descendance puisse continuer de s'identifier. En ce sens, il convient de saluer les efforts des Abénakis.

— *Datrice Marcel BUREAU, janvier-février 2000.*

Bibliographie

I. SOCIOLOGIE DE L'ÉCONOMIE ET DE LA CONNAISSANCE ÉCONOMIQUE

- BARAN, P. (dir.), THE POLITICAL ECONOMY OF GROWTH (Harmondsworth : Penguin Books, 1973).
- BARAN, P. ET P. SWEEZY (dir.), MONOPOLY CAPITAL (Harmondsworth : Penguin Books, 1970).
- BARTH, Fredrik, "Economic spheres in Dafur", in R. Firth (dir.), THEMES IN ECONOMIC ANTHROPOLOGY (London : Tavistock, 1967)
- (dir.), SCALE AND SOCIAL STRUCTURE (Oslo : Universitetsforlaget, 1978).
- BAUDELLOT, Christian ET Roger ESTABLET, MAURICE HALBWACHS. CONSOMMATION ET SOCIÉTÉ, Philosophies (Paris : PUF, 1994).
- BÉLANGER, Paul R. ET Benoit LÉVESQUE, "Éléments théoriques pour une sociologie de l'entreprise : des classiques aux 'néo-classiques'", CAHIERS DE RECHERCHE SOCIOLOGIQUE, vol. 18-19, 1992, pp. 55-92.
- BERRERMAN, Gerald D., "Scale and Social Relations: Thoughts and Three Examples", in F. Barth (dir.), SCALE AND SOCIAL STRUCTURE (Oslo : Universitetsforlaget, 1978), pp. 41-77.
- BLISHEN, B. ET Alexander LOCKHART, SOCIO-ECONOMIC IMPACT MODEL FOR NORTHERN DEVELOPMENT (Ottawa: Department of Indian and Northern Affairs, 1979).
- BLOCH-LAINÉ, François ET François PERROUX, L'ENTREPRISE ET L'ÉCONOMIE DU XX^e SIÈCLE, 3 vols. (Paris : PUF, 1966).
- BLOM, Jan-Petter, "Ethnic and Cultural Differentiation", in F. Barth (dir.), ETHNIC GROUPS AND BOUNDARIES: THE SOCIAL ORGANIZATION OF CULTURE DIFFERENCE (Boston : Little, Brown and Cie, 1969), pp. 74-85.
- BONACICH, Edna, "A Theory of Middlemen Minorities", AMERICAN SOCIOLOGICAL REVIEW, vol. 38, 1973, pp. 583-594.
- BONACICH, Edna, Ivan LIGHT ET C. C. WONG, "Koreans in Small Business", SOCIETY, vol. 14, sept.-oct., 1977, pp. 54-59.
- BONACICH, Edna ET Judith Schecter MODELL (dir.), THE ECONOMIC BASIS OF ETHNIC SOLIDARITY, SMALL BUSINESS IN THE JAPANESE-AMERICAN COMMUNITY (Berkeley : University of California Press, 1980).
- BRIAND, Mylène, ENRACINEMENT SOCIAL ET RATIONALISATION DE LA MAIN-D'OEUVRE. LE CAS DE FORANO INC, thèse M.Sc., Montréal : département de Sociologie, Université de Montréal, 1996, 103 p.
- COLLINS, Randall, "Weber's Last Theory of Capitalism: A Systematization", in M. Granovetter et R. Swedberg (dir.), THE SOCIOLOGY OF ECONOMIC LIFE (Boulder, CO : Westview Press, 1985), pp. 85-110.
- CÔTÉ, Charles, DESINTEGRATION DES REGIONS : LE SOUS-DEVELOPPEMENT DURABLE AU QUEBEC (Chicoutimi : Éditions JCL, 1991), 261 p.

- CULLEY, Lorraine, "Economic Development in Neo-Marxist Theory", in B. Hindess (dir.), SOCIOLOGICAL THEORIES OF THE ECONOMY (London : The Macmillan Press, 1977), pp. 92-117.
- DOSTALER, Gilles, "Transition et pensée économique dans l'histoire", CAHIERS DE RECHERCHE SOCIOLOGIQUE, vol. 1, 1983, pp. 19-35.
- FORGUES, Éric ET Jacques HAMEL, "Feu l'économie globale? Quelques notes sur le développement de l'économie francophone au Québec", CAHIERS DE RECHERCHE SOCIOLOGIQUE, vol. 28, Feu la société globale, 1997, pp. 107-122.
- FORRESTER, Viviane, L'HORREUR ÉCONOMIQUE (Paris : Fayard, 1996).
- GEERTZ, Clifford, GIFTS AND COMMODITIES.
- GÉRIN, Léon, LE TYPE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DES CANADIENS : MILIEUX AGRICOLES DE TRADITION FRANÇAISE, Bibliothèque économique et sociale (Montréal : Fides, 1948), 221 p. GODBOUT, Jacques T., "Les 'bonnes raisons' de donner", ANTHROPOLOGIE ET SOCIÉTÉS, vol. 19, no. 1-2, Retour sur le Don, 1995, pp. 45-56.
- GODELIER, Maurice, RATIONALITÉ ET IRRATIONALITÉ EN ÉCONOMIE, 2e éd, 2 vols. (Paris : François Maspéro, 1974).
- , L'ÉNIGME DU DON (Paris : Fayard, 1996), 315 p.
- GRANOVETTER, Mark, "The Strength of Weak Ties", AMERICAN JOURNAL OF SOCIOLOGY, vol. 78, 1973, pp. 1360-1380.
- , "Threshold Models of Collective Behavior", AMERICAN JOURNAL OF SOCIOLOGY, vol. 83, 1978, pp. 1420-1443.
- , "Economic Action and Social Structure: The Problem of Embeddedness", AMERICAN JOURNAL OF SOCIOLOGY, vol. 91, 1985, pp. 481-510.
- , "Entrepreneurship, Development and the Emergence of Firms" (1990), Chap. 4 in SOCIETY AND ECONOMY (à paraître), pp. 1-31.
- GRANOVETTER, Mark et Richard SWEDBERG (dir.), THE SOCIOLOGY OF ECONOMIC LIFE (Boulder, CO : Westview Press, 1992).
- HALBWACHS, Maurice, CLASSES SOCIALES ET MORPHOLOGIE (Paris : Éditions de Minuit, 1972).
- GRIZÉ, Jean-Blaise, Pierre VERGÈS ET Ahmed SILEM, SALARIÉS FACE AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES. VERS UNE APPROCHE SOCIO-LOGIQUE DES REPRÉSENTATIONS SOCIALES (Paris : Éditions du CNRS, 1987), 206 p.
- HAALAND, Gunnar, "Economic Determinants in Ethnic Processes", in F. Barth (dir.), ETHNIC GROUPS AND BOUNDARIES: THE SOCIAL ORGANIZATION OF CULTURE DIFFERENCE (Boston : Little, Brown and Cie, 1969), pp. 58-73.
- HINDESS, Barry, "Humanism and Teleology in Sociological Theory", in B. Hindess (dir.), SOCIOLOGICAL THEORIES OF THE ECONOMY (London : The Macmillan Press, 1977), pp. 157-189.
- HOLLINGSWORTH, J. Rogers ET Robert BOYER (dir.), CONTEMPORARY CAPITALISM, THE EMBEDDEDNESS OF INSTITUTIONS, Cambridge Studies in Comparative Politics (Cambridge : Cambridge University Press, 1996a).
- , "Coordination of Economic Actors and Social Systems of Production", Chap. 1 in J. R. Hollingsworth et R. Boyer (dir.), CONTEMPORARY CAPITALISM. THE EMBEDDEDNESS OF INSTITUTIONS, Cambridge Studies in Comparative Politics (Cambridge : Cambridge University Press, 1996b), pp. 1-54.

- HOULE, Gilles, "L'économie comme forme sociale de connaissance", SOCIOLOGIE DU SUD-EST, no. 51-54, jan.-déc. 1987, pp. 145-166.
- HOULE, Gilles, Jacques HAMEL ET Paul SABOURIN, "Stratégies économiques et développement industriel : l'émergence de Forano", RECHERCHES SOCIOGRAPHIQUES, vol. 25, no. 2, mai-août 1984, pp. 189-209.
- HUGHES, Everett Cherrington, FRENCH CANADA IN TRANSITION (Chicago : University of Chicago Press, 1943), 227 p.
- JENKINS, Alan, "'Substantivism' as a Comparative Theory of Economic Forms", in B. Hindess (dir.), SOCIOLOGICAL THEORIES OF THE ECONOMY (London : The Macmillan Press Ltd., 1977), pp. 66-91.
- KOSIK, Karel, LA DIALECTIQUE DU CONCRET (Maspéro : Paris, 1978).
- LEPAGE, Nathalie, L'ENTREPRISE ETHNIQUE : ASPECTS CULTURELS ET ÉCONOMIQUES, thèse M.Sc., Montréal, département de Sociologie, Université de Montréal, 1994, 118 p.
- LEVASSEUR, Roger ET Yvan ROUSSEAU, "Le pouvoir des régions dans le mouvement des Caisses Desjardins : l'exemple de la Fédération régionale du Centre du Québec (1920-1970)", RECHERCHES SOCIOGRAPHIQUES, vol. 35, no. 2, mai-août 1994, pp. 179-216.
- LÉVY, Michel-Louis, Solange EWENCZYK ET Robert JAMMES, COMPRENDRE L'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE. GUIDE MÉTHODOLOGIQUE, Collection J. Bremond (Paris : Hatier, 1981), 210 p.
- LIGHT, Ivan, "Asian entreprise in America: Chinese, Japanese and Koreans in Small Business", in S. Cummings (dir.), SELF-HELP IN URBAN AMERICA (New York : Kennikat Press, 1980), pp. 33-57.
- LOCKHART, Alexander, "Community-based development and conventionnal economics in the Canadian North", in E. M. Bennett (dir.), SOCIAL INTERVENTION: THEORY AND PRACTICE (Lewiston, NY : The Edwin Miller Press, 1987), pp. 393-414.
- , "Finding a Common Voice: the Native Computer Communications Network Project", Chap. 1 in P. Kariya (dir.), NATIVE SOCIO-ECONOMIC DEVELOPMENT IN CANADA: CHANGE, PROMISE AND INNOVATION, Native Issues, 2 (Winnipeg : Institute of Urban Studies, University of Winnipeg, 1989), pp. 3-18.
- MARTIN, Pierre, "When Nationalism Meets Continentalism: The Politics of Free Trade in Quebec", Chap. 11 in M. Keating et J. Loughlin (dir.), THE POLITICAL ECONOMY OF REGIONALISM (London & Portland, OR. : Frank Cass, 1997), pp. 236-261. MINGIONE, Enzo, FRAGMENTED SOCIETIES. A SOCIOLOGY OF ECONOMIC LIFE BEYOND THE MARKET PARADIGM, trad. Paul Goodrick (New York : Basil Blackwell, 1991).
- MORANTZ, Toby, "The Fur Trade and the Cree of James Bay", in C. M. Judd et A. J. Ray (dir.), OLD TRAILS AND NEW DIRECTIONS: PAPERS OF THE THIRD NORTH AMERICAN FUR TRADE CONFERENCE (Toronto : University of Toronto Press, 1980), pp. 40-58.
- OFFICE DE PLANIFICATION ET DE DÉVELOPPEMENT DU QUÉBEC, EST-DU-QUÉBEC : BILAN SOCIO-ÉCONOMIQUE, 1984. PRÉPARÉ PAR LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DE L'EST-DU-QUÉBEC (Québec : Ministère du Conseil exécutif, 1985), 24 p.
- PERRET, P.-M., Pierre VERGÈS, N. BENGUIGUI, ET AL., L'INITIATION ÉCONOMIQUE DES ADULTES, Actions thématiques programmées en sciences humaines (Paris : Éditions du CNRS, 1974), 118 p.
- , MISE AU POINT, RÉALISATION ET CONTRÔLE D'UN PROGRAMME D'INITIATION ÉCONOMIQUE EN MILIEU ADULTE, Actions Thématiques Programmées en sciences humaines (Paris : Éditions du CNRS, 1977), 108 p.
- POLANYI, Karl, THE GREAT TRANSFORMATION. THE POLITICAL AND ECONOMIC ORIGINS OF OUR TIME (1944) (Boston : Beacon Press, 1968), 315 p.

- , LA GRANDE TRANSFORMATION. AUX ORIGINES POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES DE NOTRE TEMPS, Edition originale parue en 1944 (Paris : Gallimard, 1983).
- POLANYI, Karl et Conrad ARENSBERG (dir.), LES SYSTÈMES ÉCONOMIQUES DANS L'HISTOIRE ET DANS LA THÉORIE, Sciences humaines et sociales, Traduction par Claude et Anne Rivière. Préface de Maurice Godelier. (Paris : Librairie Larousse, 1975).
- PORTÉS, Alejandro et Robert D. MANNING, "L'enclave ethnique : réflexions théoriques et études de cas", REVUE INTERNATIONALE D'ACTION COMMUNAUTAIRE, vol. 14, no. 54, Migrants : trajets et trajectoires, automne 1985, pp. 45-61.
- RACINE, Luc, THEORIES DE L'ECHANGE ET CIRCULATION DES PRODUITS SOCIAUX (Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 1979), 397 p.
- RIFKIN, Jeremy, LA FIN DU TRAVAIL (Montréal : Boréal, 1996).
- SABOURIN, Paul, CAPITAL ET PRATIQUES ÉCONOMIQUES. ANALYSE DES RAPPORTS SOCIAUX AU FONDAMENT DE L'ÉCONOMIE QUÉBÉCOISE : ÉTUDE D'UNE ENTREPRISE DE LA RÉGION DES BOIS-FRANCS, thèse M.Sc., département de Sociologie, Montréal, Université de Montréal, 1983, 322 p;
- , SOCIOLOGIE DE L'ÉCONOMIE FRANCOPHONE AU QUÉBEC : ANALYSE DE L'APPROPRIATION DES MARCHÉS, thèse Ph.D., Département de Sociologie, Montréal, Université de Montréal, 1988.
- , "Les enjeux méthodologiques de la construction de l'économie comme forme sociale", ANTHROPOLOGIE ET SOCIÉTÉS, vol. 13, no. 3, Méthodologies et univers de recherche, 1989, pp. 99-118.
- , "La régionalisation du social. Une approche de l'étude de cas en sociologie", SOCIOLOGIE ET SOCIÉTÉS, vol. 25, no. 2, 1993, pp. 69-91.
- , "L'économie de la parenté au Québec. Sur la constitution symbolique des formes de circulation matérielle", L'ETHNOGRAPHIE, vol. 90, no. 115, Économie et parenté, 1994, pp. 73-99.
- , "Perspectives sur la mémoire sociale de Maurice Halbwachs", SOCIOLOGIE ET SOCIÉTÉS, vol. XXIX, no. 2, La mémoire sociale, 1997, pp. 139-161.
- SAHLINS, Marshall D., STONE AGE ECONOMICS (Chicago : Aldine-Atherton, 1972), 348 p.
- SAUMURE, Laurent, STRATÉGIES ÉCONOMIQUES ET RÉSEAUX SOCIAUX FRANCOPHONES AU QUÉBEC : LE CAS D'UNE ENTREPRISE DE LA MONTÉRÉGIE, thèse M.Sc., département de Sociologie, Montréal, Université de Montréal, 1992, 164 p.
- SÉVIGNY, Benoit, LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES DE L'ÉCONOMIE CHEZ LES MEMBRES D'UNE SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE PLACEMENT, thèse M.Sc., Montréal, Université de Montréal, département de Sociologie, 1991, 147 p.
- SMELSER, Neil J. (dir.), THE SOCIOLOGY OF ECONOMIC LIFE, 2e éd. (Englewood Cliffs : Prentice-Hall, 1976), 174 p.
- STINCHCOMBE, Arthur L. (dir.), ECONOMIC SOCIOLOGY (Orlando : Academic Press inc., 1983), 269 p.
- TOULOUSE, Jean-Marie et Gabrielle BRENNER, LES ENTREPRENEURS IMMIGRANTS : À LA RECHERCHE D'UN MODÈLE THÉORIQUE, Rapport de recherche, Chaire d'entrepreneurship Maclean-Hunter (Montréal : École des Hautes Études Commerciales, 1988), 31 p.
- VERGÈS, Pierre, "Une possible méthodologie pour l'approche des représentations économiques", COMMUNICATON INFORMATION, vol. VI, no. 2-3, hiver 1984.

- , "A social and cognitive approach to economic representations", Chap. 6 in W. Doise et S. Moscovici (dir.), CURRENT ISSUES IN EUROPEAN SOCIAL PSYCHOLOGY, Vol. 2 (Cambridge & Paris : Cambridge University Press & Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1987), pp. 271-305.
- , "Représentations sociales de l'économie : une forme de connaissance", Chap. 12 in D. Jodelet (dir.), LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES (Paris : PUF, 1989), pp. 387-405.
- WALDINGER, Roger David, Robin ALDRICH, Robin WARD, ET AL. (dir.), ETHNIC ENTREPRENEURS: IMMIGRANT BUSINESS IN INDUSTRIAL SOCIETIES (Newbury Park, CA : SAGE Publications, 1990), 222 p.
- WALLISER, Bernard, L'INTELLIGENCE DE L'ÉCONOMIE. UNE SCIENCE SINGULIÈRE (Paris : Éditions Odile Jacob, 1994), 282 p.
- WHYTE, William Foote ET Kathleen King WHYTE, MAKING MONDRAGON. THE GROWTH AND DYNAMICS OF THE WORKER COOPERATIVE COMPLEX, Cornell International Industrial and Labor Relations Report (Ithaca : ILR Press, 1988), 295 p.
- WOLFF, Jacques (dir.), SOCIOLOGIE ÉCONOMIQUE, Vol. 1-2 (Paris : Cujas, 1971).
- ZUKIN, Sharon ET Paul DiMAGGIO, STRUCTURES OF CAPITAL: THE SOCIAL ORGANIZATION OF THE ECONOMY (New York : Cambridge University Press, 1990), 449 p.

II. SOCIOLOGIE DE LA CONNAISSANCE

- AUGÉ, Marc, POUR UNE ANTHROPOLOGIE DES MONDES CONTEMPORAINS, (Paris : Aubier, 1994), 195 p.
- BACZCO, B., LES IMAGINAIRES SOCIAUX (Paris : Payot, 1984).
- BARDIN, Laurence, L'ANALYSE DE CONTENU (Paris : PUF, 1977).
- BERTAUX, Daniel, "L'approche biographique : sa validité méthodologique, ses potentialités", CAHIERS INTERNATIONAUX DE SOCIOLOGIE, vol. LXIX, 1980, pp. 197-225.
- BERTHOUD, Gérald, VERS UNE ANTHROPOLOGIE GÉNÉRALE. MODERNITÉ ET ALTÉRITÉ (Paris et Genève : Droz, 1992), 291 p.
- BINHAS, Linda, POUR UNE ANALYSE DES REPRÉSENTATIONS ÉCONOMIQUES AU QUÉBEC : LE CAS DE L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES INDUSTRIELS ET DE LA CONFÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS CATHOLIQUES DU CANADA (1945-1960), thèse M.Sc., Montréal, Université de Montréal, département de Sociologie, 1987, 132 p.
- BRYANT, Miles T., "Cross-Cultural Understanding of Leadership: Themes from Native American Interviews", EDUCATIONAL MANAGEMENT & ADMINISTRATION, vol. 26, no. 1, Jan. 1998, pp. 7-20.
- BUREAU, Luc, ENTRE L'ÉDEN ET L'UTOPIE : LES FONDEMENTS IMAGINAIRES DE L'ESPACE QUÉBÉCOIS (Montréal : Québec/Amérique, 1984), 222 p.
- CASTORIADIS, Cornélius, L'INSTITUTION IMAGINAIRE DE LA SOCIÉTÉ (Paris : Seuil, 1975).
- CHOI, Sang-Chin, Uichol KIM ET Soo-Hyang CHOI, "Indigenous Analysis of Collective Representations. A Korean Perspective", Chap. 12 in U. Kim et J. W. Berry (dir.), INDIGENOUS PSYCHOLOGIES. RESEARCH AND EXPERIENCE IN CULTURAL CONTEXT (Newbury Park/London/New Delhi : Sage Publications, 1993), pp. 193-210.

- COENEN-HUTHER, Josette, LA MÉMOIRE FAMILIALE : UN TRAVAIL DE RECONSTRUCTION DU PASSÉ, Logiques Sociales (Paris : L'Harmattan, 1994), 252 p.
- CONNERTON, Paul, HOW SOCIETIES REMEMBER (Cambridge : Cambridge University Press, 1989), 121 p.
- DAGENAIS, Lucie-France, LA JEUNESSE, UNE CONSTRUCTION DU DISCOURS FÉDÉRAL SOCIO-POLITIQUE CANADIEN DE 1965 À 1989, thèse Ph.D., Montréal, département de Sociologie, Université de Montréal, 1991, 467 p.
- DAKHLIA, Jocelyne, L'OUBLI DE LA CITÉ. LA MÉMOIRE COLLECTIVE À L'ÉPREUVE DU LIGNAGE DANS LE JÉRID TUNISIEN, Textes à l'appui/Série anthropologique (Paris : Éditions La Découverte, 1990), 309 p.
- DONALD, Merlin, ORIGINS OF THE MODERN MIND. THREE STAGES IN THE EVOLUTION OF CULTURE AND COGNITION (London : Harvard University Press, 1991), 411 p.
- DUMAS, Brigitte, "Dans les traces d'une métamorphose de la sociologie du vivant", SOCIOLOGIE ET SOCIÉTÉS, vol. XIX, no. 2, Nouvelles trajectoires sociologiques, 1987, pp. 5-14.
- DUMONT, Fernand, "L'étude systématique de la société globale canadienne-française", in F. Dumont et Y. Martin (dir.), SITUATION DE LA RECHERCHE SUR LE CANADA FRANÇAIS (Québec : Les Presses de l'Université Laval, 1962), pp. 277-292.
- , LE LIEU DE L'HOMME. LA CULTURE COMME DISTANCE ET MÉMOIRE (Montréal : HMH, 1968), 233 p.
- , LES IDÉOLOGIES (Paris : PUF, 1974), 181 p.
- , "Pré-supposés et justifications (appendice)", in F. Dumont (dir.), GENÈSE DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE (Montréal : Boréal, 1992), pp. 337-352.
- DURKHEIM, Émile, LES FORMES ÉLÉMENTAIRES DE LA VIE RELIGIEUSE (Paris : PUF, 1979).
- , LES RÈGLES DE LA MÉTHODE SOCIOLOGIQUE, 20e éd. (Paris : Quadrige/PUF, 1981), 144 p.
- FÓNAGY, Ivan, SITUATION ET SIGNIFICATION, Pragmatics and Beyond, Vol. 3 (Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins Publishing Company, 1982), 160 p.
- FOURNIER, Marcel et Gilles HOULE, "La sociologie québécoise et son objet", SOCIOLOGIE ET SOCIÉTÉS, vol. XII, no. 2, 1980, pp. 23-43.
- FREITAG, Michel, DIALECTIQUE ET SOCIÉTÉ, vol. 1 (Montréal : Éditions Saint-Martin, 1985-86).
- , "Les sciences sociales contemporaines et le problème de la normativité", SOCIOLOGIE ET SOCIÉTÉS, vol. XIX, no. 2, Nouvelles trajectoires sociologiques, 1987, pp. 15-35.
- GAGNON, Éric, "De la pureté du don. Contribution à un débat", ANTHROPOLOGIE ET SOCIÉTÉS, vol. 21, no. 1, Confluences, 1997, pp. 9-23.
- GARDIN, Jean-Claude, LES ANALYSES DE DISCOURS (Neuchâtel : Delachaux et Niestle, 1974), 178 p.
- GEERTZ, Clifford, SAVOIR LOCAL, SAVOIR GLOBAL : LES LIEUX DU SAVOIR (Paris : PUF, 1986), 293 p.
- GERVAIS, Marie-Claude, GENÈSE ET STRUCTURATION DE LA CONNAISSANCE DE SENS COMMUN : UNE ANALYSE DES REPRÉSENTATIONS SOCIALES DE L'ENVIRONNEMENT, thèse M.Sc., Montréal, Université de Montréal, département de Sociologie, 1991, 164 p.
- GRANGER, Gilles-Gaston, ESSAI D'UNE PHILOSOPHIE DU STYLE (Paris : Armand Colin, 1968).
- , "Explication dans les sciences sociales", in G.-G. Granger (dir.), L'EXPLICATION DANS LES SCIENCES SOCIALES (Paris : Flammarion, 1973), pp. 147-165.

- , "Pour une épistémologie du travail scientifique (suivi d'une discussion)", in J. Hamburger (dir.), LA PHILOSOPHIE DES SCIENCES AUJOURD'HUI (Paris : Gauthier-Villiers, 1986), pp. 111-129.
- GRAO, Frédéric et Nicole RAMOGNINO, "Les matérialités sociales et leurs observations. Les leçons de méthode de M. Halbwachs", SOCIOLOGIE ET SOCIÉTÉS, vol. XXIX, no. 2, La mémoire sociale, 1997, pp. 103-119.
- GRENIER, Line, COMMUNAUTÉS ETHNIQUES, CONNAISSANCE ET IDÉOLOGIE : ANALYSE DES DISCOURS DU JOURNAL LE DEVOIR (1977), thèse M.Sc., Montréal, département de Sociologie, Université de Montréal, 1982, 171p.
- GRIZÉ, Jean-Blaise, "Logique naturelle et représentations sociales", Chap. 6 in D. Jodelet (dir.), LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES (Paris : PUF, 1989), pp. 152-168.
- GUINDON, Hubert, TRADITION, MODERNITÉ ET ASPIRATION NATIONALE DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE (Montréal : Éditions Coopératives Albert Saint-Martin, 1990), 232 p.
- GURVITCH, Georges, LES CADRES SOCIAUX DE LA CONNAISSANCE, Bibliothèque de sociologie contemporaine (Paris : PUF, 1966), 313 p.
- HALBWACHS, Maurice, LES CADRES SOCIAUX DE LA MÉMOIRE (1925) (Paris/La Haye : Mouton, 1976), 296 p.
- , LA MÉMOIRE COLLECTIVE (Paris : PUF, 1968).
- , LA TOPOGRAPHIE LÉGENDAIRE DES ÉVANGILES EN TERRE SAINTE. ÉTUDE DE MÉMOIRE COLLECTIVE (Paris : PUF, 1971).
- HERZLICH, Claudine, "La représentation sociale", Chap. 9 in S. Moscovici (dir.), INTRODUCTION À LA PSYCHOLOGIE SOCIALE, Larousse Université, Sciences humaines et sociales, Vol. 1, 1ère partie (Paris : Librairie Larousse, 1972), pp. 303-325.
- HOULE, Gilles, "L'idéologie : un mode de connaissance", SOCIOLOGIE ET SOCIÉTÉS, vol. XI, no. 1, 1979, pp. 123-145.
- HURTUBISE, Roch, L'AMOUR, LE SOI ET LE SOCIÉTÉ. SOCIOLOGIE DE LA CONNAISSANCE AMOUREUSE DANS LES CORRESPONDANCES QUÉBÉCOISES (1860-1988), thèse Ph.D., Montréal : département de Sociologie, Université de Montréal, 1989, 339 p.
- JODELET, Denise, "Représentations sociales : un domaine en expansion", Chap. 1 in D. Jodelet (dir.), LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES (Paris : PUF, 1989), pp. 31-61.
- , "Indigenous Psychologies and Social Representations of the Body and Self", Chap. 11 in U. Kim et J. W. Berry (dir.), INDIGENOUS PSYCHOLOGIES. RESEARCH AND EXPERIENCE IN CULTURAL CONTEXT (Newbury Park/London/New Delhi : Sage Publications, 1993), pp. 177-192.
- JOYAL, Alain, SUBJECTIVITÉ ET INTERPRÉTATION SOCIOLOGIQUE : LA FAMILLE, DE L'AMBIGUÏTÉ À LA PROBLÉMATISATION DE SES PRATIQUES, thèse M.Sc., Montréal, Université de Montréal, département de Sociologie, 1991, 416p.
- KARIM, Wazir Jahan, "Anthropology without tears. How a "local" looks at the "local" and "global"", in H. L. Moore (dir.), THE FUTURE OF ANTHROPOLOGICAL KNOWLEDGE (London and NY : Routledge, 1997)
- KIM, Uichol et J. W. BERRY (dir.), INDIGENOUS PSYCHOLOGIES. RESEARCH AND EXPERIENCE IN CULTURAL CONTEXT, Cross-Cultural Research and Methodology Series, 17 (Newbury Park/London/New Delhi : Sage Publications, 1993).
- LACOUT, Arlette, Pierrette VERGÈS et Pierre VERGÈS, "Un essai d'analyse de discours", CONNEXIONS. PSYCHOLOGIE, SCIENCES HUMAINES, no. 12, interprétation et analyse de contenu II, 1974, pp. 35-53.

- LALONDE, Michel, OBJECTIVATION DU TEMPS ET SOCIÉTÉS, thèse Ph.D., Montréal, Université de Montréal, département de Sociologie, 1987, 590 p.
- LAPIERRE, Nicole, "Dialectique de la mémoire et de l'oubli", COMMUNICATIONS, no. 49, 1989, pp. 5-10.
- LEGOFF, Jacques, HISTOIRE ET IMAGINAIRE (Paris : Payot, 1986).
- MARX, Karl et Fredrich ENGELS, L'IDÉOLOGIE ALLEMANDE, Précédé de Marx, K., "Thèses sur Feuerbach" (Montréal : La Librairie de l'Université de Montréal, 1995).
- MATHIEU, Jacques, LA MÉMOIRE DANS LA CULTURE (Québec : PUF-CÉFAN, 1995).
- MEUNIER, Caroline, LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES ET LES IMAGINAIRES SOCIAUX DE LA NOUVELLE GÉNÉTIQUE HUMAINE TELS QU'ILS SONT PERÇUS À TRAVERS LES DIFFÉRENTS NIVEAUX DE LA VULGARISATION SCIENTIFIQUE ÉCRITE, thèse M.Sc., Montréal, Université de Montréal, département de Sociologie, 1993, 159 p.
- MOSCOVICI, Serge, LA PSYCHANALYSE. SON IMAGE ET SON PUBLIC (Paris : PUF, 1961).
- , L'ÂGE DES FOULES : UN TRAITÉ HISTORIQUE DE PSYCHOLOGIE DES MASSES (Paris : Fayard, 1981).
- , "On social representations", in J. P. Forgas (dir.), SOCIAL COGNITION: PERSPECTIVES ON EVERYDAY UNDERSTANDING (London : Academic Press, 1981)
- , "Des représentations collectives aux représentations sociales", Chap. 2 in D. Jodelet (dir.), LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES (Paris : PUF, 1989), pp. 62-86.
- MOUNIN, Georges, CLEFS POUR LA LINGUISTIQUE (Paris : Seigniers, 1971), 186 p.
- , CLEFS POUR LA SÉMANTIQUE, Coll. Clefs (Paris : Seigniers, 1975).
- NAMER, Gérard, MÉMOIRE ET SOCIÉTÉ (Paris : Méridiens Klincksieck, 1987), 239 p.
- PARSONS, Talcott, MAX WEBER: THE THEORY OF SOCIAL AND ECONOMIC ORGANIZATION. EDITED WITH AN INTRODUCTION BY TALCOTT PARSONS, Paperback (New York : The Free Press, 1969), 429 p.
- PÉCHEUX, M., ANALYSE AUTOMATIQUE DU DISCOURS, Sciences du comportement, Chap. 1 : "Analyse de contenu et théorie du discours", pp. 1-38 (Paris : Dunod, 1969), 140 p.
- PIAGET, Jean, ÉTUDES SOCIOLOGIQUES (Genève : Droz, 1965).
- RACINE, Luc, "Inversion par prééminence alternée dans les classifications symboliques", ANTHROPOLOGIE ET SOCIÉTÉS, vol. 21, no. 2-3, 1997, pp. 171-192.
- RAMOGNINO, Nicole et Marianne CANTO-KLEIN, "Les faits sociaux sont pourvus de sens", CONNEXIONS. PSYCHOLOGIE, SCIENCES HUMAINES, no. 11, Sujet(s) et objet(s) de l'analyse de contenu, 1974, pp. 65-91.
- RIOUX, Marcel, "Pour une sociologie critique de la culture", SOCIOLOGIE ET SOCIÉTÉS, vol. 11, no. Critique sociale et création culturelle, 1979, pp. 49-55.
- ROQUEPLO, Philippe, LE PARTAGE DU SAVOIR (Paris : Seuil, 1974).
- SÉVICNY, Robert, LE QUÉBEC EN HÉRITAGE. LA VIE DE TROIS FAMILLES MONTRÉALAISES (Laval : Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1979), 278 p.
- SIMARD, Jean-Jacques, "L'anthropologie et son casse-tête", ANTHROPOLOGIE ET SOCIÉTÉS, vol. 12, no. 1, 1988, pp. 77-102.

- SIQUIER, Guy, L'ART COMME ALTERNATIVE. RÉSEAUX ET PRATIQUES D'ART PARALLÈLE AU QUÉBEC, 1976-1996. SOCIOLOGIE CRITIQUE (Québec : Inter Éditeur, 1997).
- SPERBER, Dan, RETHINKING SYMBOLISM (Cambridge : Cambridge University Press, 1975).
- , LA CONTAGION DES IDÉES. THÉORIE NATURALISTE DE LA CULTURE (Paris : Éditions Odile Jacob, 1996).
- SPERBER, Dan, David PREMACK ET Ann James PREMACK (dir.), CAUSAL COGNITION: A MULTIDISCIPLINARY DEBATE (New York : Clarendon Press & Oxford University Press, 1995), 670 p.
- SYMONS, Gladys L., "Récits pour construire une mémoire organisationnelle : les directeurs se souviennent", SOCIOLOGIE ET SOCIÉTÉS, vol. XXIX, no. 2, La mémoire sociale, 1997, pp. 65-76.
- TANCRÈDE, Paul, PORTRAIT SOMMAIRE DE L'ACTIVITÉ DU RÉSEAU DES POURVOIRIES EN 1988 (Québec : Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction des territoires fauniques, 1989).
- TODOROV, Tzvetan, LA CONQUÊTE DE L'AMÉRIQUE. LA QUESTION DE L'AUTRE (Paris : Seuil, 1982), 281 p.
- , LES MORALES DE L'HISTOIRE, Le Collège de philosophie (Paris : Grasset, 1991), 308 p.
- , "Le détournement des Lumières", in C. Descamps (dir.), PHILOSOPHIE ET ANTHROPOLOGIE, Les Séminaires du Centre Georges-Pompidou (Paris : Editions du Centre Pompidou, 1992), pp. 25-37.
- TRIMBLE, Joseph E. ET Beatrice MEDECINE, "Diversification of American Indians. Forming an Indigenous Perspective", Chap. 8 in U. Kim et J. W. Berry (dir.), INDIGENOUS PSYCHOLOGIES. RESEARCH AND EXPERIENCE IN CULTURAL CONTEXT, Cross-Cultural Research and Methodology Series, 17 (Newbury Park/London/New Delhi : Sage Publications, 1993), R. Holland (dir.), pp. 133-151.
- TURMEL, André, "Mémoire de l'enfance et construction de soi", SOCIOLOGIE ET SOCIÉTÉS, vol. XXIX, no. 2, La mémoire sociale, 1997, pp. 49-64.
- UNRUG, M. C., ANALYSE DE CONTENU ET ACTE DE PAROLE : DE L'ÉNONCÉ À L'ÉNONCIATION, 2e éd. (Paris : Éditions universitaires J.P. Delarge, 1974).
- VIDAL, Daniel, ESSAIS SUR L'IDÉOLOGIE (Paris : Anthropos, 1971).
- WHITE, Stephen K. (dir.), THE CAMBRIDGE COMPANION TO HABERMAS (New York : Cambridge University Press, 1995).
- WHYTE, William Foote (Kathleen KING WHYTE, coll.), LEARNING FROM THE FIELD: A GUIDE FROM EXPERIENCE (Beverly Hills : Sage Publications, 1984), 295 p.
- WINDISCH, Uli, "Représentations sociales, sociologie et sociolinguistique. L'exemple du raisonnement et du parler quotidiens", Chap. 7 in D. Jodelet (dir.), LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES (Paris : PUF, 1989), pp. 168-183.

III. SOCIOGRAPHIE ÉCONOMIQUE DES PREMIÈRES NATIONS DU QUÉBEC

- BHERER, Harold, Sylvie GAGNON et Jacinte ROBERGE, WAMPLOUM ET LETTRES PATENTES. ÉTUDE EXPLORATOIRE DE L'ENTREPRENEURIAT AUTOCHTONE (Ottawa/Québec : L'Institut de Recherches politiques/ Les Presses de l'Université Laval, 1989), 255 p.
- DUHAIME, Gérard, DE L'IGLOO AU H.L.M. : LES INUIT SÉDENTAIRES ET L'ÉTAT-PROVIDENCE, Collection Nordicana (Québec : Centre d'Études Nordiques, 1985), 78 p.
- , NICHEN, NI LOUP. L'ÉCONOMIE, L'ÉTAT ET LES INUIT DU QUÉBEC ARCTIQUE, thèse Ph.D., Québec, département de Sociologie, Université Laval, 1987, 571 p.
- , "Le régime économique de l'Arctique québécois", in G. Duhaime (dir.), LE DÉVELOPPEMENT DES PEUPLES DU NORD. ACTES DU PREMIER COLLOQUE QUÉBEC-RUSSIE (Québec : GÉTIC, 1988), pp. 29-35.
- , "Le pluriel de l'Arctique", SOCIOLOGIE ET SOCIÉTÉS, vol. XXIII, no. 2, 1991, pp. 113-128.
- FEIT, Harvey Allan, WASWANAPI REALITIES: RESOURCE MANAGEMENT AND COGNITIVE STRUCTURE, thèse Ph.D., Montréal : Université McGill, département d'Anthropologie, 1978, 1149 p.
- HAMELIN, Louis-Edmond, LA NORDICITÉ CANADIENNE (1962).
- SALISBURY, Richard Frank et Elizabeth TOOKER (dir.), AFFLUENCE AND CULTURAL SURVIVAL : 1981 PROCEEDINGS OF THE AMERICAN ETHNOLOGICAL SOCIETY (Washington : American Ethnological Society, 1984).
- SIMARD, Jean-Jacques, LA RÉVOLUTION CONGELÉE : COOPÉRATION ET DÉVELOPPEMENT AU NOUVEAU-QUÉBEC INUIT, thèse Ph.D., 2 vol., Québec, Université Laval, département de Sociologie et d'Anthropologie, 1982.
- , "Autogestion et Amérindiens", RECHERCHES AMÉRINDIENNES AU QUÉBEC, vol. XIII, no. 1, 1983, pp. 27-34.
- , "La culture ébréchée au poste de commande", RECHERCHES AMÉRINDIENNES AU QUÉBEC, vol. XIII, no. 2, 1983, pp. 131-138 (suite et fin du précédent).
- , "Par-delà le Blanc et le mal. Rapports identitaires et colonialisme au pays des Inuit", SOCIOLOGIE ET SOCIÉTÉS, vol. XV, no. 2, 1983, pp. 55-71.
- , *et al.*, TENDANCES NORDIQUES. LES CHANGEMENTS SOCIAUX 1970-1990 CHEZ LES CRIS ET LES INUIT DU QUÉBEC : UNE ENQUÊTE STATISTIQUE EXPLORATOIRE, 2 vols. (Québec : GETIC, 1996).

CONVENTIONS TYPOGRAPHIQUES POUR LES VERBATIMS

D'ENTRETIENS DE RECHERCHE

1. Les prises de parole sont précédées de l'abréviation du pseudonyme donné au locuteur, en majuscules suivi de deux points, comme suit : [XX :]. Les interventions du chercheur-intervieweur sont précédées du signe [PB :].
2. Les interventions du transcripateur sur le contenu textuel d'un verbatim procèdent d'un souci simultané de compréhensibilité sémantique, de lisibilité écrite et de fidélité au ton et à la rythmique des discours des locuteurs.
3. Les interventions du transcripateur sont bornées par les caractères suivants : [] (crochets). Elles peuvent prendre les formes suivantes :
 - [Passage inaudible.] : indique un court passage inaudible, de moins d'une phrase ou une pause significativement longue, selon le débit de l'informateur;
 - [Note : xxx xxx xxxxxxx.] : indique une intervention du transcripateur sur le contenu textuel (note lexicale, note informative, note contextuelle, variantes lexicales, ou variantes phonétiques).
 - [Pause.] : signale un arrêt inhabituellement long dans le discours d'un locuteur (voir notre emploi des signes de ponctuation).
4. Les signes de ponctuation suivants sont utilisées pour fidèlement l'agencement des propositions et des éléments syntaxiques, en plus de la rythmique des discours.
 - , la virgule correspond à un soupir (pause et enchaînement rapide). Elle sépare des éléments syntaxiques au sein d'une même phrase.
 - ... les points de suspension correspondent à un arrêt dans la trame du récit, suivi d'une pause de moins de deux secondes. Les points de suspension signalent qu'une phrase n'a pas été poursuivie jusqu'à sa complétion par le locuteur.
 - . le point signale un bref arrêt et marque la fin d'un élément syntaxique et sémantique distinct dans la trame du discours. Le locuteur arrive à la fin d'une phrase à cet endroit.
5. Les caractères : [deux points] et - [tirêt] n'indiquent pas spécifiquement la rythmique. Ils apparaissent lorsque leur usage permet de lever toute ambiguïté dans la compréhension, ou l'interprétation du discours, soit lorsqu'un degré élevé de certitude peut être atteint après une écoute assez attentive. Si un doute subsiste, alors la notation "point d'interrogation accompagnant une intervention textuelle entre crochets est utilisée comme suit : [xxx xxxx x xx xxxxxx ?].

6. Certaines locutions et tics linguistiques fréquemment employées par un locuteur sont systématiquement remplacés. Ils apparaissent alors dans les deux premières pages du verbatim, dans un souci d'illustrer la rythmique et le niveau de langage de l'informateur.

7. Un principe additionnel guide la transcription : celui de rendre justice à l'informateur, c.a.d. de faire en sorte que la transcription écrite permette de rendre compte avec justesse du niveau de langage, et du niveau de complexité de l'organisation interne du discours de l'informateur, malgré les hésitations et les incohérences propres à l'oralité.

Les guillemets, "xxxxx" , mettent en évidence une locution populaire, un régionalisme, ou une forme fautive d'usage courant.

Par souci de lisibilité, certaines formes fautives qui sont d'un usage courant au Québec français, ne sont pas annotées, et sont plutôt transcrites sous leur forme équivalente et linguistiquement correcte en français international.

Notons que ces substitutions et élisions doivent alors être jugées non significatives en regard de l'intention de communiquer de l'informateur. Le transcripteur se réfère alors aux notes mentales, ou écrites, prises en cours d'entretien, concernant le comportement non-verbal de l'informateur, le contexte d'entretien, etc. De plus, ces substitutions ne doivent pas compromettre la trame narrative du discours, *suivant le principe d'analyse sémantique structurale du discours qui veut que certaines locutions soient des repères intentionnels, véhiculant des signification(s) précises et l'intention de communiquer d'un sujet locuteur.*

8. La marque de soulignement indique que le locuteur place une emphase très grande sur un court segment discursif, en employant au moins l'une des stratégies orales suivantes : monter ou abaisser considérablement le volume, altérer significativement son débit, ou utiliser un ton qui produit un effet théâtral (ton de voix doucereux, ou ironique, pâmoison, marque auditive d'agressivité, etc.)

Patrice BUREAU.

Montréal, juillet-août 1998 (révisé en janvier 2000).

Patrice Bureau

Étude de cas de [REDACTED]

MATÉRIEL CONFIDENTIEL

REMARQUES GÉNÉRALES

1. Cette grille vise des entretiens avec des professionnels oeuvrant dans la communauté de [REDACTED] et dont les attributions amènent une connaissance et une expérience du développement économique en milieu abénaquis, ou chez d'autres nations autochtones.

2. À des fins comparatives, le questionnaire sonde les pratiques de développement chez d'autres nations amérindiennes du sud du Québec.

GRILLE DES DIMENSIONS ET SOUS-DIMENSIONS

A. PRATIQUES ÉCONOMIQUES DE L'INFORMATEUR

1. Expérience de travail

2. Administration de l'entreprise [REDACTED]

B. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE [REDACTED]

1. Expérience économique de la collectivité

2. Historique de la pourvoirie et de l'entreprise

3. Expérience politique de la collectivité

Étude sociologique de [REDACTED]

ENTRETIEN de recherche de [REDACTED]

(Intro)

- *Dans ma recherche sur l'entrepreneuriat et les Abénakis, j'étudie [REDACTED] qui est actuellement opérée par, et propriété du Conseil de bande [REDACTED]. Vous aurez peut-être l'occasion d'apprendre certaines généralités sur la pourvoirie, ou de me signaler des inexactitudes dans mes informations au fur et à mesure de l'entretien. Ce qui ne devrait pas prendre beaucoup plus qu'une heure et quart de votre temps. Cependant j'ai aussi besoin d'en connaître le plus possible sur votre expérience en tant [REDACTED] du Conseil de bande, ou de la bande de [REDACTED]*
- *Il me serait très utile pour ma propre gouverne, et seulement pour ma recherche universitaire, de pouvoir enregistrer notre conversation afin de me remémorer plus facilement des informations dont j'aurai besoin plus tard. Cet enregistrement demeurera évidemment confidentiel et il ne circulera aucune information permettant de vous identifier. Ai-je votre permission d'enregistrer afin de pouvoir plus facilement prendre des notes?*

A. PRATIQUES ÉCONOMIQUES DES AMÉRINDIENS

1) Expérience de travail de l'informateur

- *Quel est exactement votre travail à [REDACTED] ?*
- *J'aimerais savoir quelles circonstances vous ont amenées à travailler pour le Conseil de bande [REDACTED] [REDACTED]*
- *Avez-vous un autre travail en dehors de ce que vous faites ici? Quels travail faisiez-vous avant celui-ci ?*
- *Comment est organisé votre travail, en termes d'emploi du temps et de la coordination de ce travail?*
- *Comment est organisé votre travail (en terme de mode de rémunération, d'horaires, de l'environnement où se déroulait ce travail)?*
 - * *temps de travail : nombre d'heures consécutives, nombre de jours de travail consécutifs, nombre d'heures par semaine*
 - * *environnement de travail : lieu, climat*
 - * *calendrier (périodes de l'année) : début et fin du travail saisonnier, périodes de pointe (utiliser un calendrier, prendre l'exemple de la dernière saison)*
 - * *conditions de travail : mode de rémunération, type d'employeur*
 - * *lieu et environnement*
 - * *encadrement : superviseurs, subalternes*
 - * *tâches, responsabilités*
 - * *outils de travail*
matériels

1. (suite)

- *Parlez-moi du secteur d'activité où vous travaillez, ce que je crois être la consultation en management.*
- *Est-ce que des personnes de votre connaissance ont travaillé à la pourvoirie avant vous. Quel était exactement le travail de ces personnes à [REDACTED]*
- *Décrivez-moi comment vous avez appris le travail que vous exercez à la pourvoirie?*
 - ** Cours ou sessions de formation.*

2. Administration de l'entreprise [REDACTED]

- Dans quels dossiers le Gestionnaire externe intervient-il? Existe-t-il une définition de tâche pour les postes cadres de [REDACTED] précisément ceux de [REDACTED] et de [REDACTED]
- Dans quel but fait-on appel au Conseil d'administration, ou à ses membres, en dehors de son mandat consultatif? Et, les gens qui siègent sur le Conseil d'Administration, interviennent-ils aussi dans les dossiers qui touchent [REDACTED]? Comment, et pour quoi faire?
- Étant donné que [REDACTED] est la propriété du Conseil de bande, il me faudrait connaître l'ampleur du mandat économique du Conseil de bande, ce qui touche à l'entreprise [REDACTED] et également au territoire de [REDACTED]. J'aimerais que vous me décriviez les différents mandats économiques, et leur répartition entre les Conseillers (sans nécessairement les nommer)? Comment se fait la répartition des mandats entre les Conseillers?
- Dans quels dossiers autres économiques le Conseil de bande intervient-il et de quelle façon? Dans quel(s) but(s) le Conseil de bande intervient-il? Comment et quand le Conseil intervient-il dans les dossiers spécifiques à la [REDACTED]? Peut-il arriver que les Conseillers, individuellement, agissent dans certains dossiers économiques, et si oui pourquoi?
- Quand procède-t-on par résolution (prises en conseil)? Quand n'est-il pas nécessaire de procéder par résolution?

B. LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE [REDACTED]

1. Expérience économique de la collectivité

- *L'industrie forestière sont omniprésentes et très actives dans la région où se situe [REDACTED]. Selon mes informations, sur le territoire [REDACTED] il y a présentement de la coupe forestière, de la construction de routes forestières. est-ce exact?*
- *Le Conseil de bande intervient-il dans le processus entourant de tels projets? De quelle façon, et dans quel but précis, le Conseil de bande intervient-il?*
- *Le Conseil a-t-il intervenu durant la saison [REDACTED] auprès de la Compagnie [REDACTED] à propos des coupes forestières et des routes d'accès sur la pourvoirie. Pourriez-vous me décrire comment intervient le Conseil de bande dans un cas comme celui-ci?*
- *Je suppose que vous êtes devenu avec l'expérience assez familier avec le cadre légal ou juridique dans lequel opère un Conseil de bande. Entre autres, je voudrais en savoir plus sur ce qu'on appelle en jargon juridique la tenure foncière. En d'autres termes, est-ce que des arrangements administratifs ou juridiques particuliers sont nécessaires afin qu'un Conseil de bande puisse détenir un titre foncier comme [REDACTED] et aussi détenir les actions d'une entreprise comme [REDACTED]?*

*Je suis
A. R. V. N.*

*• Développement en (1) l'économie et le tourisme,
le commerce.*

1. (suite)

- *J'ai une question sur les contributions financières de certains partenaires, qui servent à des projets précis. Je pense ici surtout à [REDACTED] et à d'autres partenaires qui fournissent des contributions financières à la pourvoirie. Qui se charge généralement de faire les démarches de financement? [REDACTED]*
- *Comment les conditions économiques à [REDACTED] se comparent-elles à d'autres communautés amérindiennes que vous connaissez?*
- *Que souhaitez-vous que [REDACTED] accomplisse, et qui serait bénéfique à la communauté? Qu'est-ce que la communauté pourrait retirer de [REDACTED]?*

2. Historique de [REDACTED] et de l'entreprise

- (Intro:) Pour me permettre de comprendre le développement de l'entreprise que j'étudie, je souhaite en savoir le plus possible à propos de la période de fondation de [REDACTED]

Je veux surtout comprendre comment les Abénakis en sont arrivés à acquérir le territoire de [REDACTED] (en fait, le Conseil de bande détient un bail), et pourquoi ils ont fondé l'entreprise [REDACTED]

- A [REDACTED] il semble de notoriété publique que [REDACTED] aurait joué un rôle dans l'obtention de cette pourvoirie. Vous semblez savoir que d'autres personnes ont été mêlées à la fondation de l'entreprise. D'où venaient ces gens, et que faisaient-ils?

- • Rivalité entre [REDACTED] et [REDACTED] quand aux orientations de [REDACTED] à ses débuts. □

- Projets gouvernementaux vs. revendications territoriales. *Inclusionary federal.*

3. Expérience politique de la collectivité

- *La Pourvoirie est la propriété du conseil de bande [REDACTED]. Et, le Conseil de bande a été affecté par une crise politique aiguë, qui a mené aux élections de [REDACTED]. Cette crise a laissé de profondes traces dans la vie de la communauté et s'est répercutée évidemment sur l'entreprise que j'étudie. Vous sentez-vous confortable de nous parler de ces événements?*

(Si oui)

- *J'aimerais que vous me décriviez, de votre point de vue, ce qui s'est déroulé à [REDACTED] durant cette crise.*
- *Est-on en mesure de situer l'origine de ce conflit politique?*

(Si non)

- *De façon plus restreinte, vous sentiriez-vous plus à l'aise de nous parler de ce qui a le plus affecté l'administration et la prise de décision en ce qui concerne l'entreprise [REDACTED] dans cette crise politique?*
- *Pouvez-vous me décrire de quelle(s) façon(s) l'administration de [REDACTED] a été affectée durant cette période.*

Merci pour aimable collaboration.

- FIN. -

QUESTIONS pour les

ENTRETIENS de RECHERCHE

LÉGENDE :

MAJUSCULES : Dimensions et sous-dimensions de la grille d'entretien.

Italiques : Énoncés des questions.

* listes précédées d'une étoile : listes d'informations à aller chercher.

SOMMAIRE DES DIMENSIONS DE LA GRILLE :

- 1• *1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS DE TRAVAIL*
- 2• *2. QUESTIONS SUR L'ENTREPRISE*
- 3• *2.1 PRATIQUES D'EMBAUCHE*
- 4• *2.2 LE RAPPORT A L'ENVIRONNEMENT ET A LA NATURE*
- 5• *2.3 LES OPÉRATIONS*
- 6• *2.4 LA FORMATION DU PERSONNEL*
- 7• *2.5 FONCTIONS DES INSTANCES DE L'ORGANIGRAMME*
- 8• *3. QUESTIONS SUR LE MILIEU, LES ENTREPRISES ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AU SENS LARGE*
- 9• *3.1 EXPÉRIENCE ÉCONOMIQUE DU MILIEU*
- 10• *3.2 EXPÉRIENCE POLITIQUE DU MILIEU*
- 11• *3.3 HISTORIQUE DE [REDACTED]*

1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS DE TRAVAIL

(Intro :) J'aimerais d'abord connaître votre expérience de travail à [REDACTED]. Quelles circonstances vous ont amenées à travailler à [REDACTED]?

Quel est votre travail à [REDACTED]?

Comment est organisé votre travail (en terme de mode de rémunération, d'horaires, de l'environnement où se déroulent ce travail)?

* temps de travail : nombre d'heures consécutives, nombre de jours de travail consécutifs, nombre d'heures par semaine

* environnement de travail : lieu, climat

* calendrier (périodes de l'année) : début et fin du travail saisonnier, périodes de pointe (utiliser un calendrier, prendre l'exemple de la dernière saison)

* conditions de travail : mode de rémunération, type d'employeur

* lieu et environnement

* encadrement : superviseurs, subalternes

* tâches, responsabilités

(s'adressant aux employés)

Quels sont vos outils de travail [redacted] ?

*Avez-vous un autre travail en dehors de [redacted]
[redacted] ? Quels travail faisiez-vous avant celui à [redacted] ?*

2. QUESTIONS SUR L'ENTREPRISE

2.1 PRATIQUES D'EMBAUCHE

Sans vouloir paraître indiscret, mais en lien avec votre travail, quels diplômes ou certificats de compétence, ou qualifications particulières détenez-vous?

Est-ce que des personnes de votre connaissance ont travaillé à [REDACTED] avant vous? Quel était exactement le travail de ces personnes à [REDACTED]

(s'adressant à des employés d'administration)

Quels diplômes, ou certificats de compétence, ou qualifications [REDACTED] exige-t-elle de ses employés, et pour quel type de travail (par exemple, pour un travail manuel ou pour un travail de supervision)?

(s'adressant à des employés d'administration)

Prévoit-on exiger des diplômes ou des certificats de compétence dans l'avenir des employés qui travailleront à [REDACTED]?

(S'adressant à des administrateurs)

J'ai cru comprendre qu'il y a plusieurs catégories d'employés à [REDACTED] : les cadres, les saisonniers, les contractuels (animateurs, ouvriers [REDACTED]), sans oublier les surnumérateurs (programmes d'employabilité). Est-ce exact?

Pouvez-vous me décrire comment sont recrutés ces différents types d'employés, en prenant pour exemple les employés qui ont travaillé à [REDACTED] durant la saison qui vient de s'achever?

Pourquoi recrute-t-on les employés de la manière que vous venez de décrire?

* cadres; saisonniers; contractuels

(s'adressant à des employés manuels et d'administration)

J'aimerais en savoir plus sur les travaux de construction de l'été dernier, comme ceux des belvédères. Combien de temps ont duré ces travaux? Combien de personnes ont participé à des travaux de construction, et pendant combien de temps chacun (sans nécessairement nommer les personnes)?

* contractuels (location d'hélicoptères, entrepreneurs);

durée des travaux;

budget initial; dépassements de budget; description des postes de dépenses;

nombre de travailleurs surnuméraires; proportion d'autochtones parmi les saisonniers et les surnuméraires.

(s'adressant à des employés d'administration)

Parlez-moi de la construction des Maisons-Longues du Village traditionnel, des tipis et des buttes réparties sur le territoire de [REDACTED] [REDACTED] Combien de gens ont participé à leur construction, et pendant combien de temps?

(s'adressant à des employés d'administration)

Sauf erreur, cet été (ou l'été dernier), pour la construction des Maisons-Longues, on a fait effectuer la récolte d'écorce de bouleau par contrat, c'est-à-dire en payant un, tel, montant par feuille d'écorce. Pourquoi a-t-on procédé de cette manière?

2.2 RAPPORT A L'ENVIRONNEMENT ET A LA NATURE

Comment [REDACTED] effectue-t-elle la surveillance du territoire contre le feu, contre les dommages causés par les digues de castors, et contre le vandalisme?

(employés d'administration)

Comment supervise-t-on ces opérations de surveillance du territoire à l'année longue?

(employés d'administration)

[REDACTED] a-t-elle une politique en ce qui concerne l'environnement? De quelle façon [REDACTED] s'assure-t-elle de sa conformité à la réglementation en matière d'environnement? Comment fait-on pour régler les litiges en ce qui concerne l'environnement?

* Gestion des stocks de poissons; gestion des espèces animales (castors, ours); qualité des eaux (surveillance de l'eutrophisation).

2.3 LES OPÉRATIONS

En général, n'importe quel [REDACTED] dirait que les [REDACTED] et les [REDACTED] forment une clientèle fidèle, c'est à dire composée de gens qui reviennent d'année en année. Y a-t-il des clients que vous revoyez d'année en année à [REDACTED] Décrivez-moi l'ensemble de vos responsabilités envers [REDACTED] et [REDACTED] [REDACTED] qui viennent à la poursuite?

La clientèle des touristes et de la villégiature est évidemment différente des amateurs de chasse et de pêche. Quelles sont vos responsabilités envers les touristes?

2.4 LA FORMATION ET L'ÉDUCATION

Décrivez-moi comment vous avez appris le travail que vous exercez à [REDACTED]. Avez-vous suivi des cours ou des sessions de formation depuis vos débuts à [REDACTED]?

(S'adressant aux employés d'administration)

Quelle formation [REDACTED] pourrait-elle offrir à son personnel (incluant les surnuméraires), et pourquoi? Quelles qualités, ou compétences, sont recherchées, ou appréciées, chez les individus qui travaillent [REDACTED]?

(Aux résidents de [REDACTED])

Sans indiscretion, il se peut que vous ayez-vous déjà participé à des cours, à des groupes d'entraide ou à des activités dans votre région. De quel type d'activité s'agissait-il? Quel est votre intérêt pour le milieu naturel, ou l'environnement?

2.5 LES FONCTIONS DES INSTANCES DE L'ORGANIGRAMME

(Les questions de cette section s'adressent aux employés d'administration, aux Conseillers du Conseil de Bande et du Conseil d'Administration)

* Liste des instances : Conseil de Bande, Conseillers, Conseil d'Administration, membres individuels du Conseil d'administration, Cadres [REDACTED] employés, consultants, contractuels, membres individuels de la communauté de [REDACTED]

2.4.1 POSTES CADRES

*Dans quels dossiers le [REDACTED] intervient-il?
Existe-t-il une définition de tâche pour les postes cadres de [REDACTED]
[REDACTED] précisément ceux de [REDACTED] et de [REDACTED]?*

2.4.2 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dans quel but fait-on appel au Conseil d'administration, ou à ses membres, en dehors de son mandat consultatif? Et, les gens qui siègent sur le Conseil d'Administration, interviennent-ils aussi dans les dossiers qui touchent [REDACTED]? Comment, et pour quoi faire?

2.4.3 LE CONSEIL DE BANDE

[Toute cette section s'adresse à des Conseillers siégeant sur le Conseil de bande, ou à des employés du Conseil de bande]

2.4.3.1 MANDAT

Étant donné que [REDACTED] est la propriété du Conseil de bande, il me faudrait connaître l'ampleur du mandat économique du Conseil de bande, ce qui touche à l'entreprise [REDACTED] et également au territoire de [REDACTED]. J'aimerais que vous me décriviez les différents mandats économiques, et leur répartition entre les Conseillers (sans nécessairement les nommer)? Comment se fait la répartition des mandats entre les Conseillers?

Dans quels dossiers économiques le Conseil de bande intervient-il? De quelle manière et dans quel(s) but(s) le Conseil de bande intervient-il alors? Comment et quand le Conseil intervient-il dans les dossiers spécifiques à [REDACTED]? Peut-il arriver que les Conseillers, pris individuellement, agissent dans certains dossiers économiques, et pourquoi?

- * Quand procède-t-on par résolution (en conseil)?
- * Quand n'est-il pas nécessaire de procéder par résolution?

2.4.3.2 INTERVENTION DANS LES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

*Les industries forestière et hydroélectriques est abondamment présente et active dans la région où se situe [REDACTED].
Pouvez-vous nous dire s'il existe des projets de développement qui concernent le territoire de [REDACTED], par exemple : coupe forestière, construction de routes forestières.*

* sentiers de motoneige et ouverture en hiver (projet reporté à une année ultérieure); hydroélectricité

Le Conseil de bande intervient-il dans le processus entourant de tels projets de développement? De quelle façon, et dans quel but précis, le Conseil de bande intervient-il?

Le Conseil intervient-il en ce qui concerne la construction de routes forestières sur le territoire de [REDACTED]? Comment? Y a-t-il forcément un lien entre les négociations à propos des coupes forestières, et celles à propos des routes d'accès?

* Rôle du Conseil de bande, ou des Conseillers, dans les négociations avec [REDACTED]: routes, deuxième accès routier à la pourvoirie, nouveau pont, élargissement de la route d'accès.

2.4.3.3 INTERVENTION DANS LES PROJETS SUBVENTIONNÉS

J'ai une série de questions sur les contributions financières de certains partenaires, qui servent à des projets précis. Je pense ici surtout à Hydro-Québec, et c'est un exemple que je prends. Avant tout, existe-t-il d'autres partenaires qui fournissent des contributions financières à la pourvoirie?

Qui se charge généralement de faire les démarches de financement?

*Dans le cas précis [REDACTED] dans quels buts [REDACTED]
[REDACTED] a-t-elle reçu des sommes, et de quel montants s'agit-il?*

*Pour quelle raison [REDACTED] alloue-t-elle des fonds
spécifiquement pour la mise en valeur du territoire de [REDACTED]?*

* Détail des montants par projet; initiateurs des demandes de subventions; lien avec des revendications territoriales.

*[REDACTED] a aussi alloué des fonds pour la mise en valeur de
la culture, sauf erreur, et pour la construction du Centre
d'interprétation de la culture abénakise, et la mise sur pied de
l'exposition qu'elle abrite. Est-ce bien exact?*

Pour quelle raison cet argent a-t-il été alloué?

3. QUESTIONS SUR LE MILIEU, LES ENTREPRISES ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AU SENS LARGE

3.1 EXPÉRIENCE ÉCONOMIQUE

(Intro:) Je cherche à en connaître un peu plus sur [REDACTED] l'expérience économique des gens qui travaillent à [REDACTED] leur milieu et de leur famille.

Depuis quand demeurez-vous à [REDACTED]? Sans être indiscret, où avez-vous séjourné en dehors [REDACTED] et pour combien de temps?

Vos parents étaient-ils, ou sont-ils originaires de la communauté [REDACTED]? Dans le cas de vos parents, ont-ils résidé ailleurs qu'à [REDACTED] même, et pourquoi (pour quelque raison que ce soit)? Quelle était, ou quelles étaient, la ou les occupations de vos parents? Ont-ils travaillé à l'extérieur [REDACTED]? Si oui, entre quelle année et quelle année (au meilleur de votre connaissance) et à quel endroit?

Quelles sont les occupations des membres de votre famille (de ceux qui résident à [REDACTED] d'abord : frères, soeurs, parents, enfants, neveux et nièces, cousins, cousines)?

Y a-t-il des membres de votre famille qui demeurent actuellement, ou qui ont demeuré dans le passé à l'extérieur de [REDACTED] Si ce n'est pas indiscret, pour quelles raisons ont-ils séjourné en dehors de la communauté? Durant combien d'années sont-ils partis (une simple approximation suffit)?

Au meilleur de votre connaissance, quelles étaient l'occupation, ou les occupations, de vos grands-parents? Toujours dans la mesure de vos connaissances, à quel(s) endroit(s) ont-ils résidé, et vers quelle époque si vous le savez (même approximativement)? Pour quelle raison, selon vous, sont-ils allés demeurer à cet/ces endroit(s)?

* Entreprises [REDACTED] programmes d'entrepreneuriat; migrations pour le travail (États-Unis et Québec).

Décrivez-moi maintenant la situation économique à Wôlnak.

Comment les conditions économiques à [REDACTED] se compare-t-elles à d'autres communautés amérindiennes que vous connaissez?

(A des résidents de Wôlnak)

Que souhaitez-vous que [REDACTED] accomplisse, et qui serait bénéfique à la communauté? Qu'est-ce que la communauté pourrait retirer de [REDACTED]

La population des deux communautés de Wôlnak et d'Odanak a été invitée à l'inauguration du centre d'interprétation de la culture abénakise en [REDACTED] dernier. Que pensez-vous personnellement des initiatives comme le Centre d'interprétation et la mise sur pied de l'exposition qu'il abrite?

3.2 EXPÉRIENCE POLITIQUE DE LA COLLECTIVITÉ

(s'adressant aux résidents de Wôlnak)

*La Pourvoirie est la propriété du conseil de bande [REDACTED]
Et, le Conseil de bande a été affecté par une crise politique aiguë, qui
a mené aux élections de [REDACTED] Vous sentez-vous confortable de
nous parler de ces événements?*

(Si oui)

*J'aimerais que vous me décriviez ce qui s'est déroulé à [REDACTED]
durant cette crise.*

Où situez vous l'origine de ce conflit politique?

(Si non - ou s'adressant aux employés - tous types - résidents de [REDACTED] inclusivement)

De façon plus restreinte, vous sentez-vous à l'aise de nous parler de ce qui a pu se dérouler dans l'entreprise [REDACTED] durant la crise politique [REDACTED] au Conseil de bande [REDACTED]?

Pouvez-vous me décrire de quelle(s) façon(s) votre travail a été affecté durant cette période.

3.3 HISTORIQUE DE [REDACTED]

(La section qui suit s'adresse aux résidents [REDACTED] et aux informateurs-clés sur la période historique de fondation de [REDACTED])

(Intro:) Pour me permettre de comprendre le développement de l'entreprise que j'étudie, je souhaite en savoir le plus possible à propos de la période de fondation de [REDACTED]. Je veux surtout comprendre comment les Abénakis en sont arrivés à acquérir le territoire [REDACTED] (en fait, le Conseil de bande détient un bail), et pourquoi ils ont fondé l'entreprise appelée [REDACTED]. Accepteriez-vous de me parler, sans indiscretion, des événements et des personnes qui ont entourés la fondation de [REDACTED]?

Quand, et dans quelles circonstances, avez-vous pris connaissance du projet de fonder une entreprise qui opérerait sur le territoire actuel de [REDACTED]?

L'actuelle entreprise [REDACTED] s'appelait-elle autrement à une autre époque?

(Référer au document "Historique")

(Intro:) Dans le document (que je vous ai remis) et que j'appelle l'Historique de [REDACTED] j'ai rassemblé un certain nombre d'informations sur l'histoire de [REDACTED]. Je souhaite vérifier avec vous si les informations contenues à l'intérieur vous semblent correctes. J'apprécierais beaucoup si vous étiez en mesure de corriger ou de confirmer certains faits qui y sont décrits, de quelque façon que ce soit (par vos souvenirs, ou en faisant appel ou à des connaissances, ou même à l'aide de vieux papiers que vous auriez en votre possession, au besoin). Globalement, est-ce que les informations contenues dans cet Historique vous semblent refléter adéquatement la réalité?

(Référer au document à la section appropriée) Je m'intéresse à toute la période historique de la fondation de [REDACTED] [REDACTED] entre autres choses, pour savoir ce qu'il advenu du territoire [REDACTED] dans les années qui ont précédé la fondation de l'entreprise. Y a-t-il eu des revendications territoriales concernant le territoire [REDACTED]?

** (référer au document) Sauf erreur, le territoire actuel de [REDACTED] était auparavant un Club de chasse privé, qui appartenait à la famille [REDACTED] dont les membres étaient [REDACTED] (certains [REDACTED]), et qui auraient utilisé ce territoire pour [REDACTED] (cela a pris fin à une certaine époque vers 1980, ici ça ne me semble pas clair et je souhaite me renseigner là-dessus). Il aurait aussi été question de transformer en ZEC le Club de chasse ou la pourvoirie, comme on l'a fait pour les territoires environnants, ou encore de fusionner la pourvoirie à [REDACTED]. Êtes-vous en mesure de me renseigner sur ces faits éventuels?*

J'aimerais que vous me racontiez le plus possible dans le détail les événements qui ont entouré la fondation de [REDACTED] et le contexte de l'époque [REDACTED]

[REDACTED] à cette époque, [REDACTED] aurait joué un grand rôle dans l'obtention de cette pourvoirie. J'aimerais que vous m'en disiez le plus possible là-dessus.

Parlez-moi davantage, sans indiscretion, des gens qui ont été mêlés à la fondation de la pourvoirie. D'où venaient ces gens, et que faisaient-ils?

* Rivalité entre [REDACTED] et [REDACTED] quand aux orientations de [REDACTED] à ses débuts. Projets gouvernementaux vs. revendications territoriales. Qu'est-il advenu des principaux acteurs de la période la fondation de [REDACTED]
[REDACTED]

- FIN. -

Patrice Marcel BUREAU, B.Sc., Sociologue.

- Date : Mardi, 6 octobre 1998.
- À l'attention de :
 - Membres en exercice du *Conseil de Bande* de [REDACTED]
 - Employés et administrateurs, externes et internes, salariés ou non, de [REDACTED]
 - Membres reconnus de la *Bande* [REDACTED] et/ou résidents de la localité de [REDACTED] (Québec).
- Référence : Étude sociologique de [REDACTED]

OBJET : PROMESSE DE CONFIDENTIALITÉ

Madame, Monsieur,

La présente fait suite à l'acceptation, récemment signifiée à nous par l'entremise [REDACTED] de notre projet d'étude sociologique de cette entreprise.

À titre d'initiateur du projet d'étude [REDACTED], je désire exprimer ma gratitude à l'endroit des administrateurs(trices), pour leur compréhension et leur bienveillance à l'endroit de ma récente requête.

À titre d'étudiant dans un programme de formation à la recherche à l'Université de Montréal, je vous avise que votre, gracieuse, participation à cette recherche engage, de notre part, une promesse de confidentialité automatique. Notre intervention de recherche s'appuie, en cela, sur les principes et sur l'esprit de la politique de l'Université de Montréal, en matière de recherche avec des sujets humains, ou en milieu social, tels que stipulés à la page suivante.

(...suite)

Politique relative au caractère confidentiel des informations et des matériaux de recherche et à la confidentialité des personnes

- La pratique de la recherche en milieu social répond à un code de déontologie professionnelle sévère, et se trouve placée sous la surveillance d'un comité de Déontologie, à l'Université de Montréal.
- Le(s) chercheur(s) veille(nt) en tout temps à préserver le caractère confidentiel de toute information et de tout propos recueillis pour des fins de recherche. Seul un nombre restreint de professionnels de la recherche accèdent à ces matériaux, et aux seules fins d'évaluer le travail de recherche selon des critères, professionnels et scientifiques, en vigueur dans le(s) domaine(s) de recherche approprié(s).
- Le(s) chercheur(s) s'engage(nt) auprès des personnes qui participent à une recherche, à préserver leur anonymat, ainsi que l'anonymat des personnes auxquelles il est fait référence dans la recherche, dans toute la mesure où le(s) chercheur(s) peu(ven)t leur garantir explicitement cet anonymat.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments,

PATRICE MARCEL BUREAU

ÉTUDIANT À LA MAÎTRISE EN
SOCIOLOGIE, UNIVERSITÉ DE
MONTRÉAL, 1997-1999.

RÉSIDENCE ET ADRESSE DE CORRESPONDANCE :

2350, RUE ÉDOUARD-MONTPÉLIT #10 233

RÉSIDENCE C, UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (QUÉBEC) H3T 1J4.

TÉL : 514 - 343 - 6532 (EXTENSION 44 511 #).

DIRECTION DE RECHERCHE ET RÉFÉRENCE :

M. PAUL SABOURIN, PH.D., PROFESSEUR AGRÉGÉ

DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE, UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

C.P. 6204, SUCCURSALE CENTRE-VILLE, MONTRÉAL (QUÉBEC) H3C 3T4.

TÉL : 514 - 343 - 7505.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

SUR LES PREMIÈRES NATIONS NORDAMÉRICAINES

- ARCAND, Bernard et Sylvie VINCENT, L'IMAGE DE L'AMÉRINDIEN DANS LES MANUELS SCOLAIRES DU QUÉBEC (Montréal : Hurtubise/HMH, 1979).
- ARENSBERG, C. M., "The Old World Peoples: The Place of European Cultures in World Ethnography", ANTHROPOLOGICAL QUARTERLY, vol. 36, 1963.
- ASCH, Michael, "Aboriginal Self-Government and Canadian Constitutional Identity: Building Reconciliation", in M. D. Lewin (dir.), ETHNICITY AND ABORIGINALITY: CASE STUDIES IN ETHNONATIONALISM (Toronto : University of Toronto Press, 1993), pp. 29-51.
- BEAUCAGE, Pierre, "Démographie, culture, politique : la condition indienne au Mexique", ANTHROPOLOGIE ET SOCIÉTÉS, vol. 11, no. 2, 1987, pp. 13-31.
- BEAULIEU, Alain et Diane BÉLANGER, LES AUTOCHTONES DU QUÉBEC. DES PREMIÈRES ALLIANCES AUX REVENDICATIONS CONTEMPORAINES (Québec/Montréal : Musée de la Civilisation/Fides, 1997), 184 p.
- BÉCHARD, Henri, S.J., THE ORIGINAL CAUGHNAWAGA INDIANS (Montréal : International Publishers, 1976), 258 p.
- BERNAND, Carmen et Serge GRUZINSKI, HISTOIRE DU NOUVEAU-MONDE, Vol. 2, 3 vols., vol. 3 à paraître (Paris : Fayard, 1993), 792 p.
- BERRY, John W., "Psychology in and of Canada. One Small Step Toward a Universal Psychology", Chap. 16 in U. Kim et J. W. Berry (dir.), INDIGENOUS PSYCHOLOGIES. RESEARCH AND EXPERIENCE IN CULTURAL CONTEXT, Cross-Cultural Research and Methodology Series, 17 (Newbury Park/London/New Delhi : Sage Publications, 1993), R. Holland (dir.), pp. 260-276.
- BERRY, John W. et Uichol KIM, "The Way Ahead: From Indigenous Psychologies to a Universal Psychology", Chap. 17 in U. Kim et J. W. Berry (dir.), INDIGENOUS PSYCHOLOGIES. RESEARCH AND EXPERIENCE IN CULTURAL CONTEXT, Cross-Cultural Research and Methodology Series, 17 (Newbury Park/London/New Delhi : Sage Publications, 1993), R. Holland (dir.), pp. 277-280.
- BHIERER, Harold, Sylvie GAGNON et Jacinte ROBERGE, WAMPOUM ET LETTRES PATENTES. ÉTUDE EXPLORATOIRE DE L'ENTREPRENEURIAT AUTOCHTONE (Ottawa / Québec : L'Institut de Recherches politiques / Les Presses de l'Université Laval, 1989), 255 p.

- CANADA, 1979 : BLISHEN, B. ET Alexander LOCKHART, SOCIO-ECONOMIC IMPACT MODEL FOR NORTHERN DEVELOPMENT, (Ottawa: Department of Indian and Northern Affairs).
- , 1979 : TRAITÉ D'AMITIÉ, DE COMMERCE ET DE NAVIGATION, 1794-1796. TRAITÉ JAY (Ottawa : Centre de recherche historique et d'étude des traités).
- , 1996 : POLITIQUES OFFICIELLE ET PEUPLES AUTOCHTONES, Vol. 1, Soliloque et dialogue : Aperçu des grandes tendances de la politique officielle relative aux peuples autochtones (Ottawa : Groupe Communication Canada).
- BOUCHARD, Serge, Sylvie VINCENT ET José MAILHOT, PEUPLES AUTOCHTONES DE L'AMÉRIQUE DU NORD : DE LA RÉDUCTION À LA COEXISTENCE (Ste-Foy, QC : Télé-Université, 1989), 524 p.
- BRAUND, Kathryn ET E. HOLLAND, THE CREEK INDIAN TRADE WITH ANGLO-AMERICA: 1685-1815 (University of Nebraska Press, 1993).
- BRETON, Raymond ET Gail Grant AKIAN, URBAN INSTITUTIONS AND PEOPLE OF INDIAN ANCESTRY, Occasional paper (Montréal : Institute for Research on Public Policy, 1978).
- BRYANT, Miles T., "Cross-Cultural Understanding of Leadership: Themes from Native American Interviews", EDUCATIONAL MANAGEMENT & ADMINISTRATION, vol. 26, no. 1, January, 1998, pp. 7-20.
- BUREAU, Patrice Marcel, "Plaine, Montagne et Urbanité", CONJONCTURES, no. 22, 1995, pp. 53-77.
- CHAREST, Paul, "L'évolution culturelle des Amérindiens du subarctique québécois : du nomadisme à la sédentarisation", in G. Duhaime (dir.), LE DÉVELOPPEMENT DES PEUPLES DU NORD. ACTES DU PREMIER COLLOQUE QUÉBEC-RUSSIE (Québec : GÉTIC, 1988), pp. 201-216.
- CHARLAND, Thomas-M., HISTOIRE DES ABÉNAKIS (1675-1937), 2e éd. (Montréal : Éditions du Lévrier, 1989), 368 p.
- CHOI, Sang-Chin, Uichol KIM ET Soo-Hyang CHOI, "Indigenous Analysis of Collective Representations. A Korean Perspective", Chap. 12 in U. Kim et J. W. Berry (dir.), INDIGENOUS PSYCHOLOGIES. RESEARCH AND EXPERIENCE IN CULTURAL CONTEXT, Cross-Cultural Research and Methodology Series, 17 (Newbury Park/London/New Delhi : Sage Publications, 1993), R. Holland (dir.), pp. 193-210.
- CLASTRES, Pierre, LA SOCIÉTÉ CONTRE L'ÉTAT. RECHERCHES D'ANTHROPOLOGIE POLITIQUE (Paris : Éditions de Minuit, 1974), 186 p.
- , RECHERCHES D'ANTHROPOLOGIE POLITIQUE (Paris : Seuil, 1980).
- CLATWORTHY, Stewart J., THE EFFECTS OF LENGTH OF URBAN RESIDENCY ON NATIVE LABOUR MARKET BEHAVIOUR, Research and Working Papers, University of Winnipeg (Winnipeg : Institute of Urban Studies, 1982), 45 p. Plus append.

- COLLIN, Dominique, "Modernité et tradition dans le discours identitaire autochtone", RECHERCHES SOCIOGRAPHIQUES, vol. 35, no. 3, Les Autochtones, Septembre-Octobre, 1994, pp. 477-504.
- CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE, 1994 : MÉMOIRE À LA COMMISSION ROYALE SUR LES PEUPLES AUTOCHTONES, Présenté par le groupe des vingt-deux participants et participantes à la rencontre "Pour mieux se comprendre" organisée par le Conseil permanent de la jeunesse, les 30 septembre, 1er et 2 octobre 1993.
- COUVRETTE, Christian, "La Cité ethnique : l'institutionnalisation de la différence", RECHERCHES SOCIOGRAPHIQUES, vol. 35, no. 3, Les Autochtones, Septembre-Octobre, 1994, pp. 455-476.
- DANZIGER, Edmund Jefferson, SURVIVAL AND REGENERATION: DETROIT'S AMERICAN INDIAN COMMUNITY (Detroit : Wayne State University Press, 1991).
- DELORIA, Vine, CUSTER DIED FOR YOUR SINS : AN INDIAN MANIFESTO, 2e éd. (New York : Macmillan, 1971), 279 p.
- DESCOLA, Philippe, "Commentaires", in S. Gruzinski et N. Wachtel (dir.), LE NOUVEAU MONDE MONDES NOUVEAUX. L'EXPÉRIENCE AMÉRICAINNE. ACTES DU COLLOQUE ORGANISÉ PAR LE CERMACA (EHESS/CNRS), PARIS, 2, 3 ET 4 JUIN 1992 (Paris : Éditions Recherche sur les Civilisations/Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1996), pp. 163-167.
- DORAIS, Louis-Jacques, "Langue, identité et philosophie du développement nordique", in G. Duhaime (dir.), LE DÉVELOPPEMENT DES PEUPLES DU NORD. ACTES DU PREMIER COLLOQUE QUÉBEC-RUSSIE (Québec : GÉTIC, 1988), pp. 21-28.
- DUHAIME, Gérard, DE L'IGLOO AU H.L.M. : LES INUIT SÉDENTAIRES ET L'ÉTAT-PROVIDENCE, Collection Nordicana (Québec : Centre d'Études Nordiques, Université Laval, 1985), 78 p.
- , NICHIEU, NI LOUP. L'ÉCONOMIE, L'ÉTAT ET LES INUIT DU QUÉBEC ARCTIQUE, thèse Ph.D., Québec, département de Sociologie, Université Laval, 1987, 571 p.
- , "Le régime économique de l'Arctique québécois", in G. Duhaime (dir.), LE DÉVELOPPEMENT DES PEUPLES DU NORD. ACTES DU PREMIER COLLOQUE QUÉBEC-RUSSIE (Québec : GÉTIC, 1988), pp. 29-35.
- , "Le pluriel de l'Arctique", SOCIOLOGIE ET SOCIÉTÉS, vol. XXIII, no. 2, 1991, pp. 113-128.
- DUPUIS, Renée, LA QUESTION INDIENNE AU CANADA, Collection Express (Montréal : Boréal, 1991), 125 p. "organisation sociale et politique" : 42-58; "Conditions socio-économiques" : 59-60.
- DURKHEIM, Émile, LES FORMES ÉLÉMENTAIRES DE LA VIE RELIGIEUSE (Paris : Presses Universitaires de France, 1979).

- EGGAN, Fred, SOCIAL ORGANIZATION OF THE WESTERN PUEBLOS (Chicago : University of Chicago Press, 1950), 373 p.
- , "Social Anthropology and the method of Controlled Comparison", AMERICAN ANTHROPOLOGIST, vol. 56, 1954.
- (dir.), THE AMERICAN INDIAN: PERSPECTIVES FOR THE STUDY OF SOCIAL CHANGE (Chicago : Aldine Publishing Company, 1964), 193 p.
- , SOCIAL ANTHROPOLOGY OF NORTH AMERICAN TRIBES : ESSAYS IN SOCIAL ORGANIZATION, LAW, AND RELIGION (Chicago : University of Chicago Press, 1977), 456 p.
- ELLEN, Roy F., "What Black Elk left unsaid : On the illusory images of Green primitivism", ANTHROPOLOGY TODAY, vol. 2, no. 6, December, 1986, pp. 8-12.
- FEIT, Harvey Allan, WASWANAPI REALITIES: RESOURCE MANAGEMENT AND COGNITIVE STRUCTURE, thèse Ph.D., Montréal : Université McGill, département d'Anthropologie, 1978, 1149 p.
- FENTON, William N., "Structure, Continuity, and Change in the Process of Iroquois Treaty Making", Chap. 1 in F. A. Jennings (dir.), THE HISTORY AND CULTURE OF IROQUOIS DIPLOMACY: AN INTERDISCIPLINARY GUIDE TO THE TREATIES OF THE SIX NATIONS AND THEIR LEAGUE (Syracuse, NY : Syracuse University Press, 1985), pp. 3-36.
- FRIDERES, J. S., NATIVE POEPLER IN CANADA. CONTEMPORARY CONFLICTS (Scarborough : Prentice-Hall Canada, 1988).
- GENTILCORE, R. Louis (dir.), ATLAS HISTORIQUE DU CANADA, Vol. vol. 2 "La transformation du territoire. 1800-1891", 2 vols., Trad. française par Jean-Claude ROBERT (dir.) (Montréal : PUM, 1993).
- GEORGE, Peter, Fikret BERKES ET Richard J. PRESTON, "Aboriginal Harvesting in the Moose River Basin: A Historical and Contemporary Analysis", THE CANADIAN REVIEW OF SOCIOLOGY AND ANTHROPOLOGY / REVUE CANADIENNE DE SOCIOLOGIE ET D'ANTHROPOLOGIE, vol. 32, no. 1, February, 1995, pp. 69-90.
- GÉTIC (Groupe d'Études sur les Inuit et le circumpolaire), 1991 : BILAN DE LA RECHERCHE SUR LES AUTOCHTONES À L'UNIVERSITÉ LAVAL DE 1988 À NOS JOURS (Québec : Université Laval, 1991), 98 p.
- HAMELIN, Louis-Edmond, "Thèmes de l'Autochtonie canadienne", RECHERCHES SOCIOGRAPHIQUES, vol. 35, no. 3, Les Autochtones, Septembre-Octobre, 1994, pp. 421-432.
- HARVEY, Fernand, "L'historiographie du Nord-du-Québec", RECHERCHES SOCIOGRAPHIQUES, vol. 35, no. 3, Les Autochtones, Septembre-Octobre, 1994, pp. 373-420.
- HARVEY, Sylvain, LE QUÉBEC AMÉRINDIEN ET INUIT (Québec : les Éditions Sylvain Harvey, 1997).

- HAWTHORNE, Harry Bertram, A SURVEY OF THE CONTEMPORARY INDIANS OF CANADA : A REPORT ON ECONOMIC, POLITICAL, AND EDUCATIONAL NEEDS AND POLICIES, Vol. 1-2, (Ottawa : Indian Affairs Branch, 1967).
- HAWTHORNE, Harry Bertram, C. S. BELSHAW ET S. M. JAMIESON, THE INDIANS OF BRITISH-COLUMBIA : A STUDY OF CONTEMPORARY SOCIAL ADJUSTMENT (Toronto : University of Toronto Press, 1958), 499 p.
- KIM, Choon Soon, "Applaudir d'une seule main. Pour un renouveau de la tradition anthropologique occidentale", CAHIERS ETHNOLOGIQUES, vol. 18, no. L'ethnologie indigène, 1996, pp. 29-48.
- KINKADE, Dale, "The Decline of Native Languages in Canada", in R. H. Robins et E. M. Uhlenbeck (dir.), ENDANGERED LANGUAGES (Oxford : Berg Publishers Ltd., 1991), pp. 157-176.
- LITHMAN, Yngve Georg, THE COMMUNITY APART: A CASE STUDY OF A CANADIAN INDIAN RESERVE COMMUNITY (Winnipeg : The University of Manitoba Press, 1984).
- LITTLEFIELD, Alice ET Martha C. KNACK (dir.), NATIVE AMERICANS AND WAGE LABOR; ETHNOHISTORICAL PERSPECTIVES (Oklahoma City : University of Oklahoma Press, 1996).
- LOCKHART, Alexander, "Community-based development and conventionnal economics in the Canadian North", in E. M. Bennett (dir.), SOCIAL INTERVENTION: THEORY AND PRACTICE (Lewiston, NY : The Edwin Miller Press, 1987), pp. 393-414.
- , "Finding a Common Voice: the Native Computer Communications Network Project", Chap. 1 in P. Kariya (dir.), NATIVE SOCIO-ECONOMIC DEVELOPMENT IN CANADA: CHANGE, PROMISE AND INNOVATION, Native Issues, 2 (Winnipeg : Institute of Urban Studies, University of Winnipeg, 1989), pp. 3-18.
- LOWIE, Robert H., "Some Aspects of Political Organization Among the American Aborigines", in R. Cohen et J. Middleton (dir.), COMPARATIVE POLITICAL SYSTEMS. STUDIES IN THE POLITICS OF PRE-INDUSTRIAL SOCIETIES, American Museum Sourcebooks in Anthropology, Published for the American Museum of Natural History (Garden City, NY : The Natural History Press, 1967), pp. 63-87.
- MAILHOT, José ET Sylvie VINCENT, "Le Droit foncier Montagnais", INTERCULTURE, CAHIERS 75-76, vol. XV, no. 2-3, Avril-Septembre, 1982, pp. 65-74.
- SOCIÉTÉ MAKIVIK CORPORATION, 1997 : MAKIVIK CORPORATION 1996-1997 ANNUAL REPORT / SOCIÉTÉ MAKIVIK RAPPORT ANNUEL 1996-1997, Kuujjuaq/Lachine.
- MEILLASSOUX, Claude, "La «Parenté» Inuit serait-elle sensible à la conception matérialiste de l'histoire?", L'ETHNOGRAPHIE, vol. 90, no. 115, 1994, pp. 115-145.

- MINER, H. Craig, "The Cherokee Oil and Gas Co., 1889-1902: Indian Sovereignty and Economic Change", BUSINESS HISTORY REVIEW, vol. 46, Spring 1972, pp. 45-66.
- , THE CORPORATION AND THE INDIAN (Columbia, MS : University of Missouri Press, 1976), 235 p.
- MOGHADDAM, Fathali M., "Traditional and Modern Psychologies in Competing Cultural Systems", Chap. 7 in U. Kim et J. W. Berry (dir.), INDIGENOUS PSYCHOLOGIES. RESEARCH AND EXPERIENCE IN CULTURAL CONTEXT, Cross-Cultural Research and Methodology Series, 17 (Newbury Park/London/New Delhi : Sage Publications, 1993), pp. 118-132.
- MOORE, John (dir.), THE POLITICAL ECONOMY OF NORTH AMERICAN INDIANS (University of Oklahoma Press, 1993).
- MORANTZ, Toby, "The Fur Trade and the Cree of James Bay", in C. M. Judd et A. J. Ray (dir.), OLD TRAILS AND NEW DIRECTIONS: PAPERS OF THE THIRD NORTH AMERICAN FUR TRADE CONFERENCE (Toronto : University of Toronto Press, 1980), pp. 40-58.
- NAGEL, Joane, AMERICAN INDIAN ETHNIC RENEWAL: RED POWER AND THE RESURGENCE OF IDENTITY AND CULTURE (New York : Oxford University Press, 1996), 298 p.
- NAGLER, Mark (dir.), PERSPECTIVES ON THE NORTH AMERICAN INDIANS (Toronto : McClelland and Stewart, 1972), 302 p.
- PATENAUDE, Micheline, LE DROIT PROVINCIAL ET LES TERRES INDIENNES (Montréal : Les éditions Yvon Blais, inc., 1986), 198 p.
- QUÉBEC, 1984 : NATIONS AUTOCHTONES DU QUÉBEC, SAGMAI (Secrétariat des activités gouvernementales en milieu amérindien et inuit).
- , 1993 : WÔBANAKI, LA TERRE DE L'AURORE : LS ABÉNAQUIS DU QUÉBEC, Graficor/Ministère de l'Éducation/Musée de la Civilisation
- , 1996 : WENDAKE, CHEZ LES WENDAT : LES HURONS-WENDAT DU QUÉBEC, Québec : Graficor/Ministère de l'Éducation/Musée de la Civilisation
- SAGANASH, Diom Roméo, "Gouvernement autochtone et nationalisme ethnique", CAHIERS DE RECHERCHE SOCIOLOGIQUE, Ethnicité et Nationalismes: nouveaux regards, 1993, pp. 21-43.
- SAHLINS, Marshall D., SOCIAL STRATIFICATION IN POLYNESIA (Washington : The American Ethnological Society, 1958).
- , STONE AGE ECONOMICS (Chicago : Aldine-Atherton, 1972), 348 p.
- , ISLANDS OF HISTORY (Chicago : University of Chicago Press, 1985), 180 p.

- SALISBURY, Richard Frank, "Applications and Theory in Canadian Anthropology: the James Bay Agreement", TRANSACTIONS OF THE ROYAL SOCIETY OF CANADA, 4, vol. 1, 1979, pp. 229-241.
- , "Affluence and Cultural Survival: An Introduction", in R. F. Salisbury et E. Tooker (dir.), AFFLUENCE AND CULTURAL SURVIVAL: 1981 PROCEEDINGS OF THE AMERICAN ETHNOLOGICAL SOCIETY (Washington : American Ethnological Society, 1984), pp. 1-11.
- , A HOMELAND FOR THE CREE: REGIONAL DEVELOPMENT IN JAMES BAY, 1971-1981 (Montreal : McGill-Queen's University Press, 1986), 172 p.
- SALISBURY, Richard Frank *ET AL.*, LE DÉVELOPPEMENT ET LA BAIE-JAMES : L'IMPACT SOCIO-ÉCONOMIQUE DU PROJET HYDRO-ÉLECTRIQUE (Montréal : Université McGill, 1972a), 204 p.
- (dir.), NOT BY BREAD ALONE: SUBSISTENCE ECONOMIES OF THE PEOPLE OF FORT GEORGE, EASTMAIN, GREAT WHALE, FORT CHIMO, AND THE NITCHEQUAN BAND FROM MISTASSINI (Montréal : Indians of Quebec Association/ Association Québécoise des Indiens, 1972b).
- SAVARD, Rémi, CARCAJOU ET LE SENS DU MONDE. RÉCITS MONTAGNAIS-NASKAPIS, 3e éd., Série Cultures amérindiennes (Québec : Ministère des Affaires Culturelles, 1974), 128 p.
- , "Un projet d'État Indien indépendant à la fin du XVIIIe siècle et le Traité de Jay", RECHERCHES AMÉRINDIENNES AU QUÉBEC, vol. XXIV, no. 4, 1994, pp. 57-69.
- , L'ALGONQUIN TESSOUAT ET LA FONDATION DE MONTRÉAL : DIPLOMATIE FRANCO-INDIENNE EN NOUVELLE-FRANCE. ESSAI (Montréal : L'Hexagone, 1996), 186 p.
- SCOTT, Colin, "Between 'Original Affluence' and Consumer Affluence : Domestic Production and Guaranteed Income for James Bay Cree Hunters", in R. F. Salisbury et E. Tooker (dir.), AFFLUENCE AND CULTURAL SURVIVAL : 1981 PROCEEDINGS OF THE AMERICAN ETHNOLOGICAL SOCIETY (Washington : American Ethnological Society, 1984), pp. 74-86.
- SIMARD, Jean-Jacques, LA RÉVOLUTION CONGELÉE : COOPÉRATION ET DÉVELOPPEMENT AU NOUVEAU-QUÉBEC INUIT, thèse Ph.D., Québec, Université Laval, département de Sociologie et d'Anthropologie, 1982.
- , "Autogestion et Amérindiens", RECHERCHES AMÉRINDIENNES AU QUÉBEC, vol. XIII, no. 1, 1983a, pp. 27-34 (partie I de II).
- , "La culture ébréchée au poste de commande", RECHERCHES AMÉRINDIENNES AU QUÉBEC, vol. XIII, no. 2, 1983b, pp. 131-138 (partie II de II).
- , "Par-delà le bien et le mal. Rapports identitaires et colonialisme au pays des Inuit", SOCIOLOGIE ET SOCIÉTÉS, vol. XV, no. 2, 1983c, pp. 55-71.
- , "L'anthropologie et son casse-tête", ANTHROPOLOGIE ET SOCIÉTÉS, vol. 12, no. 1, 1988a, pp. 77-102.

- , *White Ghosts, Red Shadows: The Reduction of North-American Natives*, in Conseil québécois de la recherche sociale, LA SITUATION AMÉRINDIENNE AU QUÉBEC SOUS L'ANGLE DES PROBLÈMES D'IDENTITÉ ET DES MODES DE PRODUCTION, Québec, 1988b, pp. 77-124.
- (dir.), TENDANCES NORDIQUES. LES CHANGEMENTS SOCIAUX 1970-1990 CHEZ LES CRIS ET LES INUIT DU QUÉBEC : UNE ENQUÊTE STATISTIQUE EXPLORATOIRE, 2 vols. (Québec : GETIC, 1996).
- SMITH, Donald B., LE «SAUVAGE» PENDANT LA PÉRIODE HÉROÏQUE DE LA NOUVELLE-FRANCE (1534-1663) D'APRÈS LES HISTORIENS CANADIENS-FRANÇAIS DES XIXE ET XXE SIÈCLES, Coll. Cultures amérindiennes, Préface de Rémi Savard (LaSalle : Éditions Hurtubise HMH, Limitée, 1974), 136 p.
- STUCKI, Larry R., "Will the 'Real' Indian survive?: Tourism and Affluence at Cherokee, North Carolina", in R. F. Salisbury et E. Tooker (dir.), AFFLUENCE AND CULTURAL SURVIVAL: 1981 PROCEEDINGS OF THE AMERICAN ETHNOLOGICAL SOCIETY (Washington : American Ethnological Society, 1981), pp. 41-53.
- STYMEIST, David H., ETHNICS AND INDIANS: SOCIAL RELATIONS IN A NORTHWESTERN ONTARIO TOWN (Buffalo : Peter Martin Associates Limited, 1975), 98 p.
- TAIT, Ian, "Indians in the Eastern Townships", in J.-M. M. Dubois (dir.), LES CANTONS DE L'EST. ASPECTS GÉOGRAPHIQUES, POLITIQUES, SOCIO-ÉCONOMIQUES ET CULTURELS (Sherbrooke : Les Éditions de l'Université de Sherbrooke, 1989), pp. 67-71.
- TALBOT, Steve, "Native Americans and the Working Class", in W. A. Van Horne et T. V. Tonneson (dir.), ETHNICITY AND THE WORK FORCE, Ethnicity and Public Policy Series, IV (Madison, WI : University of Wisconsin System, 1985a), pp. 65-95.
- , ROOTS OF OPPRESSION: THE AMERICAN INDIAN QUESTION, 2e éd. (New York : International Publishers, 1985b).
- TANNER, Adrian, "Le pouvoir et les peuples du Quart-monde", ANTHROPOLOGIE ET SOCIÉTÉS, vol. 16-3, no. Autochtones et Pouvoirs, 1992, pp. 17-35.
- , "History and Culture in the Generation of Ethnic Nationalism", Chap. 4 in M. D. Lewin (dir.), ETHNICITY AND ABORIGINALITY: CASE STUDIES IN ETHNONATIONALISM (Toronto : University of Toronto Press, 1993), pp. 75-96.
- THÉRIEN, Gilles, "L'Indien imaginaire : une hypothèse", RECHERCHES AMÉRINDIENNES AU QUÉBEC, vol. XVII, no. 3, L'Indien imaginaire, 1987, pp. 3-21.
- THOMPSON, Stephen I., Susan C. VEHIK ET Daniel C. SWAN, "Oil Wealth and the Osage Indians", in R. F. Salisbury et E. Tooker (dir.), AFFLUENCE AND CULTURAL SURVIVAL: 1981 PROCEEDINGS OF THE AMERICAN ETHNOLOGICAL SOCIETY (Washington : American Ethnological Society, 1984), pp. 40-52.

- TODOROV, Tzvetan T., LA CONQUÊTE DE L'AMÉRIQUE. LA QUESTION DE L'AUTRE (Paris : Seuil, 1982), 281 p.
- TREMBLAY, Marc-Adélar, "La renaissance de l'identité amérindienne dans l'espace québécois", *in* G. Duhaime (dir.), LE DÉVELOPPEMENT DES PEUPLES DU NORD. ACTES DU PREMIER COLLOQUE QUÉBEC-RUSSIE (Québec : GÉTIC, 1988), pp. 3-14.
- TREMBLAY, Marc-Adélar et Carole LÉVESQUE, QUEBEC SOCIAL SCIENCE AND CANADIAN INDIGENOUS POEPLS : AN OVERVIEW OF RESEARCH TRENDS, 1960-1990, Polaris Papers (Ottawa : Canadian Polar Commission, 1997), 50 p.
- TRIGGER, Bruce G. (dir.), HANDBOOK OF NORTH AMERICAN INDIANS, 20 vols. (Washington : Smithsonian Institution, 1978).
- TRIMBLE, Joseph E. et Beatrice MEDECINE, "Diversification of American Indians. Forming an Indigenous Perspective", Chap. 8 *in* U. Kim et J. W. Berry (dir.), INDIGENOUS PSYCHOLOGIES. RESEARCH AND EXPERIENCE IN CULTURAL CONTEXT, Cross-Cultural Research and Methodology Series, 17 (Newbury Park/London/New Delhi : Sage Publications, 1993), R. Holland (dir.), pp. 133-151.
- TURNER RUFFING, Lorraine, "The Navajo Nation: A History of Dependency and Underdevelopment", THE REVIEW OF RADICAL POLITICAL ECONOMICS, vol. XI, no. 2, Summer, 1979, pp. 25-37.
- VACHON, Robert, "La dynamique Mohawk de la Paix, chap.3 : "Le peuple de la Grande Paix"", INTERCULTURE, CAHIER 118, vol. XXVI, no. 1, Hiver, 1993, pp. 1-86.
- VELARDE TILLER, Veronica E. (dir.), TILLER'S GUIDE TO INDIAN COUNTRY: ECONOMIC PROFILES OF AMERICAN INDIAN RESERVATIONS (Bow Arrow, 1996).
- VIAU, Roland, ANTHROPOLOGIE DE LA GUERRE IROUOÏENNE, thèse Ph.D., Département d'Anthropologie, Montréal, Université de Montréal, 1991a. Chap. 2 (pp. 21-43).
- , "Pour en savoir davantage sur les Mohawks : orientation bibliographique", RECHERCHES AMÉRINDIENNES AU QUÉBEC, vol. XXI, no. 1-2, 1991b, pp. 136-138.
- VINCENT, Sylvie, "Structure du rituel : la tente tremblante et le concept de mista.pe.w", RECHERCHES AMÉRINDIENNES AU QUÉBEC, vol. III, no. 1-2, 1973, pp. 72-83.
- VINCENT, Sylvie et Gerry BOWERS (dir.), BAIE JAMES ET NORD QUÉBÉCOIS : DIX ANS APRÈS, Actes du Forum sur la convention de la Baie James et du Nord Québécois : dix ans après organisé par la Société de Recherches amérindiennes au Québec et tenu à Montréal les 14 et 15 novembre 1985, à l'Hôtel du Parc (Montréal : Recherches Amérindiennes au Québec, 1985), 303 p.

- WATSON, Graham, "Listening to the Native: The Non-ironic Alternative to 'Dialogic' Ethnography (as well as Functionalism, Marxism and Structuralism)", THE CANADIAN REVIEW OF SOCIOLOGY AND ANTHROPOLOGY / REVUE CANADIENNE DE SOCIOLOGIE ET D'ANTHROPOLOGIE, vol. 33, no. 1, February, 1996, pp. 73-88.
- WEISS, Lawrence David, THE DEVELOPMENT OF CAPITALISM IN THE NAVAJO NATION, thèse Ph.D., Binghamton, State University of New York, 1979.
- WELLS, Robert N., NATIVE AMERICAN RESURGENCE AND RENEWAL; A READER AND BIBLIOGRAPHY, Native American resources series (Scarecrow Press, 1994).
- WILKINS, D. E., "Modernization, colonialism, dependency: how appropriate are these models for providing an explanation of North American Indian 'underdevelopment'?", ETHNIC AND RACIAL STUDIES, vol. 16, July, 1993.
- WUTTUNEE, Wanda Ann, IN BUSINESS FOR OURSELVES: NORTHERN ENTREPRENEURS. FIFTEEN CASE STUDIES OF SUCCESSFULL SMALL NORTHERN BUSINESSES, The Arctic Institute of North America/The Faculty of Management of the University of Calgary (Montreal & Kingston : McGill-Queen's University Press, 1992), 312 p.